PUBLICATIONS

DE

LA SOCIÉTÉ POUR LA RECHERCHE ET LA CONSERVATION

DES MONUMENTS HISTORIQUES

DANS

LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG,

constituée sous le patronage

DE SA MAJESTÉ LE ROI GRAND-DUC,

PAR ARRÊTÉ, DATÉ DE WALFERDANGE, DU 2 SEPTEMBRE 1845.

ANNÉE 1856.

XII.

LUXEMBOURG,
V. BUCK, Imprimeur-Libraire.
1857.

Digitized by Google

BIBLIOTHECA
REGIA
MONACENSIS

Art. 30 du règlement.

« *Le rapport général annuel prévu par l'art. 7 des Statuts est imprimé.*

» *La Société peut y joindre l'annonce de quelque découverte qui mérite de la publicité et,* sous la responsabilité de l'auteur, *les monographies, les mémoires, etc., présentés dans le courant de l'année.* »

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

SOCIÉTÉ

POUR LA RECHERCHE ET LA CONSERVATION DES MONUMENTS HISTORIQUES

DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG,

constituée sous le patronage de Sa Majesté le Roi Grand-Duc, par arrêté daté de Walferdange, du 2 septembre 1845.

Changement dans le personnel de la Société archéologique du Grand-Duché.

I. LISTE DES NOUVEAUX MEMBRES ADMIS EN 1856—1857.

a) *Membres correspondants :* MM. *Berg,* professeur de dessin à Echternach; *Bergue,* John Rodrigue, trésorier de la société numismatique de Londres; *Bourggraff,* professeur à l'Athénée de Luxembourg; *Klein,* curé à Weimerskirch; *Kleyr* (l'abbé), ancien professeur, à Neumühl; *Neumann*, Jean, professeur à l'Athénée de Luxembourg; *Reisch,* curé à Heffingen; *Weber*, administrateur de la paroisse de N.-D., à Luxembourg; *Weyer,* secrétaire communal, à Luxembourg; *Ziegesar* (baron de), au château de Berg.

b) *Membres honoraires :* MM. *Baecker* (Louis de), Présid^t^. de la société de la Flandre maritime de France à Bergue; *Charma,* A., secrétaire de la société des antiquaires de Normandie, à Rouen; *Coussemacker* (de), Présid^t^. du comité flamand de France, à Dunkerque; *Decorde* (l'abbé), curé à Bures (Normandie); *Erlanger,* Emile, consul de Grèce, à Francfort; *Ewans,* John, secrétaire de la société numismatique de Londres; *Fons* (de la), baron de Melicoq, archéologue etc., à Lille; *Gœthals,* Félix-Victor, bibliothécaire émérite, à Bruxelles; *Haulleville* (d'), docteur en droit, à Gand; *Heffner* (Joseph de), professeur à Munich; *Hennebert,* professeur de rhétorique, à Tournay; *Le Glay,* correspondant de l'institut de France, à Lille; *Mardigny* (de), ingénieur des ponts et chaussées, à Paris; *Mayer*, Joseph, archéologue à Liverpool; *Olimart* (Gustave d'), secrétaire de S. M. le Roi Grand-Duc, à La Haye; *Troyon,* Frédéric, archéologue à Bel-Air (Suisse); *Wouters,* archiviste etc., à Bruxelles.

Digitized by Google

II. NÉCROLOGE.

MM. *Ewen,* Georges, conducteur des travaux publics à Wormeldange, décédé le 15 juin 1837; *Gomand*, Henri, commis à la faïencerie de Septfontaines, décédé le 17 avril 1837; *Macher,* Willibrord, notaire à Remich, décédé le 14 juillet 1836; *Munchen,* Gustave, ingénieur civil, à Luxembourg, décédé le 5 novembre 1836; *Nauert,* curé à Grosbous, décédé le 3 août 1836.

Sociétés historiques et littéraires et autres établissements publics avec lesquels la Société archéologique du Grand-Duché est entrée en relation depuis la publication du XIe volume :

Arnhem, provincial boekery van Gelderland; *Bergue,* Société d'histoire de la Flandre maritime; *Bois-le-Duc,* het provincial noordbrabantsch Genootschap; *La Haye*, archives des Pays-Bas; *Londres,* archeological Institute; *Lucern*, historischer Verein der 5 Orte Lucern, Uri, Schwytz, Unterwalden und Zug; *Utrecht*, het provincial Genootschap.

Digitized by Google

NOTICES NÉCROLOGIQUES

sur quelques membres de la Société archéologique du Grand-Duché, décédés en 1856—1857.

M. JEAN-FRANÇOIS GANGLER,

commissaire de police, membre correspondant de la Société archéologique etc. du Grand-Duché de Luxembourg.

M. Jean-François GANGLER est né à Luxembourg le 4 juillet 1788.

Entré comme élève au Lycée de Metz, en octobre 1804, il fut conscrit de la classe de 1808 et incorporé dans le 4e régiment d'infanterie légère, dont il a rejoint le dépôt à Paris en juin 1807. Au mois d'octobre suivant il a franchi la Bidassoa avec le bataillon de guerre qui a fait partie de l'armée expéditionnaire du Portugal sous le commandement de Junot (duc d'Abrantès).

Après une marche la plus pénible et la plus affreuse que jamais armée s'avançant pour combattre ait osé entreprendre, il est arrivé à Lisbonne dans les premiers jours de décembre.

Exténué par de cruelles souffrances, les pieds déchirés, il a dû entrer à l'hôpital du Grillo où il fut bientôt chargé des fonctions d'interprète — fonctions difficiles et dangeureuses dans une atmosphère morbide, et au milieu des ravages effroyables de la dyssenterie, qui décimait la population de cet important établissement.

Blessé à la bataille de Vimeiro en 1808, il a obtenu son congé de réforme en 1809.

Il a ensuite été nommé lieutenant dans le bataillon d'élite de la cohorte du département des Forêts.

Appelé à Prague, en Bohême, comme professeur de langues et de littérature, il y a enseigné de 1810 à 1813.

Après la bataille de Culm, les hôpitaux et plusieurs bâtiments publics ayant été encombrés de blessés et de malades, il s'installa de son autorité privée dans un ancien couvent, transformé en ambulance, et aux braves Français qui y gisaient sur le sol, il consacrait tous ses soins, toutes ses ressources. Il faisait tour à tour le chirurgien et le quêteur. Cette conduite philanthropique a achevé de le perdre dans l'esprit du Gouvernement et de la population de Prague exaspérés, par de récents succès, contre les sujets français, en général, et contre lui en particulier. — Il fut forcé d'abandonner le pays et, le 7 décembre 1813, il quitta la capitale de la Bohême, qui lui avait présenté de grands avantages et où son avenir paraissait assuré.

Après avoir erré pendant cinq mois à travers les armées des alliés; après avoir couru mille dangers, il a revu ses pénates au commencement de mai 1814.

En 1831 il fut nommé commissaire de police de la ville de Luxembourg après avoir occupé successivement divers emplois.

Digitized by Google

En 1839 il a été décoré par Sa Majesté le Roi de Prusse, de la croix de l'Aigle rouge, en récompense de ses services distingués rendus à la garnison prussienne.

En 1841, il publia un recueil de poésies sous le titre de *Kuorblumen* et composa encore différentes poésies détachées depuis 1841 à 1848 où il fit paraître son *Dictionnaire du dialecte luxembourgeois* qui a été accueilli avec une grande faveur tant par plusieurs sociétés savantes, que par plusieurs philologues distingués, et qui lui a valu de la part de Sa Majesté le Roi des Belges la grande médaille en or.

En 1849 il a été nommé membre correspondant de la Société archéologique du Grand-Duché.

En 1852 l'Empereur des Français lui conféra l'ordre impérial de Chevalier de la Légion d'Honneur pour reconnaître ses loyaux services dans les armées françaises.

En 1854 il fut nommé membre de la Société de littérature néerlandaise à Leyde.

Le 13 mars 1856, une mort subite vint l'arracher à sa famille éplorée et interrompit à jamais une longue et rude carrière.

JOHANN NIKOLAUS NAUERT,

nach seinem Leben und Wirken dargestellt von *Prof. Johann ENGLING*.

« Beatus servus, quem, quum venerit Dominus,
invenerit vigilantem. » *S. Math. XXIV.*

Johann Nikolaus NAUERT ward am 17. Febr. 1798 zu Eschdorf im Kanton Wiltz geboren. Von seinen Eltern Johann Nauert und Elisabeth Gödert, welche Ackerbau trieben, erhielt er früh eine sehr religiöse Erziehung und ward mit mehrern seiner Altersgenossen vom Ortspfarrer, Hrn. Wings, in der lateinischen Sprache unterrichtet. Sein ausgezeichnetes Talent und exemplarisches Betragen bestimmten seine Verwandten, ihn 1815 nach Luxemburg an's Gymnasium, nachheriges Athenäum, zu schicken, wo er sich bald durch regen Fleisz und überraschende Fortschritte im Literatur-, Sprach- und Geschichts-Studium hervorthat, und immer unter den ersten Zöglingen der Anstalt glänzte. Nach Vollendung seines philosophischen Kursus ging er, 1819 in Trier, zu den theologischen Studien über, die er ein Jahr später in Metz fortsetzte, und wobei er sich durch abgelegte Proben seiner stets wachsenden Kenntnisse die Anerkennung und Liebe seiner Lehrer erwarb.

Im Jahre 1822 zum Priester geweiht, ward er zuerst Kaplan zu Berle, das folgende Jahr Pfarrer zu Marnach, und erhielt schon am 1. Oktob. 1825 von Hrn. Generalvikar v. Neunheuser, der ihn zuvor zu seinem Sekretär hatte machen wollen, die bedeutende Pfarre Lintgen, wo er bis zum 1. Mai 1844 als Seelsorger wirkte, als ihm auf sein Verlangen die schöne Pfarre von Grosbous verliehen wurde.

Als Seelsorger hat Nauert seinen Amtseifer durch stets willige und genaue Erfüllung seiner Berufspflichten geäuszert, durch gewissenhafte Thätigkeit und Wachsamkeit, besonders zu Lintgen, viel Böses gehindert, das Laster oft in seiner Geburt erstickt, die wankende Tugend befestigt. Der Unwissende und Zweifelnde hatten an ihm einen sanften Lehrer, der Leidende einen theil-

Digitized by Google

nehmenden Tröster. Im Beichtstuhl und am Krankenbette hat er sich stets unverdrossen eingestellt; jede Gelegenheit war ihm willkommen, den Seinigen nützlich zu werden: darum konnte die Gemeinde ihm ihre Achtung und ihr Zutrauen nicht versagen. Auch lebte er stets in der besten Harmonie mit der Ortsbehörde, was zum Theile die glückliche Folge hatte, dasz unter ihm so viele nützliche Bauten zu Lintgen zu Stande kamen. Darüber gab der HH. Bischof Barrett von Namur, welcher 1834 in der dortigen Kirche firmte und bei ihm sein Absteigequartier nahm, seine Verwunderung deutlichst zu erkennen, indem er auf seiner Reise mehrmals äuszerte, Hr. Nauert habe «Unmögliches gethan». Wieviele persönliche Opfer an Zeit, Geschicklichkeit und Kraftanstrengung hat aber dieser dafür nicht auch bringen müssen! Ein neues Gotteshaus, ein geräumiges Schulhaus, ein prächtiger Leichenhof, die Einmauerung und Anlegung des Pfarrgartens, die Schieferbedachung des Pfarrhauses u. dgl. m. sind und bleiben ewige Denkmäler seiner Wirksamkeit zu Lintgen. Seine dortigen Muszestunden widmete er hauptsächich der Obstbaumzucht, weniger für sich selbst als für die Anderen. Die Wildlinge pfropfte er, wo er sie nur antraf, auf Feldern und in Wäldern, in welchen Jeder, der wollte, sie mit Erlaubnsz des Grundbesitzers nehmen durfte. Nebst seinen Büchern waren die Bäume ihm ein Hochgenusz. Daraus ergab sich als Folge, dasz er sie je länger je mehr liebgewann; dasz es noch jetzt zu Lintgen wenig Gärten gibt, worin nicht ausgesuchte Bäume stehen, gepflanzt und erzogen von seiner Hand; und dasz selbst in mittelmäszigen Jahren der Erlös aus dem von ihm herrührenden Obste noch weit über 1000 Franken beträgt. Kein Wunder also, dasz ihm dafür noch heute die ganze Dorfschaft dankbar ist.

Zu Grosbous, wo Nauert sich nur wenig mehr mit Pflege der Obstbaumzucht abgab, erwarteten seiner Beschäftigungen anderer Art. Weil das Kirchenfabrikswesen in grosze Verwirrung gerathen war, so arbeitete er mit unermüdlichem Eifer, es zu regeln und wieder in Ordnung zu bringen, was ihm am Ende auch gelang und wodurch er sich die ganze Pfarre zu Dank verpflichtete, indem er ihr dadurch einen bedeutenden Theil ihrer Pfarreinkünfte rettete. Den Klerus seines Kantons, weil ihm dieser hiezu sein Vertrauen schenkte, half er zu Luxemburg vertreten in der Synode vom 2. Mai 1848, in welcher er für die Trennung des Gesuches um die Erhebung des Groszherzogthums zu einem Bisthume von dem Antrag für die Besetzung dieses Bisthums stimmte, um dadurch, nicht gegen den HH. Laurent, für welchen er sich öffentlich aussprach, zu votiren, sondern die Abschlieszung der Luxemburger Kirchenangelegenheiten zu beschleunigen. Den 1849 vom Wetterstrahl eingeäscherten Kirchthurm liesz er schöner und viel höher wieder aufbauen, mit drei neuen schweren Glocken versehen, und fand noch Zeit für denselben bereits auch eine Schlaguhr zu bestellen. Zugleich verfaszte er auch für die archäologische Gesellschaft eine chronologisch-historische Kirchenstatistik seiner Pfarre, welche in die Publikation des genannten Vereines, Nr. XI, aufgenommen ward, eigentlich aber nur eine Vorarbeit zu einer später herauszugebenden vollständigeren Geschichte seiner Gemeinde sein sollte.

Wie Nauert zur Zufriedenheit seiner Pfarrangehörigen von Grosbous immer seine Thätigkeit zu entfalten wuszte, so genosz er auch fortwährend ihr volles Vertrauen. Zudem waren seine priesterlichen Tugenden, sein Gehorsam und seine Ehrerbietigkeit gegen den Willen der Oberen eine immerwährende Quelle der Erbauung. Seinen alten Lehrern, namentlich denen des Luxemburger Athenäums, bezeugte er die innigste Anhänglichkeit. Dem Luxemburger Geschichtsvereine, der ihn zu seinem korrespondirenden Mitgliede erwählt hatte, war er mit Leib und Seele zugethan, so zwar, dasz er nicht nur für ihn nachforschte und arbeitete, sondern sich auch auf dessen jährliche Veröffentlichungen pränumerationsweise abonnirte.

Digitized by Google

Auszerdem liesz Nauert nirgends die Gelegenheit, sobald sie sich ihm darbot, ungebraucht vorbeigehen, seine Menschenfreundlichkeit an den Tag zu legen. Wie er selbst einen festen und edeln Charakter besasz und in Allem zeigte, so achtete er stets auch in den Anderen, wie niedrig übrigens sie äuszerlich auch stehen mochten, die innere Menschen- und Christenwürde. Je ärmer und verlassener seine Pflegempfohlenen ihm schienen, desto väterlicher war er um sie besorgt. Er war ein herzvoller Leiter der ihm Anvertrauten, ein christlich duldsamer, und wie sein ehemaliger Pfarrangehöriger, Hr. Pfarrer Bertrang von Feulen sagt[1]), «sanftmüthiger, uneigennütziger, gastfreier Priester, höchst klug in der Führung seines Seelsorgeramtes. Da ein Seelsorger seiner Gemeinde seine Sorgfalt nicht entziehen darf, so hat er sich auch stets bemüht, die Hausarmen, die hülflosen Kranken, dürftigen und zur Arbeit unfähigen Alten kennen zu lernen, um den faulen Bettler von dem wahrhaft dürftigen unterscheiden zu können. Auch hat er sich des letzteren, nach dem Masze seines Vermögens, thätigst angenommen, eingedenk, dasz sowohl die hl. Schrift als die einstimmige Lehre der Kirche Das, was der Seelenhirt von seinen nöthigen Ausgaben entibrigt, als ein Erbgut der Armen ansehen. Seine Sorge für die Bildung der Jugend hat sich offenbar in der gewissenhaftesten Aufsicht über die Schule geäuszert. Es war ihm viel daran gelegen, dasz schon in den ersten Jahren, ehe noch verderbliche Grundsätze tiefe Wurzel faszten, den Kindern eine Religion bekannt würde, die so sehr geeignet ist, ihren Verstand über die wichtigsten Dinge des menschlichen Wissens aufzuklären. Er wollte sich dadurch nach und nach eine gutgesinnte und tugendhafte Gemeinde heranziehen, und sich Zuhörer bereiten, die der schon vorher erlangten Begriffe wegen seine öffentlichen Vorträge leichter verstehen und heilsamer benutzen könnten. Daher besuchten auch stets die Kinder seines Parrbezirks fleiszig die Schule, und Manche, die dadurch in der Welt weiter kamen, werden ihm dafür ihr ganzes Leben lang erkenntlich sein. Wie er aber in seinem Pfarrsprengel auf die Grundsätze einer christlichen Jugenderziehung hielt, so suchte er dieselben, als er 1842 zum provisorischen Schulen-inspektor ernannt wurde, auch in dem ausgedehnteren Bezirke seiner neuen Amtsthätigkeit in Aufnahme und Anwendung zu bringen, und äuszerte dadurch einen höchst wohlthätigen Einflusz auf manche der benachbarten Ortschaften.»

«Im geselligen Umgange zeichnete sich Nauert durch äuszere Feinheit der Sitten und des Betragens aus, ohne den Schmeichler und süszen Herrn zu spielen. Nichts ekelte ihn mehr an als niederträchtige Kriecherei, wodurch man sich die Verachtung der Gutdenkenden zuzieht; er war bescheiden, zuvorkommend, nachgiebig und gefällig, und dabei ein stets aufgelegter Gesellschafter. Darum zählte er hierlands viele warme Freunde und Verehrer.» In ihrer Mitte sich zu finden, war für ihn das Glück wahrer Seligkeit: alsdann flosz ungehemmt sein muntrer Witz, der sonst leicht zu scharf scheinen mochte. Soviel seine Amtsverrichtungen es ihm erlaubten, beschäftigte er sich, besonders seit seiner Versetzung nach Grosbous, unermüdlich mit dem Lesen klassischer Werke, wozu er in der ihm zu Gebote stehenden Bibliothek des seligen Hrn. Professor Clomes das reichlichste Mittel fand. Durch dieses Lesen erwarb er sich einen groszen Vorrath an Kenntnissen in vielen Fächern, und sein glückliches Gedächtnisz setzte ihn in Stand, sowohl bei Anderen als auch für sich allein recht oft davon Gebrauch zu machen. Das Dekanat Clerf, welches ihm der HH. Laurent, der ihn schätzte und als einen der besten Briefsteller seines Apostolischen Vikariats bezeichnete, anbot, schlug er aus, theils aus Bescheidenheit und theils aus Liebe zu seinen Pfarrkindern von Grosbous.

1) «Lbgr. Wort» v. 10. Sept. 1856.

Digitized by Google

Im Herbste des vorigen Jahres wohnte er noch zu Luxemburg den sechstägigen geistlichen Übungen bei. Von dieser Zeit an hatte er eine gewisse dunkle Ahnung seines nahe bevorstehenden Todes. Doch dachte er damals noch keineswegs an die besondere Krankheit, die seinen Lebenstagen ein Ziel setzen sollte. Was ihn einzig beunruhigte, war seine zunehmende Wohlbeleibtheit. Öfter sprach er davon mit seinen Vertrauten. Mit dem Beirathe dieser letzteren entwarf er zu Rachecourt bei Messancy am 1. Oktober 1855 sein olographisches Testament, worin er das Athenäum von Luxemburg, die Kirchen von Grosbous, Lintgen und Eschdorf, sowie die Armen des letztgenannten Ortes und seiner Familie vorzüglich bedachte. Er begnügte sich nicht damit, in den genannten Kirchen Jahrgedächtnisse und ein Gebetsempfehlungs-Honorar für sich, seine Verwandten und besonders seine zärtlich von ihm geliebte Mutter zu stiften, sondern war dafür auch besorgt, seine Hinterlassenschaft für seiner Geschwister Kinder möglichst wirksam zu machen. Deswegen wollte er ihnen dadurch Gelegenheit verschaffen, sich zu Geistlichen, Professoren, Medizinern, Schullehrern, Förstern, Landwirthen, Professionisten, und überhaupt zu sittlichen und nützlichen Menschen heranzubilden. Zu diesem Ende vermachte er ein Kapital von 2000 Fr. und ein anderes von 4000 Fr. zur Stiftung von Studienbörsen; verordnete, dasz bei Verleihung derselben jedesmal auf die Sittlichkeit der Bewerber strenge Rücksicht genommen werden sollte; und sorgte endlich auch dafür, dasz die Studirenden noch lange nach ihm seine Bibliothek benutzen könnten. Was er mit diesem Vermächtnisse und der darauf bezüglichen Verordnung beabsichtigte, liegt am hellen Tage, und kann ihm nur zur Ehre gereichen: er beabsichtigte, das sagen alle seine letztwilligen Verfügungen, noch nach seinem Tode ein wahrer Wohlthäter seiner Erben zu sein und ein Tröster der leidenden Menschheit.

Während seiner dreiwöchentlichen schmerzhaften Krankheit — es war die sog. «Pestblase» (Anthrax), die aufgeschnitten wurde, aber nicht mehr heilte, — empfing er wiederholt die hl. Sakramente; und so gestärkt, getröstet und in den Willen Gottes gänzlich ergeben, entschlief er sanft und ruhig dem Herrn in der Frühe des Sonntags, am 3. August 1856. Die Nachricht von seinem Tode — Nauert war weit bekannt und allgemein geschätzt — brachte im ganzen Lande Sensation hervor und traf wie ein Donnerschlag die Pfarrgenossen von Grosbous im Besondern. Was diese letzteren an und mit ihm verloren, das bekundeten sie übergenug am Tage seiner Beerdigung durch ihr Wehklagen und die Thränen, die allen Augen entströmten. Dieselbe Bekundung erneuerte sich unter der Leichenrede, die wenige Tage darauf beim Todtendienste gehalten wurde. Eine gleiche Theilnahme zu Ehren des Verblichenen gab sich auch zu Lintgen kund, wo gleichzeitig ein Leichenamt für ihn abgehalten wurde, dem fast alle Ortsbewohner beiwohnten und wobei sie ihrem früheren Seelsorger, während sie ihre Gebete für die Ruhe seiner Seele verrichteten, Zähren des Dankes und der Liebe nachweinten.

Seine Grabschrift, die sich durch ihre Einfachheit nicht minder als durch ihre christliche Erhabenheit auszeichnet, verfaszte der Dahingeschiedene selbst. Sie lautet: « Hier erwartet den »Posaunenschall des Engels *Johann Nikolaus Nauert*, Pfarrer zu Lintgen von 1825 bis 1845, ge»storben zu Grosbous... Er ruhe in Frieden! »

Luxemburg, im Okt. 1856.

Digitized by Google

M. MUNCHEN, GUSTAVE,

conducteur des travaux publics, membre correspondant de la Société archéologique et membre effectif de la Société des sciences naturelles du Grand-Duché de Luxembourg.

Le 7 novembre 1856 de nombreux amis et parents ont rendu les derniers honneurs à M. Gust. Munchen, notre confrère bien regretté, décédé le 5 du même mois à Hesperingen, après une longue et cruelle maladie.

Tel qu'un jeune chêne de nos bois que la violence d'un ouragan vient briser au milieu de sa vigoureuse croissance, au moment où un heureux développement lui promettait une existence séculaire, Gustave Munchen, que la nature semblait avoir inscrit parmi ses favoris, fut arraché par l'impitoyable mort à sa famille éplorée, à ses nombreux amis, à sa patrie, à l'âge prématuré de 35 ans. Les ferventes paroles d'adieu prononcées sur sa tombe par M. l'ingénieur en chef Wirz, son chef et son ami, n'ont été que l'écho des sentiments unanimes de tous ceux qui l'ont connu.

Fils de M. Philippe-Charles Munchen, président de la Cour supérieure de justice, et de Mad. Marie-Eléonore Weil, M. Gust. Munchen est né à Luxembourg le 14 septembre 1821.

Après avoir achevé ses études gymnasiales à l'Athénée de sa ville natale, il se rendit à Paris pour se préparer à la carrière du génie civil, qu'il embrassa plein d'espérances, sans se douter qu'il ne lui serait pas donné d'atteindre le terme qu'il s'était proposé.

De retour dans ses pénates, il prit part comme ingénieur civil aux travaux d'une société qui avait pour but l'étude des chemins de fer à projeter pour le Grand-Duché.

Les opérations de cette société ayant été interrompues, M. Munchen entra en 1848 au service du Gouvernement grand-ducal. Le zèle infatigable, dont il donna preuve, la franchise et l'aménité de son caractère surent lui concilier l'estime et l'amour de ses supérieurs et de ses égaux.

Il devint successivement membre correspondant et membre effectif de la Société archéologique et de la Société des sciences naturelles du Grand-Duché. Par la nature de ses fonctions, par son patriotisme et son dévouement à la science, il paraissait appelé à rendre des services signalés à ces deux associations patriotiques. Inscrit dans nos rangs depuis 1849, il nous a dans plusieurs circonstances donné preuve de sa bienveillante participation à nos travaux. Nous en conservons surtout le souvenir dans l'intéressant rapport sur un diverticulum romain passant de Kaap par Garnich vers le Titelberg, découvert en 1849. Ce rapport a fourni quelques belles pages au Ve volume de nos publications.

La mort prématurée qui a enlevé M. Munchen est l'objet de nos plus justes regrets.

Digitized by Google

M. GOMAND, HENRI,

commis à la faïencerie de Septfontaines, membre correspondant de la Société archéologique du Grand-Duché de Luxembourg.

GOMAND, Jean-Henri-Willibrord, fils de Remy-Nicolas Gomand, employé à la recette générale, et de Catherine Beck, est né à Luxembourg le 11 février 1817.

Il suivait les cours de l'Athénée de cette ville, lorsque M. Boch-Buschmann, propriétaire et directeur de la faïencerie de Septfontaines, imagina de créer à cette manufacture une école de graveurs, dans le seul but de faire un sort convenable à des jeunes gens de bonne conduite et qui donnaient quelques espérances. A cet effet M. Boch s'informa près de Messieurs les professeurs de l'Athénée des élèves qu'ils croyaient dignes d'être admis à apprendre un art qui devait leur procurer une position aisée. M. H. Gomand fut un des premiers qui furent recommandés à la sollicitude de M. Boch. Il ne démentit point cette bonne opinion qu'on avait de lui.

Il s'appliqua d'une manière louable, se perfectionna dans le dessin dont il avait eu les premières notions sous la direction de M. le professeur Fresez dans le cour duquel il figura plusieurs fois parmi les lauréats; il apprit à modeler et s'initia aux procédés de fabrication de la faïence. Après quelques années il était bon graveur. Ce qui prouve que M. Boch avait apporté à l'établissement de cette école, comme à toutes les nombreuses bonnes œuvres qu'il entreprend, les moyens nécessaires pour produire des résultats fructueux, c'est que des faïenceries françaises briguèrent la faveur d'envoyer des élèves à cette école.

Mais vers 1845 l'invention de la galvanoplastie ayant fait craindre à bien des graveurs que leur avenir pourrait devenir précaire, M. Gomand demanda à être employé au bureau de la faïencerie, où il devint teneur de livres, puis caissier et fut plus tard chargé de surveiller la fabrication.

Dans l'accomplissement des devoirs que lui imposait ce dernier poste, il eut occasion de s'occuper de nouveau de gravure et de dessin. Il le fit d'une manière digne d'éloges. Car c'est lui qui a dessiné et gravé les objets qui à l'exposition universelle de Paris en 1855 valurent à la faïencerie de Septfontaines la médaille de 2e classe; c'est lui qui a modelé pour orner le musée de M. Boch une frise dont une partie a figuré à la même exposition, et que le musée de Sèvres a jugé digne de paraître parmi les richesses de ses collections céramiques; enfin les membres de la Société archéologique du Grand-Duché, qui depuis nombre d'années s'étaient adjoint M. Gomand comme membre correspondant de leur compagnie, savent tous quel talent il avait acquis à déchiffer les sceaux et les médailles; il a recherché avec une infatigable constance et a reproduit, par un procédé à lui, avec une merveilleuse exactitude, les sceaux de tous nos souverains, des seigneurs, des institutions civiles et religieuses du pays. Un savant français, M. Achille Jubinal, a constaté le mérite de cette reproduction, pour laquelle il a, au nom d'une société archéologique de France, fait don à M. Gomand d'un ouvrage de grande valeur.

Les maîtres de la faïencerie de Septfontaines se louent hautement du concours actif, zélé, et intelligent qu'ils ont trouvé en M. Gomand, et s'ils ont su l'apprécier tant qu'il était de ce monde, ils ont fait refluer sur sa famille éplorée toute la bienveillance dont il s'était rendu digne. S'étant marié jeune, M. Gomand laisse une veuve avec 7 enfants en bas âge; mais les mêmes maîtres, avec

Digitized by Google

leur sagesse proverbiale, ont institué à leur fabrique une caisse de secours qu'ils subventionnent généreusement, et où les droits de la veuve ont été reconnus avec empressement pour 20 années de services rendus par son mari, tandis que la famille Boch ne faillira pas à sa réputation de bonté et de reconnaissance à l'égard des enfants.

M. Gomand a su se concilier l'affection et la confiance de ses concitoyens qui l'avaient appelé au conseil communal, où il a pendant 4 ans rempli les fonctions d'échevin.

Le 18 avril 1837 il succomba à l'âge prématuré de 40 ans, à une maladie cruelle dont il souffrait depuis bien longtemps; il fait un large vide dans les rangs de la Société archéologique, qui, dans ses publications annuelles, a enregistré les services que comme artiste il n'a cessé de lui rendre.

M. EVEN, GEORGES,

conducteur des travaux publics, membre correspondant de la Société archéologique et membre effectif de la Société des sciences naturelles du Grand-Duché de Luxembourg.

Le 15 du mois de juin 1837 mourut à Grevenmacher M. Georges Even, conducteur des travaux publics, membre effectif de la Société des sciences naturelles et membre correspondant de la Société archéologique du Grand-Duché de Luxembourg.

M. Even est originaire d'Ettelbrück. Après avoir fait avec succès ses études à l'Athénée de Luxembourg, il entra en 1842 dans l'administration des travaux publics. L'état satisfaisant dans lequel se trouvent les chemins communaux du district de Grevenmacher, confiés à ses soins depuis plusieurs années, prouve le zèle avec lequel il s'est constamment acquitté de sa tâche.

La Société des sciences naturelles et la Société archéologique perdent en M. Even un de leurs membres les plus actifs et les plus intelligents.

Dans les excursions fréquentes que nécessitaient ses fonctions, il n'a jamais manqué d'explorer sous tous les rapports, le sol qu'il avait à parcourir. La géologie, l'archéologie étaient tour à tour l'objet de ses observations. Il a rendu la Société archéologique attentive à plusieurs établissements romains dont il a découvert les traces. Il a accompagné ses rapports de toutes les antiques qu'il est parvenu à recueillir, et par des donations intéressantes et nombreuses il a acquis de justes titres à la gratitude de cette société.

Il était surtout appelé à rendre de grands services à la Société des sciences naturelles. Comme membre de la commission chargée d'élaborer la carte géologique du Grand-Duché, il était occupé à faire le travail pour les districts de Grevenmacher et de Diekirch. Il avait achevé une grande partie de sa tâche quand la mort vint rompre le fil de son utile carrière. Il a de plus enrichi les collections de la société de plusieurs échantillons de roches et de fossiles provenant de l'Eifel et du Grand-Duché de Luxembourg.

En reconnaissance des services importants qu'il ne cessait de lui rendre, la Société des sciences naturelles le nomma tout récemment membre effectif de sa compagnie en remplacement de M. Gustave Munchen, également victime d'une mort prématurée.

M. Even est mort dans la force de l'âge regretté de tous ceux qui ont eu le plaisir de le connaître.

Une notice biographique sur feu M. Willibrord Macher sera publiée dans le XIIIe volume de nos publications.

Digitized by Google

RAPPORT

du Conservateur-Secrétaire, A. Namur, sur les travaux de la Société pendant 1856.

Messieurs,

Bien que l'étendue de la matière du rapport que j'ai l'honneur de vous soumettre, dans la séance de ce jour, m'impose plus que jamais l'obligation d'être bref et concis, je me permets de faire précéder mon travail de quelques considérations sur le mouvement intellectuel dans le Grand-Duché depuis la création de notre Société, sur notre participation aux travaux généraux de l'histoire et les résultats obtenus dans le domaine particulier de notre histoire nationale.

Lorsqu'en 1845 nous avous jeté les bases de notre association patriotique, nous avons embrassé dans nos travaux avec une sévère impartialité, toutes les branches de l'histoire et de l'archéologie du pays. Les collections aussi variées qu'intéressantes que nous sommes parvenus à former, qui témoignent et des richesses archéologiques du pays et du zèle avec lequel elles ont été exploitées; la matière variée des onze premiers volumes de nos publications qui ont assigné à notre Société un rang si honorable parmi les sociétés historiques et archéologiques de l'Europe, en donnent la preuve la plus convainquante, et si l'une ou l'autre partie du champ de nos investigations a reçu un culte moins sensible, la cause en est toujours indépendante de notre volonté et en dehors du but que nous nous sommes proposé.

Nous avons bien compris que le domaine de l'histoire et de l'archéologie n'était pas le seul dont la culture exigeât dans notre patrie le concours d'efforts réunis; nous avions la conviction que les sciences naturelles, l'agriculture, l'industrie, réclamaient la même sollicitude. Mais pour être plus sûrs de notre succès, nous avons restreint les limites de nos investigations, persuadés que l'impulsion qui serait donnée favoriserait la naissance d'autres associations qui, dans leurs spécialités respectives, ne manqueraient pas de voir couronner leurs efforts d'un succès satisfaisant. S'il est utile de concentrer les forces, il ne faut pas cependant qu'un rayon trop étendu en affaiblisse l'intensité.

Aussi nos prévisions se sont réalisées. Nous avons vu naître autour de nous une société royale d'agriculture, une société des sciences naturelles, un comité agricole et horticole, une commission de statistique, qui dans leur spécialité progressent à la satisfaction du pays, autant que les circonstances le permettent.

La plus ancienne de ces sociétés est la société royale d'agriculture; elle date de 1846 et compte en ce moment 195 membres. Son Altesse Royale le Prince Henri a daigné accepter le titre de Président d'honneur et l'a autorisée de s'intituler, de ce chef, Société royale. Depuis le 15 octobre 1848 elle publie des bulletins mensuels très-intéressants et depuis 1856 un calen-

Digitized by Google

drier sous le titre de *Landwirthschaftlicher Schreib- und Hülfskalender;* elle a organisé un concours annuel qui exerce une influence si favorable sur les progrès agricoles du pays. [1])

Notre Société des sciences naturelles fondée en 1850 sous l'auguste patronage de Son Altesse Royale le prince Henri compte en ce moment 19 membres effectifs, 44 agrégés, et 57 membres honoraires.

Les résultats obtenus sont des plus satisfaisants. Nous pouvons à juste titre applaudir aux succès de cette société. Le musée qu'elle est parvenue à former, comprend l'herbier complet du Grand-Duché, une collection de presque tous les oiseaux de passage et de séjour dans le pays, de nombreuses séries de roches et de minérais et beaucoup de précieux échantillons pour la paléographie; les principaux insectes et lépidoptères du pays, une collection de coquillages, des productions exotiques très-variées et enfin un commencement de bibliothèque d'ouvrages sur l'histoire naturelle. Dans les trois premiers volumes de ses publications faites de 1853—1856 nous remarquons une série d'articles intéressants qui ont assuré le succès de la société dans le pays même et en pays étranger.

Le Cercle agricole et horticole qui existe depuis 1853 compte 321 membres indigènes. Depuis 1854 il publie des annales mensuelles et depuis 1855 un almanach «*der Bauernfreund.*» Par ces deux organes le Cercle publie le résultat de ses opérations. Nous savons que c'est à cette société qu'à été dûe l'organisation de l'exposition horticole, lors de la présence de Sa Majesté le Roi Grand-Duc dans le pays en 1855. Vous connaissez, Messieurs, l'utilité de cette institution et les services qu'elle est appelée à rendre au pays.

Enfin le 9 avril 1855 a été installée la commission de statistique créée par arrêté royal du 6 mars de la même année. La commission dont les opérations rentrent en quelque sorte dans le domaine de nos études, s'occupa immédiatement d'un plan de statistique générale du pays. Elle fit servir de base à ce plan le cadre d'opérations, tracé par le congrès international qui venait de tenir sa 2e session à Paris, et elle se proposa de s'éclairer de la pratique des pays voisins pour les mesures relatives à l'exécution de ce plan.

Aucun de nous, Messieurs, ne méconnait l'importance de la statistique. Les renseignements qu'elle fournit sont d'une utilité précieuse au double point de vue du Gouvernement des Etats et de la science. Mais toutes les fois qu'il s'agit de statistique, on est d'abord préoccupé des difficultés qu'elle rencontre. Que d'obstacles se trouvent sur les pas de ceux qui se livrent à ces investigations! Le découragement souvent ne tarde pas à s'emparer des plus laborieux et l'œuvre commencée est souvent bientôt abandonnée. Espérons que le zèle éprouvé des membres qui composent la commission et la protection éclairée du Gouvernement grand-ducal finiront par vaincre les obstacles que leur oppose l'apathie et l'ignorance.

---

1) Cette société est distincte d'une autre qui porte le titre de Commission gouvernementale d'agriculture. Fondée d'abord en 1818 comme une des conséquences de la loi du 6 janvier 1816, elle a été réorganisée par ordonnance R. G.-D. du 19 juillet 1843, et c'est d'après les dispositions de cette ordonnance qu'elle opère jusqu'aujourd'hui. Elle a pour but d'éclairer l'Administration supérieure sur les intérêts agricoles du pays. C'est un corps consultatif qui est pour l'agriculture ce que la Chambre de commerce est pour l'industrie.

Digitized by Google

Comme nos investigations s'étendent sur l'histoire générale du pays, nous ne serons pas indifférents à tout ce qui est relatif aux progrès des sciences et des arts, et de bon cœur, nous applaudisons aux succès obtenus par ces différentes institutions.

Si cette tendance d'associations, dans un but scientifique, nous donne la preuve que, sous le rapport du développement intellectuel, notre pays n'est pas resté en arrière, les publications spéciales qui ont été faites dans une proportion croissante, nous démontrent que le goût des études sérieuses se propage de plus en plus et que surtout le culte de l'histoire enregistre des adeptes de plus en plus nombreux. Un relevé des ouvrages imprimés à Luxembourg pendant les cinq dernières années servira à établir cette proportion croissante.

D'après les indications qui, sur ma demande adressée à Messieurs les imprimeurs de Luxembourg, m'ont été fournies par Messieurs Bück, l'éditeur de nos publications, et Heintze, frères, libraires-imprimeurs à Luxembourg, nous obtenons le tableau suivant :

Ouvrages imprimés à Luxembourg par MM. Bück et Heinze.

a) *Imprimerie de M. Bück.*

		Ouvrages.	Volumes.
Année	1852—1853	26	27
id.	1853—1854	34	35
id.	1854—1855	31	32
id.	1855—1856	46	47
id.	1856—1857	42	43

b) *Imprimerie de MM. Heinze, frères.*

Année	1856	4	4
id.	1857	11	11
	Ensemble	194	199

Il est facile de voir que le nombre des publications faites pendant les deux dernières années a été considérablement augmenté.

Parmi ces publications plusieurs sont purement historiques et méritent surtout de fixer notre attention. Je les cite par ordre de leurs dates respectives.

Année 1852—1853. Notice sur la famille d'Huardt par M. Em. d'Huardt de Bétange.

id. 1853—1854. Steffen, die Luxemburger Sagen.

id. 1854—1855. Wies, Biblische Geschichte.

Namur, de lacrymatoriis.

De la Fontaine, Edmond, Versuch über die Orthographie der Luxemburger Sprache.

Klein, P., die Luxemburger Sprache.

id. 1855—1856. Amherd, Maria, die Trösterin der Betrübten.

Cet ouvrage n'est pas purement un ouvrage de piété, il renferme d'intéressants détails sur une de nos plus belles fêtes luxembourgeoises.

Paquet, Geschichte des Luxemburger Landes, 2ᵉ Auflage.

Digitized by Google

Aux publications de cette année, je pourrai ajouter les charmantes poésies de notre confrère bien regretté M. P. Klein, professeur à Diekirch; et les publications luxembourgeoises de Dicks, qui font voir les progrès de notre littérature nationale.

Année 1856—1857. Noël, die heilige Kunigunde von Luxemburg.

Berthels, historia luxemburgensis, nouvelle édition soignée et précédée d'une préface par Messieurs nos honorables confrères Brimmeyr et Michel d'Echternach.

Blaise, Geographie des Luxemburger Landes.

Weber, Leben der Schwester Margaretha, 2e Ausgabe.

Engling, Geschichte des sogenannten Klöppelkrieges.

Les publications de la société archéologique depuis 1843 et celles de la société des sciences naturelles depuis 1853.

Ajoutons à cette énumération deux publications faites par Messieurs Heinze, frères, pendant les deux dernières années, savoir :

1. Les chansons de feu M. le professeur Michelis.
2. Weber, Leben der Schwester Monika, geborne Margaretha von Busbach, Wittwe des H. Wiltheim.

Le plus grand nombre de ces publications historiques ont été faites pendant les deux dernières années.

En considérant les productions diverses de la presse luxembourgeoise sous le point de vue de l'art, nous nous assurerons facilement du progrès très-satisfaisant de l'art typographique à Luxembourg.

Pour apprécier ce progrès nous n'avons qu'à examiner les XI premiers volumes de nos publications annuelles. L'art et les soins tout particuliers de notre honorable éditeur n'ont pas peu contribué à rehausser le mérite de nos productions littéraires. Mais c'est surtout à la nouvelle édition de l'ouvrage de notre illustre compatriote Bertels que je désire vous rendre attentifs.

Depuis la gigantesque entreprise du bullarium romanum publié de 1727—1753 en 19 volumes par André Chevalier de Luxembourg, aucun ouvrage sorti des presses de notre pays n'a surpassé, pas même égalé, comme monument typographique, cette nouvelle édition de Bertels. Nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts constants que fait M. Bück pour faire progresser l'art important auquel il donne ses soins avec tant de succès.

Les deux ouvrages sus-mentionnés, publiés par Messieurs Heinze, frères, font également honneur à leurs éditeurs. Quant à la valeur historique des ouvrages prémentionnés, vous savez tous l'apprécier; puisse le nombre de ces productions augmenter d'année en année.

Pour apprécier la part que notre société archéologique a prise à ce mouvement intellectuel, ce n'est pas en elle-même et prise isolément qu'il faut la juger, il faut la voir dans sa participation aux travaux généraux de l'histoire, en rapport avec les autres sociétés de même nature, qui explorent dans les pays limitrophes les monuments de l'histoire; il faut, dis-je, la voir coopérant aux grands travaux qui se poursuivent en ce moment en Allemagne, en Belgique, en France et dans tous les pays de l'Europe.

Digitized by Google

Dans la séance du 25 mars 1856 des congrès de l'institut des provinces, l'illustre fondateur de ces congrès, M. de Caumont, dit, qu'en appréciant les travaux des sociétés locales qu'il présente comme remarquables, il faudrait des travaux plus étendus; il fait pressentir la perte toujours croissante des traces des anciennes cités romaines. Il voudrait que les sociétés se missent en rapport les unes avec les autres pour faire à ce sujet un travail général, pour retrouver au moyen de recherches actives les traces des voies et des anciennes cités romaines, dans le but de fixer autant que possible la géographie ancienne des Gaules.

La même question préoccupe les savants de l'Allemagne et de la Belgique. Depuis plusieurs années aussi nous recueillons les matériaux pour une carte archéologique du Grand-Duché en enregistrant toutes les découvertes dues au hasard ou instituées dans un but scientifique. La 3e partie de mon rapport vous fera voir que, cette année aussi, nous avons largement coopéré à la solution de ces questions. Les découvertes continuées à Dalheim; celles qui ont été faites à Heffingen, Waldbillig, Steinfort, Altwies, Weiswampach, Nagem, Dorscheit, Echternach, Weckergrund et Grünwald fournissent autant de documents importants pour notre travail. La période franque, les circonscriptions du pays au moyen-âge ne feront pas moins l'objet de notre sollicitude.

Une question non moins importante dont s'occupe activement le comité central des sociétés historiques de l'Allemagne établi à Hannovre « die Gauen-Eintheilung des deutschen Vaterlandes » a trouvé chez-nous son interprète. Un de nos savants compatriotes s'occupe de cette question, nous attendons avec plaisir le résultat de ses laborieuses recherches.

L'ethnographie du Grand-Duché a été traitée en partie dans la question relative à l'orthographie des noms de localités luxembourgeoises; une partie du travail intéressant de M. de la Fontaine sur cette matière figure dans le XII vol. de nos publications.

Elle a trouvé de précieux auxiliaires dans le recueil de nos légendes luxembourgeoises, mises en vers, qui nous a été offert par notre honorable collègue, M. le professeur Engling. Si elles sont bien comprises, ces légendes conservent quelques traits du caractère de la nation qui leur a donné le jour; une étude approfondie nous fera voir les modifications qu'a subies ce caractère par la suite des temps. Il en est de même de la collection de nos proverbes nationaux que vient de publier M. Edmond de la Fontaine, dont les essais de poésie nationale et les études linguistiques ont déjà été couronnés de succès.

Une question générale non moins importante recommandée aux sociétés savantes, ce sont les biographies nationales : connaître le sol, circonscrire les limites relatives de ses habitants aux différentes époques de l'histoire, connaître ces habitants dans leur ensemble politique et étudier, pour en transmettre le souvenir à la postérité, ce que chacun d'eux a fait d'extraordinaire pour la patrie, pour la société en général, voilà quelle doit être la tâche des historiographes.

Le mérite individuel à consigner dans les annales des peuples ne doit pas se borner aux résultats extraordinaires obtenus dans le domaine des sciences. Il y aurait intérêt à entreprendre dans chaque pays un travail qui consisterait à écrire la vie des hommes de bien du

Digitized by Google

pays, des hommes qui ont été utiles et dont le nom s'est conservé dans la mémoire des populations. Cette question a fortement occupé les savants de France. Dans la séance du 25 mars 1856 des congrès scientifiques, ils ont reconnu qu'en publiant des ouvrages de cette espèce, on ferait voir que dans tous les temps les hommes qui ont uni le talent à la persévérance et à l'esprit de conduite sont arrivés à occuper un rang honorable dans la société. On ferait voir que les distinctions, la reconnaissance des peuples viennent chercher le mérite partout où il se trouve, aussi bien dans l'ombre de la province que sur un théâtre plus brillant. Sous ce rapport aussi notre société a compris sa tâche. Dans nos publications nous faisons une assez large part aux notices biographiques; mais le cercle de ces publications est trop étroit pour ne pas rendre nécessaire et bien désirable l'ouvrage spécial qu'un de nos zélés confrères, M. le docteur Neyen se propose de publier.

La plupart des monuments qui rappellent le nom de nos grands hommes se rattachent à la bibliographie ou à la statistique monumentale. Ces deux points sont également importants et dignes d'une commune sollicitude.

Dans la séance du 28 mars 1856 des congrès de l'institut des provinces, on a proposé un projet qui me semble combiner les intérêts des deux questions. On a fait un appel à tous les amis de l'art, à tous les hommes de bonne volonté pour préparer les éléments d'un inventaire universel des monuments de l'art, des sciences et des lettres.

Chacun des élus pourrait facilement dénombrer et décrire les œuvres d'art de sa ville, de sa paroisse, et des environs; un recueil de ces dénombrements simples et précis comme des catalogues raisonnés serait le livre d'art le plus nouveau, le plus utile et le plus important.

Pour remplir notre tâche à cet égard, nous avons complété autant que possible les inventaires de nos collections que nous espérons pouvoir publier un jour; mais les catalogues des musées publics ne suffisent pas; ils ne disent rien des objets d'art dispersés dans les églises. Nous remplissons une importante lacune par la statistique de nos églises pour laquelle nous avons trouvé jusqu'à présent de nombreux et zélés collaborateurs. Ces catalogues ne disent rien des monuments publics et des collections privées. Il ne faut pas se borner aux monuments d'architecture; la mention de ces monuments servira comme de cadre à la nomenclature des ouvrages précieux plus fragiles et plus mobiles dont les autres arts auront décoré ces monuments.

Nous pourrions ajouter les inventaires des collections privées; je pense que nous n'aurions pas à regretter les démarches que nous pourrions faire à cet effet auprès des propriétaires de ces collections. Il en est de même des inventaires bibliographiques. Des catalogues systématiques bien faits, tout en constatant les richesses littéraires du pays, facilitent considérablement les travaux de l'intelligence dans toute l'étendue de son domaine. Nous avons continué l'inventaire de notre bibliothèque spéciale et celui de la bibliothèque de l'Athénée dont la nôtre n'est qu'une annexe, et j'espère que bientôt les ressources mises à notre disposition nous permettront de faire un supplément au catalogue de ces bibliothèques réunies, publié en 1833. Je rappelle ici à vos souvenirs, Messieurs, une proposition faite dans le courant de l'année par M. le docteur Neyen, tendante à composer un catalogue des ouvrages manuscrits et imprimés com-

Digitized by Google

posant les bibliothèques privées des membres de la société. Ce travail nous a paru fort utile, nous n'avons reculé que devant les difficultés d'exécution.

Quant à l'urgence de pourvoir à la conservation des anciens monuments de tout genre, elle est généralement reconnue. On fait tout, sauf quelques malheureuses exceptions, pour les soustraire aux injures du temps et aux atteintes de la malveillance.

Comme néanmoins les moyens qui sont employés ne sont pas toujours assez efficaces et assez sûrs, il ne faut pas cesser de prévoir une destruction, même les effets d'un impardonnable vandalisme, et conserver au moins la représentation de ces monuments. Partout aussi on s'occupe activement de nouveaux procédés de gravure, d'impressions, et des services qu'ils peuvent rendre pour la multiplication des figures. Tissiérographie, hélioplastie, impressions photographiques, galvanoplastie, sont partout à l'ordre du jour. Ces sciences n'ont pas encore dit leur dernier mot; là où elles ne peuvent suffire, le dessin doit reprendre ses droits. Les heureux résultats galvanoplastiques etc. obtenus par M. Liez, notre habile lithographe, nous permettent de compter avec succès sur sa coopération, et les nombreux dessins de nature différente qui nous ont été offerts, témoignent et du talent de nos artistes et de leur bonne volonté à nous seconder.

Avant de rentrer dans le cercle plus étroit de nos études, examinons quelle peut et doit être l'influence des études archéologiques sur l'industrie et les arts dans notre pays.

Les expositions universelles de Londres, de Paris, de Munich ont démontré que les formes du moyen-âge sont aujourd'hui adoptées pour un grand nombre de meubles et pour l'ornementation en général. Dans les bâtiments publics, aussi bien que dans les constructions privées entreprises de nos jours, on prouve de plus en plus que sous ce rapport nous n'inventons pas, mais que nous ne faisons qu'imiter. Pour que ces imitations soient artistiques et de véritables copies du moyen-âge, il faut, sans être exclusif, ramener l'art à ses époques classiques, le faire revivre dans toute sa pureté, quel que soit le style auquel on donne la préférence; il faut surtout éviter les formes bizarres dont souvent nous sommes inondés et qui ne sont pas en rapport avec nos ressources, nos mœurs, nos besoins, avec lesquels elles forment si souvent de déplorables contrastes.

L'archéologie doit donc fournir aux jeunes artistes, dans les recueils qu'elle leur offre, l'occasion d'étudier les originaux qu'ils sont appelés à copier en tout ou en partie. Quelle haute importance n'ont sous ce rapport les bulletins de l'archéologie monumentale et les annales archéologiques, publiés sous la direction de Messieurs de Caumont et Didron.

L'archéologie doit s'estimer heureuse de contribuer à éviter des imitations maladroites qui sont, comme le dit M. Raymond-Bordeaux [1]), le carnaval de l'art.

Nous voyons augmenter de jour en jour le nombre des constructions nouvelles qui surgissent autour de nous. Ici s'élève un nouveau temple dans le style græco-bizantin, là l'ameublement d'une de nos églises est renouvelé dans le style purement gothique; un de nos plus beaux monuments d'architecture militaire du moyen-âge, l'ancien domaine de nos augustes dynastes

1) Annuaire du congrès scientifique de France.

Digitized by Google

embellira sous peu une de nos contrées les plus romanesques. Nous avons l'espoir de voir rendre au culte l'église abbatiale d'Echternach, le plus beau monument de l'espèce non seulement dans notre pays, mais encore dans les pays limitrophes.

Puissent les artistes chargés de l'exécution mériter sous tous les rapports le suffrage des appréciateurs de leur œuvre! Sans me permettre un jugement sur ce qui a été fait jusqu'à présent, je remarque avec un sensible plaisir que dans son application aux arts, l'archéologie est entrée chez nous dans une voie de progrès incontestable, que le goût de la science se propage de plus en plus, mais nous devons éviter que les destinées de ce progrès ne soient pas menacées par le caprice de la mode et par des obstacles que nous devons prévoir et combattre avant leur naissance.

Un moyen d'une efficacité incontestable de former nos artistes et de les faire parvenir au plus haut degré de perfection, dont ils sont susceptibles, c'est sans contredit la participation aux concours qui sont institués dans tous les pays pour les constructions extraordinaires qui y sont faites. De cette manière ils sont mis à même d'essayer leurs forces, et la noble émulation qui les anime, mûrit en eux le talent que des études bien dirigées ont développé. Vous vous rappelez sans doute, avec un sentiment de satisfaction, la part qu'un de nos honorables confrères, M. Arendt, a prise au concours de Lille et le succès brillant qu'il y a obtenu. Ce concours a dépassé toutes les espérances. L'importance et la valeur des travaux, leur nombre qui dépasse le chiffre de quarante, font de ce concours une affaire capitale et sans précédent dans les annales des arts.

Si j'ai cru devoir vous détailler les questions d'un intérêt général dont notre société s'est activement occupée, je reviens avec plaisir vous exposer le résultat des efforts particuliers qui ont été faits pour hâter le succès de notre entreprise, dont le but essentiel est de recueillir, d'étudier les faits et les découvertes qui aident à augmenter la masse de nos connaissances sur les différentes localités de la patrie.

Les conditions de prospérité dont nous avons eu à nous féliciter jusqu'à présent, nous ont maintenus pendant l'année écoulée au rang distingué que nous occupons parmi les sociétés historiques. Les témoignages flatteurs de sympathie et de haute protection qui nous ont été donnés de toute part en sont la preuve. Vingt-un nouveaux membres ont daigné accepter le titre que nous avons eu l'honneur de leur offrir; sept sociétés savantes sont venues spontanément grossir le nombre de nos alliées.

Le Gouvernement grand-ducal n'a cessé de faciliter par tous les moyens qui étaient en son pouvoir, les recherches auxquelles nous nous livrons. Le subside ordinaire de 1500 francs, un crédit spécial de 250 francs qui nous a été accordé pour des fouilles extraordinaires et pour payer les frais du troisième rapport sur les fouilles opérées dans le camp de Dalheim; la précieuse collection de médailles consulaires acquise par le Gouvernement grand-ducal pour notre musée, sont autant de titres à notre profonde gratitude et me rappellent ces paroles bien senties, prononcées par M. le préfet de la Marne, lorsqu'il présida en 1856 la 22e session du congrès tenu à Châlons : *la science,* dit-il, *et l'administration sont sœurs.* Monsieur le préfet n'au-

Digitized by Google

rait pu mieux exprimer toute l'intimité des rapports de bienveillance dont le Gouvernement grand-ducal nous a honorés.

Le puissant patronage de l'autorité spirituelle du pays nous est assuré. Monsieur le provicaire apostolique nous a réitéré, avec une extrême bienveillance, l'expression de sa sympathie et la promesse de son haut concours. Plusieurs de ses honorables administrés nous ont honorés de leur zélée coopération.

Les détails que j'ai l'honneur de vous soumettre parlent assez haut et proclament sans commentaire le succès prodigieux qu'ont obtenu les diverses collections de notre musée.

J'ai l'honneur de signaler à votre attention quelques circonstances heureuses et extraordinaires qui ont le plus contribué à enrichir nos collections et celles du pays.

1. 690 médailles consulaires romaines de types différents, représentant 160 familles, recueillies pendant au delà de 30 ans par M. de la Fontaine, le savant interprète de notre numismatique nationale, sont venues prendre place sur nos cartons. C'est une des plus belles collections qui existent, tant sous le rapport de la belle conservation que sous celui de la valeur historique de ces précieux documents.

Vous savez apprécier l'influence que ces médailles ont sur l'histoire en général, et en particulier sur l'histoire romaine. Nous devons considérer ces restes précieux de l'antiquité comme les preuves les moins équivoques du degré de confiance que nous devons aux plus anciens historiens de Rome. Les récits d'un Tite-Live, d'un Dio-Cassius ne trouveraient peut-être pas le suffrage unanime des lecteurs, si ces monuments durables n'étaient pour ainsi dire leurs garants.

Si toutes ces pièces n'ont pas été trouvées dans le pays de Luxembourg, il est probable cependant que, à quelqu'exception près, toutes celles qui y ont été trouvées, sont représentées dans cette précieuse collection.

Les moyens favorables d'échange que nous a facilités M. Schlickeysen de Berlin, notre honorable confrère, qui a déjà acquis bien des titres à notre reconnaissance, nous ont permis d'acquérir une série de 80 belles médailles historiques en bronze, représentant la suite des rois d'Angleterre et celle des ducs de Lorraine. Cette dernière série a surtout une grande importance pour nous.

2. Comme les pièces nombreuses et intéressantes autant que variées, qui forment l'objet du legs de feu mad. Scheffer, dont j'ai eu l'honneur de vous entretenir déjà l'année dernière, ne nous ont été remises jusqu'à présent qu'à titre de dépôt, je ne les mentionne ici qu'en passant, en me réservant pour l'année prochaine le plaisir de vous en donner tous les détails.

Nous devons à cet acte de généreux patriotisme : 52 tableaux, un musée renfermant des antiquités celtiques et romaines, des souvenirs du moyen-âge et des temps modernes, quelques objets d'art et surtout plusieurs souvenirs d'une époque rapprochée de celle dans laquelle nous vivons. Parmi les nombreuses monnaies, d'une valeur intrinsèque assez considérable, nous remarquons une belle suite de monnaies d'or et d'argent des souverains de France depuis Louis XIII jusqu'à nos jours.

En jetant un coup-d'œil attentif sur cette précieuse collection, nous voyons bientôt que la

Digitized by Google

raison qui a présidé à sa formation n'a pas été un but purement scientifique, ni l'idée exclusive de l'utile qui souvent de nos jours a, à un haut degré, la prépondérance sur toutes les autres. C'est ce sentiment de piété qui nous rend cher tout ce qui n'est plus, qui par le souvenir que nous en conservons, nous en facilite la privation.

Nous savons apprécier ce sentiment, aussi conserverons-nous avec un religieux respect, dans une armoire à ce exclusivement destinée et avec les sentiments de profonde reconnaissance, les objets précieux que nous a légués cette respectable bienfaitrice.

3. Permettez-moi de vous rappeler un autre acte de généreux patriotisme, dont la ville de Luxembourg a eu à se féliciter dans le courant de cette année; je veux parler du legs fait à la ville de Luxembourg par feu M. J.-P. Pescatore, décédé à Paris au mois de décembre 1855.

Après avoir disposé en faveur de sa ville natale d'une somme de 500,000 francs, destinée à la fondation d'un établissement de bienfaisance qu'il y aura lieu de créer, quand le capital aura atteint le chiffre d'un million de francs, il dit dans son testament olographe daté de Paris du 5 octobre 1855 :

«Je donne encore à la ville de Luxembourg les tableaux, dessins, statues, bibliothèques et objets d'art, qui se trouveront dans mes propriétés de la Celle et de Paris, au jour de mon décès, sans en rien excepter ni réserver; mais ladite ville ne pourra en exiger la remise que lorsque ces immeubles sortiront des mains de mes légataires; elle ne pourra les vendre, aliéner ou échanger sous aucun prétexte; il seront convenablement placés, de préférence dans l'établissement à créer, à l'aide du legs ci-dessus, et cette fondation ainsi que ladite collection porteront mon nom.»

Tout récemment déjà la ville de Luxembourg est entrée en possession d'une partie de cette importante collection.

Bien que l'objet de cette donation ne nous touche qu'indirectement, nous nous empressons de réunir l'expression de notre gratitude à la reconnaissance de la ville et du pays, et d'accueillir par des applaudissements unanimes un acte de généreux patriotisme, statué par un de nos compatriotes distingués, un honorable confrère, dont nous avons à regretter la perte prématurée.

Peu de mois avant sa mort, M. J.-P. Pescatore a bien voulu accepter le titre de membre honoraire de notre société, titre que vous lui avez décerné à l'unanimité des suffrages.

Jetons maintenant un coup-d'œil rapide, mais bienfaisant, sur les moyens ordinaires, de nature différente, auxquels nous devons en grande partie l'accroissement de nos collections et le succès de notre œuvre.

Les fouilles qui ont été faites à différents points du Grand-Duché ont été un des plus productifs de ces moyens.

Si cependant les résultats obtenus sous ce rapport ont été moins considérables que les années précédentes, c'est qu'à Dalheim, qui a été notre plus riche mine archéologique, les fouilles instituées par le Gouvernement grand-ducal ont été temporairement interrompues. Les fonds alloués au budget pour l'exercice 1856 ont été employés à la construction du monument

Digitized by Google

commémoratif, qui doit transmettre à la postérité la mémoire d'un peuple qui nous a laissé de si précieux souvenirs.

Les monuments de l'époque gallo-romaine que nous avons enregistrés dans nos annales proviennent des fouilles faites aux localités déjà mentionnées, dont quelques-unes dénotent des emplacements romains considérables.

A côté du Kièm, qui conduit de Luxembourg à l'ancienne Andethanna, Monsieur Boch-Buschmann a découvert, dans une de ses propriétés, des vestiges non équivoques d'établissements romains. Il nous a fait don de plusieurs monnaies en argent et en bronze, d'une tête antique en bronze, d'un beau travail, provenant de ce lieu. L'honorable confrère se propose de continuer ses recherches et de veiller surtout à la conservation des derniers débris de cette importante voie romaine.

J'espère que vous lirez, dans nos mélanges du volume de nos publications qui est sous presse, un intéressant rapport de M. Blaise sur un tumulus ouvert sous sa direction à Niederwampach.

Des cimetières gallo-romains découverts sur les bans de Waldbillig, Heffingen et Steinfort font l'objet de la notice, pleine d'intérêt que M. le prof. Engling a composée pour le XIIe vol. de nos publications.

Les objets recueillis en ces 3 localités sont venus grossir nos trésors, grâce à la généreuse et bienveillante coopération de Messieurs Reisch, curé à Heffingen, Jules Collart de Dommeldange et Léon de la Fontaine, avocat à Luxembourg, qui tous les trois ont acquis des droits à notre vive reconnaissance. — Suivant le rapport de M. Léon de la Fontaine, M. Jules Collart se propose d'exploiter, dans un but scientifique, la localité intéressante dans laquelle il a fait accidentellement sa découverte. Nous espérons qu'il voudra donner suite à ce patriotique projet.

Un rapport de Monsieur Fischer, junior, pharmacien à Luxembourg, sur ses explorations dans le pays, nous fournit plusieurs intéressantes observations sur les établissements romains et celtiques dans nos contrées, et les voies de communication qui sillonnaient le pays.

Les fouilles faites à Altwies sous la direction de Messieurs Holweck, instituteur à Dalheim, et Schneider, employé des douanes à Altwies, ont confirmé nos conjectures sur un cimetière important gallo-franc à proximité de l'ancien camp de Dalheim.

Une trouvaille numismatique faite accidentellement à Echternach a mis au jour un important trésor de monnaies du 14e et du 15e siècle. La plupart appartiennent aux évêchés de Trèves et de Cologne. Quelques-unes sont rares, même inédites. Par le bienveillant intermédiaire de M. le prof. Hardt, qui se trouvait sur les lieux au moment de la découverte, nous sommes parvenus à faire l'acquisition de 90 pièces de cet important trésor. La *Revue numismatique* belge a accueilli avec bienveillance une notice que je lui ai adressée sur cette découverte.

Une partie de nos collections qui a surtout eu un accroissement très-sensible et important, c'est notre collection d'archives. Dans mon rapport de l'année dernière, j'ai eu l'honneur de vous entretenir d'un important dépôt que M. le Gouverneur de la Fontaine se proposait de faire dans notre musée. Ce dépôt a été fait en partie. Les pièces qui nous ont été remises,

Digitized by Google

analysées et soigneusement classées par M. de la Fontaine, comprennent des documents précieux sur un grand nombre de localités et d'institutions civiles et religieuses du pays de Luxembourg et des pays limitrophes. Plusieurs de ces documents proviennent de l'ancienne abbaye de St-Maximin près de Trèves, et ont été donnés par M. Lortz, propriétaire à Ehnen, successeur de M. Heynen, ancien doyen de la Chambre des députés du Grand-Duché.[1]) Ces archives divisées en deux sections, comprennent 1° archives ecclésiastiques du 12e au 18e siècle :

a) Renseignements sur 9 abbayes et couvents étrangers au Luxembourg; *b*) sur 12 abbayes et convents de l'ancien Luxembourg; *c*) 9 subdivisions intitulées *bénéfices et chapelles; d*) 26 intitulés, variétés ecclésiastiques administratives et hagiographiques.

2° Archives civiles et communales : renseignements sur 212 localités du Luxembourg, la plupart du 16e au 18e siècle.

Notre bibliothèque spéciale a eu un accroissement de 221 ouvrages, faisant ensemble 260 vol. et brochures. Parmi 362 volumes qui ont été donnés à la bibliothèque de l'Athénée, dont la nôtre n'est qu'une annexe, il y a grand nombre d'ouvrages d'histoire et d'archéologie, et de ces 362 volumes 245 sont dûs à la générosité connue de notre savant bibliophile et honorable confrère M. le curé Mæysz. Enfin je me permets d'attirer particulièrement votre attention sur une collection de 90 volumes donnés par notre honorable confrère M. Diegerick, prof. à Bruges, dont la générosité à notre égard a été déjà constatée dans quelques-unes de nos publications; sur un magnifique incunable donné par notre honorable confrère M. Deny de la part de M. Jules Rinck de Nancy, membre honoraire de notre société; sur deux beaux manuscrits du 15e siècle, donnés par Messieurs Schaan, employé supérieur des contributions, et Erlanger, consul de Grèce à Francfort. M. Erlanger, admis récemment dans nos rangs à l'unanimité des suffrages, avait déjà bien mérité de notre société en rapportant de Corinthe 25 vases grecs, de formes variées, ornés la plupart de peintures, dont M. André, commissaire du Gouvernement grand-ducal auprès de la banque internationale, a eu la générosité de faire hommage à la Société.

Puissent tous ces exemples de généreux patriotisme trouver de nombreux imitateurs!

Si des acquisitions, nous passons aux différents travaux par lesquels les membres de notre société et d'autres amis de l'histoire nationale ont manifesté leur bienveillante participation à notre œuvre, nous gagnons la conviction que nous avons dans notre sein un personnel qui cultive la plupart des spécialités des études historiques. Numismatique, héraldique, histoire particulière des localités, statistique des églises, légendes, archéologie etc., voilà les rubriques principales sous lesquelles se laissent classer les divers travaux qui nous ont été remis.

La troisième partie de mon rapport énumère à ce sujet les détails qu'il serait superflu de rappeler ici. Tous ces travaux sont intéressants dans leur spécialité et sont autant de titres à notre vive reconnaissance. Enfin nous avons recueilli en réponse à notre circulaire du 6 février 1856 un grand nombre de questions susceptibles d'être mises au concours. Toutes ces questions sont importantes et leur solution jetterait un vive lumière sur l'une ou l'autre partie de l'histoire du pays. Nous serons bientôt à même de vous soumettre les propositions de la commission que vous avez nommée pour fixer un choix.

Digitized by Google

Messieurs,

Si de tout côté nous voyons nos efforts si efficacement soutenus par une bienveillante coopération, il y a certes de quoi exciter notre plus vive reconnaissance; aussi j'ai l'honneur de vous proposer de voter des remercîments à toutes les personnes bienveillantes qui ont contribué à nos succès; mais il n'y a rien qui doive nous étonner; le sentiment auquel nous devons ce concours, ce sentiment qui nous intéresse aux débris du passé, existe plus ou moins dans toutes les âmes, il n'a besoin que d'être éveillé; aussi espérons nous, par une constante persévérance, intéresser de plus en plus le public appréciateur à l'objet de nos travaux, et nous finirons par vaincre cette déplorable indifférence que nous voyons encore trop souvent autour de nous. Cette indifférence serait coupable, si elle gagnait nos rangs; mais loin de nous une appréhension qui troublerait la satisfaction que nous devons éprouver en ce jour, en jouissant de l'aspect de notre belle récolte.

Mais, Messieurs, le ciel n'est pas toujours serein, il n'existe pas ici bas de satisfaction complète et absolue; si dans l'espace de temps que nous venons de passer en revue, nous avons continué à progresser et à nous maintenir sous tous les rapports à la hauteur scientifique, à laquelle nous ne cessons d'aspirer, nous avons fait cependant des pertes que j'ai le regret de vous signaler dans notre nécrologe. L'impitoyable mort a de nouveau décimé nos rangs, en enlevant de notre sein quelques membres, qui nous ont secondé de leurs efforts et qui étaient encore à même de contribuer avec nous au succès de notre entreprise. Leur mémoire nous restera chère, puissent-ils jouir du bonheur des justes !

PREMIÈRE PARTIE.

ACCROISSEMENT DES COLLECTIONS PENDANT 1856.

I. Collection numismatique.

Médailles consulaires romaines.

Comme les accroissements de la collection numismatique sont trop considérables pour être insérés, dans tous leurs détails, dans mon rapport, je ne donnerai cette année que le catalogue des médailles consulaires romaines, acquises par le Gouvernement g.-d. pour notre musée.

ABVRIA. — 1. GEM X. — Tête casquée de Rome; ℞ M. ABVRI. — Le soleil debout dans un quadrige véloce (arg.).

2. Même avers. — ℞ C. ABVRI ROMA. — Mars armé et portant un trophée dans un quadrige véloce (arg.).

ACCOLEIA. — 3. P. ACCOLEIVS LARISCO. — Tête de femme; ℞ trois cariatides unies par un lien de verdure (arg.).

ACILIA. — 4. M. ACILIVS M. P. — Tête casquée de Rome dans un double cercle de perles; ℞ Hercule dans un quadrige lent. — Roma à l'exergue (arg.).

Digitized by Google

5. SALVTIS. — Tête laurée de Hygiée ou SALVS. ℞ M. ACILIVS III VIR VALETV. — Le serpent d'Esculape roulé autour d'un bâton (arg.).

6. Tête de Janus bifrons. ℞ MAN. ACILI Q. dans une couronne de laurier (m. b.).

AELIA. — 7. Tête casquée de Rome. ℞ F. PAETV ROMA. — Les dioscures à cheval (arg.).

8. BALA. — Tête diadémée de femme. ℞ C. ALLI.—Diane lucifère dans un char emporté par deux cerfs (arg.).

9. Q. ÆLIVS LAMIA III VIR AAAFF. — Dans le champ S. C. ℞ OB CIVIS SERVATOS, dans une couronne de chêne (g. b.).

10. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ BAL.— Proue de vaisseau (g. b.).

11. Q ÆLIVS LAMIA III VIR AAAFF. — Dans le champ S. C. ℞ AVGVSTVS TRIBVNIC POTEST, dans une couronne de chêne (m.b.).

12. SILIVS ANNIVS LAMIA. — Instruments de sacrifice. ℞ III VIR A.A.A.F.F.— Dans le champ S. C. (p. b.)

13. SILIVS ANNIVS LAMIA.—Corne d'abondance entre S. C. ℞ III VIR A.A.A.F.F. — Enclume monétaire (p. b.).

ÆMILIA.—14. M.SCAVR AED CVR...REX ARETAS.—Aretas, roi d'Arabie, agenouillé à côté d'un chameau, sollicite la paix. ℞ HIPSAE AED. CVR. C. HIPSAE PREIVI CAPT. -- Jupiter dans un quadrige véloce (arg.).

15. Tête diadémée de femme. — ROMA. ℞ M AEMILI.—Statue équestre sur un pont (arg.).

16. Même tête. ℞ LEPIDVS.—Cavalier chargé d'une dépouille ennemie (arg.).

17. PAVLVS LEPIDVS CONCORDIA.—Tête voilée de la concorde. ℞ TER. PAVLVS deux figures debout, dont l'une met la main à la construction d'un trophée, deux autres dans un éloignement (arg.).

18. CÆSAR IMP. P. C. M.—Tête laurée de Jules César. ℞. L. AEMILIVS BVCA. — Vénus victorieuse debout (arg.).

AFRANIA.—19. Tête casquée de Rome. ℞ S. AFRA ROMA.—Victoire dans un bige(arg.).

20. Tête bouclée entre des signes inconnus. ℞ Cavalier armé d'un javelot. — Caractères ibériens (coin barbare). arg.

21. As.—Tête de Janus-bifrons. ℞ S. AFRA. — Proue de vaisseau. Roma (g. b.).

22. Tête d'Hercule couverte de la peau du lion. ℞ S. AFRA ROMA. — Proue de vaisseau (m. b.).

ALBIA.—23. CARIN. — Eléphant. ℞ instruments de monnoyage (p. b.).

ANNIA.—24. C. ANNIVS PRO. COS. EX S. C. — Tête diadémée de femme. ℞ L FABI L. F. HISPA. Q. — Victoire dans un quadrige lent (arg.).

25. Même tête qu'au n° précédent. C. ANNIVS T. F. T. N. PRO COS EX S. C.— Balance. ℞ Victoire dans un quadrige. LFABI L. F. HI.. (arg.).

26. ANNIVS LAMIA SILIUS.—Corne d'abondance entre S. C. ℞ III VIR A.A.A.F.F. — Enclume monétaire (p. b.).

ANTESTIA.—27. C. AESTI.—Tête casquée de Rome. ℞ les dioscures à cheval, un chien les accompagne (arg.).

28. CRAG.—Même tête. ℞ I AES ROMA. — Jupiter foudroyant dans un quadrige véloce (arg.).

29. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ AESTI — Proue de vaisseau, chien courant (g. b.).

30. Tête casquée de Rome. ℞ L. AESTI. — Proue de vaisseau (m. b.).

Digitized by Google

ANTONIA. — 31. Médaillon. M. ANTONIVS IMP COS. DESIG ITER ET TERT dans une couronne de feuillage et de fleurs, lituus. ℞ III VIR R. P. C.—Buste diadémé de femme placé au-dessus d'un ciste entre deux serpents qui se dressent appuyés sur leurs queues (arg.).

32. Médaillon. M. ANTONIVS IMP. COS DESIG ITER. ET TERT.—Têtes accolées de Marc Antoine et d'Octave ou de Cléopâtre. ℞ III VIR R. P. C. — Statue de Bacchus élevée sur le ciste entre deux serpents se dressant de chaque côté (arg.).

33. M. ANTON.... III VIR R. P. C. AVG. — Tête nue de Marc Antoine. ℞ CÆSAR IMP PONT. III VIR R. P. C. — Tête nue d'Octave (arg.).

34. S. C. — Tête laurée de Jupiter. ℞ Q. Anto BAB. S. C. — Victoire dans un quadrige (arg.) Méd. crénelée. — 9 variétés.

35. ANT. AVG. (augur) III VIR R. P. C. — Galère. ℞ Leg. II ou III, ou IV, ou V, ou VI, ou VII, ou VIII.—Aigle légionnaire entre deux enseignes militaires. 7 var. (arg.)

36. ANTONIVS AVGVR III VIR R. P. C. — Galère. ℞ Leg. VI autour ANTONINVS et VERVS REST (arg.).

37. Même avers. ℞ LEG X, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI ou XVII.—7 variétés (arg.).

38. Même avers. ℞ LEG XIX, XX, ou XXV. — 3 variétés (arg.).

39. Même av. ℞ CHORTIS SPECVLATORVM (arg.).

40. M. ANTON C. CÆSAR. — Deux mains jointes tenant un caducée ailé. ℞ CÆSAR III VIR.—Tête laurée (arg.).

41. Même avers. ℞ AVG III VIR R. P. — Tête voilée mais diadémée (arg.).

42. M. ANTONI IMP. — Tête nue de Marc Antoine. ℞ III VIR R. P. C. — Tête du soleil dans un temple (arg.).

43. ANTONI ARMENIA DEVICTA. ℞ CLEOPA REGINA REGVM FILIORVM REGVM. — Tête de Cléopâtre (arg.).

44. III VIR R. P. C. — Tête laurée de la Victoire. ℞ ANTONI Lion (arg.).

45. M. ANTONIVS AVG IMP III COS TERT III VIR R. P. C. — Tête nue de Marc Antoine et Victoire debout tenant couronne et palme (arg.).

APPVLEIA. — 46. As. — Tête de Janus-bifrons. ℞ A...— Proue de vaisseau (g. b.).

APPRONIA. — 47. S. C. GALLVS APPRONIVS A.A.A.F.F. ℞ SISENNA MESSALA III VIR. — Enclume monétaire (p. b.).

48. S. C. GALLVS SESENNA A.A.A.F.F. ℞ APPRONIVS MESSALA III VIR. — Même enclume (p. b.).

49. S. C. APPRONIVS GALLVS A.A.A.F.F. ℞ MESSALA SESENNA. III VIR. — Meme enclume (p. b.).

AQVILLIA. — 50. Tête du soleil portant une couronne radiée. ℞ MAN. AQVIL.— Diane dans un biige véloce; dans le champ un croissant et 4 étoiles (arg.),

51. III VIR VIRTVS.—Tête casquée. ℞ MAN. AQVIL. MAN. F. MAN. à l'exergue: SICI. L. — Soldat couvert de son bouclier relève une femme défaillante (arg.).

ASINIA. — 52. C. ASINIVS C. F. GALLVS III VIR A.A.A.F.F. dans le champ S. C. ℞ OB CIVIS SERVATOS dans une couronne de laurier (g. b.).

53. CÆSAR AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST — Tête nue d'Auguste. ℞ dans le champ S. C. — C. ASINIVS GALLVS III VIR A.A.A.F.F. (m. b.)

54. AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST dans une couronne de chêne. ℞ dans le champ

Digitized by Google

S. C. C. ASINIVS GALLVS III VIR A.A. A.F.F. (m. b.).

ATILIA. — 55. SARN. — Tête casquée de Rome. ℞ M. ATILI ROMA.—Les dioscures à cheval (arg.).

56. Tête casquée de Rome. ℞ SAR.—Victoire conduisant un bige (arg.).

57. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ SAR (Saranus). — Proue de vaisseau (g. b.).

58. AS. Même avers. ℞ M. ATILI. — Proue de vaisseau. Exergue : ROMA (g. b.).

AVRELIA — 59. COTA. — Tête casquée de Rome. ℞ Hercule traîné dans un char par deux centaures. M. AVREL. ROMA (arg.).

60. M. AVRELI ROMA étoile. — Tête casquée de Pallas. ℞ SCAVRI L LIC CN DOM. — Mars nu dans un bige marchant à l'attaque, la lance haute (arg.).

61. Tête laurée de Vulcain, tenailles; ℞ L COT. — Aigle, les ailes éployées sur un foudre (arg.).

AXIA. — 62. NASO. — Tête juvénile portant un casque empanaché. ℞ L AXIVS L. F. — Figure dans un char traîné par deux cerfs, à côté deux chieus (arg.).

63. Tête de Janus bifrons. ℞ NASO dans une couronne de laurier (m. b.).

64. Tête de Jupiter. ℞ NASO dans une couronne (p. b.).

BÆBIA. — 65. TAMPIL. — Tête de Pallas. ℞ ROMA M. BÆBI Q. F. — Mars dans un quadrige portant des armes et un rameau. (arg.).

66. Même tête. ℞ TAMP en monogramme; à l'exergue : ROMA, les dioscures en course (arg.).

67. BÆBIVS POLLIO II VIR QVIN.—Victoire passant. ℞ AQVINVS MELA II VIR QVIN.— Deux enseignes militaires (m. b.).

BETILIENA. — 68. S. C. BETILIENVS BASSVS. ℞ III VIR A.A.A.F.F. — Enclume monétaire (p. b.).

69. TAVRVS REGVLVS PVLCHER.—Corne d'abondance S. C. ℞ III VIR A.A.A.F.F. — Enclume monétaire (p. b.).

CÆCILIA. — 70. ROMA. — Tête casquée de Rome. ℞ M. METELLVS Q. F. — Bouclier macédonien orné d'une tête d'éléphant (arg.).

71. Même tête. Q. METEL. ℞ ROMA. — Jupiter dans un quadrige lent; il est armé de la foudre (arg.).

72. Q. METELLVS.—Tête laurée de Bacchus, les cheveux pendants en tresse. ℞ SCIPIO IMP. — Eléphant (arg)

73. ROMA. — Tête diadémée de femme. ℞ Q. METELLV. — Eléphant, dans une couronne de laurier (arg.).

74. Tête diadémée de Vénus. Cigogne. ℞ Q. CM. P. I. — Eléphant (arg.).

75. Tête casquée de Rome. ℞ figure dans un bige véloce, au-dessous une tête d'éléphant (arg.).

76. Tête laurée d'Apollon. ℞ C. MAL. — Fig. tenant de la droite une haste, couronnée par une victoire debout, derrière elle Rome est assise sur des boucliers (arg.).

77. Q. METEL SCIPIO IMP. — Tête coiffée d'une dépouille d'éléphant, épi de blé et charrue. ℞ EPPIVS LEG F. C. — Hercule nu appuyé sur la massue (arg.).

78. Semis. — Tête de Jupiter. ℞ M. METELLIVS. — Proue de vaisseau, au-dessus un globe. — Roma (m. b.).

69. Quadrans. — Même tête. ℞ Q. METE. — Proue de vaisseau; à l'exergue: ROMA (p. b.).

CÆCINA. — 80. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ A. CAE. — Proue de vaisseau. — Roma (m. b.).

CÆSIA. — 81. Buste d'un jeune homme lau-

Digitized by Google

çant un javelot. ℞ deux figures demi-nues assises tenant chacune une haste. — CAESI; dans le champ petit buste de Vulcain et tenailles (arg.).

CALIDIA. — 82. ROMA. — Tête casquée de Rome. ℞ M CALID Q. MTE C. N. F. (en monogramme). — Victoire dans un bige véloce (arg.).

CALPVRNIA. — 83. Statue entre une couronne et un vase. ℞ M. PISO M. F. FRVGI dans une couronne de laurier (arg.).

84. Q. PISO CEPIO. — Tête virile barbue et laurée (Neptune?), trident. ℞ AD FRV EMV EX S. C. — Deux figures assises entre des épis de blé. 2 variétés (arg.).

85. Tête laurée d'Apollon. ℞ L PISO FRVGI — Victoire semi-nue debout portant une longue palme. 2 variétés, module quinaire (arg.).

86. Même tête. ℞ C. PISO L F FRVGI. — Cavalier nu sur un cheval bridé mais non sellé courant pleine carrière (arg.).

87. L PISO FRVGI. ℞ idem. le cavalier est porteur d'une longue palme. 34 variétés (arg.).

88. Avers et revers idem (p. b.).

89. PISO C N F III VIR A A.A.F.F. S. C. — Dans le champ S. C. ℞ OB CIVIS SERVATOS dans une couronne de laurier (g. b.).

90. Même avers. ℞ AVGUSTUS TRIBVNIC. POTEST sur 3 lignes dans une couronne de laurier (m. b.).

91 CAESAR AVGVSTUS TRIBVNIC. POTEST. — Tête nue d'Auguste. ℞ PISO CN F III VIR A.A.A.F.F. — Dans le champ S. C. (m. b.).

CANIDIA. — 92. CRAS. — Proue de vaisseau. ℞ crocodile (m. b).

CANINIA. — 93. AVGVSTVS. — Tête nue d'Auguste. ℞ CANINIVS GALLVS III VIR. — Parthe à genoux restituant une enseigne romaine (arg.).

CARISIA. — 94. ROMA. — Tête casquée de Rome. ℞ T. CARISI. — Globe avec corne d'abondance, gouvernail et hache, le tout dans une couronne de laurier (arg.).

95. MONETA. — Tête de femme. ℞ T. CARISIVS. — Instruments de monnayage (arg.).

96. Tête de femme, sans légende. ℞ T. CARISIVS III VIR. — Sphynx accroupi (arg.)

97. Buste ailé de la victoire. ℞ T. CARISI. — Victoire dans un quadrige véloce portant de la droite une couronne (arg.).

98. Même avers. ℞ Victoire dans un bige véloce (arg.).

99. IMP. CAESAR AVGVST. — Tête nue d'Auguste. ℞ P. CARISIVS LEG PRO PR, masque, poignard (arg.).

100. CAESAR AVGUSTUS IMP. ℞ P CARISIVS LEG. — Victoire érigeant un trophée. Module de quinaire (arg.).

101. Buste ailé de la victoire. ℞ T. CARISI. — Figure dans un quadrige véloce (arg.).

102. Tête casquée de Rome. ℞ Jupiter foudroyant dans un quadrige véloce. — M. CARISI; à l'exergue: Roma (arg.).

103. CAESAR AVG. TRIBVN. POTES. ℞ dans le champ P. CARISIVS LEG AVGVSTI (m. b.).

CASSIA. — 104. Tête voilée de femme. Q. CASSIUS. ℞ Temple rond avec une statue de la victoire au faîte; dans l'intérieur une chaise curule, à gauche une urne, à droite une tablette avec les lettres AC. (arg.).

105. Q. CASSIUS LIBERT. — Tête diadémée de femme. ℞ Comme au N° qui précède (arg.).

106. Tête voilée de femme à gauche. ℞ LONGIN. III V.. fig. en toge tenant une tablette sur laquelle on voit la lettre V. 2 variétés (arg.).

107. Tête juvénile, derrière un sceptre. ℞ Q.

Digitized by Google

CASSIUS, aigle posé sur un foudre entre le lituus et le præfericulum (arg.).

108. Tête de Bacchus avec une coiffure de femme. ℞ CASSI Q. F. — Tête de bacchante couronnée de pampre (arg.).

109. CAECINA. — Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ L. CASSI. — Deux bœufs attachés par un joug (arg.).

110. C. CASSI IMP. LEIBERTAS. — Tête voilée de la liberté. ℞ LENTVLVS SPINT. Lituus et præfericulum (arg.).

111. Tête casquée de Rome, un vase derrière. ℞ C. CASSI; à l'exergue: ROMA. — Femme debout dans un quadrige véloce tenant la haste transversale et le bonnet de la liberté. (arg.).

112. C. CASSI IMP. — Tête laurée de femme. ℞ M. SERVILIVS LEG. acrostilium (arg.).

113. As.—C. CASSIVS C. F. CELER IIIVIR A.A.A.F.F. — Dans le champ S. C. ℞ dans une couronne de chêne OB CIVIS SERVATOS (g. b.).

114. As.—Tête de Janus bifrons. ℞ C. CASSI L. SALIN. — Proue de vaisseau (g. b.).

115. CAESAR AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST. — Tête nue d'Auguste. ℞ Cassius CELER III VIR A.A.A.F.F. (m. b.).

116. AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST. dans une couronne. ℞ C. Cassius Celer III VIR A.A.A.F.F. — Dans le champ S. C. (m. b.).

CIPIA. — 117. Tête casquée de Rome. M. CIPI M. F. ℞ Victoire dans un bige; à l'exergue: ROMA, au-dessous une charrue (arg.).

118. As.—Tête de Janus bifrons. ℞ CASSIA(?). — Proue de navire (g. b.).

CLAVDIA. — 119. Tête casquée de Rome entre le modius et une étoile. ℞ MAR. — Victoire dans un bige véloce. — ROMA à l'exergue (arg.).

120. S. C. Buste diadémé de Diane, arc et carquois. ℞ TI CLAVD TI. F. A. N. — Victoire dans un bige véloce portant couronne et palme (arg.) 8 variétés.

121. C. CLODIVS. — Tête de femme ornée de fleurs, une fleur derrière. ℞ VESTALIS. — Vestale assise tenant dans la dr. le simpulum (arg.).

122. Tête radiée du soleil. ℞ P. CLODIVS M. F. croissant et cinq étoiles (arg.).

123. Tête de femme couronnée de lauriers, lyre derrière. ℞ P. CLODIVS M. P. — Diane lucifère portant 2 flambeaux (arg.).

124. Tête casquée de Rome. ℞ T. M. AP. CL. Q. — Victoire dans un bige (arg.).

125. Même pièce en petit bronze.

126. Tête de Pallas. ℞ C. PVLCHER. — Victoire dans un bige de droite (arg.).

CLOVIA ou SAXVLA. — 127. As.— Tête de Janus. ℞ SAX. — Proue de vaisseau. — ROMA (g. b.).

128. Quadrans. — Tête laurée de Jupiter. ℞ SAX.— Proue de vaisseau. — ROMA (m. b).

129. CAESAR DIC. TER. — Buste ailé de la victoire. ℞ CLOVI PRAEF. — Minerve passant portant lance, à ses pieds un serpent (m. b.)

CLOVLIA. — 130. Tête casquée de Rome, une couronne derrière. ℞ T. CLOVLI. — Victoire dans un bige, au-dessous des chevaux qui se cabrent, un épi de blé (arg.).

131. Tête laurée de Jupiter. ℞ T. CLOVLI. —Victoire couronnant un trophée. 2 variétés, module quinaire (arg.).

COELIA. — 132. C. COEL CALDVS COS. Tête virile chauve et imberbe. ℞ C. CALDVS A. X écrit en ligne perpendiculaire; L CALDVS VII—VIR EPV en 2 lignes : à l'exergue: COEPVS III — VIR. — Deux

Digitized by Google

trophées bornant un lectisternium, prêtre qui prépare celui-ci (arg.).

123. C. COELVS CALDVS. COS.— Tête virile imberbe. ℞ CALDVS III VIR. — Tête radiée du soleil, deux boucliers dont l'un macédonien (arg.).

124. Tête casquée de Rome. ℞ CALD. — Victoire dans un bige véloce courant à gauche. (arg.).

125. Même tête. ℞ C. COEL CALD. — Même revers (arg.).

CONSIDIA. — 126. C. CONSIDI (NONIANI). — Tête laurée de Vénus. ℞ ERVC. — Petit temple construit au sommet d'une montagne ceinte à sa base d'un mur avec porte d'entrée. (arg.).

127. Même tête. ℞ C. CONSIDI PAETI. — Chaise curule (arg.).

128. Même tête. ℞ C. CONSIDIVS PAETVS. — Chaise curule (arg.).

129. PAETI. — Tête de femme. ℞ C. CONSIDI. — Victoire dans un quadrige véloce portant palme et couronne (arg.).

COPONIA. — 130. Q. SICINIVS III VIR. — Tête diadémée d'Apollon, ℞ C. COPONIVS PR S. C. — Dépouille du lion couvrant la massue d'Hercule à côté d'un arc (arg.).

CORDIA. — 131. RVFVS III VIR. — Les têtes accolées des dioscures. ℞ MAN CORDIVS. — Vénus tenant haste et balance, Cupidon s'attache à son col (arg.).

132. RVFVS S. C. — Tête de Vénus. ℞ M. CORDIVS. — Cupidon sur un dauphin qu'il gouverne avec une bride (arg.).

CORNELIA. — 133. C. N. BLASIO CN. F. —Tête casquée de guerrier. ℞ Jupiter debout entre Junon et Minerve. — ROMA (arg.).

134. Buste de Mars casqué. ℞ CN. LENTVL. — Victoire dans un bige. 2 variétés (arg.)

135. Tête de Jupiter. ℞ (CN. LENT). — Victoire couronnant un trophée, mod. de quinaire (arg.).

136. G. P. R. — Buste viril barbu et diadème sceptré. ℞ CN. LEN. Q EX S. C. — Globe entre sceptre et couronne (arg.).

137. LENT. MAR. COS. — Jupiter tenant la foudre de la droite, sur sa gauche un aigle. ℞ Triquêtre avec la tête de Méduse et 3 épis de blé (arg.).

138. SVLLA COS. — Tête nue imberbe. ℞ RVFVS (COS) Q POM RVFI. — Tête imberbe nue à droite (arg.).

139. C. CASSI IMP LEIBERTAS. — Tête voilée de la liberté. ℞ LENTVLVS SPINT, præfericulum et lituus (arg.).

140. BRVTVS. — Hache, vase et couteau. ℞ LENTVLVS SPINT.— Revers du n° précédent (arg.).

141. Tête barbue et diadémée, profil à g. ℞ L SCIP. ASIAC. — Jupiter foudroyant dans un quadrige. — 6 variétés (arg.).

142. Tête casquée de Rome. ℞ P. SVLLA. — Victoire dans un bige véloce (arg.).

143. Tête casquée de Rome. L. MANLI PRO Q. ℞ Fig. dans un quadrige portant un caducée, une victoire vole vers elle pour la couronner. — L SVLA (IMP COS.)—arg.

144. SVLLA COS Q POMPEI RVF. — Chaise curule entre une couronne et le lituus. ℞ Q POMPEI Q. F. RVFVS. — Autre chaise curule (arg.).

145. FAVSTVS. — Tête de Diane, un croissant sur la tête. ℞ FELIX. —Silla assis sur une estrade entre 2 fig. (arg.)

146. FELIX. — Tête héroïque diadémée. ℞ FAVSTVS.—Diane dans un bige, au-dessus un croissant et deux étoiles (arg.).

147. S. C. —Tête de Vénus, sceptre. ℞ (FAVST)

Digitized by Google

trois trophées militaires entre le lituus et le præfericulum (arg.).

148. S. C. FAVST en monogramme. — Tête imberbe d'Hercule couverte de la peau du lion. ℞ Globe entre quatre couronnes (arg.).

149. As.—Tête de Janus bifrons. ℞ BLASIO.— Une Victoire tenant de la dr. un marteau, occupée à ériger un trophée (g. b.).

150. As.—Tête de Janus. ℞ P. SVLA ROMA et proue de vaisseau (g. b.).

151. Même tête. ℞ CN. LENT ROMA. — Proue de vaisseau (m. b.).

152. MESSALA GALLVS III VIR.—Enclume monétaire. ℞ dans le champ S. C. SISERNA AFRONIVS A.A.A.F.F. (p. b.)

COSSVTIA. — 153. SABVLA. — Tête ailée de Méduse. ℞ (L COSSVTI) C. F. — Bellerophon monté sur Pégase faisant vibrer une haste (arg.).

CREPERIA. — 154. Buste de femme présentant le dos sur lequel ses cheveux retombent. ℞ Q CREPER ROCVS MF. —Méd. dentelée (arg.).

CREPVSIA. — 155. L. CENSORIN. — Tête voilée de femme. ℞ L. LIMETA P. CREPVSI. — Homme conduisant un bige véloce (arg.).

156. Tête juvénile (Apollon?). ℞ P. CREPVSI. — Cavalier au galop brandissant un javelot de la droite. — 9 variétés (arg.).

CVPIENNIA. — 157. Tête casquée de Rome, derrière corne d'abondance. ℞ L CVP. — Les dioscures à cheval. Au bas : ROMA. (arg.)

CVRIATIA. — 158. TRIGE. — Tête casquée de Rome. ℞ C. CVR ROMA. —Femme dans un quadrige véloce, une autre fig. la couronne (arg.).

159. Semis.—Tête laurée de Jupiter, derrière S. ℞ C. CVRI. — Proue. — 2 variétés (m. b.).

CVRTIA. — 160. Q CVRT. — Tête casquée de Rome. ℞ N SIA. — Jupiter foudroyant dans un quadrige. Roma. — 2 variétés (arg.).

DIDIA.—161. Tête casquée de Rome, ROMA en monogramme. ℞ DEIDI.—Guerrier armé d'un bouclier et d'un fouet qui combat corps à corps avec un esclave armé d'une épée et portant bouclier (arg.).

162. P. FONTEIVS CAPITO III VIR CONCORDIA. — Tête voilée de la concorde. ℞ P. DIDI IMP VII. PVB. — Portique grandiose à plusieurs étages (arg.).

DOMITIA. — 163. Tête casquée de Rome, épi derrière. ℞ CN. DOM. — Victoire dans un bige véloce; au-dessous gladiateur combattant un lion (arg.).

164. Même tête, ROMA. ℞ Jupiter dans un quadrige lent CN Dom (arg.).

165. AHENOBAR. — Tête nue légèrement barbue. ℞ CN DOMITIVS IMP.— Trophée sur une proue de vaisseau (arg.).

166. ANT IMP III VIR R. P. C. — Tête nue de Marc Antoine. ℞ C. N. DOMIT AHÆNOBARBVS IMP. — Étoile sur une proue de vaisseau (arg.).

167. (Quadrans) tête de Jupiter. ℞ CN DOM ROMA. — Proue de vaisseau (p. b.).

168. (Quadrans) même tête et même revers, mais d'un module inférieur au précédent. (p.b.)

DVRMIA. — 169. M. DVRMIVS (III VIR HONORI). — Tête nue d'Octave jeune. ℞ CÆSAR AVGVSTVS SIGNIS RECEPTIS. — Parthe à genoux restituant à Auguste les enseignes romaines (arg.).

DVILLIA.—170. As.—Tête de Janus. ℞ MD. — Proue de vaisseau (g. b.).

EGNATIA. — 171. MAXSVMVS. — Buste ailé de Cupidon. ℞ C. N. N. EGNATIVS CN. F. — Deux figures dans un temple dystile, l'une d'elles tient une haste (arg.).

Digitized by Google

172. Même légende. Tête diadémée de femme. ℞ Deux fig. debout, l'une tenant la haste a le pied g. levé et posé sur une proue. Un Cupidon vole de l'une à l'autre (arg.).

EGNATVLEIA.—173. Tête laurée d'Apollon. — EGNATVLEI. ℞ Victoire traçant des caractères sur un bouclier.—Module de quinuire. — 3 variétés (arg.).

EPPIA.—174. Q METELLVS SCIPIO IMP. — Tête de femme coiffée avec la dépouille d'un éléphant. ℞ EPPIVS LEG F. C. — Hercule s'appuyant sur la massue (arg.).

FABIA. — 175. LABEO ROMA. — Tête casquée de Rome. ℞ Q FABI. — Jupiter foudroyant dans un quadrige véloce (arg.).

176. Q. MAX ROMA. — Tête casquée de Rome. ℞ Corne d'abondance dans une couronne d'épis de blé (arg.).

177. Tête casquée de Rome. ℞ N. FABI PICTOR.—Rome casquée ayant dans la dr. l'apez pontifical, la haste dans la gauche, assise sur un bouclier sur lequel on lit QVIRIN. — A l'exergue : ROMA (arg.).

178. EX A. PV.—Buste de femme voilée portant une couronne tourrelée. ℞ Victoire dans un bige véloce, une cigogne à côté. C. FABI C. F. — Gr. mod. (arg.)

179. C. ANNI T. F. T. N. PRO COS EX S. C. ℞ L FABI L. F. (HISP Q.) — Victoire tenant une longue palme dans un quadrige véloce. — Gr. méd. (arg.)

180. Quadrans. — Tête d'Hercule coiffée de la peau du lion. ℞ Q. MAX. — Proue de vaisseau (p. b.).

FABRINIA. — 181. Tête d'Hercule recouverte de la peau de lion. ℞ M. FABRINI ROMA. — Proue de vaisseau (arg.).

FANNIA. — 182. ROMA. — Tête casquée de Rome. ℞ M. FAN. C. F.—Victoire dans un quadrige véloce (arg.).

FARSVLEIA. — 183. MENSOR. — Buste diadémé de femme S. C. ℞ L. FARSVLEI. — Fig. casquée vêtue d'un paludamentum, présentant la dr. à une fig. debout en toge afin de l'aider à monter dans un bige véloce. — 2 variétés (arg.).

FLAMINEA. — 184. ROMA. — Tête casquée de Rome. ℞ L FLAMINI CILO. — Victoire dans un bige véloce. — 3 var. (arg.)

FLAVIA. — 185. Tête casquée de Rome. ℞ FLAVS ROMA. — Victoire dans un bige véloce (arg.).

FONTEIA. — 186. Tête juvénile bifrons. ℞ C. FONT.—Navire pavoisé avec les rameurs et le timonnier; à l'exergue : ROMA. — 4 variétés (arg.).

187. Têtes accolées des dioscures. ℞ MAN. FONT en monogramme. — Galère avec les rameurs. — 3 var. (arg.)

188. MAN FONTEI.— Tête laurée d'Apollon. ℞ Cupidon sur un bouc; foudre et bonnets des dioscures. — 2 variétés (arg.).

189. P. FONTEIVS P. F. CAPITO III—VIR. — Buste casqué de Mars. ℞ MAN FONT. TR. MIL. — Cavalier venant en aide à un fantassin (arg.).

FVFEA.— 190. KALENI HO. VIRT.—Têtes conjointes de l'honneur et de la vertu. ℞ L'Italie avec corne d'abondance et un caducée, derrière elle présente la droite à Rome casquée et debout, un sceptre dans la gauche, le pied dr. sur un globe. ITA—RO dans le champ; à l'exergue : CORDI (arg.).

FVLVIA. — 191. ROMA. — Tête casquée de Rome. ℞ CNF. OV. M. CA Q. MET. — Victoire dans un bige véloce (arg.).

FVNDANIA. — 192. Tête casquée de Rome. ℞ C. FVNDAN. — Jupiter debout dans un quadrige lent, dans le champ Q. (arg.)

Digitized by Google

193. H. — Tête laurée de Jupiter. ℞ C. FVNDAN. — Victoire couronnant un trophée. — Mod. de quin. (arg.)

FVRIA.—194. Tête casquée de Rome. ℞ PVR. —Victoire dans un bige véloce; à l'exergue : ROMA (arg.).

195. M. FOVRI L. F. Tête de Janus bifrons. ℞ FILI ROMA. — Rome casquée vêtue de la stole couronnant un trophée placé entre 2 militaires (arg.).

196. BROCIII III VIR. — Tête diadémée de Cérès placée entre l'apex et un épi de blé. ℞ L. FVRI CN. F.— Chaise curule entre deux fastes. — 2 variétés, l'une uniface (arg.).

197. ÆD CVR. — Tête tourrelée de femme. Empreinte d'un pied. ℞ Chaise curule sur laquelle on lit : P. FOVRIVS, plus bas à l'exergue : CRASSIPES (arg.).

198. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ FVR. — Proue de vaisseau (g. b.).

GALLIA. — 199. S. C. dans le champ C. GALLVS LVPERCVS III VIR A.A.A.F.F. ℞ OB CIVIS SERVATOS dans une couronne de laurier (g. b.).

200. CÆSAR AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST. — Tête nue d'Auguste. ℞ S. C. GALLIVS etc. comme à l'avers qui précède. — Chaise (m. b).

201. AVGVSTVS TRIBVNIC POTEST. dans une couronne de laurier. ℞ dans le champ S. C.—C. GALLIVS LVPERCVS III VIR A.A.A.F.F. (m. b.)

GELLIA. — 202. Tête casquée de Rome dans une couronne de laurier. ℞ CN. GEL. — Une fig. mil. casquée et couverte de son bouclier retient du bras dr., dans un quadrige véloce, une femme debout à côté de lui; à l'exergue : ROMA (arg.)

HERENNIA. — 203. PIETAS — Tête diadémée de la piété. ℞ M. HERENNI. — Une fig. d'homme sauvant sur ses épaules son vieux père et ses pénates (arg.).

HIRTIA. — 204. C. CÆSAR COS TER. ℞ A HIRTIVS PR. — Instruments de sacrifice (or).

205. HIRTI. — Eléphant. ℞ Instruments pontificaux (p. b.).

HOSIDIA. — 206. GETA III VIR. — Tête de Diane, arc et carquois. ℞ C. HOSIDI C. F. — Sanglier chassé par un chien, percé d'un dard (arg.).

HOSTILIA. — 207. Tête de la peur, les cheveux hérissés. ℞ HOSTILIVS SASERNA. — Guerrier combattant dans un bige (arg.).

208. Même tête. ℞ même légende. Diane d'Ephèse tenant de la dr. un cerf par les cornes (arg.).

209. Tête de Vénus. ℞ HOSTILIVS SASERNA. — Victoire portant un trophée (arg.).

210. Tête de Pallas casquée. ℞ L. H. TVB. en monogramme. (LVCIVS HOSTILIVS TVBVLAS) — (p. b.).

ITIA. — 211. Tête casquée de Rome. ℞ L. ITI; à l'exergue : ROMA. — Les dioscures au galop (arg.).

IVLIA. — 212. Tête casquée de Rome. ℞ L. IVLI. — Les dioscures en course (arg.).

213. Même tête, un épi derrière. ℞ L. IVLI. — Victoire dans un bige (arg).

214. CÆSAR, même tête. ℞ L. IVLI.—Vénus dans un char tiré par deux Cupidons. (arg.)

215. Tête de Vénus. ℞ C. CÆSAR. — Enée emportant sur ses épaules son vieux père et ses pénates (arg.).

216. Tête de Vénus. ℞ CÆSAR. — Trophée militaire (arg.).

217. Tête de Vénus. ℞ CÆSAR. — Trophée et une hache (arg.).

218. Même tête, un Cupidon grimpé sur le dos

Digitized by Google

de sa mère. ℞ CÆSAR. — Trophée militaire avec un captif à sa base (arg.).

219. Même tête, lituus et sceptre, Cupidon sur le sein de sa mère. ℞ CÆSAR. — Trophée avec captif (arg.).

220. CÆSAR. — Eléphant. ℞ Instruments de sacrifice (arg.).

221. Tête juvénile laurée et ailée, les cheveux descendant sur le col, en tresses bouclées, derrière un trident et des signes militaires. ℞ L IVLI BVRSIO. — Victoire dans un quadrige. — 5 variétés (arg.).

222. DICT. ITER COS ITER. — Tête de Cérès coiffée d'épis. ℞ AVGVR PONTIF. MAX. — Instruments de sacrifice (arg.).

223. CÆSAR. DICT PERPETVO. — Tête laurée de César. ℞ L BVCA. — Vénus victorieuse debout (arg.).

224. Même tête et légende. ℞ P. SEPVLLIVS MACER. — Même fig. (arg.)

225. CÆSAR AVGVSTVS. — Tête nue d'Octave. ℞ Comète DIVVS IVLIVS (arg.).

226. Tête nue d'Octave. ℞ IMP. CÆSAR. — Colon conduisant deux bœufs (arg.).

227. Même tête. ℞ IMP. CÆSAR. — Sur la frise d'un arc de triomphe l'empereur dans un quadrige triomphal (arg.).

228. Même tête. ℞ IMP. CÆSAR. — Trophée naval posé sur une proue (arg.).

229. Même tête. ℞ IMP. CÆSAR. — Terme posé sur un foudre (arg.).

230. Victoire debout sur une proue de vaisseau. ℞ IMP. CÆSAR. — L'empereur dans un quadrige (arg.).

231. Tête nue d'Octave. ℞ CÆSAR DIVI F. — La paix debout avec rameau et corne d'abondance (arg.).

IVNIA. — 232. Aigle tenant une couronne dans l'une de ses serres. ℞ Fig. de Brutus entre 2 licteurs; légende en caractères ibériques (or.).

233. Tête casquée de Rome. ℞ C. IVNI C. F. — Les dioscures en course véloce; à l'exergue : ROMA (arg.).

234. Tête casquée de Rome. ℞ M. IVNI. — Les dioscures, course véloce (arg.).

235. Tête barbue de Pan. ℞ D. SILANVS L. F. — Victoire dans un bige. — 8 var. (arg.)

236. Q. CVRT. — Tête casquée de Rome. ℞ M SIA ROMA. — Jupiter dans un quadrige lançant la foudre (arg.).

237. Tête de Janus bifrons. ℞ D. SILANVS L. F. — Proue de vaisseau (m. b.).

238. BRVTVS. — Tête nue de Brutus. ℞ AHALA. — Tête nue de Brutus ahala (arg.).

239. LIBERTAS. — Tête de la liberté. ℞ LVCIVS. — Brutus marchant entre deux licteurs, précédé par un courrier (arg.).

240. LEIBERTAS. — Tête de la liberté. ℞ Ancre, mod. de quin. (arg.)

241. Même tête et même légende. ℞ CÆPIO BRVTVS PRO COS. — Lyre, rameau d'olivier (arg.).

242. Tête casquée de Mars. ℞ ALBINVS BRVTI. — Deux licteurs militaires qui se croisent (arg.).

243. PIETAS. — Tête de la piété. ℞ ALBINVS BRVTI. F. — Deux mains jointes devant un caducée ailé (arg.).

244. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ C. IVNI sur une proue de vaisseau (g. b.).

LICINIA. — 245. M. AVRELI. — Tête casquée de Rome. ℞ L LIC CN. DOMIT. — Mars combattant dans un bige. — Sous les chevaux on lit : S. SCAVRI. — Méd. crénelée (arg.).

246. Buste diadémé d'Apollon menaçant d'un javelot à trois pointes. ℞ LICINIVS L. F. MACER. — Minerve combattant dans un quadrige. — Méd. fourrée (arg.).

Digitized by Google

247. S. C. — Tête laurée de femme. ℞ P. CRASSVS M. F. — Guerrier debout près de son cheval (arg.).

248. NERVA FIDES.—Tête laurée de femme. ℞ A LICINI III VIR. — Cavalier au galop entraînant par les cheveux un homme armé (arg.).

249. OB CIVIS SERVATOS dans une couronne de laurier entre deux branches. ℞ P. LICINIVS STOLO III VIR A.A.A.F.F. (g. b.)

250. CÆSAR AVGUST PONT. MAX TRIBVNIC (POTEST). — Tête nue d'Octave. ℞ S. C. LICINIVS NERVA SILIAN III VIR A.A.A.F.F. (m. b.)

251. AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST dans une couronne de laurier. ℞ P. STOLO III VIR A.A.A.F.F. (m. b.)

252. OB CIVIS SERVATOS dans une couronne de laurier. ℞ S. C. STOLO III VIR A.A.A.F.F. (m. b.)

LIVINEIA. — 253. Tête nue et imberbe de Regulus. ℞ L. LIVINEIVS REGVLVS. — Chaise curule entre six fasces consulaires (arg.).

254. Même tête. ℞ Même légende. Modius entre deux épis de blé (arg.).

255. TAVRVS REGVLVS PVLCHER. — Corne d'abondance entre S. C. ℞ III VIR A.A.A.F.F. — Enclume de monétaire (p.b.).

LOLLIA. — 256. LEIBERTATIS. — Tête de la liberté couverte d'un bandeau. ℞ PALIKANVS. — Pont en bois à plusieurs arches, dessus une table, dessous plusieurs vaisseaux dont se voit la proue (arg.).

LVCILLIA. — 257. Tête casquée de Rome; à gauche PV. ℞ M LVCILI RVF.—Victoire dans un bige véloce (arg.).

LVCRETIA.—258. Tête casquée de Rome X. ℞ CD LVC. — Les dioscures au galop; à l'exergue : ROMA (arg.).

259. Tête radiée du soleil. ℞ L. LVCRETI TRIO croissant et sept étoiles (arg.).

LVRIA. — 260. CÆSAR AVGVST. PONT. MAX TRIBVNIC (POTEST). — Tête nue d'Octave. ℞ S. C. LVRIVS AGRIPPA III VIR A.A.A.F.F. (m. b.).

261. Même tête; profil à gauche. ℞ Idem (m.b.).

LVTATIA. — 262. (CERCO). Tête casquée de Rome. — ROMA. ℞ Q LVTATI. — Navire en mer (arg.).

MÆCILIA. — 263. M. MAECILIVS TVLLVS III VIR A.A.A.F.F. S. C. — Buste d'Auguste de dr. ℞ CAESAR AVGVST PONT. MAX. TRIBVNIC (POTEST). — Dans le champ S. C. (m. b.).

264. Même pièce, buste à l'avers de g. (m.b.).

MÆNIA. — 265. Tête casquée de Rome, derrière X. ℞ P. MAE ANT en monogramme; Victoire portant une couronne dans un quadrige véloce (arg.).

MAIANIA. — 266. X Tête casquée de Rome. ℞ C MAIANI, ROMA. — Victoire dans un bige (arg.).

267. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ MAIAN. — Proue de navire; à l'exergue: ROMA (g.b.)

268. Quadrans. — Tête d'Hercule. ℞ MAIAN. — Proue de navire; à l'exergue: ROMA (p.b.)

MAMILIA. — 269. Tête de Mercure couverte d'un chapeau ailé, caducée derrière. ℞ C. MAMIL LIMETAN. — Ulysse travesti, un bâton à la main, est reconnu par son chien. 3 variétés (arg.).

MANLIA. — 270. Tête casquée de Rome. ℞ T. MAL AP. CLAVD Q NR. — Victoire dans un bige (arg.).

271. L MANLI PRO Q. — Tête casquée de Rome. ℞ L SVLLA IMP. — Le triompha-

Digitized by Google

teur Sylla couronné par une victoire dans un quadrige lent. 2 variétés (arg.).

272. Tête de femme laurée. ℞ L. TORQVAT III VIR. — Trépied, au-dessus Diota entre 2 astres, le tout dans un collier (arg.).

MARCIA. — 273. Tête casquée de Rome, modius derrière. ℞ MARC. ROMA. — Victoire dans un bige, sous le char des épis de blé (arg.).

274. LIBO. — Tête casquée de Rome. ℞ Q MARC. — Les dioscures à cheval; à l'exergue: ROMA (arg.).

275. Même tête. ℞ C. F. L. R. Q. — Victoire dans un quadrige véloce portant le rameau de la paix; sous les chevaux ROMA (arg.).

276. Même tête. ℞ Q. PILIPVS — Cavalier au galop la lance en arrêt (arg.).

277. Tête d'Apollon laurée. ℞ L. CENSOR. — Un satyre debout et nu, la dr. levée vers le ciel, de la gauche il soutient une outre placée sur son épaule, derrière une colonne surmontée d'une statue (arg.).

278. Tête imberbe coiffée d'un casque macédonien, à gauche ROMA en monogramme. ℞ Statue équestre sur la base de laquelle on lit: L PHILIPPVS (arg.).

279. ANCVS. — Tête diadémée du roi Ancus Martius. ℞ Statue équestre sur un pont entre les arches duquel on lit: AQVAM (arg.).

280. Têtes accolées de deux rois. ℞ C. CENSO bige. 2 variétés (arg.).

281. Tête d'Apollon, les cheveux pendants en tresse. ℞ C. CENSORI. — Cheval libre au galop, dans le champ une aile; à l'exergue: XV (arg.).

282. Même tête. ℞ C. CENSORI. — Cheval libre au galop, au-dessus dans le champ un trident (arg.).

283. Même tête. ℞ C. CENS... — Cheval libre au galop, au-dessus dans le champ une étoile, au dessous I.

284. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ Q MARC. — Proue de navire (g. b.).

285. ANCI MARCI NVMI POMPILI. — Têtes accolées des deux rois. ℞ C. CENS. ROMA. Deux proues de navire, l'une pavoisée portant sur un piédestal une statue de la victoire (m. b.).

286. Semis. — Tête de Jupiter. ℞ Q. MARC LIBO. — Proue de navire (m. b.).

287. Quadrans. — Tête d'Hercule. ℞ M. MARCI M. F. — Proue de vaisseau, dessous ROMA, à côté les points ⁝ (p. b.).

MARIA. — 288 CAPIT. — Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ C. MARI C. F. — Colon conduisant deux bœufs. 8 var. dentelées (arg.).

289. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ MA. — Proue de vaisseau; à l'exerg.: ROMA. (g. b.).

MATIA. — 290. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ MAT. — Proue de vaisseau (g. b.).

MEMMIA. — 291. Tête laurée imberbe. ℞ L. MEMMI. — Les dioscures aux pieds de leurs chevaux (arg.).

292. C. MEMMI C. F. QVIRINVS. — Tête laurée de Quirinus. ℞ MEMMIVS AED. CERIALIA PREIMVS FECIT. — Cérès voilée assise tenant d'une main des épis, de l'autre un flambeau, devant elle un serpent (arg.).

293. C. MEMMI C. F. — Tête de Cérès couronnée d'épis. ℞ C. MEMMIVS IMPERATOR. — Trophée élevé sur la tête d'un captif (arg.).

294. Tête laurée et barbue de Saturne, ROMA avec lettres et caractères divers. ℞ L. C. MEMMI CAL. — Venus debout dans un bige, tient des deux mains les rênes des chevaux marchant au pas, à sa gauche un long sceptre,

Digitized by Google

un Cupidon en l'air vient la couronner. 3 variétés (arg.).

295. Quadrans. — Tête d'Hercule recouverte de la peau du lion. ℞ L MEMMI. — Proue de vaisseau (p. b.).

METTIA. — 296. CÆSAR IMP. — Tête laurée de César, derrière apex. ℞ M. METTIVS. — Vénus Nicéphore debout, à ses pieds un globe recouvert d'un bouclier (arg.).

MINVCIA. — 297. Tête casquée de Rome. ℞ C. AVG. — Colonne striée avec statue, à sa base deux fig. dont l'une en toge tient un apex, l'autre placée en face au pied de la colonne tient des épis de blé (arg.).

398. Même tête. ℞ MINVCI C. F. AVGVRINI, au-dessus ROMA. — Même revers (arg.).

399. Tête casquée de Rome. — RVF ℞ Q MINV ROMA. — Les dioscures au galop (arg.).

300. Tête casquée de Rome, profil à gauche. ℞ Q THERM M. F.— Combat d'un Romain et d'un Macédonien pour la délivrance d'un Romain blessé gissant à terre (arg.).

301. Même tête. ℞ ROMA. L. MINVCI. — Jupiter dans un quadrige véloce (arg.).

302. Quadrans. — Tête d'Hercule coiffée de la peau de lion. ℞ Sous le lituus TI AVG ou AVGVRI. — Proue de vaisseau (p. b.).

MVNACIA. — 303. C. CÆS DIC TER. — Buste silé de la victoire. ℞ L PLANC PR VRB præfericulum (or.).

MVSSIDIA. — 304. CONCORDIA. — Tête voilée de la Concorde. ℞ L MVSSIDIVS LONGVS. — Tenue des comices sur une estrade CLOCIN. 3 variétés (arg.).

NÆVIA. — 305. S. C. Tête de Vénus. ℞ C. NAE. BAB. — Victoire dans un trige. 9 variétés de cette méd. crénelée (arg.).

306. CÆSAR AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST. — Tête nue d'Auguste. ℞ S. C. L. SVRDINVS III VIR A.A.A.F.F. (m. b.).

307. S. C. L. SVRDINVS III VIR A.A.A.F.F. ℞ AVGVST TRIBVNIC POTEST dans une couronne de laurier (m. b.).

308. C. NAEVIVS CAPELLA S. C. ℞ III VIR A.A.A.F.F. — Enclume monétaire (p. b.).

NASIDIA. — 309. NEPTVNI. — Tête nue de Neptune devant lui le trident. ℞ Q NASIDIVS — Un navire les voiles dehors, sur le pont une partie de l'équipage (arg.).

NONIA. — 310. SVFENAS. — Tête laurée et barbue. ℞ SEX NONI PR. — Victoire couronnant une fig. assise sur des boucliers (arg.).

311. CÆSAR AVGVST PONT MAX TRIBVNIC. POT. — Tête nue d'Auguste. ℞ SEX NONIVS QVINCTILIAN III VIR A.A.A. F.F. S. C. (m. b.).

NVMITORIA. — 312. Semis. — S. Tête laurée de Jupiter. ℞ C. NVMITORI — Proue de vaisseau S. (m. b.).

OGVLNIA. — 313. Tête laurée d'Apollon. ℞ OGVL GAR VER. — Jupiter dans un quadrige (arg.).

314. As. — Tête laurée et barbue de Janus bifrons. ℞ OGVL VER. — Proue de vaisseau (g. b.).

315. Tête de Janus bifrons. ℞ M. OGVL VER. GAR. — Proue de vaisseau (m. b.).

OPIMIA. — 316. Tête casquée de Rome. ℞ L. OPEIM ROMA. — Victoire dans un bige (arg.).

317. As. — Tête de Janus. ℞ OPEI.. — Proue de vaisseau (g. b.).

OPPIA. — 318. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ C. CASSI L. SALIN. — Proue de vaisseau (g. b.).

319. Tête de Vénus. ℞ Q OPPIVS P. R. — Victoire avec des ailes qui touchent la terre;

Digitized by Google

de la dr. elle tient une palme, de la g. un plat couvert de fruits (m. b.).

PAPIA. — 320. (TRIVMPVS). Tête juvénile lourde, derrière un trophée. ℞ L PAPIVS CELSVS III VIR. — Une louve porte dans sa gueule un tison enflammé; un aigle placé à côté du foyer le souffle à l'aide de ses ailes (arg.).

321. Même tête. ℞ L PAPI. — Griffon courant à dr. 9 variétés (arg.).

PAPIRIA — 322. Tête casquée de Rome X. ℞ M. CARBO. — Jupiter foudroyant dans un quadrige; à l'exergue : ROMA. 2 variétés (arg.).

323. As. — Tête de Janus. ℞ TVRO. — Proue de vaisseau (g b).

324. Semis. — Tête de Jupiter. ℞ TVRO. — Proue de vaisseau (m. b.).

PEDANIA. — 325. COSTA LEG. — Tête laurée de femme. ℞ BRVTVS IMP. — Trophée; doré à la manière des médailles fourrées.

PETILLIA. — 326. CAPITOLINVS. — Tête de Jupiter Capitolin. ℞ PETILLIVS. — Temple hexastyle (arg.).

327. PETILLIVS CAPITOLINVS. — Aigle sur un foudre les ailes éployées. ℞ Même temple avec des colonnes (arg.).

PETRONIA. — 328. FERON TVRPILIANVS III VIR ROMA. — Tête d'une Déesse. ℞ CAESAR AVG. — Parthe à genoux restituant l'enseigne romaine (arg.).

329. CAESAR AVGVSTVS. — Tête nue d'Auguste. ℞ TVRPILIANVS III VIR. — Croissant avec grande étoile au centre (arg.).

PINARIA. — 330. Tête casquée de Rome, derrière X. ℞ NAT ROMA. — Victoire dans un bige (arg.).

331. M ANTO COS (III IMP IIII). — Tête de Jupiter Ammon. ℞ ANTONIO AVG SCARPVS IMP. — Victoire demi-nue tenant une couronne (arg.).

332. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ NAT. — Proue. — ROMA (g. b.).

333. Cheval. — SCARPVS IMP. ℞ Main ouverte.... très-vieux type (m. b).

PLÆTORIA. — 334. CESTIANVS. — Tête tourrelée de Cybèle. ℞ M. PLÆTORIVS ÆD CVR EX S. C. — Chaise curule (arg.).

335. CESTIANVS S. C. — Buste de femme jeune casquée, portant sur les épaules arc et carquois. ℞ M. PLÆTORIVS M. F. AED CVR. — Aigle sur un foudre (arg.).

336. Tête d'Apollon. ℞ M PLÆTORI CEST EX S. C , caducée ailé (arg.).

PLANCIA. — 337. C N. PLANCIVS AED CVR S. C. — Tête de femme. ℞ Chèvre, carquois et arc (arg.).

PLAVTIA. — 338. Tête casquée de Rome. ℞ C. PLVTI-ROMA. — Dioscures à cheval (arg.).

339. A PLAVTIVS AED CVR S. C. — Tête tourrelée de Cybèle. ℞ BACCHIVS IVDÆVS. — Fig. à genoux tenant un chameau par le frein et présentant une branche d'olivier (arg.).

340. P. VPSAE S. C. — Tête d'Amphitrite, un dauphin derrière. ℞ C. VPSAE COS PRIV. CEPIT. — Jupiter fulminant dans un quadrige à g. 2 var. (arg.).

341. P. HYPSAE AED CVR. C. HYPSAE COS. PREIVE CAPTV. ℞ Figure dans un trige. ℞ M. SCAVR AED CVR EX S. C. REX ARETAS. — Le chef arabe à genoux à côté de son chameau sollicite la paix (arg.).

342. L PLAVTIVS. — Masque tragique. ℞ PLANCVS. — Fig. tenant de chaque main deux chevaux par la bride. 2 var. (arg.).

PLOTIA. — 343 C. PLOTIVS RVFVS III VIR A.A.A.F.F. ℞ OB CIVIS SERVATOS dans une couronne de laurier entre 2 branches (g. b.).

Digitized by Google

344. Même avers S. C. ℞ AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST. sur 3 lignes dans une couronne (m. b.).

345. CÆSAR AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST. — Tête nue d'Auguste. ℞ C. PLOTIVS RVFVS III VIR A.A.A.F.F. — Au milieu S. C. (m. b.).

POBLICIA. — 346. C. MALLE C. F. — Tête casquée de Rome. ℞ L LIC CN DOM. — Mars combattant dans un bige véloce, méd. crénelée (arg.).

347. Même tête. ℞ C. MAL. — Homme nu debout sur une proue de navire, tenant haste, le pied droit posé sur la tête d'un animal (arg.).

348. Même tête. ℞ Même légende, dans le champ des lettres sur des tablettes ouvertes (arg.).

349. L METEL. R. ALB. S. F. — Tête laurée d'Apollon. ℞ C. MAL ROMA. — Fig. assise sur des boucliers et tenant la haste, est couronnée par une victoire placée devant elle (arg.).

350. Tête casquée de Rome. ℞ Hercule étranglant le lion de Némée. — C. POBLIC. Q. F. (arg.).

351. M. POBLICI LEG PRO. — Tête de femme casquée. ℞ CN. MAGNVS IMP. — Figure revêtue du parazonium, sortant d'un navire, reçoit une palme d'une femme vêtue d'une longue tunique et portant haste (arg.).

POMPEIA. — 352. Tête casquée de Rome entre un petit vase et X. ℞ SAX PO. FOSTLVS. — Louve allaitant Romulus et Remus, vers la g. le berger Faustulus (arg.).

353. SEX. MAGN. PIVS IMP. SAL. — Tête nue de Sextus Pompée. ℞ PIETAS. — Femme debout tenant rameaux et haste transversale (arg.).

354. MAG. PIVS IMP. ITER. — Tête du grand Pompée entre le præfericulum et le lituus. ℞ PRAEF. CLAS ET ORAE MARIT. — Neptune posant le pied sur une proue de vaisseau. 2 variétés (arg.).

355. MAG PIVS IMP ITER. — Tête diadémée de Neptune, trident derrière. ℞ PRAEF. CLAS ET ORAE MARIT EX S. C. — Trophée naval (arg.).

356. MAGNVS PIVS IMP ITER. — Phare de Messine surmonté de la statue de Neptune. ℞ PRAEF. ORAE MARIT ET CLAS S. C. — Monstre de Scylla (arg.).

357. Q POMPEI Q F. RVFVS COS. — Chaise curule entre une flèche et un rameau d'olivier. ℞ SVLLA COS. Q. POMPEI RVF. — Autre chaise curule entre le lituus et une couronne (arg.).

358. As. — Tête de Janus. ℞ MAG. IMP. — Proue de vaisseau (g. b.).

359. Semis. — Tête de Jupiter. S. ℞ POMP. — Proue de navire (m. b.).

POMPONIA. — 360. L POMPON CN. F. — Tête casquée de Rome. ℞ L. LIC CN DOM. — Mars combattant dans un bige (arg.).

361. RVFVS S. C. — Tête laurée et barbue de Jupiter. ℞ Q POMPONI. — Aigle posant le pied gauche sur un sceptre tenant dans la serre droite une couronne (arg.).

362. L. POMPON. MOLO. — Tête laurée d'Apollon. ℞ NVMA POMPIL. — Numa en costume d'augure debout devant le feu d'un autel tenant le lituus. Un victimaire s'approche de l'autel amenant un chèvre (arg.).

363. Q. POMPONI MVSA. — Tête diadémée d'Apollon, les cheveux pendants en tresses. ℞ HERCVLES MVSARVM. — Hercule Musagète jouant de la lyre (arg.).

364. Tête laurée de femme. ℞ Q POMPONI MVSA. — CLIO appuyée sur une colonne tenant en main un rouleau d'annales (arg.).

Digitized by Google

365. Même tête ℞ Même légende. — Euterpe se repose sur une colonne ayant 2 flûtes dans la dr. (arg.).

366. Même tête. ℞ Même légende. — Melpomène tenant de la dr. une massue, de la g. un masque tragique (arg.).

367. Même tête. ℞ Même légende. — Terpsicore, le pied dr. levé tient de la g. une lyre, de la dr. un bâton pour marquer la mesure (arg.).

368. Même tête. ℞ Même légende. — Thalie, le bras g. appuyé sur une colonne, tient de la dr. un masque comique qu'elle regarde (arg.).

369. Même tête, une étoile derrière. ℞ Même légende. — Uranie désigne avec un bâton les cercles tracés sur une sphère céleste posée sur un trépied devant elle (arg.).

PORCIA. — 370. P. LÆCA. — Tête casquée de Rome. ℞ PROVOCO. — Un homme de haute stature vêtu du paludamentum place sa main sur la tête d'une fig. en toge placée devant lui, derrière lui un licteur avec ses verges (arg.).

371. Tête casquée de Rome, derrière X. ℞ C. CATO ROMA. — Victoire dans un bige (arg.).

372. L. PORCI LIC. — Même tête. ℞ L. LIC. CN. DOM. — Mars combattant dans un bige véloce (arg.).

373. LÆCA. — Même tête. ℞ M. PORCI ROMA. — Femme debout dans un quadrige véloce tenant le bonnet de la liberté, une victoire fend les airs et vient la couronner (arg.).

374. M. CATO PRO PR. ROMA. — Tête de femme. ℞ VICTRIX. — Victoire assise avec une longue palme et une couronne (arg.).

375. M. CATO ROMA. ℞ Même revers et légende. 2 var. (arg.).

376. M. CATO PRO PR. ℞ Idem module de quinaire (arg.).

377. M. CATO. ℞ Tête de Caton l'ancien; module de quinaire (arg.).

POSTVMIA. — 378. Buste de Diane. ℞ A POST A. E S. N ALBIN. — Figure en toge posée sur une élévation près d'un autel allumé, de la droite elle tient au-dessus d'un bœuf une poignée d'épis de blé; — méd. crénelée (arg.).

379. HISPAN. — Tête voilée de femme, les cheveux pendants le long du col. ℞ A. POST. A. F. S. N. ALBIN. — Un homme en toge tend la main vers un aigle, derrière les fasces consulaires (arg.).

380. Tête casquée de Rome. L. POST. ALB. ROMA. ℞ Mars debout dans un quadrige (arg.).

381. Tête de Diane avec arc et carquois. ℞ A. ALBINVS. S. F. — Trois cavaliers armés de lances et couverts de boucliers (arg.).

382. Même tête de Diane. ℞ L. POSTVMI TA. — Chien de chasse lancé (arg.).

383. A. POSTVMVS COS. — Tête du dictateurs Aulus Postumius. ℞ Dans une couronne d'épis ALBINVS BRVTI F. (arg.).

PROCILIA. — 384. S. C. Tête de Jupiter. ℞ L. PROCILI F. — Junon Sospita avec lance et bouclier, devant elle se dresse un serpent (arg.).

385. S. C. Tête de Junon Sospita couverte de la peau de chèvre. ℞ L. PROCILI. F. — Junon Sospita dans un bige véloce, au-dessous des chevaux le serpent; — méd. crénelée (arg.).

PROCVLEIA. — 386. Tête casquée de femme. ℞ PROC. — Proue de vaisseau — quadrans (p. b.).

QVINCTIA. — 387. Tête casquée de Rome

Digitized by Google

entre l'apex et X. ℞ T. Q. ROMA. — Les dioscures au galop (arg.).

388. S. C. T QVINCTIVS CRISPINVS SVLPICIANVS III VIR A.A.A.F.F. ℞ OB CIVIS SERVATOS dans une couronne de laurier. 2 var. (g. b.).

389. Tête de Janus. ℞ T. QVINC. — Proue de vaisseau (m. b.).

390. AVGVSTVS DIVI F. — Tête nue d'Auguste. ℞ Q. C. VAR. RVF. SEX IVL. POL II VIR. 2 variétés (m. b.).

391. T. CRISPINVS SVLPICIANVS III VIR A.A.A.F.F. S. C. ℞ AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST. sur 3 lignes dans une couronne (m. b.).

RENIA. — 392. Tête casquée de Rome. ℞ C. RENI ROMA.— Divinité dans un char traîné par deux boues (arg.).

ROSCIA. — 393. L. ROSCI. Tête de Junon Sospita couverte de la peau de chèvre. ℞ FABATI. — Femme portant dans un pli de sa robe à manger à un serpent qui se dresse. 3 var. (arg.).

RVBELLIA.—394. S. C. RVBELLIVS BLANDVS. ℞ III VIR A.A.A.F.F. — Enclume monétaire (p. b.).

RUBRIA. — 395. DOSSEN. — Tête laurée de Jupiter. ℞ L. RVBRI. — Quadrige emportant une caisse remplie d'objets sacrés, une victoire vole au-dessus (arg.).

396. Même tête. ℞ L. RVBRI. — Victoire portant une longue palme s'avance vers l'autel d'Esculape autour duquel un serpent (arg.).

397. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ L. RVBRI DOSSEN (g. b.).

RVSTIA. — 398. Tête casquée et imberbe de Mars X. ℞ L. RVSTI. — Bélier (arg.).

RVTILIA. — 399. FLAC. — Tête casquée de Rome. ℞ L. RVTILI. — Victoire dans un bige (arg.).

SALVIA. — 400. CÆSAR III VIR R. P. C. — Tête nue d'Octave. ℞ CAINIVS IMP. COS. DES. — Foudre (arg.).

401. CÆSAR AVGVST. PONT. MAX. TRIBVNIC POT. — Même tête. ℞ M. SALVIVS OTHO III VIR A.A.A.F.F. S. C. — 2 var. (m. b.).

SANQVINEA. — 402. AVGVSTVS DIVI F. Tête nue d'Auguste. ℞ M. SANQVI III VIR. — Tête virile, comète au-dessus (arg.).

403. II. SANQVINIVS Q. F. III VIR A.A.A. F.F. S. C. ℞ AVGVSTVS TRIBVNIC. POTEST dans une couronne de chêne (m. b.).

SATRIENA. — 404. Tête jeune et imberbe. ℞ P. SATRIENVS. — Sanglier (arg.).

SAVFEIA. — 405. Tête casquée de Rome. ℞ L. SAVE ROMA. — Victoire dans un bige (arg.).

406. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ SAV.— Proue de navire (g. b.).

407. Tête laurée de Jupiter. ℞ Même revers et même légende (m. b.).

SCRIBONIA. — 408. Tête casquée de Rome, derrière X. ℞ C. SCR.—Les dioscures (arg.).

409. BON EVENT. LIBO. — Tête diadémée de femme. ℞ PVTEAL SCRIBON. — Un marteau pour signe monétaire (arg.).

SEMPRONIA. — 410. PITIO. — Tête casquée de Rome. ℞ L SEMP. — Les dioscures à cheval (arg.).

411. As. — PITIO. — Tête de Janus bifrons. ℞ L SEMP. — Proue de navire. — ROMA. 2 var. (g. b.).

412. TI. SEMPRONIVS GRACCHVS III VIR A.A.A.F.F. S. C. ℞ OB CIVIS SERVATOS (g. b.).

SENTIA. — 413. ARC. PVB. — Tête casquée de Rome. ℞ L SENTI C. F. — Jupiter dans un quadrige portant sceptre et foudre. 2 var. (arg.).

Digitized by Google

414. Tête casquée de Rome. ℞ L. SATVRN. Fig. armée de fouet dans un quadrige. 3 var. (arg.).

SEPVLLIA. — 415. CÆSAR DICT PERPETVO. — Tête laurée et voilée de Jules César. ℞ P. SEPVLLIVS MACER. — Vénus victorieuse (arg.).

SERGIA. — 416. Tête casquée de Rome. — ROMA EX S. C. ℞ M. SERGI SILVS. — Cavalier au galop portant de la g. un glaive et une tête coupée (arg.).

SERVILIA. — 417. Tête casquée de Rome. ℞ M. SERVEILI C. F. — Deux cavaliers combattant à l'épée au pied de leurs chevaux (arg.).

418. Tête laurée de femme, un lituus derrière, X devant. ℞ C. SERVEILI. — Combat entre deux cavaliers (arg.).

419. ROMA. — Tête casquée de Rome, derrière étoile et couronne. ℞ C. SERVILI M. F. — Les dioscures galopant, armés de lances, en sens contraire (arg.).

420. RVLLI. — Tête de Minerve. ℞ P. SERVILI M. F. — Victoire dans un bige portant une longue palme (arg.).

421. FLORAL PRIMVS. — Tête de femme à coiffage orné de perles, lituus derrière. ℞ SERVEIL. — Deux guerriers faisant face l'un à l'autre.

422. AHALA. — Tête nue et barbue de Servilius Ahala. ℞ BRVTVS. — Tête nue et barbue de Lucius Brutus (arg.).

423. CASCA LONGVS. — Tête laurée et barbue de Neptune, au-dessous trident. ℞ BRVTVS IMP. — Victoire marchant sur un sceptre qui se brise sous ses pieds (arg.).

SESTIA. — 424. L. SESTIVS PRO Q. — Tête voilée de femme portant collier de perles. ℞ Q CÆPIO BRVTVS PRO COS. — Trépied entre l'apex et le simpulum (arg.).

SICINIA. — 425. FORT P. R. — Tête de la fortune diadémée. ℞ Q SICINIVS III VIR. — Caducée ailé et palme posés en croix, au-dessus une couronne (arg.).

426. Q SICINIVS III VIR. — Tête juvénile diadémée, au-dessous une étoile. ℞ C. COPONIVS PR. S. C. — Massue recouverte de la peau de lion. Arc (arg.).

SILIA. — 427. ROMA. — Buste casqué de Rome portant lance et bouclier, croissant et étoile. ℞ P. NERVA. — Estrade des comices avec divers personnages (arg.).

428. Tête casquée SIL... ℞ Les dioscures à cheval. — ROMA; — mod. de quinaire (arg.).

429. SILIVS ANNIVS LAMIA. — Deux mains croisées soutiennent un caducée. ℞ S. C. III VIR A.A.A.F.F. (p. b.).

430. Même légende, corne d'abondance. ℞ Même légende. — Enclume monétaire (p. b.).

SOSIA. — 431. IMP. — Tête nue imberbe de Marc Antoine. ℞ C. SOSIVS Q. — Aigle sur un foudre devant ZA. (m. b.)

SPVRILIA. — 432. Tête casquée de Rome. ℞ A SPVRI ROMA. — Diane, un croissant sur le front dans un bige (arg.).

STATIA. — 433. Tête barbue de Neptune, trident. ℞ MARCVS IMP. — Fig. en toge qui relève une femme agenouillée devant un trophée (arg.).

STATILIA. — 434. TAVRVS REGVLVS PVLCHER. — Corne d'abondance entre S. C. ℞ III VIR A.A.A.F.F. autour d'un enclume monétaire (p. b.).

435. Même légende, lituus et simpulum. ℞ S. C. III VIR A.A.A.F.F. (p. b.).

SVLPITIA. — 436. D. P. P. (Dei Penates). — Deux têtes conjointes, profil à g. ℞ C. SVLPICI P. F. — Deux fig. vêtues du paludamentum portant haste, étendant le bras

Digitized by Google

droit vers une truie et ses jeunes couchés entre eux (arg.).

437. S. C. — Tête de femme voilée. ℞ P. GALBA .ED CVR. — Instruments de sacrifice (arg.).

438. SER. SVLP. — Tête juvénile laurée, trophée naval entre deux fig. debout (arg.).

TARQVITEA. — 439. C. ANNIVS T. F. T. N. PRO COS EX S. C. ℞ C. TARQVITI P. F. Q. — Victoire dans un bige portant une longue palme (arg.).

TERENTIA. — 440. Tête casquée de Rome, une victoire la couronne. ℞ C. TER. LVC. — Dioscures à cheval. ROMA (arg.).

441. VARRO PRO COS. — Buste barbu et diadémé de Jupiter. ℞ MAGN. PRO. COS. — Sceptre debout entre un aigle et un dauphin (arg.).

442. As. — Tête de Janus. ℞ C. TER. LVC. — Proue de navire, une victoire apporte une couronne. — 2 var. (g. b.)

THORIA. — 443. I. S. M. R. (Juno Sospita magna Regina). — Tête de Junon Sospite couverte de la peau de chèvre. ℞ L. THORIVS BALBVS. — Taureau furieux. — 8 var. (arg.).

TITIA. — 444. Tête de Bacchante. ℞ Q TITI. — Sur une base supportant Pégase (arg.).

445. Buste de la victoire. ℞ Même revers et légende. — Mod. de quinaire (arg.).

446. Tête de Janus. ℞ Q TITI. — Proue de navire (m. b.).

TITINIA. — 447. Tête casquée de Rome. ℞ C. TITINI ROMA. — Victoire dans un bige (arg.).

TITVRIA. — 448. TA. SABIN. — Tête barbue du roi des Sabins. ℞ L TITVRI. — Enlèvement d'une Sabine par deux Romains (arg.).

449. A. PV. SABIN — Même tête. ℞ L TITVRI. — La vierge Tarpeia couverte de boucliers, soulevée par deux Sabins, au-dessus croissant et étoiles (arg.).

450. SABIN. — Même tête. ℞ T. TITVRI. — Victoire dans un bige (arg.).

451. Tête de Janus. ℞ L TITVRI SABINVS. — Proue de navire. — 2 var. (m. b.)

TREBANIA. — 452. Tête casquée de Rome. ℞ L. TREBANI. — Jupiter foudroyant dans un quadrige véloce (arg.).

TVLLIA. — 453. Tête casquée de Rome, derrière ROMA. ℞ M. TVLLI. — Victoire dans un quadrige, au-dessus une couronne (arg.).

VALERIA. — 454. Tête casquée de Rome. — C. VAL C. FLAC. ROMA. ℞ Victoire dans un bige (arg.).

455. — Buste de la victoire, X devant. ℞ L. VALERI FLACCI. — Mars casqué debout entre un épi et l'apex portant de la dr. un javelot et soutenant de g. un trophée renversé sur ses épaules (arg.).

456. MESSAL F. — Buste casqué de Rome tenant une haste de la g. ℞ PATRE COS. — Chaise curule, au bas diadème et sceptre (arg.).

457. ACISCVLVS. — Tête juvénile diadémée de femme, les cheveux en tresses pendantes. ℞ Europe sur le taureau soulevant des deux mains, son voile gonflé par les vents (arg.).

458. As. — Tête de Janus bifrons. ℞ VAL. — Proue de navire. — ROMA (g. b.).

459. GALLVS MESSALA III VIR. — Enclume monétaire. ℞ SISENNA APPRONIVS A.A.A.F.F. S. C. (p. b.).

VARGVNTEIA. — 460. M. VARG. — Tête casquée de Rome, devant X. ℞ Jupiter dans un quadrige lent portant palme et foudre (arg.).

461. Quadrans. — Tête d'Hercule couverte de la peau du lion. ℞ M. VARG. — Proue de navire (p. b.).

Digitized by Google

VETTIA — 462. SABINVS S. C. — Tête nue et barbue du roi des Sabins (Tatius) TA. ℞ T. VETTIVS IVDEX. — Fig. en toge dans un bige lent marchant à gauche; épi; — monnaie dentelée (arg.).

463. Tête laurée de Jupiter. ℞ P. SAB. N. — Victoire couronnant un trophée (arg.).

VETVRIA. — 464. — Tête de Janus bifrons. ℞ ROMA. — Deux fig. militaires touchant avec des baguettes un porc qu'un homme agenouillé tient de ses deux mains (or).

465. TI. VET. en monogramme. — Buste de Mars légèrement barbu. ℞ Même revers (arg.).

VIBIA. — 466. Tête laurée de Jupiter. ℞ VIB en monogramme. — Victoire couronnant un trophée; — mod. de quinaire (arg.).

467. C. NORBANVS. — Tête diadémée de femme. ℞ Proue de navire attachée à des fasces entre un caducée et un épi. — 2 var. (arg.).

468. Même tête. ℞ Idem sauf le lituus ajouté (arg.).

469. PANSA. — Tête laurée d'Apollon. ℞ C. VIBIVS C. F. — Minerve dans un quadrige véloce portant un trophée. — 3 var. (arg.)

470. PANSA. — Tête de Bacchus ou de Bacchante. ℞ C. VIBIVS C. F. C. N. — Cérès dans un char traîné par deux serpents. — 2 var. (arg.)

471. PANSA. — Masque scénique. ℞ C. VIBIVS C. F C. N IOVIS AXVR. — Jupiter assis tenant patère et haste (arg.).

472. Même avers. ℞ ALBINVS BRVTI F. — Deux mains jointes tenant un caducée ailé. — 2 revers variés (arg.).

473. LIBERTATIS. — Tête laurée de la liberté. ℞ C. PANSA C. F. C. N. — Rome assise sur des boucliers, le pied sur un globe; elle est armée de haste, une victoire la couronne (arg.).

474. Buste de Pallas. ℞ C. VIBIVS VARVS. — Hercule nu tenant d'une main la massue et de l'autre la peau de lion (arg.).

475. Tête imberbe de Bacchus. ℞ C. VIBIVS VARVS. — Panthère s'élevant avec les pieds de devant sur un autel sur lequel est posé un masque et contre lequel est dressé un thyrse (arg.).

476. As. — Tête de Janus. ℞ C. PANSA. — Trois proues de navire rangées en file, bustes en miniature des dioscures CASTOR ET POLLVS (m. b.).

477. C. VARIVS RVF SEX IVL POMP VIBO. — Instruments de sacrifice. ℞ AVGVSTVS DIVI F. — Tête nue d'Auguste (m. b.).

478. C. VIBIO MARSO PR. COS. III II. IVLLIVS IVDEX BV. — Fig. voilée assise tenant haste et patère, dans le champ M M / I V. ℞ TI CÆSAR DIVI AVG F AVGVSTVS. — Tête nue de Tibère (m. b.).

VIPSANIA. — 479. M. AGRIPPA L. F. COS. III. ℞ S. C. — Neptune debout tenant la haste de la dr., dans la g. un dauphin (m. b.).

VOLTEIA. — 480. — Tête laurée de Jupiter. ℞ Temple tetrastyle. M. VOLTEI M. F.

481. Idem. ℞ Sanglier d'Erymanthe. VOLTEI M. F.

482. Tête de Bacchus imberbe. ℞ M. VOLTEI M. F. — Cérès traînée dans un char par deux serpents tenant de chaque main un flambeau (arg.).

483. Buste de femme casquée. ℞ Cibèle dans un char traîné par des lions (arg.).

484. Tête laurée de Jupiter. ℞ L VOL L. F STRAB. — Europe arrivée sur le taureau tenant des deux mains son voile gonflé par le vent, au-dessus une feuille de plante inconnue (arg.).

Digitized by Google

Incertaines.

485. Médaillon. — Tête de Janus. ℞ Roma en lettres incuses, type de Jupiter foudroyant (arg.).

486. Tête de Pallas, derrière X ROMA. ℞ Rome assise sur des boucliers, appuyée sur la haste, à ses pieds Romulus et Remus allaités par la louve, dans le champ deux oiseaux (arg.).

487. VESTA P. R. QVIRITIVS.— Tête voilée de femme, devant une torche. ℞ CAPITOLINVS I. O. MAX. — Jupiter assis dans un temple distyle (arg.).

488. Tête laurée de Jupiter. ℞ Victoire couronnant un trophée. — 2 variétés (arg.); — mod. de quinaire.

489. Tête casquée de Rome. ℞ Les dioscures. — 2 variétés (arg.).

490. Même tête. ℞ Fig. dans un bige traîné par deux cerfs; au-dessous un croissant. ROMA (arg.).

491. Treize sous-divisions de l'As sans nom de famille reconnaissable.

Noms des donateurs des médailles et des monnaies.

Le Gouvernement grand-ducal,	690
Angelsberg (Madame), de Feulen,	1
Messieurs,	
Bill, propriétaire à Greisch,	5
Boch-Buschmann, de Septfontaines,	7
Bruch, fils, maître maçon,	3
Buck, imprimeur-libraire,	7
Deny, Conseiller de Gouvernement,	5
Ensch, receveur à Redange,	5
Ettinger, élève de l'Athénée,	1
Ernst, Michel, élève de l'Athénée,	1
Feyder, garde-général, à Grevenmacher,	25
Fichtel, architecte, à Echternach,	3
Föhr, aubergiste, à Echternach,	2
De la Fontaine, ancien gouverneur,	29
Gausch, aide-bibliothécaire,	27
Gomand, commis à la faïencerie de Septfontaines,	3
Holweck, instituteur, à Dalheim,	3
Houman, conseiller com., à Niedercorn,	1
Klein, J.-B., élève de l'Athénée,	7
Koltz, garde-général, à Mersch,	4
Laplume, curé, à Hostert,	1
Lentz, instituteur, à Filsdorf,	8
Michaëlis, Adolphe, élève de l'Athénée,	1
Michel, professeur, à Echternach,	15
Mongenast, conducteur des travaux publ.,	7
Motte, jurisconsulte, à Sarrelouis,	1
Namur, conservateur des hypothèques,	9
Nicolovius, prof. à l'université de Bonn,	2
Paquet, professeur-censeur à l'Athénée,	8
Pfalz, élève de l'Athénée,	3
Reichling, cabaretier, à Dalheim,	1
Reichling, instituteur, à Lamadelaine,	12
Reif, élève de l'Athénée,	2
Reuter, Henri, élève de l'Athénée,	1
Schaack, professeur,	5
Schmit, curé, à Bourglinster,	8
Schmit, J.-P., de Pulvermühl, élève de l'Athénée,	2
Schou-Nouveau, commis de 1re classe au Gouvernement grand-ducal,	1
Simon, élève de l'Athénée,	1
Wagener, maître de gymnastique,	2
Welter, receveur à Kehlen,	34
Würth-Paquet, Administrateur-général,	47

Digitized by Google

II. Vases, armes, ustensiles, fragments d'architecture.

a) Époque celtique.

1. Un bout de flèche celtique en silex; donné par M. Dutreux, de la part de la Société de sciences naturelles.
2. Fragment d'une hache celtique en serpentine, trouvé au Bisserweg (Pulvermühl) en 1856; don de M. Schmit, J.-P., élève de l'Athénée.
3. Un instrument celtique (couteau?) en silex, trouvé sur les hauteurs de Weimershof; acquis par les soins de M. Fischer, junior, pharmacien.

b) Époque gallo-romaine.

1. Antiques provenant d'un cimetière gallo-romain découvert à Heffingen : une amphore romaine en terre jaune, contenant environ 36 litres; un plat en terre grisâtre; une cruche à une anse (forme des lacrymatoires); une petite urne potiche en terre rouge-grisâtre; le tout acquis pour le musée par les soins de M. Reisch, curé à Heffingen
2. Antiques provenant d'un cimetière gallo-romain découvert à Steinfort, dans les propriétés de M. Jules Collart, de Dommeldange : une amphore en terre jaunâtre, contenant environ 24 litres (les 2/3 de celle de Heffingen); les fragments d'une autre amphore de mêmes dimensions; un plat en terre sigillée (grand module); une cruche jaunâtre à une anse; cinq urnes de formes variées de terre rouge et grisâtre; plusieurs fragments d'urnes et de vases; deux petits fers à cheval; un bracelet de grandes dimensions en bronze; le tout donné par M. Léon de la Fontaine, avocat, de la part de M. Jules Collart, de Dommeldange.
3. Une grande brique plate à rebords et à rainures latérales trouvée à Mersch, au lieu dit: *op der Mies;* donnée par M. Jos. Servais, propriétaire à Mersch.
4. Deux fragments de fibule; un vase en forme de jatte en terre rouge; fragments d'un vase à facettes ondulées; donnés par M. Würth-Paquet de la part de M. Mongenast, conducteur des travaux publics à Diekirch.
5. Une petite agrafe en bronze trouvée sur le ban de Greisch, donnée par M. Bill, de Greisch.
6. Une belle clef romaine en bronze et un fragment de fibule de même métal provenant de Dalheim; donnés par M. Ernst, de Dalheim, élève de l'Athénée.
7. Une petite fibule romaine représentant un lièvre émaillé de rouge et de vert, provenant de Dalheim; don de M. Ed. Simonis, élève de l'Athénée.
8. Une petite plaque d'ornement, en bronze d'un travail grossier, trouvée à Dalheim, acquise aux frais de la Société.
9. Une urne romaine en terre jaunâtre à une anse, trouvée dans le Heidenberg, près de Nagem; don de M. Ensch, receveur à Redange.
10. Fragment d'un vase antique découvert à Altrier; rapporté par M. Michel, professeur à Echternach.

Digitized by Google

11. Une belle tête en bronze, d'origine romaine (Jupiter?), trouvée à côté du Kiêm au Grünenwald, donnée par M. Boch-Buschmann, de Septfontaines.

c) Époque gallo-franque.

Différents objets de l'époque gallo-franque, trouvés à Altwies, acquis pour la Société archéologique par les soins de M. Schneider, employé des douanes à Altwies, savoir : un seramasaxe, un spathium, une frankisque, deux framées, trois couteaux de différentes dimensions, trois boucles de ceinturon, deux pointes de flèches (Angon), des ciseaux, un vase et des fragments de vases, 4 grains de torque, des pierres à feu. Monsieur l'instituteur Holweck de Dalheim a fait rapport sur cette importante découverte.

d) Moyen-âge et temps modernes.

1. Petite statue creuse, en bronze, trouvée dans les propriétés du sieur Henri Orban de Greisch; donnée par M. Bill, de la part de M. Orban.
2. Trente fers de flèche trouvés dans le château de Vianden, donnés par M. le baron de Ziegesar.
3. Une clef antique en fer, donnée par M. Hugnenin, confiseur à Luxembourg.
4. Un antique cadenas en fer, trouvé dans des décombres, donné par M. Aug. Dutreux, de la part de la Société de sciences naturelles.
5. Une clef antique en fer; fragment d'une autre clef en fer; pointe de flèche en fer; trouvés dans les environs de Larochette et donnés par M. Hilger, employé pensionné des douanes à Larochette.
6. Une petite boîte en bois renfermant le cachet très-bien conservé de l'abbaye de Saint-Maximin près de Trèves, donnée par M. Welter, receveur à Kehlen.
7. Fragment d'une partie de sceau en cuivre portant.... LVCENBVRGEN GNALIS OP... trouvé par M. Knaff dans son jardin, sur l'emplacement de l'ancien couvent des Dominicains; donné par M. Deny, Conseiller de Gouvernement, de la part de M. Knaff, commis de 1re classe, au Gouvernement grand-ducal.
8. Un petit reliquaire en argent; donné par M. le docteur Neyen.
9. Fragments d'une ancienne peinture sur verre; une ancienne mesure de grains portant la date de 1752; don de M. Namur, conservateur des hypothèques.
10. Un drapeau en soie offert par les Dames de la ville de Luxembourg à la garde d'honneur luxembourgeoise de S. M. le Roi Grand-Duc, Guillaume II, lors de son arrivée à Luxembourg en 1841; déposé par M. Weyer, secrétaire communal.
11. Feldmütze getragen während der 10tägigen Feldzüge gegen Belgien 1831 von S. M. König Grosszherzog Wilhelm II; don de M. le baron de Ziegesar.

e) Antiquités grecques et chinoises.

1. 25 vases grecs rapportés de Corinthe par M. Erlanger, consul de Grèce, à Francfort; donnés par M. J.-P. André, commissaire du Gouvernement près la banque internationale.
2. Un petit vase chinois, portant une inscription de trois lettres incises qui se répètent sur deux côtés; don de M. Fischer II, pharmacien, à Luxembourg.

Digitized by Google

III. Archives.

1. Archives ecclésiastiques et civiles données par M. de la Fontaine, ancien gouv. du G.-D.

a) *Archives ecclésiastiques; abbayes et couvents étrangers au Luxembourg :* abbaye de Châtillon, 1241 à 1280; abbaye de Hemmerode, 1783; Kylburg (chapitre), 1669 à 1743; abbaye de Mureau, 1757; id. de Stavelot, 1550; de Steinfeld, 1778; de Saint-Martin à Trèves, 1793; collégiale de Saint-Siméon de Trèves, 1785 à 1791; abbaye de Saint-Maximin lez Trèves, 1665 à 1751.

Abbayes et couvents de l'ancien Luxembourg : abbaye de Bardenburg, an VI; de Differdange, 1793; d'Echternach, 1151, 1650 à 1779; chanoines réguliers de Houffalize, 1644 à 1779; abbaye de Saint-Hubert, 1755; Luxembourg, couvent des Capucins, 1794; Luxembourg, couvent de la congrégation de Notre-Dame, 1695 à 1755; Luxembourg, collége des Jésuites, 1761; Luxembourg, abbaye de Munster, 1759; Prieuré de Mariendahl, 1665 à 1786; chapitre de Nassogne, 1794; abbaye d'Orval, 1214 à 1786; Vianden, couvent des Trinitaires, 1256 à 1294, 1310.

Bénéfices et chapelles : chapelle de Bettborn, de Bonlieu, de Recogne, 1729; bénéfice de Cobreville, 1756; chapelle de Rôd sur l'Eisch, 1761; Siebenborn, personnat, 1778; Suxy, prieuré, 1687 à 1790; Tavigny, chapelle castrale, 1780; Thommen, personnat.

Variétés ecclésiastiques, administratives et hagiographiques : bancs privilégiés dans les églises; collation double d'un bénéfice ecclésiastique; concours pour l'obtention de bénéfices ecclésiastiques, décimateurs, leurs obligations; dîmes, perception; doyens; ecclésiastiques étrangers; écoles primaires; fabriques d'église; incorporation des paroisses; investitures des paroisses; mains mortables; pains d'abbaye; portion congrue ou compétence des curés; registres aux baptêmes, mariages et sépultures; résignatoires de bénéfices; responsabilité civile des curés; rétributions extraordinaires et d'espèce diverse exigées de leurs paroissiens par des curés; saisie des revenus d'une cure; séquestration des biens d'une cure, sacristains, témoignages judiciaires des clercs; tombeaux dans les églises; vicaires; visitations pastorales; écrits divers.

b) *Archives civiles et communales concernant les localités suivantes :* Abweiler, 1725 à 1790; Alscheid, 1786; Alsdorf, 1792; Aldingen, 1755; Alzingen, 1589; 1773 à 1785; Ammel ou Amblève; Anwen, 1785; Arlon, 1611 à 1771; Aspelt, 1574, 1795; Asselborn, 1005, 1591, 1605 à 1779; Auw, 1592, 1722 à 1770; Barnich, 1758; Bartringen, 1769; Bastendorf et Tandel, 1792; Beaufort, 1557, 1616, 1777 à 1792; Bech (Echternach) 1789; Beisten, 1775; Belen-hof, 1763; Belvaux ou Beles, 1789; Berbourg (seigneurie) 1511, 1558, 1611, 1771 à 1789; Berdorf (paroisse), 1771; Bereldingen, 1774; Berg lez Colmar, 1764; Berg lez Betzdorf, 1766; Berg lez Remich, 1507 et 1616; Berg lez Sierck, 1791; Berwar, 1786; Besch, 1485, 1654, 1740 à 1791; Bettembourg, 1791; Bettingen (sur Prüm), 1258; Biedbourg, 1783; Biver, 1588; Bofferdingen, 1755; Bolmühl, 1558 à 1791; Bollendorf, 1515,

Digitized by Google

1697, 1710 à 1792; Bondorf (Bigonville), 1676; Born, 1766; Brandenbourg, 1790 à 1806; Bubingen, 1733; Bullingen, 1318, 1751 à 1788; Burscheid, 1791; Butgenbach, 1792; Canach, 1663; Crauthem, 1785; Capellen, 1665; Cessingen, 1781; Clervaux, 1331, 1516 à 1775; Crauthem, 1563; Cronenburg, 1722 à 1789; Cruchten (lez Vianden), 1779; Dahlem, 1786; Dalheim, 1604 à 1755; Dasbourg, 1783; Diekirch, 1775 à 1786; Diefferdingen, 1785; Dippach, 1329 à 1795; Dirnbach lez Wittlich, 1542, 1607 à 1782; Donwen, 1542, 1607 à 1782; Dudeldorf, 1770; Dudelingen, 1660, 1791 à 1794; Echternach, 1541, 1607 à 1705, 1730 à 1788; Eisenbach, 1555; Eu, 1791; Elter (Autel), 1377 à 1380, 1436 à 1477, 1549, 1609 à 1731; Elvingen; Eppeldorf, 1370 à 1380, 1620 à 1686, 1756 à 1785; Esch-sur-l'Alzette, 1763; Esclett, 1724; Ettelbrück, 1791; Everlingen, 1552, 1662, 1758; Everingen, 1755; Falkenstein, 1567, 1634 à 1681, 1705 à 1790; Felz, 1786; Fehlen, 1772; Filsdorf, 1795; Fouche ou Affen, 1698; Fouhren, 1784; Frisingen, 963, 1541, 1616 à 1690, 1744 à 1794; Gransdorf (Biedbourg); Guchlingen, 1766; Glabach (Ober et Nieder), 1365, 1782; Gœblingen et Gœtzingen, 1711; Gostingen, 1626 a 1749; Grevenmacher, 1776; Greverath (Biedbourg), 1751; Guirsch, 1656; Grosbous, 1782; Hagen lez Rodenmacher, 1739; Hagelsdorf, 1607, 1662, 1776; Heiderscheid et Merscheid, 1741 à 1785; Heinerscheid, 1791; Heisdorf, 15.., 1712 à 1790; Hellingen, 1628, 1715 à 1769; Hemstal, 1792; Hachy (Hertzig), 1674, 1781; Halanzy, 1776; Hesperingen, 17..; Heischling, 1789; Hollerich, 1766; Hollenfelz, 1786; Holzem, 1782; Hostert lez Redingen, 1795; Hostert lez Anwen, 1787; Hünsdorf 1484, 1754 à 1792; Hupperdingen, 1769; Irrel, 1780; Itzig, 1785; Junglinster, 1770; Kahler, 1792; Kayll lez Manderscheid, 1780; Kehlen, 1705 à 1790; Kœrich, 1769; Kœrich lez Wincheringen, 1791; Kœrperich, 1785; Küntzig, 1790; Landen, 1600; Lenningen, 1360; Leymühl, 1690; Lieler, 1785; Liessem (Biedbourg), 1795; Linster, 1759 à 1787; Lintgen, 896, 1330, 1484, 1557 à 1578, 1616 à 1669, 1736 à 1784; Lorenzweiler, 1784; Losingen, 1792; Luxembourg, 1613, 1681 à 1702; Malberg (Biedbourg), 1781; Mamer, 960, 1319 à 1342, 1609 à 1792; Manderscheid (Biedbourg), 1771 à 1796; Marcher-Wald, 1784, 1807; Matzen (Biedbourg), 1787; Medernach, 1311, 1620 à 1669, 1730 à 1780; Meisembourg, 1349 à 1775; Mersch, 855, 960, 993, 1259, 1484, 1584, 1627 à 1794; Mertert, 633, 1301, 1538, 1443, 1507 à 1515, 1642 à 1688, 1714 à 1788; Mettendorf (Biedbourg), 1768; Mœstroff; Mondorf, 1775; Monnerich, 997, 1390, 1634, 1775; Mülbach; Mutfort, 996, 1384, 1660 à 1789; Neunig, 1557; Neuerbourg, 1784 à 1792; Neuhäusgen, 1704; Neunkirchen, 1770, 1790; Nittel, 1775; Nœrtzingen, 1792; Nommern, 1792; Nosbaum, 1775; Nospelt, 1342, 1605, 1681 à 1770; Oetringen, 1648; Oisselscheuer, 1784; Olingen, 1354, 1720 à 1785; Olm et Kap, 1762 à 1795; Orenhoven, 1735; Ospern, 1711; Ouren, 1785; Peffingen, 1770; Peppingen, 1776, Pleitringen, 1667, 1731, 1770; Post, 1612; Pratz, 1373 à 1755; Prettingen, 1650; Puttlingen, 1700, 1741; Reckingen lez Mersch, 1661, 1781 à 1792; Recht, 1791; Rehlingen, 1785; Remer-

Digitized by Google

schen, 1580, 1597, 1762 à 1765; Remich, 1688 à 1779; Reinig, 1446, 1630, 1712 à 1785; Reisdorf, 1785; Rittendorf, 1559, 1565 à 1696, 1708 à 1770; Rodenborn, 1771; Ronnenbusch, 1787; Röser, 1721: Rosport, 1767; Ruttgen, 1657; Rumlingen, 1785; Sandweiler; Saint-Vith, 1590; Sanem ou Sassenheim, 1659; Schengen, 1551, 1786; Scherfenhof, 1724; Schleyden, 1748 à 1771; Schœnfels, 1588 à 1757; Schüttringen, 1047, 1217, 1259, 1522 à 1589, 1655 à 1674, 1687 à 1790; Schwebsingen; Siebenborn, 1605, 1782; Sinsfeld, 1759 à 1787; Soleuvre, 1629 à 1774; Stadtbredimes, 1558, 1724 à 1779; Stedenheim ou Stedem, 1728; Stegen, 1778; Steinsel; Stolzenburg; Tawern, 1775; Thionville, 1644 à 1768; Tintingen, 1792; Urhansen, 1709, 1730; Usselkirch, 1702 à 1740; Vianden (ville), 1759 à 1792; Vianden (comté), 1785 à 1797; Wahl, 1710; Waldbillig, 1790; Waldbredimus, 1685, 1742 à 1780; Wampach (Ober), 1650, 1785; Wasserbillig, 1000, 1551, 1719 à 1792; Wasserlisch et Reineck, 1775; Weiler zum Kreuz (Prusse), 1651, 1750 à 1791; Weimerskirch, 1670; Weiswampach, 1752 à 1772; Wiltingen (Luxemb. Prusse), 1772; Wilz, 1699, 1722; Winchringen (Lux. Prusse), 1048, 1558, 1582, 1662; Wintringen; Wochern (Lux. Prusse), 1685, 1724 à 1756; Wormeldingen, 1677, 1755 à 1794.

2. Deux chartes sur parchemin portant les dates de 1426 et 1480, trouvées dans le château de Vianden; déposées par M. le baron de Ziegesar.
3. Quatre parchemins concernant Münschecker, commune de Manternach, portant les dates de 1576, 1605, 1622 et 1626; don de M. Arendt, architecte de district.
4. Acte sur parchemin émanant de François de Lorraine, Marquis de Hattonchastel, seigneur de Brandenbourg, concernant la chapelle de Brandenbourg et portant la date de 1620; don de M. Würth-Paquet.
5. Fundatio duratura perpetuis futuris temporibus instituta a Georgio ab Eyschen, anno 1639; copie faite et donnée par M. Welter, receveur à Kehlen.
6. Acte sur parchemin de 1661, portant relaissement d'une ferme située à Roodt, dans la prévôté d'Arlon; donné par M. Ensch, receveur à Redange.
7. Deux actes sur parchemin relatifs à la justice de Bous, portant l'un la date de 1685, l'autre celle de 1704; don de M. Namur, conservateur des hypothèques à Luxembourg.
8. Prestation de serment de fidélité de quelques échevins et mayeurs de la commune de Kehlen de 1672; copie faite et donnée par M. Welter, receveur à Kehlen.
9. Deux actes de vente de 1739 de la ville de Remich, relatifs à quelques maisons de cette ville, parchemin; don de M. Namur, conservateur des hypothèques.
10. Extrait d'un registre paroissial de Kopstal de l'année 1765; don de M. Welter, receveur à Kehlen.
11. Lettres et pièces diverses concernant l'insurrection des paysans en 1798; données par M. J. Engling, professeur.
12. Lettre originale de la fondation d'un anniversaire dans l'église de Weiswampach; donnée par M. Stephany, médecin à Oberwampach.

Digitized by Google

13. Besoigné concernant les 13 maîtres et 13 métiers de la ville de Luxembourg, in-fol.; donné par M. Namur, professeur.
14. Quatre manuscrits in-fol., donnés par M. Schaan, employé supérieur des contributions :
    a) Comptes des rentes et revenus venants à Monsieur de la Neuforge pour 1756, 1758 et 1765. 3 vol.
    b) Registre des décomptes des chariots des vivres pour le service de S. M. I. C. à l'armée du Bas-Rhin en 1761.
15. Sept ordonnances luxembourgeoises de la fin du 18e et du commencement du 19e siècle; don de M. Hofferling, directeur de messageries.
16. Deux ordonnances données par M. Weis, curé à Schlindermanderscheidt : Ediet des Kaysers über die Unabhängigkeit der geistlichen Orden in den Niederlanden, 28. November 1781; Anordnung des Kaysers vom 29. Mai 1786 um eine neue Eintheilung der Pfarren auf dem platten Lande vorzubereiten.

IV. Bibliographie.

A) OUVRAGES IMPRIMÉS.

a) Introduction aux connaissances humaines.

1. Catalog der Bibliothek der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, in-8°, 1835; don de ladite société.
2. Ueber Guttenberg und das im ersten Druckhaus desselben aufgefundene Fragment seiner Presse, von K. Klein, in-4°, Mainz, 1856; don de l'auteur.
3. Sur Guttenberg et le fragment de sa presse, trad. d'un manuscrit de Ch. Klein, in-8°, Mayence, 1856; don de M. Klein, prof. à Mayence.
4. *Lambinet.* Recherches hist., litt. et critiques sur l'origine de l'imprimerie dans la Belgique, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1799; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
5. *Boetius* de consolatione philosophie duplici cum commentario videlicet sancti Thome et Jodoci Badii Ascensii etc. 1 vol. in-4°, sans pagination ni date, portant sur le frontispice ornementé le monogramme de Régnault de Caen. Incunable précieux parfaitement conservé; donné par M. Jules Rinck, négociant à Nancy.

b) Théologie.

1. *Amherd.* Die Andacht zur Trösterin der Betrübten im Groszherzogthum Luxemburg, 1 vol. in-12, Luxemburg, 1857; don de l'éditeur, M. Brück.
2. *Amherd,* Aloysius. Die Pilgerfahrt zu Maria der Trösterin der Betrübten, 1 vol. in-16, Luxemburg, 1856; don de l'auteur.
3. De eo quod circa divini cultus ministris præscriptum a Gallis declarationem sit justum, dissertatio theologica, 1 broch. in-8°, 1797; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.

Digitized by Google

4. *Glay* (Le). Revue des opera diplomatica de Miraeus, titres reposant aux archives départementales à Lille, in-8°, Bruxelles, 1836; don de l'Académie royale de Belgique.
5. Lytanie zum Bedürfnisz unserer Zeiten, broch. in-8°, 1798, sans lieu d'impression; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.

c) Jurisprudence, sciences politiques.

1. *Blatt* (Oeffentliches) für die allgemeinen im General Gouvernement des Mittelrheins erscheinenden Verordnungen, welche gesetzliche Kraft haben, Jahrgang 1814, 1 vol. in-4°; don de M. Hofferling, dir. de messageries.
2. *Breton* de la Martinière. De l'esprit de conquête et de l'usurpation, 1 vol. in-8°, Paris, 1814; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
3. *Cevallos* (Don Pedro). Exposé des moyens employés par l'empereur Napoléon pour usurper la couronne d'Espagne, 1 vol. in-8°, Paris, 1814; donné par le même.
4. *Chateaubriand*. Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français, 1 vol. in-8°, Paris, 1814; donné par le même.
5. *Chevalier*. Question des travailleurs, broch. in-12, Paris, 1848; don de M. Schaan, employé supérieur des contributions.
6. Congrès de Châtillon, 1 vol. in-8°, Paris, 1825; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
7. Considérations sur la France, 1 vol. in-8°, Paris, 1814; donné par le même.
8. Coup-d'œil sur l'origine des principaux Etats de l'Europe, 1 broch. in-8°, Calais, 1843; donné par le même.
9. *Diegerick*. Notice sur les négociations qui ont eu lieu entre les Etats généraux et le duc d'Anjou, après la tentative de ce prince de surprendre Anvers, 1583, broch. in-8°, Anvers, 1836; don de l'auteur.
10. Discussion du traité conclu le 5 novembre 1842 entre la Belgique et les Pays-Bas, et de la convention faite avec la société générale, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1843; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
11. *Dommartin* (H. du Pasquier de). Les Etats-Unis et le Mexique, l'intérêt Européen dans l'Amérique du Nord, 1 vol. in-4°, Paris, 1852; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
12. *Durdent*. Histoire critique du sénat conservateur, 1 vol. in-8°, Paris, 1813; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
13. Etat de l'Angleterre en 1822, publié par ordre du ministère britannique, 1 vol. in-8°, Paris, 1822; donné par le même.
14. Exposé de la conduite politique du lieutenant-général Carnot depuis le 1er juillet 1814, 1 vol. in-8°, Paris, 1823; donné par le même.
15. Exposé de la situation du Grand-Duché de Luxembourg sous le rapport administratif, industriel et commercial, présenté aux Etats du pays lors des sessions de 1820 — 1830, 1842 — 1846; don de M. Ulveling, directeur des contributions.

Digitized by Google

16. *Ferron* (J.-P.). Études du droit coutumier luxembourgeois, 1re liv. 8°, Luxembourg, 1857; don de M. Namur, professeur.
17. *Haulleville* (Dr Prosper). Histoire des communes lombardes, depuis leur origine jusqu'à la fin du 13e siècle, 1 vol. in-8°, Paris, 1857, tome 1er; don de l'auteur.
18. *Höpfner* (Dr L. J.). Theoretisch praktisches Commentar über die Heineccischen Institutionen, 1 vol. in-4°, Francfurt a./M., 1790; don de M. Ulveling, directeur des contributions.
19. *Jay*. Plaidoyer pour le sieur Bidault, éditeur responsable du Constitutionnel, broch. in-8°, Paris; don de M. Hofferling, dir. de messageries.
20. *Leges* Salicæ illustratæ, illarum natale solum demonstratum, cum glossario salico vocum aquaticarum, 1 vol. in-fol., Antwerpiæ, 1649, avec des notes marginales manuscrites d'Alexandre Wiltheim; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
21. *Mandrillon*. Le spectateur américain ou remarques générales sur l'Amérique septentrionale, 1 vol. in-8°, Amsterdam, 1785; donné par le même.
22. Mémoire sur l'entreprise de l'officialité du consistoire de Trèves et sa palinodie au sujet des églises du diocèse de Metz; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
23. Mémoire adressé au roi sur les exceptions réclamées par l'art. XI de la loi concernant le nouveau système d'impositions, par quelques fayenciers des provinces méridionales du royaume, broch in-4°, 1821; don de M. Edm. de la Fontaine, avocat.
24. Patriotische Beiträge. Eine Monatschrift, erster Jahrgang, 2 Hefte; don de M. Majerus, curé doyen à Mersch.
25. *Pradt* (De). L'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle, 1 vol. in-8°, Paris, 1819; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
26. *Pradt* (De). Du système de la Russie, 1 vol. in-8°, Paris, 1828; donné par le même.
27. *Pradt* (De). De la révolution actuelle de l'Espagne et de ses suites, 1 vol. in-8°, Paris, 1820; donné par le même.
28. Procès de Georges Cadoudal, 1 vol. in-8°, Paris; donné par le même.
29. Recueil de discours sur la question de la réunion de la Belgique à la France, 1 vol. 8°, Paris, 1797; don de M. Schaau, employé supérieur des contributions.
30. Réflexions politiques sur quelques écrits du jour et sur les intérêts de tous les Français, broch. in-8°, Paris, 1814; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
31. *Republikaner* (der aufrichtige) an die Freunde der Wahrheit, oder : Bemerkungen über das Betragen des trierschen General-Vikariats gegen die eidscheuen Geistlichen im ehemaligen Herzogthum Luxemburg, broch. 8°, Aschaffenburg; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
32. Revue politique de l'Europe en 1825, 1 vol. 8°, Bruxelles 1825; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
33. *Richemont* (général baron de). De la situation politique de l'Europe et des intérêts de la France, 1 vol. in-8°, Bruxelles 1829; donné par le même.

Digitized by Google

34. *Souverains* (les) de l'Europe en 1828 et leurs héritiers présomptifs, 1 vol. in-8°, Londres 1828; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
35. Staatkundig en staathuishoudkundig Jaarboekje voor 1849—1852 et 1855, 5 vol. in-8°, Amsterdam; don de M. Wittkamp, d'Amsterdam.
36. *Thouret*. Abrégé des révolutions de l'ancien gouvernement français, 1 vol. in-8°. Paris 1850; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
37. *Waille*. Essai sur l'histoire politique et constitutionnelle de la Belgique, 1 vol. 8°, Bruxelles 1838; donné par le même.
38. *Walmy* (le duc de). La force du droit et du droit de la force ou de la restauration du droit divin dans l'ordre social et du droit national, 1 vol. in-16°, Bruxelles 1850; don de M. Schaan, employé supérieur des contributions.

d) Sciences naturelles.

1. *Saulcy* (E. de). Note à propos de la pourpre, broch. in-8°, Metz, 1855; don de l'auteur.
2. *Saulcy* (E. de). Note sur l'ampullaire œil d'Ammon, br. 8°, Metz, 1851; don de l'auteur.

e) Sciences médicales.

1. *Schmit* (Dr). Les bains de Mondorf, broch. in-8°, Luxembourg, 1856; don de l'auteur.
2. *Schneegans* (Ed.). Kreuznach und seine Umgebungen, mit Beziehung auf seine Heilquellen, 1 vol. in-8°, Koblenz, 1839; don de M. Eischen, curé à Bourscheid.

f) Arts et métiers.

1. Album du viaduc de Chaumont et matériel employé à la construction des travaux, 1 vol.; don de M. Jacoby, conducteur des chemins de fer à Chaumont.
2. *Boudin*, Heinrich. Der Pallast der allg. Austellung, Beschreibung der merkwürdigsten Gegenstände der Austellnug von 1855, 1 broch. in 8°, Paris; don de M. Hofferling, directeur de messageries.
3. Ecoles agricoles de réforme de Ruysselede et de Beernem, 7e rapport sur la situation pendant l'année 1855; donné par M. Eyschen, administrateur-général de la justice.
4. *Fortoul*, H. De l'art en Allemagne, 3 vol. in 8°, Bruxelles, 1743; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
5. *Koltz*, J.-P.-S. Traité sur la multiplication artificielle des poissons, trad. du hollandais, broch. in 8°, Luxembourg, 1857; don de l'auteur.
6. *Mardigny* (P. de). Notice historique sur les voitures publiques de Metz à Paris, broch. in 8°, Metz; don de l'auteur.
7. *Meiers*, G. Fried. Betrachtungen über den ersten Grundsatz aller schönen Künste und Wissenschaften, 1 vol. in-8°, Halle, 1757; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
8. Revue de l'art chrétien, 1re année, 1re livraison, janvier 1857; spécimen envoyé gratis.
9. De Volksvlyt. Tydschrift voor Nyverheid, Landbouw, Handel, etc., uitgegeven door de Vereeniging voor Volksvlyt te Amsterdam, année 1855; don de M. de Witkamp, P. H., d'Amsterdam.

Digitized by Google

g) Philologie, Littérature.

1. Aristotelis aliorumque philosophorum ac medicorum problemata, 1 vol. in-32, Coloniae, 1594; don de M. Bill, propriétaire à Greisch.
2. *Bécart.* Précis d'un cours complet de rhétorique française, 1 vol. 8°, Bruxelles, 1841; don de M. Diegerick, professeur à Bruges.
3. *Charma,* A. Sur l'établissement d'une langue universelle, discours prononcé à la rentrée solennelle des facultés de l'académie de Caen, le 15 novembre 1835, brochure 8°, Paris, 1836; don de l'auteur.
4. *Deffinne.* Marie de Lalan, ou la prise de Tournai, tragédie, 1 vol. in-8°, Tournai, 1825; don de M. Diegerick, professeur à Bruges.
5. *François* (Mad. Fréd.). Album, recueil de pensées morales, 1 vol. 8°, Luxemb., 1847; don de M. Schaan, employé supérieur des contributions.
6. Des Grecs, par un philanthrope, 1 vol. 8°, Ypres, 1822; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
7. Julie ou le couronnement de la vertu, comédie pastorale, brochure 8°, 1804; don de M. Hofferlin, directeur de messageries.
8. *Kittlitz* (J. H. von). Die Fürbitte der Thetis, eine Vorlesung gehalten im Mainzer Kunst- und Literatur-Verein, 1836, mit einem Vorworte von K. Klein, in-8°, 1836; don de M. Klein, prof. à Mayence.
9. *Klein,* Peter. Gedichte aus seinem Nachlasse, 1 vol. 8°, Luxemburg, 1836; acquis aux frais de la Société.
10. Quatrains faits à l'occasion de l'entrée de Guillaume de Nassau, Roi des Pays-Bas, dans la ville de Bruxelles, par M. de Lignian, 1 feuille imprimée; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
11. Vers latins en l'honneur de Michel Schwab de Luxembourg, 1769, 1 feuille imprimée; donnés par le même.
12. Vers latins en l'honneur de J.-B. Quevet, curé à Graide; donnés par le même.

h) Histoire et Sciences auxiliaires.

1. Archéologie, Antiquités.

1. *Abel,* Ch. Promenade archéologique sur le chemin de fer de Thionville, brochure in-8°, Metz, 1836; don de l'auteur.
2. *Bryan Fausselt.* Inventarium sepulcrale an account of some antiquities dug op at Gilton, Kingston, Siebertswold, Barfriston, Beakesbourne, Chartam and Crundale in the county of Kent from a. D. 1757, a. D. 1773. Edited from the original manuscript in de possession of Joseph Mayer, esq. mith. notes and introduction by Charles Roach-Smith, 1 vol. 4°, London, 1856; don de M. Joseph Mayer de Liverpool.
3. Catalogue of the Fejervary Ivories in the Museum of Joseph Mayer, preceded by an essay on antique ivories by Franeis Pulszky; donné par le même.

Digitized by Google

4. *De Caumont.* Le castellum gallo-romain de Larçai près de Tours, 1 brochure 8°, Paris, 1856; don de l'auteur.
5. *De Caumont.* Note sur les murs gallo-romains de Dax, brochure 8°, Paris, 1857; don de l'auteur.
6. *Cochet*, l'abbé. Sépultures gauloises, romaines, franques et normandes, faisant suite à la Normandie souterraine, 1 vol. 8°, Paris, 1857; don de l'auteur.
7. *De Coussemaker.* Histoire de l'harmonie au moyen-âge, 1 volume in-4°, Paris, 1852; don de M. Maeysz, curé émérite à Luxembourg.
8. *Decorde* (l'abbé). La croix ou le dernier jour du Christ, recherches historiques et arch. sur la crucification de Jésus-Christ, 1 vol. 8°, Paris, 1854; don de l'auteur.
9. Encyclopédie. Recueil d'antiquités contenant 1° têtes antiques; 2° costumes des peuples de l'antiquité; 3° figures antiques, par Monget, 3 volumes in-4°, Paris, 1804; don de M. Boch-Buschmann de Septfontaines.
10. *Engling*, Joh. Die vormaligen Tempel und Altäre der Heiden im Luxemburger Lande; don de l'auteur.
11. *H. Fraselle* et *F. Germain.* Etudes et recherches sur la théorie et l'histoire du chant grégorien, 1 vol. 8°, Namur, 1857; don de M. Germain, prof. au seminaire de Bastogne.
12. *Hagemann.* Un cabinet d'amateur, céramique grecque et étrangère, 8°, Liége, 1856; don de l'auteur.
13. *Hefner* (Jos. von). Der Römer Mosaïk-Fuszboden in Westerhofen, mit einer Abbildung, broch. 8°, München, 1857; don de l'auteur.
14. *Hefner* (Jos. von). Römisch-bayerische Denkmäler, 1 vol. in-4°, München, 1846; don de l'auteur.
15. *Nünning*, Hermann, Westfälisch-Münsterländische Heidengräber aus dem Lateinischen von Häsing, Vikar, 1 vol. in-8°, Coesfeld, 1855; don de M. le capitaine de Cohausen.
16. Revue de l'art chrétien, par M. l'abbé Corblet, année 1857; 1re livraison envoyée comme spécimen.
17. *Schmidt*, Ch W. Baudenkmale der römischen Periode und des Mittelalters in Trier und seiner Umgebung; 2e Lieferung enthaltend die Abteikirche von Echternach; don de M. le docteur Müldner.
18. *Sichel*, Dr. Cinq cachets inédits de médecins oculistes romains, broch. 8°, Paris, 1845; don de M. A. Namur, professeur.
19. *Simon*, V. Notice sur des sépultures découvertes au Sablon près de Metz, 1 brochure 8°, Metz 1855—56; don de l'auteur.
20. *Simon*, V. Notice sur quelques objets d'art antiques, 1 broch. in-8°, Metz, 1856; don de l'auteur.
21. *Trojaner* (Die) am Rheine, Fest-Programm zu Winckelmann's Geburtstag, am 9. December 1856, br. in-4°, Bonn, 1856; don de la société des antiquaires du Rhin à Bonn.
22. *Troyon.* Ossements et antiquités du lac de Moosseedorf dans le canton de Berne, broch. in-8°; don de l'auteur.

Digitized by Google

2. Biographie, Généalogie.

1. Anecdotes curieuses de Buonaparte, broch. in 8°, Paris 1814; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
2. *Capitaine*, Ulysse. Nécrologe liégeois pour 1835 et 1836, 2 vol. in-12°, Liége; don de l'auteur.
3. *Châteaubriand* (de). De Buonaparte et des Bourbons, supplément au même ouvrage, 2 vol. in-8°, Paris 1814; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
4. *Dermoncourt* (général). La Vendée et Madame, 1 vol. in-8°, Bruxelles 1833; donné par le même.
5. *Diegerick*. Notes sur le lieu de naissance de Petrus Dathenus, broch. in-8°, Bruges 1837; don de l'auteur.
6. *Diegerick*. Salomon Faber, poète yprois, broch in-8°, Bruges 1852; don de l'auteur.
7. *Diegerick*. P. D. Craes, auteur du poème latin sur la mort de l'archiduchesse Isabelle-Claire-Eugénie, broch. in-8°, Bruges, 1853; don de l'auteur.
8. *Diegerick*. Quelques lettres et autres documents inédits concernant l'empereur Charles-Quint, broch. in-8°, Bruges, 1853; don de l'auteur.
9. *Diegerick*. Lettres inédites d'Emmanuel de Lalain, 1577 à 1579, br. 8°; don de l'auteur.
10. *Gœthals*, F.-V. Dictionnaire généalogique et héraldique des familles nobles du royaume de Belgique, 4 vol. in-4°, Bruxelles, 1849—1852; don de l'auteur.
11. *Gœthals*, F.-V. Miroir des notabilités nobiliaires de Belgique, des Pays-Bas et du nord de la France, tome I, livraisons 1—4, in-4°, Bruxelles, 1854—1857; don de l'auteur.
12. L'Honore, mémoires de la vie de S. A. de Thou, 1 vol. in-8°, Amsterdam, 1799; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
13. Memoiren des Grafen von T...., aus dem Französischen übersetzt, 3 vol. in-8°, Berlin, 1825; donné par le même.
14. *Michiels*, Alfred. Les peintres brugeois, 1 vol. in 8°, Bruxelles, 1846; donné par le même.
15. *Namur*. Notice sur M. le baron Em. d'Huart, décédé au château de Bétauge le 8 janvier 1856, broch. in-8°, Luxembourg, 1856; don de l'auteur.
16. *Noël*, P. A. O. Leben der hl. Kunigunde von Luxemburg, Kaiserin von Deutschland, 1 vol. in-8°, Luxembourg, 1856; don de M. Bück, imprimeur-libraire.
17. *Neumann*, Jean. Notice biographique sur les auteurs luxembourgeois; don de l'auteur.
18. Notice sur M. Kerzmann, directeur de l'Athénée de Mæstricht, par M. l'abbé Kleyr; don de l'auteur.
19. Notice sur Nicolas-Emile Tandel, professeur à l'université de Liége, broch. in-8°; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
20. Recueil des actes concernant le voyage de Notre très-saint père le Pape à Vienne, 1 vol. in-8°, Rome, 1782; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
21. *Robertson*. Histoire de l'empereur Charles-Quint, 4 vol. in 8°, Bruxelles, 1842; donné par le même.

Digitized by Google

22. Souvenir de la bonne maman Dutreux, 1 vol. in 8°, Luxembourg, 1856; don de M. Aug. Dutreux, receveur-général.
23. *Steichen*. Mémoire sur la vie et les travaux de Simon Stévin, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1846; don de M Diegerick, prof. à Bruges.
24. *Varillas*. Histoire de Henri II, 2 vol. in-8°, Amsterdam, 1693; donné par le même.
25. *Varillas*. Histoire de Charles IX, 2 vol. in-8°, Cologne, 1686, donné par le même.
26. *Varillas*. Histoire de Charles VIII, 1 vol. in-8°, La Haye, 1691; donné par le même.
27. *Warlomont*. Notice sur Lambertine Teroigne de Mirecourt; don de l'auteur.
28. *Weber*, Hubert. Leben der gottseligen Schwester Margaretha, des dritten Ordens des heiligen Franciscus, Klausnerin an dem heiligen Geist-Kloster in Luxemburg, 1 vol. in-8°, Luxemburg, 1853; don de l'auteur.
29. *Winaricky*, Ch. Jean Guttenberg, né en 1412 à Kettenberg en Bohême, 1 vol. in-8°. Bruxelles, 1847; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.

3. Géographie.

1. *Witkamp*, P. H. Handbœkje der Aardrykskunde van het Koningryk der Nederlanden, het Groothertogdom Luxemburg en de Bezittingen der Nederlanden buiten Europa, 1 vol. in-8°, Amsterdam, 1845; don de l'auteur.
2. *Witkamp*, P. H. Gids voor Reisigers door Nederland, 1 vol. in-8°, Amsterdam, 1847; don de l'auteur.

4. Histoire d'Allemagne.

1. *Abel*, Ch. La vierge de Græffinthal, souvenirs des bords de la Sarre, broch. in-8°, Metz, 1856; don de l'auteur.
2. *Aktenstücke* (einige) zur Geschichte des sächsischen Prinzenraubes, Altenburg, 1855; don de la soc. hist. d'Altenbourg.
3. *Klein*, K. Die hessische Ludwigsbahn, topographisch und historisch dargestellt, nebst einer übersichtlichen Beschreibung von Mainz, Mainz, 1856; don de l'auteur.
4. *Meierhofer*, Joseph. Geschichtliche Darstellung der denkwürdigsten Schicksale der Stadt Kempten, von den Tagen ihrer Gründung bis auf die Gegenwart, in-4°, Kempten, 1856; don de M. Koltz, garde-général, à Mersch.

5. Histoire de Belgique.

1. *Deschamp*. Voyage pittoresque de la Flandre et du Brabant, 1 vol. in-8°, Anvers; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
2. *Diegerick*. Documents historiques concernant la ville de Tournai sous la domination anglaise et pendant le siége de 1518, par Charles Quint, 1 vol. in-8°, Tournai, 1854; don de l'auteur.
3. *Diegerick*. Joyeuse entrée de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dans sa bonne ville de Ypres, broch in-8°, Bruges, 1853; don de l'auteur.

Digitized by Google

4. *Diegerick*. Notice sur l'entrée solennelle du duc d'Anjou dans la ville d'Anvers en 1582, broch. in-8°, Anvers, 1854; don de l'auteur.
5. *Diegerick*. Les drapiers Yprois et la conspiration manquée, broch. in-8°; don de l'auteur.
6. *Diegerick*. Documents historiques concernant le siége de Tournai en 1581, broch. in-8°, Tournai, 1856; don de l'auteur.
7. *Dubois-Mottard* et de *Bassompierre*. Exposé de l'ancien Etat du lit de la Meuse dans la ville de Liége lors de l'inondation en 1784 et de son état actuel, in-8°, Liége, 1842; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
8. *Kervyn de Volkaersbeke* et *Diegerick*. Documents historiques inédits concernant les Pays-Bas, 1577 — 1584, 6e et 7e livraison, Gand, 1850; donné par le même.
9. *Lebon*. Mémoire sur la bataille de Bouvines en 1214, 1 vol. in-8°, Paris, 1853; donné par le même.
10. Legenda aurea continens acta, gesta et cabriola Leonis Belgici, item ad sepulturam ejus orationem panegyricam, 1 vol. in-8°, Lunæpoli, 1791; donné par le même.
11. Mémoires historiques des Pays-Bas autrichiens, 1 vol. in-8°, Neufchâtel, 1784; donné par le même.
12. *Præt* (J. Van). Histoire de la Flandre depuis le comte Gui de Dampierre jusqu'aux ducs de Bourgogne, 2 vol. in-8°, Bruxelles, 1828; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
13. *Quicherat* J. La Flandre de Gui de Dampierre jusqu'à Louis de Male, broch. in-8°, Bruges, 1854; donné par le même.
14. *Ram* (P.-F.-X. de). Synopsis actorum ecclesiæ Antverpiensis et ejusdem dioeceseos status hierarchicus ab episcopatus erectione usque ad ipsius supressionem, in-8°, Bruxellis, 1856; don de l'acad. roy. de Belgique.
15. Recueil de discours sur la réunion de la Belgique à la France, 1 vol. 8°, Paris, 1797; don de M. Schaan, employé sup. des contributions.
16. *Robaulx de Soumoy* (De). Études historiques sur les tribunaux militaires en Belgique, broch. in-8°, Bruxelles, 1857; don de l'auteur.
17. *Smet* (J.-J. de). Recueil des chroniques de Flandre, publié in-4°, Bruxelles, 1856; don de l'académie royale de Belgique.
18. *Warlomont*. Notice historique sur la commune, le château et les seigneurs de Boussu, broch. in-8°, Tournay, 1857; don de l'auteur.
19. *Wouters* (Alph.). Histoire des environs de Bruxelles, 3 vol. in-8°, Bruxelles, 1855; don de l'auteur.

6. Histoire de France.

1. *Bæcker* (Louis de). Recherches historiques sur la ville de Bergues en Flandre, 1 vol. in-8°, Bruges, 1849; don de M. Diegerick, professeur à Bruges.
2. *Bernier*. Précis historique de la Gaule sous la domination romaine, 1 vol. in-8°, Paris, 1853; donné par le même.
3. *Bigot de Sainte-Croix*. Histoire de la conspiration du 10 août 1792, 1 vol. in-8°, Londres, 1793; donné par le même.

Digitized by Google

4. *Capefigue*. Hist. de la réforme, de la ligue et du règne de Henri IV, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1834; donné par le même.
5. *Chabert*. Notice sur les bas-reliefs du 16e siècle, qui se voient près de la porte des Allemands de la ville de Metz, broch. in-8°, Metz, 1836; don de l'auteur.
6. *Chabert*. Notes pour servir à l'histoire de l'hôpital de St. Nicolas à Metz, broch. in-8°, Paris, 1836; don de l'auteur.
7. Correspondance du général Dumourier avec Pache, ministre de la guerre, 1 vol. in-8°, Paris, 1793; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
8. *Décorde* (l'abbé). Essai historique et archéologique sur le canton de Forges-les-Eaux, 1 vol. in-8°, Paris et Rouen, 1836; don de l'auteur.
9. *Diegerick*. Analectes historiques concernant la ville de Dunkerque, broch. in-8°, Dunkerque, 1835; don de l'auteur.
10. *Diegerick* (J.-L.-A.). Lettres inédites de Pierre de Melun, prince d'Espinoi, 1 vol. 8°, Tournai, 1833; don de l'auteur.
11. Discours prononcé à l'occasion de l'installation de Mgr. G.-J.-A.-J. Jauffret, sur le siége épiscopal de Metz le 29 janvier 1807; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
12. *Gallais*. Histoire du 18 brumaire et de Buonaparte, 3 parties in-8°, Paris, 1814; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
13. *Lamartine* (de). Histoire de la révolution de 1848, 2 vol. in-8°, Bruxelles, 1849; donné par le même.
14. Lettre pastorale de Mgr. l'évêque de Metz pour le St. Carême de 1822, broch. in-8°, Metz, 1822; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
15. Liste de 29 individus condamnés au bannissement dans la ville de La Rochelle; donné par le même.
16. *Mardigny* (Paul de). Dénombrement des villages et gagnages des environs de Metz, 1 vol. in-8°, Metz, 1835; don de l'auteur.
17. *Mardigny* (Paul de). Notice sur la collégiale de Mars-la-Tour, broch. in-8°, Metz; don de l'auteur.
18. Mémoire pour les prieurs et religieux de l'abbaye royale de St. Arnould de la ville de Metz, contre les frères prêcheurs de la même ville, broch. in-4°, 1662; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
19. Mémoire pour servir à l'histoire de France de 1815, 1 vol. in-8°, Paris, 1820; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
20. *Régence* (La) à Blois ou les derniers moments du gouvernement impérial, broch. in-8°, Paris, 1814; donné par le même.
21. *Selier*. Notice historique sur la compagnie des archers ou arbalétriers de la ville de Châlons-sur-Marne, et sur la fête donnée par elle en 1754, 1 vol. in-8°, Châlons, 1857; don de M. de Caumont.
22. Tableau des mairies du département de la Sarre, avec la nomenclature des communes et hameaux qui en dépendent; don de M. Hofferling, dir. de messageries.

Digitized by Google

4. *Chalon*, R. Un esterlin de Henri III, contrefait par Thierry, comte de Clives, brochure in-8°, Bruxelles, 1837; don de l'auteur.
5. *Chalon*, R. Les monnaies des seigneurs de Borkulo, 1836; don de l'auteur.
6. *Chalon*, R. Monnaies belges trouvées en Irlande, in-8°, 1836; don de l'auteur.
7. *Chalon*, R. Poids monétiformes du midi de la France. Un quarteron de Mirepoix, portant la date de 1310; Bruxelles, 1837; don de l'auteur.
8. *Chalon*, R. Monnaies de Navarre, frappées au nom du roi Ferdinand d'Aragon, broch. in-8°, Bruxelles, 1836; don de l'auteur.
9. *Chalon*, R. Notice sur les sceaux du chapitre de sainte Waudru à Mons, broch. in-8°, Paris, 1835; don de l'auteur.
10. *Chalon*, R Note sur la seigneurie d'Agimont, à propos d'une monnaie, broch. in-8°, Bruxelles; don de l'auteur.
11. *Namur*, A. Notice sur un dépôt de monnaies du 14e et du 15e siècle, découvert à Echternach; don de l'auteur.
12. Revue numismatique, publiée par J. de Witte et Adrien de Longperrier, année 1836, n° 1; de la part des auteurs.

10. Mélanges historiques.

1. *Miège*. Histoire de Malte, 4 vol. in-8°, Bruxelles, 1841; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.
2. *Pradt* (de). Histoire de l'ambassade de Varsowie en 1812, 1 vol. in-8°, Paris, 1815; donné par le même.
3. *Raynouard*. Monuments historiques relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple, 1 vol. in-8°, Paris, 1813; donné par le même.
4. *Saulcy* (de). Concordance de la chronologie monumentale égyptienne avec les dates calculées astronomiquement, broch. in-8°, Metz; don de l'auteur.
5. *Thierry*, Aug. Dix ans d'études historiques, 1 vol. in-8°, Paris, 1836; don de M. Diegerick, prof. à Bruges.

i) Publications de Sociétés historiques et archéologiques.

ALLEMAGNE.

1. Annalen des Vereins für Nassauische Alterthumskunde und Geschichtsforschung, 4ter B^{d}; don de ladite société.
2. Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit, 4ter Jahrgang, 1836; don de ladite société.
3. Archiv für hessische Geschichte und Alterthumskunde, 8 B^{d}. 3. Heft; don de ladite société.
4. Bericht über die Wirksamkeit des Vereins zur Erforschung der rheinischen Geschichte und Alterthümer zu Mainz, broch. in-8°; de la part de ladite société.
5. Correspondenz-Blatt des Gesammt-Vereins der deutschen Geschichts- und Alterthumsvereine zu Hannover, 4ter Jahrg., 1836; don de ladite société.

Digitized by Google

7. Histoire littéraire.

1. Academiæ nobilium Cæsareæ regiæ Theresiana et Sabaudica, anno 1779, broch. in-4°, Viennæ; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.
2. Athénée de Tournai. Rapport sur l'Etat des études à la fin de 1823; donné par M. l'abbé Kleyr.
3. Einladungsschrift zur feierlichen Weihe des Gesammtgymnasiums zu Braunschweig in der Brüderkirche zu St. Ulrici, broch. in-4°, Braunschweig, 1828; donné par le même.
4. Regium theresianum collegium nobilium, anno 1771, broch. in-4°, Vindebonæ; don de M. de la Fontaine, ancien gouverneur.

8. Histoire du Pays de Luxembourg.

1. Abrégé historique de l'invocation de Saint-Donat, martyr, etc., dans l'église de Münster-Eiffel et celle d'Arlon, 1 vol. in-18°, Luxembourg, André Chevalier, 1739; don de M. Koltz, garde-général à Mersch.
. *Engling,* J. Geschichte des sogenannten Klöppelkrieges, quellenmäszig dargestellt, 1 vol. in 8°, Luxemburg, 1837; don de l'auteur.
3. *Erbhilt.* Echo oder Wiederhall auf das ernste deutsche Luxemburger Wort von D. C. Munchen, 1 broch. in-8°, 1810; don de M. Majerus, curé-doyen à Mersch.
4. *Ernst,* curé d'Afden. Des comtes de Durbuy et de Laroche au 11e et au 12e siècle, publié par M. Ed. Lavalley, broch. in-8°, 1836; don de M. Lavalley, prof. à Liége.
5. *Gachard.* Notice sur les archives des anciens Etats de Luxembourg, 8°, 1836; don de l'auteur.
6. Imprimés (34) divers se rapportant aux événements politiques de 1830 à 1839, recueillis et donnés par M. Ulveling, directeur des contributions.
7. *Munchen,* Const. Dom. Rede bei Gelegenheit des am 24. August 1815 zu Luxemburg gefeierten Geburtsfestes S. M. des Königs der Niederlande; don de M. Majerus, curé-doyen à Mersch.
8. Procès J.-P. Pescatore, recueilli par J. Sabattier, directeur de la tribune judiciaire, 1 vol. in-8°, Paris, 1836; donné par M. Aug. Dutreux au nom de la famille Pescatore.
9. *Schannat* Histoire du comte de Mansfeld etc., 1 vol. in-12°; donné par M. Koltz, garde-général à Mersch.
10. Verein der hl. Familie Jesus, Maria und Joseph zu Luxemburg; Jahresbericht von 1835—1836; don de M. Gaasch, aide-bibliothécaire à l'Athénée.

9. Numismatique, Sphragistique.

1. *Cappe,* H. Ph. Beschreibung der Mainzer Münzen des Mittelalters, 1 vol. in-8°, Dresden, 1836; don de l'auteur.
2. *Chalon,* R. Anciens jetons et méreaux, broch. in-8°, Bruxelles 1837; don de l'auteur.
3. *Chalon,* R. Quelques monnaies seigneuriales inédites, broch. in-8°, Bruxelles, 1837; don de l'auteur.

Digitized by Google

6. Drei und dreiszigster Jahresbericht der Schlesischen Gesellschaft für Vaterländische Kultur : Arbeiten und Veränderungen der Gesellschaft im Jahr 1855, 1 vol. in-4°, Breslau; don de ladite société.
7. Dritter Jahresbericht des Germanischen Nationalmuseums zu Nürnberg, broch. in-4°, Nürnberg, 1856, 16 exempl.; de la part du musée germanique de Nürnberg.
8. Denkschriften des Germanischen National-Museums, 1 vol. in-8°, 1856; donné par le même.
9. Erster Bericht des Vereins für Erforschung und Sammlung von Alterthümern in den Kreisen St. Wendel und Ostweiler, broch. in-8°, Zweibrücken, 1858; don de M. Mattes, instituteur à Esch s./A.
10. Jahresbericht der Gesellschaft für nützliche Forschungen zu Trier, vom Jahre 1856, 1 vol. in-4°, Trier, 1857; don de ladite société.
11. Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in den Rheinlanden, XXIII, in-8°, Bonn, 1856; don de ladite société.
12. Jahrbücher und Jahresbericht des Vereins für Meklenburgische Geschichte und Alterthumskunde, 21ter Jahrgang, 1 vol. in-8°, Schwerin, 1856; don de ladite société.
13. Mittheilungen aus dem Gebiete der kirchlichen Archäologie und Geschichte der Diocese Trier, 1 vol. 8°, 1857; don du comité historique et archéologique diocésain de Trèves.
14. Mittheilungen der geschichts- und alterthumsforschenden Gesellschaft des Osterlandes, IV B^d^, 3tes Heft; don de ladite société.
15. Periodische Blätter der Geschichts- und Alterthumsvereine zu Kassel, Darmstadt, Mainz u. s. w., 1856, N°s 7—12; don de la dite société.
16. Register über den 11. bis 20. Jahrgang der Jahrbücher und Jahresberichte des Vereins für mecklenburgische Geschichte und Alterthumskunde, 1 vol. in-8°, Schwerin, 1856; don de la dite société.
17. Systematische Uebersicht der Kunst- und Alterthums-Sammlungen des germanischen National-Museums zu Nürnberg, in-8°, 1856; don du musée germanique.
18. Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen, Jahrgang 1854, 1. vol., Hannover, 1856; don de ladite société.
19. 20te Nachricht über den historischen Verein für Niedersachsen, broch. in-8°, Hannover, 1857; don de ladite société.

ANGLETERRE.

1. Historic. Society of Lancashire and Geshire. Proceedings and papers, 1848—1855, 7 vol. in-8°, Liverpool, 1846—1855; don de M. Roach-Smith de Londres, de la part de M. Joseph Mayer de Liverpool.
2. Proceedings of the numismatic-society, session 1853—1854, nov. 28, 1853; don de la société numismatique de Londres.
3. The numismatic chronicle and journal of the numismatic society, january 1856; don de ladite société.

Digitized by Google

Belgique.

1. Académie royale de Belgique, collection de chroniques belges inédites, 1857; 1 vol. in-4°, don de la dite académie.
2. Annales de l'académie d'archéolégie de Belgique, t. XIII, 1856; don de la dite société.
3. Annuaire de l'académie royale de Belgique, 1857, 1 vol. in-8°, Bruxelles, 1857; don de la dite académie.
4. Annales de la société archéologique de Namur, 1 vol in-8°, Namur, 1856, T. IV; don de la dite société.
5. Annales de la société royale des beaux-arts et de littérature de Gand, 1855—1856, 3e et 4e livr., Gand; — Idem. 1857—1858, 1re livr.; don de la dite société.
6. Annuaire de la société libre d'émulation de Liége pour l'année 1857, 1 vol. in-12°, Liége, 1857; don de la dite société.
7. Bulletin de l'académie de Bruxelles, t. XXIII; don de la dite académie.
8. Bulletin de la société scientifique et littéraire du Limbourg, t. II, 11e fascicule, in-8°, Tongres, 1855; don de la dite société.
9. Bulletins de l'institut archéologique liégeois, t. II, in-8°, Liége, 1856; don de la dite société.
10. Compte-rendu des séances de la commission royale d'histoire, 2e série, t. VIII, 8—12, et t. IX, 1—2; don de l'acad. roy. de Bruxelles.
11. Mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers publiés par l'académie royale de Belgique, t. XXVII et XXVIII, 1855—1856, 2 vol. in-4°; don de la dite académie.
12. Messager des sciences historiques des arts et de la bibliographie de Belgique, année 1856; de la part de la rédaction du Messager.
13. Rapport sur la situation de la soc. arch. de Namur pendant 1856; don de la dite société.
14. Revue de la numismatique belge, année 1856; de la part de la société de numismatique belge à Bruxelles.

France.

1. Annales archéologiques publiées par Didron aîné, t. XVII, 1856; acquis aux frais de la société.
2. Annuaire de l'institut et des congrès scientifiques de France, 1857, tome 9, Paris et Caen; don de M. de Caumont, fondateur du congrès scientifique de France.
3. Annales de la soc. d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, t. XIX, 1854, 1 vol. in-8°, Le Puy, 1855; de la part de la dite société.
4. Bulletin de la soc. d'arch. lorraine, 6e vol.; don de la dite société.
5. Bulletin de la soc. des antiquaires de Picardie, année 1856; don de la dite société.
6. Bulletin du comité flamand de France, n° 3, mai et juin 1857, 1 vol. in-8°, Dunkerque, 1857; don du dit comité.

Digitized by Google

7. Compte rendu des travaux de la commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or du 1er août 1855 au 1er août 1856, in-4°, Dijon, 1856; don de la dite société.
8. Congrès archéologique de France. Séances générales tenues en 1855 à Châlons-sur-Marne, à Aix et à Avignon, 1 vol. in-8°, Paris, 1856; don de M. de Caumont, fondateur du congrès de France.
9. Congrès scientifique de France, 22e session, tenue au Puy en septembre 1855, t. I, 1 vol. in-8°, Paris, 1856; donné par le même.
10. Mémoires de l'académie impériale de Metz, 37e année, 1855 — 1856; don de la dite académie.
11. Mémoires de la commission des antiquités du département de la Côte-d'Or, t. IV, 2; don de la dite société.
12. Bulletin de la soc. arch. de l'Orléanais, 1856; don de la dite société.
13. Mémoires de la société des antiquaires de l'ouest, années 1854 et 1855, 2 vol. in-8°, 1856; don de la dite société.
14. *Saulcy* (E. de). Discours prononcé à la séance publique de l'acad. imp. de Metz, le 13 mai 1855; don de l'auteur

Grand-Duché de Luxembourg.

1. Annalen des Acker- und Gartenbau-Vereins des Groszherzogthums Luxemburg, 1 vol. in-8°, Luxemburg, 1856; don de la soc. agr. et hort. du G.-D. de Luxembourg.
2. Der luxemburger Bauernfreund, Kalender für das Schaltjahr 1856, 1 vol., Luxemburg; donné par la même société.

Pays-Bas.

1. Berigten van het historisch Genootschap te Utrecht, Ve deel, 2e Stuck, Utrecht, 1857; don de la dite société.
2. Codex diplomaticus Neerlandicus, tweede Serie, derde Deel, 1 — 2 Afdeling, 2 vol. in-8°, Utrecht, 1856; don de la soc. hist. d'Utrecht.
3. Handelingen der jaarlyksche algemeene Vergadering van de Maatschappy der Nederlandsche Letterkunde te Leiden, gehouden den 21 Juni 1855; — Idem, den 19 Juni 1856, 2 vol. in-8°, Leiden, 1855 et 1856; don de la dite société.
4. Kronyk van het historisch Genootschap gevestigt te Utrecht, elfde Jaargang 1855, derde Serie, I deel; don de la dite société.
5. Naamlyst der Bœken van het historisch Genootschap gevestigd te Utrecht, broch. in-8°; don de la soc. hist. d'Utrecht.
6. Programma van de algemeene Vergadering van het Zeeuwsche Genootschap der Wetenschappen gehouden 1857 in het Museum te Middelburg.
   Naamlyst der Leden van dit Genootschap; don de la dite société.
7. Register op de Kronyk van het historisch Genootschap gevestigd te Utrecht, 1e gedeelte Letter A — M, Utrecht, 1857; don de la dite société.

Digitized by Google

SUISSE.

1. Bericht über die Verrichtungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, I—XI, vom 1. Juli 1844 bis 1. November 1855; don de la dite société.
2. Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich, 1854, 1855 und 1856, 3 livr. in-fol.; don de la dite société.

B) OUVRAGES MANUSCRITS.

1. Un livre d'heures en langue flamande, manuscrit du 15e siècle avec des initiales richement ornementées; donné par M. Erlanger, consul de Grèce à Francfort s./M.
2. Die Volksweisheit im Gewande der Dichtung oder Luxemburger Sagen gesammelt und metrisch bearbeitet von Prof. Joh. Engling, 1 vol. in-4°, manuscrit; don de l'auteur.
3. Table chronologique des lois et instructions sur l'impôt des patentes, manuscrit in fol.; don de M. Hofferlin, dir. de messageries.
4. Fragments d'une inscription arabe trouvés dans l'intérieur d'une corne de buffle; donnés par M. Poncin, tourneur en cornes.

C) DESSINS, TABLEAUX, CARTES, PLANS ETC.

1. Dessin fait à la main du monument commémoratif à ériger sur l'emplacement du camp romain de Dalheim; fait et donné par M. Arendt, architecte de district à Grevenmacher.
2. Plan et dessin de quelques fours à poterie mis à découvert au camp romain de Dalheim, fait par l'administration des travaux publics.
3. Dessin d'un antique devant d'autel sculpté en pierre, de l'église de Rosport; fait et donné par M. Berg, prof. de dessin à Echternach.
4. Détails romans existant dans l'église de Hosingen; dessinés et donnés par M. Biver, architecte de district à Diekirch.
5. Plan et façade du tabernacle en pierre de l'église paroissiale de Hosingen; faits et donnés par le même.
6. Plan de l'ancienne église de Mettendorff, dépendance de l'ancien comté de Vianden, construite par les Trinitaires du couvent de Vianden en 1477; fait et donné par M. Arendt, architecte de district à Grevenmacher.
7. Copie de l'inscription (fac simile) d'une ancienne cloche de cette église; faite et donnée par le même.
8. Grand tableau à l'huile représentant l'abbaye de Munster et le faubourg de Clausen; au-dessus on lit le chronogramme suivant: BISSENI DEICOLAE IN SANCTO IOANNE EVANGELISTA REVIGILARES INCOLVNT. Dans le tableau même sur deux écussons portés par Folmar, premier abbé, et Conrad, comte de Luxembourg, fondateur de l'abbaye, on lit: FOLMARVS EX VITONO SVOS PIE INSTRVERAT et CONRADVS PRINCEPS CATHOLICVS IN ARCE SVA EXSTRVERAT; déposé au musée par ordre de la commission d'administration de l'hospice civil à Luxembourg.

Digitized by Google

9. Une lithographie représentant le château de Stolzenfels, propriété de S. M. le Roi de Prusse; don de M. Laplume, curé à Hostert.
10. Une vue de Manderscheidt, avec une petite notice imprimée sur cette localité; donnée par M. Koltz, garde-général, à Mersch.
11. Plan de Bruxelles et de ses principaux monuments, 1 feuille, Bruxelles, 1845; don de M. Wies, professeur.
12. *Dufour*, A.-H. Carte géographique et topographique du département de la Moselle, 1 feuille, Paris; donné par le même.
13. Tableau d'assemblage du plan cadastral de la commune de Calvire, canton de Tarrare, arrondissement de Villefranche, département du Rhône, 1 feuille; donné par le même.
14. Plan cadastral de la section de Conzançon, commune de Calvire; donné par le même.
15. Croquis visuel de la limite entre la commune de St. Remy et celle de St. Martin; donné par le même.
16. Le cours du Rhin entre Constance et Bâle, 2 feuilles; donné par le même.
17. Carte géographique de l'ancien duché de Luxembourg, 1 feuille, Paris; donnée par le même.
18. Carte géographique et topographique du canton d'Echternach et de ses environs; donnée par le même.
19. Deux plans tracés à la main des batailles de Rosbach et de Rollin; don de M. Erasmy, commis.
20. Portraits (5) historiques (gravures); donnés par M. Jacoby, cond. des chemins de fer à Chaumont :
    1. Albertus, comte d'Aremberg, prince de Brabant, comte d'Aigremont etc.;
    2. Eléonore-Catherine-Fébronie de Berghes, duchesse de Bouillon;
    3. Marie de Bourgogne, 1475;
    4. Maximilien d'Autriche, 1782;
    5. Albert d'Autriche, archiduc, prince des Pays-Bas.
21. Portraits (2) à l'huile représentant l'un le comte de Morcy, fondateur d'une bourse à Prague, l'autre sa sœur; donnés par M. le prof. Wolff, administrateur des bourses à l'Athénée.
22. Portrait à l'huile représentant un personnage inconnu; donné par M. Beffort, relieur à Luxembourg.
23. Portrait du colonel baron d'Eusch, commandant du 11e bataillon de chasseurs au service de S. M. l'empereur d'Autriche; donné par M. Seffern, curé à Wiltingen.
24. Portrait à l'huile d'un R. P., dominicain; donné par M. Weber, administrateur de la paroisse de Notre Dame à Luxembourg.
25. Portrait à l'huile de Felicitas d'Aspremont, 7e prieuse du couvent de Marienthal; donné par M. Arendt, architecte de district à Grevenmacher.
26. Lithographie représentant le portrait de feu M. Aug. Metz, maître de forges etc. à Eich; don de M. Beffort, relieur à Luxembourg.

Digitized by Google

27. Portrait (le) lithographié de feu M. Macher, notaire à Remich; donné par M. Namur, conservateur des hypothèques, tuteur des enfants de M. Macher.
28. Un dessin sur soie représentant la St. Vierge de Luxembourg: Maria mater Jesu consolatrix afflictorum patrona civitatis et patriæ luxemburgensis in sacello soc. Jesu miraculis clara; don de M. Jacoby, cond. des chemins de fer à Chaumont.
29. Lithographie représentant la statue, « Bavaria », au-dessous se trouve: durch edle Könige, die dir gegeben, weih'st du den Lorbeer jedem edlen Streben; don de M. Arendt, architecte de district à Grevenmacher.
30. Collection de dessins, gravures, cartes, plans, lithographies etc.; donnée par M. Aug. Dutreux, receveur-général, de la part de Mr H. Maus, ingénieur en chef des ponts et chaussées à Bruxelles, auquel est échu en partage un portefeuille dans lequel feu M. Dutreux-Boch avait recueilli et conservé divers dessins curieux, savoir:
    a) Dessin d'une statue antique trouvée dans les jardins Mansfeld, faubourg de Clausen.
    b) Dessin d'après nature d'un vase antique en fer avec des figures jouant de la cornemuse.
    c) Vue de la chapelle de Sainte-Croix près de Luxembourg.
    d) Carte topographique manuscrite des limites et séparations des jurisdictions de la ville de Luxembourg avec la prévôté de ce nom et autres seigneurs, depuis près de Hollerich jusqu'à Septfontaines; les abornements ayant été faits au mois d'août 1772.
    e) Plan der Stadt Trier, Lithographie von C. F. Muller in Carlsruhe.
    f) Ansicht der Belagerung der Stadt Mayntz, im Jahr 1793.
    g) Lithographie représentant la bataille de Waterloo, 18 juin 1815.
    h) Notice imprimée sur Sarburgum et Palatiolum, avec une vue de ces deux villes.
    i) Notice sur la tour du Verlorenkost, et so n explosion en 1807.
    k) Portrait de S. A. R. le prince héréditaire des Pays-Bas, gravé par Bénoist.
    l) Portrait de Son Altesse Royale le prince Fréûéric des Pays-Bas, gravé par Bénoist.

II. RAPPORTS, MÉMOIRES, MONOGRAPHIES HISTORIQUES, etc.
ADRESSÉS A LA SOCIÉTÉ PENDANT L'ANNÉE 1856.

1. Correspondance avec M. le Président de la société des sciences naturelles au sujet de la combinaison d'une carte archéologique avec la carte géologique du Grand-Duché.
2. Notice sur un diverticulum romain entre Herborn et Wasserbillig, par M. Arendt, arch. de district à Grevenmacher.
3. Rapport de M. Weiler, aide-conducteur des trav. publ., sur des fouilles faites à Lullange.
4. Renseignements par M. le prof. Engling sur la découverte d'une urne romaine, trouvée au lieu dit: « bei de Hohbuch », près de Meispelt.
5. Rapport de M. Müller, receveur des domaines à Clervaux, sur la découverte de sépultures gallo-romaines à Drauffeld.

Digitized by Google

6. Rapport de M. Fischer II, pharmacien à Luxembourg, sur différentes découvertes archéologiques faites dans les environs de Luxembourg.
7. Rapport sur l'ouverture d'un tumulus gallo-romain au lieu dit : « in der Schleif », près de Niederwampach, par M. Blaise, instituteur en chef à Wiltz.
8. Renseignements donnés par M. le curé Reisch de Heffingen au sujet d'un cimetière gallo-romain découvert en ce lieu.
9. Rapport de M. le bar. de Ziegesar sur l'usage des fers pathologiques découverts à Dalheim.
10. Note de M. Würth Paquet sur une pierre antique découverte à Bech, près d'Echternach.
11. Die Römerbegräbnisse auf den Waldbilliger, Steinforter und Heffinger Gemarkungen von Prof. Joh. Engling.
12. Rapport sur quelques substructions romaines découvertes dans le village de Dalheim, par M. Ernst, élève de l'Athénée.
13. Rapport de M. Probst, instituteur à Dorscheid, commune de Clervaux, sur des découvertes archéologiques faites en ce lieu.
14. Uebersichtliche Darstellung der aus den Töpferwerkstätten von Rheinzabern hervorgegangenen und zur Kenntnisz gelangten Gegenstände, von Hr. von Heffner, Professor in München.
15. Notices sur les antiquités gallo-franques de Nordendorf, par M. Joseph de Heffner.
16. Différentes communications faites par M. le professeur Hardt, au sujet d'une trouvaille numismatique faite à Echternach.
17. Note sur une trouvaille numismatique faite à Helfant, cercle de Sarrebourg, par M. de Musiel du château de Thorn.
18. Renseignements sur une trouvaille numismatique faite à Weller près d'Arlon, par le prof. A. Namur.
19. Rapport sur le même objet par M. Prat, secrétaire de la société archéologique d'Arlon.
20. Notice sur un dépôt de monnaies du XIV et du XV siècle, découvertes à Echternach, en 1856; par M. le prof. A. Namur.
21. Notice sur Mettendorf, par M. Arendt, architecte de district à Grevenmacher.
22. Fac simile d'une inscription d'une cloche de l'église de Mettendorf, par le même.
23. Die grosze Glocke von Rodenborn, von Hr. J. B. Scheer, Pfarrer.
24. Fac simile d'une inscription gothique de 1491 qui se trouve sur une des cloches de Vianden, interprété par M. le professeur Hardt, d'après une copie communiquée par M. le docteur Neuens de Vianden.
25. Notice sur Chassepierre par M. Daman, directeur de l'institut Marci à Chassepierre.
26. Chronologische Geschichte der Herrschaft Fels (Larochette), von Hrn. Linden, Dechant zu Wiltz.
27. Edition revue et augmentée de l'histoire de Bourscheid par M. Eischen, curé à Bourscheid.
28. Copie de deux notices biographiques sur l'abbé de Feller, adressée à la société par M. d'Olimart, secrétaire de Sa Majesté le Roi Grand-Duc à La Haye.

Digitized by Google

29. Copie de l'épitaphe de l'abbé Edinger, faite et donnée par M. Specht, conseiller communal au Grund.
30. Chanson composée par M. le prof. Koch, à l'occasion du jubilé de M. le prof. Bourggraff.
31. Pièce de vers composée à l'occasion de la convalescence de l'empereur Joseph II en 1789; don de M. Langers, vicaire à Luxembourg.
32. Un autographe du comte de Chambord, donné à la société par M. Würth-Paquet de la part de M. Klein, greffier de la justice de paix à Esch s/A.
33. Nekrolog. Johann Nicolaus Nauert, nach seinem Leben und Wirken dargestellt von Professor Johann Engling.
34. Notice sur M. Emile Tandel, par M. l'abbé Kleyr, ancien professeur.
35. Lobrede auf den heiligen Willibrord, Abt zu Echternach, gehalten 1703 vom R. P. Pacificus a Cruce, priore Arlunensis, dem archæologischen Verein mitgetheilt von Hrn. Joh. Langers, Vikar zu Luxemburg.
36. Quelques renseignements sur la famille Kesselstadt, par M. Jacoby, conducteur des chemins de fer à Chaumont.
37. Skizze historischer Thatsachen unserer Stadt zunächst von 1500 — 1800, mit einigen interessanten Briefen, von Hrn. Langers, Vikar zu Luxemburg.
38. Recueil méthodique de renseignements sur la période de 1839 — 1848 de l'histoire de Luxembourg, par M. Ulveling, directeur des contributions.
39. Renseignements fournis par M. G. Godchaux de Schleifmühl sur les chevaliers qui sont morts, à Crecy, avec le roi Jean de Bohême, en 1346. — Ces renseignements sont dûs à l'obligeant intermédiaire de Monsieur le baron de Rothschild, consul de l'empire d'Autriche, à Paris.
40. Une garnison hollandaise de Luxembourg surprise par un stratagème, retournant en Hollande; par M. Ulveling, directeur des contributions.
41. L'ancien magistrat de la ville de Luxembourg, par le même.
42. Différents extraits des archives communales de Luxembourg, donnés par le même, savoir: Eine vom luxemburger Magistrat im Keller gehaltene permanente Sitzung; tarif du maître des hautes œuvres de la prévôté, ville et province de Luxembourg, 1741.
43. Observations sur une notice historique insérée par M. le prof. Blum au programme d'Echternach, par M. le curé Eyschen de Bourscheid.
44. Analyse de quelques documents historiques qui se trouvent dans les archives de Mlle baronne de Reinach de Heisdorf, par M. le professeur Engling.
45. Essai étymologique sur les noms des localités luxembourgeoises, 1re partie, par M. de la Fontaine, ancien Gouverneur du Grand-Duché.
46. Verschiedenes aus den Pfarr-Registern von Paul Feller; don de M. le prof. Engling.
47. Supplément à la statistique de l'église de Garnich par M. le curé Schaack.
48. Statistique de l'église de Syr, près de Wiltz, par M. le curé Kass.
49. Statistique de l'église de St-Michel à Luxembourg, par M. l'abbé Breisdorf.

Digitized by Google

III. APERÇU SOMMAIRE DES FAITS QUI SE RATTACHENT AU DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF DE LA SOCIÉTÉ.

1. Subside de 1500 fr. alloué par le gouvernement grand-ducal.
2. Subside extraordinaire de 250 fr. accordé par le gouvernement.
3. Élection de MM. *Bourggraff*, professeur, à Luxembourg; *Klein*, curé, à Weimerskirch; *Kleyr* (l'abbé), ancien professeur; *Neumann*, professeur, à Luxembourg; *Reisch*, curé, à Heffingen; *Weber*, administrateur de la paroisse de N.-D., à Luxembourg; *Weyer*, secrétaire communal, à Luxembourg; le baron de *Ziegesar*, au château de Berg, nommés membres correspondants dans la séance du 8 janvier 1857.
4. Élection de MM. *Baecker* (Louis de), président de la société d'histoire de la Flandre maritime de France, à Bergue; *Bergue*, *John-Rodrigue*, secrétaire de la société numismatique de Londres; *Charma*, secrétaire de la société des antiquaires de Normandie; de *Coussemacker*, président du comité flamand de France, à Dunkerque; *Decorde* (l'abbé), curé à Bures; *Erlanger*, Émile, consul de Grèce, à Francfort; *Ewans*, John, archéologue, à Londres; *de la Fons*, *baron de Melicocq*, archéologue, à Lille; *Le Glay* (le docteur, archéologue, à Lille; *Hefner* (Jos. de), professeur, à Munich; *de Mardigny*, ingénieur etc., à Metz; *Mayer*, Joseph, archéologue, à Liverpool; *d'Olimart*, Gustave, secrétaire de S. M. le Roi Grand-Duc, à La Haye; *Troyon*, Frédéric, archéologue, à Bel-Air (Suisse), nommés membres honoraires dans la séance du 8 janvier 1857.
5. Relations (nouvelles) établies entre la société archéologique de Luxembourg et 1° la bibliothèque de l'université de Bonn; 2° le comité historique et archéologique diocésain de Trèves; 3° Historic society of Lancashire and Geshire; 5° la société des cinq cantons primitifs de la suisse à Lucerne; 5° société d'histoire de la Flandre maritime à Bergue; 6° provincial bœckery van Gelderland te Arnhem; 7° het provincial noord Brabantsch Genootschap te Hertogenbosch; 8° les archives des Pays-Bas à La Haye; 9° het provincial Genootschap te Utrecht;
6. Élection de Monsieur *Berg*, professeur de dessin, à Echternach, nommé membre correspondant dans la séance de juillet 1857.
7. Élection de Messieurs *Gœthals*, Félix-Victor, bibliothécaire émérite, à Bruxelles; *Hennebert*, professeur de rhétorique, à Tournay; *Wouters*, archiviste etc., à Bruxelles, nommés membres honoraires dans la séance de juillet 1857.

Luxembourg, au mois de juillet 1857.

Le Conservateur-secrétaire,
A. NAMUR.

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE.

MÉMOIRES.

I

RECUEIL MÉTHODIQUE DE RENSEIGNEMENTS ET DE NOTES

SUR LA PÉRIODE DE 1839 A 1848

DE L'HISTOIRE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG,

par J. ULVELING, Directeur des Contributions, et l'un des membres fondateurs de la Société archéologique.

Luxembourg, le 30 décembre 1856.

A Monsieur le Président de la Société Royale pour la recherche et la conservation des monuments dans le Grand-Duché de Luxembourg.

M. le Président,

Vous m'avez engagé à recueillir, à coordonner et à déposer dans nos archives historiques, des renseignements administratifs et autres sur l'importante période depuis le 23 juin 1839 jusqu'aux événements politiques de 1848, période que j'ai passée au Gouvernement. Je me rends avec d'autant plus d'empressement à votre vœu qu'il est de mon devoir, semble-t-il, de fournir mon faible contingent de matériaux pour l'histoire, à écrire plus tard, de l'une des époques les plus intéressantes dans les annales du Grand-Duché. Il s'agit surtout de constater et de mettre en évidence les premiers fruits, les immenses avantages de notre régénération politique, que nous devons à nos Rois Grand-Ducs.

Les traités de 1815 avaient laissé à notre nouveau Souverain la faculté de réunir administrativement le Luxembourg au royaume des Pays-Bas. Une telle union eut effectivement lieu en 1815, de l'assentiment des notables du Grand-Duché.

Mais par arrêté Royal Grand-Ducal du 30 décembre 1830, et par la proclamation Royale du 19 février suivant (*Mémorial* 1831, *pages* 2, 6 *et* 28), le Roi fit cesser notre communauté administrative avec les Pays-Bas, et il restitua au Luxembourg son antique nationalité.

Cependant, cette généreuse et féconde pensée de S. M. Guillaume I ne pouvait être complétement réalisée aussi longtemps que le pays, en dehors de sa capitale, se trouvait occupé par l'administration belge. Ce n'est qu'après la reprise de possession, en suite du traité du

Digitized by Google

19 avril 1839, que le pays a commencé à profiter des conséquences heureuses de cette grande mesure d'une portée immense pour le bonheur futur du Luxembourg.

En effet, une ère nouvelle s'ouvrit pour lui du moment que le Roi permit au pays d'approprier son organisation à ses besoins, à ses ressources et à ses intérêts, et de régler lui-même ses affaires sous le sceptre protecteur de ses souverains.

Grâce à la sollicitude de ses Rois et à la vigilance d'une administration patriotique, le pays a fait, en peu d'années, un progrès sans exemple dans son histoire. Les contribuables furent allégés de près de 400,000 francs de charges annuelles, et cependant d'immenses améliorations furent introduites dans les services publics. Dans l'espace de 8 à 9 ans, plus de quatre millions et demi furent consacrés à l'acquisition et à l'appropriation de bâtiments de service et à des travaux d'utilité publique. De grandes dépenses furent faites, en outre, dans l'intérêt moral et intellectuel du peuple et surtout dans l'intérêt de l'amélioration du sort des classes inférieures. De grands sacrifices furent également faits en faveur des communes.

Et c'est avec les ressources ordinaires et à l'aide de grandes économies introduites dans certains services, qui en étaient susceptibles, qu'on a fait face à toutes les exigences ordinaires et extraordinaires. Ces économies s'élevaient à la fin à environ 383,000 francs par an.

Comme tous les commencements, le début de notre renaissance politique amenait ses difficultés, mais, dans son ensemble, il était heureux pour le pays.

Les faits et les chiffres qu'on va indiquer, le démontreront.

Avant d'entrer dans des détails à cet égard, je donnerai quelques renseignements sur la composition de l'Administration.

S. M. Guillaume I, par arrêté Royal Grand-Ducal du 10 juin 1839, nomma M. Hassenpflug aux fonctions de conseiller intime et de chef de service civil du Grand-Duché de Luxembourg.

Un autre arrêté du même jour chargea MM. les conseillers intimes Stifft et Hassenpflug de la reprise de possession des parties de territoire à restituer par la Belgique en vertu du traité du 19 avril 1839.

Ce fut le 23 juin que la reprise de possession eut lieu, suivant proclamation du même jour. (*Mémorial, p.* 41.)

M. Hassenpflug administra d'abord le Grand-Duché en attendant l'organisation de la Régence Royale du pays.

Cette autorité fut nommée par arrêté Royal du 19 février 1840, et installée le 2 mars suivant. Elle se composa de MM. Gellé, Tock, Belva, Wirz, Herget, Baltia, Clasen et Manternach, conseillers; Ulveling, assesseur et membre; Koch, secrétaire; de Scherff, accessiste, et Deny, archiviste.

Le 21 octobre 1840, M. Hassenpflug obtint la démission qu'il avait demandée. (*Mémorial, page* 289.)

M. Stifft obtint sa démission honorable le 4 novembre 1841, et il fut remplacé le même jour par M. le baron de Blochausen, qui prit le titre de chancelier d'État pour le Grand-Duché.

Digitized by Google

A son tour, M. le baron de Blochausen fut honorablement démissionné, le 2 avril 1848, remplacé d'abord provisoirement, le 3 avril, par M. Grégoire, et ensuite, au même titre, le 17 du même mois, par M. Wurth-Paquet, conseiller à la Cour supérieure de justice.

Guillaume I abdiqua le 7 octobre 1840, en faveur du Prince d'Orange, devenu Guillaume II (*Mémorial* p. 277). Ce Roi plein de bonté et de sollicitude, étant venu, le 20 juin 1841, visiter le Grand-Duché, promit de maintenir l'indépendance du pays, décrétée par Guillaume I, et de faire cesser les tiraillements qui s'étaient manifestés dans l'administration et le malaise qui en était résulté pour le peuple. « Je veux le bien-être du Grand-Duché, a dit le Roi, et » je le veux par les Luxembourgeois. » Les Luxembourgeois ont répondu à ce témoignage de confiance.

Une commission fut d'abord appelée à La Haye pour élaborer la Constitution d'États. Elle se composa de MM. de Blochausen, de la Fontaine, Gellé, Jurion, Th. Pescatore, Willmar, Michel Witry, Emmanuel Servais et Dams. Cette Constitution, sanctionnée le 12 octobre 1841, consolida notre émancipation politique et amena une nouvelle Administration.

Le Conseil du Gouvernement, avec un gouverneur en tête, fut substitué à la Régence du Pays, le 1er janvier 1842.

Par arrêté Royal Grand-Ducal du 21 décembre 1841, M. de la Fontaine fut nommé gouverneur, par interim, du Grand-Duché.

En vertu d'un autre arrêté, du même jour, le Conseil du Gouvernement fut composé de MM. Gellé, Baltia, Ulveling, anciens membres de la Régence; Th. Pescatore et Simons, comme secrétaire-général, avec rang de conseiller. — M. Baltia, décédé, fut remplacé, le 30 octobre 1843, par M. Simons, à qui succéda, comme secrétaire-général, M. Jurion, le 3 décembre 1843.

Le 27 avril 1847, M. Gellé, décédé, fut remplacé par M. Michel Tock, qui obtint sa démission honorable le 6 avril 1848.

Au mois de juin 1842, le Roi Guillaume II, accompagné du Prince héréditaire, le Roi actuel, vint ouvrir la première session des États, en exécution de la Constitution du 12 octobre 1841. « J'ai voulu, a dit le Roi à l'assemblée des États, mettre la dernière main à l'édi- « fice de votre régénération politique sur les bases posées par la Constitution d'États. » (*Compte rendu de* 1842, *p.* 2.)

En 1844, le Roi honora également le pays de sa présence.

Il revint encore en 1845, accompagné de la Reine et de ses deux fils, Guillaume et Alexandre.

Le Conseil du Gouvernement reçut, le 31 mars 1848, les pleins pouvoirs du Roi à l'effet de préparer avec les États de nouvelles institutions politiques. — Ce document historique, qui est inséré au Mémorial, p. 313, démontre à lui seul la gravité des circonstances du moment.

Le 21 juillet suivant le Conseil, en suite de la nouvelle Constitution, fut remplacé par les Administrateurs-généraux : MM. de la Fontaine, Jurion, Simons, J.-P. André et Ulveling.

Je passe maintenant aux faits particuliers posés sous les deux administrations qui ont précédé la Constitution de 1848.

On l'a déjà dit, les premières années du régime inauguré en 1839, étaient hérissées de

Digitized by Google

difficultés. D'abord, les nouveaux Administrateurs ne connaissaient pas bien le terrain. De là des divergences de vues dans les affaires, des actes impopulaires et maladroits, des conflits et des plaintes en 1839 — 1841. Le Roi Guillaume II, comme on l'a vu, fit cesser ces réclamations et rassura son peuple en remettant l'administration à des Luxembourgeois. Mais, d'autre part, de grandes dépenses surgirent des circonstances. Il fallait régler la comptabilité arriérée, et rembourser les avances faites à l'ancienne Commission du Gouvernement, dans l'intervalle de 1830 à 1839, consistant en 206,649 florins des Pays-Bas 30 cents. La somme revenant, à ce titre, au Roi, était de 184,667 fls. 30 cts.

Les traités du 19 avril 1839 et du 5 novembre 1842, nous imposèrent des sacrifices considérables. L'abornement seul de la nouvelle frontière coûta au delà de 17,000 florins. On réclama de suite 6341 florins de pensions arriérées et 4700 florins de nouvelles pensions courantes, indépendamment d'autres prétentions.

Il fallait élargir et renforcer les anciens services publics et en organiser de nouveaux en rapport avec la position politique indépendante du pays.

Il fallait notamment organiser, dans ce sens, le vicariat apostolique, avec un séminaire doté de bourses (*Circulaire du* 18 *juillet* 1840, *Mémorial, p* 205);

L'instruction publique, avec l'École normale, aussi dotée de bourses, et avec l'Athénée et les Progymnases;

Les corps judiciaires, avec restauration des bâtiments, y compris les prisons;

La bienfaisance publique, avec un dépôt de mendicité et un réfuge d'aliénés;

Le contingent fédéral, avec ses casernes, ses magasins, et un matériel nombreux et dispendieux;

Enfin, l'administration douanière avec ses bureaux, son matériel, et avec un entrepôt public suivant le système du *Zollverein*.

On conçoit que des sommes très-considérables ont été dépensées pour procurer à l'État des bâtiments appropriés à tant de nouvelles exigences.

L'énumération en est longue.

D'abord, la ville de Luxembourg abandonna, par acte notarié (Funck), du 14 mai 1842, l'ancien bâtiment du Séminaire, sous la condition de conserver sa destination.

Les frais d'appropriation se sont élevés à	fr.	37,040
Le mobilier a d'abord coûté,		16,368
(On néglige les centimes.)	fr.	53,408

La ville de Luxembourg abandonna, d'autre part, suivant acte notarié du même jour, un bâtiment voisin de l'établissement Sainte-Sophie, à charge de servir aux écoles des filles pauvres et de pensionnat. L'appropriation des bâtiments de Sainte-Sophie a coûté à l'État,

	fr.	18,061
De l'École normale,		8,622
Pour le réfuge d'aliénés, le Gouvernement donna un subside de		14,814
A reporter	fr.	94,905

Digitized by Google

Report fr.	94,905
Il acheta l'hospice Saint-Jean, au Grund, pour servir de dépôt de mendicité et de prisons, pour	105,820
L'appropriation causa une nouvelle dépense de	88,055
La caserne d'Echternach coûta	148,148
L'appropriation,	102,317
La caserne d'Ettelbruck fut payée	28,815
L'appropriation coûta	34,342
La caserne de Diekirch, y compris sa conversion en caserne d'infanterie, occasionna une dépense de	227,065
La maison Neumann de Luxembourg, pour caserner la gendarmerie, fut payée	10,852
L'appropriation,	13,968
La maison Tandel de Diekirch, destinée aussi au service de la gendarmerie, coûta	17,495
On employa, pour acheter la maison Koch, Grand'rue, et pour l'approprier à un entrepôt public, et à d'autres services, une somme de	136,507
On dépensa pour la restauration :	
a) Du Palais de Justice à Luxembourg,	77,782
b) De l'Hôtel du Gouvernement (1839 à 1848),	191,474
c) Des prisons de Diekirch,	11,851
d) De l'Athénée,	9,735

Le pavillon de Walferdange reçut de grands et d'utiles développements.

On acheta des maisons dans la rue de l'Eau pour l'agrandissement de l'Hôtel du Gouvernement; et dans la rue des Juifs (aujourd'hui rue de l'Arsenal), pour une nouvelle synagogue : l'ancienne avait été destinée à l'agrandissement des bâtiments publics y attenants.

Vers 1840, les bâtiments de service avaient été évalués à 314,000 fl., soit fr.	665,000
Renfermant un mobilier de 100,000 fl., soit	212,000
Ensemble. . . fr.	877,000

Or, déjà en 1847, la nouvelle Administration avait dépensé pour restaurer et approprier d'anciens bâtiments, environ fr.	300,000
Pour constructions et acquisitions nouvelles, en fait de bâtiments publics,	940,000
Pour meubler et approprier ces bâtiments,	274,000
Pour les magasins militaires, et le mobilier militaire,	380,000
Ensemble. . . fr.	1,894,000

Ainsi en 1848, les bâtiments publics de l'Etat avaient acquis une valeur au delà du double de celle qu'ils avaient en 1840.

Sous ce rapport, huit à neuf ans ont donc fait, pour le payer, plus de deux fois autant que huit à neuf siècles antérieurs nous avaient conservé.

Digitized by Google

Puis une trentaine de lieues de nouvelles routes, avec des ponts et d'autres ouvrages d'art, et des améliorations extraordinaires aux rivières, n'était-ce pas une chose merveilleuse dans un pays de 108 lieues carrées, et d'une population de moins de 200,000 habitants, alors surtout que les temps antérieurs ensemble ne nous avaient donné que 40 lieues de route? —

L'énumération de nos conquêtes sous ce rapport n'est pas moins importante que celle de nos bâtiments d'utilité générale.

1. Je citerai le pont de Heiderscheid, qui a coûté	fr.	32,345
(En donnant les chiffres, généralement extraits de documents officiels ou de pièces communiquées à la Chambre, je ne reproduis pas les centimes.)		
2. La route de Hollerich à Esch-sur-l'Alzette, pour laquelle on a dépensé		21,051
3. Le redressement de la route de Diekirch,		30,069
4. La traversée de Clausen,		18,934
5. Le pont de Dommeldange, avec les travaux pour le relier à la route,		114,989
6. La route de Dommeldange à Echternach,		367,441
7. La traversée d'Echternach,		20,662
8. La route de Diekirch à la frontière prusienne par Weiswampach, avec embranchement à la frontière belge, commencée en 1844,		422,799
9. L'embranchement de Petange vers Long-la-ville, commencé en 1844,		55,687
10. La route de Diekirch à la frontière prussienne par Vianden, commencée en 1845, mais terminée seulement en 1850,		207,748
11. La route de Mersch à Larochette, commencée en 1847.		124,254
12. La restauration du pont de Mersch en 1846,		25,552
13. La route de Sœul vers Wiltz, commencée en 1845,		326,841
14. L'embranchement de Buderscheid à Wiltz, en 1847,		94,194
15. L'embranchement de Marbourg à Clervaux,		82,258
15. L'embranchement d'Erpeldange au Friedhoff, commencé en 1848,		29,425
16. La route dite des Trois Cantons, en 1847 et 1848, de Hellange à Bettembourg,		42,666
17. Traversée de Bettembourg,		17,306
18. Entre Remich et Bous,		24,481
19. La route de Grevenmacher vers Diekirch, en 1847 et 1848,		106,926
20. Redressement de la côte de Senningen,		55,202
		2,220,788

Il est probable qu'une partie de l'une ou de l'autre de ces sommes a été soldée, après la période que nous avons en vue; mais, par contre, d'autres sommes que celles qui viennent d'être énoncées, ont encore été dépensées dans l'intérêt des grandes communications. A l'appui de cette assertion, je me borne à citer la dépense du premier embranchement de Buderscheid à Wiltz, en 1840.

A reporter. 2,220,788

Digitized by Google

Report.	2,220,788
Ajoutons, que, de 1839 à 1847, on a dépensé pour améliorations et réparations extraordinaires aux rivières :	98,655
Pour améliorations extraordinaires aux anciennes routes :	228,255
Pour nouvelles plantations :	59,709
	fr. 2,607,365

C'est ainsi que les bâtiments de l'Etat et les grandes communications ont éprouvé, en peu d'années, des améliorations pour plus de quatre millions et demi.

De leur côté, les communes, par leurs propres ressources, et à l'aide de nombreux subsides fournis par le Gouvernement, soit en faveur de la vicinalité, soit pour construire, réparer, meubler des églises, des presbytères, des maisons d'école, ont fait exécuter des constructions communales, et des chemins vicinaux pour une somme, que le compte rendu de 1852 évalue à 4 millions de francs.

En 1845, le Gouvernement résolut de créer deux nouvelles places d'architecte de district. Après un examen préparatoire, deux jeunes gens furent envoyés à Bruxelles et à Munich pour achever leurs études architectorales, et rentrés en 1849, ils furent nommés aux nouvelles fonctions, en 1850. —

Il est donc démontré que, sous le rapport des grandes communications, 8 à 9 années ont également mieux doté le pays que précédemment dix siècles, et même mieux que tous les régimes antérieurs depuis la cessation de la domination romaine.

Quel progrès !

Quel est le pays qui puisse en invoquer un semblable ?

Et cet immense progrès n'a exigé des contribuables aucun sacrifice extraordinaire.

Notons que si sous le Gouvernement Autrichien, quelques routes ont été construites, c'était à l'aide d'emprunts à la charge de la province.

Le Gouvernement des Pays-Bas, de son côté, a fait construire (pour près de 600,000 fl.) la belle route d'Arlon à Marche; mais elle a passé avec la moitié du Luxembourg, au royaume de Belgique.

Nos routes et nos chemins ont ainsi gagné en développement 289 hectares, 85 ares et 98 centiares.

De tels efforts ont dû produire d'immenses résultats.

En effet, ces routes, ces ponts, ces chemins ont enrichi le pays et considérablement augmenté la fortune publique, en doublant les facilités de communication, d'exploitation et de transport dans l'intérêt de tout le monde. L'agriculture, l'industrie et le commerce y ont trouvé de puissants instruments et d'efficaces encouragements.

La production en a considérablement gagné.

En 1840, il existait dans le Grand-Duché	22,812	maisons.
En 1851,	28,767	»
Augmentation,	5,955	»

Digitized by Google

Les terres arables comptaient en 1842, 104,666 hectares.
En 1849, 113,834 »

Augmentation, 9,170 »

Les prairies ont gagné	1711	hectares.
Les jardins,	162	»
Les terrains plantés,	262	»
Par contre, les terres sartables ont perdu	2103	»
Les terres vaines,	1397	»
Les broussailles et haies,	4147	»

Tous ces éléments de prospérité ont aussi contribué à l'augmentation de la population. A la fin de 1839, on comptait 169,920 habitants.

A la fin de 1842, 175,223 »
Et en 1847, 186,140 »

On a constaté dans les premières années un accroissement dans la proportion extraordinaire de 1 $\frac{1}{10}$ pCt. par an.

Tout cela prouve qu'on faisait des dépenses productives.

Mais il y fallait encore pourvoir à d'autres dépenses extraordinaires, si non aussi productives, au moins utiles au service ou commandées par les circonstances.

Ainsi la révision du cadastre exigea un sacrifice d'environ 150,000 florins.

Le trésor fit l'avance à d'anciens créanciers des Pays-Bas et de la Belgique à concurrence de fr. 40,221 05.

Les anciens exercices successivement liquidés firent ressortir des mécomptes pour 427,000 fl.

Plus tard, il fallait faire face aux exigences des deux crises alimentaires de 1846 et 1847 (162,000 florins. — *Compte-rendu de* 1848, *annexe* 25) et aux sacrifices de la crise politique de 1848.

Et au milieu de ces calamités la caisse de l'Etat alla encore au secours des communes. Il leur a été distribué en subsides de 1845 à 1848, la somme de 315,000 fr., indépendamment des prêts dont 66,000 fr. restaient encore à rembourser à l'Etat en 1848.

Toutes ces dépenses qui, dans leur ensemble, présentent un chiffre énorme, n'ont imposé aux contribuables, on l'a déjà dit, aucun sacrifice extraordinaire. Les charges publiques, au contraire, ont été successivement et considérablement diminuées.

On a d'abord réduit :

1. La contribution foncière. } Arrêtés royaux du 29 décembre 1840,
2. La personnelle. } 22 août 1841 (*Mémorial page* 23 *et*
3. Le droit de patentes. } 301, *etc.*).
4. Le prix du sel (de 3 $\frac{1}{2}$ sous à 15 centimes la livre).
5. Le droit de navigation (de 60 pCt.).
6. Le droit de barrière (de 33 pCt.)
7. Le timbre dans certaines matières.

Digitized by Google

8. L'accise sur la bière (de 10 pCt.).
9. Le port des lettres, réduit de plus de moitié.

On a supprimé les charges suivantes :

1. L'accise sur le vinaigre de vin (*Arrêté royal du* 22 *août* 1841).
2. Le droit de consommation ou d'abonnement sur les spiritueux (*même arrêté*).
3. La taxe sur les chiens (abandonnée aux communes. *Mémorial de* 1841, *page* 15).
4. Le droit de vérification des poids et mesures (*Mémorial de* 1841 *page* 340).
5. L'impôt sur les matières d'or et d'argent.
6. Les 4 pCt. sur les biens passés en main-morte (*Mémorial de* 1841 *page* 534).
7. Le timbre sur les pièces comptables concernant la bienfaisance publique.
8. Le timbre de passe-avant et de permis de circulation.
9. Le timbre des lettres de voiture, des prospectus, catalogues et nominations, etc.
10. Les sportel-taxes.
11. Les léges.
12. Les 2 pCt. imposés aux fournisseurs pour le service militaire.
13. Les frais d'encan.
14. Les indemnités pour alignements.
15. L'enregistrement et le timbre en matière d'adjudications et de fournitures pour l'Etat, ainsi que pour les travaux communaux.
16. On a exempté les usiniers d'accepter les cahiers des charges par des actes notariés.
17. Enfin on a laissé aux communes les 2 pCt. prélevés jusque-là sur leurs revenus etc.

En outre, une suite d'instructions et de circulaires sont venues protéger et ménager les contribuables.

Ces suppressions et ces réductions d'impôts ont très-sensiblement amélioré la position des contribuables. Il y eut beaucoup moins de formalités, moins de contraventions, et il y eut surtout un allégement de charges s'élevant à la fin à la somme de 391,334 francs par an.

C'était un grand bienfait pour le peuple. L'agriculture surtout fut beaucoup soulagée; la modération de l'impôt foncier et la mise en bon état des chemins et des routes, les mesures pour améliorer les races de bétail, etc., étaient pour elle un bel encouragement et un bon moyen de soutenir avantageusement la concurrence avec les pays voisins. Les progrès de l'agriculture devaient d'ailleurs agir nécessairement sur le prix du pain et sur le salaire au profit des classes inférieures.

Malgré cette importante diminution de l'impôt, les services marchaient régulièrement, même en traversant les crises alimentaires de 1846 et 1847, jusqu'au moment des événements de 1848.

Les embarras des mois de mars et d'avril 1848 s'expliquent par les événements et les dépenses du temps, et par un concours de circonstances extraordinaires qui ont entravé la réalisation des ressources prévues (rapport aux Etats du 9 juin 1848, procès-verbaux, p. 299).

Le compte de l'Etat de 1845, définitivement sanctionné par la Chambre des comptes, par son arrêt du 15 mars 1848, a laissé un boni en numéraire de florins 160,373 93, outre

Digitized by Google

notre part de 87,000 florins dans les fonds provinciaux à régler avec le Luxembourg belge (*Compte-rendu de* 1848).

Le compte de 1846 fut arrêté à un excédant de recette de 184,976 francs 21 centimes, indépendamment des fonds étrangers disponibles, dévolus au trésor et les créances à charge des communes (loi du 5 janvier 1850, *Mémorial* page 125).

Les affaires ayant été ravivées dans le pays, et les étrangers ayant été excités à y faire des acquisitions, la propriété a été recherchée et les droits d'enregistrement et de succession ont notablement augmenté. D'autres branches de revenus ont également fourni des résultats satisfaisants. Nos finances ont, enfin, gagné par notre accession au *Zollverein*, qui a eu lieu le 1er avril 1842.

Cette importante mesure était d'abord si peu comprise qu'elle avait soulevé de grandes préventions, et une opposition telle qu'une Chambre de Représentants l'eût probablement rejetée, d'autant plus qu'on se flattait encore d'illusions sur des traités à faire avec d'autres voisins. Heureusement pour le pays, Guillaume II trancha la question. L'accession, malgré ses inconvénients, était un acte de sagesse et d'intelligence.

C'était, en effet, un événement heureux pour le Luxembourg, tant sous le rapport financier, que sous le point de vue commercial et industriel.

Nous avons touché, en 1842,	114,150 écus;
en 1843,	149,312
en 1844,	151,819
en 1845,	159,272
en 1846,	153,238
et en 1847,	160,335
Soit en somme ronde,	3,330,000 francs.

Une autre mesure, un peu de cette nature, qui a également son utilité pour le pays, a été préparée antérieurement aux événements de 1848, bien qu'elle n'ait pu être réalisée qu'en 1851: c'est notre accession à l'union postale austro-allemande.

La situation avait nécessairement ses difficultés. Il fallait faire face à d'immenses dépenses; mais à mesure que le temps faisait éclore de nouvelles nécessités, on cherchait à introduire des économies dans les services qui pouvaient en subir. C'est notamment le Contingent fédéral qui a soulagé successivement les finances. Les premiers budgets du Contingent, établis par des militaires, étaient désolants et écrasants. Pour l'année 1843 on avait demandé pour le service ordinaire et le service extraordinaire l'énorme somme de plus de 438,000 florins, près d'un million! (*Compte-rendu du* 7 *juin* 1843.)

A un système aussi ruineux, le Conseil de Gouvernement en opposa un autre, qu'il avait élaboré lui seul. Le Roi Guillaume II, dans sa vive sollicitude pour le pays, n'hésita pas d'approuver le projet du Gouvernement. Le nombre des levées, composant le Contingent, fut dès lors porté de 5 à 8 et la levée annuelle a pu être réduite de 132 hommes entraînant une économie annuelle de plus de 106,000 francs (loi du 22 juin 1845).

Digitized by Google

Plus tard, en 1847, le Gouvernement étant parvenu à faire convertir notre artillerie et notre cavalerie en infanterie, il en est résulté une nouvelle économie annuelle de 80,000 francs, bien que le chiffre de la levée annuelle eût dû être reporté de 246 à 275 hommes. (*Compte-rendu de* 1847, *page* 37, *et Rapport aux États du* 9 *juin* 1848. — *Procès-verbaux, page* 299.)

C'est à l'aide de ces grandes mesures qu'on est parvenu à rendre le service militaire peu sensible dans le Grand-Duché, tandis que dans les pays voisins il constitue une charge bien onéreuse. Notre position a beaucoup gagné sous ce rapport: soulagement pour les jeunes gens, économie pour le trésor.

Des changements opérés dans la gendarmerie amenèrent une économie de 11,000 florins.— Enfin, d'autres modifications introduites dans certains services portèrent les économies annuelles jusqu'au delà de 135,000 florins. C'était une somme égale à celle que produisaient alors la personnelle et les patentes. (*Compte-rendu du* 7 *juin* 1845, *et du* 9 *juin* 1848, *Annexe* 28, *p.* 299.)

Si le progrès moral et intellectuel avait suivi le développement de l'amélioration matérielle, le Grand-Duché eût été un pays sans exemple.

Cependant les intérêts moraux n'ont pas été perdus de vue. Beaucoup de sacrifices ont été faits en leur faveur. Mais ici le progrès est plus difficile.

Rappelons l'organisation du Vicariat apostolique et du séminaire. On augmenta le nombre de cures et succursales. La dotation du clergé, qui était en 1840 de fl 107,777 60, fut successivement majorée et en 1846 elle avait déjà atteint la somme de fl. 124,496 $16\frac{1}{3}$.

L'instruction publique figurait au budget de 1840 pour fl. 10,204 $82\frac{1}{3}$,
et à celui de 1848, pour plus de fl. 50,000.

Avec cela l'instruction publique fut régénérée, et l'enseignement religieux fut partout placé en tête comme le premier élément obligatoire.

L'Etat alloua à la bienfaisance publique, en 1840, fl. 5,118 36,
en 1847, fl. 20,900.

Une disposition qui témoigna d'une vive sollicitude pour les malheureux, ce fut l'arrêté royal grand-ducal du 28 décembre 1842 (*Mémorial de* 1843 *page* 34), qui autorisa le Gouvernement à faire des avances aux communes jusqu'à concurrence de 60,000 florins, dont 10,000 fl. à titre de subsides, à l'effet de pourvoir aux besoins des pauvres.

Une foule d'autres mesures furent prises pour améliorer le sort moral, intellectuel et matériel des classes inférieures.

D'autre part, la législation éprouva des changements utiles. Ainsi la Cour supérieure de justice fut réorganisée, les corps judiciaires furent renforcés, l'administration des communes fut réglée d'après des principes libéraux, devançant, sous plusieurs rapports, les libertés adoptées plus tard. Nous avons vu rendre des lois convenables sur l'instruction primaire, sur l'enseignement supérieur, sur la compétence des juges de paix, le domicile de secours, l'expropriation forcée, la grande voirie, la personnelle, les patentes, les pensions, les chemins vicinaux, la milice, la chasse, la comptabilité communale, les hypothèques, les postes, etc.

Digitized by Google

Puis, un nouveau système de comptabilité publique fut établi.

La bienfaisance publique fut réformée et réglementée avec beaucoup de soins (*arrêtés royaux du* 11 *décembre* 1846).

On chercha à former des architectes pour diriger les constructions communales.

Une série de mesures furent prises dans l'intérêt de l'agriculture (taureaux de Durham et autres améliorations).

D'importants travaux furent élaborés pour mettre le pays à l'abri de toute prétention, qu'on voudrait faire dériver de notre ancienne réunion à d'autres pays.

Bref, les faits et les chiffres qui viennent d'être énoncés démontrent que la période de 1839 à 1848 présente un haut intérêt sous le rapport historique.

Elle est marquée par un développement régulier et rapide de la fortune publique, de la richesse nationale. Le bien-être moral du peuple n'a pas été négligé non plus. Ce bel et heureux début de notre régénération politique, constitue un progrès vraiment social. Le Grand-Duché, après avoir traversé tant de crises et de transformations politiques, dans les derniers siècles, fit un noble et profitable emploi de ses nouvelles institutions et de ses ressources.

Cette période fournira une belle page à l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Digitized by Google

II.

DIE RÖMERBEGRÄBNISSE

AUF DEN GEMARKUNGEN DER GEMEINDEN WALDBILLIG, HEFFINGEN UND STEINFORT,

von *Professor Joh.* ENGLING.

« Les peuples sont cachés dans la terre. » *Cochet.* 1)

In keinem der Überbleibsel des Alterthums, die heute zu Tage gefördert werden, tritt uns eine klarere Anschauung der längst untergegangenen Civilisation entgegen, als in den Begräbnissen und Grabmälern. « Die Gräber », sagt der « Nürnberger Anzeiger » 2), « sind der treueste Spiegel ihrer Zeiten. » Nicht nur die herrlichsten Bauwerke erblicken wir über den Todtenstätten der Alten, sondern finden darin auch die sprechendsten Beweise ihrer plastischen Kunst: Urnen, Krüge, Flaschen, Vasen und Gefässe aller Art, zeitbestimmende Münzen, Waffenreste, Gegenstände ihrer religiösen Vorstellungen und manchmal die kostbarsten Geräthschaften.

Doch nicht sowohl in diesem Betrachte, als vielmehr in Bezug auf die antiquarische Wichtigkeit, welche sie ihren Fundorten ertheilen, wollen wir die in der Überschrift genannten Begräbnisse besprechen. Sie kamen auf den Bännen zweier aneinander stoszenden Gemeinden und einer dritten, damit durch einen Römerweg verbundenen, vor, bildeten einerseits, was die drei ersteren betrifft, durch ihre Lage in halbstündiger Entfernung von einander, ein Dreieck zwischen der Schwarz- und Weisz-Ernz, lagen in der Nähe zweier beinahe parallellaufenden Römerwege, und bestätigen vollkommen, was bisher von den Alterthumsforschern über deren Lokalität in archäologischer Hinsicht ist berichtet worden. Diese Begräbnisse wurden ausgegraben, eines im Müllerthal, eines im Niesenthal und eines zu Heffingen. Wir wollen sie, so wie andrerseits auch die Steinforter, nicht nur einzeln beschreiben, sondern auch ihre Entstehung und Bedeutsamkeit für das historische Studium kürzlich erörtern. Dadurch wird sich hier bewahrheiten, was Hr. *Cochet* 3) von den Begräbnisszplätzen überhaupt sagt: « C'est par les cimetières que l'on peut juger du passage plus ou moins long de l'homme aux lieux que nous habitons. »

I. *Das Römerbegräbnisz im Müllerthal.* Dasselbe bestand zur Zeit der Kaiser Valens und Valentinian, von welchen es Bronzemünzen enthielt, lag dicht am linken Ernzufer, 1/4 Stunde entfernt vom Breitweiler-Waldbilliger Römerweg, und ward 1823 durch Zufall entdeckt.

---

1) Normand. souterr. 2e édit. S. 4. — 2) April 1856. — 3) La Normand. sout. 2e édit. S. 5.

Digitized by Google

Nicht blosz durch das christliche Symbol des Kreuzes, welches mehre Sargsteine trugen 1), sondern auch durch Groszartigkeit ausgezeichnet, enthielt es den Grabcippus des *Gallionius Planctus* und seiner Gattin *Secundinia*, mit einer auf beide hinweisenden Inschrift, so wie beinahe anderthalb Dutzend ausgehöhlte Sargsteine mit Urnen, Krügen, wovon einer in den «Public. de l. S. p. l. r. et l. c. d. m. h. du G.-D.», Nr. 1, Pl. IV, 17 abgezeichnet ist, Fläschlein und verschiedenen Geräthschaften. Hieraus wird man natürlich schlieszen, dasz es sich einst inmitten einer von Römern stark bewohnten und vielfach besuchten Gegend befand, sowie dasz es eine Zeit lang die verbrannten Reste der Todten aufnahm. Doch soll hier, was das Nähere betrifft, nur zurückgewiesen werden auf den darüber sich verbreiteuden Aufsatz: *Die Gemeinde Waldbillig*, in den Public. etc. III, S. 193 — 198.

II. *Das Römerbegräbniss im «Niezenthal»*. Diese nach dem ersten Bewohner, der sich hier häuslich niederliesz, sogenannte Schlucht enthält einen gegen Norden sich abdachenden Abhang, «Bachberg» genannt, auf dessen Höhe schon vor 20 Jahren die ersten Spuren des Aufenthalts der Römer und ihres dortigen Begräbnisses in dem Grundboden der jetzigen Eigenthümer *Lenz, Speicher* und *M. Lies* entdeckt wurden. Um jene Zeit fand man in der Nähe ein sehr schönes, wohlerhaltenes Mosaïkstück, welches in die Antikensammlung des Hrn. Notar Vannerus zu Diekirch und von da in's Museum nach Luxemburg wanderte2). In geringer Entfernung fand man 1848 eine Silbermünze von Antoninus, bei Sabelborn 1843 der Sohn eines gewissen *Arendt* einen Gott aus Thonerde nebst einem bronzenen Menschenkopfe, welche verschenkt oder zerbrochen wurden 3). Dieser Fund geschah an derselben Stelle, wo vor 20 Jahren ein Arbeiter 5 Silbermünzen mit römischem Gepräge antraf. Im Jahre 1850 grub man hier Fundamente und Bauspuren, alte und moderne Münzen, Ziegel, Gewölbe und Gemäuer, Ziergegenstände und Kostbarkeiten aus, wovon das Bessere nach Diekirch kam, u. A. ein bronzenes Kreuz mit 5 darauf geprägten Köpfen.

Auffallender jedoch, als diese Funde, waren die vielen Aschenkrüge, Vasen, Urnen, Geräthschaften und Bronzemünzen, namentlich eine von Vespasian und eine von Antoninus P., die man seit Urbarmachung des «Bachberg» bis auf die gegenwärtige Zeit hier entdeckte. So grosz die Menge dieser Gefäsze, so mannigfaltig war auch ihre Form. Die Zahl der irdenen Urnen und Krüge, die unter den Augen eines der Grundbesitzer, Namens *P. Lenz*, wie er mir versicherte, ausgegraben wurden, stieg weit über hundert hinauf. Darunter sah man grosze und kleine, schmal- und breithalsige, platte, glatte, rauhe und s. g. *Dolien*, sogar Amphoren, Urnen und Töpfe mit und ohne Öhren, Vasen, Thränenfläschlein, Schüsseln, Teller, Lampen u. s. w.; Heidenköpfe, auch Lütticher und Aachener Heller u. a. Münzen, welche theils verschenkt und verkauft, und theils zerstreut und versehleudert wurden. Mit Recht bedauert man, dasz alle diese Gegenstände verschwanden, ohne einem Kenner, der sie entziffert und gedeutet hätte, zu Gesicht zu kommen. Auch an ihnen hätte sich, wie wir vernehmen, wieder bewahrheiten lassen, dasz die Römer auch dem Niedrigsten und zu tagtäglichem Gebrauche Dienenden gern die Form des Schönen und Anmuthigen verliehen, dasz

1) Oftmals kömmt das Kreuzzeichen vor auf römischen Steinen und Möbeln. Vgl. *Dewez*, Hist. de la Belg. Brux. 1805, I, p. 252. — 2) S. Public. V. — 3) Diekirch. Wochblt. 11. Febr. 1843.

Digitized by Google

sie den Menschen des Gemeinen entwöhnen und zum Höhern erziehen wollten, und dasz sie deszhalb das Schöne sogar über das Nützliche und Gute setzten, während heute beinahe Alles dem Nutzen dient, und das Schöne nur da eine Stelle findet, wo es sich unmittelbar mit dem Nützlichen verbindet oder der Eitelkeit schmeichelt.

Im Sommer des letztverlaufenen Jahres fand man auf derselben Höhe, über dem s. gen. «Bachberg» noch verschiedene Krüge, Urnen, Teller, Flaschen und Schüsseln. Einer dieser Krüge, enthaltend 1 $\frac{1}{2}$ Liter 1), sowie ein Teller 2) befinden sich gegenwärtig jener in der Behausung des Bürgermeisters von Waldbillig, welcher auch eine dort gefundene, wohlerhaltene Silbermünze von Severus Alexander besitzt, und dieser in der Wohnung des P. Lenz. Auch wurden von dem letztgenannten mehrere Fläschlein, blaue, grüne, rothe, etc. zerbrochen. Nur Scherben davon fand ich noch bei ihm vor, als ich ihm vor 6 Monaten einen Hausbesuch abstattete.

Der Sargsteine, in welchen Krüge standen, zählte man mehr als ein Dutzend; Stücke und Überbleibsel davon liegen noch an Ort und Stelle. Sie standen nicht über- sondern nebeneinander, und bildeten durch ihre Lage die Gestalt eines Dreieckes. Doch weit mehr Krüge standen auszer den Steinen, als darin. Der Flächeninhalt, in dessen Bezirke die Aschenkrüge und Särge vorkamen, beträgt über einen halben Morgen. Da derselbe noch mehre schwarzbraune Stellen enthält, so steht die Hoffnung begründet, beim Umwerfen derselben, noch mehrere andere Särge und Vasen zu Tage zu fördern. Darauf haben die Eigenthümer bereits ihre Aufmerksamkeit gerichtet, und sind gewillt, noch vor Ende des laufenden Jahres die nöthigen Nachgrabungen an Ort und Stelle vorzunehmen.

Sollten diese Nachgrabungen, wenn sie angestellt werden, aber auch kein neues Ergebnisz liefern, so liegt doch immer ohnehin die archäologische Wichtigkeit des «Niesenthales» wie am hellen Tage. Wir fragen daher mit Recht: Wie entstand hierselbst ein so weitläufiges Römerbegräbnisz?

Nach den gefundenen Münzen zu urtheilen, entstand es schon im ersten Jahrhundert der christlichen Zeitrechnung, wenn gleich nicht zu bestimmen ist, bis zu welchem Jahre herab ihm neue Todtenreste beigesetzt wurden. Sein Entstehen in dieser Zeit und an diesem Orte aber scheint uns nicht schwer zu begreifen, da es sich von allen Seiten her einst von Römerwohnungen umringt und wie eingefriedigt fand.

Wie die Publikationen der historischen Gesellschaft schon öfter darthaten, lag das Niesenthaler Begräbnisz nicht nur in geringer Entfernung vom Ernzdorfer Heidentempel, von den Medernacher Bädern, den Römergebäuden zu Waldbillig und Christnach, sondern auch nur 400 Meter vom Kiem, welcher von der Waldbilliger Höhe nach Medernach hinlief, 700 Meter vom weithin bewohnten «Kingert» auf der Höhe des letztgenannten Dorfes, und nächst zahlreichen Bauspuren, welche noch jetzt bei Sabelborn, von hier bis hinauf zum Bergesgipfel, in einer Strecke von etwa 500 Meter gefunden werden. Diese Bauspuren haben eine Fortsetzung über die Höhe einerseits nach Haller und andererseits bis zur Kasselter Höhe oberhalb

1) S. die Abzeichnung, Pl. I, 1. — S. dessen Abbildg. Pl. I, 2.

Digitized by Google

Waldbillig. Es kann deshalb dem Alterthumsforscher nicht schwer zu begreifen sein, wie bei solcher Bewohnheit dieser Gegend zur Römerzeit ein Begräbnisz, wie das in Rede stehende, entstehen und so bedeutend werden konnte. Gleichwohl mag noch bedeutender gewesen sein

III. *Das Römerbegräbnisz zu Heffingen.* Durch die Zahl und Grösze seiner Todtengefäsze, sowie durch seinen Umfang war dieses nicht nur unter den in hiesiger Gegend, sondern auch, mit Ausnahme des auf dem Tossenberge ausgegrabenen 1), von allen im ganzen Lande bisher entdeckten bei Weitem das belangreichste.

Der Ort, wo dieses Begräbnisz vor ungefähr zwei Jahren entdeckt und bisher ausgegraben wurde, ist eine sandige Höhe, «Beizenberg» genannt und gelegen ungefähr 400 Meter westlich von Heffingen zwischen dem dortigen «Steinschlosz» und der Heffinger Mühle, auf dem von dem Heffinger Bache und der Weisz-Ernz zweiseitig umflossenen Bergrücken. Die Stelle selbst, wo die Todtenreste gelagert waren, enthält weniger als einen halben Morgen, liegt weder hoch noch niedrig, d. h. gerade so, wie sie die Römer zu ihren Niederlassungen wünschten, hat noch jetzt an mehren Punkten eine sie bezeichnende schwarzbraune und etwas hervorragende Oberfläche, gehört dem Steinmetzen *Peter Weber* von Heffingen, und ist dermalen theilweis in einen schönen Steinbruch umgewandelt, aus welchem Ölmühl- und andere Steine für's In- und Ausland zu Tage gefördert werden.

Als der Eigenthümer im Jahre 1854 sein Brachfeld aufgrub, stiesz er, laut mir im Beisein des Hrn. Ortspfarrer *Reisch* gegebener Versicherung, nach und nach auf eine grosze Anzahl Todtenkrüge, Urnen und Vasen von allerlei Formen und theils gelber, theils blauer und theils rother Farbe, alle aus Erde gebacken, im Ganzen wohl über 500 Stücke, auszerdem auch mehrere Schüsseln, Platten, Teller, 2 Thränenfläschlein, ein Dutzend spitz- und keilförmige Kiesel, die entweder einst als Waffen oder vielleicht auch als blosze Urnenumzäunung dienten, eine Kupferplatte mit Figuren, mehrere Kupfermünzen, u. a. eine von *M. Agrippa Vipsanius,* L. F. (64 bis 13 v. Chr.), Cos. III mit einer *Victoria* zwischen S und C (jetzt im Museum), eine Menge rostiger, wahrscheinlich von hölzernen Kasten herkommender Nägel, Kohlen, Knochen und Asche als Keime der Unsterblichkeit, theils in und theils auch neben den Vasen. Obschon das Römergesetz noch nicht aussprach: «*Mortuum super mortuum non ponas*», so standen gleichwohl die Gefäsze nicht über-, sondern $1\frac{1}{2}$ Fusz von- und nebeneinander, woraus wohl mit Recht zu folgern wäre, dasz sie nicht lange nach einander, sondern allesammt in derselben Epoche hieher versetzt wurden. Sie lagen, je nach ihrer Grösze und Länge, die einen tiefer als die andern im Boden, wahrscheinlich im Umfange des errichteten Scheiterhaufens, aber alle mit wenigstens $1\frac{1}{2}$ Fusz hohem Grunde und ursprünglich wohl mit Erdaufwürfen bedeckt. Viele lagen schon, bevor sie entblöszt wurden, zerbrochen im Schosze der Erde, vielleicht in Folge der darüber stattgefundenen Fahrten, denn zerbrochen traf man sie an beim Herausgraben; allein bei Weitem der gröszere Theil wurde erst beim Herausnehmen theils aus Unvorsichtigkeit und theils aus Muthwillen zerbröckelt, zerschlagen und zerworfen. Die übriggebliebenen und ganz erhaltenen wurden meistentheils verschenkt u. verschleudert, und nur wenige gerettet und für die Wissenschaft aufbewahrt.

1) Public. etc. V.

Digitized by Google

Zu den erhaltenen Gefäszen sind unter andern zu rechnen zwei im Laufe des letztverflossenen Sommers gefundene. Das eine ist ein irdener Napf 1) und das andere eine weithalsige Urne 2) mit reifenförmigem Rande und des Inhalts von $^{3}/_{8}$ Liter. Sie erhielt der Steinmetze *Wilhelm Dom,* durch welchen sie in die Christnacher Ölmühle kamen, wo sie sich dermalen noch befinden.

Diejenigen Urnen und Vasen aber, welche im letztverflossenen Juli durch Vermittelung des Hrn. Ortspfarrers nach Luxemburg in's Museum kamen, sind nicht nur zahlreicher, sondern auch grösztentheils bedeutsamer, gröszer und schöner. Es sind folgende:

1. Eine grosze gelbirdene *Amphora*, 1 M., 10 hoch und 0 M., 32 im Durchmesser weit, mit unten spitzzulaufendem Ende und zwei auf der Seite vom Halse bis zum Bauche reichenden Traghenkeln. Ohne den Inhalt des Halses, welcher beim Herausziehen abgebrochen war, miszt sie $32\frac{1}{2}$, mit jenem aber gegen 36 Liter. Die Arbeiter zerbrachen sie in mehre Stücke, die aber jetzt wieder zusammengesetzt sind. Sie trägt um den Bauch kein Merkzeichen, dasz sie, wie die meisten anderen Amphoren, die als Sarkophage dienten, daselbst in der Mitte durchschnitten und aus zwei Hälften, einer oberen und einer unteren, zusammengekittet war. Sie enthielt Asche und Knochen. Gegenwärtig prangt sie im historischen Museum als eine sehr augenfällige Zierde desselben 3).

2. Ein Bauchfragment einer Amphora, ebenfalls von gelber Farbe.

3. Vier Vasenfragmente, welche sich wieder zusammensetzen lassen 4).

4. Ein gelbes Thränenkrüglein 5), von der Art der zahlreich auf dem Tossenberg gefundenen.

5. Eine gelbe Urne, ungefähr 1 Schoppen haltend 6).

6. Ein zerbrochener Napf, 0 M. 09 im Diameter, und 0 M., $04\frac{1}{2}$ hoch 7).

7. Ein irdener Teller 8), grob gearbeitet und etwas gekrümmt, 0 M., 19 im Diameter messend, mit einem verrosteten Nagel und einer sehr verwischten Münze.

Alle diese Urnen, Krüge und Amphoren sind, wenn gleich von Erde, doch von ziemlicher Härte, wahrscheinlich im Feuer gebacken, ohne irgend einen Deckel, und enthielten sammt und sonders Asche und Knochentheile.

Diesemnach sind es unbezweifelbar Überbleibsel eines Römerbegräbnisses aus der Zeit, wo die Verbrennungssitte noch durchaus herrschte. Das beiliegende Fahrgeld, eine Münze Agrippa's, scheint anzudeuten, dasz sich der Ursprung des Begräbnisses in das erste Jahrhundert unserer Zeitrechnung, ja sogar bis vor die Geburt des Heilandes hinaufrücken läszt.

Was diese Andeutung noch wahrscheinlicher macht, ist die darin gefundene Amphora. Da sie um den Bauch ungetheilt ist, so scheint sie zu der Art derjenigen gehört zu haben, welche den von Homer und Horaz beschriebenen Flüssigkeitsamphoren nachgebildet, wie diese noch mitten ungespalten waren, 1 Kubikfusz Inhalt hatten und Anfangs ausschliesslich gebraucht wurden 9). Diese waren wie die seltensten, so auch die ältesten. Wahrscheinlich

1) S. dessen Abzeichnung, Pl. I, 3. — 2) S. deren Abbdg., Pl. I, 4. — 3) S. deren Zeichnung, Pl. I, 5. 4) S. deren Zeichnung, Pl. I, 6. — 5) S. dessen Zeichnung, Pl. I, 7. — 6) S. deren Zeichnung, Pl. I, 8. 7) S. dessen Zeichnung, Pl. I, 9. — 8) S. dessen Zeichnung, Pl. I, 10. — 9) Vgl. *Pauly*, Real-Encyclop. Art. *Amphora*.

Digitized by Google

dienten sie, wie die *Dolien*, von Plinius bis zur Zeit des Tetricus als Grabgefässe 1). Sie können daher auch als ein Nachbild der von Christus (Luk., 22, 10,) angeführten Amphora, was Inhalt und Form betrifft, betrachtet werden. Um so werthvoller wird dadurch das Heffinger Begräbnisz, zumal da Funde von Grab-Amphoren überhaupt eine Seltenheit sind, und seit dem zu Salona 1821 gemachten keine anderen wohl mehr erwähnt worden.

Das Heffinger Begräbnisz war auch ein römisches. Dafür spricht die Agrippa'smünze, die Form der Gefässe und die Einäscherung, nicht aber, wie Hr. *Cochet* hinsichtlich anderer meint, die gänzliche Abwesenheit von Waffenresten. «Les Romains, sagt er 2), descendaient »sans armes dans les urnes et les sarcophages; ils ne s'accompagnaient que de leurs bijoux et »de leurs parures, ils ne s'entouraient que de vases contenant des libations et des offrandes, »consolation suprême des vivants et unique besoin d'âmes pacifiques au sein de l'éternel »repos.» Dasz auch Waffen und dem Feinde abgenommene Beute zugleich mit in's Feuer geworfen wurden, scheint folgende Stelle Virgil's 3) zu beweisen:

»Hinc alii spolia occisis direpta Latinis »Framaque ferventesque rotas, pars munera nota,
»Conjiciunt igni, galeas ensesque decoras, »Ipsorum clypeos et non felicia tela.»

Indesz wurde bisher noch nicht die mindeste Spur von Waffenresten in dem Heffinger Begräbnisse entdeckt. Auch eigentliche Schmucksachen, wenn vielleicht die gefundenen Kieselsteine nicht als solche zu betrachten sind, sind darin noch nicht vorgekommen.

Der im Museum aufbewahrte Teller ward dem Begräbnisse beigegeben als Erinnerung an das Opfer- und Todtenmahl, welches bei irgend einer der Leichenverbrennungen gehalten wurde.

Was die entdeckten Krüge, Urnen und Gefässe anbelangt, so ist gewisz, dasz sie an Form und besonders an Grösze sehr verschieden waren. Man fand einige Amphoren oder umfangreichere Behälter, welche vielleicht für die Asche Mehrerer zugleich bestimmt waren, Krüge und Urnen, d. h. kleinere Gefässe in groszer Menge. «Es unterliegt wohl keinem Zweifel, »sagt *Nünning* 4), dasz man nach der Grösze der zu verbrennenden Leichname und nach der »Menge der übrig gebliebenen Gebeine und Asche gröszere oder kleinere Gefässe wählte, »indem wir glauben, dasz die allerkleinsten, welche wir ausgegraben haben, den Kindern »oder denen, aus deren Verbrennung nur gar wenig übrig geblieben, bestimmt gewesen sind. »Und obwohl Einige die gröszeren für Eheleute oder für die Überbleibsel von ganzen Familien »bestimmt wissen wollen, so werden diejenigen doch dieser Meinung nicht leicht zustimmen, »welche die heidnische Religion, die da die Gräber für heilig und unantastbar erklärte, aus »den Quellen studiren. Hierbei steht nichts im Wege, zu glauben, dasz vielleicht Eheleute »oder Mehrere aus Einer Familie auf einem und demselben Scheiterhaufen verbrannt seien.» Die Heffinger Amphoren sind, glaube ich, entweder Diesem gemäsz Behältnisse für mehre zugleich verbrannte Leichen, oder Todtengefässe für grosze oder vornehme Personen gewesen. Einzelne oder Geringere erhielten die Krüge und Urnen. Unter diesen waren die kleineren

1) Norm. sout. 2e édit. S. 93. — 2) Notice sur les ant. découv. dans la Seine inférieure, en 1856. *Le Vigie de Dieppe*, du 14 oct. 1856. — 3) Aen. XI, 193. — 4) Westfälisch-Münsterländische Heidengräber. Coesfeld 1855, S. 42.

Digitized by Google

für die Kinder bestimmt, so dasz wir auch hier, wie in vielen anderen Begräbnissen, einen archäologischen Beleg dafür finden, dasz die Römer, welche für die physische Erziehung ihrer Kleinen sehr besorgt waren, auch deren Begräbnisz nach dem Ableben nicht vernachlässigten.

Aus der Menge, Form und Verschiedenheit der Heffinger Todtengefäsze schlieszen wir wohl auch mit Recht auf die lange Dauer der dortigen Leichenbestattung. Wir vermuthen, wie gesagt, dasz sie bereits zu Anfange der römischeu Kaiserzeit begonnen habe, können aber nicht genau bestimmen, wannehr sie eigentlich aufgehört habe. Keinenfalls kann sie länger als die hierländische Todtenverbrennungssitte gedauert haben. Deswegen nehme ich ohne Bedenken an, dasz nach Schlieszung dieses Begräbnisses noch andere in der Gegend, wie z. B. das des 700 Meter hievon entfernten Christnacher Tumulus, worin unverbrannte und unkalzinirte Knochen gefunden wurden, erst entstanden, und dasz darnach die Römer unser Land wohl noch Jahrhunderte lang bewohnten.

Aus einem so ansehnlichen und vasenreichen Begräbnisz, so wie aus der verhältniszmäszig kurzen Zeit seiner Dauer können wir ferner nicht anders als auf eine starke damalige Bevölkerung der Umgegend schlieszen.

Wo wohnten aber, so fragt gewisz nun jeder Wiszbegierige, alle jene Römer, die eines so ausgedehnten Leichenplatzes und so vieler Todtengefäsze zur Beisetzung ihrer verbrannten Reste bedurften? Hatten sie etwa hier eine Station, eine Mansion, ein Lager, einen Vicus, ein Oppidum?

Nein! antworten wir, sie hatten keines von all' Diesem; denn eine Spur oder Urkunde von dergleichen findet sich nirgends vor. Wir halten jedoch dafür, dasz die Römer in der Nähe dieses Begräbniszplatzes und namentlich zu und um Heffingen zahlreiche Niederlassungen und Ansiedlungsgebäude, die von Alttrier aus entstanden waren, besaszen, und dürfen uns deshalb auf die vielfachen Bau- und sonstigen Alterthumsspuren berufen, die in geringer Entfernung von dem beschriebenen Begräbnisse vorgefunden und schon öfter, wenigstens zum Theile, besprochen wurden 1). Darunter heben wir nur einige der nächstgelegenen, wenn gleich längst verschwundenen, hervor:

1° Das Fragment der Römerstrasze von Alttrier nach Mersch, im Marscherwalde nächst Reuland, eine ½ Stunde von Heffingen. Diese Strasze, bekannt unter dem Namen «Altstrasze» oder «Judenweg,» ist noch gegenwärtig im Frühjahr als ein grüner Streif von der Höhe von Reuland an bis nach Angelsberg sichtbar, und wird noch häufig von den Bewohnern der Umgegend als der kürzeste Fuszweg nach Mersch gebraucht. Hr. Prof. *Wies*, welcher dieselbe im verflossenen Herbste gelegenheitlich geologischer Nachforschungen neuerdings ausstudirte und dadurch auch mich zu deren näherem Erforschen veranlaszte, schreibt mir in einer Note vom 14. März letzthin darüber Folgendes:

«Die Römerstrasze von Alttrier nach Mersch schritt nächst der Reulander Mühle über die «Schwarze Erez, zog sich dann von Reuland nach dem sogenannten «Kohn», unterhalb

1) S. Publicat. etc. VIII, S. 127.

Digitized by Google

»dessen sie vorbeilief. Dort, wo heute der Fahrweg von Godbringen nach Christnach die »Strasze durchschneidet, nahm die römische Seitenstrasze nach Christnach ihren Anfang. »Von diesem Punkte an läuft die Römerstrasze dicht an dem Walde «Seitert» hinab in's »Thal der Weiszen Ernz und überschreitet diesen Bach dicht an der sogenannten Schwein»brücke. Von Reuland an bis zur Schweinbrücke dient die alte Römerstrasze noch heute als »Fahrweg, wenn sie auch nur wenig mehr gebraucht wird. Nur grade da, wo sie sich von »der steilen Höhe herab in's Thal der Weiszen Ernz senkt, ist sie seit etwa 3 oder 4 Jahren »unbrauchbar geworden, indem das Feldwasser, welches sonst durch eine Schlucht neben »der Strasze in die Ernz hinabstürzte, sich seit der genannten Zeit die Römerstrasze selbst »zum Abzugskanal wühlte und so diese letztere spurlos verwischte.

»Von der Schweinbrücke steigt die Römerstrasze wieder den Berg hinan nach dem Wickel»scheider Hof, an welchem sie nördlich in einer Entfernung von etwa 150 Meter vorbeizieht »nach Angelsberg hin. Überall wird sie noch heute als Fahrweg, wenngleich nur sehr wenig »gebraucht.

»Die Schweinbrücke ist höchstens 200 bis 250 Meter vom Beizenberg entfernt.

2° »Dort wo die Römerstrasze an der Heffinger Seitert vorbeizieht, finden sich in der Flur, »in einer Entfernung von etwa 30 bis 40 Meter von der Strasze, bedeutende Spuren von »einem römischen Gebäude.» Sie stoszen an die Gegend «Moschett», wo sonst häufig Ziegel- une Mörtelreste gefunden wurden.

3° Auf derselben Höhe, nächst dem «Beizenberg», in der s. g. «Wischbescher Heck», wurden unlängst ein Paar irdene Töpfe ausgegraben. In der Nähe und etwa 20 Meter von dem Römerbegräbnisse entdeckte vor Kurzem Hr. Wies ein Mardellenpaar. Solcherlei *gepaarte* Mardellen gehören wie zu den seltenern so auch zu den vorzüglicheren, indem ihre ehemaligen Inhaber in der einen ihre eigene Wohnung und in der anderen die ihrer Dienerschaft oder einen Aufbewahrungsplatz für ihre Habseligkeiten hatten.

4° Nächst dem «Steinschlosse» und etwas weiter hinauf, und folglich in geringer Entfernung vom «Beizenberg», wurden öfter, wie Hr. Reisch versichert, alte Mauerspuren und dabei ein Mosaïkrest entdeckt.

5° Auf der s. g. «Langhöhe», zwischen «Primscheid» und Heffingen, ungefähr 500 Meter von letztgenanntem Orte, an der Grenzscheide des Christnacher und Heffinger Bannes, fand man verschiedene Gebäulichkeitsspuren, welche zum Theil noch sichtbar sind.

6° Unweit davon, 700 Meter von Heffingen, beim Scherfenhof und an der Strasze von Christnach nach Felz, fand man vor 4 Jahren an der s. g. «Hasenlei» 2 Amphoren mit allerlei Knochen und Asche, verschiedene Vasen und Münzen.

7° Am Orte «Lick», d. h. am Vicinalwege von Heffingen nach Christnach, ungefähr 600 Meter von erstgenanntem Dorfe, sah man vor Kurzem noch, auf dem Heffinger Banne, einen Steinhaufen und Mauerreste einer alten Gebäulichkeit.

8° An der nahe gelegenen «Süszwiese», 700 Meter von Heffingen, entdeckte man vor 5 Jahren die Unterlage eines sehr bedeutenden Römertumulus 1).

1) S. Public. etc. VII, S. 98 ff.

Digitized by Google

9° An die «Süszwiese» stöszt einerseits die Flur «Pelzer», auf welcher nach Heffingen hin schon in früherer Zeit alte Bauspuren aufgepflügt wurden; weswegen sich der Gedanke nahe stellt: die hier einst befindlichen Römerwohnungen, *Palatiola*, hätten dieser Gegend, wie anderwärts den Ortschaften *Palizeul*, *Pallien*, *Pfalz* u. a., ihren Namen gegeben 1).

10° Eine ½ Stunde von Heffingen liegt, an der Bannesscheide von Reuland und Christnach, die s. g. «Altburg», d. h. ein Überbleibsel einer früher bestandenen Festung, deren Entstehen bald in die Römerzeit und bald in's Mittelalter gesetzt wird. Die Vermuthung spricht jedoch weniger für einen römischen Ursprung. In dem dortigen Schutte fand der Reulander Müller einen Hirschschädel mit einer Schelle, eine Aschenurne und ein Paar Dutzend unentzifferbare Münzen 2).

11° Eine ½ Stunde vom «Beizenberg» liegt, auf dem Christnacher Banne, die Flur «Auf Tomen», wo früher schon Todtenreste und im Sommer des letztverstrichenen Jahres noch Krüge, ein Sargstein und andere Begräbniszspuren entdeckt wurden. Im September desselben Jahres fand man auch noch den Hals eines Aschenkruges. Derselbe wird jetzt im Hause des Bürgermeisters Frz. Kandel zu Christnach aufbewahrt.

12° In viertelstündiger Entfernung von Heffingen, auf dem Christnacher Banne, findet man in mehreren Fluren: «Auf der Bundelshöhe», «Auf den Mauren», «Auf den Hallen» etc. Gemäuer, Ziegelsteine und andere Alterthumsreste, welche auf einen früheren Römeraufenthalt hindeuten.

Wir könnten, wäre es nöthig die Beweise zu häufen, noch leicht andere vorbringen, die die starke Bevölkerung dieser Gegend unter den Römern darthäten. Gewisz ist, dasz seither die Bevölkerung oft in Folge der Pest, des Hungers und des Krieges gewaltig und plötzlich abnahm, und doch wäre es eine schwierige Aufgabe, aus irgend einer Epoche so viele Todten und Todtenreste, als aus der der Römer, nachzuweisen.

Gleichwohl scheinen sie noch nicht alle zu Tage gefördert zu sein, die Römervasen, welche der Boden des «Beizenberges» in seinem dunkeln Schoosze verbirgt. Noch sind dunkelbraune Stellen in demselben Ackerfelde vorhanden, welche bisher uneröffnet blieben. Der Eigenthümer dieses Feldes wird daher seine Nachgrabungsversuche erneuern, deren Ergebnisz dem Luxemburger Geschichtsvereine mittheilen, und somit allerdings nicht zur Bereicherung des Beutels, wohl aber zu der der Wissenschaft beitragen.

IV. *Das obere Römerbegräbnisz bei Steinfort.* Es wurde im laufenden Jahre, Anfangs Februars, nächst dem «Schwarzenhofe» (vor Alters *Heidhof* genannt) in dem Eigenthume des Hrn. *Jul. Collart* entdeckt, und scheint mit dem Heffinger in Bezug auf Ort, Inhalt und Zeit in naher Verwandtschaft gestanden zu haben.

Laut Berichtes des Hrn. *Leo de la Fontaine*, welcher an Ort und Stelle seine Erkundigungen eingezogen, befand sich dasselbe, eine kleine Erderhöhung bildend, im Gebietskreise des genannten Hofes, längs der Eisch und in einer Entfernung von ungefähr 100 Meter vom «Jennenberg», wo vor 10 Jahren ein inhalt- und belangreiches fränkisch-christliches Be-

1) A. a. O. — 2) Public. etc. VIII, S. 130 f.

Digitized by Google

gräbnisz aus dem IV. Jahrhundert ausgegraben ward 1). Was diesen seinen Entdeckungsplatz aber hinsichtlich des Heffinger Bestattungsortes interessant machen dürfte, ist der Umstand, dasz derselbe nicht nur nächst der Andethunu-Orolaunor Heerstrasze, sondern auszerdem noch an einem anderen, nämlich dem von Alttrier nach Orolaunum, und folglich an demselben Römerwege, wie das Heffinger Begräbnisz, lag. Wahrscheinlich ist wenigstens, dasz eine römische Straszenverbindung bestand zwischen Wasserbillig (Bilacus) und Orolaunum über Alttrier, Mersch und die Höhe zwischen der Mamer und Eisch; und faktisch gewisz ist, dasz vor noch nicht langen Jahren ein gesteintes Bruchstück derselben zu Körich ausgegraben ward und zu Kehlen noch gegenwärtig ein Weg «Kiem» genannt wird. Daraus wird begreiflich, dasz Mitglieder desselben Geschlechtes, welches sein Begräbnisz zu Heffingen hatte, auch in einer Entfernung von fünf Stunden davon, zu Steinfort nämlich, sich gleichzeitig ansiedeln konnten, zumal da das Fahren auf Straszen *vogelschnell* vor sich ging. (*Aristid.* ult. orat.)

Die Begräbniszstätte ist übrigens, wie auch der «Jennenberg», eine sonnige südöstlich von dem genannten Hofe gelegene Stelle, in deren Nähe ehemals, vielleicht schon zur Zeit der Celten, eine Erzwäsche scheint bestanden zu haben. «Le lieu, sagt Hr. Leo de la Fontaine, «renferme des traces non douteuses d'un ancien lavoir à mine qui, s'il n'a alimenté les «fourneaux de Clairefontaine ou de Septfontaines, a pu servir à quelque four catalan dont les «scories dans le voisinage attestent l'ancienne existence.»

Die Entdeckung dieses Aschenfeldes geschah bei Gelegenheit der an dem erwähnten Flüszchen vorgenommenen Nivellir- und Dränirarbeiten. Wie zu Heffingen und im Niesenthale, so lagen auch hier die Todtengefäsze nur wenig mit Erde bedeckt. «Tous les objets «découverts, schreibt Hr. L. de la Fontaine, n'étaient en général enfouis qu'à une très-«faible profondeur; les deux amphores étaient placées perpendiculairement en terre, l'une «à côté de l'autre et entourées d'autres vases de diverses formes, urnes et lacrymatoires, «dont le plus grand nombre avait été brisé par la pioche avant que l'on se fût aperçu de leur «présence. Plusieurs de ces vases étaient, d'après ce qui m'a été rapporté, remplis de cendres «et de débris d'ossements. On n'a pu me certifier si les quelques os, également joints à l'en-«voi, étaient ou non renfermés dans un vase. Ils me sont parvenus avec les débris qui les «accompagnent, auxquels se trouvaient joints aussi les deux fers à cheval, remarquables par «leur petite dimension. Je n'ai pu apprendre d'ailleurs si l'on a découvert d'autres objets en «métal, notamment des monnaies; je puis dire seulement que les ouvriers prétendent n'avoir «pas trouvé autre chose que ce qu'ils ont remis.....»

In all' Diesem bemerkt man leicht eine gewisse Analogie, welche der Fund zu Steinfort mit dem zu Heffingen hatte. Die gröszte Ähnlichkeit jedoch, welche wir dazwischen gewahren, liegt in der Gestalt und Form der aufgefundenen Gegenstände. Die im Begräbnisse beim «Schwarzenhof» entdeckten Gegenstände sind:

1. Zwei irdene, rothgelbe Amphoren, 1 Meter hoch, am Halse zweihenkelig und abgebrochen, 25 Centimet. im Durchmesser und 80 Centimet. im weitesten Umfange des Bauches messend.

1) S. darüber den Bericht des Hrn. Prof. Namur. Publik. V. S. 45 ff. — 2) S. Abbildg., Pl. II. 1 u. 2.

Digitized by Google

Sie haben vollkommen dieselbe Gestalt 2) wie die zu Heffingen gefundenen, und enthalten jede bis an den Hals 20 Liter, und scheinen mit dem Halse 24 Liter gefaszt zu haben. Ihr Gehalt für Flüssigkeit war demnach zwei Drittel des Gehaltes der Heffinger Amphora, und folglich zwei Drittel Kubikfusz. Sie selbst sind daher als Abtheilung dieser letzteren zu betrachten. Dieser Umstand allein schon spricht für ihr hohes Alter, so wie offenbar dafür, dasz sie um dieselbe Zeit, wie die Amphora von Heffingen, in den Schoosz der Erde niedergesetzt wurden.

2. Der gehenkelte Hals einer Amphora, jetzt in zwei Stücken, mit 16 Centimeter im obersten Diameter 1).

3. Ein gelbrothes Halsfragment einer Amphora mit Henkelansatz und von derselben Grösze 2).

4. Ein anderes gelbrothes Halsstück von einer Amphora 3).

5. Der Hals einer Amphora, weiszgelb und 16 Centimet. im Diameter des oberen Randes messend 4).

Aus diesen so wie aus den unter Nr. 2, 3 und 4 erwähnten Stücken entnehmen wir, dasz das Begräbnisz auszer den unter Nr. 1 beschriebenen Amphoren noch vier andere und folglich im Ganzen wenigstens sechs enthielt.

6. Ein weiszfarbiger Krug mit einem Henkel am Halse, welcher letztere sich am Rande erweitert 5).

7. Eine weitbauchige Urne, oben zerbrochen, und bis zu 11 Centimeter im weitesten Diameter auslaufend 6).

8. Scherben einer schwarzbraunen Urne, eine germanisch-fränkisehe Komposition 7).

9. Ein schwarzbraunes Tassenstück 8), 7 Centim. hoch und 9 im Durchmesser.

10. Verschiedenerlei Scherben von gelbrothen und grünlichblauen Vasen.

11. Eine schwarzblaue Urne, 20 Centimeter hoch 9).

12. Der Boden eines rothirdenen Gobelets oder becherartigen Gefäszes 10). Dieses hatte 10 Centimeter Diameter am oberen Rande, und war 4 Centim. hoch. Die Mitte des Bodens ist inwendig gestempelt.

13. Eine rothe Platte mit erhobenem Rande und einem Durchmesser von 28 Centimeter. Sie war zerborsten, ist aber jetzt wieder zusammengekittet 11).

14. Zwei rothe Randscherben einer anderen gleichförmigen Platte von derselben Grösze.

15. Fünf kleine Arm- und Schenkelknochen, wahrscheinlich die von Kindern.

16. Zwei Hufeisen, jedes mit 6 Nagellöchern 12). Sie sind stark gebogen und ausgezeichnet klein. Doch sind sie noch etwas gröszer, als die zu Dalheim und bei Echternach in der «Schwarzacht» gefundenen und von Hrn. Namur beschriebenen, welche theils nur 5 und theils auch nur 4 Nagellöcher hatten 13). Nicht ohne Grund liesze sich vermuthen, dasz sie entweder für blosze Maulthiere oder für gallisch römische Pferde bestimmt waren. Die Nagel-

1) S. Abbildg., Pl. II, 3. — 2) S. Abbildg., Pl. II, 4. — 3) S. Abbildg., Pl. II, 4 *bis*. — 4) S. d. Abbildg., Pl. II, 5. — 5) S. d. Abbildg., Pl. II, 6. — 6) S. d. Abbildg., Pl. II, 7. — 7) S. d. Abbildg., Pl. II, 7 *bis*. 8) S. dessen Abbildg., Pl. II, 8. — 9) S. d. Abbildg., Pl. II, 9. — 10) S. dessen Abbildg., Pl. II, 10. 11) S. deren Abbildg., Pl. II, 11. — 12) S. deren Abbildg., Pl. II, 12. — 13) Vgl. Public. VII, S. 185 f. u. IX, S. 136.

Digitized by Google

löcher sind auch noch dadurch merkwürdig, dasz sie in einer rings um das Eisen laufenden und zur Schützung der Nagelköpfe dienenden Furche angebracht sind. Sie scheinen darauf hinzudeuten, dasz hier mit den Leichen ihrer Reiter auch die Pferde oder Maulthiere in die Flammen gestürtzt wurden.

Diese Gegenstände, wie sie hier aufgezählt und beschrieben sind, lagen weder sammt noch sonders in unmittelbarer Nähe eines Flusses oder Römerweges, sondern, wie diesz auch bei den meisten anderen in unserem Lande entdeckten Römerbegräbnissen der Fall war, nur Angesichts der Wasserläufe und Landstraszen. Eine kleine Entfernung von diesen letzteren scheinen die Römer in der Regel hierlands sogar vorgezogen zu haben, weil sie die so angebrachten Begräbnisse sicherer und die Todtenreste weniger der Ruhestörung ausgesetzt glaubten. Durch viele Beispiele neben den angeführten liesze sich das hier Behauptete rechtfertigen und mithin beweisen, dasz man die alte Beerdigungsweise in der Nähe des Wassers oder einer Strasze nicht zu strenge verstehen soll.

V. *Das untere Römerbegräbnisz nächst Steinfort,* unterhalb des «Schwarzenhofes». Diese Todtenstätte wurde bei der nämlichen Gelegenheit und nur etwas später, wie die vorbeschriebene, etwa 1000 Meter davon, fluszabwärts an der Eisch und in einer ähnlichen Lage entdeckt. Man fand einige Vasen, einen Armring, etc. «Ces objets», berichtete Hr. L. de la Fontaine unter'm 20. Febr., «ont été découverts, comme les premiers, dans le lit même du «canal d'irrigation que l'on est occupé à creuser et qui traverse ici la lisière d'un bois. Je n'ai «pas encore visité moi-même le lieu de cette découverte et vous transmets ces renseignements «sur les indications de mon beau-frère, M. Charles Collart, auquel les ouvriers ont également «remis une monnaie en bronze, trouvée à côté de l'une des urnes, monnaie qu'il me transmettra «prochainement. J'oubliais de dire que ces objets ont été trouvés comme les premiers à une «très-petite profondeur.»

Die Entfernung, in welcher dieses untere Begräbnisz von dem vorerörterten oberen vorkommt, scheint anzudeuten, dasz beide zwar verschiedenen Familien und Ansiedlern, aber nicht auch verschiedenen Epochen angehörten. Wie an so vielen anderen Orten, so werden auch hier die Römersoldaten, weil sie von einander wohnten, sich auch von einander, obwohl gleichzeitig, ihre Beerdigungsplätze gewählt haben. Dasz die beiden Begräbnisse am Ufer der Eisch, das obere und untere, um ungefähr dieselbe Zeit entstanden seien, dafür scheinen die gefundenen Gegenstände selbst, ihre Form- und Stoffverwandschaft, ihre Lage, ihr hohes Alter sattsam zu sprechen. Die Gegenstände, welche in dem untern Begräbnisse vorkamen, sind folgende:

1. Eine schwarzbraune mit gleichfarbiger Erde angefüllte Urne. Am oberen Rande hat sie einen Diameter von 12 Centimeter, und im Durchschnitt des Bauches einen von 14 Centimt. Ihre Höhe beträgt 13 Centimeter. Sie ist sehr porenhaft und scheint, gleich mehren auf dem «Tossenberg» ausgegrabenen Vasen, ebenfalls im Ofen gebacken zu sein 1).

1) S. deren Abbdg. Pl. II, 13.

Digitized by Google

2. Eine gelbrothe irdene Vase, 24 Centimeter hoch, mit einer 82 Centimeter im Umkreis und 25 im Diameter messenden Ausbauchung, und einer Mündung von 9 Centimeter Weite 1).

3. Eine gelbirdene Urne mit weitem, aber verletztem Halse 2). Sie ist 22 ½ Centimt. hoch und mit Erde gefüllt. Ihre Halsesöffnung hat 9 ½, ihr Bauch 19 Centimt. im Diameter.

4. Ein bronzener Armring mit spiralförmigen Verzierungen 3). Er miszt 7 — 8 Centimt. im Diameter. Schon wegen seiner gewöhnlichen Weite läszt sich annehmen, dasz er einst einer Römerin gedient habe und als Beigabe ihren Aschen- und Knochenresten hinzugefügt worden sei.

5. Endlich fand man noch einen anderen Gegenstand, den unansehnlichsten zwar, aber relativ wichtigsten von allen. Es ist nämlich die Kupfermünze, welche, weil sie mehr als einem Verstorbenen zum Überfahrtsobol dienen sollte, nicht *in* sondern *neben* einer der Urnen lag. Sie allein kann die Zeit bestimmen, in welche der Ursprung des Begräbnisses fällt. Obgleich sie bereits abgegriffen ist, so erkannten dennoch, aus der Stellung des darauf geprägten Kopfes und der Länge des Halses, die HH. de la Fontaine, Vater, und Prof. Namur selbige für die des Tiberius Claudius Nero. Sie kann demnach nur zwichen 14 und 37 nach Christus, d. h. während der Regierung dieses Kaisers geprägt und wahrscheinlich auch nur gegen dieselbe Zeit in das aufgefundene Begräbnisz mit eingelegt worden sein. Hieraus schlieszen wir nun weiter, dasz das Begräbnisz, sowie das vorbeschriebene und das von Heffingen, welche eine so auffallende Ähnlichkeit miteinander hatten, nicht später als in der ersten Hälfte des ersten Jahrhunderts entstanden sein müssen, und folglich zu den ältesten gehören, die man je hierlands gefunden hat. Mit diesem Alter scheint auch in dem schönsten Einklange zu stehen der auffallende Umstand, dasz hierlands die Römerbegräbnisse *ohne* Sargsteine sich überhaupt als die ältesten, die wir antreffen, herausstellen; diejenigen aber, in welchen Sargsteine vorkommen, einer späteren Epoche angehören, und zum Theil den Übergang bilden aus der Zeit der Leichenverbrennung in die der Leichenbeerdigung, aus der des Heidenthums in die des Christenthums. Was aber den Zeitpunkt anlangt, bis zu welchem herab dem Begräbnisze noch neue Todtenreste beigefügt wurden, so ist wahrscheinlich, dasz derselbe wenigstens nicht vor Constantin d. G. eintraf, indem in der Nähe Münzen dieses Kaisers, zu Trier geprägt, mit der Überschrift « Urbs Constantinopolis », entdeckt wurden.

Lbg., 1. April 1857.

1) S. deren Abbdg. Pl. II, 14. — 2) S. deren Abbdg. Pl. II, 15. — 3) S. deren Abbdg. Pl. II, 16.

Digitized by Google

III

ESSAI ÉTYMOLOGIQUE

SUR LES NOMS DE LIEUX DU LUXEMBOURG GERMANIQUE,

---

§ 3. Noms des endroits habités ou historiquement remarquables.

DIVISION PREMIÈRE. — Luxembourg grand-ducal.

AVANT-PROPOS.

Il ne sera pas inutile de faire précéder les étymologies que nous entreprenons de donner dans le présent essai, de quelques observations sur la nature et le but de ce travail; la voie que nous y avons suivie, est une voie nouvelle, une voie que tous nos prédécesseurs ont dédaignée ou dont ils ont détourné les yeux. On s'étonnera que nous ayons été assez osés pour nous commettre sur un terrain, autant que celui-ci hérissé de difficultés, mais nous avouerons que ce danger même nous a servi d'aiguillon, et tout en convenant que nous n'entendons nullement mêler notre voix, dépouillée d'autorité, à de transcendantes discussions sur la question de savoir, si deux puissants peuples, les Celtes et les Germains, sont de la même race, n'ont formé qu'une seule nation, ont parlé la même langue, il nous a paru intéressant, en nous occupant des plus antiques annales de la patrie luxembourgeoise, d'enrichir les archives de ce grand procès de quelques nouvelles pages, bonnes à consulter par les arbitres. Cette grande question et des questions analogues avaient déjà vivement préoccupé les savants, contemporains des frères Wiltheim; déjà dans le siècle de ces derniers et dans les temps subséquents, pendant que les Schilter, Waehter, Cluver, Pelloutier, Barth, Raillof, Hart et en dernier lieu Holtzmann professaient l'opinion que les Germains avaient été des Celtes; un grand nombre d'autres savants défendaient la croyance devenue aujourd'hui celle de la majorité, que les Celtes et les Germains avaient constitué non un seul peuple, mais avaient formé deux branches très-distinctes d'un tronc japhétique indo-européen. Alexandre Wiltheim paraît s'être incliné devant l'autorité du célèbre Cluver, car voici comment il s'exprime: «At »quid dico, illa Celtarum lingua an a germanica hâc nostra differret? Negavere viri doctis»simi, nec pauci; ante omnes rem confecisse visus Philippus Cluverius libro de antiqua Ger»mania.» Alexandre Wiltheim n'a donc pas admis dans sa patrie des noms de lieux purement celtiques, il n'y a voulu reconnaître que des dénominations germaniques ou supposées

Digitized by Google

telles, et des noms latins imposés par les Romains durant l'occupation de nos pays par ce puissant peuple pendant près de cinq siècles. La carte des voies romaines jointe à son « *Luxemburgum romanum* », sur laquelle il a tracé le long des routes un assez grand nombre de localités qu'il suppose avoir existé durant l'occupation romaine, témoigne de la radicale imperfection du système, car sur cette carte, sur laquelle on ne trouve consignés que deux noms incontestablement latins, celui de *Judicium* (Jentz) et celui de *Stabulum* (Etalles), on n'en rencontre pas un seul dans lequel on puisse découvrir une racine germanique, tandis que les autres, sans aucune exception, peuvent être facilement interprétés et rendus intelligibles au moyen de l'idiôme celte. Qu'un grand nombre de mots de cette dernière langue soient passés dans les dialectes tudesques, ceci n'a jamais été révoqué en doute, et il est évident que les choses ne pouvaient se passer autrement, moins encore, parce que les deux peuples sortaient du même berceau, que par la raison que les sauvages fils de *Teut*, qui ont suivi les traces de leurs aînés dans leur mystérieuse marche vers le soleil couchant, ont rencontré chez les Celtes une civilisation avancée, la connaissance des sciences et des lettres, la pratique des arts et des métiers, un nombre considérable d'objets nouveaux et inconnus à des pasteurs de troupeaux, et qu'en s'amalgamant avec ce peuple, ils se sont vus contraints d'employer des mots étrangers pour désigner des choses non exprimées dans leur propre langue. Mais là se sont arrêtées les emprises d'une langue sur l'autre, car, notre travail en fournira des preuves nombreuses; une fois vivant côte-à-côte en pacifiques voisins, chaque race conservait son langage natif et le besoin de se comprendre réciproquement, l'obligeait à se traduire mutuellement. Un coup d'œil, jeté sur quelques-unes de ces traductions, fera toucher au doigt, combien peu les deux langues se ressemblaient. — Nous citerons pour exemples, attendu qu'ils trouveront leur place dans le présent écrit, la traduction d'*isara* = frêne = Esche en *Eisen* = fer, celle de *wisc* ou *wisg* = eau = wasser en fisch = poisson ou en *wies* = prairie, celle de *coàd* = forêt = wald en *katz* = chat, celle de *mag-dun* = champ de la montagne en *machthum* = virginité etc. etc. De telles traductions, véritables coq-à-l'âne, on en conviendra, n'ont pu être faites que par gens qui se laissaient guider par le son de la prononciation, nullement par l'intelligence des mots traduits; tel n'aurait pas été l'événement si le Germain avait compris la langue du Gaulois. Ces faits bien constatés n'ont fait que nous fortifier dans les aperçus que nous avons consignés dans le § 1 du présent essai. Mieux que jamais, nous sommes convaincus que les aborigènes du pays de Luxembourg sont des Celtes, des Gaulois, des Wallons, nullement des Germains; mieux que jamais, nous demeurons convaincus que lors de la conquête des Gaules par Jules César, les Germains-Suèves qui avaient déjà bien avant cette conquête expulsé les Gaulois de la forêt Hercynéenne, ainsi que de la rive droite du Rhin, traversé le fleuve et fondé des établissements durables en Alzace et sur la rive gauche du Rhin moyen; que les Germains-Suèves, qui avaient mêlé leur sang avec les Trévériens par de nombreuses alliances, dont ces derniers se glorifiaient, avaient peu ou point pénétré dans nos régions si voisines de celles où l'ancienne race gauloise est définitivement demeurée en majorité. Nous nous flattons que la publication de nos études étymologiques deviendra utile aux personnes studieuses sous le double rapport de l'éthnographie et de la linguistique.

Digitized by Google

Lorsque l'on aura acquis la conviction que le tiers environ de nos villages possède une ancienneté, dépassant l'âge où le peuple romain se soumit les Gaules, on se fera une idée plus exacte de la population et de la civilisation à cet âge reculé des pays que nous habitons.

Les renseignements que nous avons ajoutés à chacun de nos articles, sur l'ancienne division politique de nos communautés en seigneuries, nous ont paru, sous bien des rapports, très-utiles, car de jour en jour davantage s'effacent les traces d'une organisation qui a jeté de profondes racines dans les mœurs et dans la législation du pays. — Maints détails chronologiques puisés dans ces détails, viendront en aide à ses historiens; nous regrettons seulement d'avoir été contraints de laisser cette partie de notre travail très-imparfaite. De tout temps, les seigneuries de même que les fiefs non seigneuriaux étaient divisibles et partageables, ils étaient de plus aliénables, non comme en France, au bénéfice exclusif de la noblesse, mais sans aucune acception de la qualité de l'acheteur; or cette divisibilité, ce parcellement des plus anciennes seigneuries a eu pour effet d'altérer incessamment leurs antiques limites; et il nous est devenu impossible d'indiquer les innombrables mutations, survenues dans leurs circonscriptions.

Nous remarquerons finalement qu'il n'arrivera que par exception que nous nous occuperons des localités, dont l'existence ne remonte pas plus haut que 1795, époque de l'extinction du vieux régime féodal; les établissements créés depuis lors ne devant en général offrir que fort médiocrement un intérêt étymologique.

Abweiler. Section de la com. de Bettemburg, cant. d'Esch; le haut-command avec la haute justice sur Abweiler, appartenait autrefois aux seigneurs de Zolwer; mais ces derniers ayant négligé l'exercice d'un droit qui leur donnait de l'embarras sans profit, les seigneurs de Bettembourg et Kayl s'étaient, avant 1795, mis à leur place, en joignant la haute justice à leur juridiction foncière. La chapelle d'Abweiler a été la mère-église de Bettembourg et d'Altwies; cette paroisse avait été de bonne heure incorporée dans l'abbaye d'Echternach, dont l'abbé percevait les dîmes. Il nous paraît fort probable que ce fut cette circoustance qui a fait adjoindre le nom d'*Ab*, contracté de *Abt*, à un Weiler, qu'il fallait séparer de ses homonymes. *Abweiler* aurait ainsi la signification de *Villers-à-l'abbé*. Cette conjecture nous semble préférable à celle qui ferait dériver le mot *ab* du nom frank d'*Abo*, celui d'un des comtes de Charlemagne. *Abweiler* est bien plus ancien que Bettembourg et paraît avoir été habité alors que le bas sol de ce dernier endroit ne formait encore qu'une continuation des marais de Fenningen; longtemps Abweiler a prétendu comprendre dans son ban tous les terrains situés sur la gauche de l'Alzette.

Airsain. Voyez *Ersingen*.

Allerborn. Hameau dépendant de la com. d'Oberwampach, cant. de Wiltz. Avant 1795, le haut-command sur Allerborn était exercé par le prévôt de Bastogne. *Allerborn*, qu'il faut lire *aller-Born*, a la signification de fontaine commune. Ce nom a très-probablement précédé la construction du hameau de ce nom et prend son origine à une époque où la source jaillis-

Digitized by Google

sant d'un point très-élevé et où l'eau est rare, servait d'abreuvoir aux troupeaux de plusieurs villages des environs. — Voyez *Trotten*.

Alscheid. Chef-lieu de c. du cant. de Wiltz, arrond. de Diekirch. Cet endroit formait avant 1795 dépendance du comté de Wiltz. L'état qui avait le haut-command sur cet endroit, l'avait aliéné par engagère durant le 17e siècle à un nommé *Erneste Medingen*. Le nom d'*Alscheid* nous paraît identique avec celui d'*Altscheid*, autre village jadis luxembourgeois, ayant formé dépendance du comté de Vianden. La différence admise dans la manière d'orthographier les deux noms, paraît née du besoin d'empêcher leur confusion. *Alt* dans *Altscheid* signifie *hauteurs*.

Altenhof. Ferme isolée, située sur le territoire de Steinsel, cant. de Luxembourg, autrefois terre dépendante comme domaniale du château et de la prévôté de ce nom. *Alten-hof* se traduit par vieille ferme; sa construction ayant précédé d'autres défrichements dans les environs.

Altlinster. Voyez *Linster*.

Ahn. Section de la c. de Wormeldingen, cant. de Grevenmacher. Avant 1795, le haut-command ou haute justice était exercé en cet endroit par le prévôt de Grevenmacher. La juridiction foncière dépendait de Zolwer.

Une charte de l'an 1255 rend ce nom par *Ana*. Sur les lieux mêmes *Ahn* a toujours été prononcé *Ohn*. Ce nom n'est ni latin ni teuton, il faut le chercher ainsi que celui de la plupart des noms de localités construites sur les bords de la Moselle, dans la langue des aborigènes, celle des Gaulois ou Celtes. Suivant Bullet, le mot celtique *an* qui, d'après lui, s'écrit indifféremment et suivant les dialectes *an, en, in, on,* a la signification de *séjour, demeure, habitation*: c'est le *heim* allemand.

Alzingen. Section de la c. de Hesperingen, cant. de Luxemb. Avant 1795, cet endroit relevait en partie de la prévôté de ce nom, en partie du château de Hesperingen, sous-fief de celui de Rodemacher; cette dernière portion d'Alzingen avait suivi le sort de Rodemacher même et avait été cédée à la France par le traité des Pyrénées; la convention des limites de l'an 1769 la rendit au Luxembourg autrichien.

Dans une charte de la comtesse Ermesinde et de son fils Henri de l'an 1241, Alzingen est écrit *Alkezinges*, nom romanisé, car Alzingen est un nom purement germanique, dérivé de celui de l'Alzette, sur les bords de laquelle il est construit. — On doit néanmoins admettre que *Alzingen*, mot ainsi contracté d'*Alzettingen*, témoigne par sa finale en *ingen* dans l'espèce tout-à-fait inorganique, que l'endroit n'est pas antique et que le nom a été créé par imitation. En effet, la racine tuitisque *ing* au pluriel *ingen* ne s'adjoint régulièrement qu'aux noms propres. Suivant le témoignage de Wachter : « in patronymicis *ing* significat filium, sive natum ab eo cui annectitur, derivaturque a verbo celtico *engi* = *parere* = *nasci*. »

Alttrier. Section de la c. de Bech, cant. d'Echternach. L'abbaye d'Echternach avait acquis la juridiction sur ce territoire, en 1620.

Alttrier, ou dans le dialecte du pays *Aal-tréer*, est le nom conservé dans le Luxembourg

Digitized by Google

à un ancien camp romain, dominant la région qui l'avoisine à plusieurs lieues de circonférence et dont la superficie jonchée de ruines et couverte d'épaisses broussailles, n'offrait pas jusque dans un temps presque voisin du nôtre, une seule habitation. Ce nom d'*Alt-trier*, généralement traduit par *Vieux-trèves*, a depuis longtemps exercé la sagacité des savants dont plusieurs se sont obstinés à rechercher des rapports entre la métropole trévirienne et un ignoble village ruiné. Suivant nous, il était superflu de dépenser beaucoup d'érudition pour découvrir la vraie signification d'un nom qui n'est ni grec ni latin, ni tuitisque, ni romain, ni allemand, mais purement gaulois. — Bullet prend le mot *trêf* pour ville, habitation, maison de campagne, métairie; les mots *tref, tréo, trev, treb, treff* pour hameau, tas de maisons ou de villages, attachés à une petite église dépendante de la paroissiale — (au pluriel *trevio, trevou*); *tref, trefe* signifient *teute* en vieux français; en anglais *threp* est village, en saxon *throp*. *Le Gonidec*, dans son dictionnaire breton-français, reproduit l'opinion de Bullet sur le sens des mots *tref* ou *trew* ou *tréo*, puis il ajoute « les hauts Bretons, qui parlent français, emploient le mot *trève* dans le même sens; — hors de Leon, le même mot se prononce *tré*, en galles *tref*, en gäel-irland *tréav*. » — Wachter dans son glossarium germanicum définit comme suit le mot *dorf*: « locus habitando communis, sive villa sit, ut hodie, sive oppidum, ut olim. » Vox celtico quo Cambris effertur *tref*; anglosaxon. *Throp*, francis *thorf*, belg. *dorp*, island. *thorp* etc. etc. L'hésitation qui s'est produite dans l'intreprétation du sens étymologique de *Trier*, semble uniquement provenir de ce que les Germains ont ainsi exceptionnellement traduit un mot, qui a passé dans leur langue communément prononcé *dorf, torf* ou *troff*, alors que nous voyons le *tref* ou *trev* celtique parfaitement conservé dans le latin *Treviris*, mot que le docteur Moné a décomposé avec tant de sagacité en *trev-y-Ry* = demeure du roi ou du chef, et qui romanisé en *Trèves*, a conservé sa physionomie originelle. *Trier* dans Alt-trier n'a donc d'autre signification que celle ci-dessus donnée aux mots *trev* ou *treff*. Quant à la préfixe *alt*, nous ne pouvons admettre sa traduction en *vieux*. *Alt* en gaulois et même en breton usuel signifie *colline, éminence, cime;* ce mot a passé dans la langue latine dans *altus* — dans la langue teutonne *alt* a également, suivant Wachter, la valeur d'*editus, excelsus;* on est parfaitement d'accord en Allemagne que *alt* n'a pas d'autre signification dans *Altenowa, Altana, Altwel, Altwic, Altberc, Altburc, Althaim, Altdorf, Altstete, Altthenar, Altripe*. Il ne reste donc à notre Altrier qu'une seule signification probable, celle véritablement peu poétique, d'amas ou de réunion d'habitations sur une éminence. *Altrich*, village situé près de Wittlich, nommé *Altreia* dans les chartes, a porté, en variant, un nom identique. — Le nom connu de *Trier-weiler* démontre combien ce noble nom de *Trier*, nom incompris de nos jours seulement, a pu dans un temps où il l'était encore, servir à individualiser un modeste *Weiler*. *Gon-dorf* sur la Moselle trévíroise, nommé *Contrua* par Venantius Fortunatus, est dans le moyen-âge écrit *Contreve*.

Altwies. Section de la commune de Mondorf, cant. de Remich. Le ruisseau nommé la *Ganer*, qui traverse Altwies et y forme limite entre la France et l'Allemagne, le partage en deux parts inégales; la partie sise à sa droite est française. L'endroit tout entier dépendait avant 1790 divisément des seigneuries de Rodemacher, de Ruttgen et de Puttlingen, dont un

Digitized by Google

possesseur Thomas de Ryaville avait acquis en 1672, la partie demeurée prévôtale. L'endroit avait été avec ces trois seigneuries cédé à la France en 1659 par le traité des Pyrénées. La situation actuelle est le résultat de la convention des limites de l'an 1769.

En 1309, Altwies, jusque-là de la paroisse d'Abweiler, fut distrait de cette paroisse et fut avec sa chapelle réuni à Mondorf, également séparé de la paroisse de Puttlingen et érigé en paroisse autochthone. L'abbaye d'Echternach, à laquelle la paroisse d'Abweiler avait été incorporée, abandonnait un sixième des dîmes d'Altwies au profit du curé temporaire de l'endroit.

Alex. Wiltheim cite une charte, dont il ne connaît pas la date et qui fait mention de *Wies*, sous le nom de *Wisse in pago muslense*; en 1277, on trouve la mention faite d'un *Hugo miles de Wyd*; en 1278, on trouve *Wies* écrit *Witte*; en 1302, il est orthographié *Wyez*.

Malgré son air de parenté, le nom de *Wies* n'appartient pas à la langue germanique, car Altwies, placé dans un étroit ravin formé par la Ganer, possède quelques gazons, mais point de prés; son nom est dérivé du celtique *wisg* = eau, nom justifié par l'abondance des courants d'eau qui y affluent. — Quant à la préfixe *alt*, son emploi, d'après les dénominations anciennes citées plus haut, paraît moderne et n'avoir été motivé que par la nécessité de distinguer ce Wies de lieux ainsi nommés, situés dans les environs, tels que Wies sur la Moselle, vis-à-vis Remich, Ga-wies, Wald-wies, Metzer-wies, etc. Le mot *alt* qui cette fois a bien la signification de *vieux*, témoigne en faveur de l'antiquité incontestée de notre Wies.

Angelsberg. Section de la c. de Fischbach, cant. de Mersch. Autrefois dépendance de la seigneurie de Meisenburg.

Cet endroit est, dans le décret de l'archevêque Henri de Trèves de l'an 960, délimitant la paroisse de Mersch, nommé *Engilis-hart*. *Hart* est une très-ancienne dénomination de la forêt; de nos jours, ce nom n'est généralement conservé qu'aux bois couronnant les plateaux d'une hauteur; les côtés, lorsqu'ils ne sont pas abruptes, circonstance où ils sont désignés par *Schleid* et par *Schlinder* (glissoirs), se nomment *Seitert*. Nous avons trouvé cette finale, accolée au mot Hart dans *Dennert* pour Den-Hart — *Geisert* pour Geis-hart; *Hunert* pour Hun-hart; — le mot *Seitert* n'est probablement que la contraction de Seit-Hart. Angelsberg, vieux Engilishart paraît avoir été construit à l'entour d'une chapelle ou oratoire élevée au milieu d'une épaisse forêt, aujourd'hui détruite.

Ansemburg. Section de la com. de Tüntingen, cant. de Mersch. Autrefois le château d'Ansemburg était le chef-lieu d'une seigneurie, dont le détenteur réunissait avec le haut-command les juridictions de tous les degrés. N'ayant trouvé nulle part des vestiges de la collation souveraine de tels droits, nous sommes portés à croire que les nobles hommes, qui ont les premiers fondé ce nom, étaient les pairs des comtes de Luxembourg. Ansemburg paraît n'avoir existé anciennement que comme château, le village ainsi nommé de nos jours, se compose d'habitations qui sont venues se grouper autour des forges, construites dans la vallée de *l'Eisch*. Nous trouvons le nom de *Humbertus de Ansenborch* placé comme témoin au bas d'une charte de l'an 1135, émanée du comte Conrad de Luxemb. — En 1210, *Wilhelm de Ansbruch* fut témoin dans une donation, faite à l'abbaye de Münster par Henri, duc de Limbourg, comte d'Arlon. En 1214, *Henri de Anzelaer*, présent au mariage de Walram et d'Ermesinde, prête

Digitized by Google

foi et hommage aux nouveaux époux. En 1253, Jean *d'Ansenburg*, chevalier, est témoin au testament d'Alexandre de Soleuvre. En 1257, Daniël d'*Ansenbrouch* et Gérard son frère font une donation de biens à Mariendahl. En 1258, Wilhelm et Jean son fils, chevaliers, seign. *d'Ansenburch* sont cités dans une charte de l'archevêque Theodoric de Trèves, comme bienfaiteur du dit couvent; en 1260, le nom de Daniël *d'Ansenbroc*, ci-dessus nommé, est cité dans une charte du comte Henri II de Luxembourg. En 1278, Robin de Bissen donne au prieuré de Mariendahl des biens, situés à *Ansenbruch*. En 1293, une convention relative à des intérêts de famille, se conclut devant le comte de Luxembourg entre Katherine, veuve de Wileôme *d'Ansenbrouch*, stipulant pour ses enfants, et Wathier *d'Ansembrouch* En 1374, la seigneurie d'Ansenburg était à l'extinction de la famille de ce nom, passée aux châtelains de Sassenheim, Godefroi et Theodoric, frère et fils d'Anselme de Sassenheim. Il résulte des citations qui précèdent, qu'il y a doute, si Ansenburg s'est ainsi nommé dans l'origine ou si son premier nom est *Ans-Bruch*, nom qu'aurait justifié le voisinage de la vallée humide de l'Eisch.—Dans la première hypothèse, celle que nous préférons, Ansen-burg aurait eu pour fondateur un noble homme du nom *d'Anso*, nom dont les vestiges se retrouvent souvent dans l'Allemagne méridionale, ainsi que dans un grand nombre de noms composés

Ansenburg, *forges*. Nous ne connaissons pas l'époque précise de la construction de ces forges. En 1662, Thomas de Ryaville, le constructeur des forges de Dommeldingen et de Bollendorf, prenait la qualité de maître de forges d'Ansenburg.

Anwen. Ober- et Nieder-Anwen appartiennent à la même commune politique qui a Niederanwen pour chef-lieu, du cant. de Luxemb. Avant 1795, ces villages formaient avec ceux d'Ernster, Hostert, Rameldingen et Senningen la cour d'Anwen, réunie à la Landmairie de Sandweiler. La haute juridiction sur les villages de cette cour d'Anwen n'avait jamais été détachée du château de Luxembourg et était exercée par le prévôt de ce siége. La cour d'Anwen tout entière appartenait à la circonscription de la paroisse de Schuttringen, incorporée dans l'abbaye de St. Maximin; mais l'église paroissiale étant tombée en ruine, les moines décimateurs firent transporter le service paroissial dans la chapelle de Hostert où il finit par rester.

Les Anwen appartiennent au très-petit nombre d'endroits, situés en nos régions, dont le nom originel, encore que latinisé, se trouve relaté dans des écrits romains sous le nom d'*Ande Thanna* ou celui *d'Andethanale vicus*. Anwen renfermait le premier relai de poste sur la route consulaire de Trèves à Reims. Cette forme de nom, avant de devenir *Anwen*, fut assez longtemps conservée; ainsi Conrad, châtelain de Luxembourg, en fondant en 1083 le couvent de Münster, attacha à la dotation de celui-ci des droits d'usages dans la forêt d'*Andevanen*. En 1203, Thibaut de Bar, premier époux de la comtesse Ermesinde, acquit de Henri, comte de Grand Pré, la terre d'*Andewanne*. Vers 1271, le comte Henri II de Luxemb. conféra au couvent de Bonnevoie certains usages dans sa forêt, nommée *Antivianne-Walt*. En 1244, Herbrandus de *Anvlen* apposa son scel à la charte d'affranchissement de Luxembourg. Quand il est fait mention dans les livres domestiques de l'abbaye de St. Maximin des riches dîmes d'Anwen, celles-ci sont toujours et invariablement, durant le 13e siècle, nommées *Decima in Andevane* ou *Andevanne*. Le nom d'*Andethanna* qui nous a été conservé dans l'itinéraire dit

Digitized by Google

d'Antonin, est évidemment composé des mots gaulois *And*, habitation, demeure, — *de*, article, *Than* = chêne = demeure au chêne ou demeures aux chênes. Le langage roman, qui n'a pas conservé pour le chêne le nom celtique de *Than*, a néanmoins continué d'appeler *Tan*, l'écorce de cet arbre employée dans les *tanneries* pour *tanner* des peaux. Une charte de l'an 1316 désigne la cour d'Anwen avec le nom roman d'*Andeney*.

Ardenne. Voir *Oesling*.

Arsdorf. Chef-lieu de commune du cant. de Redingen. Autrefois chef-lieu d'une seigneurie foncière, dont la haute justice avait été conservée à la prévôté d'Arlon.

Le nom d'Arsdorf ne semble pas provenir du nom de l'*Ar* = aigle, car le nom s'écrivait anciennement *Aro*. Nous pensons qu'il est dérivé des noms patronimiques *Arnd*, *Arnold* ou *Arend*. Dans les chartes de Charlemagne, ce dernier nom est souvent contracté en *Arn*.

Aresdorf. Ferme isolée, autrefois hameau, dépendant de la c. de Sanem, cant. d'Esch, arrond. de Luxemb. En 1630, Jean-Charles d'Ouren-d'Obbelstein, seign. de Limpach, après avoir, en la même année, acquis engagèrement de l'Etat la juridiction sur Aresdorf, transporta tous ses droits sur le hameau d'Aresdorf, alors composé de trois maisons, à sa fille, épouse de Charles de Daun, seign. de Sanem.

Le nom d'Aresdorf provient indubitablement du nom d'Arn, Arnd, ou Arend, car ce nom est moderne. Aresdorf portait dans l'origine le nom de *Hagen* = enclos, nom longtemps fort répandu et particulier aux établissements formés par des Germains. Alex. Wiltheim nous a conservé la mention d'une charte de l'an 790, qu'il nomme *carta Garbani et Ratsindæ*, dans laquelle il est fait mention de ce Hagen dans les termes suivants: *in Pago Wabarinse juxta castellum nomine Zolveren in villa quæ vocatur Haganen*. Nous supposons que la charte de l'an 1067, rapportée par Hontheim, N° 266, contenant par Gérard d'Alsace, duc de Lorraine, donation à l'abbaye d'Echternach de son alleu de *Heinga*, s'appliquait également à ce Hagen auj. Aresdorf.

Aspelt. Village, annexe de la c. de Frisingen, cant. d'Esch. Le nom de cet endroit, écrit *Adespelt*, se trouve mentionné dans la charte de l'an 963, par laquelle la comtesse Uden fait don de Frisingen à l'abbaye de St. Maximin. Dans leur pétition, adressée en l'an 1194 à l'empereur Henri VI, les moines d'Echternach indiquent les tenanciers d'*Arcelpelth* comme tenant des fiefs de leur abbaye. Aspelt était chef-lieu d'une seigneurie purement foncière, dont le haut-command était prévôtal. — Les seigneurs d'Aspelt ont été très-considérés dans le comté de Luxembourg, leur nom, écrit communément *Aspelt* ou *Aspolt*, quelquefois *Aispelt* et *Aischpelt*, reparaît revêtu de dignités depuis l'an 1214 jusqu'à la fin du 14e siècle où il paraît s'être éteint. — Le nom originel d'Aspelt et sa signification toute germanique ont été bien conservés dans l'*Adespelt* de la charte de l'an 963. — C'était le nom d'un sol estimé pour sa fertilité — un *Adal-Feld*. Voyez *Elcherod* — voyez *Ettelbrück*.

Assel. Section de la c. de Bous, cant. de Remich, arrond. de Grevenmacher. Cet endroit dépendait avant 1795 de la seigneurie de Waldbredemes, engagée par l'Etat à la famille Wiltheim en 1629. Il peut paraître douteux que le nom d'Assel ait été le nom primitif de cet endroit

Digitized by Google

longtemps exclusivement habité par des familles d'abatteurs. On sait que les gens exerçant ce métier y joignaient habituellement la pratique de quelques branches de médecine ou de chirurgie; c'était à leur caste que les villageois allaient réclamer des secours dans les maladies de leurs bestiaux, c'était chez eux que les pauvres gens étaient habitués d'aller, en cas d'infirmité, quérir l'*Assel*, c'est-à-dire le remède, car ce nom était l'équivalent de médecine, et en se rendant à Assel, le public se rendait à la pharmacie. — Voir le mot *Assel* dans la première partie du présent essai.

Asselborn. Chef-lieu de commune du cant. de Clervaux, arr. de Diekirch. Avant 1795, Asselborn était aussi chef-lieu d'une seigneurie, appartenant avec tous ses accessoires à l'abbaye de St. Maximin. L'abbaye avait trouvé nécessaire, dans le gouvernement de cette terre, de s'aider du bras séculier et avait choisi de bonne heure, comme *Vogt- et Schirm-Herr* (avoué), les seign. de Reuland, auxquels elle avait, outre certaines redevances et honneurs utiles, transporté la haute justice et le haut-command; — mais en 1714, l'abbaye racheta ces droits d'un seigneur de Reuland et depuis lors, les abbés de St. Maximin ont pris pour la première fois le titre de seigneurs d'Asselborn. Nous avons trouvé ce nom écrit en 1035 *Asteneburnum*, en 1040 *Astrebonna*, en 1066 *Astelabruna*, en 1140 *Asselbrunna*, en 1315 *Asteborne*. Le sens littéral d'Asselborn serait bien celui de fontaine à l'Assel ou cloporte; mais le voisinage des Beslingen et d'autres localités, portant des noms dérivés du celtique, nous laissent soupçonner que le nom d'Asselborn pourrait aussi avoir une origine analogue. Les mots gaulois *Asen*, *Asenes* et *Aseneg* se traduisent par âne, ânesse et ânon, Asselborn, le très-vieux Asselborn pourrait fort bien avoir été le premier *Eselborn* du canton de Clervaux; car le mot *bour* est également celtique avec la valeur de fontaine, comme en allemand.

Asselscheuer. Voir *Oisselscheuer*.

Athus. Nom d'un moulin situé sur la Kar (Chiers), dépendant de la c. de Petange, cant. de Kapellen, arr. de Luxemb. Ce moulin porte le nom du village d'*Athus*, aujourd'hui réuni au Luxembourg belge et dont le nom allemand vulgaire est *Attem*. — V. *Athus* luxemb. belge.

B

Backesmühle. Cette usine, située sur l'Ernz blanche, dépend de la com. d'Ermsdorf. Suivant nos renseignements, elle a été élevée postérieurement à 1795 et porte le nom d'un exploitant.

Balzingen. Ce nom est celui de la partie du village de Buringen, com. de Dudelingen, situé sur la droite du ruisseau qui traverse cet endroit. Balzingen, nom déjà peu employé de nos jours, paraît à la veille de s'éteindre. C'est à cet endroit que s'applique très-probablement une charte de l'an 876, citée par Alexandre Wiltheim, dont il donne l'étiquette dans les termes suivants: « *Tabula Walonis Mediomatricorum Episcopi — Brancilinga super fluvium Alison-tiam in pago Wabrinse.* » Le nom *de Balzingen* ou *Brancilingen* nous paraît patronimique — *bald* est un vieux mot tuitisque que Graff traduit par *strenuus*, *arduus*, *audax*, *liber*, *fidens*, *securus*, et qui sert de racine à toute une famille de noms personnels ayant pour racine *Bald* et *Bold*.

Digitized by Google

Baumbusch, *Baummühl*. Baumbusch est le nom de la forêt commuuale de la ville de Luxembourg. La destination primitive que lui avaient assignée ses donateurs, les premiers châtelains de Luxembourg, paraît avoir été celle de procurer à la ville nouvelle les bois nécessaires pour son édification; sa première dénomination fut aussi celle de *Baubüsch*, et ce nom passa au corps administratif, le premier constitué dans la communauté, celui des édiles, corps nommé *Bau-Meisterey*. — *Baum-Mühl* est le nom d'une usine construite dans la vallée longeant le Baumbusch, sur l'ancien ban de la ville de Luxembourg; cette usine n'avait pas cessé d'appartenir au domaine de l'Etat et n'avait pas été comprise dans la donation de la forêt.

Banzelt. Ferme isolée, située sur le territoire de Betzdorf, cant. et arr. de Grevenmacher. Cette ferme aurait, suivant nos renseiguements, été construite en 1828 seulement et porterait le nom du *lieu dit* sur lequel les bâtiments ont été assis. — Le sens de ce nom, en le supposant correct, nous est demeuré inintelligible.

Bartringen. Chef-lieu de com., cant. de Luxemb., très-ancienne seigneurie avec haut-command. Les noms des seigneurs de *Bartringen* se mêlent avec l'histoire du pays depuis 1236, plusieurs d'entre eux ont été revêtus de la dignité de justicier des nobles; leur famille paraît s'être éteinte vers 1380; à partir de cette époque, la seigneurie fut divisée et une foule de noms apparaissent comme revêtus d'une portion de la juridiction seigneuriale. Le nom allemand de *Bartringen* paraît être *Bertringen*, car nous n'avons pas trouvé ce nom écrit autrement dans les vieilles chartes latines et romanes où il est introduit; ce *Bert*, tuitisque, aussi prononcé *Brecht*, répondant pour sa signification aux adjectifs *clarus*, *illustris*, se retrouve dans les composés *Sigebert*, *Dagobert*, *Childebert*, *Bertha*, *Adelbert*, *Gundebert*, *Cunebert*, *Aribert*, *Liutpert*, *Gisbert*, *Robert*, *Albert* etc. etc.; on pourrait conjecturer que *Bertringen* s'est primitivement formé du nom d'une *Bertha*, dont le fils aurait été dès lors un *Bertha-Ring*.

Bascharage. Voir *Kerschen*.

Bauschleiden. Section de la com. de Bauschleiden, cant. de Wiltz. Cet endroit avait la même dépendance seigneuriale que Bauschleiden Son nom n'est qu'une variante de celui de *Bauschleiden*; voir ce dernier nom.

Bastendorf. Chef-lieu de commune du canton et du district de Diekirch. Avant 1795, cet endroit dépendait de la juridiction foncière d'Erpeldingen; le haut-command appartenait au souverain du pays et était exercé par le siége prévôtal; les droits de l'Etat furent engagés en 1624 à Bernard *de Gondersdorf* et furent vendus à Christophe Veyder en 1676. Nous avons trouvé le nom de *Bastendorf* écrit, savoir: en 1233, dans une charte romaine *Ballicort*, dans une charte latine de la même année *Bassendorf*. En 1237, nous avons trouvé la mention d'un *Egedius de Bassendorph* et en 1285, ce même endroit est nommé *Bassendorf*. Ce dernier nom nous paraît avoir été le nom primitif venant du nom patronymique de *Bazo*, nom qui a suivant Graff une valeur identique avec ceux de *Pato*, *Peto*, *Petto* et *Betto*. D'après cette appréciation, Bastendorf et Bettendorf ne seraient que des formes variées du même nom.

Digitized by Google

Bauschleiden Chef-lieu de com. du cant. de Wiltz, district de Diekirch; ancienne dépendance de la prévôté d'Arlon. Le 12 mars 1666, l'Etat vendit tous ses droits de juridiction seigneuriale sur la mairie de Bauschleiden à François de Vaux, seign. de Losingen (Lozanges). Le nom de *Bauschleiden* est celtique, composé de *Bû* = vache et de *Slat* = terrain escarpé. Le docteur Moné qui donne cette étymologie, fait la remarque que ces deux mots sont conservés dans la plupart des dialectes celtiques encore vivants, et qu'en Souabe où les *Slatt* sont fréquents, leur nom est généralement prononcé *Slott*.—On voit que dans le Luxembourg, il a pris la forme de *Schleid*.

Bavigne. Voir *Bœwen*.

Beaufort. Chef-lieu de com. du cant. d'*Echternach*, ancien chef-lieu d'une des grandes seigneuries du duché de Luxembourg réunissant avec le haut-command toutes les autres juridictions seigneuriales. La famille des nobles fondateurs de cette seigneurie, qui paraissent avoir d'abord habité Eppeldorf, n'a pas eu une longue durée; déjà en l'an 1194 le seigneur Walter *de Belfurth* était un cadet de la maison de Wiltz. Cette dernière race paraît également s'être éteinte vers l'an 1339 et depuis lors un grand nombre de noms étrangers à celui de Beaufort se succèdent assez rapidement dans la série des seigneurs du lieu. A la faveur des troubles qui régnaient dans l'empire germanique au commencement du quinzième siècle, les seigneurs de Beaufort de la maison *d'Orley* augmentèrent beaucoup la puissance de cette seigneurie en y incorporant tant par ruse que par violence la cour tout entière de *Consdorf*, qui appartenait aux religieuses de Trèves de Ste Irmine in Horreo, couvent dont ils avaient été les avoués. *Beaufort*, nommé dans les anciennes chartes *Belfurth*, *Beaulfort*, *Beffort* et *Belfort*, porte au milieu d'un pays allemand un nom roman.

Beaufort, *forges de*. Il existe un décret du Conseil rendu au sujet des forges de Beaufort en 1786. Voir *Grundhof*.

Beaufort, *ferme*. Ferme isolée dépendant de la com. de Bartringen, cant. de Luxembourg; ancienne dépendance du château de ce nom qui l'exploitait comme terre dominicale. L'origine du nom de cette ferme nous est inconnue; nous nous bornerons à conjecturer, qu'après l'extinction de la famille autochthone de Bartringen et le partage de cette seigneurie vers 1380, cette ferme tombée au lot d'un héritier issu de la famille de Beaufort aura reçu de celui-ci ses premiers bâtiments d'exploitation et retenu le nom du constructeur de la ferme.

Bech. Section de la c. de Wellenstein, cant. de Remich, dépendance ancienne de la cour de ce nom, administrée par le prévôt. Une foule d'exemples prouvent qu'après la complète extinction durant le 7e siècle du langage celtique dans le Luxembourg allemand, on y a conservé un grand nombre de formes familières à cet idiôme, nommément celle de la substitution arbitraire et réciproque des lettres E et A. Ainsi *Bech* peut être lû *Bach* et Bach est convertible en *Bech*. Nous soupçonnons néanmoins que le *Bech*-lez-Remich n'est pas d'origine germanique, mais a gardé son nom original celtique; dans cette langue, l'adjectif *Bychan* et ses variantes *Bech* et *Bach* signifient *petit*. Il est digne de remarque que *Macher*, village contigu à Bech, *Macher*, bien plus ancien que Remich, a de bonne heure et antérieu-

Digitized by Google

rement à l'époque ou les épithètes de *Kœnig* et de *Graven* ou *Greven* sont venues s'adjoindre aux noms des deux autres *Macher*, porte le nom de *Klein-Macher*. Une dénomination qui selon nous peut provenir d'un *Macher-Bech* = *Petit-Macher*.

Bech. Chef-lieu de com. du cant. d'Echternach. L'abbaye de ce nom à laquelle le territoire de Bech tout entier avait commencé par appartenir, y avait de tout temps exercé la juridiction foncière. En l'an 1650 elle acquit également de l'Etat le droit de haute justice que les comtes de Luxembourg comme hauts avoués de l'abbaye s'étaient réservée. La même abbaye avait pendant longtemps placé à Bech un avoué spécial, d'abord choisi dans la famille de Berbourg, à laquelle cette charge avec ses émoluments avait été concédée en fief; plus tard ce fief avait passé dans le commerce de manière qu'en 1650 un abbé d'Echternach le racheta et délivra de cette manière son couvent de très-incommodes protecteurs. *Bech* peut avoir la signification actuelle de *Bach* ou provenir du *Bychan* celtique. L'heureuse situation de cet endroit ne laisse pas présumer qu'elle aurait été négligée par les aborigènes.

Beckerich. Chef-lieu de com. du cant. de Redingen. Cet endroit avait longtemps formé seigneurie, mais les seigneurs autochthones s'étant éteints au commencement du 13e siècle, la terre fut partagée. Vers 1795 la juridiction appartenait en partie à la prévôté d'Arlon, en partie à l'Etat; en 1674 l'Etat aliéna par vente tous ses droits seigneuriaux sans exception en faveur du couvent de Badenburg. Nous trouvons ce nom écrit en 1238 *Bekirchen*, en 1246 dans le testament de la comtesse Ermesinde, *Beckkirche*, en 1289 *Bettenglise*. Ces variantes permettent de saisir facilement la forme primitive du nom, qui a dû être *Betto-Kirch*, église de Betto ou église construite par Betto. Voir *Diekirch* et *Weimerskirch*.

Beggen. Section de la com. d'Eich, cant. de Luxembourg, ancienne dépendance de la prévôté de ce nom. Beggen doit s'être écrit et prononcé dans le temps *Beggingen*, car son nom est indubitablement dérivé de *Beggo*, *Beko* ou *Bako*. On trouve en Allemagne des *Beggelingen* et en Suisse des *Beggenhofen*. *Beggen* a pour habitants beaucoup de coupeurs d'animaux, et conserve sous ce rapport la physionomie autrefois commune à beaucoup de villages du Luxembourg qui recevaient leurs noms de la majorité de leurs habitants, exerçant le même métier ou la même profession. Voir *Filsdorf*, *Schuweiler*, *Sprinkingen*, *Heffingen*, *Liler*, *Schiren*, *Sibenaler*, *Schrondweiler*. Ces coupeurs de Beggen ont valu un nom nouveau au dialecte luxembourgeois, dans lequel le verbe *beggen* remplace le verbe *châtrer*.

Beggen, *papeterie*. Usine placée isolément sur le ban de Beggen, rive droite de l'Alzette. Elle fut fondée en 1721 par un sieur Mathieu Lamoureux.

Behlen. Ancienne ferme, auj. hameau, dépendant de la commune de Junglinster, cant. de Grevenmacher. Cet endroit dépendait autrefois de la seigneurie de Linster.

Behlen a très-probablement l'origine celtique des Linster. Si son nom, qui n'offre aucun vestige de germanisme, ne provient pas des mots *Beilh* ou *Behigh*, ou *Beho* signifiant *Bouleau*, on pourrait sans grand effort y voir la situation d'un *Fanum*, dans lequel les anciens Celtes portaient leurs prières et leurs offrandes à *Belenus*, l'Apollon gaulois. En ce cas il ne serait

Digitized by Google

pas impossible de découvrir des relations entre ce lieu et le célèbre monument réputé druidique du voisinage.

Beidweiler. Section de la com. de Rodenborn, cant. de Grevenmacher, autrefois partagé entre les seigneuries de Meisenburg, Münster et Useldingen.

Dans Beid-weiler se rencontre le mot celtique *Beith* = Bouleau. Cet arbre paraît anciennement avoir été assez répandu dans cette partie du Luxembourg. — Voir *Birkelt.*

Beiler. Section de la com. de Weiswampach, cant. de Clervaux. Cet endroit dépendait avant 1795 de la seigneurie de Reuland. Pour exprimer un sens, *Beiler* doit être lu *Bey-Lar* = *demeures réunies,* de *Lar* = demeure. — Voir *Holler, Budeler, Drinkler* et *Lieler.*

Beisten. Hameau dépendant de la com. de Nommern, autrefois ferme, nommée *Beslingen* dans les anciens dénombrements, devenu Beisten par contraction. Il nous a été impossible de saisir la moindre analogie entre ce Beslingen et le Beslingen ardennais; voir ce nom. La juridiction seigneuriale sur Beisten nommé Beslingen fut cédée en engagère par l'Etat en 1627.

Beyer-Mühl. Moulin dépendant de Pratz, com. de Bettborn, cant. de Redingen, arrond. de Diekirch. Ce nom ainsi écrit est sans signification; il peut être celui d'un *Beyer,* meunier.

Beles. Beles est le nom allemand de *Belvaux*, village formant une section de la com. de Sanem, cant. d'Esch, ancienne dépendance de la seigneurie de Zolwer. Avant d'être nommé Belvaux, le nom français de cet endroit était *Belvas,* tel est encore son nom dans une charte de 1304. Nous sommes d'avis que la dénomination germanique est celle qui se rapproche davantage de la racine *Bal* ou *Bell*, forme celtique signifiant *lieu fermé.* Ce serait un *Hagen* allemand.

Beles-Haf. Voir *Ernzhaf.*

Bellain. Voyez *Beslingen.*

Benzerod. Ferme isolée du territoire de Mersch, cant. idem. Avant 1795, dépendance de la seigneurie de *Fischbach.* Dans la charte de l'an 960, délimitative de la paroisse de Mersch, cette ferme est nommée *Beires-Rôd* pour *Beiros-Rôd,* car ce nom *Beires* indique un *Beiro* comme premier défricheur de cette terre.

Berbechel. Insignifiante construction sur la grande route entre Heiderscheid et Feulen, exécutée depuis la construction de cette route.

Berburg. Section de la com. de Manternach, cant. de Grevenmacher, autrefois chef-lieu avec château fort d'une seigneurie composée de huit villages et de nombreuses fermes ou usines isolées. Les seigneurs de Berburg étaient en possession du haut-command sur leur terre; on n'a pu jusqu'à ce jour remonter à la source de leur puissance au delà de l'an 1192; les villages de Mertert et Wasserbillig, qui ressortissaient de leur seigneurie, leur avaient été donnés par les comtes de Luxembourg en fief de garde de leur château. L'ancienne race de ces seigneurs, que l'on dit issue de celle de Mersch, s'est éteinte vers la fin du quatorzième siècle; depuis lors beaucoup de noms, la plupart étrangers au Luxembourg, sont venus les remplacer. *Berburg* passe généralement pour porter le nom symbolique du sanglier. Sans

Digitized by Google

vouloir autrement contester cette étymologie, nous remarquerons que Berburg est environné d'endroits, empruntant leurs noms au langage celte. Or, en cette langue *ber* et *burg* sont l'un et l'autre connus, *ber* avec la signification d'élévation, de hauteur, de colline, mot qui était encore usité avec le sens moral de *grand, haut, élevé; burg* avec sa signification actuelle. Ce qui nous fait douter que *Ber* dans Berburg ait la signification de sanglier, ce sont les formes romanisées de ce nom que se rencontrent si fréquemment dans les 13e et 14e siècles. En effet Berburg, nommé en 1192 *Belpère*, apparait plus tard dans la forme de *Berperch, Beaurpere, Byarepere* et *Beaurepaire*, sans compter les nombreuses variantes de ces diverses dénominations.

Berburg, *forges*. Ces forges placées sur la Syre sur le territoire de Manternach, ont emporté le nom de *forges de Berburg,* parce qu'elles ont en 1752 été fondées par les seigneurs de cet endroit. Leurs fondateurs leur avaient imprimé le nom de forges d'*Ehlenbaum* (Erlenbaum), pris aux nombreux aulnes qui croissaient dans leur voisinage, mais ce nom n'a pas prévalu.

Berchem. Section de la com. de Röser, cant. d'Esch. Avant 1795 cet endroit dépendait à la fois des seigneurs de Linster et de ceux de Clervaux, ainsi que de la prévôté de Luxembourg, Landmairie de Bettemburg.

Berchem est construit sur un sol peu élevé et peu inégal; cette situation ne permet pas de faire dériver son nom de la racine tuitisque *Berg*. Aussi nous n'hésitons pas à voir dans son nom le *Bergein* ou *Berhein* celtique=*fermer, protéger;* les Germains auraient rendu son nom dans leur langue par *Hagen*.

Berdorf. Chef-lieu de com. du canton d'Echternach; ancienne dépendance de la seigneurie de Beaufort. Dans le nom de Berdorf, la préfixe *Ber* nous paraît celtique; elle indique une hauteur. *Berdorf* a pu être un *Bertref* gaulois.

Bereldingen. Section de la c. de Walferdingen, cant. de Luxembourg, ancienne dépendance de la prévôté de ce nom. Une charte de l'an 1340 est datée de *Bereldingiis:* la racine de ce nom se montre encore de nos jours à découvert; c'est celle du nom patrouymique de *Berold* dont les enfants et successeurs devaient emporter le nom de *Beroldinger*. Il n'est pas impossible que l'auteur de cet établissement ne soit un *Beroldus,* dont le nom, dans la donation de Hünsdorf, faite en 943 à l'abbaye de St. Maximin, est placé à côté de ceux de Sigefroi, fondateur de Luxembourg et de ceux des frères de celui-ci, Gisalbert et Frédéric, ce dernier duc de Lorraine. — Bereldingen avait été par l'abbaye de St. Maximin donné en fief à une maison noble qui en a pris le nom et qui paraît encore subsister sur les bords du Rhin.

Berg-lez-Colmar. Chef-lieu de com. du cant. de Mersch. Berg était le chef-lieu d'une seigneurie dont il est fait mention à l'an 1192. Les seigneurs n'ont pas joui du droit de haute justice demeuré prévôtal, mais qui fut aliéné par engagère en 1627.

Le château de Berg aussi bien que le village ne sont pas, comme le mot *Berg* semblerait l'indiquer, placés sur le sommet d'une montagne ou colline, mais bien à peu de hauteur au-dessus de l'Attert sur les flancs d'une côte; le mot Berg ne nous paraît dès lors être employé que dans sa signification celtique d'*élévation*.

Digitized by Google

Berg-lez-Betzdorf. Section de la com. de Betzdorf, cant. de Grevenmacher; ancienne dépendance de la seigneurie de Berburg.

Cet endroit, qui couronne la hauteur entre le vallon de la Syre et les bois de Flaxweiler, a été très-convenablement nommé *Berg* = *montagne*.

Bergem. Section de la com. de Monnerich, cant. d'Esch-s.-A.; avant 1795, la juridiction seigneuriale était exercée dans cet endroit en partie par les seigneurs de Zolwer, en partie par le siége prévôtal de Luxemb. Sous ce dernier rapport, *Berchem* dépendait de la landmairie de Bettemburg. — *Bergem* porte le même nom que *Berchem*; la nécessité d'empêcher que l'on ne confondit deux villages homonymes, voisins l'un de l'autre, a pu seule motiver la différence dans leur orthographe. L'étymologie du nom est également celle de *Berchem*.

Beringen. Section de la com. de Merseh, cant. idem.; dépendance ancienne de la seigneurie de Pittingen.

Le nom de *Beringen*, nommé *Beringa* dans une charte de l'an 853, et Beringen en 1237 et 1238, dérive du nom propre et teuton de *Bero*.

Berlé. Section de la com. de Winseler, cant. de Wiltz. La juridiction seigneuriale sur Berlé se partageait antrefois entre la prévôté de Bastogne et le comté de Wiltz. — *Berlé*, pendant longtemps village wallon, a conservé son nom gaulois qui, suivant Bullet, signifie *Friche*. Les allemands qui l'habitent de nos jours, le nomment *Bérel*.

Berschbach. Section de la com. de Mersch, cant. idem. — Ancienne dépendance de la seigneurie de Mersch. Berschbach est dans la donation de la comtesse Erkunfride de l'an 855, nommé *Busmer-berg*; nous l'avons trouvé écrit dans une charte de 1235 *Burschbach*, et en 1245 *Burschbach* et *Bierschbach*. Dans le record de justice de la paroisse de Mersch de l'an 1584, il est nommé *Beschbach* et *Bursbach*; ce nom nous paraît indubitablement dérivé du *Buches* gaulois. — Dans le premier paragraphe du présent essai nous avons indiqué ce mot comme la racine des nombreux *Bous, Boust, Biesser et Biessen, Pissingen* etc. etc. de l'ancien Luxembourg, et ajouté qu'il existait fort peu de villages, dont le territoire ne renfermait un *lieu dit* indiquant la même origine. L'expérience n'a fait que nous confirmer dans cette appréciation; — le mot *Buches* se compose, d'après Bullet, des mots *bu* = vache et *chès* = lieu, mot dont les Français ont fait leur préposition *chez* = apud. — *Buches* était le lieu abrité où se réunissaient les troupeaux pâturant, et où les habitants allaient recueillir le trayon des vaches; cependant nous admettrons sans difficultés que le *Buches*, devenu l'origine de Berschbach, n'occupait pas l'emplacement actuel de ce village, et nous serions portés à rechercher les traces d'un vieux *Buches* dans les bois où se cache la source du petit ruisseau qui le traverse. Le village primitif nommé en 855, comme nous venons de le voir, nullement *Busmerbach* mais *Busmerberg*, peut avoir été détruit à la suite d'une calamité quelconque et avoir été reconstruit dans une position plus avantageuse aux habitants survivant à l'épidémie ou à la dévastation, causée par une guerre ou autre grave sinistre.

Berwar. Château-fort qui a existé originairement sur un escarpement dans les bois d'Esch-sur-l'Alzette, et qui fut plus tard reconstruit sous les murs d'Esch, devenu protecteur d'un

Digitized by Google

fort bâti pour le protéger; nous ne croyons pas que la construction du premier château de Berwar soit antérieure au règne du comte Henri II de Luxembourg, le premier des souverains du territoire qui a eu de sérieux démêlés avec ses turbulents voisins, les comtes de Bar; Berwar a été le chef-lieu de la seigneurie nommée Esch-sur-Alzette, encore que ses possesseurs n'exerçassent aucune espèce de juridictiou sur les bourgeois d'Esch, ville fermée. Cette seigneurie était même en possession du haut-command, elle comprenait quelques villages des environs; le nom de Berwar se trouve dans les chartes écrit avec des nombreuses variantes *Belwart, Belrewart, Berrewart, Biacrewart, Be-* ou *Byareward, Bieward, Beaureward, Bewelward, Berward* et *Birwar*. Ce nom nous apparaît comme étant composé de *Ber* = sanglier et de *war* pour *warta* = Warte, mot teuton employé comme *statio, custodia, excubia.*

Beslingen. Deux endroits, portant ce nom, existent à proximité l'un de l'autre; ce sont *Nieder-* et *Ober-Beslingen.* Nieder-Beslingen ou Beslingen-bas est un chef-lieu de commune du cant. de Clervaux; Ober-Beslingen est un endroit sectionnaire de la même commune.

Le roi Jean de Bohême avait affranchi Beslingen qui relevait directement de lui. Cette franchise de Beslingen fut confirmée par Elisabeth de Gœrlitz en 1434 et par les archiducs Albert et Isabelle en 1602.

Beslingen est indubitablement fort ancien; déjà en l'an 690, il était envisagé comme la capitale d'une région qui prenait le nom de *Bissancium.* En 770, le roi Karloman fit don à l'abbaye de Prum d'une forêt située *in loco* qui dicitur *Benut-Feld* (Bénonchamp) *infra centina Betslango, infra vasta Ardenna.* Et dans le célèbre partage que les fils de Louis le Débonnaire firent de l'empire de Charlemagne en l'an 870, notre Beslingen est cité comme point de départ d'une ligne de démarcation entre deux lots; cette ligne, partant d'un point culminant des Ardennes, se dirige vers la Meuse *de Arduenna sicut flumen Urta surgit* inter *Bislanc* et *Tumbas* (Tommen) *ac decurrit in Mosam.* — Enfin dans une charte de l'an 1253, le comte Henri II fait cession à sa sœur utérine Elisabeth, femme de son oncle Walram de Limbourg, du droit de Thon-lieu et de Conduit à *Bislant.* Ces noms de *Bisancium, Belslangum, Bislanc* et *Bislant* ont tous peu de ressemblance avec le nom de *Belsonacum*, donné à Beslingen par Alex. Wiltheim, qui ne cite aucune autorité. Sans doute, dans le choix que l'on possède entre tant de dénominations anciennes, mais fort discordantes de Beslingen, il devient excessivement difficile de remonter à l'étymologie d'un nom si imparfaitement connu; nous hasarderons néanmoins une conjecture fondée, nous nous empressons de le dire, sur la supposition, que le nom évidemment celtique de Beslingen ait été *Beslan*; en ce cas armé de l'autorité de Bullet, nous verrions dans ce nom *Bes* celui de *tribut* et dans *Lan* celui de *temple* ou *église.* Que Beslingen ait été un lieu de perception des impôts, ceci ne pourrait aucunement surprendre, puisque la charte de l'an 770 nous a appris qu'il avait été le chef-lieu d'une *centénie*, ou de cent villages dans les vastes Ardennes; quant à *Lan* = église, lieu consacré à la divinité, son choix trouverait encore en quelque sorte sa justification dans la circonstance, que jusqu'à ce jour, Nieder-Beslingen est dans le voisinage et de préférence à tout autre nom, appelé *Kirchen* = *église.*

Digitized by Google

Betborn. Chef-lieu de com. du cant. de Redingen; autrefois terre prévôtale d'Arlon, adjointe à la landmairie de Pratz.

Bettborn est un nom allemand qui se traduit littéralement par *fontaine aux prières*; cet endroit existe comme un monument de l'antique culte des fontaines que la religion chrétienne n'est parvenu à extirper qu'en dépistant les intentions des dévôts et en les reportant vers l'invocation des patrons nouveaux attribués aux sources. Les *Betapur* et *Petabur*, les *Betebura* et *Bitebur* sont communs en Allemagne; partout comme à Bettborn des légendes merveilleuses entretiennent la confiance dans des eaux vénérées.

Bettel. Section de la com. de Fouhren, canton de Vianden. Cet endroit formait autrefois partie du comté de Vianden. Le petit village de Bettel, assis sur un sol fécond, nourrit parfaitement ses habitants. Il n'a rien de commun avec un *Bettel-Dorf*, selon que le nom pourrait le laisser supposer. Nous voyons dans *Bettel*, bâti au bord d'un ruisseau qui se jette dans l'Our à peu de distance de là, un nom celtique composé de *Bw* ou *By* = habitation, *tel* = rivière.

Bettemburg. Chef-lieu de com. du cant. d'Esch; autrefois chef-lieu d'une seigneurie foncière avec château féodal encore subsistant dans une forme moderne. Bettemburg était encore chef-lieu d'une landmairie prévôtale; le haut-command sur cette seigneurie était également dans les mains du prévôt. Cette juridiction prévôtale avait été aliénée par l'Etat durant le 17e siècle à titre d'engagère seulement au profit de *Frédéric de Heinsberg* dit Kirschbaum, seigneur du lieu.

Nous soupçonnons que l'origine première de Bettemburg ne remonte pas au delà du commencement du 9e siècle. C'est cet endroit peut-être qui se trouve mentionné sous le nom de *Hilde* dans une charte de l'an 803, indiquée par Alex. Wiltheim comme situé *in pago Waberinse super fluvio Alsantia*. Il n'existe pas sur le cours de l'Alzette un lieu portant un nom analogue, et ce vieux mot teuton, ayant le sens général de *Forêt défrichée*, pouvait très-bien convenir au premier âge de Bettemburg. En 901, une charte le nomme *Betebirch*. En 1203, un comte de Grand Pré engagea à Thibaut de Bar, premier mari de la comtesse Ermesinde, *le ban de Bettemburg*. La charte ne fait pas une mention particulière du château, qui devait néanmoins déjà alors exister, puisque le ban était nommé d'après lui. En 1233, on voit déjà apparaître des nobles, porteurs du titre de seigneurs de Bettemburg, parfois aussi écrit Bettemberg, suivant la mode du temps.

Le nom de Bettem-burg a la signification de château de *Betto*, nom allemand fort répandu dans le Luxembourg.

Bettendorf. Chef-lieu de com. du cant. de Diekirch. — Bettendorf était avant 1795 chef-lieu d'une seigneurie sans haut-command avec château féodal. En 1627, l'Etat avait engagé à Christophe d'Everlingen, seigneur du lieu, la partie de juridiction qui lui appartenait. — Betten-dorf se traduit par village de *Betto*. Voyez *Bastendorf*.

Bettingen-lez-Dippach. Section de la com. de Dippach, cant. de Capellen. — Bettingen était jadis chef-lieu d'une seigneurie avec château féodal; néanmoins une forte partie du ter-

Digitized by Google

ritoire était de juridiction prévôtale, aussi bien que le haut-command. Ces droits furent aliénés par l'Etat en 1783 en faveur de Jacques-Charles de Geisen.

Nous avons trouvé Bettingen écrit en l'an 1137 *Beetingen*. — Ce nom peut être dérivé du nom patronymique de *Betto* ou avoir été donné, suivant l'hypothèse que nous avons avancée au § 1er du présent essai, à un territoire fécond, labouré en sillons réguliers, en *Bether* nommés auj. *Rücken*. Ce nom peut également, et peut-être avec plus de raison, être déduit de Bett (cubile), nom qui très-souvent signifie demeure et a remplacé le *Heim*.

Bettingen, *Klein*. Village dépendant de la com. de Steinfurth, cant. de Capellen, ancienne dépendance de la seigneurie de Sterpenich. Ce nom a la même origine que le précédent.

Betzdorf. Chef-lieu de com. du cant. de Grevenmacher. Ancien chef-lieu de seigneurie foncière avec château féodal élevé en 1262, mais sans haut-command. Les droits de l'Etat sur la juridiction seigneuriale avaient été engagés à la veuve de Berg en 1626.

Betzdorf est écrit dans les chartes savoir : en 1262 *Bettensdorf*, en 1270 *Betzdorf*, en 1363 *Betesdorf*. L'abbé Bertels n'écrit jamais ce nom que *Betesdorf*, c'est comme on voit une variante de *Bettendorf* ou village de *Betto*.

Beusenberg. Maisons isolées construites dans une clairière de la forêt couvrant les hauteurs sur la rive gauche de l'Eisch sur le territoire de Mersch. Ce *Beusenberg* nous apparaît comme ayant été dans l'origine pour l'usage des troupeaux de Mersch un second *Bussmerberg*, de même que ce dernier endroit servait de rendez-vous aux troupeaux, pâturant à l'orient de ce vaste ban. Le Beusenberg remplissait cette destination à l'ouest.

Beyren. Section de la com. de Flaxweiler, cant. et district de Grevenmacher, autrefois dépendance de la justice foncière de Lenningen et de la justicerie de Grevenmacher.

Beyren est un nom allemand identique avec *Beuren*, *Buhren* et autres variantes du mot *bauen*, pris dans le sens soit de *possidere, occupare, habitare*, soit dans celui d'*ædificare* ou de *colere agrum;* c'est un nom primitif de défrichement. — Voir *Burden*.

Bigelbach. Section de la com. de Reisdorf, cant. de Diekirch, autrefois dépendance de la seigneurie de Beaufort. — Dans un acte de dénombrement de l'an 1636, nous avons trouvé cet endroit nommé *Buschelbach*. Nous conjecturons que son nom primitif était *Buffel-Bach*. Le buffle a pendant bien des siècles habité l'intérieur de l'Europe comme bœuf sauvage, gibier très-couru par les chasseurs les plus audacieux. Il ne serait pas bien étonnant que le buffle ainsi pourchassé eût choisi pour dernière retraite dans nos pays la sauvage région entre la Sûre et les deux Erenz. — On lit dans Pline, livre VIII : *Uris et bisontibus Germaniæ imperitum vulgus bubalorum nomen imposuit.* — Voir *Wiesenbach* dans le § 3; endroit du Luxembourg belge.

Bigonville. Voyez *Bondorf*.

Billig. Les endroits nommés *Billig* sont assez nombreux dans l'ancien Luxembourg et les pays limitrophes; nous n'entendons nous occuper ici que des deux Billig demeurés au Grand-Duché actuel, nommé l'un *Waldbillig*, le second *Wasserbillig*.

Digitized by Google

Waldbillig, chef-lieu de com., appartient au cant. d'Echternach; antérieurement à 1795 la juridiction sur cet endroit ressortissait en partie de la seigneurie de Beaufort, en partie de celle de Felz.

Wasserbillig forme section de la com. de Mertert, cant. de Grevenmacher; il subissait avant 1795 la juridiction des seigneurs de Berburg.

Quand à Wald-Billig, Alexandre Wiltheim nous a conservé l'indication d'une charte remontant au règne de Charlemagne, dans laquelle Waldbillig se trouve (d'après lui) indiqué dans les termes suivants : *Villa in pago Betensi* quæ vocatur *Billaco;* et quant à Wasserbillig, les titres anciens concernant cette localité ne font pas défaut, et on en connait de nombreux. Le plus ancien est de l'an 1000; dans un diplôme d'Otton III de cette année, il est fait mention d'une *villa Billich dicta in pago Muselgovi et in comitatu Becelini comitis sita, ad abbatem St. Maximini pertinens;* puis dans les décrets des empereurs qui maintiennent les moines de St. Maximin dans la possession de cette terre; nous trouvons son nom écrit comme suit : en 1025 *Billich,* en 1026 *Billiche,* en 1047 *Bilacus,* en 1051 *Billiche,* idem en 1140 et en 1182 *Billich,* idem en 1311. Après les vains efforts que l'on a faits, pour donner un sens raisonnable à la dénomination de *Billig* ou *Billich,* appliquée à des villages, il faut, pensons-nous, renoncer à chercher sa signification dans les dialectes teutons; il ne restera dès lors que la ressource de recourir à la langue parlée par les aborigènes, les Celtes, et ce avec d'autant plus de motifs que sur les bords de la Moselle, à très-peu d'exceptions près, tous les noms d'endroits habités portent le cachet de cette antique origine. Pour trouver les racines celtiques parmi ces divers noms, nous ferons choix des plus anciens à terminaison latine, attendu que les *ig* et les *ich*, terminaisons germaniques, sont comme telles étrangères à la langue des Celtes; mais en émondant de *Bilacus* et de *Bilacum* les terminaisons latines en *us* et en *um*, il restera *Bilac*, mot qui nous offre les racines celtique de *Bil* et d'*ach; Bil* parmi diverses significations données par Bullet, a celles nommément de *bois* ou *d'arbres* — mais elle en a encore une autre comme dérivée de *Bea* ou *Beal*, celle de *Bouche*. — *Ach* selon le même auteur, reçoit également la signification tantôt de *lieu,* d'*habitation*, tantôt celle d'*eau*. — *Bil-ach*, dès lors en donnant au mot *Bil* la valeur de *bois*, et au mot *ach* celle d'*habitation*, rendra *Wald-Bilig*, un nom mélangé d'allemand et de celte. Mais en donnant au mot *Bil* la valeur de *Bouche* et à *ach* celle d'*eau*, on trouvera pour Wasserbillig la signification de *Bouche de l'eau* ou *Bouche de la Sûre*, car *Sur* aussi, comme nous l'avons dit au paragraphe précédent, signifie *eau*. — Wasserbillig est dès lors un *Sur-Mond*, ou *Bouche de la Sûre*.

Bilsdorf. Section de la com. d'Arsdorf, cant. de Redingen. Cet endroit dépendait avant 1795 de la juridiction prévôtale d'Arlon et de la landmairie d'Arsdorf.

Si dans ce nom de Bilsdorf, la préfixe *Bil*, placée au génitif allemand, ne provient pas du *Bil* celtique avec la valeur de *bois*, nous ne devinons pas le sens de cette expression; dans le cas contraire *Bilsdorf* aurait pu être traduit en *Wald-dorf*. — L'endroit aurait-il peut-être eu son nom d'un monument qu'il aurait renfermé?

Blasfeld. Section de la com. de Weiswampach, cant. de Clervaux, ancienne dépendance de la seigneurie de Dasburg.

Digitized by Google

Binsfeld est un nom qui nous paraît identique avec *Binsenfeld* — champs des joncs, une épithète qui dénote un sol humide.

Birel. Ferme isolée, dépendante de la com. de Sandweiler, cant. et arr. de Luxemb. — Ancienne terre dominicale de l'abbaye de Münster et dépendance de la seigneurie de ce nom.

Dans une charte de l'an 1176, émanée du comte de Luxembourg Henri I, l'endroit est nommé *Bürel*, et le vallon *Burlebach*.

Le nom de *Birel* n'est pas allemand mais celtique; nous trouvons sa signification dans *Bir* = métairie, et *el* = sommet d'une hauteur; — vue de la vallée du même nom, telle est réellement la position de Birel.

Birkelter-Hof. Hameau, autrefois ferme, de la com. de Berdorf, cant. d'Echternach.— Avant 1795, cette ferme formait une dépendance de la seigneurie de Beaufort. Dans le dénombrement de 1658, elle est nommée *Birk-Feld*. Ce nom est dérivé de *Birke* = bouleau. — Voyez *Behlen-Hof, Beitweiler, Behlen*.

Birtringen. Endroit dépendant de la com. d'Ettelbrück, cant. de Diekirch. *Birtringen*, fief noble dont l'habitation avait été convertie en château féodal, dépendait de la juridiction prévôtale de Diekirch. L'Etat avait en 1627 engagé ces derniers droits. Son nom germanisé a laissé subsister sa racine celtique de *Bir* = métairie.

Bissen. Chef-lieu de com. du cant. de Mersch. — Bissen a été longtemps chef-lieu d'une seigneurie autochthone; il a été plus tard réuni à la seigneurie de Pittingen dont il a fait partie jusqu'en 1795.

La charte de l'an 960, contenant démarcation de la paroisse de Mersch, donne le nom de Bissen latinisé en *Bisicerum*. En l'an 1184 vivait comme seigneur de l'endroit *Hezelo de Bissingen*; en 1194, Robert *de Biztingen* et en 1270, Otto *de Bissen*. On voit que déjà alors la contraction de *Bissingen* en *Bissen* était devenue d'usage. (Voir pour la signification de Bissen l'article *Berschbach*.) Les noms de cette origine dans l'ancien Luxembourg le sont dans toutes les situations où les Celtes sont connus pour avoir aimé d'établir leurs sièges. Schœpflin, dans son *Alsatia*, fait mention de nombreux *Bus, Busenfeld, Busisheim, Bushovesheim, Busissenheim, Buezisheim* et *Biesenheim*.

Bissen, *forges*. Les forges de Bissen ont avec leurs hauts-fourneaux, placés sur l'Attert en amont de Bissen, été construites par les seigneurs de Pittingen en 1730.

Biwer. Chef-lieu de com. du cant. de Grevenmacher; autrefois dépendance de la seigneurie de Berburg.

Le nom de *Biwer*, vieux *Bibar* et *Biber*, ne reçoit dans la langue tuitisque d'autre signification que celle du *castor*; cet animal était, au témoignage d'auteurs contemporains, nommément de Jean *Marius*, médecin à Ulm, qui publia en 1685 un traité sur le castor, de son temps encore répandu en Allemagne et même fort répandu en Hongrie. Aussi trouvait-on avant le 12e siècle, en Allemagne, un nombre considérable de lieux dénommés d'après le *Biber*; — Graff cite un *Biber-Kar*, un *Biber-Burg*, un *Biber-Bach*, un *Biber-Russa*; — d'autres noms de même origine subsistent dans *Bieberach, Biberich, Bieberstein* etc.; on connaît des rivières nommées

Digitized by Google

Biber et Bieberisch. Les endroits, nommés en Allemagne *Biber*, sont en dialecte wallon appelés *Bièvre*. S'il fallait au nom de *Biwer* attribuer une origine celtique, on la trouverait naturellement dans le composé *Biw-Er*. *Biw* avec la signification de vache, *Er* avec celle d'eau; ramené à ces dernières racines, Biwer signifierait *abreuvoir des vaches*.

Bivels. Section de la com. de Puttscheid, cant. de Vianden. Bivels dépendait autrefois en partie du comté de Vianden et en partie de la seigneurie de Falkenstein. Son nom de *Bivels*, qu'il faut lire et prononcer de Bi-fels, signifie près des rochers.

Biwisch. Section de la com. d'Asselborn, cant. de Clervaux, district de Diekirch; ancienne dépendance de la seigneurie d'Asselborn.

Biwisch nous apparait comme un *Bièvre* allemand et dénote une remise du castor; si le nom s'écrivait *Bivisch*, nom qu'il faudrait en ce cas lire *Bi-fisch*, il indiquerait une ancienne pêcherie. — Voir *Biwer*.

Biwingen. Section de la com. de Röser, canton d'Esch. Cet endroit était avant 1795 de la juridiction prévôtale de Luxembourg, landmairie de Bettemburg. Dans le dénombrement de 1658 il est nommé *Buffingen*. *Biwingen* est situé dans une partie de la vallée de Röser renfermant un groupe d'endroits ayant des noms d'origine celtique; Biwingen ne forme pas exception : ce nom nous paraît dérivé de *Biw* = vache; l'*ing* ajouté n'est probablement qu'une germanisation de la dernière partie du nom, qui aura eu le sens de *boverie* ou *vacherie* — un *Kedingen* allemand.

Blascheid. Section de la com. de Lorenzweiler, cant. de Mersch, dépendance avant 1795 de la seigneurie de Meisenburg.

Blascheid est un village occupant sur un plateau très-élevé la cime des hauteurs qui séparent les bassins de l'Alzette et de l'Erenz. Ces hauteurs sont une digue opposée aux courants d'air venant de l'Est et de l'Ouest, courants qui portaient dans le vieux langage les noms de *Blâsa* ou *Blâsan*. — *Scheid* est le mot usité pour indiquer une limite. Cette dernière dénomination est fort rare en dehors des Ardennes allemandes où elle paraît avoir été introduite par les colons saxons.

Bleesmühl. Cette usine est située sur le territoire de la com. de Bastendorf, canton de Diekirch, dépendance avant 1795 du territoire prévôtal de ce nom. — Bleesmühl a pris le nom de la petite rivière qui le fait mouvoir. (Voir Blees au § précédent.)

Bockenmühl. Deux moulins à blé situés l'un dans la circonscription de la com. d'Asselborn, cant. de Clervaux, le second dans la comm. de Bettendorf, cant. de Diekirch; l'un et l'autre construits depuis 1795 portent les noms de leurs constructeurs ou exploitants.

Bockoltz. Sect. de la com. de Hosingen, cant. de Clervaux, dépendance avant 1795 de la seigneurie de ce nom. *Bock-Holz* est suivant Wachter la dénomination saxonne de *Buch-Holz* = bois de hêtre. Dans ce dialecte, dit cet auteur, *Buch* se prononce *Boc*. Dans le dialecte allaman *Buoch* ou *Buach*, en flamand *Bock*, et en dialecte du Nord *Book*, *Bok* et *Boog*.

Bœgen. Chef-lieu de com. du cant. de Clervaux. Cet endroit dépendait avant 1795 en

Digitized by Google

partie de la seigneurie de Clervaux et en partie de la juridiction prévôtale de Bastogne. Cette part des droits seigneuriaux avait été engagée aux comtes de Wilz en 1628. Bœgen est écrit *Bœwen* dans une charte de l'an 1218 ; dans une seconde charte de l'an 1271 il est écrit *Bovinges*. Son nom vulgaire quand il est écrit en français, est *Bœvange*. Le docteur Moné donne à tous les Bœwingen la racine celtique *Bwra* (mot inconnu à Bullet), signifiant d'après lui endroit clos de haies, un *Hagen* allemand. Suivant nous cette racine existe avec plus de vraisemblance dans les composés des verbes tuistiques *Bûan* ou *Bûwan* avec la signification d'habitation ou de culture. Voir *Burden*.

Bœls. Maison isolée construite postérieurement à 1795 sur la hauteur entre Ermsdorf et Eppeldorf. L'origine du nom nous est inconnue.

Bœwingen (sur Attert). Chef-lieu de com. du canton de Mersch. Cet endroit était avant 1795 partagé entre les seigneuries de Hohlenfelz et d'Useldingen. Dans une charte de l'an 1218 son nom se trouve écrit *Buewenges*. Voir *Bœgen*.

Bœwen. Section de la com. de Mecher, canton de Wilz, dépendance du comté de Wilz avant 1795.

Cet endroit portait déjà en 1218 le nom contracté de *Bœwen*. Dans une seconde charte de l'an 1271 nous l'avons trouvé écrit *Bowingen*. Dans des matricules paroissiales il a été écrit *Buren*. Le nom français donné à ce nom est *Bavigne*. L'étrange désinence d'un tel nom dénote la légèreté avec laquelle celui-ci a été admis, probablement dans le but unique de prévenir la confusion avec d'autres Bœwingen ou *Bœvanges*. Voir *Bœgen*.

Bœwingen (Grosz). Section de la com. de Garnich, cant. de Capellen, ancienne dépendance de la prévôté de Luxembourg et la justicerie de Kuntzig. Voir *Bœwen*.

Bœwingen (Klein). Hameau de la même situation et dépendance.

Boferdingen. Section de la com. de Lorenzweiler, cant. de Luxembourg, autrefois dépendante de la juridiction prévôtale de ce nom. La racine du nom de Boferdingen gît indubitablement dans le nom patronymique teuton de *Bovo*, nom qu'il faut prononcer *Bofo*. — Les descendants de Bovo et de ses serfs étaient des *Bover-dinger*.

Bohmühl. Usine située sur le territoire de Schüttringen, cant. de Luxembourg, ancien territoire prévôtal, landmairie de Sandweiler. Cette usine fut construite vers 1550 par l'abbé de St-Maximin, seigneur foncier de Schüttringen, lequel lui assigna le nom de *Bobenmœle*, de *Boben*, vieille forme de *oben*, *supra*, ce nom distinguant cette usine de celle de Schrassig, moulin *inférieur* assis sur le même cours d'eau.

Bocke-Horn. Section de la com. d'Asselborn, cant. de Clervaux. Cet endroit dépendait avant 1795 en partie de la seigneurie d'Asselborn, en partie de celle de Clervaux. Le lieu où ce village fut construit offrait probablement aux chevreuils, fort nombreux dans la forêt des Ardennes, la remise basse et ombragée que cet animal recherche, après avoir versé ses bois, et qu'il ne quitte plus de son gré avant de les avoir recouvrées.

Bondorf. Chef-lieu de com. du cant. de Redingen et chef-lieu d'une seigneurie dont la haute justice était exercée par la prévôté d'Arlon. Cette dernière part de la seigneurie avait, à

Digitized by Google

titre d'engagère, passé en 1678 à un sieur de Monflin, seigneur du lieu. — Bondorf, village allemand, porte le nom wallon de *Bigonville*, qui nous semble le nom primitif. — *Bigonsdorf*, en effet, nous paraît avoir été converti euphoniquement en *Bondorf*.— *Biggo* aussi écrit *Picho* est un nom tuistique.

Bommel. Hameau dépendant de la com. de Neunhausen, canton de Wilz. Cet endroit formait dépendance de la seigneurie d'Esch-s.-Sûre dont il constituait un sous-fief. Il porte le nom wallon de *Bonnal*, nom qui selon nous s'écarte plus que la dénomination allemande *Bommel* de la racine originelle celtique qui nous paraît être celle de *Bo-mal*. Bo, variante de *Bu* = vache; *mel* = montagne. Les noms d'endroits contigus ont souvent une grande affinité dans leurs dénominations. *Bommel*, nous devons le faire remarquer, se trouve placé dans le voisinage de la Sûre immédiatement au-dessous du territoire de *Buschleiden*. Voir ce nom.

Bongert-Scheuer. Nom d'une fort ancienne ferme isolée, aujourd'hui démolie, qui existait sur le territoire de Limpach dans la direction de Niederkerschen, sur le territoire de cette dernière commune, à proximité d'une habitation isolée nommée *Hœrtgen* ou *Herdenlöcher*. *Bongert-Scheuer*, grange au verger, était vulgairement nommée *Bommelscheuer*.

Bonnevoie. Section de la com. de Hollerich, cant. de Luxembourg, ancienne dépendance de la prévôté de ce nom, mais dont la seigneurie avait été aliénée en 1794 conjointement avec celle de Dommeldingen au sieur Ch.-Jos. Collart de Dommeldingen, seigneur de ce lieu. Le village de Bonnevoie doit son origine à un couvent de filles de l'ordre des Cîteaux, y fondé vers l'an 1200 et nommé *Bona via* ou *bonne voie*. Les voisins allemands du couvent pour lesquels le sens de tels noms demeurait inintelligible, désignaient couvent et village, sans autre guide que le son de la prononciation de Bonnevoie, en *Bohnen-Weg* = *voie des fèves*.

Born. Section de la commune de Mompach, cant. d'Echternach, ancien chef-lieu d'une seigneurie purement foncière, dont la haute justice était longtemps demeurée dans la juridiction prévôtale, mais qui fut vendue par l'Etat en 1757 à l'abbaye d'Echternach. — Born = *source* ou *fontaine* que nous avons trouvé écrit *Burne* dans une charte de l'an 1269, doit ce nom à une source salée, qui paraît dans des temps reculés avoir eu de la réputation dans le voisinage. Cette source a même plusieurs fois fixé l'attention d'industriels qui se proposaient d'en extraire du sel. Les Gouvernements du pays ont de tout temps encouragé ces entreprises qui n'ont jamais abouti. La dernière a été tentée par un nommé André Gonpy, lequel avait obtenu en 1707 de la part du roi Philippe V d'Espagne le droit d'instituer des recherches et d'ériger une saline.

Boulaide. Voir *Bauschleiden*.

Bour. Section de la com. de Tintingen, cant. de Mersch. Avant 1795 cet endroit ressortissait en partie de la seigneurie de Hohlenfelz, en partie de la juridiction prévôtale landmairie de Kehlen. Il renferme une belle source et en a pris le nom.

Boursdorf. Ferme isolée construite sur le territoire de Mompach, canton d'Echternach. Cette construction est postérieure à 1795. C'est un *lieu dit* qui lui a donné le nom prononcé

Digitized by Google

par les uns *Boursdorf*, par les autres *Burschdorf*, et qui très-probablement s'est nommé originairement *Bousdorf*. Voir *Berschbach*.

Bous (lez Remich). Chef-lieu de com. du cant. de Remich, très-anciennement dépendance de la cour de ce nom et inféodée aux seigneurs de Rüttgen. Voir *Berschbach* pour la signification de ce nom, que nous avons trouvé ainsi écrit dès l'an 1242. Bous, cédé à la France comme partie de la seigneurie de Rüttgen et de la prévôté de Thionville par le traité des Pyrénées de 1659, avait fait retour au Luxembourg autrichien en vertu de la convention des limites du 16 mai 1769.

Bous (Grosz-). Chef-lieu de com. du canton de Redingen. Antérieurement à 1795 Gros-Bous ou Grand Bous était le chef-lieu d'une seigneurie nommée de son nom, réunissant toutes les branches de juridiction, même le haut command. — Voir *Berschbach*.

Brachtenbach. Section de la commune d'Oberwampach, canton de Wilz. Cet endroit dépendait autrefois de la juridiction foncière de Bastogne et il était joint à la mairie royale de Hofeld. En 1628 cette partie de la juridiction seigneuriale avait été engagée aux comtes de Wilz. *Brachtenbach* est un nom évidemment altéré, car cet endroit, situé sur un point élevé, n'est pas assis sur une *Bach* ou ruisseau. Nous ne sommes pas éloignés de croire que son nom s'est originairement prononcé *Brachan* ou *Brechan-Baw*, et a désigné un défrichement. *Brachan* devenu le verbe moderne de *brechen*, continue dans le dialecte luxemb. de se prononcer *brochen* = jachérer, et la jachère s'y nomme *Broch*. L'ancien *Baw* se prononce aujourd'hui *Bau*.

Brandenbourg. Section de la com. de Bastendorf, canton de Diekirch.

Ancien château-fort situé sur une hauteur baignée par la Blees, et ancien chef-lieu d'une importante seigneurie, ayant réuni tous les genres de juridiction. Les endroits distingués par cette préfixe *Brand* sont très-répandus en Allemagne; on y admet que par ce mot on caractérise un sol purgé par le feu des bois ou broussailles qui le couvraient et qui a été rendu par ce moyen propre à l'habitation des hommes ou propre à la culture.

Brattert. Hameau dépendant de la com. de Wahl, cant. de Redingen. Cet endroit dépendait avant 1795 en partie de la prévôté d'Arlon, en partie de la seigneurie d'Esch-sur-la-Sûre. Le mot *brat* a dans la langue celtique la signification de *voile*, *couverture*, *manteau*. — *Bratan* est aussi un verbe vieux teuton traduit par Graff en *fovere*, *assare*, *frigere*. Le nom de *Brattert* est bien appliqué à un endroit très-exposé au froid, un endroit où il gèle et où il faut se couvrir.

Braunshof. Maison isolée située sur la route de Weiswampach à Stavelot. Il est de construction récente et porte le nom de son fondateur.

Bredemes. Deux forts villages du canton de Remich, portent ce nom défiguré en *Bredimus;* l'un de ces endroits s'écrit *Stadt-*, le second *Waldbredimus*.

Stadtbredimus est construit le long d'un ruisseau et aboutit par son château à la Moselle, d'où lui est venu le nom de *Stade*-Bredemes ou Bredemes *de la rive;* cet endroit dépendait jusqu'en 1672 de la cour de Remich et faisait partie avec cette cour toute entière des immenses possessions de l'abbaye de Prum. Déjà dès le douzième siècle, cette abbaye avait distrait de

Digitized by Google

Stadebredemes et donné en fief à la maison de Burcheid une bonne partie du village avec le moulin. Plus tard les détenteurs, de ce fief passé à la maison de Wilz ont pris, on ne sait de quel droit, le titre de seigneurs du lieu, ce qu'ils n'étaient pas, l'abbaye de Prüm n'ayant aliéné ses droits à la seigneurie foncière qu'en 1740, et la haute justice, exercée par les comtes de Luxembourg, probablement à titre d'avoué de l'abbaye, n'ayant été aliénée par l'Etat qu'en 1672 au profit d'un s^r Stoultgen.

Waldbredimus appartenait dans le onzième siècle à la maison de Veldenz; Gertrude de Veldenz, veuve d'Englebert de Homburg, fit don de cette terre à l'abbaye de St Maximin, laquelle y avait conservé la juridiction foncière, sauf une partie de cette juridiction qu'elle aliéna à titre de fief. L'endroit est construit sur la lisière d'une forêt, d'où son prénom de *Wald* opposé au *Stade* de l'autre Bredimus. La haute justice sur cet endroit, exercée par les comtes de Luxembourg à titre d'avoués de St Maximin, fut vendue par l'Etat à la famille Wiltheim en 1629; cette vente comprenait les dépendances de Rollingen, Assel et Gondelingen.

Sur les lieux mêmes on n'a jamais reconnu de *Bredimus*. Ce nom s'y prononce Bredemes ou Briedemes, nom selon toutes les apparences appliqué en premier lieu à Stadtbredimus. Ce nom de Bredemes est celtique, produit des mots *Bre-den-Es* avec la signification de *sol élevé au-dessus des eaux*. Stadtbredimus, bordé par la Moselle et traversé par un ruisseau, n'a en effet jamais eu à souffrir d'une inondation.

Breitfeld. Hameau de la com. de Weiswampach, cant. de Clervaux; il dépendait avant 1795 de la seigneurie de Reuland et de celle de St-Vith. Le nom de *Breit-feld* semble indiquer le défrichement d'un champ aborné dont la largeur mise en culture excédait la longueur.

Breitweiler. Section de la com. de Consdorf, cant. d'Echternach, dépendance de la seigneurie de Beaufort avant 1795. La traduction littérale de Breitweiler serait celle de *Villers le large*, mais nous soupçonnons que *Breit*-weiler est un second *Beith*-weiler ou Villers aux bouleaux et que la variante dans l'orthographe du nom provient du besoin senti d'adopter deux manières d'écrire les noms d'endroits peu distants l'un de l'autre,

Breimert. Village sectionnaire de la com. de Biwer, cant. de Grevenmacher, ancienne seigneurie de Berburg. Il a pris son nom du ruisseau qui le baigne, ainsi nommé de l'obscure teinte de ses eaux.

Breit-Scheid. Ferme isolée dépendante de la com. de Fischbach, cant. de Mersch, ancienne dépendance de la seigneurie de ce nom. *Breid-Scheid* avec le sens de large séparation ou large limite, n'offre aucun abornement reconnaissable et bien déterminé. Ceci nous porte à croire que ce *Breid*-Scheid s'écrivait également *Beith*-Scheid, en ce cas la limite, le *Scheid*, aurait été indiqué par un bois de bouleaux.

Bridel. Ferme isolée dépendante de la com. de Kopstal, cant. de Luxembourg, autrefois dépendante de la ville et franchise de cette dernière ville. *Bridel* est le nom d'un aliment, nommément celui de la bouillie d'avoine. Ce nom fut probablement donné à une exploitation qui ne comprenait en général que de pauvres terres envisagées comme ne pouvant produire que de l'avoine et du sarrazin.

Digitized by Google

Brimscheid. Hameau dépendant de la com. de Medernach, cant. de Diekirch. Ce nom nous paraît indiquer un emplacement couvert de ronces. L'endroit porte encore le nom de *Kitzenbour*, de *Kitz* = chevreau.

Bruch. Il existe dans le Grand-Duché deux villages de ce nom. Le premier forme une section de la com. de Biwer, cant. de Grevenmacher, autrefois dépendant en partie de la seigneurie de Berburg, en partie de la prévôté de Grevenmacher. Un second Bruch est un village sectionnaire de la com. de Bœwingen-sur-Attert, cant. de Mersch; avant 1795 ce second Bruch se partageait, quant à la juridiction seigneuriale, entre les seigneuries de Hohlenfelz et de Nœrdingen et entre la prévôté de Diekirch. Le nom de *Bruch* caractérise un sol marécageux et rompu par des fondrières.

Brücher-Hof. Des fermes isolées portant ce nom existent dans la com. de Contern, dans celle d'Aresdorf et dans celle d'Ermsdorf. Les deux premières subissaient avant 1795 la juridiction des seigneurs de Contern et d'Aresdorf; la haute justice sur la dernière fut vendue par l'Etat le 4 juin 1672. Ces fermes prennent leur nom des mêmes circonstances que les villages nommés *Bruch*.

Brücher-Mühl. Des moulins à farine portant ce nom sont situés dans la com. de Contern dans le voisinage d'un *Brücher-Hof*.

Brückenburg. Nom peu connu et surtout peu usité, donné à une maison construite dans le style des manoirs féodaux à côté des forges et du haut-fourneau placés sur l'Attert, en amont du village de Colmar, communément nommés forges de Colmar. Ce territoire de Brückenburg, sur lequel ces usines furent construites, avait été à titre de fief détaché de la seigneurie de Bissen. — Voir *Colmar*.

Bucher-Hof. Ferme isolée avec ban particulier situé dans la com. de Stadtbredimus, et jadis dépendante de la seigneurie de ce nom. Cette ferme a été construite à côté d'un bois de hêtres, d'où son nom.

Buchholtz. Section de la com. de Flaxweiler, cant. de Grevenmacher, construite dans une clairière de la forêt de cette ville. La ferme a pris le nom de l'essence du bois dont elle était environnée, le hêtre.

Buchholzer-Hof. Ferme isolée construite après 1795, au milieu d'une partie de la forêt de Buchholtz, qui avait après le cantonnement, opéré avec les usagers de Dalheim et de Filsdorf, formé le lot seigneurial de l'abbaye de St-Maximin, partie de bois que l'acquéreur a défriché. — Le sol appauvri de cette terre lui a valu le sobriquet de *Sauerampelshaf* ou de ferme aux oseilles.

Budeler. Section de la com. de Biwer, cant. de Grevenmacher, endroit ressortissant autrefois de la seigneurie de Berburg. Nous avons trouvé ce nom écrit *Bouds-weiler;* selon nous il renferme comme racine les deux mots celtiques *But* = terme = extrémité = but, et *Lar* = demeure.— Nous avons déjà eu l'occasion d'en faire la remarque que dans le Luxembourg toutes les désinences en *lar*, désinence originairement celtique, mais passant avec leur signification dans la langue teutonne, ont été converties en *ler* par la substitution usitée de l'*e* à l'*a*.

Digitized by Google

Budler paraît avoir dans des temps reculés servi de *borne* ou *Scheid* entre deux grands héritages.

Budersberg. Section de la com. de Dudelingen, cant. d'Esch s/A., ancienne dépendance de la seigneurie de Dudlingen ou mont St.-Jean. Cet endroit occupe les ruines d'un couvent construit vers 1350 par un seigneur de Didelingen de la famille de Gymnich, pour l'usage des frères lais de l'ordre de St-Jean de Jérusalem. Le couvent ayant été délaissé, il en a été fait des habitations privées; l'endroit même élevé sur les flancs du Johannis-berg, conserve la mémoire de la destination primitive de ses murs dans le nom de *Bruders-berg* ou *montagne des frères*, nom qui est prononcé *Budersberg* et par corruption *Butschenberg*.

Buderscheid. Section de la com. de Gœsdorf, cant. de Wilz. Buderscheid longtemps moulin isolé appartenait avant 1795 au comté de Wilz. Ce moulin avait indubitablement servi de borne dans quelque partage de territoire entre deux frères seigneurs du pays. Le nom reproduit l'élision de la lettre R, constatée dans l'article précédent. — V. *Hobscheid*.

Burden. Section de la com. d'Ettelbruck, cant. de Diekirch, ancienne dépendance de la seigneurie de Bursheid. Cet endroit s'écrivait dans le 13e siècle *Burnen*; nous envisageons le mot comme l'un des nombreux dérivés du verbe, vieux tuitisque *buwan* = *ædificare* ou *colere*, d'où sont venus les *buren*, les *beyren*, les *bowen*, les *buring* et les *bowingen*.

Burfeld. Voyez *Burgfried*.

Burgfried. Ferme isolée dépendante de la com. de Neunhausen, cant. de Wilz, autrefois dépendance de la seigneurie d'Esch-sur-la-Sûre, dont cet endroit a formé un sous-fief. Ce nom de *Burgfried* témoigne de la continuation d'une communauté d'intérêt, même après que cette terre avait été distraite d'Esch. — Wachter définit ce mot comme suit : *Immunitas loci, urbis, arcis, palatii, item, pax jurato data de mutua securitate.*

Burglinster. Voir *Linster*.

Buringen. Section de la com. de Dudelingen, cant. d'Esch-s.-A.; ancienne dépendance de la seigneurie de ce nom, plus tard mont St Jean. Dans ce nom de Buringen, le *Buring* ancien est conservé sans altération. — Voyez *Burden* et *Balderningen*.

Burmeringen. Chef-lieu de com. du cant. de Remich; ancienne dépendance du comté de Rüttgen. Burmeringen avait partagé les destinées politiques de Rüttgen; la convention des limites de l'an 1769 l'a rendu au Luxembourg autrichien. Il est fait souvent mention de ce Burmeringen dans les anciens écrits. — Alex. Wiltheim cite une charte de l'an 857 en ces termes : *Tabula Fridalos ejusque conjugis Blitgianæ,* villa *Bertmeringas;* — il en cite une autre de l'an 909, qui place Burmeringen *in pago Moselense, in comitatu Liuthardi*, et qui lui donne le nom de *Burmeringa*. — Hontheim a publié une troisième charte de l'an 996, dans laquelle se trouve aussi la mention de *Burmeringa*. Il est remarquable que sur les lieux mêmes le nom de cet endroit soit prononcé *Bermeringen*, prononciation qui ramène au *Bertmeringen* de la charte de 857. Burmeringen paraît avoir pour racine de sa dénomination un nom patronymique, à moins qu'en adoptant la version Burmering on ne puisse le faire dériver du nom de *Buring* dont il deviendrait un diminutif. — Voyez au surplus l'art. *Wormeldingen*.

Digitized by Google

Burscheid. Chef-lieu de com. du cant. de Diekirch; autrefois chef-lieu d'une des plus anciennes seigneuries du Luxembourg, dont les détenteurs réunissaient toutes les branches de juridiction. — Les seigneurs de Burscheid ont dû dans l'origine de leur maison apparaître comme les pairs et les égaux des comtes de Luxembourg; leur nom, dès la fin du 12e siècle, se mêle à la plupart des évènements, intéressant la dynastie de ces comtes. Burscheid s'écrit avec un grand nombre de variantes parmi lesquelles nous signalerons celles de *Burscheih*, *Berchet*, *Budxet*, *Borschect*, *Boursey*, *Burxeit*, *Bourxey etc. etc.* — Nous nous refusons à croire que *Bur* dans *Burscheid* soit l'expression de *source;* une source d'eau constitue difficilement une limite, un *Scheid.* Nous envisageons de préférence le *Bur* dans Burscheid comme celtique. Dans cette langue les mots *Bur*, *Burg*, *Burg*, *Burd* signifient *habitation.* (Bullet.)

Buschròd. Section de la com. de Wahl, cant. de Redingen; cet endroit dépendait avant 1795 de la juridiction prévôtale d'Arlon exclusivement. La signification de *Buschròd* est celle de *bois défriché* ou mieux *bois essarté.*

Buschdorf. Section de la com. de Bœwingen-sur-Attert, cant. de Mersch, ancienne dépendance de la seigneurie d'Useldingen.

Buschdorf est mentionné dans les chartes anciennes, savoir: en 896 comme *Buckrode*, en 960 il est nommé *Beiresrothe*, en 1052 *Buschweiler.* — Tous ces noms indiquent des habitations construites sur un terrain anciennement boisé mais défriché, et mis en culture.

C

Calmus. Section de la com. de Sæul, cant. de Redingen; avant 1795, les seigneurs de Siebenborn et d'Useldingen se partageaient la juridiction sur cet endroit.

Calmes ainsi nommé sur les lieux, est depuis assez longtemps écrit, on ne sait pourquoi, *Calmus. Calmes* ainsi écrit a conservé sans aucune altération sa forme celtique, signifiant *chaume*; écrit *Chalma*, il aurait la signification de *chaumière.*

Canach. Section de la com. de Lenningen, cant. de Remich; cet endroit faisait partie avant 1795 de la cour foncière de Lenningen, et il était en outre, sous d'autres rapports de juridiction, attaché à la justicerie de Grevenmacher. Le nom de Canach, souvent mentionné dans les anciens écrits, est rendu avec de nombreuses variations dont les plus saillantes sont: *Candach*, *Kennach*, *Kanecke*, *Cantenach. Canach* écrit ainsi, est donné par Bullet avec la signification d'*eau dormante* et de *marais.* — Cet auteur donne encore *Canab* = *chanvre* et *Canabec* = *chenevière.*

Capellen. Section de la com. de Mamer, laquelle comme point central, et à ce seul titre, est devenu chef-lieu de canton après le partage du Grand-Duché en 1839.

Cet endroit avait avant 1795 une juridiction commune avec Mamer. (V. cet article.) Le nom de Capellen vient d'une chapelle, anciennement construite sur un sol formant une extrémité du territoire paroissial de Mamer, dont cet oratoire dépendait.

Carlshof. C'est le nom d'une bergerie, située sur une hauteur à droite de la Mamer; autrefois dépendante de la seigneurie de Schœnfels. C'est encore celui d'une ferme isolée,

Digitized by Google

située sur les hauteurs de Berg-lez-Colmar, à la droite du chemin de Feulen. Cette dernière ferme est de construction récente; l'une et l'autre portent des noms purement patronymiques.

Castel-Mühl. Usine placée sur la Ganer en amont de Mondorf, com. dont elle dépend; elle est construite au pied d'un ancien fort romain, devenu plus tard hermitage, lequel a conservé le nom de *Castel*, nom dérivé du *Castellum* latin.

Cessingen. Section de la com. de Hollerich, cant. de Luxemb. Cet endroit formait avant 1795 une seigneurie foncière; le collége des jésuites de Luxembourg, auquel elle appartenait, avait construit un château féodal à Kokelscheuer, territoire dépendant de la seigneurie. Le haut-command sur cette terre avait toujours été prévôtal. Le nom de Cessingen, écrit *Cezingen* dans l'acte de fondation de l'abbaye de Münster, nous semble patronymique. Goldast inscrit dans son catalogue de noms propres (une collection renfermant de nombreux noms celtes), celui de *Chezzo* avec ses variantes en *Ceizo*, *Ceizzo* et *Ceizolg*; — le fils d'un *Ceizzo* était un *Ceizzing*. — Il ne serait pas extraordinaire cependant que le nom de Cessingen n'eût comme tant d'autres noms, à la désinence en *ingen*, été formé par imitation, et que sa racine ne fût celtique; en effet, le mot celtique *Ces* n'est suivant Bullet qu'une variante de *Cas* passé comme *Case* dans le roman et signifiant *lieu*, *demeure*, *habitation*.

Christnach. Section de la com. de Waldbillig, canton d'Echternach, dépendant avant 1795 de la seigneurie de Fels. Nous n'avons que deux fois rencontré ce nom de Christnach mentionné dans des chartes antérieures au 14e siècle, savoir dans une charte du roi Pepin (772 à 778) relatant comme situé *in pago Wabrensi* un lieu nommé *Crucinach*, et dans la mention d'un chevalier, celle, du noble *Stephanus de Cruysnach*, assistant comme vassal à la célébration du mariage de Walram et d'Ermesinde en 1214. L'absence ou le défaut de découvertes d'autres écrits anciens relatant le nom de Christnach en rendra l'étymologie en quelque façon purement conjecturale. Les mots celtiques *crint* ou *cruith* n'offrent parmi leurs diverses significations pas une seule qui puisse s'appliquer à une demeure des hommes. Aussi penchons-nous à croire que le nom de Christnach est un mot d'origine mélangée offrant accolée à une désinence très-celtique, celle en *ach*, un mot non celtique, un mot nouveau celui de *Cruys* = croix, ou celui de *Christ* = chrétien. — *Ach* dans la langue gauloise était un mot en usage pour indiquer la dérivation, l'appartenance, la filiation en quelque sorte de personnes et de choses: ainsi *Romanach* caractérisait dans cette langue un individu de Rome, *Albanach* un habitant des hauteurs. *Christnach*, si nous raisonnons d'après l'analogie et suivant que nous choisirons comme racine *Cruys* ou *Christ*, a donc pu caractériser des croyants dans le Christ ou dans la croix. Une circonstance vient corroborer notre conjecture : le village de Christnach a été l'une des premières possessions de l'abbaye d'Echternach : Le don qui en a transmis la possession à ce couvent ne résulte d'aucune charte connue. On peut induire de ce silence que cette terre a été comprise dans la donation faite à St-Willibrord, son fondateur, par la princesse Irmine en 698, donation qui comprend des propriétés innommées ainsi que deux villages aujourd'hui inconnus, désignés sous les noms de *Baidelingen* et *Mathofingen*, et que St-Willibrord, auquel la tradition attribue une si grande part dans la propagation de

Digitized by Google

la foi chrétienne parmi les habitants de nos régions encore idolâtres, a fait choix d'un de ses propres domaines, peut-être de Beidelingen, peut-être de Mathofingen, endroit auquel il aura imposé un nom nouveau pour y asseoir une colonie de convertis. La réalisation d'une idée de l'espèce se trouve concorder avec le caractère connu du grand apôtre des Frisons.

Christnach nous paraît porter un nom analogue avec celui de la ville de Creutznach; cette ville aussi, n'existe que depuis les Carlovingiens, qui y construisirent un refuge pour chasser dans les forêts du Hunsruck. — Il résulte d'une charte de l'an 822, qu'à cette date Creutznach alors encore modeste village, avec une église dédiée à St-Martin, était nommé *Crucenacus*. L'empereur Louis le Débonnaire signa un diplôme daté de *Cruciniaco palatio regio;* son successeur Charles le Gros fait dans un autre diplôme mention de son palais de *Crucinaha*. Christnach et Creutznach ont très-probablement porté d'autres noms.

Clairefontaine. Hameau dépendant de la com. de Bettendorf, de création récente et qui a reçu du fondateur d'une première maison un nom français.

Clausen. Nom d'un faubourg de la ville de Luxemb.; il provient d'un hermitage ou *Claus* qui existait autrefois sur les terrains incorporés dans les jardins et le parc construits par le comte de Mansfeld, gouverneur du pays. — *Claus* ou *Klaus* dérive d'un mot de basse latinité de celui de *Claustrum* = cloître.

Clemency. Voyez *Küntzig*.

Clervaux. Chef-lieu de com. et du cant. de ce nom, ancien chef-lieu de seigneurie dont les tenanciers réunissaient toutes les branches de juridiction, leur concédées par le roi Jean de Bohême. Ce nom de *Clervaux* rendu dans le dialecte allemand du pays par *Clerf*, expression qui n'a aucune signification grammaticalement intelligible, dénote que cet endroit a eu pour premier fondateur un seigneur wallon. Son nom de *Clervaux* qu'il faut lire *Clair-vaux*, indique une clairière de la forêt ardennaise. Déjà en l'an 1214, Clervaux se nommait en allemand *Clerf*, car c'est avec le nom de *Simon de Clerf* qu'un seigneur du lieu figure parmi les vassaux présents au mariage de Walram de Limburg avec Ermesinde.

Clémenshof. Cense isolée située sur le territoire de la com. de Bettendorf, construit après 1795 et portant le nom du premier propriétaire.

Closmühl. Moulin dépendant de la com. de Winseler, construit en 1800.

Colbet. Hameau dépend. de la com. de Consdorf, canton d'Echternach. La juridiction foncière sur cet endroit appartenait d'ancienneté à l'abbaye d'Echternach, laquelle en acquit la haute justice de l'Etat en 1600. Le nom de *Colbet* est celtique; *col* a la signification de tête ou de sommet, *bett* est l'habitation; ce dernier mot écrit Bedd ou Bett était avec la même signification passé dans la langue des Germains; Wachter le dépeint *locus manendi*. Son acception fut plus tard étendue à la place la plus indispensable de l'habitation, au reposoir = *cubile et omnes jacendi locus,* dit le même auteur.

Colbiger-berg. Maisons dépendantes de la com. de Mersch, sur le territoire de laquelle

Digitized by Google

elles sont situées. Le nom de Colbigerberg est celui d'un lieu-dit qui a très-probablement la même origine que *Colbet*.

Colmar. Section de la com. de Berg, cant. de Mersch; la haute juridiction sur Colmar dépendait de la seigneurie foncière de Berg et fut engagèrement aliénée par l'Etat en 1628. Le nom de *Colmar* a conservé ses formes littérales celtiques; *col* ou *gol* = *ruisseau*, et *mar*, mot qui peut dans la circonstance avoir la signification de *mar* = *grand*, car l'Attert se joint à l'Alzette à la hauteur de Colmar et les deux cours d'eau deviennent rivière, ou *mar* = aujourd'hui *mare*, eau stagnante, une situation que la vue des lieux rend assez probable.

Colmar, *forges*. Voyez *Brückenburg*.

Colpach. Les villages nommés *Ober- et Untercolpach* ou Colpach haut et bas forment des sections d'une com. du cant. de Redingen. Ces deux endroits formaient autrefois une seigneurie foncière dépendante sous le rapport de la haute justice et du haut-command de la prévôté d'Arlon, droits et prérogative que l'Etat vendit avec les droits analogues sur Chopach et Seslich le 30 novembre 1786, après avoir été déjà engagés en 1760. Le château féodal existe à Nieder-Colpach. Souvent mentionné dans les anciens écrits, nous avons trouvé ce nom écrit *Colpach* et *Cholpach;* nous le déduisons de deux mots gaulois de *col* ou *gol* = ruisseau et *bach* = petit. — Si ce dernier mot était envisagé comme allemand et avec sa valeur en cette langue, il en résulterait une tautologie, un *Bach-Bach*, inutilité qui ne peut pas facilement s'être produite à une époque où les deux langues étaient concurremment parlées et comprises. Néanmoins le mot celtique de *col* est également admis avec la signification de hauteur et celle de bois; en supposant que dans le nom de Colpach on trouve un mélange des deux idiômes, on pourrait lui attribuer le sens de *Wald-Bach*, un nom rendu ailleurs par *Wald-wies*.

Consdorf. Chef-lieu de la com. de ce nom, cant. d'Echternach, longtemps chef-lieu d'une Cour foncière appartenant au couvent des religieuses de St-Irmine *in Horreo* de la ville de Trèves. Les seigneurs de Beaufort, à la faveur de leur titre d'avoués de ce couvent, s'étaient bien avant 1795 emparés de la juridiction et depuis lors Consdorf a été compté comme une partie de la seigneurie de Beaufort; voir cet article. — Le nom *Cons* ou *Cond* est celtique et l'une de ses significations est celle de *tête* ou *principal*. C'était très-probablement la qualification donnée à un endroit exerçant le commandement sur d'autres. Dans le dénombrement de l'an 1658 il est écrit *Kunsdorf* = village de Kuns.

Consthum. Chef-lieu de la com. de ce nom dans le cant. de Clervaux. Avant 1795 la juridiction seigneuriale sur cet endroit se partageait entre les seigneurs d'Erpeldingen et de Schüttburg; la haute justice et le haut-command avaient été engagés en 1628 à Bernard de Gondersdorf. On croit reconnaître Consthum du canton de Clervaux, endroit que l'on peut facilement confondre avec le Consthum près de Vianden, dans deux chartes mentionnées par Alex. Wiltheim, l'une de l'an 783, laquelle cite une *villa quæ vocatur Constum, in pago Ardennensi;* la seconde de l'an 802 qui nomme également un endroit situé *in pago Ardennensi* écrit *Contestum*. Cette dernière orthographe semble pouvoir être abandonnée comme étant le fait d'une erreur de copiste; resterait le mot *Constum*, dont l'explication ne deviendra

Digitized by Google

pas difficile, si l'on admet pour ce mot une origine gauloise; alors en effet on y trouverait comme racine *Cons* ou *Cond* avec la signification de tête ou de cime, et celle de *tom* signifiant lieu couvert de buissons, le *dumus* latin. Mais les difficultés deviennent nombreuses si l'on s'arrête à ne voir dans Consthum qu'une dénomination germanique; la désinence en *tum* est sans contredit très-germanique et son emploi est fréquent dans une foule de substantifs; mais quant à la préfixe *Cons,* envisagée comme diction allemande, nous avons inutilement recherché son sens. Il en eût été autrement si nous nous étions trouvés autoriser à le lire *Cuns-tum*.

Contern. Chef-lieu de la com. de ce nom, cant. de Luxemb., autrefois chef-lieu d'une seigneurie foncière avec château féodal. Cette seigneurie à laquelle le haut-command n'avait jamais été joint, avait subi divers partages et la juridiction foncière y était exercée avant 1795 par divers seigneurs ainsi que par le prévôt de Luxembourg. La justice prévôtale se pratiquait dans la landmairie de Sandweiler. Alex. Wiltheim a cru trouver dans Contern le *Concionacum,* connu comme ayant servi de résidence à des empereurs romains pendant leur séjour à Trèves; nous pensons pouvoir indiquer dans Contern les racines celtiques de *Cont* = bord, extrémité, et *er* = montagne. Contern construit dans l'angle extrême du plateau bordé par la vallée de la Sire et le ravin profond de Mühlbach, justifiera assez bien cette expression; il se présente pour l'explication du mot Contern une seconde hypothèse. Cet endroit ne se serait-il pas primitivement appelé *Contref?* Ce mot nous fournirait les racines *cond* et *tref* avec la signification de *Wald-dorf* (Voir Alttrier).

Crauthem. Section de la com. de Rœser, cant. d'Esch s. A. — Avant 1795, la juridiction seigneuriale sur cet endroit se partageait entre les châteaux de Linster et de Hesperingen. La partie ressortissante de ce dernier endroit avait été cédée à la France en vertu du traité des Pyrénées et revint au Luxembourg autrichien par l'effet de la convention des limites du 16 mai 1769. Le nom de *Crauthem* n'a de germanique que sa physionomie; à l'analyse, cette ressemblance disparaît; Crauthem est, il est vrai, situé à la limite de gras pâturages, mais cette circonstance n'autoriserait pas l'étrange image de représenter cet endroit comme le *Heim* ou comme la demeure des herbages. Selon nous, Crauthem a été formé par la composition de deux mots celtiques, ceux de *Craw* = étable et de *Heim* = beurre. Crauthem semble avoir été une vacherie dépendante de Rœser. — Voir ce nom.

Crendal. Hameau sectionnaire de la com. de Bœwen, cant. de Clervaux, distr. de Diekirch. Ancienne dépendance de la seigneurie d'Arloncourt, ainsi que de la juridiction prévôtale de Bastogne, laquelle avait été engagée aux comtes de Wiltz, en 1628.

Crispinusberg. Nom d'une des sections de la com. d'Eich, cant. de Luxembourg. Cette section comprenant des maisons et des jardins dispersés sur le flanc nord du Lampertsberg, dominant le village d'Eich, formait avant 1795 partie du territoire de la ville et franchise de Luxembourg; il est probable que cette partie du ban de la ville a été habitée primitivement par des familles de cordonniers qui auront élevé dans leurs environs un oratoire sous l'invocation de St. Crépin, d'où sera venu le nom de côte de St. Crèpin ou Crispinusberg.

Cruchten. Section de la com. de Nommern, cant. de Mersch, distr. de Luxemb. Cet en-

Digitized by Google

droit dépendait avant 1795 de la seigneurie d'Erpeldingen sous le haut-command de la prévôté de Diekirch; un droit que l'Etat avait aliéné à titre d'engagère en 1627. Dans une charte de l'an 795 citée par Alex. Wiltheim, cet endroit est nommé *Crufta, villa in pago Wabrensi.* Comme il appartenait à l'abbaye de St. Maximin, Cruchten se trouve dénommé dans tous les diplômes des empereurs, comprenant les noms des grands domaines de ce couvent et confirmatifs des droits à leur possession; dans tous ces diplômes, datés des années 1023, 1026, 1051 et 1182, Cruchten reçoit le même nom de *Crufta;* il le reçoit encore dans le célèbre acte de partage du royaume de Lotharingie de l'an 870, dans un diplôme du roi Zuentibold de l'an 897 et dans un autre diplôme de Charles le Simple, roi de France, de l'an 916. — Il est écrit *Crupfa* dans la charte la plus ancienne, celle de 771, citée également par Alex. Wiltheim. Ces noms de *Crupfa* et *Crufta* nous apparaissent comme latinisations du mot anglo-saxon *Cruft,* rendu en haut-allemand par *Gruft,* mot devenu *Groïcht* dans le dialecte luxembourgeois; *Cruft* rend le sens d'*abscondere*=*cacher*=*dérober à la vue*, — il rend exactement la situation de Cruchten.

D

Dahl. Section de la com. de Gœsdorf, cant. de Wiltz. — Jadis dépendance du comté de Wilz; le nom de cet endroit exprime sa situation à la naissance d'un vallon latéral.

Dahlem. Section de la com. de Garnich, cant. de Capellen. Cet endroit était avant 1795 de juridiction purement prévôtale. — Nous avons trouvé son nom écrit en 1242 *Dale*, en 1246 *Dele*, en 1257 *Deile*, en 1273 *Dalem*. Dalem n'est pas situé dans un vallon proprement dit, mais sur un terrain très-peu encaissé et légèrement abrité; cette situation nous fait penser que son nom ne vient nullement du mot teuton *Dahl*, mais du *Dal* ou *Del* celtique avec la signification de *creux*, de terrain ou de lieu *qui renferme* et *met à couvert*; par conséquent un lieu de refuge ou d'habitation.

Dalheim. Chef-lieu de la com. de ce nom, cant. de Remich. Dalheim était en 962 avec tous ses habitants passé dans les propriétés de l'abbaye de St.-Maximin, laquelle en transporta la vouerie aux seigneurs de Ruttgen. Computé parmi les endroits de cette seigneurie (qu'il ne faut pas confondre avec le comté du même nom), Dalheim passa à la France en 1659, et revint au Luxembourg autrichien en vertu du traité des limites de l'an 1769. — Néanmoins l'abbaye ne discontinua pas de conserver à Dalheim la juridiction foncière. C'est sous le nom de *Dalaheim, Dallheim* et *Dalheim* que cet endroit est désigné dans les chartes intéressant St.-Maximin des années 962, 1044, 1051, 1066, 1140, 1247, 1251. — Alex. Wiltheim rapporte le sommaire d'une charte plus ancienne encore, elle est de l'année 782 et traite d'un lieu nommé *Daleim, in pago Muslense ubi quondam castra Romanorum.* Le nom de Dalheim dérive évidemment du nom germanique *Dahl* = vallon. L'endroit est assis dans un vallon profondément encaissé, ouvert vers le nord et abondamment pourvu d'eau.

Daundorf. Ferme isolée, située sur le territoire de la com. de Mondorf. Elle a longtemps formé dépendance sous le rapport de la juridiction foncière de la seigneurie de Puttlingen.

Digitized by Google

En 1672, un seigneur de Puttlingen en acquit de l'Etat la haute justice. Il est fait mention de Daundorf dans un diplôme de Charlemagne de l'an 882, publié en extrait par A. Wiltheim dans les termes suivants: *Villa nostra, quæ dicitur Daudendorf in pago Muslense super fluvio Gandera.* Dans des écrits de 1580 et de 1722 nous avons trouvé le nom écrit *Dovendorf.* — Si ce nom est d'origine germanique, sa racine doit être celle de *Daube* = pigeon, nom prononcé dans le dialecte local *Dauw* et *Dow.* Dorf, suffixe du nom de Daundorf, laisse supposer que l'endroit avait jadis formé hameau.

Déeregart. C'est le nom conservé près de la ville de Luxembourg aux habitations construites dans l'enceinte du parc (Thier-Garten), que le comte de Mansfeld avait joint à son palais et qui était clos par un mur aujourd'hui détruit, mais que les habitants nomment encore *Hirze'-Mauer* = mur des cerfs. Les habitations construites dans l'enceinte de cet ancien parc forment une section de la commune d'Eich.

Deiffeld. Section de la com. de Bœgen, cant. de Clervaux, distr. de Diekirch; autrefois soumis à la juridiction prévôtale de Bastogne, mairie de Vaux ou Walkenhausen. Deiffeld, supposons-nous, a dû se prononcer originairement *Daise* ou *Deiskesfeld*; ce mot recueilli dans le Sprach-Schatz de Graff, a la signification de fumier. *Stercus* seu *fimus*, dit cet auteur; le nom de *Deiffeld* désigne donc un terrain gras et fécond.

Deiser-Mühl. Usines, placées en amont et à quelques kilomètres seulement de la ville de Grevenmacher sur le territoire de *Machthum.* — Celle de ces usines qui avait été construite tout au bord de la Moselle, était fort ancienne. Son nom porte à croire que sa première destination avait été celle d'un moulin à tan. *Deiser* paraissant pouvoir être déduit de *Dehsa*, vieux mot teuton ayant la signification de *Hachereau.* On sait que la *Deiser-Miltgen* figure dans une chanson qui est depuis des siècles familières à toutes les nourrices et à toutes les bonnes d'enfants luxembourgeois, — le *iu iu Pèrdgen etc.*

Dellen. Section de la com. de Grosbous, cant. de Redingen; dépendance avant 1795 de la seigneurie d'Esch-sur-la-Sûre. — Ainsi que Dalem, Dellen est situé non dans une vallée ou dans un vallon, mais dans une déclivité de terrain, et le nom nous apparait comme n'ayant rien de commun avec le Dahl germanique; nous l'envisageons comme celtique.—Voir *Dalem.*

Derbach. Section de la com. de Heiderscheid, cant. de Wilz. Les habitations de cette localité touchent à celles de Heiderscheid; elles prennent leur nom d'un *lieu-dit* indicatif d'un cours d'eau ordinairement sec, d'où le nom Derbach qu'il faut lire *Dirbach.*

Derenbach. Hameau dépendant de la com. d'Oberwampach, cant. de Wilz, ancienne dépendance de la prévôté de Bastogne attachée à la mairie de Hofeld, laquelle avait été sous le nom de *Durenbach* engagée aux comtes de Wiltz en 1628. Pas plus que Brachtenbach, Derenbach n'est assis sur le cours d'un ruisseau; nous envisageons son nom comme purement celtique et composé des mots *der* = chêne et *bach* = petit, une situation que l'on rendrait aujourd'hui par *Loh-Hecken* = *haies à écorces.*

Dickweiler. Section de la com. de Rosport, cant. d'Echternach, dépendance avant 1795 de Rosport. Le mot *Dick*, qui précède dans ce nom celui de Weiler, est un vieux mot teuton,

Digitized by Google

ayant parmi d'autres acceptions celles de *nemorosus* = boisé. Wachter fait dériver cette expression, dans un sens allégorique, de *dicht* = *creber, frequens*.

Dickt. Il existe deux endroits ainsi nommés l'un et l'autre, consistant en un assemblage de misérables huttes construites par des malheureux sans asyle; l'un des *Dickt* est sur le ban de Hoscheid, le second sur celui de Hosingen (voir ces noms). — Ces huttes ont été dans l'origine construites sur des hauteurs couvertes de ronces et de broussailles, d'où leur nom. — Voir *Dickweiler*.

Diedeling. Hameau dépendant de la com. de Beckerich, cant. de Redingen, ancienne dépendance de la seigneurie de Guirsch. Dans le dénombrement de 1658 ce nom, qui est sur les lieux contracté en *Diggel*, est écrit *Dudlingen*. — Nous estimons que cette dernière orthographe est la seule vraie, car le village de Dudlingen aussi est sur les lieux prononcé *Didelingen*. — Voir *Dudelingen*.

Dieffenbach. Nom d'une maison isolée située sur le territoire de Wald-Billig, à l'ouest de ce dernier endroit. Ce nom de Dieffenbach ou Tieffenbach est assez commun dans le Luxembourg, c'est ordinairement celui d'un lieu-dit indicatif d'un profond et étroit ravin, au fond duquel existent des courants d'eau, mais seulement pendant les temps pluvieux.

Differdingen. Chef-lieu de com. du cant. d'Esch-s.-Alz. Differdingen qui renfermait autrefois une abbaye de filles de l'ordre des Cîteaux, fondée en 1235 par Alexandre de Soleuvre, est devenue après la fondation de ce couvent chef-lieu d'une seigneurie, détachée de celle de Zolwer, et réunissant comme celle-ci tous les genres de juridictions. — Après la destruction du château fort de Zolwer, celui de Differdingen est demeuré le chef-lieu de deux seigneuries. — Le nom de *Dief-* ou *Tieffertingen*, ainsi écrit avec variantes nommément en 1235, 1246, 1281, 1259 et 1297, est le même que celui de *Differt*; sa racine est *tief* = *profond;* il indique une situation basse et encaissée relativement aux territoires avoisinants.

Diekirch. Ville, chef-lieu de l'arrondissement de ce nom; avant 1795 chef-lieu de prévôté et ville députante au Tiers-Etats du Duché. Diekirch avait avant 1205 appartenu aux seigneurs d'Esch-sur-la-Sûre; en cette année et en l'an 1266 il fut vendu aux comtes de Luxembourg; Diekirch fut clos de murs et affranchi par le roi de Bohême, Jean l'Aveugle. En 1631 certaines prérogatives utiles de la seigneurie, comprises sous le nom de *Markvogtey,* furent aliénées par l'Etat à titre d'engagère seulement, à Oswald de Britto.

Diekirch aussi écrit *Diekrich* et *Diecirch* nous semble devoir être écrit et lû Diet-Kirch = église de Diet ou de Thierry. — Un pieux chrétien paraît dans l'origine de la propagation du christianisme dans le Luxembourg, avoir construit une église pour l'opposer à des monuments voisins du culte payen, et ce sera autour de ce temple chrétien que seront venus se grouper les premiers habitants. — Voyez *Beckrich* et *Weimeskirch*.

Dillingen. Petit village situé sur la Sûre, sectionnaire de la com. de Beaufort, canton d'Echternach; c'est une ancienne dépendance de la seigneurie de Beaufort. Le nom de Dillingen, endroit fort ancien, nous paraît formé des deux mots celtiques *di* = habitation et *li* = rivière (Bullet); la désinence est germanique.

Digitized by Google

Dipach. Chef-lieu de com. du cant. de Capellen. Avant 1795 cet endroit avait l'abbaye de St-Maximin pour seigneur foncier; les autres branches de juridiction étaient devenues prévôtales et attachées à la landmairie de Bettingen jusqu'en 1791, où ces droits furent aliénés par l'Etat au profit du conseiller Pastoret de Luxembourg. — *Dipach* est situé sur une hauteur et n'a d'autres eaux que celles de ses puits. Son nom celtique est formé de *di* = habitation ou maison, et de *bach* = petit ou petite.

Dolenberg. Section de la com. de Medernach, cant. de Diekirch, ancienne dépendance de la seigneurie de Mœsdorf. Cet endroit paraît avoir pris son nom du choucas, corneille grise, nommée *Dohle* en langue allemande.

Dommeldingen. Section de la com. d'*Eich*, canton de Luxembourg. Antérieurement à l'année 1794 Dommeldingen ayant un château féodal, était chef-lieu d'une seigneurie purement foncière; la haute justice et le haut-command ressortissaient de la prévôté de Luxembourg; mais ces hauteurs et ces juridictions furent en 1794 aliénées par l'Etat en faveur de M. Charles-Joseph Collart. Les chartes font mention d'un Reynerus de Dommeldingen, vivant en l'an 1135, et d'un Daniël de *Dommeldingen*, chevalier présent en 1182 à la confirmation des biens et privilèges de l'abbaye de Münster par le comte Henri Ier. Dommeldingen situé dans un terrain bas, exposé à de fréquentes inondations de l'Alzette et dont le sol déchiré par le sauvage ruisseau sortant du Grünwald, se présente à l'imagination comme couvert de mares et de gouffres, remplis de roseaux et habités par des oiseaux aquatiques; il nous paraît tirer son nom d'une espèce de ces derniers, de l'*ardea stellaris* ou butor nommé en vieux teuton Dompel et *Rhor-Dommel*. Cet oiseau devait, par ses hurlements nocturnes, effrayer les habitants du voisinage qui auront nommé *Dompelding* ou *Dommelding* les retraites où cet oiseau se cache pendant le jour. Jusque dans un temps rapproché de nous, des oiseaux de ce genre venaient chaque année nicher dans un endroit peu distant de Dommeldingen, savoir dans l'étang d'Ernster.

Dommeldingen, *forges*. Les forges et le haut-fourneau de Dommeldingen ont été construits par Jean de Ryaville en 1609, en suite d'une concession des archiducs Albert et Isabelle.

Donan-Mühl. Cette usine peu distante du village d'Eich et posée sur l'Alzette, a eu pour propriétaire un nommé *Donat*. C'est *Donat-Mühl* qu'il faut lire son nom.

Dondelingen. Section de la com. de Kehlen, cant. de Capellen. Avant 1795 cet endroit dépendait en partie de la prévôté de Luxembourg, landmairie de Kehlen, et en partie de la seigneurie d'Ansemburg. Le nom de cet endroit nous paraît celtique et composé de *lin* = eau et de *don* = profond ou creux ; la finale est germanique.

Donckols. Section de la com. de Winseler, cant. de Wilz, district de Diekirch. Avant 1795 chef de mairie de la prévôté de Bastogne. Le nom de Donckols que nous avons trouvé écrit *Donco*, nous paraît provenir du vieux mot teuton *Duckt*, mot que Graff déduit de decken = *latere* = *latitare* ou de tögen = *celare*. *Duckt-Hols* présente l'image d'une forêt obscure et impénétrable. En admettant pour racine du nom l'adj. *donkel* du dialecte luxemb., on y trouverait le sens de *forêt obscure*.

Digitized by Google

Dœnningen. Section de la com. de Böwen, cant. de Clervaux; cet endroit dépendait avant 1795 en partie de la seigneurie de Clervaux, en partie de la prévôté de Bastogne, mairie de Hofeld; la juridiction prévôtale avait par suite d'engagère, passé en 1628 aux comtes de Wilz. — Nous trouvons ce nom de *Dönningen* ainsi écrit dans une charte de l'an 1245. Il nous apparait comme la germanisation du mot latin *donum*, et il exprime, en imprimant à l'objet donné le caractère de son origine, la gratitude d'un donataire.

Donwen. Ober- et Nieder- ou Haut- et Bas-Donwen forment en une seule communauté des sections de la com. politique de Flaxweiler, cant. de Grevenmacher. La seigneurie foncière de cet endroit était déjà en 1595 divisée entre l'abbaye de St-Maximin, Jean-George de Manderscheid et Abraham de Berg. Les parts dans la seigneurie de ces deux derniers avaient vers 1795 très-souvent changé de main; il paraît qu'en 1675 elles étaient possédées par l'Etat qui les aliéna en cette année à titre d'engagère. Le village de Niederdonwen est incontestablement bien plus ancien qu'Oberdonwen. Dans une charte de l'an 929 son nom est écrit *Dundeba;* par un autre écrit de l'an 959, Bovo et sa femme Engela font à l'abbaye de St-Maximin donation de Donwen, sis *in pago Bedense cui Godefridus comes preesse videtur.* Dans ce vieux document Donwen est également nommé *Dundeba.* Dans des papiers extraits des archives de St-Maximin, il est nommé *Dumpfen;* sa dénomination la moins ancienne est celle de *Donwen.* — L'explication du nom celtique de *Dundeba* paraît se retrouver dans la décomposition de ce mot, car *dun* signifie colline, *de* est article répondant à *de, du, des,* et *ba* a la signification de *mort. Dundeba* signifiait donc *colline des morts* ou cimetière; cette colline paraît bien être celle, sur laquelle a été construite l'église paroissiale du lieu, un édifice qui a probablement remplacé un autre plus ancien, un temple payen peut-être. On nous a assuré que lors de l'élargissement récent du chemin passant au pied de cette colline, on y aurait rencontré des tombeaux et des ossements, circonstance qui tend à confirmer l'interprétation que nous faisons du nom de *Dundeba.*

Dorscheid. Hameau sectionnaire de la com. de Hosingen, cant. de Clervaux, ancienne dépendance de la seigneurie de Clervaux. Le nom celtique de *Dur* = eaux, était dans le vieux teuton rendu par *Dor.* — Dorscheid a la signification de partage des eaux, un nom, qui dans la circonstance est parfaitement juste, car Dorscheid est assis sur une hauteur qui sépare le bassin de l'Our de celui de la Clerf.

Dosterterhof. Ferme isolée dépendante de la com. de Berdorf, cant. d'Echternach, autrefois dépendance de la seigneurie de Beaufort Dans le dénombrement de 1658, cette ferme est nommée *Dorst-Feld;* le nom de *Dostert* peut-être, nous sommes sous ce rapport indécis, est ou celtique ou germanique. Dans la première de ces langues *Dos* répond à buisson, hallier; *ter* signifie *nettoyé, mondé.* — Dostert rendrait dès lors notre *Ród.* — *Dorst* est aussi un vieux mot teuton, ayant la signification de fumier. Ainsi compris *Dorstfeld* répondrait à gras ou riche champ.

Draufeld. Section de la com. de Munshausen, cant. de Clervaux, dépendance ancienne et de la seigneurie de Clervaux et de la juridiction prévôtale de Bastogne, laquelle avait été engagée par l'Etat aux comtes de Wilz en 1628. *Drau* dans Draufeld est le vieux mot teuton *Drauw* = borne. Drau-feld est un champ aborné.

Digitized by Google

Draut-Hof. Dépendance de la com. de Burscheid. Ce nom peut avoir la même origine que le précédent; il peut aussi retracer la destination donnée à un de ses biens par un père de famille, celle de servir à l'établissement d'un de ses enfants, car le mot *Draut* est en vieux teuton, le nom d'un fiancé = *promissus* = *desponsus* (Wachter).

Dreyborn. Habitation isolée située sur le territoire de Wormeldingen, de construction récente qui porte le nom du *lieu-dit* qui a reçu ses fondations.

Drinkler. Section de la com de Nieder-Beslingen, cant. de Clervaux, ancienne dépendance de la seigneurie de ce nom. *Drinckler*, nom qu'il faut lire *Drinck-Lar*, indique une habitation employée comme hôtellerie ou cabaret où l'on se réunissait pour boire.

Dudelingen. Chef-lieu de com. du cant. d'Esch-sur-Alzette. *Dudelingen* avait été également le chef-lieu d'une seigneurie de son nom, chef-lieu transporté plus tard, après la construction d'un château fort sur le sommet du mont St-Jean, à ce dernier château, et redevenu chef-lieu de seigneurie, après la destruction du château fort, en 1552. — Les chartes du 13e siècle font mention, en 1282 et 1289 de *Gyfo de Dudelangis*, seigneur du lieu. Nous avons encore trouvé celui-ci nommé *Dudelanges* dans une charte de 1292. — Le nom de Dudelingen dérive, la chose n'est pas douteuse, d'une dénomination patronimique; mais un nom tel que *Dudelo* ou *Didelo* est inconnu; en revanche celui de Tutelo est répandu; nous sommes disposés à croire que le *Tutelo* ou le *Tuteling* originel aura éprouvé un adoucissement de prononciation durant la dynastie des seigneurs wallons qui signaient, comme nous l'avons vu ci-dessus, *Dudelanges* et de *Dudelangis*.

Dumonts-Hof. Voyez *Udingen*.

Dunckroth. Section de la com. de Mecher, cant. de Wilz, dépendance ancienne de la seigneurie de Clervaux. Le nom de Dunckroth que nous aimerions d'écrire Dung-Rôd, est composé du mot *Dung* = fumier et de *Rôd* = sart. Joints, ces deux mots indiquent un très-bon sart, un noble sart. — Voir *Elcherood*.

Durrenthal. Ferme isolée située dans la vallée et au bord de la rivière dite *Mamer*, en aval de Kopstal et sur le territoire de cette commune. *Durrenthal* avec le sens attaché à cette dénomination purement germanique, décomposé en *Dürr* = sec = aride, et *Thal* = vallée, présente un véritable non sens; en effet, rien n'est moins sec et moins aride que le sol de ce petit domaine construit aux bords d'un fort et limpide ruisseau et ombragé de tous les côtés par les bois qui couronnent les hauteurs. — Aussi pensons nous que le *Dürr* dans Dürenthal, très-vieux établissement, n'est pas germanique et qu'il faut lui substituer le *Dur* celtique, mot employé dans des acceptions très-variées, nommément dans celle de chêne. Ainsi pris *Durrenthal* signifiera *vallée aux chênes*.

E

Echternach. Ville, chef-lieu du cant. de son nom, doit, sinon son existence, au moins son accroissement et sa prospérité au couvent des Bénédictins, fondé en ce lieu par St. Willibrord en 698. Les comtes de Luxembourg, suprêmes avoués de l'abbaye, y exerçaient les

Digitized by Google

pouvoirs judiciaires sauf le partage des amendes, et même après l'affranchissement d'Echternach proclamé en 1236 par la comtesse Ermesinde, ils y conservèrent le droit de haute justice, un droit que l'Etat vendit à l'abbaye en 1629. La ville était l'une des sept villes députantes à l'assemblée des Etats, restantes aux quartiers allemands du Duché après la cession de Diedenhoven (Thionville). Le nom de l'abbaye d'Echternach très-souvent prononcé dans les chartes luxembourgeoises, apparait avec de nombreuses variantes dont voici les principales: 698 *Epternacus, Epternacon* et *Epternacum;* — 707 *Efternacum*; — 716 et 752 *Epternach;* 895 *Epternaca*; — 1151 *Epternacum;* — 1237 id.; — 1246 *Efternacum*. En 1236 et 1237, on retrouve le nom d'Echternach romanisé en *Esternat, Esternay* et *Epternay*. On perdrait son temps, pensons-nous, à rechercher des racines teutonnes dans un pareil nom. — Nous nous croyons autorisé d'y indiquer trois racines celtiques, que d'après l'autorité de Bullet nous interprétons comme suit: *Ech* indifféremment écrit *Ep*, *Es* et *Ef* = chevaux, l'adjectif *ter* = fort, robuste, et *nach* un mot ayant la signification générale de *couvrir, cacher, héberger*. Ce sens, développé dans une foule d'exemples donnés par Bullet, rend celui de *refuge, habitation, demeure*; nous pensons dès lors que le nom d'Echternach avait la signification originelle de rendez-vous ou de dépôt des chevaux, destinés au hâlage des bateaux remontant la Sûre. L'importance qu'avait autrefois cette navigation ressort à suffisance du diplôme de l'empereur Lothaire de l'an 1151, délivré à Trèves après le pèlerinage que ce souverain avait fait au tombeau de St.-Willibrord, diplôme dans lequel, sur les plaintes des riverains, il détermine la largeur de la rivière devant demeurer libre et réservée au batelage. Il est à remarquer que le rivage d'Echternach n'a jamais cessé de servir de chantier à la construction des bateaux; c'est une industrie qui paraît dès le premier âge de son existence y avoir pris racine, et qui semble dénoter que ses premiers habitants s'étaient principalement voués aux divers services de la navigation.

Ehlerdahl. Un endroit ainsi nommé s'est élevé depuis 1795 sur le territoire de la com. de Hoscheid. — Son nom est celui d'un *lieu-dit* et nous sommes d'avis qu'il doit être entendu et lu *Eller-dal* = *val aux aulnes*.

Ehlingen. Section de la com. de Reckingen, cant. d'Esch-s.-A. Cet endroit dépendait de la prévôté de Luxembourg avant 1795, et il était joint à la landmairie de Bettemburg. Les Ehlingen et les Ehleringen ont suivant notre manière de voir une origine commune dans le nom patronimique d'*Ello*. Ces noms se répètent fort souvent dans le Luxembourg et les régions limitrophes. La lettre H a pu s'y introduire conventionnellement pour empêcher des confusions.

Ehmesbach, *Ehmeshof*. Maisons éparses et isolées, dépendantes de la com. d'Asselborn, cant. de Clervaux. Ce nom est très-probablement le même que celui d'*Emeshof*. — Nous ne hasarderons aucune conjecture sur l'origine d'un tel nom qui trouve peut-être son explication dans des relations de famille aujourd'hui non appréciables.

Ehnen. Section de la com. de Wormeldingen, cant. de Grevenmacher. Cet endroit, avant 1795, dépendait de la cour foncière de Lenningen appartenant au chapitre métropolitain de Trèves, le haut-command demeurant attaché à la prévôté de Grevenmacher. L'orthographe

Digitized by Google

la plus ancienne de ce nom est celle d'*Ennen* ou *Ynnen*. Comme la plupart des noms d'endroits bordant la Moselle, le nom d'Ehnen est purement celtique; le savant Bullet s'est occupé nominativement de cet endroit, et a cru son nom composé des mots *an* ou *en* = près et du mot *in* = rivière. Nous croyons ne pas manquer au respect dû à l'autorité de Bullet en proposant une version qui n'est pas la sienne et que nous puisons dans la connaissance des lieux mêmes. Deux ruisseaux, ceux de Canach et de Gostingen se réunissent au centre du village d'Ehnen. Une langue aussi pittoresque que la langue celtique pouvait dans cette rencontre, fort peu commune, choisir le caractère d'un nom; or le nom *In-en*, composé de deux mots ayant chacun la signification de ruisseau, répondait à cette intention. Ce mot se traduira dans nos langues modernes par *deux ruisseaux* ou plus euphoniquement en allemand par *Zwei Bäch*. N'a-t-on pas admis le nom de *Deux-Ponts* = *Zwei-Brücken*, et autres noms analogues ?

Ehner. Hameau sectionnaire de la com. de Sæul, cant. de Redingen; dépendant avant 1795 de la seigneurie de Simmern. Cet endroit avait été le siége d'une maison noble; les noms de ces gentilshommes nous ont conservé l'ancienne orthographe du lieu. — En 1223 vivait Frédéric *de Enne*; en 1243, on trouve encore mention faite d'un Frédéric, probablement le même, nommé *de Ynne*. Le nom d'*Ehner* a l'origine de la plupart des villages de cette région. Son nom celtique *d'Enn* signifie à choix *demeure, source* et *sart*.

Eich. Chef-lieu de com. du cant. de Luxembourg. Eich a été longtemps partagé entre treize voueries, dont les possesseurs de condition servile relevaient des seigneurs de Dudelingen ou Johannesberg. Cet endroit est fort ancien; son nom originel paraît avoir été celui de *Than*, nom celtique du chêne; car le chemin qui conduisait à mi-côte du château et de la ville de Luxembourg vers Eich avait longtemps conservé le nom de *Tannen-Berg*. Un petit bout de ce chemin existant encore a retenu ce nom estropié en *Tenteberg*; l'ancien Tannenberg ayant été remplacé par la route nommée *Eicherberg*.

Ellerey. Ferme isolée située sur le territoire de Lenningen avec ban à part; autrefois ferme domaniale et dépendante de la prévôté de Luxembourg. Le nom de cette terre a été estropié; son nom originel doit être celui d'Eirey ou d'*Eierey*. Il faut pour l'intelligence de notre version se représenter les comtes de Luxembourg contraints pour l'approvisionnement de leur château et de son nombreux personnel, de recourir aux ressources de leurs terres domaniales situées à un petit éloignement de leur demeure. C'était à ces terres qu'ils demandaient nécessairement, à défaut d'étals et de marchés hebdomadaires, l'approvisionnement de leurs cuisines en viande de boucherie, en légumes, en volailles, en beurre, en œufs. Leur terre d'*Eierey*, que nous traduisons en *Oeufferie*, était sans doute affectée au même usage qu'un endroit, nommé *Aviscourt*, remplissait vis-à-vis de la cour des Carlovingiens quand ceux-ci résidaient à Amberloux. Ce nom d'Eierey ne s'est pas présenté à nous d'une manière isolée : en 1328 Conrad de la Marck, frère d'Englebert, en recevant une somme d'argent du roi Jean de Bohême, comte de Luxemboarg, prit de lui en fief une métairie qu'il nomme *Eyrey*, située dans le comté de la Mark en Westphalie.

Digitized by Google

Eichelborn. Ferme isolée, dépendante de la com. de Nommern, cant. de Mersch. Dépendance avant 1795 de la seigneurie de Meisenburg. — Eichelborn = fontaine aux glands conserve dans ce nom la mémoire du sol forestier dont le défrichement a donné naissance à la ferme.

Einelter. Un territoire ainsi nommé, dépendant de la communauté et du territoire seigneurial de Mersch, était autrefois le champ d'une célèbre foire dont l'ouverture avait lieu le 14 septembre, jour de l'exaltation de Ste.-Croix; cette foire offrait la singularité que la police s'y faisait à l'exclusion du pouvoir seigneurial du lieu, sous la juridiction prévôtale d'Echternach et la garde de douze hallebardiers fournis par la ville de Diekirch. Le territoire nommé *Einelter* était sans habitations et il n'est pas probable qu'il y en ait jamais eu, les grandes foires du pays se tenant régulièrement dans des endroits déserts. Le nom d'*Einelter* = *un autel* paraît provenir d'une chapelle ou autel qui aurait été comme Helpert et autres lieux de foire d'abord un lieu de pèlerinage.

Eisenbach. Les *Eisenbach* qui se partagent en *Ober-* et *Nieder-* = Haut- et Bas-Eisenbach, sont des villages sectionnaires de Hosingen, cant de Clervaux. Avant 1795 Ober-Eisenbach était du ressort des seigneuries de Clervaux et de Dasburg, Unter-Eisenbach de la seigneurie de Falkenstein. Niedereisenbach qui paraît bien plus ancien qu'Obereisenbach, est construit sur les bords de l'Our; les habitants des environs le nomment *Ees-Beg*. L'Our n'étant ni ferrugineuse ni ferrugifère, il est évident que le nom d'*Eisenbach* n'a pas pour racine le mot teuton *Eisen*. On trouve très-naturellement sa racine dans les mots celtiques *is, isa, isaf, isalf,* avec la signification de *bas, dessous, très-bas, le plus bas,* ou dans le mot *isara* = frêne. Des bouches germaniques ont converti en *Eisen* ces *isars* celtiques.

Eisenborn. Section de la com. de Junglinster, cant. de Grevenmacher. Eisenborn, ancienne dépendance de la prévôté de Luxembourg, fut érigée en seigneurie haute-justicière, comprenant les fermes d'Uasselscheier et Klingelscheier, le 7 septembre 1792. Le nom de ce village, placé sur le ruisseau de Schetzelbach, est de nos jours complétement altéré; son nom ancien et primitif résultant d'une foule de documents que nous avons eu en mains est celui d'*Eis-bruch* ou de *fanges aux glaces*, nom justifié par la situation très-élevée d'un vallon humide et exposé au nord; aussi les sources jaillissantes de cet endroit ne sont aucunement ferrugineuses.

Elcheròd (Klein-). *Klein-Elcheròd* est un village sectionnaire de la com. d'Ell, ancienne dépendance de la prévôté d'Arlon; il fut le 10 janvier 1760 engagé par l'Etat aux seigneurs de Colpach. — Cet *Elcheròd* porte avec *Grosz-Elcheròd,* aussi nommé *Johannes-Elcheròd*, le nom roman de *Grand-* et de *Petit-Nobressart*. Ces noms wallons et germaniques sont la traduction l'un de l'autre, mais nous ne saurions assigner l'aînesse à aucun d'eux. — *Elcheròd* est la version vicieuse d'*Edelròd,* et *Nobressart* doit être lû *Noble-Sart*.

Elerlingen. Section de la com. de Sanem, cant. d'Esch-s.-A., ancienne dépendance de la seigneurie de *Monnerich*. Son nom se déduit du mot teuton et patronimique d'*Ello* ou de son diminutif *Elero*.

Elleh. Hameau dépendant de la com. de Bettendorf, cant. de Diekirch. Construit sur un sol vierge après 1795, il paraît porter le nom d'un *lieu-dit*.

Digitized by Google

Ell. Chef-lieu de com. du cant. de Redingen, anciennement chef-lieu avec château fort d'une seigneurie autochthone, mais plus tard démembrée; une partie en resta au château d'Ell, les autres furent réunies aux seigneuries de Guirsch, Simmern et Useldingen. Le nom d'Ell qui n'est pas teuton mais celtique, se trouve écrit dans les chartes avec les variantes en *Dele* (pour d'Ele, testament de la comtesse Ermesinde); *Elte* (1270), *Eylle* (1304), *Ell* et *Elle*. Son nom celtique est celui d'*é-el* = bord de rivière ou peut-être *El* = isle; la situation basse de cet endroit autorisant à croire que dans ses crues, l'Attert l'aurait ceint de deux côtés.

Ellingen. Section de la com. de Mondorf, cant. de Remich. Avant 1795 la juridiction seigneuriale sur cet endroit se partageait entre les prévôtés de Luxembourg et Remich et entre le comté et la seigneurie de Rüttgen. — Cette dernière partie avait été soumise à la France de 1659 à 1769. — Le nom d'*Ellingen* que nous avons également trouvé écrit Ehlingen et romanisé *Elinge,* a pour racine le nom propre d'un Ello ou Alto, noms germains.

Elwingen. Deux endroits de ce nom existent dans le Grand-Duché, l'un est un village sectionnaire de la com. de Beckerich, anciennement la propriété d'une famille qui signait d'*Elfingen;* ce village fut plus tard compris dans la prévôté d'Arlon. Nous avons trouvé son nom écrit *Helvenges* dans une charte de l'an 1254 et *Elvanges* dans une autre de l'an 1256.

Le second Elvingen forme une section de la com. de Burmeringen, cant. de Remich; la juridiction se partageait vers 1795 entre la seigneurie dite de Münster et le comté de Rüttgen; la partie appartenante à ce comté avait été en 1659 cédée à la France, mais avait fait retour au Luxemb., autrichien en 1769. — Alex. Wiltheim nous a conservé deux sommaires de chartes dans l'une desquelles datant du règne du roi Pépin (752 à 758), notre Elvingen est nommé *Aegelvingen in pago Muslensi prope fluvio Gandera;* la seconde de l'an 775 parle également d'un endroit situé *in pago Muslensi* in loco qui dicitur *Lefrankin,* nom que l'auteur qui a lu la charte toute entière traduit en Elvingen; il existe encore une troisième charte de l'an 996 dans laquelle le nom d'Elvingen est encore plus étrangement estropié et rendu par *Druftelevinga;* Elvingen se retrouve dans ce dernier mot en retranchant la syllabe *Druft* signifiant *Dorf,* alors il restera *Elevinga.*

Les noms des deux Elvingen ont l'un et l'autre pour racine le nom patronimique d'*Elfo* ou *Elvo,* dont la prononciation a été adoucie par la substitution du *w* au *v* ou à l'*f,* lettres de même valeur.

Emeringen. Il y a deux Emeringen dans le cant. de Remich; l'un formant section de la com. de Burmeringen, est avec son moulin situé sur la Gauer; nous supposons que c'est cet Emeringen qu'a voulu mentionner le rédacteur de la charte de l'an 768, citée par Alex. Wiltheim, dans laquelle il fait mention d'un *Odinga prope fluvio Gandra.* Nous admettons encore que c'est de cet Emeringen qu'entend parler la comtesse Uden dans la donation de Frisingen de l'an 963, un nom écrit *Eberingen* par Hontheim, mais que Zyllesius rend par *Emringen.* Dans le nécrologe de St-Maximin le même nom est écrit *Omeringen.*

Le second Emeringen, autrefois ferme isolée, aujourd'hui hameau, forme une section de la

Digitized by Google

com. de Bous. — Nous déduisons les noms de ces Emeringen des noms patronimiques teutons *Emicho* ou *Emericho*.

Engelshaf. Ferme dépendante de la com. de Niederanwen, cant. de Luxemb., de l'ancienne juridiction prévôtale, landmairie de Sandweiler. Nous avons trouvé le nom de cette ferme écrit dans les archives de l'abbaye de St-Maximin, décimatrice sur son territoire, *Engershausen* ou *Engershœusgen* = maison d'un nommé *Engers*. C'est cet *Engers-Haf* qui est dans la bouche des voisins devenu *Engels-Haf*.

Enscheringen. Section de la com. de Wilwerwilz, cant. de Wilz. La juridiction sur cet endroit s'est longtemps partagée entre la prévôté de Bastogne et la seigneurie d'Arloncourt; la partie prévôtale avait été vendue par l'Etat au comte de Wilz en 1792. Le nom d'Encheringen nous paraît dérivé du mot teuton d'*Encho* signifiant d'après Graff *valet* = *Knecht*, un mot que les dialectes bas-allemands rendent par *Enke*. On peut voir dans Encheringen une terre dominicale que son noble propriétaire faisait cultiver par des domestiques sous sa direction personnelle.

Enseweiler. Voir *Eselborn*.

Entesbach. Hameau dépendant de la com. de Burscheid, cant. de Diekirch, construction postérieure à 1795. *Ente* comme il a été dit dans le § précédent, peut signifier fin ou limite. Entesbach peut encore avoir servi à désigner un courant d'eau fréquenté par les canards sauvages.

Eppeldorf. Section de la com. d'*Ermsdorf*, cant. de Diekirch. Avant 1795 la haute juridiction sur cet endroit appartenait à l'abbaye d'Echternach, à laquelle elle avait été cédée par l'Etat en 1650, et qui avait été de tout temps en possession de la juridiction foncière, sauf une légère partie jointe à la seigneurie de Fels. Dans une charte du roi Zuentibold de l'an 895, cet endroit est nommé *Oppilendorf;* l'abbé Bertels le nomme *Oplendorf*. Nous ne croyons pas qu'*Eppeldorf* soit dérivé du mot haut-allemand d'Aepfel = pommes. Le nom teuton de la pomme n'était nullement écrit *Apfel*, mais *Apholtra*, pris au celtique *Aphal-tra;* aussi de nombreux Eppeldorf que l'on trouve en Allemagne et en Suisse s'écrivent *Affoltern*. Nous estimons que le nom d'Eppeldorf est originairement celtique et provient des mots *Eppel* ou *Eppiled* signifiant *enfants, postérité*.

Ermsdorf. Chef-lieu de com. du cant. de Diekirch. La juridiction seigneuriale sur cet endroit se partageait autrefois entre le prévôt de Diekirch et les seigneuries de Fels et de Münster. — Ermsdorf situé sur l'Erenz-Blanche, devrait régulièrement écrit s'appeler *Ernzdorf*, la contraction subsistante.

Ernz-haf. Ferme isolée située sur le territoire de Bèles, section de la commune de Sanem, circonstance que lui a fait donner un second nom, celui de Beleshof. *Ernshof* relate ce nom d'un fermier nommé *Ernst* ou *Erneste*.

Ernster. Section de la com. de Niederanwen, cant. de Luxembourg, réuni à la Landmairie de Sandweiler; cet endroit dépendait avant 1795 du siége prévôtal de Luxembourg,

Digitized by Google

il est situé aux sources de l'Erenz noire. En donnant aux E qui sont dans ce nom la valeur d'un A, on y retrouve presque littéralement l'*Arantia* des Romains, à la désinence latine près.

Ernzen. Section de la com. de Felz, cant. de Mersch. Avant 1795 la juridiction sur cet endroit dépendait en partie de Meisemburg, en partie de Felz. — L'endroit construit avec son moulin sur l'Erenz blanche a pris le nom de cette petite rivière.

Erpeldingen. Le Grand-Duché de Luxembourg renferme trois endroits de ce nom :

1° *Erpeldingen*, chef-lieu de com., autrefois dépendance d'Ettelbruck, ancien chef-lieu d'une seigneurie purement foncière à laquelle la haute justice fut jointe en 1627 par suite d'une engagère émanée de l'Etat.

2° *Erpeldingen*, section de la com. d'Eschweiler, cant. de Wiltz, ressortissant autrefois du comté de ce nom.

3° *Erpeldingen*, section de la com. de Bous, cant. de Remich, dépendant avec Bous du comté de Rüttgen, cédée avec celui-ci à la France en 1659 et revenue au duché de Luxembourg en 1769.

Nous avons vu plusieurs fois les noms de ces endroits écrits *Herpeldingen*. Ces noms sont patronimiques. — Nous n'avons pas, il est vrai, rencontré un nom germanique en *Erpo* ou *Herpo*, mais on connaît des noms en *Erfo* et *Erfilo*, et les lettres P et F sont de la catégorie des *mutabiles* de Wachter.

Ersingen. Il existe deux Ersingen dans le Grand-Duché : l'un forme une sect. de la com. de Waldbredemes, ancienne dépendance de la prévôté de Luxembourg, dont il fut distrait en 1673 par la vente des droits de l'Etat sur la seigneurie de Trintingen ; un deuxième Ersingen existe comme ferme isolée sur le territoire de Differdingen, ancienne dépendance de la seign. de Soleuvre ; ce dernier Ersingen est communément écrit *Airsain* (pour Ersing). Nous avons admis comme racine du nom d'Ersingen celui d'*Erzinnen*, donné par Graff comme synonyme du nom d'*Arzat* = medicus, dont l'allemand moderne a fait *Arzt*. — Un Ersingen a dès lors la signification de *demeure du médecin*.

Esch. Le Grand-Duché renferme deux endroits de ce nom, l'un et l'autre très-antiques et très-remarquables : ce sont *Esch-sur-Alzette* et *Esch-sur-la-Sûre*.

Esch-sur-Alzette, chef-lieu de com., donne son nom au canton du même nom. Cet Esch appartenait en propriété aux comtes de Luxembourg, qui en ont toujours conservé la souveraineté immédiate sans l'avoir jamais inféodée. Esch formait au midi l'une des bornes de leurs terres et ils avaient compris la grande utilité de fortifier ce point pour fermer à leurs ennemis l'entrée de leur riche vallée de Röser, à l'époque surtout où, malgré la foi due au traité conclu avec lui, en 1268, le duc de Lorraine, Ferri III, avait en 1292 vendu la châtellenie de Longwy aux comtes de Bar. La proximité de voisins aussi belliqueux avait augmenté l'importance de la forteresse d'Esch et justifié la faveur exceptionnelle dont ses habitants furent comblés. Ces habitants en effet n'apparaissent jamais avec la qualité de serfs : attachés à la garde de leurs murs par des bénéfices saliques, ce n'était qu'au dévouement d'hommes libres que les

Digitized by Google

souverains du pays avaient entendu confier la défense du point le plus vulnérable de leurs frontières; la pratique continue des armes leur tenait lieu de chartes d'affranchissement, chartes *octroyées* aux citains de Luxembourg, de Thionville, ainsi qu'à la plupart des autres villes fermées du comté; aussi n'existe-t-il pas d'exemple que malgré l'absence d'un tel titre, la qualification de *bourgeois* leur ait été jamais contestée; sa possession remonte suivant nous au règne du comte Henri II, qui, en fortifiant et en clôturant ce *vicus* par des murs et des tours, en fit un *oppidum*. Une charte romane que nous avons lue lui donne encore en 1311 la qualification de *Nueve-ville*. L'épithète de *Mauvaise-Esch*, lui prodigée par ses voisins Barrois, épithète qui paraît ne pas être de nos jours encore complètement oubliée, est uniquement due aux succès de la valeureuse conduite des Eschois durant les guerres, nées sous les règnes des comtes Guillaume, de ceux des comtes Henri II et IV, de ceux du roi Jean de Bohême et de son fils Wenceslas. N'apprend-on pas qu'au fond de l'ancien Barrois on n'a pas encore perdu le souvenir des cruelles dévastations exercées dans ce pays par les fils du comte Henri II de Luxembourg, entrés dans ce pays comme vengeurs de leur père perfidement attaqué sous les murs de Prény, et fait prisonnier en pleine paix par le comte de Bar son beau-frère, alors qu'un tel événement s'est passé en 1267! Les murs d'Esch ont été renversés par une armée française en 1552, en même temps que le château du mont St.-Jean, autre boulevard de la vallée de Rôser; une seule tour, formant l'une des portes de la ville, était demeurée debout. Il a fallu qu'un acte de vandalisme, consommé sous les yeux de la génération actuelle, vînt anéantir ce vieux témoin de la valeur militaire et de l'énergie déployées en tant d'occasions par les intrépides citains de la *Mauvaise-Esch*.

Le château de Berwar, voisin d'Esch, paraît avoir eu la destination de poste-éclaireur, et aura d'abord, on peut facilement le supposer, été occupé par des officiers de confiance, puis concédé en fief à l'un d'eux. — Plus tard les seigneurs de Berwar ont pris, on ne sait de quel droit, le titre de seigneurs d'Esch; mais un tel titre n'a été que purement nominal, car jamais les seigneurs de Berwar n'ont exercé à Esch un acte quelconque de juridiction.

Esch-sur-la-Sûre est un chef-lieu de com. du cant. de Wilz. Il a été le siége d'une des plus anciennes seigneuries des régions ardennaises; l'un de ses seigneurs, Henri d'Esch, accompagna Godfroi de Bouillon à la première croisade en 1096. Son fils Godefroi d'Esch était tellement puissant qu'il crut pouvoir prendre le titre de comte. — On ignore à quelle époque les seigneurs de ce nom, qui ont dû marcher de pair avec les comtes de Luxembourg, sont devenus vassaux de ces derniers.

Les noms de l'un et l'autre Esch sont écrits dans les nombreuses chartes qui les retiennent, avec un grand nombre de variantes; nous citerons celles d'*Aisse,* d'*Aix* et *Aixe;* la plus commune est celle d'*Asch* qui n'offre que la substitution, si commune, des lettres A et E. Esch-sur-la-Sûre, placé au fond d'une gorge profonde creusée par la rivière, porte vulgairement le sobriquet d'Esch-le-Trou. Ailleurs en Allemagne et en Suisse, des noms analogues sont rendus par *Azzo* et *Ezzo, Ask, Asco* et *Esco*. — La racine du nom des deux Esch nous paraît devoir se trouver dans le mot celtique *Asch* signifiant *près d'une rivière*.

Digitized by Google

Eschdorf. Section de la com. de Heiderscheid, cant. de Diekirch, ancienne dépendance d'Esch-sur-Sûre. Si cet endroit n'a pas reçu un nom moulé sur celui du chef-lieu de la seigneurie, il doit avoir été emprunté au frêne = Esch.

Eschett. Hameau dépendant de la com. de Folschett, cant. de Redingen. Cet endroit dépendait avant 1795 en partie de la prévôté d'Arlon, en partie de la seigneurie d'Useldingen. Dans ce nom d'Eschett nous voyons la contraction d'un *Esch-Scheid.* Un groupe de frêne, arbre trop utile dans les Ardennes pour servir à l'alimentation des foyers, aura pu être envisagé comme borne durable.

Eschfeld. Section de la com. de Heiderscheid, cant. de Wilz, ancienne dépendance de la seigneurie d'Esch-sur-la-Sûre, et démembré plus tard dans les partages consécutifs qui se sont faits de celle-ci après l'extinction de la maison d'Esch.

Eschpelt ou *Eschfeld* est un nom qui se rend littéralement par champ aux frênes.

Eschweiler. Il existe deux Eschweiler dans le Grand-Duché, l'un est un village sectionnaire de la com. de Rodenburg, cant. de Grevenmacher, ancienne dépendance de la justice prévôtale de ce dernier endroit; le second Eschweiler est un chef-lieu de com. du cant. de Wilz, qui dépendait du comté de ce nom.

Esch-weiler se traduira littéralement en français par Villers-aux-frênes. Dans une charte de l'an 777, citée par Alex. Wiltheim, il est fait mention d'un endroit nommé *Epwegen in pago Vabrinse.* Comme la première circonscription du pagus des Woivres ne renfermait qu'un petit nombre d'endroits portant des noms germaniques, nous ne sommes pas éloignés de croire que cet *Epwegen* se rapporte au premier Eschweiler ci-dessus nommé; la situation de cet endroit étant encore moins excentrique que celle du village de *Hemstal* que nous savons avoir appartenu à cette province.

Eselborn. Section de la com. et du cant. de Clervaux, ancienne dépendance de la seigneurie de ce nom. Le nom d'*Eselborn,* nous a-t-on assuré, est moderne. Le nom primitif de l'endroit serait celui d'Ensweiler, un nom qu'il faudra faire dériver du nom patronimique contracté d'*Ensilo.*

Essingen. Hameau avec moulin de la com. de Mersch, jadis dépendance de la seignenrie de Pittingen. Sur les lieux mêmes, Essingen est nommé *Essen* comme Bissingen est nommé *Bissen.* Ceci peut être le résultat de la contraction si familière au peuple, mais cela peut être également le résultat de l'imitation d'une désinence fort répandue. Dans l'importante charte concernant la délimitation de la paroisse de Mersch de l'an 960, Bissen est nommé *Bisicerom-arkun*, Pittingen *Pitigeromarkun,* et Essingen qui y figure également comme *Estingeromarkun;* on voit par là que le rédacteur de cet écrit a admis l'existence d'un lien commun entre ces trois noms; le *Marcun* ou *Markun*, la Marca latine, exprimant l'idée d'une terre abornée, *ein Gemärck.* Les *Bisicerus,* les *Pitingerus* et les *Estingerus* apparaissent comme noms propres d'individus, mais nous avons vu que pour Bissen cette supposition est erronnée, il en pourrait être de même pour Essingen. Le nom peut sans contredit dériver du nom allemand d'Ezzo; mais admis comme ayant été originairement prononcé *Essen*, on pourrait sans effort y trouver l'expression celtique d'*Essene* avec la signification *au bord d'un bras de rivière* (Bullet).

Digitized by Google

Ettelbruck. Chef-lieu de com. du cant. de Diekirch et ancienne seigneurie foncière appartenant à l'abbaye d'Echternach; la haute justice que les comtes de Luxembourg s'étaient réservée en leur qualité d'avoués de l'abbaye, avait été en 1631 engagée par l'Etat, mais il paraît qu'elle avait fait postérieurement à cette date retour à la prévôté. L'abbaye d'Echternach avait reçu Ettelbruck en don de l'empereur Arnoul, mort en 899, ce don est mentionné dans la charte de l'an 901, citée par Alex. Wiltheim dans les termes suivants : *Ettelbrucka quod nobis ex serenissimi Arnulfi regis largitione advenerat in pago Ardennensi in comitatu Odoacri.* Une charte de l'an 1461 donne le nom d'Ettelbruck romanisé en *Attilhonpont;* on voit que l'auteur de cette charte admettait l'opinion traditionnelle que le nom d'Ettelbruck signifiait pont d'*Attila*, nommé *Ettel* par les Germains; peu enclins à admettre l'étrange hypothèse, que le célèbre roi des Huns, dont les barbares hordes n'ont dans leur rapide course du Rhin à la Loire signalé leur passage que par la dévastation la plus affreuse des pays qu'elles traversaient, se soient arrêtées devant un ruisseau comme l'Alzette, et se soient amusées à construire à Ettelbruck un pont durable, nous adoptons l'opinion moins poétique que le nom d'Ettelbruck se traduit par *noble pont.* Le mot *Adel* ou *Edel* = *noble*, n'est pas plus méconnaissable dans Ettelbruck que dans *Aspelt* et dans *Elcheröd.* Néanmoins la traduction locale peut se justifier sous un autre rapport, nous aurons occasion d'y revenir à l'article *Schieren.*

Everlingen. Section de la com. d'Useldingen, cant. de Redingen et ancien chef-lieu d'une seigneurie, démembrée à ce qu'il semble de celle plus ancienne d'Useldingen, en conservant toutes les prérogatives de celle-ci. La charte de la date la plus reculée faisant mention d'Everlingen est de l'an 893, émanée de l'empereur Arnoul; cette charte confirme à l'abbaye de St-Maximin la possession de son domaine d'*Eberlinga.* Dans les nombreux diplômes impériaux confirmatifs des droits de la même abbaye, nommément ceux des années 940, 962, 1044, 1066, 1140, le nom de cet endroit est invariablement écrit *Everlinga.* Ce nom semble avoir une racine patronimique qui restera à trouver; il ne serait cependant pas impossible que Everlingen, lû *Eberlingen*, ne vînt des mots celtiques d'*Aber* ou *Eber,* signifiant confluent, et *Len* ou *Lin* = lac ou amas d'eau; Everlingen offre le premier de ces caractères dans le confluent du ruisseau descendant des hauteurs de Schandel; le second peut avoir existé dans des temps anciens.

Eyschen. Section de la com. de Hobscheid, cant. de Kapellen, ancienne propriété de l'abbaye de Bardenburg (Clairefontaine), laquelle avait en 1674 acquis de l'Etat la haute justice et le command sur Eychen par l'effet d'une vente. Nous avons trouvé ce nom écrit dans les chartes du 12e siècle *Hysse, Eysch, Eiche, Hisse, Eske, Exen* et *Eischen.* Son nom dérive indubitablement de la rivière *Eisch* ou *Eysch* sur laquelle il est situé, et dont le nom *Ysche* est celtique, sans autre signification que celle de rivière.

F

Fausermühl. Usine située sur le territoire de Mertert, cant. de Grevenmacher, construite durant le dernier siècle par les seigneurs de Berburg; elle est placée sur la Sire entre Mertert et l'usine nommée Felz-Mühl. Le nom qu'elle porte est celui d'un tenancier nommé *Fauser* ou *Foosser.*

Digitized by Google

Fels. Chef-lieu de com. du cant. de Mersch, autrefois chef-lieu d'une des plus anciennes et des plus puissantes seigneuries du pays, démembrée à la suite de nombreux partages successifs et répandue en nombreuses sous-divisions dans le commerce. Le château-fort de Fels fut pris et démoli en 1683 par les troupes françaises commandées par le maréchal de Boufflers.

Le nom de *Fels* = rocher ne nous paraît pas avoir été le nom primitif de cet endroit; en 960, son territoire formait limite de celui de la paroisse de Mersch, et dans la charte de délimitation il est nommé *Bucdolestein*, un mot qui renferme probablement celui de son constructeur. En l'an 1194, une charte fait mention d'un chevalier du nom d'Arnoldus *de Castro Rupis* (qui peut être la Roche en Ardenne); mais en 1214, aux noces de Walram et d'Ermesinde, une solennité à laquelle se rendirent tous les gentilshommes des comtés d'Arlon et de Luxembourg, on ne voit apparaître aucun seigneur *de Fels*, mais on y aperçoit un chevalier nommé Asgerus *de Steinfels;* il ne faut pas perdre de vue que dans le vieux idiôme tuitisque le mot *Fels* était rendu par les termes *Felis* et *Felisa* avec le sens de *Petra*, *Saxum*, *Rupes*, alors que le mot *Stein* rendait non seulement le sens du mot *Lapis*, mais également celui de *Petra* et de *Saxum*. Le mot roman *la Rochette*, par lequel était rendu *Fels*, n'a sans doute été adopté dans cette forme diminutive que pour éviter la confusion de ce la Roche avec la Roche en Ardenne. Les habitants allemands du Luxembourg nommaient *Fels* l'un et l'autre de ces endroits, en les distinguant en *Fels* ou Laroche allemand, et *Fels* ou Laroche wallon. — *Deutsch et welsche Fels.*

Felsmühl. Il existe dans le Grand-Duché plusieurs usines ainsi nommées; l'une d'elles est située dans la commune de Manternach, elle est mue par la Sire; la seconde devenue de nos jours le centre d'une agglomération de maisons se trouve placée aux portes d'Echternach. Le nom de ces usines indique leur position au pied de hauts rochers.

Fennberg. Hameau faisant section de la com. de Hosingen, cant. de Clervaux, ancienne dépendance de la seigneurie du même nom.

Fenn, vieux mot teuton, correspond au mot français *Fange* et au wallon *Fays*. Fenn-berg littéralement *fange de la montagne* est une haute fange, accident de terrain très-commun sur les plateaux ardennais où les eaux de pluie séjournent dans des parties basses du sol, faute d'issues pour leur écoulement et faute de pouvoir pénétrer dans le sol, arrêtées qu'elles sont par d'épaisses couches d'argile.

Fenningen. Section de la com. de Bettemburg, cant. d'Esch-s.-A., très-anciennement dépendance de la seigneurie de Kayl, plus tard après le démembrement de cette dernière seigneurie, soumise à la juridiction prévôtale de Luxembourg, landmairie de Bettemburg, ainsi qu'à la seigneurie de Meisenburg et autres. Cet endroit a été bâti au bord de vastes fanges de la vallée de Röser, aujourd'hui converties en prairies. Le mot *Fenn*, qui forme la racine de ce nom, n'indique pas nécessairement une origine germanique, car le même mot écrit *venn* (lisez *venn*) existe avec la même signification dans les dialectes celtiques; — il n'y a que la désinence en *ingen* qui soit indubitablement germanique.

Fentingen. Section de la com. de Hesperingen, cant. de Luxemb. et autrefois dépendance

Digitized by Google

de la seigneurie de ce nom. Cet endroit placé dans la vallée de Rôser et dans les mêmes conditions que Fenningen, en a emporté le nom légèrement modifié, afin d'éviter la confusion de deux dénominations parfaitement similaires de villages peu éloignés l'un de l'autre.

Fetschenhof. Territoire ainsi nommé d'une grande ferme qui y existait, appartenant à l'abbaye de Münster et qui située sous le canon de la place de Luxembourg, fut brûlée et démolie par la garnison autrichienne à l'époque du blocus de 1794. Le sol, sur lequel cette ferme avait été construite aussi bien que les terres qui en dépendaient, sont aujourd'hui comprises dans la circonscription de la com. de Sandweiler.

Dans les cartulaires de l'abbaye de Münster, cette terre recevait le nom de *Fetzenhof.* Ce nom pris dans le dialecte luxembourgeois, indique l'exploitation d'une ferme composée d'un grand nombre de parcelles.

Feulen. Le village de Feulen se divise en Ober- et Nieder-, Haut- et Bas-Feulen. *Oberfeulen* est le chef-lieu de la com. de ce nom, cant. de Diekirch; *Niederfeulen* fait une section de la même com. — Le territoire occupé par les deux Feulen avait été donnée à l'abbaye de St-Maximin par l'empereur Arnoul (887 à 899) sous le nom de *Fulina.* Cette abbaye en avait jusqu'en 1795 conservé la seigneurie foncière; elle en avait avec divers droits, cens et terres transporté la haute juridiction aux seigneurs d'Esch en qualité d'avoués ou de *Vogt-* et *Schirm-Herren.* Ainsi que dans toutes les occasions analogues l'abbaye s'était incorporé l'église paroissiale, dont elle nommait le vicaire perpétuel et elle s'en appropriait les dîmes. C'était à Feulen que le comte Sigefroi possédait un et demi *Mansus* ou fermes qu'il donna en échange à la même abbaye en l'an 963 contre les rochers sur lesquels il construisit son château de *Lutzelburg;* dans la charte qui fut écrite en cette occasion Feulen est nommé *Viulna.* Les diplômes impériaux qui confirment au puissant couvent la possession de ses immenses biens, donnent à Feulen en 962, 1024 et 1066 le nom de *Fula,* en 1140 celui de *Voela;* depuis lors apparaît le nom devenu usuel, celui de *Feulen.* Ce nom est radialement celtique et *Fulina* la dénomination la plus ancienne connue, le conserve inaltéré. *Fulina,* est suivant Ducange, devenu dans la basse latinité *Culina. Fulina* désignait une cuisine, un genre d'établissement dans lequel antérieurement à la construction d'habitations permanentes, les maîtres ou fermiers du territoire auront fait préparer les aliments destinés aux pasteurs de leurs troupeaux, ainsi qu'aux ouvriers envoyés temporairement sur les lieux pour écorcer des chênes, faucher des herbes. Ce furent probablement des nécessités de l'espèce qui ont fait naître le village de *la Cuisine* dans le Luxembourg belge.

Filsdorf. Section de la com. de Dalheim, cant. de Remich, autrefois dépendance comme Dalheim, dont elle a subi les mutations politiques, de la seigneurie de *Rüttgen.* Dans la charte de la donation de Frisingen de l'an 963, cet endroit est nommé *Wilnistorf;* nous l'avons trouvé écrit en 1247 *Vilesdorf* (lisez Filesdorf), et en 1266 *Vilsdorf* et *Willesdorf.* — Nous pensons que le nom de Filsdorf était originairement celui de *Feils-dorf,* nom ainsi conservé à un village du Luxembourg prussien, et que les premiers habitants germains de cet endroit étaient des fabricants de flèches = *Pfeile.* La grande consommation qui se faisait de cette arme pro-

Digitized by Google

jectile avant l'invention de la poudre, donne la mesure du nombre d'ouvriers qu'il fallait employer pour façonner les hampes et forger le fer des flèches. Dans des régions où il n'existait pas des villes fermées avec population agglomérée, l'exercice d'une telle fabrication dans les villages devenait une nécessité.

Findels. Ferme isolée dépendante de la com. de Bartringen, cant. de Luxembourg, de la seigneurie du même nom avant 1795. Le nom de Findels ne nous révèle aucune racine germanique, nous y rencontrons les mots celtiques *Fin* signifiant *fin, borne, terme*, et *El* = *hauteur, colline, sommet*. *Findels* nous apparaît avec la signification du *Scheid* ardennais.

Fingig. Chef-lieu de com. dans le cant. de Kapellen. Cet endroit était autrefois soumis à la juridiction prévôtale de Luxemb., landmairie de Küntzig. Son nom n'a également aucune valeur appréciable en allemand; nous l'envisageons comme celtique, et ce, pensons-nous, avec d'autant plus de raison, que sous la forme de *Finich* ou *Finij*, ce mot continue, suivant Legonidec, d'être employé dans la langue celtique, encore vivante en Bretagne où il a la signification de *Foine* (Bugel = Büchel = Buch-Eichel, en dial. lux. Buch-Aker).

Finster-dal. Section de la com. de Bœwingen sur Attert, cant. de Mersch, lieu dépendant avant 1795 de la seigneurie d'Useldingen. *Finsterdal* = val obscur, tire son nom de sa situation au fond d'un étroit ravin resserré par des hauteurs boisées.

Fischbach. Chef-lieu de com. du cant. de Mersch, autrefois chef-lieu d'une seigneurie qui paraît fort ancienne, puisqu'un seigneur du nom d'Udo de Fischbach figure déjà dès l'an 1112 dans les annales luxembourgeoises. Le nom de Fischbach est dans les chartes invariablement écrit *Visbach, Vispach* ou *Wichebach;* les lettres W et F ayant la même valeur dans les dialectes germaniques. L'endroit a pris son nom du ruisseau au bord duquel il a été construit, et dont ce nom littéralement traduit signifie *ruisseau poissonneux*; il a été néanmoins remarqué dans notre § précédent que ce mot de *Fisch* a souvent par des bouches germaniques été substitué au mot celtique *Uisg* = Eau.

Il existe dans le Grand-Duché un deuxième Fischbach, celui formant une section de la com. de Heinerscheid et qui dépendait avant 1795 de la seigneurie de Clervaux.

Fischbach (Forges de). Ces forges, avec le haut-fourneau joint, placées sur le ruisseau de Fischbach en aval du château de ce nom, ont été construites en 1768.

Fischbacher-Haf. Ferme isolée située sur le territoire de la com. de Bastendorf; sa construction est postérieure à 1795.

Fischeid. Ferme isolée dépendante de la com. de Burscheid, cant. de Diekirch, ancienne dépendance de la seigneurie du même nom Dans le dénombrement des feux de l'an 1658, cette ferme est nommée *Wattscheid*. Au témoignage de M. le curé Eischen de Burscheid, ce nom même aurait déjà été tronqué; le nom originel ayant été celui de *Worschett* aussi écrit *Wirscheit*, version dont serait issu *Vischeit* puis *Fischeid*. Notre savant collègue ajoute que Worscheit aurait été aliéné par les seigneurs de Burscheid, à titre de fief de garde d'une tour dépendante de leur château fort. La ferme est située dans un endroit éloigné de la Sûre et d'un aspect farouche; son nom ne peut rien avoir de commun ni avec *Fisch* = poisson, ni avec *Wehr* = Pêcherie.

Digitized by Google

Flatzbour. Hameau composé de peu de maisons construites depuis 1795 sur le ban de Bondorf, cant. de Redingen; il paraît avoir pris son nom d'une maigre source d'eau alimentant une mare nommée en dialecte lux. *Flas.*

Flaxweiler. Chef-lieu de com. du cant. de Grevenmacher. Avant 1795 la juridiction sur cet endroit qui n'a jamais formé une seigneurie autochthone était exercée tant par la prévôté de Grevenmacher que par les seigneurs de Soleuvre et autres. L'établissement de Flaxweiler paraît avoir été l'œuvre de Germains sans mélange d'une autre race et provenir de la culture spéciale du lin = *Flachs*, en dialecte luxemb. *Fluos.*

Flébour. Section de la com. de Burscheid, cant. de Diekirch; cet endroit occupe dans les Ardennes une situation des plus remarquables. Élevé à 500 mètres au-dessus du niveau de la mer, sa vue embrasse une vaste étendue de pays. Au commencement du 14e siècle on y comptait quatorze voueries outre les maisons de journaliers: cette population succomba toute entière durant l'épidémie qui dévasta le Luxembourg pendant les années 1348 à 1350. Demeuré abandonné et inculte, les seigneurs du territoire qui étaient ceux de Brandenbourg et de Burscheid, partagèrent celui-ci entre leurs vassaux des villages voisins. Depuis un demi-siècle quelques cabanes sont venues s'élever sur les ruines de l'ancien village. Ce nom de Flehbour provient d'une fontaine apparaissant à l'Ouest de l'ancien village; une source jaillissant à une telle hauteur devait, comme celle de la Butte de Helpert, éveiller les idées superstitieuses des habitants et lui attirer le culte si répandu des fontaines, culte dont l'existence est dans la circonstance particulière confirmée par le nom de *Flehbour*, signifiant *fontaine des suppliants* ou des *supplications*. — Voir Bettborn et Helpert.

Fockemühl. Usine située sur l'Eisch, territoire de Kœrich, cant. de Capellen, construite par un membre de la noble maison de Focken qui a possédé la seigneurie.

Fœtz. Habitations isolées avec ban séparé, dépendantes de la com. *de Monnerich*, canton d'Esch s/A. Cet endroit formait autrefois un fief spécial avec jouissance de juridiction foncière. En 1757, l'Etat vendit la juridiction supérieure et le haut command à un détenteur de ce fief. Le nom original de Fœtz est le mot celtique *Fe* signifiant *Haie, Gau, Enclos;* dans les chartes qui l'emploient, ce nom est écrit *Feetz*, et nullement *Fœtz.*

Fogelsmühl. Usine construite dans une situation isolée sur le territoire de la com. de Berdorf. Son nom est celui d'un meunier nommé *Vogel.*

Folkendingen. Section de la com. d'Ermsdorf, cant. de Diekirch. Cet endroit formait un fief spécial en jouissance d'une juridiction foncière; l'Etat qui avait engagé à un tenancier de ce fief, la haute justice en 1628, l'aliéna définitivement au profit d'un autre en 1672. Le nom de Folkendingen que nous avons aussi trouvé écrit Wolkendingen, a pour racine le nom propre et patronimique de *Folco*, dont on connaît les dérivés Folc-Bert, Folc-Hart et Folc-Olt.

Folschett. Chef-lieu de com. du cant. de Redingen; la juridiction seigneuriale sur cet endroit se partageait avant 1795 d'une part entre les seigneuries d'Everlingen et d'Esch-sur-la-Sûre et d'autre part la prévôté d'Arlon, *Folschett* est un très-vieux nom teuton. En le donnant, Graff renvoie pour en expliquer le sens au mot *quedan*, mot dont la

Digitized by Google

signification commune est celle de *dicere, asserire*, *noscere* et qui, dans la forme *biquedan* signifie *praedicere;* dès lors nous nous trouvons autorisés d'admettre qu'à l'instar des *Wickeringen*, des *Wickelscheid* (Voir ces noms), Folschett doit son nom à des familles d'aruspices ou d'augures remplacées après l'introduction du christianisme par gens exerçant la devination.

Folschetter-Haf. Ferme située dans un fond entre Aresdorf et Heispelt, elle est dans le dénombrement des feux de l'an 1658 nommée *Watresch-Hof* : elle a longtemps appartenu à l'abbaye de Munster; un d'Arnoult de Soleuvre qui l'avait acquise de l'abbaye, la joignit à la nouvelle seigneurie de Rumlingen (près Esch), seigneurie constituée à sa sollicitation.

Fouhren. Chef-lieu de com. du canton de Vianden, ancienne dépendance du comté de ce nom. Meyer dans son ouvrage *die Ortsnamen des Cantons Zürich*, en citant des lieux nommés *Furren, Langenfurren, Hohenfurren, Neufurren,* déduit ces noms du mot teuton *Furre* qu'il définit *sanfter Abhang eines Hügels*, *Halde*. Une telle explication ne rend pas la situation du *Fuhren* ou *Furen* luxembourgeois. De même que Vianden nous admettons Fuhren comme étant d'origine et comme portant un nom celtique; nous proposons dès lors d'admettre comme racine de ce nom le mot celtique *Vur* avec la signification de *bord, frontière, limite*. Sans doute les comtes de Vianden n'ont pas connu Fuhren comme limite de leur comté, mais le premier possesseur de Vianden n'a pas été comte de Vianden. Fuhren a pu former la borne, *le Scheid* entre son héritage et celui d'un voisin.

Fousheck. L'établissement ainsi nommé, Fous-Heck ou haie des renards a été formé depuis 1795; il est situé entre Medernach et Savelborn.

Franzosengrund. Hameau dépendant de la com. de Niederanven, cant. de Lux.; ce nom de *Franzosengrund* ou *vallon des Français* semble indiquer le campement d'une troupe française durant les guerres des 16e et 17e siècles, ce nom ayant été connu avant la guerre de la fin du 18e. — La juridiction seigneuriale sur le Franzosen-Grund était la même que celle sur la cour d'Anwen.

Freckeisen. Hameau dépendant de la com. de Waldbillig, cant. d'Echternach, fondé par des familles d'écorcheurs mégissiers, après 1795. Le nom qui lui a été donné par les voisins nous paraît avoir sa racine dans le vieux mot de *verecken = concidere = interire;* — ainsi que dans le mot *Aas* = charogne. On nous avait dit que *Freckeisen* était le nom d'un outil employé par les abatteurs, mais nous avons fait d'inutiles recherches pour vérifier cet allégué.

Friedhaf. Ferme isolée construite postérieurement à 1795 près d'une grand'route sur la lizière de la forêt de Diekirch. — Le nom de *Fried-haf* ou *ferme de la paix* devait sans doute servir d'enseigne au cabaret.

Frisingen. Chef-lieu de com. du cant. d'Esch s/A., ancien chef-lieu d'une seigneurie foncière appartenant à l'abbaye de St. Maximin: la haute justice sur la seigneurie exercée par les comtes de Luxembourg en leur qualité de suprêmes avoués du couvent, fut aliénée par l'Etat au profit d'un particulier le 19 février 1672. — En 1710, les héritiers de l'acquéreur la retrocédèrent à l'abbé de St. Maximin qui prit à dater de cette acquisition le titre de seigneur de Frisingen. En 963, *Voda*, nommée *Uda* dans le nécrologe de St. Maximin, veuve de

Digitized by Google

Gozzelon le donateur de Hunsdorf et la souche des illustres Godefrois, ducs de la Basse-Lotharingie, fit don à la dite abbaye non-seulement de sa terre patrimoniale de Frisingen, village qu'elle décore du pompeux titre d'*oppidum*, mais de son église avec tous les droits attachés à celle-ci, outre ses droits de propriété sur d'autres terres qu'elle désigne; elle appelle dans la charte de cette donation l'endroit donné *mee hereditatis predium Frisinga nuncupatum.* — Ce même nom est écrit *Frisingen* dans la charte de l'an 768 sommairement indiquée par Alex. Wiltheim sous la rubrique *carta Bertrammi.* Il est invariablement écrit ainsi, dans les diplômes des souverains confirmatifs des propriétés de l'abbaye de St. Maximin. L'étymologie du nom de Frisingen ne donnerait pas lieu au moindre embarras, si l'on pouvait sans hésitation la déduire du nom propre *de Friso*, mais nous n'avons jamais rencontré ce dernier nom autrement que dans l'acception d'un habitant de la Frise. Cependant le nom de Frisingen est fort répandu dans l'Allemagne méridionale. Nous nous bornerons à citer comme exemple la ville de Frisingen, située dans l'ancien cercle de Bavière, résidence d'un évêque de ce nom, un nom originairement latinisé en *Fruxinum*, écrit plus tard *Frisinga:* l'examen de la composition d'un tel nom n'a pas échappé à Graff qui indique sa source dans le vieux mot teuton *Friscing* ou dans le mot analogue de *Friskinga,* mots qui suivant Wachter ont le sens de *Pascua rura* = *champs à pâturages.*

Frœhnerhaf. Ferme isolée construite sur le ban de Bastendorf, entre cet endroit et Puttscheid sur un territoire sujet à une redevance, nommée terrage. Les terres, chargées d'une redevance de cette nature étaient communément nommées *Fröhnland.*

Freschenhaf. Ferme isolée aussi nommé *Brosiushaf,* située sur le territoire de Berg, cant. de Mersch, près d'une mare d'eau. Son nom de *Freschen-haf* qui est un sobriquet, se traduit littéralement par *ferme aux grenouilles.*

Frohmühl. Usine située sur le ruisseau de Ganer et sur le ban de Burmeringen; ses relations féodales antérieurement à 1795 étaient les mêmes que celles de Burmeringen. — Frohmühl doit, suivant nous, être lû *Frohn-Mühl,* c'était un moulin seigneurial et très-probablement banal.

Fromberg. Territoire compris avec les maisons qui y sont construites dans la com. de Rosport, cant. d'Echternach, de la juridiction prévôtale de cette ville avant 1795. Ce nom de Fromberg semble indiquer une hauteur consacrée à des exercices pieux; il y existait probablement une chapelle ou oratoire.

Froney. Ferme isolée construite dans une clairière de la forêt de Grevenmacher. Son nom est évidemment déduit de fröhnen = travailler à la corvée. Il est probable que les fermiers de ces petits biens s'acquittaient de leurs fermages en ouvrages manuels.

Fünf-brunnen. Usine construite sur le territoire d'Asselborn, postérieurement à 1795 sur un lieu dit *Fünf-Brunnen* ou *cinq fontaines.*

Furels. Ferme construite isolément sur le territoire de Medernach, canton de Diekirch, également après 1795.

Furtges-Haf. Autre ferme isolée élevée sur le même territoire dans la même époque. — Ces deux établissements portent des noms pris à des lieux-dits ou plutôt ceux de leurs créateurs.

(La suite de l'essai étymologique dans les publications de l'année suivante.)

Digitized by Google

IV

LUXEMBURGER KIRCHENSTATISTIK.

VIII [1])

GESCHICHTE DER St. MICHAELSKIRCHE IN LUXEMBURG,

von N. BREISDORFF, Vikar zu U. L. F.

Vorerinnerung. — Der Gedanke, zur Aufstellung von Statistiken unserer Landeskirchen anzuregen, schien mir von Anfang an sehr glücklich und patriotisch und wichtig genug, damit ihm allerseits entsprochen und er in seiner Tragweite erfaszt würde. Unstreitig gehört dieses Verdienst nicht zu den mindesten Verdiensten, die sich unsere archäologische Gesellschaft um das Luxemburger Vaterland erworben. Bei der Rückkehr zur Würdigung vergangener Zeiten, der, wie allerwärts, so auch bei uns die ernstern Geister sich angeschlossen haben, konnte es nicht ausbleiben, dasz das Auge des Forschers sich auch eben jenen Denkmälern und Zeugen früherer Zeiten zuwandte, die zu innig mit der Geschichte des Landes verwachsen sind, als dasz ohne sie auch nur annähernd eine Idee unserer vaterländischen Geschichte und unserer frühern Verhältnisse entworfen werden könnte. Solche Denkmäler sind die meisten unserer Kirchen. Aber nicht allein für die Vergangenheit sind unsere Kirchen von grösztem Werthe, sondern auch für die Jetztzeit ist das fast überall sich kundgebende Streben, in unsere Kirchenbauten einen katholischern Geist, möchte ich sagen, hineinzubringen, die frühern abgekommenen Zierden durch entsprechende neue zu ersetzen und, wie unsere Väter, dem Dienste Gottes das Kostbarste zu weihen, was wir haben und was Kunst und Natur uns bieten, sehr bemerkenswerth und wohl zu beachten. Das Motto, das Hr. Prof. Engling seiner Statistik der Liebfrauenkirche zu Luxemburg vorsetzte[2]): «*L'église, c'est l'histoire de la paroisse*» und, könnte man hinzusetzen, die Geschichte der Pfarreien ist ein groszer Theil unserer Landesgeschichte, scheint meine eben ausgesprochenen Ansichten zu rechtfertigen. Das Axiom des Hr. Professors findet vollkommene Anwendung auf unsere Landeskirchen. Es hat zudem noch eine weitere Bedeutung; denn wer nur immer einen Blick in unsere Geschichte wirft, wird überall den Ausdruck der Idee von dem *sacerdotium et imperium* ersehen, wird diese Idee in den meisten Pfarreien des Landes wiederfinden, und somit möchte vielleicht

1) S. die Nummern I, II, III, IV, V, VI u. VII in der Publ. XI, S. 26-116. — 2) Public. 1856.

Digitized by Google

die Geschichte der Pfarreien auch in etwelchem Sinne die Geschichte des Landes genannt werden können. Ich will auszerdem nur vorübergehend bemerken, dasz die Geschichte der Pfarreien und der Kirchen auch meistentheils die Quellen sind, woraus wir das Leben der Männer, die das Vaterland nach allen Seiten hin und in allen socialen Verhältnissen berühmt gemacht haben, kennen und ihr Wirken schätzen lernen.

Solche Rücksichten sind wohl geeignet, die Geschichte unserer Kirchen aus dem Staube ans Tageslicht zu ziehen (wir können es ohne Scheu thun), und den Absichten der Alterthumsgesellschaft zu entsprechen. Aber es thut Noth, dasz es bald geschehe. In einigen Jahrzehnten möchte es bedeutend schwieriger sein als noch jetzt, die aus den Verheerungen und Trümmern der französischen Revolution übrig gebliebenen und zerstreuten Aktenstücke wieder zu sammeln und zusammenzustellen, es möchte nach einigen Jahren fast unmöglich sein, selbst diese Verwüstungen der französischen Sanskulotten in unserm Heiligthume zu erfahren, da ja schon jetzt die Augenzeugen selten oder doch nicht ganz zuverläszig mehr sind, und jene Zeiten für geschriebene Urkunden keine Musze und kein Recht lieszen.

Ich habe nun einen Beweis meines guten Willens geben wollen, indem ich die Aufstellung der Statistik der St. Michaelskirche oder Dominikanerkirche in Luxemburg übernommen habe; ich entspreche zugleich einem Wunsche des Hr. Dechanten Ambrosy, der, wie er überhaupt ein Freund der Kirchenstatistiken ist, im Besondern auch einen geschichtlichen Überblick seiner Kirche zu sehen für gut fand.

Die Quellen, die zu dieser Statistick gebraucht werden konnten, sind sehr sparsam. Die Archive der Dominikanerpatres, die jedenfalls ein reiches Material enthielten, sind durch die Franzosen bei der Auflösung des Klosters in den neunziger Jahren verschleppt oder vernichtet worden; nur dürftige Überbleibsel sind gerettet. Bei der Übergabe der Kirche zum Cultus im J. 1803 scheinen die resp. Pfarrer es nicht der Mühe werth erachtet zu haben, die zerstreuten Dominikanerarchive wieder zusammenzusuchen oder ein neues Archiv anzulegen, bis endlich unter dem Hrn. Dechanten Ambrosy wieder ein Anfang damit gemacht wurde. Die luxemburgischen Geschichtschreiber Bertholet u. Bertels sind karg und sogar unzuverläszig in ihren Nachrichten über die Pfarrei, wie überhaupt über das Dominikanerkloster. Ein der Alterthumsgesellschaft zugehörendes Manuskript gibt am meisten Aufschlusz; dasselbe ist von dem Dominikaner Rankendahl, zu zwei Malen Prior der Dominikaner in Luxemburg, verfaszt. Gute Notizen über spätere Zeiten enthält das Regierungsarchiv.

Somit kann diese Statistik nur als Versuch betrachtet werden, in der Überzeugung, dasz noch Dokumente gefunden werden könnten, die etwas Näheres und Sicheres zu sagen gestatten.

§ 1. *Geschichte der Kirche.* — I. Wenn auch die St. Michaelskirche keineswegs durch ihre architektonischen Formen eine hervorragende Stelle unter den übrigen Landeskirchen einnimmt und weder an Reichthum noch an merkwürdigen Kostbarkeiten vielen derselben gleichsteht, so macht sie dennoch mit Recht Anspruch auf eine besondere Aufmerksamkeit, auf einen ehrenvollen Rang nicht allein unter den Kirchen der Stadt, sondern des ganzen Landes. St. Michael ist unbestritten die älteste Pfarrei der Stadt; ihre Titulare hatten bis nicht lange Zeit vor der französischen Revolution fast immer eine auszeichnende Würde unter dem Kle-

Digitized by Google

rus; und es mag wohl wenige Kirchen oder vielleicht keine geben, die durch so viele unglückliche Ereignisse für ihr Bestehen zu kämpfen hatte, und wo dieses Bestehen wiederum mit diesen Ereignissen so enge verknüpft war, als eben sie. Seit Anfang dieses Jahrhunderts ist sie Stadtdekanatskirche.

Alle Aktenstücke, in denen vom Alter der Pfarrei die Rede ist, stimmen überein, dasz sie die älteste, die Mutterpfarrei der Stadt ist. Bei einer Streitigkeit, die 1699 zwischen dem Dominikanerprior und dem Pfarrer von St. Nikolaus wegen der von der Sakramentsbruderschaft abzuhaltenden Prozession entstanden war[1]), wurde ausdrücklich geltend gemacht, dasz die Michaelskirche die älteste Pfarrkirche der Stadt und daher auch sie der Sitz dieser Bruderschaft sei; die Dominikaner wollten sogar behaupten, als sei die St. Nikolauskirche eine Filiale der Michaelskirche gewesen. Wenn nun auch letztere Behauptung zu gewagt war und von den streitenden Partheien nicht angenommen wurde, so konnte dennoch das höhere Alter der Michaelskirche nicht geleugnet werden, und wurde es auch ohne Weiters anerkannt. Dasz Pfarrer von St. Michael den Titel decanus christianitatis schon von sehr frühen Zeiten an führten, scheint sicher zu sein [2]). Schon im Jahre 1343, wo der Pfarrer von St. Nikolaus Reinerus Hæsz noch Pfarrer von Weimerskirchen war, wird der Pfarrer von St. Michael, Ernestus Clutius, als decanus christianitatis angeführt. Dieser persönlichen Würde der meisten Titulare gemäsz, die während Jahrhunderten geführt wurde und gleichsam auch durch Gewohnheit an der Kirche selbst haftete, wurde auch der Gottesdienst, der die allgemeinen Anliegen betraf, in der Michaelskirche abgehalten, bis Ende des 17ten Jahrhunderts die Verwüstungen der Kirche dem Glanze der Pfarrei und ihrer hervorragenden Stellung ein Ende machten. Über diese drei oben angeführten Vorzüge, wodurch der Michaelspfarrei eine besondere Aufmerksamkeit gestattet werden musz, wird Weiteres während des Verlaufes der Abhandlung gesagt werden.

Es ist bekannt, wie Siegfried, der erste luxemburgische Graf, das Schlosz Luxemburg durch Tausch an sich brachte; es ist ebenfalls bekannt, dasz für die Seelsorge das gräfliche Schlosz in die Pfarrei Weimerskirchen gehörte, die bis zu Siegfried von Benediktinern verwaltet wurde[3]). Sobald Siegfried Herr der Burg geworden war, ging sein erstes Bestreben dahin, die verfallene Burg auszubessern u. sie gegen Angriffe von Auszen durch Gräben und Thürme zu umgeben. Zur Zeit des verdienten Pfarrers P. Feller konnte man noch in den Kellern der Häuser in der jetzigen Grabengasse die Überbleibsel der Thurmmauern sehen [4]). Siegfrieds Ritterlichkeit und Religiosität zogen bald in die Ringmauern der Burg eine Menge Kaufleute, Handwerker, Künstler und selbst Gelehrte, die unter seinem Schutze die neuangelegte Stadt bald in Flor brachten und belebten. Die Vorstädte Clausen und Grund und die Oberstadt innerhalb der erwähnten Grabengasse waren, wenn nicht ganz, so doch zum grösten Theile unter Sieg-

1) Pfarrarchiv zu U. L. F. — 2) Ich weisz wohl, dasz der decanus christianitatis von den Kapitularen gewählt wurde; aber das hindert nicht, dasz die Wahl zum öftesten auf den Pfarrer von St. Michael fiel, und dasz dadurch sich gleichsam eine consuetudo bildete, von der man nicht gerne abging. Übrigens erklärte Ende des 17. Jahrhunderts der Suffraganbischof von Trier die Kirche als sedes christianitatis. — 3) Publicat. 1856. Statistick der Pfarrei Weimerskirch. — 4) Pfarrarchiv zu U. L. F.

Digitized by Google

fried schon bewohnt. Zu gleicher Zeit erbaute er für die Bürger seiner Stadt, u. zwar so viel wie möglich in der Mitte derselben, eine Kapelle, die er der seligsten Gottesmutter widmete, und zu deren Schutzheiligen Bertelius zufolge, nachher der h. Erzengel Michael erwählt wurde.

Der Ursprung der jetzigen St. Michaelskirche wäre somit in der zweiten Hälfte des 10ten Jahrhunderts zu suchen [1]). *Wann* der Muttergotteskapelle der Name des hl. Michael beigelegt wurde, läszt sich gar nicht bestimmen. Vielleicht möchte die Verehrung des hl. Michael, dessen Fest eine Kirchenversammlung zu Mainz im J. 813 zu den gebotenen Feiertagen zählte, und das dazumal sehr feierlich in der ganzen Christenheit begangen wurde, zu dieser Namensveränderung beigetragen haben; die Lage des Gotteshauses auf den Felsenhöhen sollte vielleicht auch eine Erinnerung an die Erscheinung des Erzengels auf dem Berge Garganus in Apulien sein. Wie die Schloszburg, so gehörte auch die Kapelle ursprünglich zu der Pfarrei Weimerskirchen. Bei der Schlichtung der oben erwähnten Streitigkeiten zwischen den Dominikanern und dem Pfarrer von St. Nikolaus wegen der Sakramentsbruderschaft heiszt es nämlich in der Widerlegungsakte des besagten Pfarrers vom J. 1699: «Bien loin d'avoir été filiales l'une de l'autre, elles (les chapelles) l'avaient été toutes deux de la paroisse de Weimerskirch, dans le ressort et étendue de laquelle premièrement le château et puis la ville de Luxembourg avaient été bâtis.» Es scheint aber, dasz die Verbindung der Kapelle mit Weimerskirchen nicht lange dauerte und dasz schon frühzeitig die Vorstädte Grund und Clausen mit einem Theile der Oberstadt abgetrennt und als eigene Pfarrei constituirt wurden: jedenfalls bestand sie längere Zeit vor dem J. 1300, also früher als die Pfarrei St. Nicolas. Die Kapelle zur hl. Gottesmutter oder zum hl. Michael wurde natürlich Pfarrkirche. Ebenso scheint, dasz von Anfang an Weltpriester die Kapelle und neu errichtete Pfarrei verwalteten.

Der erste Pfarrer der St. Michaelspfarrei, dessen Namen ich vorgefunden habe, heiszt Joannes genannt Popinus; und dasz dieser schon eine Reihe von Vorgängern zählte, ist gewisz, da er bereits einige Coadjutoren oder Kapläne hatte. Im J. 1300 hatte Pfarrer Joannes, genannt Popinus, von der Kanzel herab diejenigen seiner Pfarrgenossen mit dem Kirchenbanne bedroht, die Jemanden anders als ihm oder seinen Coadjutoren beichten, oder in einer andern Kirche als der Seinigen die hl. Kommunion empfangen, oder an Sonn- und Festtagen die hl. Messe irgendwo anders als in ihrer Pfarrkirche anhören würden. Er wollte diese Maszregel desswegen treffen, weil, wie es scheint, die vor einigen Jahren angekommenen Dominikanermönche seiner Kirche Abbruch thaten. Letztere nahmen Rekurs an den Erzbischof Dietrich von Trier, aus dem Dominikanerorden, und dieser verurtheilte den Pfarrer zum öffentlichen Widerrufe, weil er in die Rechte und Prärogative des Dominikanerordens, die dieser von Rom und von Trier erhalten hatte, eingegriffen habe. Der Erlasz des Erzbischofes ist vom 26. Februar 1300. Das Patronatsrecht der Pfarrei St. Michael scheint von Anfang an von den luxemburgischen Grafen ausgeubt worden zu sein; es war dies natürlich, da ihre Stamm-

1) Bei dem Schweigen der andern luxemburgischen Geschichtsschreiber über den Ursprung der jetzigen St. Michaelskirche musz wohl die Angabe Bertels als richtig angenommen werden. Ohne Zweifel wurde aber noch im Schlosse selbst von Siegfried eine Kapelle errichtet, die der gräflichen Familie zum Gotteshause diente; ob Bertels nun die erwähnte Muttergotteskapelle mit der Schloszkapelle verwechselt?

Digitized by Google

burg und die Stadt im Beringe dieser Pfarrei gelegen waren und sie selbst Kirche und Pfarrei gegründet hatten. Darauf läszt eine Urkunde vom J. 1323 schlieszen, wodurch Johann der Blinde, König von Böhmen und Ungarn sein Patronatsrecht auf die St. Michaelskirche den Dominikanerinen in Marienthal übertrug. Ich will die betreffenden Stellen des luxemburgischen Helden und Wohlthäters aus dieser Urkunde mittheilen: « Inter charitatis opera quibus quotidie placatur Altissimus et a fidelibus obtinetur regnum ejus, illud laudabilius creditur, quod sanctis Ecclesiis ac devotis ibidem Domino famulantibus exhibetur, ubi Deus assidue colitur et sanctarum orationum suffragio porta vitæ pulsantibus aperitur. Igitur quia circa vestram dilectionem in Christo, pluribus rationibus et causis specialiter afficimur, et hactenus semper affectu moti fuimus gratioso, sperantes orationibus aliisque vestris suffragiis, iram Dei provenientem ex nostris exessibus placari posse. Intuitu Dei, gloriosæ Virginis Mariæ Matris Domini totiusque cœlestis hierarchiæ necnon pro animarum saluti et remedio Illustrissimi et præclarissimi Henrici, Dei gratia quondam Romanorum Imperatoris ac Margarethæ, conjugis suæ, bonæ memoriæ, nostrorum Parentum prædilectorum et nostræ ac omnium prædecessorum nostrorum ac etiam ob reverentiam et dilectionem præclaræ ac religiosæ sororis Margarathæ de Luxemburg, amitæ nostræ charissimæ, vallis Sanctæ Mariæ Monasterii priorissæ, jus patronatus parochialis Ecclesiæ, ad eandem præsentandi Rectorem, cum omnibus juribus et appenditiis suis, *quod ad nos nostrosque prædecessores ab antiquo pertinuit*, pure et liberaliter in eleemosynam conferimus per præsentes etc. »

Wie schon gesagt, waren auszer der Oberstadt, die Vorstadt Clausen und ein Theil der Vorstadt Grund in der St. Michaelskirche von frühesten Zeiten an eingepfarrt. Im J. 1321 wurde ungefähr der sechste Theil von der Pfarrei abgetrennt, und der neugegründeten Spitalpfarre im Grund einverleibt. Kaiser Heinrich VII und dessen Gemahlin Margaretha aus dem luxemburger Hause hatten nämlich während ihrer Lebzeiten beschlossen, eine Kirche und ein Spital für die Armen und Kranken ihrer Stadt in der Vorstadt Grund, auf ihrem eigenen Grund und Boden zu bauen und auszustatten; da indess der Tod sie vor der vollständigen Erfüllung ihres frommen Werkes überraschte, so beschlosz der Erzbischof Balduin von Trier, Bruder Heinrich VII, mit Einwilligung des Collators von St. Michael, Johann dem Blinden, die Absichten des frommen Kaisers zu erfüllen, und dem Spital und dessen Kirche die nöthigen Einkünfte zu sichern. Er trennte deswegen, wie es in seiner Verfügung heiszt, den sechsten Theil der Pfarrei St. Michel ab und erhob diesen abgetrennten Theil zur Pfarrei mit der Spitalkirche als Pfarrkirche. Diese neue Pfarrei begriff *den* Theil der heutigen Pfarrei St. Johann im Grund, der jenseits der Brücke über die Alzett, aus der Oberstadt herabsteigend, liegt. Im Volksmunde tragen einige Straszen noch denselben Namen wie damals im J. 1321; so kömmt damals wie heute noch eine Bisserbrück, eine Schelmergasz (wahrscheinlich befand sich das Gefängnisz in jener Strasze) vor; ebenso noch der Name Bletersbur, Crindelsbur, beides Namen, die noch heute für die im Grunde befindlichen Wasserbrunnen gebräuchlich sind. An der neuen Spitalpfarre wurde ein Pfarrer mit 3 Hülfspriestern angestellt; es musten täglich wenigstens 3 hl. Messen gelesen werden, wovon die erste eine Muttergottesmesse, zum Heil und Frommen der luxemburgischen Grafen; die zweite, eine Seelenmesse

Digitized by Google

für die Seelenruhe der Stifter des Spitals applizirt wurde; die dritte hl. Messe konnte nach der Meinung des Pfarrers gelesen werden. Den angestellten Priestern war eine sehr regelmäszige, fast klösterliche Lebensweise vorgeschrieben. Um die St. Michaelskirche als Mutterpfarrei zu ehren, muszten die Seelsorger der neuen Pfarrei mit ihren Pfarrgenossen in Prozession an den Vigilien vor Ostern und St. Michael nach der Mutterpfarrei zur Vesper und an den beiden Festtagen zur hl. Messe kommen, und durften nicht eher weggehen, bis der feierliche Gottesdienst zu Ende war. Der Pfarrer von St. Michael, unter dem diese Abtrennung geschah, hiesz Albertus. [1])

Wie es demnach auszer allem Zweifel steht, dasz St. Michael die älteste Pfarrei der Stadt Luxemburg ist, indem erst im J. 1324 eines Pfarrers von St. Nikolaus Erwähnung geschieht, so nahmen auch die damaligen Titulare schon eine besondere Stellung unter den Pfarrern ein. Im J. 1339 wurde die Sakramentsbruderschaft unter dem Klerus und den Gläubigen der Stadt und in einem Umkreis von einer Stunde um die Stadt errichtet; der St. Michaelskirche ward die Ehre zu Theil, so lange Weltpriester dieselbe verwalteten, der Hauptsitz dieser Bruderschaft zu sein, und von dort aus die Sakramentsprozessionen zu halten; die Pfarrer von St. Michael hatten den Vorrang vor allen andern Priestern, das hochwürdige Gut in der Prozession zu tragen. War dieser Vorzug der St. Michaelskirche auch nicht durch die Statuten besagter Bruderschaft ausdrücklich bedingt, so war er ihr doch immer stillschweigend zugestanden worden [2]). Das war auch fortan im Allgemeinen das Verhältniss der Pfarrei und ihrer Pfarrer bis zum 16. Jahrhundert und theilweise bis Mitte des achtzehnten.

Während des Aufblühens der Pfarrei und der Pfarrkirche waren die Dominikaner nach Luxemburg gekommen. Es war damals im 13. Jahrh., wo in Folge der Kreuzzüge der Luxus und die Sittenverderbtheit Asiens nach Europa übertragen, wo die geheimen Lehren Asiens, ein Gemisch von Heidenthum, Muhamedanismus und Arianismus, nach dem Occident verpflanzt wurden und zuerst im südlichen Frankreich in der Sekte der Albigenser Eingang fanden. Beide, Irrglaube und Sittenlosigkeit drohten damals die europäische Gesellschaft in einen bodenlosen Abgrund zu stürzen, das mackellose Kleid der Kirche zu verwüsten und zu zerreisen. Da gebot der Heiland zwei Männern, die, wie Pabst Innocenz III in einem Gesichte sah, die wankende Peterskirche in Rom stützten, der Menschheit durch das Wort Gottes und die nackteste Armuth wieder zu Hülfe zu kommen und sie zu retten; es waren dies Dominikus und Franciskus. Beide stifteten Bettelorden und eroberten damit die Welt. Der hl. Dominikus starb im J. 1221; sein Orden hatte sich nach Frankreich und Deutschland schon zu seinen Lebzeiten oder doch bald nach seinem Tode auf Bitten der Fürsten und Grafen dieser Länder

1) Dieses Spital ist gegenwärtig das Landarmenhaus und das Gefängniss für Weibspersonen. Das Haus trägt noch jetzt über der Eingangsthüre eine auf seine Gründung bezügliche Inschrift. Vor seiner jetzigen Bestimmung beherbergte es bis vor etwa 10 — 12 Jahren die Armen und Kranken der Stadt. Für die Statistik der Pfarrei St. Michael ist die genaue Spezifizirung der Spitalpfarrei insofern von Werth, als sie als sechster Theil von St. Michael einen Begriff von der ganzen Ausdehnung der Pfarrei und der Stadt in jener Zeit gibt. Der Theil des Grundes, der diesseits der Alzettbrücke, aus der Stadt herabsteigend, liegt, gehörte erst im 17. Jahrh. zur Pfarre von St. Michael. — 2) Kirchenarchiv zu U. L. Fr.

Digitized by Google

ausgebreitet. Die Grafen aus dem Hause Luxemburg, die die Beschützung und Ausbreitung der Religion als ihren reinsten Adel schätzten und sich dadurch den Weg zu dem Kaiserthron Deutschlands bahnten, wollten ihren Unterthanen die Wohlthat des armen und gelehrten Dominikanerordens nicht vorenthalten. Im Jahre 1292 richteten Gräfin Beatrix und ihr Sohn Heinrich, nachmaliger Kaiser, ein Gesuch an das in Utrecht versammelte Provinzialkapitel der Dominikaner, um diesen Orden nach Luxemburg zu verpflanzen; einestheils die Liebe zum Orden, die ihnen von Jugend auf eingeflöszt worden war, und die sie gleichsam als eine Erbschaft von ihren Vorfahren erhalten hatten, anderntheils der Mangel an Priestern und die Sorgfalt um das Seelenheil ihrer Unterthanen, hatten sie zu diesem Schritte bestimmt. Sie erboten sich zugleich, Grund und Boden zum Bau des Klosters abzutreten und das Kloster mit der Kirche selbst zu erbauen. Das Provinzialkapitel entsprach mit Freude dem Wunsche der frommen und geliebten Fürsten, und entsendete einige ausgezeichnete und gelehrte Religiosen nach Luxemburg. Sie wurden zuerst in die Schloszburg aufgenommen, bis das Kloster gebaut war. Dieses Kloster lag am Fusze der Burg nach Osten hin und ihr so nahe, dasz man von des Klosters Kirchhof aus auf Treppen in die Burg und in die Burgkappelle kommen konnte [1]). Der Bau der Klosterkirche nahm einige Jahre in Anspruch, und wurde erst nach dem Klosterbau in Angriff genommen.

Durch ihre Predigten und ihr strenges, demüthiges Leben gewannen die Dominikaner die Zuneigung aller Stände, und sie erhielten bald zeitliche u. geistige Wohlthaten von den Grafen u. den Erzbischöfen von Trier. Boëmund, Erzbischof von Trier, verlieh 1299 all Denen Ablässe, welche nach Beicht u. Kommunion hülfreiche Hand an den Bau der Kirche und des Convents gelegt hätten oder die Klosterkirche besuchen würden. Dieselben Begünstigungen ertheilten ihnen die nachfolgenden Erzbischöfe. Es dauerte aber geraume Zeit, ehe die Kirche eingeweiht werden konnte, bis endlich Erzbischof Balduin, Bruder Kaisers Heinrich im J. 1343 nach Luxemburg kam und persönlich die Weihe vornahm. Die Kirche wurde auf den hl. Johannes den Täufer geweiht. Auszer dem Hauptaltare befanden sich noch zwei Nebenaltäre in dieser Kirche. — Wie die Trierer Erzbischöfe in geistlicher Hinsicht, so sorgten die Luxemburger Grafen für die zeitliche Nothdurft des neuen Klosters; nach dem Tode der Gräfin Beatrix u. des Kaisers Heinrich waren es besonders Johann der Blinde u. Wenzeslaus, Herzog von Luxemburg und deutscher Kaiser.

Diese Zuneigung der jeweiligen Beherrscher Luxemburgs zu dem Dominikanerkloster erhielt sich lange Zeit hindurch. Bei der notorischen Armuth der Religiosen übertrugen 1423 Johann, Pfalzgraf, u. Elisabeth von Görlitz, dessen Gemahlin u. Herzogin von Luxemburg, das Patronatsrecht der Schloszkapelle, das bis dahin von den Grafen und Herzogen Luxemburgs selbst ausgeübt worden war, mit allen Rechts- und Nutznieszungen an die Dominikaner, mit dem Vorbehalte jedoch, dasz sie erst nach dem Tode des letzten Inhabers der Kapelle, eines gewissen Heinrich von Emmermont, in dasselbe eintreten sollten. Zugleich wurde

1) Vor etwa 37 Jahren wurden im Garten des Hrn. Wilhelm Mauerspuren dieses Klosters oder auch vielleicht des Kirchhofes aufgefunden.

Digitized by Google

bedingt, dasz die Religiosen wöchentlich eine hl. Messe für die Seelenruhe der Wohlthäter und eine andere hl. Messe zu Ehren des hl. Petrus von Mailand abhalten sollten. Nach dem Tode ihres Gemahls bestätigte Elisabeth die Urkunde von Neuem; dasselbe thaten Philipp, Herzog von Burgund 1443 und Karl von Burgund 1460. Ohne Zweifel hatte die Burgkaplanei sehr gute Einkünfte. Noch zu Ende des 17. Jahrh. ertrug das Patronatsrecht 6 Malter Waizen, 6 Malter Siligo, 28 Goldgulden und 2 Fuder Wein. Bis zur Auflösung ihres Klosters blieben trotzdem die Dominikaner in Luxemburg arm und nothdürftig; der Vorwurf von Reichthum und Macht, wenn überhaupt Kirchengut Vorwurf verdienen könnte, kann sie nicht treffen.

Während der Zeit, in der wir die Dominikaner in Clausen, im Bereiche der Pfarrei von St. Michael, in den eben angeführten Verhältnissen sehen, also von 1340 bis zu Ende des 15. Jahrh., habe ich in Betreff der St. Michaelskirche nichts vorfinden können. Ihr Name wird erst wieder im Jahre 1509 genannt, wo sie mit 180 Häusern der Stadt abbrannte [1]). Ihr Wiederaufbau nahm mehrere Jahre in Anspruch; gewisz ist, dasz 1519 der Bau vollendet war. Diese Jahreszahl findet sich in der jetzigen Pfarrkirche in einem Schluszsteine an dem Gewölbe vor, ungefähr in der Mitte der beiden Seitenaltäre. Ohne Zweifel war die im J. 1514 ausgebrochene Pest, welche täglich 40 bis 50 Menschen hinwegraffte, Schuld an dem so lange verschobenen Wiederaufbau. Die St. Adrianus-Prozession wurde damals zum ersten Male von der St. Nikolauskirche aus abgehalten. Welche Grösze und Architektur die ursprüngliche, nun abgebrannte Kirche hatte, davon geschieht nirgends Erwähnung, und darüber läszt sich auch nichts annähernd bestimmen. Die 1519 wieder aufgebaute Kirche hatte auch noch nicht die Grösze, die die St. Michaelskirche gegenwärtig hat; der genannte Schluszstein scheint die Längenmitte derselben gewesen zu sein; der Theil von dem jetzigen Eingang (Eingang mit etwa 7 Fusz Seitenmauer einbegriffen) bis zum westlichen Ende wurde erst später nachgebaut. Die furchtbare Katastrophe von 1509 war nicht allein in sofern für die St. Michaelspfarrei ein Unglück, dasz die Kirche mit all ihrem nicht liegenden Eigenthum eingeäschert wurde, sondern es liesze sich auch wohl behaupten, dasz sie von da einer Armuth verfiel, die ihr als Hauptkirche der Stadt ihren Glanz entzog, die Gläubigen, wenigstens so lange sie eingeäschert lag, andern Kirchen, besonders den noch nicht lange entstandenen Klosterkirchen zuwendete, und die Ablegung der Pfarreiverwaltung von Seiten der Weltpriester nicht in allzulanger Entfernung erscheinen lassen muszte. Alle Aktenstücke stimmen wenigstens darin überein, dasz sie von da an von einer äuszersten Armuth der Kirche sprechen.

Mit dem Brande von 1509 hatten die unglücklichen Zeiten für die St. Michaelskirche begonnen; aber auch das Dominikanerkloster in Clausen sollte noch weniger verschont bleiben. Im Jahre 1541 brach Krieg zwischen dem deutschen Kaiser Karl V und dem französischen Könige Franz I aus, während dessen das Herzogthum Luxemburg die ganze Wuth der Kriegs-

1) Merjai führt in seinem Manuscript ein auf den Brand bezügliches, höchst barbarisches Distichon an. Ob es zu seiner Zeit in der Kirche sich vorgefunden, läszt sich nicht bestimmen. Es lautet:

«Anno milesimo quingentoque nonoque
«Lutzenburg Junii fine cremata fuit.»

Digitized by Google

geissel, Brandstiftungen und Verheerungen, fühlen muszte. Die Stadt wurde von den Franzosen zweimal erobert und zweimal wieder an das Kaiserhaus verloren. Als 1541 die Franzosen nach einem fast nur einjährigen Besitzthume die Stadt dem kaiserlichen General Martinus Rossenius übergeben muszten, wurde Karl V, unter dem Vorwande die Stadt stärker zu befestigen, der Vorschlag gemacht, die gräfliche Burg, das Benediktinerkloster auf Altmünster und das Dominikanerkloster zu zerstören. Das Schlosz wurde durch Pulver gesprengt und an das Benediktinerkloster wurde heimlich während der Nacht Feuer gelegt; der Dominikaner-Convent wurde verschont, bis 1542 die Franzosen unter dem Herzog von Guise die Stadt wieder eroberten und auch das Convent zerstörten. Die Steine des zerstörten Klosters wurden zum Häuser- und Festungsbau verbraucht, die Glocken beider Klöster, wovon die der Benediktiner 40,000 Pf. schwer gewesen sein sollen, in Kanonen umgegossen. Den Dominikanern blieb nach der Zerstörung ihres Klosters nichts übrig als 3 Kelche und eine herrliche, silberne Monstranz, die um das Jahr 1502 verfertigt und 1653 ganz vergoldet worden war; alle anderen Kirchen- und Klostergeräthe und der grösze Theil der Klosterbibliothek waren von den Franzosen zerstört worden. Franz I hielt von 1542 — 1544 die Stadt besetzt. Bei den wenigen Kräften, die er auf Beschützung der Stadt und eine etwaige Belagerung derselben verwenden konnte, und bei dem Gerüchte eines herannahenden kaiserlichen Heeres verliezen die Franzosen die Stadt und zogen nach der französischen Grenze hin; ungefähr 1800 Bürger verfolgten sie bis Altzingen, tödteten eine Anzahl derselben und nahmen ihnen noch eine Kanone ab [1]). Aus Freude und Dank über die unverhoffte Befreiung von den Franzosen und über die Rückkehr unter das kaiserliche Scepter machte der Provinzialrath mit dem Stadtmagistrate und den Bürgern das Gelübde, den Tag der Befreiung, 6. Juli, durch eine feierliche Prozession des ganzen Klerus und des Volkes, durch feierliches Hochamt und durch Kanonenschieszen jährlich zu begehen. Diese Prozession erhielt sich bis gegen das Jahr 1680; sie ging immer von der St. Michaelskirche aus, durchzog die Hauptstraszen der Stadt; in der Franziskanerkirche wurde das Hochamt mit deutscher Predigt gehalten, und die Prozession ging wieder nach St. Michael zurück, wo der sakramentalische Segen gegeben wurde.

Aus ihrem Kloster verdrängt und von allen Hülfsmitteln entblöszt, kamen die Dominikaner Religiosen nach der Oberstadt, und kauften sich mit den Almosen der Gläubigen ein Haus an für 1800 Luxemburger Thaler nahe an der St. Michaelskirche, und blieben daselbst 52 Jahre lang wohnen. Sie setzten hier in groszer Armuth und unter der ursprünglichen Regel des h. Dominikus ihre Thätigkeit in der Seelsorge fort. Da die Einkünfte der Pfarrei St. Michael sehr gering und nicht hinreichend für den Unterhalt des Pfarrers und seiner Kapläne waren, so traten die Dominikaner an die Stelle der Kapläne, und unterstützten den

1) Der Patriotismus und die Liebe der Luxemburger zum Kaiserhause lieszen damals ein Wunder geschehen. Die französischen Truppen, sagte man sich, hätten überall in der Stadt und Umgebung kaiserliche Soldaten gesehen, die mit gezogenen Schwertern auf sie einstürzten; sogar auf dem St. Quirinusfelsen wäre ein glänzender Reiter mit mehrern tausend Soldaten erschienen, die die Franzosen zur Flucht drängten und sie mit einer furchtbaren Niederlage bedrohten.

Digitized by Google

Pfarrer beim Verkündigen des Evangeliums und bei der Ausspendung der hh. Sakramente; sie hielten auch gewöhnlich die Frühmesse ab.

Ich habe im Vorhergehenden öfters der Dominikaner kurz erwähnt und werde es noch thun müssen, wenn gleich das Kloster von der Jurisdiktion des Pfarrers eximirt war, und also nicht direkt zu der geschichtlichen Statistik der St. Michaelskirche gehören sollte; aber man wird ersehen haben, dasz in mehrern Fällen die Geschiehte des Convents mit der der Kirche und der Pfarrei von St. Michael zusammenstiesz und das Eine ohne das Andere nicht gesagt werden konnte; man wird in der Folge ebenfalls sehen, dasz das Eine nicht umgangen werden kann, wenn von dem Andern die Rede ist, indem später die Dominikaner die Verwaltung der Pfarrei übernahmen und ihre Privilegien und ihre Vergangenheit mit auf die Kirche übertrugen. Die Dürftigkeit, zu der die Dominikaner während 52 Jahren, von 1542 — 1594, in ihrem Hause an der St. Michaelskirche verurtheilt waren, die Besorgnisz, sie möchten die Stadt aus Mangel an einer Kirche verlassen, und überhaupt die Zuneigung zu dem Predigerorden bewogen den Freiherrn von Brandenburg, sein Patronatsrecht und seinen Besitztitel auf die Kapelle der h. Dreifaltigkeit [1]) abzutreten und ihnen alle Einkünfte dieser Kapelle zuzuwenden, unter der Bedingung, dasz das neue Kloster dort gebaut, die Religiosen auf ewige Zeiten allda ihren Wohnsitz nehmen und überhaupt allen Verpflichtungen der frühern Verwalter der Kapelle sich unterziehen müszten; würde eine dieser Bedingungen in Zeit von 2 Jahren nicht erfüllt, dann sollte die Schenkung null und nichtig sein. Nachdem die nothwendige Genehmigung zu der Uebertragung des Patronatsrechtes eingeholt war, gab der Provinzialrath den Dominikanern ein offenes Patent, worin deren Armuth und Verdienste erwähnt und bestätigt waren und die Einwohner des Herzogthums aufgefordert wurden, Almosen zum Baue des neuen Klosters zu geben. Diese Urkunde ist vom Jahre 1596 und unterschrieben von Johann Wiltheim. Mit dem gesammelten Gelde wurde ein kleines Kloster an der Kapelle gebaut und die Kapelle selbst zu einer ausreichenden Kirche erweitert.

Um dem neuen Kloster einige Einkünfte zum Gottesdienste und zum Unterhalte der an Zahl wachsenden Religiosen zu sichern, ermächtigte der Erzbischof von Trier, Lothar, die Dominikaner von ihrem Kloster aus in der ersten, in der Nähe der Stadt vakant werdenden Pfarrei oder wo sie immer von irgend einem Pfarrer dazu ersucht würden, die Sakramente zu spenden und überhaupt alle Pastoralverpflichtungen auszuüben. Die erste vakante Pfarrei war die von Fentingen. Im Jahre 1616 übertrugen die Erben des Grafen Mansfeld, denen das Patronats- und Collationsrecht dieser Pfarrei gehörte, alle ihre Rechte auf die Dominikaner, mit der Bedingung jedoch, zugleich mit der Pfarrei Fentingen auch die Kapelle zur h. Margaretha [2]) zu verwalten und wöchentlich eine h. Messe in letzterer Kapelle abzuhalten; einer der Religiosen muszte auszerdem als wirklicher Pfarrer in Fentingen eingesetzt werden. Diese Schenkung scheint deswegen geschehen zu sein, weil die Kapelle zur h. Margaretha von Priestern entblöszt war. Im Jahre 1621 übertrug ebenfalls Sebastian von Tynner, Herr zu Hollen-

1) Diese Kapelle stand im jetzigen Pensionatsgarten des Klosters von St. Sophie. (Leben der Schwester Monika von Hub. Weber.) — 2) Diese Kapelle war vom Grafen Mansfeld zugleich mit einem Spitale, dem jetzigen Hundhaus, erbaut worden. (Hub. Weber ibid.)

Digitized by Google

feltz, sein Collationsrecht auf die Pfarrei Oberkerschen; doch scheint, dasz nicht immer ein Ordensmitglied diese Pfarrei administrirte, sondern dasz der Convent einem Weltpriester die Pfarrei übertrug und mit diesem die Einkünfte theilte. Schon im Jahre 1608 waren den Dominikanern der h. Kreuzaltar in der Kirche zu Oberkerschen und die damit verbundenen Einkünfte übergeben worden, unter der Verpflichtung, in der Klosterkirche zu Luxemburg monatlich jeden Samstag, der nach dem ersten Sonntag des Monats folgte, eine h. Messe für die lebenden und verstorbenen Mitglieder der Rosenkranzbruderschaft zu lesen, an 5 Festtagen des Jahres in der Kirche zu Oberkerschen ein Hochamt zu singen und alle Mobilien und Immobilien, die zu besagtem Altare gehörten, in gutem Stande zu erhalten; die Einkünfte durften zu keinem anderen Zwecke verwendet werden als um zwei Religiosen aus dem Kloster zu höhern Studien zu bestimmen und sie in ihren Bedürfnissen zu unterstützen. Darnach scheint, dasz die Dominikaner, noch ehe sie in die Oberstadt gekommen waren, in Oberkerschen und Umgegend mit Predigten und Missionen thätig waren; es läszt darauf der Bestand der Rosenkranzbruderschaft schlieszen, die bekanntlich von dem Dominikanerorden zur Bekehrung der Albigenser eingeführt worden war, und deren Einsetzung überall den Predigten dieser Ordensbrüder nachfolgte [1]).

Während der Zeit, in der die Dominikaner an der St. Michaelskirche wohnten, war diese Pfarrei um ein Bedeutendes vergröszert und ihre Einträglichkeit vermehrt worden. Im Jahre 1577 richteten die Schöffen und Richter der Stadt eine Bittschrift an den Erzbischof von Trier, in welcher sie ihn um Einverleibung der Pfarre Hollerich und deren Annexe St. Ulrich in die Pfarrei St. Michael baten, und welche Bitte auch im selben Jahre gewährt wurde. Wie schon gesagt, waren die Einkünfte der Pfarrei von St. Michael so gering, dasz ihre Titulare oft gezwungen wurden, sie zu verlassen, daher die Seelsorge unter solchen Umständen sehr leiden muszte; selbst die unentgeltliche Aushülfe der Dominikaner, die die Stelle der Kapläne einnahmen, scheint diesem Miszstande nicht abgeholfen zu haben; das bewog den Stadtmagistrat zu obiger Bittschrift und Urkunde, in der es unter anderm wörtlich heiszt: « Es wolle Ihre Churfürstl. Gnade auszerordentlicher Macht die gnädige Versehung thun lassen, damit die Pfarrkirch zu Holldrich allernächst bey berührter Statt Luxemburg sambt Ihren Annex zu Sant Ulrich, in mehr berührter Statt Luxemburg gelegen, der Pfarrkirche zu Sant Michael in der obern Statt uniert, annectiert, und zu ewigen Zeiten mit allen Ihren Anhengen, einkommen, und gefellen incorporirt mögt werden, darumb dasz gemelter Sant Michaels Pfarr der vornembste und Meiste theill der Gemeiner bürgerschaft einverleibt und dieselb gleichwohl gar gering begifftiget wäre, und also in vilen Jahren mit groszer Gefehrlichkeit der Kirchen dienst ausz Mangel Eines gewissen Pastors hatt müssen periklitiren. » In Hollerich wurde ein Vicarius perpetuus angestellt, der vom Pfarrer von St. Michael den Collatoren der eingegangenen Pfarrei Hollerich präsentirt wurde und vom Trierer Archidiakon, zu dessen Jurisdiktion das Herzogthum Luxemburg gehörte, die Investitur erhielt. Zugleich mit der Einverleibung der Pfarrei Hollerich wurde bestimmt, dasz der Pfarrer von St. Michael « schuldig sein soll in eigener Person der Pfarre beyzuwohnen und jederzeit

1) Noch jetzt besteht diese Bruderschaft in Niederkerschen.

Digitized by Google

sich mit Einem tauglichen Capellan auff sein Verlegen und Costen gefasz machen, der Ihme beywohne in Versehung der hh. Sakramenten und anderu nothwendigen Kirchendiensten, und besonders Sant Ulrichs kirspell behülflich seyn.» Diese Einverleibung konnte jedoch nicht ohne die Einwilligung der Collatoren der Pfarrei Hollerich, der Bernhardinerinnen von Badenburg, geschehen; nach gehöriger Rücksprache einigte man sich dahin, dasz dieses Kloster mit den Dominikanerinnen in Marienthal abwechselnd das Collationsrecht auf die Pfarrei St. Michael ausüben sollte.

Einige Jahrzehnt nach dieser Einverleibung riethen mehrere angesehene Bürger der Stadt, die, wie eine Dominikaner Urkunde sagt, mehr ihren eigenen Nutzen als das Wohl des Prediger-Convents verfolgten, den Dominikanern an, ihr Kloster und die Kirche der hh. Dreifaltigkeit zu verlassen, an der St. Michaelskirche ein gröszeres Kloster anzubauen und die Seelsorge dieser Pfarrei ganz zu übernehmen; dadurch sollte zunächst in der Seelsorge eine gröszere Beständigkeit und Pünktlichkeit eintreten und die Stadt, die die Michaelspfarrei unterstützen muszte, von vielen Lasten befreit werden. Die Dominikaner, deren Kloster an der Dreifaltigkeitskirche klein und unzureichend war, und die vermöge des Predigtamtes eine Kirche in Mitte der Stadt wünschten, gingen nach vier und dreiszigjährigem Aufenthalte an der Dreifaltigkeitskirche auf diesen Vorschlag ein. Sobald der Herr von Brandenburg, der, wie wir gesehen, den Dominikanern die Dreifaltigkeitskirche übergeben hatte, von diesem Beschlusz hörte, wollte er die Religiosen vor Gericht ziehen, wurde aber durch den Tod daran verhindert; die Dominikaner muszten die Kirchengeräthe wieder zurückstellen, und wurden im Testamente des Hrn von Brandenburg ganz vergessen; die Jesuiten und Franziskaner wurden als Erben aller Kirchensachen eingesetzt.

Eine günstige Gelegenheit zum Verkauf ihres Klosters war den Dominikanern dadurch geboten, dasz die vor einigen Jahren durch die Bemühungen der gräflichen Familie von Mansfeld und der Familien von Wiltheim und von Busbach nach Luxemburg berufenen Schwestern der Congregation von U. L. F. eine Wohnung in der Oberstadt, fern von dem Geräusche des öffentlichen Lebens suchten. Der Aufenthalt dieser Schwestern an der Kapelle der h. Margaretha im Pfaffenthal (jetziges Hundhaus) war ein allzu nothdürftiger und kaum nur für den Augenblick hinreichender. Sobald daher bekannt war, dasz die Dominikaner ihr Kloster an der Dreifaltigkeitskirche verkaufen wollten, erboten sich von Seiten der Schwestern der Graf von Mansfeld und Eustachius Wiltheim mit ihnen in Unterhandlung zu treten. Nach Abschätzung beeidigter Zeugen von beiden Seiten wurde das Kloster den Schwestern für 5000 Luxemburgische Thaler überlassen; unter den Verkaufsbedingungen kommt die vor, dasz die Dominikaner ihr Kloster nicht eher zu verlassen hätten, bis ihnen die Pfarrei von St. Michael unwiderruflich übergeben wäre, et dominus decanus cesserit. Der Prior der Dominikaner hiesz Frölich. Das Generalkapitel des Ordens, das 1628 zu Toulouse abgehalten wurde, bestätigte den Verkauf. In der Supplik des Luxemb. Convents an das Ordenskapitel werden als Ursachen dieses Verkaufs und als Grund zu dessen Bestätigung erwähnt, ein gewisser Hermannus Fortunatus, Markgraf von Baden und Herr von Useldingen und Rodenmachern habe dem Kloster ein Grundstück an der Michaelskirche, die hier principalis Ecclesia genannt

Digitized by Google

wird, geschenkt; dann wären in der Nähe derselben Kirche einige Häuser gelegen, die Familien angehörten, aus denen Töchter in die Congregation U. L. F. getreten seien und die bereit wären, diese Häuser den Dominikanern zu überlassen. Unter diesen Häusern gehörte das Houszhaus der Wittwe von Wiltheim, geborne von Busbach, das für 2000 Luxemburgische Thaler den Dominikanern verkauft wurde; ein zweites gehörte den Klosterfrauen von Marienthal und ein drittes dem genannten Herrn von Useldingen, die beide im Jahre 1627 den Dominikanern geschenkt wurden.

Nachdem auf diese Weise die Dominikaner sich an der St. Michaelskirche eines Bauplatzes zum Kloster versichert hatten, richteten sie an die Dominikanerinnen in Marienthal die Bitte, ihnen das Patronatsrecht auf die St. Michaelskirche zu überlassen. Unter dem Prior Frölich stellten im Jahre 1628 jene Klosterfrauen eine Urkunde aus, wodurch sie freiwillig, ohne irgend einen Zwang oder eine List, blos aus Liebe zum Dominikanerorden und aus Erkenntlichkeit für die ihnen von den Religiosen des Luxemburgischen Convents geleisteten Dienste, wie Prokuratoren ihres Hauses und dgl., alle ihre Patronats- und Collationsrechte auf die St. Michaelskirche den Dominikanern übertrugen, unter der Bedingung, dasz letztere das Kloster wirklich bauen, die Kirche selbst bedienen müszten, dasz sie selbst nach langen Jahren die Kirche nicht durch andere Priester bedienen lassen dürften, widrigenfalls das Patronatsrecht ipso jure wieder an das Kloster von Marienthal verfallen würde; auch sollte jedes Jahr für die verstorbenen Schwestern von Marienthal ein Jahrgedächtnisz gefeiert werden. Diese Urkunde war unterschrieben vom Prior Frölich und Priorin Barbara v. Housse, letztere wahrscheinlich aus der alten adlichen Familie von Housse, deren Haus auf dem damaligen Käsemarkt (jetzt Fischmarkt) die Wittwe von Busbach käuflich an sich gebracht hatte.

Da Marienthal und Badenburg das Patronatsrecht auf die Michaelskirche abwechselnd ausübten, so muszten die Dominikaner, nachdem Marienthal ihnen sein Recht überlassen, auch bei den Cisterzienserinnen in Badenburg einkommen, um das Patronatsrecht vollständig genieszen zu können. Badenburg übertrug auch im selben Jahre 1628 seinen Rechtstheil auf die Dominikaner, unter der Bedingung, dasz die Cisterzienserinnen ihr Recht auf Hollerich nicht verlieren, dasz die Dominikaner zwei Drittel von den Zehnten, der Vicarius perpetuus in Hollerich ein Drittel u. alle Stolgebühren erhalten sollten und dasz, wenn dieses nicht zum Unterhalte des letztern hinreichend wäre, die Dominikaner verpflichtet sein sollten, das Fehlende auszufüllen. Würde das neue Kloster nicht zu Stande kommen, so sollte der abgetretene Rechtstitel wieder an das Kloster von Badenburg zurückfallen. Jährlich muszte ein Seelenamt für die verstorbenen Nonnen von Badenburg abgehalten werden.

Das Capitel der deutschen Ordensprovinz der Dominikaner, der Provinzialrath des Herzogthums und der Erzbischof von Trier, Philippus Christophorus, bestätigten in dem nämlichen J. 1628 die Cedirung des Patronatsrechtes beider Frauenklöster und die Annahme dieses Rechtes von Seiten der Dominikaner. Die Kirche, heiszt es in der erzbischöflichen Genehmigung, musz, obwohl in der Zukunft Conventualkirche, auch Pfarrkirche bleiben; der jeweilige Prior des Convents soll Pfarrer dieser Kirche sein und die ganze Verwaltung der Pfarrei überneh-

Digitized by Google

men, wie es früher üblich war; alle 20 Jahre musz das Kloster dem Archidiakon von Trier die Investiturrechte u. alle daraus fliesznden Lasten bezahlen, obgleich die einmalige Investitur des ersten Pfarrers u. Priors für alle nachfolgenden Zeiten u. Priore gültig sei.

Am 3ten April 1633 erhielt der Dominikanerprior Flesgin von dem Trierer Archidiakon die Investitur der Pfarrei St. Michael. Die darüber ausgefertigte Urkunde drückt sich folgendermaszen aus: « Juramentum a præfato Priore recepimus quod jura et redditus memoratæ eccle- »siæ parochialis reperta et repertos manu tenebit et defendet, deperdita vero et deperditos »proposse et nosse recuperabit, fidelis quoque et obediens erit Rdsso. Duo. nostro archiepiscopo, »nobis nostrisque successoribus, mandata ipsorum quotiescumque requisitus fuerit, fideliter »exequetur. Quo juramento sic præstito et facta per eundem professione fidei catholicæ, nos »antefatum P. Priorem ad sæpedictam ecclesiam salvo jure cujuscumque, admisimus et per »byrreti nostri capitis sui impositionem investivimus et investimus per præsentes, curam anima- »rum, custodiam reliquiarum, onus et regimen supradictæ ecclesiæ parochialis in animam »suam committentes, ut in die districti examinis coram Altissimo valeat reddere rationem etc. »Datum Treveris 3 Apr. anno 1633. » Am 5. April desselben Jahres wurde das *exequatur* dieser Investitur von dem Provinzialrath ertheilt.

Am Feste der hl. Elisabeth 1633 zogen die Dominikaner von ihrem Kloster bei der Dreifaltigkeitskirche aus, um von der neuen Pfarrei Besitz zu ergreifen. Die ganze Stadtbevölkerung reihte sich prozessionsweise den Religiosen an, die unter vorangetragenem Kreuze nach der St. Michaelskirche sich bewegten; der Prior trug das hhl. Sakrament, das die vornehmsten Bürger mit brennenden Fakeln begleiteten. In der Kirche angekommen wurde ein feierliches Hochamt mit Predigt abgehalten u. die gewöhnliche Danksagung verrichtet.

Der letzte Weltpriester-Pfarrer von St. Michael hiesz Bartholomæus Wurm. Um zukünftigen Streitigkeiten vorzubeugen, wurde zwischen ihm und den Dominikanern folgende Abkunft getroffen: « Zu wissen, dasz heutt, dato, denn 20 Junii 1634 der Ehrwürdige Pater »Prior und Convent Prediger-Ordens binnent Luxemburg mit dem Ehrw. Herrn Bartholo- »mæus Wurm auf folgende Weise accordiert haben; als nemblich, dasz obgemelter H. Bar- »tholomæus Wurm verobligiert solle sein nicht allein die Pfarr *S. Udalrici absque ullo nostro* »*aditu,* sondern auch alle Kranken der Pfarr Sti. Michaelis zu verrichten und zu versehen. »Undt zur Ergendzung dessen, soll er jährlich haben von obgemeltem Convent 15 Malter »Korn, zwanzig Thaler in Gelt neben allen Geltrenthen, auszgenommen zwölf oder dreizehn »Thaler grundzins zu Sanct Ulrich wie dann auch zu Sankt Quirini sammbt allen *juribus* »*stolæ* daselbsten, auch alle *jura infirmorum et sepeliendorum in sancto Michaeli.* Undt da »ihn Gott mit leibskrankheiten verhefftlich würde heimsuchen, so sollen wir obgemelter »Convent Einen andern ohne seine Unkosten substituiren. Endlich ist auch verabscheydet, »dasz er dasz erhalten Urtheill deren 22 oder 24 Thalern zu Eines Pastors Hauszzinsz bey »desz Herrn *Decani piæ memoriæ* erben solle, ausz seinen undt auff seine Unkosten und Ge- »fahr verfolgen, weil man ihm obgemelte 22 oder 24 Thaler zum Überflusz vergünstiget. »*Signatum ut supra subscriptum: Fr. Nic. Flesgin, prior contus Luxemb. et pastor Sti.* »*Michaelis et sub ipso Bartholomæus Wurm*, Pastor in Pfaffen-Schwabenheim. »

Digitized by Google

Letzterer Titel des Pfarrers Wurm, glaube ich, möchte wahrscheinlich beweisen, dasz die zeitlichen Pfarrer von St. Michael mit mehr als einer Pfarrei gewöhnlich investirt wareu. Mit der Pfarrei von Pfaffen-Schwabenheim verband demnach dieser Pfarrer noch nach seiner Resignation auf St. Michael das Amt eines Vikars in St. Ulrich u. St. Michael; nach seinem Tode wurde St. Michael und St. Ulrich nur von Religiosen des Conventes verwaltet.

II. Mit der Übersiedlung der Dominikaner beginnt für die St. Michaelskirche ein zweiter Abschnitt. Haben wir sie in ihrer ersten Periode unter dem Drucke unglücklicher Zufälle gesehen, die nothwendiger Weise eine ungünstige Lage für sie herbeiführen muszten, so ist ihre zweite Periode nicht weniger reich an erschütternden Ereignissen, die sie unausgesetzt trafen; im Gegentheil kann sie den wenn auch traurigen Ruhm beanspruchen, Zeugin von Calamitäten in diesem Zeitabschnitte zu sein, wie keine andere Kirche des Landes, so dasz man sich in Wirklichkeit wundern musz, wie noch jezt von einer St. Michaelskirche in Luxemburg die Rede sein kann. Darum ist aber die Kirche nicht weniger ehrwürdig als wenn ihre Vergangenheit nur von glücklichen u. glanzvollen Zeiten zu erzählen wüszte; sie hat ohne ihre Schuld die Stellung eingebüszt, die die Geschichte der Stadt ihr angewiesen hatte; die Ereignisse nahmen ihr ihre vollgültigen Ansprüche mit sich fort.

Man hätte denken sollen, dasz mit der Übernahme der Pfarrei durch die Dominikaner die Zukunft der Kirche auch gesichert gewesen wäre. Wir haben nämlich gesehen, dasz schon zu der Zeit, wo noch der Säkularklerus[1]) die Pfarrei verwaltete, Hollerich und St. Ulrich in St. Michael inkorporirt wurden, in der Aussicht, dasz in nicht gar zu ferner Zeit ein Orden u. vor Allem die Dominikaner die Pfarrei übernehmen würden; die Pfarreien Fentingen u. Oberkerschen waren den Dominikanern zugefallen, u. da der Prior Pfarrer von St. Michael wurde, u. an dieser Kirche seine Residenz hatte, waren die beiden letztern Pfarreien gleichsam Filiale von St. Michael geworden. Die Bedeutung der Pfarrei von St. Michael muszte demnach ihrer Ausdehnung entsprechen u. der Pfarrer groszen Einflusz ausüben. Zieht man zudem noch in Betracht, dasz der Mangel an Priestern für die Pfarrei nicht mehr zu befürchten, dasz das Vermögen des Ordenshauses auch das der Kirche war u. dasz die Dominikaner die St. Michaelskirche zum Hauptsitze der Rosenkranzbruderschaft, die über das ganze Land verbreitet war, errichteten, so hätte man, wie schon gesagt, der Kirche eine sehr schöne Zukunft versprechen können. Ungeachtet aber alles dessen erfolgte das Gegentheil. Zunächst waren es unglückliche Ereignisse die, wie wir nachher sehen werden, fast alle Blüthen der Kirche nicht zur Frucht reifen lieszen. Dann hatte die Kirche von St. Nikolaus sich unter einer Reihe von tüchtigen, gelehrten u. frommen Pfarrern auszerordentlich gehoben; die Feierlichkeiten u. Andachten, welche als Stiftung der Weltpriester u. Pfarrer der Stadt seit mehr als 3 Jahrhunderten bestanden u. in St. Michael heimisch waren, wurden stiftungsgemäsz nach St. Nikolaus als einer von Weltpriestern deservirten Kirche übertragen; eine Folge davon war, dasz der Titel eines *decanus christianitatis* von St. Michael immer

1) Eine Reihenfolge der Säkular- u. Regularpfarrer aufzustellen, ist unmöglich bei dem gänzlichen Mangel an Pfarrarchiven.

Digitized by Google

mehr u. mehr auf den Titular von St. Nikolaus überging. Die Dominikaner gaben sich lange Zeit durch Mühe ihre Kirche als Centrum der Stadt beizubehalten; ihre Bemühungen waren fruchtlos u. sie musszten der Pfarrei von St. Nikolaus die erste Stelle einräumen. Das ist übersichtlich der Charakter der zweiten Periode der St. Michaelskirche.

Zur Zeit, wo die Kirche dem Prediger Convent übergeben wurde, standen einige Altäre in derselben, die besondere Collatoren hatten, u. von eigenen Priestern, sogenannten Altaristen, entweder zeitweise oder permanent bedient wurden. Es war nämlich Brauch, dasz reiche u. adlige Familien des Landes entweder durch ein Gelübde verpflichtet oder durch eine besondere Andacht zu einem Heiligen hingezogen, in den Pfarrkirchen mit Gutheiszung der Kirchenobern besondere Altäre errichteten, solche Altäre zum Unterhalte eines sie deservirenden Priesters mit Einkünften ausstatteten u. das Vergebungsrecht sich vorbehielten; oder es geschah auch wohl, dasz arme Kirchen selbst sich unter den Schutz solcher Familien stellten, ihnen das Collationsrecht auf irgend einen Altar einräumten, der dann von diesen Familien mit Einkünften begünstigt wurde, die wiederum gewöhnlich der Kirche selbst zu gut kamen. Vor den Dominikanern hatte St. Michael 3 Altäre von fremdem Collationsrecht: zunächst einen Muttergottes-Altar, der im J. 1374 von den Edlen Bernhard von Orley u. Juliana von Boulich, Herr u. Frau zu Linster u. Fischbach, und Oswald von der Feltz u. Catharina von Orley, Herr u. Frau zu Feltz, zu Heffingen u. Fischbach, errichtet worden war. Dann einen Altar zu Ehren der hhl. Anna u. Nikolaus, dessen Errichtung u. Stiftung in frühe Zeiten fällt; denn schon 1363 verkaufte ein gewisser adliger Johannes v. Betzstein seine Güter auf den Bännen von Röser u. Berchem einem Luxemburger Bürger Namens Hennekin, bei welchem Verkauf der Altarist des Altars der hhl. Anna u. Nikolaus als im Genusse von Renten jener Güter stehend, angeführt wird. Der Pfarrer von St. Michael hatte von der Familie jenes Bürgers das Recht überkommen, den Altaristen zu diesem Altare vorzuschlagen, der dann von Trier aus die Investitur erhielt. Der letzte Altarist war Leonard Othweiler, der als Pfarrer von Körich starb u. mit seinem Pfarramte die Altaristenstelle bis zu seinem Tode verband, 1654. Der Pfarrer von St. Michael übte dieses Collationsrecht bis zu den Dominikanern aus. Dann endlich noch einen dritten Altar zu Ehren der hhl. Antonius u. Cornelius in einer an die Kirche stoszenden Kapelle. Die Stiftung dieses Altars reicht ebenfalls in frühe Zeiten hinauf; die Einkünfte desselben kamen von liegenden Gütern in Livingen, die die adlige Frau Elisa von Brandenburg, Frau zu Uttingen, dem Altar zugewiesen hatte. Im J. 1570 erliesz der Provinzialrath ein Urtheil gegen einen gewissen Salatin von Eltz, der seine Renten nicht mehr bezahlen wollte, aber durch Urtheilsspruch dazu angehalten wurde. Collator war der Pfarrer von St. Michael; der letzte Altarist war Johannes Othweiler, der als Pfarrer in Röser starb.

Mit der Übernahme der Seelsorge in St. Michael ging das Bestreben der Dominikaner dahin, sich das Collationsrecht dieser Altäre zu verschaffen u. die Stelle der Altaristen einzunehmen. Als Pfarrer von St. Michael war der Prior *ipso jure* Collator der beiden letztern Altäre. Wegen des Muttergottesaltars wandten sie sich mit einem Bittgesuch an den Grafen von Schönburg, Collator dieses Altars, der ihnen auch 1634 seine Rechte darauf übertrug.

Digitized by Google

Ich theile nachstehend die auf den Schenkungsakt bezügliche Urkunde mit, in der Meinung, sie könnte vielleicht etwas Interesse haben: »Wir Johann Carlo, Graff von undt zu Schönburgh; Herr zu Montquentin, Montigny, Malatour, Bartringen, Straissen, Rolle undt »Neuenhaim, der Röm. kayserl. Mayestät geheimer Rath, Cammerer undt designierter Orator »naher Hispanien undt Wir Catharina Margaretha, Græfinn zu Schönburgh, geborne Pöplin »von Lobkowitz urkunden hiemit undt bekennen, nachdem im Jahr der Gnaden fünffzehn »Hundert Siebentzig undt vier, Trierischer Ubung, vierte Februarii der Edl Bernard von »Orley undt Juliana von Boulich, Ehleuthe, Herr undt Frawe zu linster und Vischbach undt »Oszwald von der Veltz undt Catharina von Orley, auch Ehleuthe, Herr undt Frawe daselbst »zur Veltz, Heffingen undt Vischbach nach Ihren vorfahren Herren daselbst, Seelige, fürmemblich aber Johann von Straissen, der Alte, vor langen Jahren Unserer lieben Frawen »Altar in St. Michaels Pfarrkirche binnent dieser Stadt Lutzemburgh, mit Einer Früh-Mesz »alle Morgen darauf zu thun, mit drei hondert Rheinischer Goltgulden in Golt, welche der »selb Einem Caplan jetzt gedachten Altars, auff Eine jährliche Renth anzulegen, baar überlieffern laissen, fundiert undt eingestifftet, alles fernere lauth undt Inhalt dero darüber auffgerichteten undt mit Sechs in grünem Wachsz anhangenden Siegeln besigneter Verschreibung, also anfangendt: Wir Bernard von Orley undt Julianna von Boulich undt Oswald von »der Veltz undt Catharina von Orley etc. undt endendt also: der gegeben ist den vierte »Februarii desz Jahres fünffzehn Hundert, Siebentzig undt vier, trierischer Ubung, welches »Altars Collation mit kauff anderer Gütter auff Unsere vor Eltern undt von Ihnen endtlich »auff Uns kommen undt geerbet ist, Maissen dann Wir nuhmehr Unseres theils damit nach »Unserem freyhen Willen, belieben undt Wollgefallen zu Schalten undt Walten hahen. So »Wir dann gleichfals glaublich berichtet, dasz solcher löblicher Fundation zu folge, die »Eingestiffte tägliche Früh mesz treuwliche bisz hieher durch darzu verordnete Priester versehen undt verrichtet worden, auch dasz Prior undt Convent desz Dominikaner- oder Prediger-Ordens allhie, mit vorhergegangenem Consens undt Bewilligung Ihrer Obrigkeiten, zu »vorderist aber der Bäpstl. Heyligkeit Ihr vorige Residens nachher St. Michaels Pfarrkirche »hie selbst vort transferiert undt aldar Ein neuwes Closter von Grundt ausz neu erbauwet, »zugleich auch jetzt bemelte Pfarr mit obgedachtem Unser lieben Frawen Altar versehen, »administrieren undt bedienen thæten. hierumbt ausz diesen undt anderen mehr Uns dazu »bewegenden Ursachen, womit obberührte tägliche Früh mesz, dero fundatoren, Gottseelige »Intention undt stiftung gemässz, desto embsig- undt fleisziger fürbasz continue verrichtet »undt gehalten werde. So haben Wir unser auff der Collation mehr gesagter, unser lieben »Frawen Altars, gehabtes Gut, recht undt gerechtsame, den vorbenannten Prior undt Convent »desz Prediger Ordens undt Closters alhie, jetzigen undt zukünfftigen freywillig undt absolute »geschenckt, cediert undt übergeben, schencken, cedieren undt übergeben, dasz Ihnen auch »hiemit undt in krafft dieses würklich, dieser gestalt, dasz forthien zu ewigen Zeiten alle Tag, »nach abgesungener Complet, durch Sie Prioren und Convent der Hochgebenedeyten Mutter »Gottes Rosenkrantz zur allgemeiner dieser Stadt Wollfarth, umb abwendung von deroselben »aller gefehrlicher Pestilentzischen krankheiten, auch umb Unser undt Unserer Erben, als

Digitized by Google

»der Collatoren undt Donatoren Seelen Hayl, gedayen undt auffnahmt, gebetten undt dabey »zu selbigen effeçt eine absonderliche Collect eingelegt werden solle. Zu immerwehrender »memori undt bezeugung dieser Unser verordnung, haben gedachter Prior undt Convent »Unser beeder Eheleuthe Waapffen undt namen uber Selbigen Altar machen undt einsetzen »zu lassen versprochen: Undt womit solches desto besser ius Werk gerichtet werden möge, so »wollen undt ordnen Wir, dasz Ihnen durch ein ander absonderliche donation übergeben undt »zugeordnete gelder noch zwei Hundert thaler luxemburgischer landes Wehrung dieser fun»dation inkorporiert undt darzu einmahl appliciert werden solle, welches der Selb Prior undt »Convent auch allso zu thun gleichfalls für sich undt Ihre Nachkommende laut Ihres Uns »daruber gegebenen Reversals angelobt, versprochen undt zugesagt. Geben undt geschehen zu »Lutzemburg 28 Junii, 1634.«

Sobald die Dominikaner sich des Patronatsrechtes der Pfarrei St. Michael versichert hatten, u. bevor sie noch in Besitz der Kirche getreten waren, hatten sie durch Abtragung einiger an die Kirche stoszender Häuser Raum für eine Vergröszerung der Kirche geschaffen u. den Klosterbau begonnen. Das Kloster wurde in wenigen Jahren erbaut, u. kostete auszer den Lebensmitteln, die den Arbeitern von den Religiosen verabreicht wurden, 13,201 luxemburgische Thaler. Diese Summe war theils mittels Almosen gesammelt worden, theils wurden viele Kapitalien, die für das Kloster jährliche Renten abwarfen, um niedrigen Preis verkauft. Im J. 1636 war der Klosterbau vollendet.

Die Vergröszerung der Kirche muszte auf einige Jahre aufgeschoben werden, da die Pest im J. 1636 die Stadt mit einer Wuth heimsuchte, die alle andern Gedanken, auszer die Furcht vor dem Tode in den Hintergrund drängte. Schon die Pestspuren in der Stadt im J. 1634, im selben Jahre, wo der Muttergottesaltar den Dominikanern übergeben u. die Bedingung daran geknüpft wurde zur Abwehr der Pest täglich zu beten, hatten störend in den Bau des Klosters u. in den Gedanken an die Vergröszerung der Kirche eingegriffen [1]). In dem furcht-

1) Wie schon oben bemerkt, war im J. 1514, als die St. Michaelskirche in Schutt lag, die Pest ausgebrochen u. der Wiederaufbau der Kirche bis zum J. 1519 verzögert worden. Die Obrigkeit u. die Bürger der Stadt hatten in der Bedrängnisz ihre Zuflucht zu der Fürbitte des hl Adrianus genommen, dessen Gebeine als kostbare Reliquien in Grammont verehrt wurden. Sie sendeten ein silbernes Herz nach Grammont u. gelobten eine Bittprozession abhalten zu wollen, u. die Geiszel Gottes zog sich zurück. Wegen der in Trümmern liegenden Michaelskirche u. wegen des während der Pestzeit bewiesenen Heldenmuthes des Pfarrers von St. Nicolaus, der als Opfer seiner Hingebung fiel, war diese Bittprozession, die damals noch nicht jedes Jahr abgehalten wurde, nach St. Nikolaus verlegt worden. Da nun gegenwärtig die jährliche St. Adrianusprozession zu der St. Michaelskirche gehört, so möge es mir erlaubt sein, eines Nähern derselben zu erwähnen. Im J. 1634 war die Pest in mehrern Ortschaften des Herzogthums ausgebrochen u. es zeigten sich auch schon Spuren derselben in der Stadt. Die Bürger nahmen ihre Zuflucht wiederum zum hl. Adrianus, veranstalteten eine allgemeine Busz- u. Bittprozession u. schickten als Anathem ein goldenes Herz nach Grammont; wie 1514, hörte auch jetzt die Pest wieder auf. Im J. 1636 suchte sie das Land wiederum heim u. trat mit solcher Heftigkeit auf, dasz nach Berthelet an 1,100,000(?) Einwohner starben. Für die in der Stadt Gestorbenen boten die Kirchhöfe nicht mehr Raum genug u. man muszte hinter der alten Münsterabtei, in den Stadtwällen, grosze Gruben öffnen u. einsegnen, worin die Leichen ohne kirchliche Ceremonien geworfen wurden. In solchem Elende machten Richter u.

Digitized by Google

baren Jahre 1636 zeichneten sich die Dominikaner nicht weniger als die andern Priester der Stadt aus durch ihre Todesverachtung u. ihre Nächstenliebe in Spendung geistlicher u. leiblicher Wohlthaten; vorzüglich war es ein P. Itzstein, Subprior des Convents u. Verwalter der Pfarrei, der die Pestkranken pflegte u. ihnen unaufhörlich beistand. Nach Aufhörung der Seuche machten viele Familien, die davon heimgesucht waren, Vermächtnisse für die Kirche u. das Kloster.

Auf Bitte und Verlangen der Bürgerschaft wurde in der Kirche St. Michael eine Bruderschaft zu Ehren des h. Sebastianus errichtet [1]). Diese Bruderschaft war von Rom mit ähnlichen Ablässen wie die St. Adrianus Bruderschaft in St. Nikolaus begnadigt.

Nachdem die im höchsten Grade niederdrückenden Jahre vorüber waren, und Stadt und Land sich etwas von ihrem dumpfen Erstarren erholt hatten, war für die Dominikaner vorab eine Nothwendigkeit, Hand an die Vergröszerung und Verschönerung ihrer Kirche zu legen. Im Jahre 1639 errichteten sie einen neuen Hauptaltar, der bis zur Zerstörung des Klosters

---

Schöffen der Stadt das Gelübde, zu Ehren der hhl. Adrianus, Sebastianus u. Rochus jährlich am 9. Sept. auf ewige Zeiten eine allgemeine Prozession veranstalten zu wollen. Nach diesem Gelübde hörte die Seuche bald auf, ohne je wieder zu kehren. Dieses Gelübd wurde in folgender Weise erfüllt: Jährlich am 9. Sept., Morgens 8 Uhr, kamen der Clerus, die Richter u. der Stadtmagistrat in der St. Nikolauskirche zusammen; von hier aus setzte sich die Prozession in Bewegung u. durchzog die Straszen der Stadt; die vier Stadtpfarrer von St. Michael, St. Nikolaus, Münster u. St. Ulrich, letzterer jedoch *vicarius perpetuus* von St. Michael, trugen das Sanctissimum u. ertheilten auf 4 Ruhaltären nach abgesungenem Evangelium den sakramentalischen Segen. Bei der Rückkehr der Prozession wurde in der Franziskanerkirche ein feierliches Hochamt gehalten, worunter eine deutsche Predigt geschah, u. der Prediger kniend das Gelübde im Namen der Stadt erneuerte. Nach beendigtem Hochamte trat die Prozession den Rückweg zur St. Nikolauskirche an, wo zum Schlusze das Te Deum gesungen u. der Segen mit dem hh. Sakrament ertheilt wurde. Die Gelübdeformel, wie sie vom Stadtmagistrat abgefaszt wurde, lautet: »Allmächtiger, ewiger Gott: Wir Richter undt scheffen der stadt Luxemburg, wie auch sambtliche inwohner deroselben, wiewohl deines göttlichen angesichts allerdingst die unwürdigste, jedoch durch unser Vertrauen zu deiner Güthe undt grundlosen barmhertzigkeit, undt zugleich aus forcht der ruthe der pestilenzischer seucht die wir durch unsere sünden verdient haben, heftigst angedrieben, geloben wir vor der allerheiligsten Jungfrau Maria undt deinem gantzen himlischen Heer, deiner göttlichen Majestät bevorab, wie dan auch dem Heiligen Martyrer Sanct Adrian undt dem Heiligen Sebastian undt zugleich dem Heiligen Beichtiger Rochus hinführo auf ewige Zeiten, diese deine liebe Heilige für unsere patronen undt schirmherrn wieder die böse seucht zu erkennen, jährlich eine prozession undt allgemeinen Umbgang ihnen sambtlich zu ehren am neunten tag des herbstmonath anzustellen, undt selbigen tag zu feyern. Bitten derohalb deine unermässene güthe undt mildthätigkeit durch das allerkostbahrste bludt Jesu Christi undt durch die Verdienste dieser deiner heiligen demuthiglich, allergnädigst aufzunemmen undt wie wir ihnen leib undt leben aus Hertzen befehlen, allso wollest auch durch ihre fürbitte uns von dieser regierenden krankheit befreyen, durch Christum unsern Herrn. Amen.« Der unermüdliche Theodorus Sand, Pfarrer von St. Nikolaus u. decanus christianitatis, errichtete in seiner Kirche eine Bruderschaft zu Ehren des hl. Adrianus, u. wandte sich zu deren Bestätigung nach Rom. Pabst Urban VIII hiesz sie in einer Bulle vom J. 1638 gut u. verlieh ihr Ablässe. — Pfarrarchiv zu U. L. F.

1) Pfarrarchiv zu U. L. F. In der Franziskanerkirche wurde aus den Beiträgen der Gläubigen eine silberne Statue des h. Rochus aufgestellt mit folgender Inschrift: D. O. M. Confraternitati B. Mariæ Virginis, ac SS. Rochi, Adriani, Sebastiani, Antonii, Ludovici, Caroli Populus Luxemburgensis Anno 1636 ferali peste exæstuans conflat, consecrat, dicat et appropiat.

Digitized by Google

und Vertreibung der Religiosen 1795 in der Kirche stand; P. Lucas Neunheuser, Subprior und Verwalter der Pfarrei, sammelte dafür von verschiedenen Wohlthätern 300 Luxemburgische Thaler. Dieser Altar scheint ziemlich schön und von etwas Kunst gewesen zu sein. Merjai, der ihn noch gesehen, sagt Folgendes darüber: Quant au grand autel, il était d'un assez bon dessin; son tableau représentait l'annonciation de la St. Vierge, qui était un tableau peint par un frère de la maison, nommé Luc, qui savait mieux manier le diamant que le pinceau, car il était vitrier de sa profession. Merjai, der in Betreff der Dominikaner etwas unzuverlässig ist in dem, was er nicht gesehen hat, verwechselt ohne Zweifel den Maler mit dem Subprior Lucas Neunheuser, durch dessen Bemühen der Altar zu Stande gekommen ist.

Zu Ende des Jahres 1639 wurde Lucas Neunheuser zum Prior erwählt. Wie überhaupt die Priore des Luxemburger Convents, so weit die Urkunden reichen, als Religiose geschildert werden, die den Ordensgeist ungetrübt unter ihren Untergebenen bewahrten und ihrem Kloster wie der Kirche St. Michael zur Zierde gereichten, so war insbesonders Lucas Neunheuser ein eifriger Beförderer der Ehre Gottes, unermüdlich in der Verwaltung seines Klosters und seines Pfarramtes und unausgesetzt thätig im Interesse der St. Michaelskirche. Den Anfang seines Priorates bezeichnete er mit der Vergröszerung der Kirche. Wir wissen nämlich, dasz nach dem Brande von 1509 die neugebaute Kirche nur die Grösze bis ungefähr zur jetzigen Emporbühne hatte. Prior Neunheuser baute sie bis zu ihrer jetzigen Länge aus, doch erlaubte die Armuth des Klosters ihm vor der Hand nur, das Mauerwerk mit dem Dachwerk zu errichten; an eine innere Ausschmückung oder Vervollkommung konnte er nicht denken. Die Baukosten dieses neuen Theiles erreichten die Höhe von 1600 Luxemburgischen Thalern auszer der den Arbeitern vom Kloster verabreichten Nahrung. Um diese Summe zusammenzubringen, verkaufte P. Neunheuser mehrere Capitalien, die für das Kloster Renten abwarfen; eine unter den Gläubigen veranstaltete Almosensammlung ergab 216 luxemb. Thaler. Eine Urkunde theilt die Namen der Geber mit, worunter keiner von Bedeutung.

Auf P. Neunheuser folgte 1642 im Priorat und Pastorat P. Servatius aus Utrecht. Unter ihm wurde die erste, durch die jetzige ersetzte, Emporbühne der Kirche gebaut, und wurden die Grabsteine aus der Kirche entfernt und der Kirchenboden geebnet. Auch Merjai erwähnt, dasz die Kirche zur Begräbniszstätte diente; dasz das nur für die Pfarrer und gewisse vornehme Familien der Fall war, ist so gut wie gewisz, denn bei der Ausdehnung der Pfarrei konnte unmöglich der kleine Kirchenraum für Alle dienen. Vielmehr scheint der Haupt-Kirchhof der Pfarrei am Fusze der Kirche, nach Süd-Osten hin gelegen zu haben.

Im Jahre 1646 übernahm P. Frigerius aus Marche die Leitung des Luxemburger Convents, nachdem er dem Convent in Wesel als Prior vorgestanden hatte. Auch er gehört unter die Zahl der Priore und Pfarrer, die durch Eifer in der Seelsorge und durch Thätigkeit für das Kloster sich eine bleibende Anerkennung erworben haben. Er setzte die Bemühungen des P. Neunheuser für die Kirche fort. Zunächst liesz er das jetzt noch bestehende Portal aufbauen. Er und seine Religiosen muszten dafür die Wohlthätigkeit der Gläubigen ansprechen; sie sammelten 87 Imperialen, der Bau kostete 88. Unter denen, die dafür beigetragen hatten, wird der beiden d'Arnoult, Gerichtsrath und Advokat erwähnt (die Familie d'Arnoult, mit

Digitized by Google

den Familien von Busbach und von Wiltheim durch Verwandschaft verbunden, hatte zu ihrer Zeit einen gar guten Klang in der Geschichte der Stadt); dann des General-Einnehmers Gobbin, eines Herrn de Mareth [1]), eines Deutschordens-Ritters, des Präsidenten und des Prokuratoren des Gerichtshofes von Lothringen, einer Collekte im Pfaffenthal u. s. w. Für's erste mal habe ich in diesem Jahre 1646 eine Erwähnung des Pfaffenthals als zu der Pfarrei St. Michael gehörend gefunden; doch scheint das Pfaffenthal noch nicht lange inkorporiert gewesen zu sein. In einer Urkunde des Regierungsarchivs wird gegen das Jahr 1606 eines Weltpriesters erwähnt, der vom Trierer Archidiakon die Investitur erhielt; vielleicht wurde diese Vorstadt den Dominikanern zum Pastoriren angewiesen, als die Erben Mansfeld 1616 ihnen die Kapelle zur h. Margaretha überlassen hatten.

Dieser selbe Prior erbaute auch den ursprünglichen Kirchthurm im Jahre 1648 und stellte eine Kirchenuhr darin auf. Dieser Thurm hatte 15 Fusz Höhe an Mauerwerk, der Helm ungefähr 10 Fusz; er wurde zu Ende des 17. Jahrhunderts eingeäschert und durch den jetzigen ersetzt. Er stand an derselben Stelle und hatte dieselben Dimensionen in der Breite und Tiefe wie der jetzige. Die Auslagen für diesen Bau waren von den Religiosen gesammelt worden und betrugen ungefähr 179 Imperialen. Unter den Gebern werden besonders genannt: Erzherzog Leopold, Gouverneur von Belgien, Advokat d'Arnoult, die Klausnerin Margaretha, der Schöffenrath der Stadt Luxemburg, der Gerichtshof von Lothringen, der Abt von Münster, die Rosenkranzbruderschaft von Esch a. d. Sauer u. s. w.

P. Frigerius zog sich nach seinem dreijährigen Priorate nach Marienthal zurück, wurde Prokurator dieses Klosters und leistete demselben sehr erhebliche Dienste. Sein Nachfolger im Luxemburger Convent war P. Johannes Schwalbach aus dem Dominikanerkloster in Coblentz. Er wird als ausgezeichneter Prediger geschildert; doch soll die zeitliche Verwaltung des Klosters unter ihm zu wünschen übrig gelassen haben. Weder das Kloster noch die Kirche wurden unter ihm mit Neubauten oder Verbesserungen bedacht.

Nach 3 Jahren wurde P. Schwalbach als Prior nach Speier versetzt. Bei der Neuwahl für den Luxemburger Convent fielen alle Stimmen wieder auf P. Frigerius, Prokurator in Marienthal. Die Nonnen dieses Klosters verhinderten jedoch die Bestätigung dieser Wahl durch den Provinzial, der in ihrem Kloster krank lag und dort starb, und für den Dominikaner Convent wurde P. Florens bezeichnet; doch trat dieser sein Priorat nie an, da er als Rathgeber an der Seite des neuen Provinzials bleiben muszte. Der Luxemburger Convent wählte demnach P. Frigerius einstimmig wieder, und es gelang den Nonnen diesmal nicht, die Wahl rückgängig zu machen. Als einzige Antwort auf ihre Bitten schrieb der Provinzial zurück: Dasz Hembt ist mir naher als der Rockh, und setzte P. Frigerius zum zweiten Male als Prior in Luxemburg ein, liesz ihm dabei aber das Amt eines Prokurators in Marienthal.

Dieses zweite Priorat des P. Frigerius war für die Kirche St. Michael eine schöne Zeit; es

1) Hr. Prof. Engling erwähnt einer Catharina de Mareth in seiner Statistik der Liebfrauenkirche. S. 50. Diese Familie scheint sich wie durch Adel der Geburt, so auch durch Seelenadel ausgezeichnet zu haben.

Digitized by Google

war sein Streben, die Kirche groszartig zu verschönern und in ihr die Erinnerungen der achtbarsten Männer und Familien des Landes aufzustellen. Er wollte nämlich die innern Wände der Kirche und besonders des neuangebauten Theiles mit Gemälden bekleiden und wandte sich mit diesem Vorhaben an die vornehmsten Familien des Landes; zugleich sammelten die Religiosen an 799 luxemburgische Thaler, aus welchen Beiträgen das Kloster selbst Bilder der Ordensheiligen verfertigen liesz. Solchen Familien, die der Kirche ein Gemälde verehrten, war es zugesagt, dasz sie auch ihre Wappen und Insignien unter denselben anbringen durften. Diese Gemäldesammlung wurde durch einen spätern Brand zerstört. Eine Dominikanerurkunde erwähnt die Namen derjenigen, die ihre Gemälde in der Kirche aufstellten, und wovon ich einige anzuführen mir erlaube: Der Abt von St. Maximin in Trier, der Abt von Echternach, der Abt von Münster, der Abt von Orval, die Priorin und das Kloster von Marienthal, Präsident von Wiltheim, Præpositus Favigny, Colonellus Longuall, Rathsherr d'Arnoult, Colonellus Jeniteur, Major civitatis Triguier, Capitaneus Saint Mauris, Herr von Dhaun, Frau von Darimont, Herr de Molin, Rathsherr Binsfeld, Herr v. Brouckhoven, equitum magister Janding, Capitaneus Jaune, Herr de Mareth, Commissarius Wermeko, Wittwe Beck aus der Familie unseres berühmten Generals Beck, Colonellus Reichling, Gondrecourt und Richart, erster und zweiter Präsident des Gerichtsofes von Lothringen, Magister ferrifodinæ Marchant in Dommeldingen, königlicher Sekretär Milon, Wittwe v. Zorn, Rosenkranzbruderschaft von Esch u. s. w., im Ganzen 39 geschenkte Gemälde.

Auszer seinen Bemühungen zur Hebung und Verschönerung der Kirche war P. Frigerius sehr thätig für das Kloster. Nach Ablauf seines zweiten dreijährigen Priorates zog er sich nach Marienthal zurück, wo er noch mehrere Jahre hindurch das Amt eines Prokurators dieses Klosters verwaltete; er starb in hohem Alter in Wesel als Prior des dortigen Dominikanerklosters. Zu seinem Nachfolger im Luxemburger Convent wurde P. Lucas Neunheuser, nach seinem ersten Priorate Prædicator generalis und Beichtvater in Marienthal, einstimmig gewählt, und blieb während 12 Jahren, bis 1670 Prior seines Convents, eine Zeit, in der er seinen Verdiensten um den Orden und um die Kirche St. Michael die Krone aufsetzte.

P. Neunheuser lag die im Dominikanerorden so sehr gepflegte Andacht zur h. Gottesmutter, unter dem Titel des h. Rosenkranzes sehr am Herzen, und dieser über den grösten Theil des Landes verbreiteten Andacht wollte er einen eigenen und besondern Mittelpunkt geben. Bekanntlich war es der h. Dominikus, der das Rosenkranzgebet, wie es die Christenheit noch jetzt betet, einführte und damit Wunder der Bekehrung wirkte. Dieses Gebet war schon zu Lebzeiten des Heiligen, 1208 ein Gemeingut der Christenheit geworden, und nach ihm pflanzte es sein Orden überall hin, wohin er mit seinem Bekehrungswerke drang. Unter dem Schutze u. der Gutheiszung der obersten Kirchenhirten entstand die Rosenkranzbruderschaft, die besonders nach dem Siege bei Lepanto über alle christlichen Länder sich verbreitete. Das Titularfest der Brudersehaft ist der Rosenkranzsonntag, d. h. der erste Sonntag im Monate. Wie bald nach den Apostelzeiten und dann wieder nach den Christenverfolgungen alle Donnerstage durch eine Prozession um die Kirche die Auffahrt des Heilandes, alle Donnerstage die Einsetzung des hh. Altarssakramentes gefeiert wurde, versetzte man später diese doppelte

Digitized by Google

Feier auf den ersten Sonntag jedes Monats und verband damit die Verehrung Mariä durch die Bruderschaft des Rosenkranzes. Diese Andacht brachten die Dominikaner mit, als sie nach Luxemburg kamen. Als ältester Orden in Luxemburg, der sich besonders mit Predigen und Missionen abgab, wurde diese Andacht und Bruderschaft mit den üblichen Prozessionen in allen Ortschaften eingeführt, wohin die Dominikaner gerufen wurden, und es ist nicht zu zweifeln, dasz dies in vielen Pfarreien geschah; so war sie z. B. in Oberkerschen u. Niederkerschen, in Esch a. d. Sauer, in Brandenburg, Bettingen, Arlon etc. Um dieses kirchliche Institut, dessen Stifter und Beförderer die Dominikaner waren, zu einem, seinem Zweck entsprechenden Glanz zu bringen, um der St. Michaelskirche die Stelle einer Mutterkirche zu geben und um alle Verzweigungen zusammen zu halten u. ihnen einen Mittelpunkt zu bezeichnen, ging das Streben Priors Neunheuser dahin, eine eigene Kapelle, Rosenkranzkapelle zu bauen u. den Hauptsitz der Andacht dorthin zu verlegen. Diese Kapelle, wovon jetzt keine äuszere Spur mehr vorhanden ist, stand an der südlichen Seite der Kirche, ungefähr 10 Schritte von der jetzigen Festungsmauer entfernt. Der Bau war mit vielen Schwierigkeiten u. Kosten verbunden. Am 12. Juli 1661 legte der Abt von Münster, Heinrich Suynen, den Grundstein zu dieser Kapelle, die erst nach Verlauf von 5 Jahren ausgebaut werden konnte. Der Bau kostete wenigstens 1376 luxemburgische Thaler; den grösten Theil dieser Summe brachte das Kloster selbst, wie P. Neunheuser gewohnt war, durch Verkauf von Rentenkapitalien auf; an 200 Thaler wurden von den Religiosen gesammelt. Unter den Gebern wird mehrerer Rosenkranzbruderschaften des Landes, des Präsidenten Eustachius Wiltheim, des Rathsherrn Neufforge u. einiger Andern erwähnt; der gröste Theil der 200 Thaler bestand aus kleinen Gaben der Pfarrgenossen von St. Michael. Diese Kapelle soll, den Urkunden zufolge, sehr schön gewesen sein; von welcher Bauart u. von welchen Dimensionen wird nicht gesagt.

Der Altar, der in dieser Kapelle errichtet wurde, musz dem Kostenpreis nach zu urtheilen, nicht ohne Kunst und Schönheit gewesen sein; denn auszer dem, was das Kloster verausgabte, wurden noch 313 luxemburgische Thaler gesammelt; der Fürst von Chimay und die Stände werden unter den Gebern erwähnt.

Prior Neunheuser trug ohne Zweifel noch mehreres zur Verschönerung und Hebung der Kirche bei, wenn gleich in den Urkunden davon keine Erwähnung geschieht. Das Klostergebäude vergröszerte er durch Ankauf von Gärten und Häusern, und brachte es zu der Vollendung, die das Gebäude, nun Kreuzgang genannt, gegenwärtig hat. Im J. 1670 legte Neunheuser sein Prioratsamt nieder, und P. Dominicus Rankendahl aus Diedenhoven wurde gewählt. Früher Prior in Mainz, war dieser lange Zeit durch Subprior u. Prædicator generalis des luxemb. Convents; er starb 1687. Wie sein Vorgänger, war P. Rankendahl ein Eiferer für die Ehre des Hauses Gottes; gleich bei seinem Amtsantritt muszte er für das Bestehen der Kirche u. des Klosters kämpfen und erwies sich in schweren Zeiten als einer der tüchtigsten Vorsteher seines Convents; ihm ist zu verdanken, dasz Kirche und Kloster dasselbe Schicksal nicht erfuhren, das den Convent in Clausen traf.

Schon gleich nach seinem Amtsantritt im J. 1671 erlitt die Pfarrei von St. Michael bedeu-

Digitized by Google

tenden Schaden u. Abbruch. Graf von Monterey, Generalgouverneur Belgiens unter spanischer Herrschaft, wollte die Grenzfestungen gegen Frankreich in Vertheidigungszustand setzen und wo möglich noch mehr befestigen; besonders sollte nach seiner Ansicht Luxemburg als Schlüssel zu Belgien und zum deutschen Reiche ein mächtiges Bollwerk gegen Frankreich werden. Bei seinem Besuche in Luxemburg 1671 hatte er auf Anrathen des Hrn. von Louvigny befohlen, die Vorstädte Grund und Pfaffenthal sollten von ihren Bewohnern verlassen und in Festungswerke umgewandelt werden. Die bisherigen Einwohner wurden angewiesen, in den groszen Gärten der Oberstadt, besonders denen der Jesuiten u. Franziskaner sich anzusiedeln; viele verlieszen die Stadt aus Mangel an Mitteln zum Anbau, den andern, die auf den Vorschlag eingingen, wurden die königlichen Schatzungen auf 12 Jahre nachgelassen. Die Zerstörung beider Vorstädte konnte begreiflicher Weise für St. Michael nicht gleichgültig sein; die Ausdehnung und die Einkünfte der Pfarrei muszten um ein Bedeutendes verringert werden. Das gab zu einigen Schwierigkeiten zwischen den Dominikanern u. dem Pfarrer von St. Nikolaus Anlasz, indem Erstere behaupteten, dasz ihre frühere Jurisdiction über die Bewohner beider Vorstädte mit diesen auch auf die angebauten Straszen Louvigny, Chimay etc. übergegangen wäre; sie wurden aber abgewiesen, wie das auch anders nicht zu erwarten war.

Hr. v. Louvigny, auf dessen Anrathen die Räumung der beiden Vorstädte geschehen war, hatte zugleich beschlossen, die Kirche St. Michael mit dem Kloster abbrechen zu lassen, um auch von dieser Seite her die Stadt mit imposanteren Befestigungen zu schützen. Er liesz dies sein Vorhaben dem Prior durch den Generalschatzmeister ankündigen, mit dem Bemerken, dasz, wenn das Kloster auf seine eigenen Kosten eine Wallmauer vom Schloszthore bis zum sogenannten Grundthor bauen wollte, er von seinen Forderungen abstehen würde. Das war aber mit allen Mitteln des Luxemburger Convents u. sogar der ganzen Dominikaner Ordensprovinz unmöglich; auf Bitten des Priors wurde eine Bedenkzeit von 4 Monaten gelassen, während welcher die Religiosen sich entscheiden müssten.

Diese Zeit wurde benutzt, um den Schlag, der Kirche u. Kloster treffen sollte, abzuwenden. Prior Rankendahl schrieb an den Ordensgeneral in Rom, Thomas Rocaperti, an den Provinzial der englischen Ordensprovinz, Leonardus Hansen, der sich in Rom aufhielt, an den Dominikaner Prior in Wien, damit diese, die einen bei dem spanischen Gesandten in Rom, Marquis v. Astorga, der andere bei der deutschen Kaiserin, der Gemahlin Ferdinands, einer Schwester des Königs von Spanien, sich für Kirche u. Kloster verwenden sollten; auch der Erzbischof von Tarent nahm sich der Sache kräftig an. Nach vieler Mühe konnte der Prior in Wien sein Bittgesuch an die Kaiserin gelangen lassen, die ihm dann unverzüglich folgendes Schreiben an den Generalgouverneur von Belgien, Grafen v. Monterey, ausstellen liesz, was ich hieher setzen zu können glaube:

» Die Kayserinn,

» Hochwohlgebohrner Graff von Monterey, Vetter. Obwohl alle Clöster meine gegen sie » führende Neigung, nebent vile general und particular Ursagen halber, in obacht zu nemen » verpflicht; So gestehe ich jedoch, dasz der Predigerorden wegen dero Andacht, mit welcher

Digitized by Google

»Ich dem Heiligen Vatter Dominico Guzman, selbigen Ordens Patrono, zugethan, mich gäntzer »eingenommen, angesehen Selber ein Heiliger Spanger, und durch mittel und vorbitt desz »welchen ich allbereit viele verscheidene Gnaden und Wohlthaten erhalten, und annoch desso »schirm verhoffe: demnach nun Mir die Patres selbigen Ordens desz Convents der statt lu»xemburgh in den Niederlanden zu verstehen geben, wasz gestalt auff deine anordnung der »Freyherr von Louvignies ihnen angedeutet, dasz man ihr Closter und kirch abwerffen würde, »gestallt selbigen Orth desto mehr zu befestigen, oder falls man dasz Closter zu erhalten be»gehren thete, dasz sie die Patres auff ihre kosten ein bollwerk auffrichten lassen sollten, da »dennoch solches wegen ihrer groszen armuth ins werk zu richten unmöglich, auch allsolcher »ihnen gethaner Vorschlag, wie billig, hoch empfindlich, angesehen selbiges Closter durch »weilandt kayser henricum gestifftet; als haben sie bey Mir umb durch gegenwertige Zeylen, »dir selber in einer so gottseeliger sache zu verschreiben, angehalten: daherr wird es dir nicht »frembdt vorkommen, da ich dir hiermit aufferlege, gleich wie Ich ein solches auffs eiferigst »es in gnaden und günstig geschehen kann, hiemit thue, er wölle ihnen, so viel immer mög»lich und Ihrer Mayestädt dienst und dasz gemeine wesen erstatten kann, den selben in an»sehung Meiner, hierunder willfahren, dich dabey versicherndt, dasz Ich ein solches insonders »achten werde, und dasz der effect einer von den gröszesten Diensten, so du Mir erzeigen »kontest, sein wird. Dabey Gott befohlen. Datum den dritten novembris 1671.«

In Rom bewogen der Ordensgeneral mit dem Erzbischof von Tarent den spanischen Gesandten, ebenfalls ein Intercessionsschreiben an den Grafen von Monterey zu richten, welches Schreiben folgendermaszen lautet:

«Hochwohlgeborner Herr,

»Hochgeehrter Herr Vetter. Auff hochansehente an mich gelangte Vorbitt, auch ander»werths wegen Patren, Prioren und Geistlichen desz Convents zu luxemburgh Prediger Or»dens, beschehenes starkes anhalten, befinde ich mich verpflicht, Ew. Ex^tien^ mit diesem »briefflein zu behelligen und dabei zu bitten, Sie geruhen die Ordinants ergehen zu lassen, »womit solches ihr Closter und kirch nicht zerstört oder abgeworffen werde, wie man vorgibt, »dasz es wegen der selbigen Statt angestellter befestigungen werkstellig gemacht werden solle; »sondern womit selbiges dann stehen verbleibe. Und alldieweill dasz mein begehren auff alle »mögliche Willfahrt, doch ohne einiges nachtheill Ihrer Mayestätt diensten, angesehen, als »versichere ich Ew. Ex^tien^, dasz wegen der starcker Ursache, so auch zu diesem beweist, »mir hierinnen höchste gnade vor deerselben wiederfahren wird, und thue Ew. Excellentien »bey dieser gelegenheit abermahl bitten, Sie geruhen mir die jenige gelegenheit an die Handt »zu geben, so zu dero selben dienst und ablegung meiner gegen die selbe habender pflicht»schuldigkeit meinem Wunsch nach gereichen thuen, wie ich dann ebenmessig die selbe in »Schutz Gottes desz allmächtigen zu langen gluckseeligen Jahren befehle. Datum Romæ am »11. decemb. 1671. Meines Herrn Vettern gantz zugethaner Ohmbe und Diener. Unter»schrieben der Margraff de Astorga.«

Auszer diesen beiden Schreiben wendeten sich der Ordensgeneral und der Erzbischof von Tarent noch eigens an den Grafen v. Monterey und riefen ihm, um ihn dem Kloster und

Digitized by Google

der Kirche geneigt zu machen, seine Abstammung aus dem Geschlechte des h. Dominikus, der Familie Guzmann in besondere Erinnerung zurück.

Die Schreiben der Kaiserin und des Marquis v. Astorga wurden an den Prior in Luxemburg geschickt, damit dieser so bald als möglich sie dem Generalgouverneur zukommen lassen sollte. Prior Rankendahl sendete zwei Patres aus dem Luxemburger Convent nach Brüssel, u. legte eine eigene Bittschrift des Klosters zu jenen beiden Briefen bei. Diese Bittschrift, welche von der Bedeutung der Kirche spricht, war in folgender Weise abgefaszt:

« An Ihro Hochgraffliche Excellentien

» Ewer Hochgrafflichen Ex^{ces} underthenigst vorbringen thuet der Ehrw. Pater Prior, Geist-
» liche und sambtliches Convent S^{ti} Dominici Ordens, genent Prediger, in der Statt luxem-
» burgh, dasz sie vor vier hondert Jahren durch die Hochgeborne Beatrix Gräffin und dero
» altesten Sohn henricum, inständig ersucht worden, ein Closter ihres Ordens nächst der Statt
» zu erbauen, bei welchem die würdigkeit, andacht und vortrefflichkeit gesagten ordens, durch
» hocherleuchte in wahrhafften, Gottseeligen Eifer gegründete Ursache zu der höchsten Ehre
» Gottes und der Seelen Heyl, sonderlich berühmet und illustrirt wird. Deme zufolg die in
» Gott ruhende der Supplten vorfahren ein vornemes Closter nechst und an welgl. Gräffin
» Schlosz erbauet welches, nachdeme es zum vermeinten Nutzen gemelter Statt abgebrochen,
» binnent die mauern deroselben Statt transportiert und daselbsten ein anders, obzwar geringers
» Closter in dem nahmen der allerheiligsten dreyfaltigkeit formiert worden, da von dannen sie
» noch weiters geschritten und die S^{ti} Michaelis Pfarrkirche im Jahr 1630 ihrem heutigen
» Closter, so sie ex fundamento auf ihre kosten in solche gestalt und structure auffgericht, wie
» es sich jetzt befindet, einverleibt, zeithero welcher fundation und rehabilitation sie Supplkten
» alle mögliche Diensten, nach erforderung der gebühr ihres ordens, zu höchster Ehre Gottes,
» heyl und aufferbauung des nechsten, der gestalt erwiesen, dasz sie nicht allein die ihnen
» auffliegenden messen und andere geistliche schuldigkeiten unverbrechlich unterhalten, son-
» dern auch ihre kirche durch die täglich darin geubte andacht und zulauff desz volks sehr
» berühmet gemacht, in besonder aber durch die unnachläszliche sontagliche prozession desz
» hl. Rosenkrantz und allerheiligsten Namen Jesu, auch an allen festtagen der glorwürdigsten
» Mutter Gottes zufolge denen darin fundierten Erzbruderschaften. Diesem unnangesehen
» weren sie unlengst im namen Ewer hochgrafflichen Exc^{ces} vom Hr. Graffen von Louvignies
» augemahnet worden, sich anderweithlich zu versehen und ihren Convent und kirche zu ver-
» lassen, gestalt sich deren zu wahrer Befestigung der Statt zu gebrauchen. Weil sie aber ihre
» hoffnung und zuversicht in die Göttliche Vorsichtigkeit auch wohlbekante Güte und Andacht
» Ewer hochgrafl. Ex^{ces} festiglich gegrundet, dasz die selbe umb andern Mittel bedacht sein
» werden, gestattet sie Suppten bey ihrer uralten, sehlich hergebrachten, durch so viele vor-
» gangene königen und Fürsten bisz hieher erhaltenen possession und fundation handhaben:
» Als fallen sie Ewer Exc^{ces} zu fuesz und ruffen an die Würckung ihrer hochvermögender
» Gnade und protection, wo mit sie also bestandiglich in auffopferung ihres und des gantzen
» hl. Ordens gebett beharren und von Gott dem allmächtigen die continuirliche Wollfarth,
» glück und fortgang ihres unvergleichlichen Vorhabens erhalten möge. »

Digitized by Google

Der Prinz von Chimay, der sich zu eben dieser Zeit in Brüssel aufhielt, nahm sich der Sache der Kirche u. des Klosters an; er rieth vor der Hand, die Empfehlungsschreiben mit der Bittschrift dem Grafen von Monterey nicht zu übergeben, da in Betreff der Befestigungen noch kein endgültiger Entschlusz gefaszt wäre u. in kurzem zwei Ingenieure aus Flandern nach Luxemburg kämen, um Bericht zu erstatten. Zu Anfang des J. 1672 wurde endlich dem Generalgouverneur von den beiden Patres u. dem Prinzen von Chimay die Bitte vorgetragen; Monterey nahm sie wohlwollend auf u. versprach Alles für die Kirche u. das Kloster thun zu wollen, sofern es nicht gegen das Interesse des Königs geschehen könnte. Die beiden flandrischen Ingenieure Boulanger u. van Marquen kamen nach einigen Wochen in Luxemburg an u. ihr Bericht nach Brüssel fiel günstig für die Dominikaner aus. Graf v. Monterey entschied, Kloster u. Kirche sollten stehen bleiben u. zwischen den beiden Schloszthoren sollte eine starke Festungsmauer aufgebaut werden. Auszer dem Prinzen von Chimay, erwarb sich der Dominikanerprior in Brüssel, P. Collin, besondere Verdienste um Kirche u. Kloster, indem er alle seine Thätigkeit aufbot, um sie zu erhalten.

Während diese Verhandlungen schwebten, stellte Prior Rankendahl gemeinschaftliche Gebete für die Religiosen u. die in der Pfarrei sehr zahlreichen Tertianerinnen in der St. Michaelskirche an; auszer andern Andachten wurde ein ganzes Jahr lang in der Rosenkranzkapelle der Rosenkranz gemeinschaftlich abgebetet, u., sagt eine Dominikaner-Urkunde, diesem Gebete schreiben wir die Erhaltung der Kirche u. des Klosters gegenüber so mächtigen Widersprüchen wie die des Hrn. v. Louvigny zu.

Herr v. Louvigny schien es nicht verschmerzen zu können, dasz sein Plan, Kirche u. Kloster abzureiszen, in Brüssel verworfen wurde; er wollte darum der Kirche u. dem Kloster auf irgend eine Weise Schaden zufügen. Er arbeitete, unter dem Vorwande als geschehe es im Interesse der Befestigungen, einen Plan aus, den er nach Brüssel schickte u. wonach die Rosenkranzkapelle verschwinden muszte, um an deren Stelle ein Bollwerk zu errichten. Wieder wurden Ingenieure von Brüssel aus nach Luxemburg beordet, um die Sachlage an Ort u. Stelle zu prüfen; diese widersetzten sich abermal mit dem Bedeuten, dasz der Raum, den die Kapelle einnehme, viel zu eng sei um groszartige Festungswerke zu beeinträchtigen u. sie entschieden sich trotz dem Widerspruche des Hrn. v. Louvigny für die Forterhaltung der Kapelle. Dieser hatte die Ingenieure aufgefordert, ohne irgend eine Rücksicht sich auszusprechen, u., im Falle sie die Zerstörung der Kapelle für nützlich und nothwendig hielten, sagte er, mache ihm die Zerstörung nicht mehr Mühe, als den Fusz aufzuheben; u. zugleich mit diesen Worten machte er eine Bewegung mit dem Fusze gegen die Kapelle [1]). Vom J. 1672 bis 1675 war Louvigny von Luxemburg abwesend; bei seiner Rückkehr gedachte er bald wieder der Dominikaner; er kam unerwartet eines Tages in den Klostergarten u. liesz dem Prior ankündigen, er habe beschlossen, einige Festungswerke im Garten zu errichten. Zu-

1) Eine Dominikaner-Urkunde erzählt, dasz im selben Jahre 1672 Hr. v. Louvigny nach Brüssel gerufen u. von da zur Belagerung von Charleroi abgeschickt wurde; bei dieser Belagerung sei er an demselben Fusze verwundet worden, den er gegen die Kapelle erhoben hatte u. habe sein ganz übriges Leben daran gelitten.

Digitized by Google

jedoch verschont. Die Dominikaner gedachten, die Kirche mit ihrem Kloster zu verlassen, einestheils weil es ihnen unmöglich schien, die Kirche aus Mangel an erforderlichen Mitteln wieder herzustellen, u. anderntheils weil sie glaubten, dasz die Franzosen wegen der Nähe der Festungswerke sie zwingen würden, sich eine andere Niederlassung aufzusuchen; aber Vauban, der von diesem Entschlusse gehört hatte, liesz den Prior zu sich rufen u. kündigte ihm an, dasz Kirche u. Kloster kein Hindernisz für die Festung wären, u. dasz nur ein kleiner Theil der Kirche, das östlichste Ende derselben, abgebrochen werden müszte oder nicht wieder aufgebaut werden könnte; auch die Rosenkranzkapelle erhob sich nicht mehr aus ihrem Schutthaufen. Die Zusicherung Vaubans liesz die Religiosen wieder etwas leichter aufathmen u. sie von ihrem Entschlusze abbringen, die Kirche zu verlassen u. sie ihrem gänzlichen Verfalle zu übergeben.

Um den Gottesdienst nicht auf längere Zeit zu unterbrechen u. dadurch nur den Schaden, den die Kirche aus der Belagerung genommen, nicht noch gröszer zu machen u. auch um die Rosenkranzandacht nicht verfallen zu lassen, wurde in einem Winkel der Kirche, der von den Kugeln verschont geblieben war, gleich am andern Tage der Einnahme der Stadt 1684 ein Muttergottesaltar errichtet, worauf die Frühmesse gelesen u. unter der der Rosenkranz abgebetet wurde. Das Volk strömte in Massen zu dieser Andacht hin.

Die Kirche u. der Gottesdienst blieben in diesem traurigen Zustande, bis 1687 Ludwig XIV die Stadt besuchte u. die Verheerungen an der Kirche in Augenschein nahm; die Dominikaner reichten ihm eine Bittschrift um Unterstützung ein, die den Erfolg hatte, dasz 4000 Thaler zur Wiederherstellung angewiesen wurden. Sie legten gleich Hand ans Werk, u. es scheint, dasz sie in kurzer Zeit alle Schäden wieder ausgebessert u. das Innere der Kirche wieder in bessern Zustand als früher gebracht hatten[1]). So sagt wenigstens eine Dominikaner-Urkunde: « Ceterum mediante hâc pecunia regia cœpit Ecclesia truncato licet ob vicinia » mœnia choro in decentem satis assurgere formam, choro conventus eleganti ut reliquum » templum fornice contracto, cui deinceps præstantissima organa nec non præclara sedilia » accesserunt, ut non immerito etiam hic dicere possimus, adeo bonum esse Deum, ut etiam » ex malo bonum eliciat cum tam splendida Chori ac Ecclesiæ ornamenta Dominicani antea » Luxemburgi non habuerint. »

Wie schon früher bei den Unglücksfällen, die die Kirche trafen, die religiösen Feierlichkeiten, die gewöhnlich in St. Michael abgehalten wurden, auf andere Kirchen der Stadt übergingen, so geschah es auch während des von 1670 — 1676 ungewissen Fortbestehens der Kirche, nach dem Brande von 1675 u. nach der Belagerung bis 1688, also einen Zeitraum von fast 20 J. hindurch; die Kirche verlor für immer ihr Ansehen als Mutterkirche der Stadt. Die Pfarrkirche von St. Nikolaus erhielt die Prozessionen, ihr Pfarrer vertheilte die

1) Merjai setzt die theilweise Zerstörung der Kirche u. den Wiederaufbau in das J. 1655. Er sagt: « Au siége de 1653, l'église fut en partie abymée, mais Louis XIV la fit réparer en 1655 comme on le » remarque à la voûte par renovatum. » Doch irret hier Merjai sehr, da dieses renovatum die Jahreszahl 1688 trägt. Die Inschrift befindet sich in einem Schluszstein am Gewölbe, einige Schritte vor der Emporbühne.

Digitized by Google

gleich forderte er, dasz alle Patres u. Laienbrüder mit den Soldaten der Garnison Hand daran anlegten, weil auch die übrigen Ordenshäuser der Stadt an andern Theilen der Festung dasselbe thäten. Nach einigen Berathungen mit den andern Ordensobern verordnete Prior Rankendahl, um weitere Unannehmlichkeiten zu verhindern, dasz während drei Wochen täglich 6 Patres u. Laienbrüder arbeiten sollten, was Hrn. von Louvigny befriedigt zu haben scheint.

Prior Rankendahl liesz im J. 1672 in Brüssel ein Gemälde für den Rosenkrantzaltar verfertigen, u. die Orgel, die unter seinen Vorgängern nur zum Theile vollendet war, ganz vervollständigen. Ohne Zweifel hat sich dieser Prior auszer den bis jetzt genannten Verdiensten auch noch andere um Kloster u. Kirche erworben, die nicht erwähnt werden; nach einem sechsjährigen Priorat zog er sich in ein anderes Dominikanerkloster zurück u. starb reich an Verdiensten u. an Jahren im J. 1687.

Kaum waren die Gefahren, die der Kirche aus Anlasz der Stadtbefestigungen drohten, beseitigt, als am 30. Juli 1679 in einem an die Kirche anstoszenden Hause Feuer ausbrach u. in Zeit von einigen Stunden das ganze Kirchendach, den Thurm u. den ganzen westlichen Theil der Kirche bis auf die Auszenmauern einäscherte; die Glocken u. die Uhr schmolzen u. die Orgel mit der Emporbühne u. der Gemäldebekleidung wurden ein Raub der Flammen [1]). Dieser Brand brach unter dem Priorate P. Hyac. Renlandt aus. Das Gerücht verbreitete sich, als hätten die Religiosen selbst Feuer angelegt; aber die Gerichtsverhandlungen, die darüber gepflogen wurden, entfernten jeden Verdacht u. deckten die volle Unschuld der Klosterbewohner auf. Die Stadtobrigkeit erliesz einen Aufruf an die Bürger, durch freiwillige Beiträge zur Herstellung der Kirche mitzuhelfen u. die Religiosen konnten im ganzen Lande Almosen zu diesem Zwecke sammeln; sie erhielten ebenfalls die Erlaubnisz in Deutschland Collecten anzustellen. Die Beiträge floszen so reichlich, dasz im selben Jahre 1679 noch die Kirche unter Dach kommen konnte. Der Thurm wurde ebenfalls bald in Angriff genommen u. mittelst der nach dem Brande gesammelten Beiträge wurden 5 Glocken gegossen, 3 für die Kirche u. 2 fürs Kloster, die noch bis jetzt einer der kostbarsten Gegenstände der St. Michaelskirche sind; an dem Glockenstuhl sieht man die Jahreszahl 1682 eingegraben. Dieser theilweise Wiederaufbau u. Glockengusz geschah unter Prior Th. Hueben. Nach einer Aufzeichnung im Stadtarchiv hatte die Stadt « mit Consentement der Ambtsmeister 4 kupferne Hacken, die sich im Stadthause vorfanden », für die Glocken beigetragen. Bei der Glockensegnung am 1. Februar 1682 celebrirte der Abt von Münster das Hochamt, dem die ganze Stadtobrigkeit beiwohnte.

Kaum dasz die Kirche sich in etwas von ihren Unglücksfällen erholen wollte, kam die Belagerung der Stadt durch die Franzosen unter Ludwig XIV um Weihnachten 1683, in der sie wieder furchtbar mitgenommen wurde. Bei dem dreitägigen Bombardement wurde das Kirchendach wieder zertrümmert, die Rosenkranzkapelle zerstört u. das Innere der Kirche gänzlich verwüstet, ein Theil des Gewölbes eingeschlagen; der Thurm mit den Glocken blieb

1) Als vor etwa 10—12 Jahren die Kirche ein neues Dachwerk erhielt, fand man an den Mauern noch die Spuren dieses Brandes.

Digitized by Google

hl. Öle, berief die Dekanats-Kapitulare u. s. w.; die Dominikaner ertrugen die Erniedrigung ihrer Kirche nur ungern u. es ist gewisz dasz sie beim Erzbischofe von Trier in dieser Angelegenheit einkamen; die schon erwähnte anonyme Urkunde sagt nämlich: «donec per mandatum Reverendissimi D. Suffraganei Trevirensis ad nostram Ecclesiam ut Sedem Christianitatis redire compulsus est.»

Im Frieden von Ryswick 1697 kam Luxemburg wieder unter spanische Herrschaft; der Graf d'Autel zog unter lauten Freudenbezeugungen im Jahre 1698 in die Stadt und nahm als Gouverneur für den König Karl VII Besitz von der Provinz. Während der Friedensverhandlungen richteten die Dominikaner eine Bittschrift an den Provinzialrath, ut in puncto processionum generalium votivarum omnia reducantur ad statum pristinum, nimirum ut hujusmodi Processiones ut olim semper e nostra Ecclesia egrediantur et ad nos finaliter revertantur. Der Bittschrift wurde indesz keine Folge gegeben und die St. Nikolauskirche als Hauptkirche beibehalten.

Von 1700 bis zur Einahme der Stadt durch die französischen Republikaner bietet die Geschichte der Kirche wenig Merkwürdiges; als das Bedeutendste, was geschah, erwähnt Pierret einer im Jahr 1720 im Thurm angebrachten Kirchenuhr, und Merjai der im Jahre 1740 gebauten Orgel; doch ist nach einer schon erwähnten Dominikanerurkunde die hier bezeichnete Orgel von einem frühern Datum. Auch mag die Kirche Einzelnes noch erhalten haben, was verdient angeführt zu werden, z. B. die Muttergottesstatüe, Gemälde etc. Der Kirchenbau ist vollendet, wie er gegenwärtig, mit Ausnahme des 1834 neu hinzugefügten Seitenschiffes steht; weder eine Belagerung noch einer der oben berührten Zufälle bedrohten ihren Forthestand. Durch die Zerstörung der Rosenkranzkapelle war die Rosenkranzandacht in die Kirche verlegt und ein besonderer Altar dafür errichtet worden; die damit verbundenen religiösen Uebungen wurden überhaupt nach wie vor beibehalten. Wie die vorhin angeführte Bittschrift der Religiosen an den Grafen von Monterey sagt, wurden jeden Sonntag von den Mitgliedern der Rosenkranzbruderschaft Prozessionen veranstaltet; dieser Gebrauch scheint aber nach 1700 etwas abgeändert worden zu sein, denn das Pfarrarchiv zu U. L. F. erwähnt der in St. Michael stattfindenden Feierlichkeiten folgender Maszen: A raison de la confrérie du Rosaire les religieux font régulièrement tous les premiers et seconds dimanches de chaque mois des processions particulières et les fêtes de l'annonciation de la Ste Vierge, et le premier dimanche d'octobre, le lundi de Pâques, le dimanche pendant l'Octave du St. Sacrement, des processions solennelles par toute la ville et le district de la paroisse de St. Nicolas. Die processions particulières beschränkten sich auf den Theil der Pfarrei in der Oberstadt, der auszer den noch jetzt zu der Pfarrei gehörenden Straszen die ganze Fleischerstrasze, den ganzen Rost und den Justizpallast einschlosz. Bei regnerischem Wetter wurde der Umzug in den Klostergängen gehalten, wie sich noch mehrere Pfarrgenossen der jetzigen Pfarrei zu erinnern wissen.

Das Ansehen der Pfarrei und der Kirche sank indessen immer mehr und mehr; Merjai entwirft von ihrem Zustande unmittelbar vor der französischen Occupation folgendes, eben nicht sehr schmeichelhaftes Bild: Quant à cette église qui sert aujourd'hui de paroisse, c'est le

Digitized by Google

Prieur qui en est le curé primitif. Cette paroisse est la plus considérable de la ville, car non seulement qu'elle possède une partie de la ville haute, mais elle a encore tout le Pfaffenthal et une partie du Grundt sans compter le faubourg de Clausen, de façon comme le Prieur est donc le curé primitif, il a toujours le soin d'y mettre un religieux de la maison pour en soutenir les fatigues et les peines; car je vous dirai quoique cette paroisse soit la plus étendue et la plus peuplée, il faut aussi savoir qu'elle est la plus pauvre, car il n'y a pas 20 maisons aisées.

Quant à l'église, c'est la plus laide de toute la ville et la plus malpropre, mais qui est aujourd'hui nettoyée et ornée depuis la suppression de nos religieux; mais je vais m'occuper à vous en dire un mot lorsqu'elle était monastique.

Imaginez-vous une voûte noire comme un corps de garde, imaginez-vous un pavé à s'y casser le cou, imaginez-vous sept autels qui ne tenaient plus ensemble et voilà l'église de St. Michel. Quant aux petits autels à votre droite en entrant;

Le premier était dédié à St. Urbain qui est l'autel des Tonneliers. Le second était dédié à Ste. Rose de Lima et à St. Pierre martyr. Le troisième était dédié à St. Sébastien où se trouve un tableau excellent qui représente le martyr de ce généreux soldat; il est admirablement composé, on y voit du feu dans son ensemble et les groupes y sont bien distribués; il est de la main de M. Sauvage le père.

Quant aux autels qui sont à votre gauche en entrant: Le premier était dédié à St. Pierre qui est l'autel des Poissonniers. Le second était dédié à la Vierge des douleurs. Le troisième était dédié à la Vierge du Rosaire.

Ainsi il ne me reste plus rien à vous dire de cette église, qu'elle possédait une petite orgue qui était très-harmonieuse, laquelle fut vendue à la suppression et qui avait été faite en 1740; mais une chose qu'il y a encore à remarquer est sa belle tour avec ses belles cloches qui y sont au nombre de trois et qui ont été préservées des fureurs démoniaques de la république française et que l'invincible Napoléon a fait revivre pour le culte de Dieu et pour publier ses faits héroïques.

Im J. 1794, 24. Juli wurde P. Hub. Guirsch, Verwalter von St. Ulrich, zum Prior des Klosters und zum Pfarrer von St. Michael erwählt. Schon im ersten Jahre seines Amtes sollte er Zeuge sein der Aufhebung seines Klosters, der Verbannung und Zerstreuung der Religiosen, der Entweihung des ehrwürdigen Gotteshauses durch republikanische Hände, die die Menschenrechte zwar ihrem Banner eingeschrieben hatten, sie aber verkannten und zerknickten wie die Geschichte der Menschheit kein zweites Beispiel kennt.

III. Im Herbste des J. 1794 wurde die Stadt von den französischen Republikanern umzingelt und im Juni 1795 fiel sie ihnen in die Hände [1]). Während der Belagerung blieb die

1) Wenn auch nicht zu meinem Gegenstande gehörend, möchte ich mir dennoch erlauben, nachstehend einen Auszug aus dem Pariser Moniteur universel vom J. 1795, 18. Juni über die Uebergabe der Stadt mitzutheilen, indem vielleicht die fragliche Moniteur-Nummer etwas selten sein dürfte. Sie fand sich in dem Nachlasse des seligen Hrn Clasen, Oberlehrer in Grevenmacher u. wurde mir von Hrn Professor Clasen an der Normalschule mitgetheilt. Auszer dem auf die Stadt bezüglichen Passus enthält dieselbe

Digitized by Google

Kirche von den Geschossen verschont; dafür sollte sie denn auch bald nachher die ganze Wuth des Vernunftgötzendienstes tragen. Der Pfarrer-Prior wie auch die übrigen Religiosen des Ordens, treu ihrem Gewissen und dem kirchlichen Gehorsam, waren entschlossen, den

---

Nummer einen Bericht über die berüchtigte Republikanerin Roland, wie bekannt aus dem Luxemburgischen gebürtig u. guillotinirt unter Robespierre.

CONVENTION NATIONALE.

Présidence de Lanjuinais. Séance du 28 Prairial, an 3 de la république française une et indivisible. L'adjudant-général Charpentier paraît à la barre avec une quantité de drapeaux venant de Luxembourg. (On applaudit à plusieurs reprises).

Gilles, au nom du comité du salut public, donne lecture des pièces suivantes.

Les représentants du peuple près les armées du Nord, de Sambre et Meuse, du Rhin et de la Moselle, à la Convention nationale. — Luxembourg, le 24 prairial, l'an 3 de la république française une et indivisible.

Citoyens collègues, enfin les troupes victorieuses de la République occupent la forteresse de Luxembourg; ce matin, la troisième et dernière colonne ennemie a évacué cette place, et immédiatement après les bataillons républicains y ont pris les postes conformément à la capitulation. La garnison a achevé de déposer les armes, et un grand nombre de soldats vallons ont profité de cette occasion pour s'affranchir avec leur pays d'un service odieux. L'adjudant-général Charpentier, officier d'un mérite distingué, est chargé de déposer à votre barre les drapeaux pris à nos ennemis, il est chargé pareillement de vous remettre les états de situation de la place. Vous verrez, citoyens collègues, qu'à l'avantage de nous être emparés de la première forteresse de l'Europe, la république joint celui de mettre sous sa main des bouches à feu sans nombre, et des munitions de guerre infiniment considérables. Nous ne vous ferons pas le détail des circonstances glorieuses qui ont accompagné ce mémorable blocus; nous ne vous donnerons pas non plus les noms de tous les braves militaires qui se sont signalés pendant sa durée: mais nous ne pouvons nous dispenser de vous demander le grade de chef de brigade pour le citoyen Bizot, chef de bataillon, officier du génie, qui a conduit et dirigé les travaux du blocus, et qui a mis dans cette partie toute l'intelligence et l'activité possible.

Salut et fraternité.

Signé: Dubois du Haut-Rhin, Talot, Merlin de Thionville.

Le général de division Hatry, commandant le corps des troupes devant Luxembourg, aux représentants du peuple composant le comité de salut public. Armée de Sambre et Meuse. Itzig devant Luxembourg, le 25 prairial, l'an 3 républicaine.

Citoyens représentants; enfin elle est à la république, cette fameuse forteresse de Luxembourg, et la dernière colonne des Autrichiens l'a évacuée hier 24, à 5 heures du matin. Je vous envoie 24 drapeaux et un étendard que la garnison, forte de 12,396 hommes, a déposés devant nos républicains: C'est l'adjudant-général Charpentier, qui vous les présentera.

Je vous envoie le relevé sommaire de ce qui en composait la garnison au moment de la capitulation, ainsi que l'état des bouches à feu et munitions de guerre que nous avons trouvées dans la place; vous verrez qu'elles sont immenses.

Je dois aussi recommander à votre justice le citoyen Bizot, chef de bataillon de l'armée du génie; cet officier, d'un mérite distingué, a dirigé tous les travaux devant la place comme chef du génie, depuis le commencement du blocus; il a développé infiniment de talens et de connaissances dans son métier; il y a porté la plus grande activité. Nuit et jour il dirigeait et assistait aux différents travaux.

Salut et fraternité. Signé: Hatry.

P. S. J'oubliais, citoyens représentants, de vous faire part d'une circonstance qui est remarquable, c'est que ce fut le 1er juin 1684, que la place demanda à capituler lorsque les Français l'assiégèrent, et que ça été pareillement le 1er juin que le général Bender a demandé capitulation.

Digitized by Google

Civileid nicht zu leisten und die Verbannung und Verfolgung mit den übrigen Priestern des Landes zu theilen; als daher Anfangs Juni 1795 keine Hoffnung übrig blieb, die Stadt zu entsetzen, dachte man daran, wie wenigstens einige der der Kirche zugehörenden Geräthschaften und Gefässe gerettet werden könnten, in der Hoffnung, dass die alte Ordnung der Dinge in Bälde zurückkehren würde; mehrere der bedeutendsten Familien der Pfarrei öffneten mit Vergnügen ihre Häuser, um das Eigenthum der Kirche vor dem Vandalismus der Sanscülotten zu verbergen, wie denn auch während der Schreckensherrschaft selbst den verfolgten Priestern und dem verbannten Gottesdienst in nicht weniger als 6 Häusern der Pfarrei und zwar nur der Oberstadt eine Zuflucht eröffnet wurde. Unter den auf diese Weise geretteten Gegenständen befanden sich das noch aus dem Kloster in Clausen herrührende Ostensorium, einige Kelche, die Muttergottesstatüe und ein Theil des Muttergottesschmuckes, einige Meszgewänder, zwei sehr schöne Reliquare und sonstige Reliquien, ein groszer Theil der Heiligen-Statuen, mehrere Gemälde u. s. w.

Bald nach dem Einzuge der Franzosen in die Stadt wurde die Republik mit ihren Grundsätzen der Freiheit, Gleichheit und Brüderlichkeit, der Abschaffung des Cultus und der Aufhebung der Klosterorden proclamirt, und der Freiheitsbaum errichtet. Die Dominikaner flüchteten sich und Kirche und Kloster standen verlassen [1]). Die Republikaner begannen nun

---

Les deux régiments vallons, sortis de la place, ont presque déserté en totalité jusqu'aux porte-drapeaux; ils n'ont pas attendu le moment où ils devaient déposer les armes; ils les ont jetés. Sortir des rangs et se sauver dans les champs n'était qu'un; les représentants du peuple en ont été témoins.

Je leur fais délivrer des passeports pour retourner chez eux; ils sont tous ou de ce pays ou Brabançons.

Signé: Hatry.

Etat des bouches à feu et munitions de guerre qui se trouvent dans la place de Luxembourg.

Canons en bronze, 376; obusiers, 18; pierriers, 6; mortiers, 67; total des bouches à feu en bronze, 467; bouches à feu en fer, 352: total général des bouches à feu, 819.

Fusils d'infanterie, 14,991; fusils de rempart, 393; mousquetons pour la cavalerie, 398; idem pour les hussards, 24; pistolets, 438: total 16,244; boulets de tout calibre, 336,857; bombes, idem, 47,801; grenades, 114,704.

Poudre, tant à canon qu'infanterie, 1,083,153; poudre avariée, 9,514.

Livres de bronze de 120 pièces, 202,487; livres de plomb, 408,025; livres d'étain, 1,068; outils de toute espèce, 24,414; outils tranchants, 2,342.

Itzig, le 23 prairial, l'an 3e de la république française.

Pour copie conforme aux registres du garde de l'arsenal de Luxembourg.

Signé: Simon Faultrier, chef de brigade d'artillerie.

Vu le général de division, commandant en chef l'artillerie. Signé: Bellemont.

Signé: Hatry, général de division, commandant les troupes de la république devant Luxembourg.

Cette lecture est accueillie par les plus vifs applaudissements, qui recommencent au moment où le président donne l'accolade fraternelle à l'adjudant général Charpentier.

La convention charge le comité de salut public de donner de l'avancement au citoyen Bizot, chef de bataillon du génie, qui a dirigé les travaux du blocus de Luxembourg.

1) Ich habe im Regierungsarchiv die Namen der Patres und Laienbrüder gefunden, aus denen das Personal des Klosters bei seiner Aufhebung bestand; es waren folgende Patres: Hubertus Guirsch, Prior, Ludovicus Breyer, Subprior, Pius Molitor, Amandus Herman, Anselmus Meicher, Michael Wagner,

Digitized by Google

aufzuräumen u. erwählten vor Allem dazu die St. Michaelskirche u. das Kloster. Alle liegenden und nichtliegenden Güter der Kirche und des Klosters wurden zu National-Eigenthum erklärt, Alles was in der Kirche sich noch von Werth vorfand, oder was an den Cultus erinnerte, öffentlich versteigert oder der Zerstörung geweiht. Was u. wie Vieles auf diese Weise für die Kirche verloren ging, läszt sich nicht ermitteln; am meisten scheint der Muttergottesschatz darunter gelitten zu haben. Man weisz nur, dasz die Orgel, der Hauptaltar mit 4 Nebenaltären, mehrere Gemälde, Beichtstühle, Chorstühle u. s. w. den Meistbietenden überlassen wurden. Das Kreuz auf dem Kirchthurm, was ja eine Thorheit für die Republikaner war, wurde am 5. Frimaire Jahr VI abgenommen, u. überhaupt jedes Zeichen, was an den gottgeweihten Zweck des Gebäudes erinnerte, verwischt. Doch eines blieb, u. zwar die Statüe des hl. Michael über dem Eingange der Kirche; die Republikaner sahen in dem Bilde das Bild der französischen Revolution. Die Wage, die die Statüe hält, war für sie das Bild der Gleichheit, der Drache unter ihren Füszen der niedergeworfene Adel und Klerus, das Schwert in den Händen des Heiligen die Rache der Republik, u. die Kopfbedeckung die phrygische Mütze der Jakobiner.

Es dauerte einige Zeit, bevor die eingesetzte Verwaltung des Wälderdepartements sich entschied, zu welchem Gebrauch die Kirche sich eignen könnte. Das Klostergebäude wurde dem 12. Husarenregiment zum Depot angewiesen. Die Municipalität verbot, auf Anregung der Centralverwaltung, am 3. Brumaire Jahr VI die Glocken unter keinem Vorwande mehr zu läuten u. befahl die Glockenstränge abzunehmen. Am 7. Frimaire desselben Jahres wurde von den citoyens Baclesse u. Wenger die Haupt- u. Sakristeithüre der Kirche mit 4 rothen Siegeln versiegelt, u. endlich am 23. Frimaire J. VI der Kirchenraum der 23. Linienbrigade übergeben, um ihre Unteroffiziere darin zu üben. Bald aber erhielt sie die Bestimmung als Theatergebäude. Man weisz, das es bei den Republikanern Mode war, in allen bedeutenden Ortschaften ein Theater zu organisiren, *pour former l'esprit public*, wie die stereotype emphatische Redensart war, worauf die schändlichsten Orgien vorgeführt u. unter die Augen gestellt wurden; u. zu einem solchen Gebrauch erniedrigte der Machtspruch elender Wichte das ehrwürdige Gotteshaus herab. Nach Merjai war das erste Stück, das gegeben wurde, *la Mélomanie;* er sagt: « la première pièce qui y fut jouée fut la Mélomanie sous le général » Morant et le peuple luxembourgeois se porta en foule à cette métamorphose, tant il est » vrai que l'esprit des vivants ne s'allie jamais avec les morts qui ont été inhumés dans cette » église. »

Unterdessen sann die Centralverwaltung darauf, ein eigenes passendes Gebäude für den Dekadendienst herzustellen. Während mehr als zwei Jahren wurde dieser republikanische Gottesdienst in dem grszen Saale des Stadthauses gehalten, so weit nämlich dieses sich im Freien nicht thun liesz. Auch die Schlieszung des Civilehekontraktes wurde in diesem Saale

---

Antoninus Jungers, Mathæus Georges, Albertus Rauchs, Placidus Hobscheid, Wenceslaus Schonmann, Raymundus Haal, Sebastianus Pirotte, Ambrosius Mering, Gundisalvus Biren, Joannes Leonardy, Gregorius Schmid, Franciscus Muller, Dominicus Berdinger. Bei der spätern Restauration traten viele dieser Religiosen in die Seelsorge ein, andere starben im Exil. Die Zahl der Laienbrüder war 4.

Digitized by Google

vorgenommen. Der Waffenplatz, wo der Freiheitsbaum errichtet war, war während dieser Zeit der eigentliche republikanische Tempel; anfangs begnügte man sich mit einem einfachen Vaterlandsaltar, u. da dieser doch etwas zu idyllisch vorkam, pflanzte man ein über 10 Fusz hohes Bild der Vernunftgöttin auf, das an einem frühen Morgen von einem Sturmwind der Art zur groszen Freude der Luxemburger zugerichtet wurde, dasz man die Lust verlor, ein zweites anfertigen zu lassen. Vor diesem Altar u. nachher vor diesem Bilde wurden die republikanischen Reden gesprochen, wurden die Opfer für das Vaterland gebracht, u. s. w.; gewöhnlich wurde am Dekadentage ein Umzug mit den Insignien des Festes, wie etwa einem Pfluge als Sinnbild des Ackerbaufestes, einem Steine als Andenken an die Zerstörung der Bastille u. s. w. gehalten, der auf dem Waffenplatze endigte [1]).

Der Waffenplatz u. das Stadthaus als republikanischer Tempel wollte jedoch nicht recht behagen; man wollte erstern nur noch für die schöne Jahreszeit u. für einige auszerordentliche Feste benutzen, u. am 11. Pluviose Jahr VI der Republick (im Februar 1798) beschlosz die Verwaltung, die frühere St. Michaelskirche zum Dekadentempel u. zur Abhaltung der Nationalfeste, die nicht im Freien gehalten werden könnten, zu bestimmen. Das Theater wurde in die Congregationskirche verlegt. Der citoyen Scheffer wurde mit der Ausübung dieses Beschlusses beauftragt.

Am 27. Fructidor, Jahr VI, faszte die Centralverwaltung folgenden Beschlusz: « Le citoyen »Scheffer, nommé commissaire par l'arrêté du 11 Pluviose, est chargé de diriger les travaux »pour le temple décadaire; il visera les mémoires des fournisseurs et ouvriers, lesquels seront »acquittés sur les fonds disponibles ou sur ceux provenant de la démolition des deux clochers, »s'il y a lieu. »

Auch das kgl. Collegium war unter den republikanischen Streichen gefallen u. an dessen Stelle eine Centralschule errichtet worden. Die meisten Lehrer an dieser Schule waren französische Republikaner, die den Auftrag hatten, *de former l'esprit public des élèves;* die Zahl der Schüler, welche an dem republikanischen Unterricht, d. h. an der Erklärung der Verfassung u. einiger andern Fächern Antheil nahmen, war äuszerst gering. Die Centralregierung wollte für die öffentlichen Exercitien der jungen Bürger ein Lokal ausfindig machen, u. wählte dazu den dekretirten Dekadentempel. Dieses geschah am 6. Vendémiaire, Jahr VII (Ende September 1798). Das Protokoll dieser Sitzung lautet im Auszuge:

« Présents: Les citoyens Arnoul, président, Jesson, Collard, Scheffer, administrateurs, Failly, commissaire;

»Considérant qu'il est indispensable de disposer un local pour la célébration des fêtes nationales, pour la tenue des exercices littéraires et autres, propres à former l'esprit public;

»Considérant qu'aucun local ne convient mieux à cette destination que celui réservé pour les réunions décadaires, etc.;

»Considérant que l'école centrale ayant besoin d'un emplacement semblable;

---

1) Ich habe diese Details von Hrn. Direktor Muller als Augenzeugen. Ich glaube sie im Allgemeinen richtig wieder gegeben zu haben, will aber hierin für die Treue meines Gedächtnisses nicht ganz bürgen.

Digitized by Google

» L'administration centrale arrête :

» La ci-devant église des Dominicains est destinée aux exercices publics de l'école centrale. »

Endlich am 28. Vendémiaire, Jahr VII, wurde der letzte Beschlusz gefaszt, der den republikanischen Götzendienst regelte. Dieser Beschlusz heiszt :

« L'administration générale du département des Forêts arrête :

» Art. 1er. La réunion décadaire aura lieu à l'avenir et à compter de décadi prochain dans la ci-devant église des Dominicains qui portera désormais le nom d'*édifice destiné aux réunions publiques*.

» Art. 2. Les mariages continueront à se faire dans la grande salle de la maison communale. Les époux seront de suite conduits au dit édifice par l'administration municipale.

» Art. 3. La municipalité dans les réunions ordinaires et depuis l'administration seule dans les réunions plus solennelles, se placera sur le théatre y établi, ainsi que le chef militaire; les autres fonctionnaires occuperont les premiers gradins du parquet; la musique sera placée dans l'orchestre (die Orgeltribüne).

» Art. 4. Le reste des places sera occupé par le public.

» Art. 5. Décadi prochain sera réunie à la célébration décadaire la cérémonie de l'ouverture de l'école centrale. Le jury central d'instruction sera placé sur le théâtre à côté des administrations centrales et municipales; les professeurs et les élèves occuperont les premiers gradins du parquet.

» Art. 6. L'administration centrale présidera en conséquence à cette cérémonie.

» Art. 7. L'administration municipale se concertera avec le citoyen Scheffer, nommé à cet effet. »

Während diese Beschlüsse von der Verwaltung genommen wurden, arbeiteten die vornehmsten Bürger der Pfarrei für die Erhaltung der schönen Pfarrglocken. Diese Ehrenmänner waren die HH. Reys, Vandernoot u. Dutreux. Sie erboten sich, auf Kosten der Pfarrbürger eine neue Kirchenuhr machen zu lassen, wenn die Glocken u. die beiden Kirchthürme, die wie oben in einem Beschlusse vom Jahre VI ersichtlich, in Gefahr waren, abgetragen zu werden, erhalten würden. Die Beiträge in der Pfarrei waren aber nicht bedeutend genug, um ein so bedeutendes Werk wie die Uhr herzustellen. Die drei genannten Herrn reichten deshalb eine Bittschrift an die Verwaltung ein, worin sie um ein gewisses Quantum Holz baten, das vom Münsterkloster herrührte u. ohne Zweck lag. Sie motivirten ihre Bitte, indem sie erwähnten, *qu'ils ont fait fabriquer l'horloge pour la commodité de tout le monde*. Nach längerm Zögern wurde ihnen gestattet, unter Aufsicht eines republikanischen Commissärs das nöthige Holz wegzunehmen. Die Bittschrift ist vom 2. Thermidor Jahr VII (1798).

Durch Dekrete vom 29. Pluviose u. 14. Messidor Jahr VI waren vom Minister des Innern Chaptal Credite im Betrage von 23,600 Fr. für die Einführung und Bestreitung des republikanischen Gottesdienstes in Luxemburg bewilligt worden. Ein Theil dieses Geldes wurde für die Ausschmückung des Dekadentempels, womit der citoyen Pioche, Zeichenlehrer an der Centralschule beauftragt war, ausgeworfen. Der citoyen Scheffer hatte die Oberaufsicht, u.

Digitized by Google

die citoyens Maisonnet, Maler, u. Anderson, Schreiner, waren mit der Expertise der Arbeiten beauftragt. Die Ausschmückung kostete die Summe von 4426 Fr. Der arme Pioche hatte alle Mühe zu seinem Gelde zu gelangen; er wandte sich zu wiederholten Malen an die Centralverwaltung u. an den Minister des Innern, bis ihm endlich die Summe in mehrern Raten ausbezahlt wurde. Eine dieser Reklamationen Pioche's, worin er die gemachten Arbeiten aufzählte, gibt uns ein Bild von der Ausschmückung des Dekadentempels, weshalb ich seine Reklamation hieher zu setzen wünsche. Sie befindet sich im Regierungsarchiv.

« Le 30 ventôse an 6 le département a demandé un projet pour l'établissement d'un temple décadaire, afin de réunir tous les corps constitués aux jours de décades et fêtes républicaines; le projet en a été fait en dessin par le citoyen Pioche, ainsi que le devis pour la dépense suivant le mémoire donné. Il fut fait au citoyen Pioche des instances de le mettre en exécution le plus tôt possible, et il lui fut dit que quant aux fonds on lui en remettrait de distance en distance et ce dans le plus court délai. Le citoyen Pioche chargé de toute la besogne a confectionné dans le courant de quatre décades les ouvrages portés au détail ci-après.

» Savoir :

» Détail de la dépense faite pour l'établissement d'un temple décadaire dans l'église des ci-devant Dominiquains :

» Payé aux charpentiers pour l'établissement d'un plancher de 39 pieds de long sur 30 pieds de large élevé de terre de 6 pieds dans le fond et de 5 sur le devant, soutenu par des jambes de force traversées en travers, plus celui d'un orquestre, en avant avec escaliers de chaque côté et bans pratiqués dans la salle ainsi que des communications dans trois différents endroits.

» Pour la dépense d'un décor du temple représentant une rotonde contenant l'espace du plancher. Menuiserie : 10 grands chassis en bois de sapin de 18 pieds de haut chacun sur 4 de large. Celle de 5 chassis circulaires pour le plafond portant l'un dans l'autre 16 pieds de long sur 6 pieds 2 pouces de large.

» Un chassis de 22 pieds de long sur 4 de large faisant face à l'avant-scène du temple.

» Au serrurier, pour la ferrure de différens chassis en crochets à visses pour les arrêter avec des tringles à tirefonds pour les tenir à plomb afin de pouvoir les démonter et remonter en moins de 3 heures.

» Pour la fourniture de la toile employée à couvrir tous les chassis du temple, 150 aunes à 1f,20.

» Pour le décor en peinture du temple représentant un salon antique, distribué en refonds avec 7 niches en renfoncement où sont placées des figures en fin de bronze antique de 6 pieds de haut; à droite sont la Force, la Justice et l'Espérance; au fond Minerve; à gauche la Raison, la Charité et la Providence. Le plafond supporte une corniche de l'ordre ionique s'élevant en voûture formant coupole, dans laquelle sont placés des caissons rendants un point de vue; le vide fond de ciel vaporeux; au devant est l'inscription en lettres vertes d'un pied de hauteur rehaussées en blanc : Guerre ouverte au Gouvernement anglais.

» L'établissement d'un autel pour la célébration des mariages de 4 pieds de haut de forme

Digitized by Google

circulaire dans sa base, de 6 pieds de large en vue de face et chantourné sur sa forme, fond blanc veiné, tous les ornemens rehaussés en or, une draperie bleue avec frange en or et ses glands.

» Dans le fond en face de la figure de la Liberté dont il est parlé, est placé un autel en forme de trépieds, de figure chantournée sur toutes les faces, les ornements en rosets d'or et le fond bleu. Sur cet autel on brûle de l'esprit de vin les jours de cérémonie de mariage. Cet autel est élevé de trois marches avec la figure.

» Pour l'établissement de deux espèces de sophas sur l'avant-scène, l'un à droite l'autre à gauche de 10 pieds de long chacun, pour qu'aux jours de mariage les conjoints soient à proximité de l'autel avec parents et témoins; ils contiennent douze places chacun formant décor avec le temple, les fonds en cramoisie.

» Pour avoir fait 15 livres antiques peints sur les deux faces en carton de 4 pieds de haut chaque et 3 pieds de largeur, sur le dos desquels est l'impression d'un livre orné, sur le devant sont les attributs des corps constitués, ceux des écoles centrale et primaire ainsi que ceux des orphelins de la patrie. Le 15me représente la constitution de l'an 3 en lettres d'or avec brodure d'épis de blé, entrelassés de pampre de raisin et pour les porter c'est un bâton avec lame et une traverse où sont attachés ces livres, suspendus par des cordons aux trois couleurs avec glands. Celui de la constitution est surmonté d'une couronne de lauriers et d'un coq les ailes ouvertes, fait en fer blanc.

» Pour avoir fait dix faisceaux d'armes en forme réelle armés de haches au-dessus en fer blanc coloré, le contour en bois et carton. Les baguettes peintes et liées par un ruban aux trois couleurs.

» Pour avoir peint l'intérieur de l'orchestre en gris de perle foncé et les faces entières en panneaux divisés en compartiments.

» Le citoyen Pioche, ayant eu l'ordre de peindre dans un oval de 6 pieds de haut et 8 pieds de large sur fond noir pour le temple décadaire l'inscription de l'assassinat de Rastad, qui fut écrit en rouge rehaussé en blanc avec une branche de cyprès à chaque côté pour servir de bordure; au-dessus la foudre éclatante, au-dessous une tête de mort ailée tenant dans ses dents un voile blanc teint de sang.

» Une autre de même forme faite pour le déplacement, fond blanc veiné et arrondi; les lettres en vert : *Guerre ouverte au gouvernement anglais.* La bordure de 8 pouces de large avec ornements et rehaussés en or. »

Etat de la dépense faite en floréal an VII pour le catafalque fait en mémoire de l'assassinat commis sur les ministres de paix à Rastad, ordonné par le département, suivant le dessin fait par le citoyen Pioche.

Savoir :

« Dépense de fournitures faites pour monter le catafalque, 30 aunes de toiles pour former la teinture du temple en noir, avoir employé du papier réuni en teinture la quantité de 108 toises imprimées en noir, sur lequel on a placé en échiquets des larmes d'argent à distance d'un pied, entrelassées de têtes de mort et d'ossements. Quarante-deux têtes de mort sur des cartons chantournés.

Digitized by Google

» La peinture du catafalque représentant un tombeau antique posé sur le socle de marbre blanc sur une entrave; trois marches en marbre noir teintes du sang des victimes; au-dessus du tombeau s'élève une pyramide de marbre bleu de turquin encastrée de bandes d'argent; dans sa face deux branches d'olivier en noir pour symbole de leur mission; le dessus de la pyramide terminé par une urne à demi-couverte par un voile noir; aux deux côtés de la pyramide sont placées deux lampes sépulchrales; dans la face du tombeau une tête de mort contient un écusson entouré de branches de cyprès, où sont peintes les deux têtes de Monier et Roberjot en bas relief. Aux deux côtés sont deux pleurantes appuyées sur des urnes de colonnes tustiques, portant des torches allumées ayant 7 pieds 6 pouces de hauteur. L'édifice portant à 19 pieds de haut sur 13 pieds de large à la base.

» A Luxembourg, le 19 brumaire an IX de la République.

» Signé : Pioche. »

Die Centralverwaltung scheint bald des republikanischen Küsterdienstes überdrüssig geworden zu sein. Durch einen Beschlusz vom 22. Pluviose Jahr VIII, wurde verordnet : « L'exercice des cérémonies décadaires est confié aux administrations locales; elles doivent fixer les heures auxquelles doit avoir lieu chaque espèce de cérémonies. » Man wollte auch die Gemeinde die Kosten des Dekadendienstes allein tragen lassen; doch reklamirte diese dagegen u. zwar machte sie den Grund geltend, dasz das Gebäude nicht allein zu den *cérémonies décadaires*, sondern auch zu andern Feierlichkeiten wie *fêtes nationales, qui ne pourront avoir lieu en plein air, assemblées primaires et électorales* gebraucht wurde. Diese Reklamation ist vom 3. Ventôse Jahr XI. Die Gemeinde wurde abschlägig vom Minister beschieden u. gezwungen, aus den Oktroirechten die Kosten zu bestreiten; sollten jedoch ihre Mittel nicht dazu genügen, so stände ihr der Weg zur Forderung eines Credites aus der Regierungskasse offen.

Das also war die Metamorphose der Kirche St. Michael, der Gottesdienst der Republikaner, dem Niemand anders als erkaufte Individuen beiwohnten u. zu dem die Schulkinder durch einen Polizeiagenten getrieben wurden. Am Dekadentage muszte alle Arbeit eingestellt u. muszten alle Läden geschlossen sein. Mit Musik an der Spitze zog der Zug in den Dekadentempel. Zu Ehren der Pfarrei von St. Michael sei es gesagt, dasz sie mit Wehmuth den Greuel der Verwüstung an heiliger Stätte sah, u. wie die ersten Christen in Kellern dem Dienste des wahren Gottes ihre Treue bewahrte.

IV. Volle 5 Jahre hatten die Republikaner die Religion aus den Kirchen u. dem öffentlichen Leben der Stadt Luxemburg verbannt, als 1801 das Konkordat zwischen Pius VII u. Napoléon als ersten Consul abgeschlossen u. um Ostern 1802 veröffentlicht wurde. Bei diesem frohen Ereignisz richteten wiederum 6 der vornehmsten Bürger der Pfarrei ein Bittgesuch an den Präfekten Lacoste, worin sie ihre Kirche für den katholischen Cultus zurückforderten, die, wie sie sagten, vom 3. Frimaire Jahr VI bis jetzt dem Gottesdienste entfremdet war; die Bittschrift ist vom 1. Floréal Jahr X u. unterschrieben : Vandernoot, Schlœder, Dutreux, Reys, Pescatore, Hendel. Präfekt Lacoste, nach Rücksprache mit dem ersten Consul, erliesz das Dekret vom selben Jahre X : *L'église des Dominicains, dite St.-Michel, est mise à la disposition de l'évêque de Metz.*

Digitized by Google

Sobald das Dekret bekannt war, brachten die Pfarrangehörigen die vor der Habgier der Republick verborgenen Kirchensachen wieder hervor oder veranstalteten unter sich eine Collecte, um die durch Verkauf in andere Hände übergegangenen Utensilien wieder für die Kirche anzukaufen. Zwar war Vieles verloren gegangen u. unmöglich, es wieder zu erwerben; doch brachte man so viel wieder zusammen, um der Kirche ihre Eigenschaft als Pfarrkirche zu retten u. die Einverleibung der Pfarrei in eine andere zu verhüten; so fanden sich noch die Monstranz, einige Kelche, das Muttergottesbild u. s. w. vor. Die bis zum J. 1834 im Chor gestandenen Altäre waren von den Gebrüdern Vandernoot für die Kirche angesteigert worden u. wurden ihr zum selben Preise, 56 Reichsthaler, zurückgegeben. 2 Beichtstühle wurden von Diekirch aus für 15 Rth. angekauft. Der noch jetzt in der Kirche befindliche Hauptaltar mit den 2 Nebenaltären u. der Kanzel sind der Congregationskirche entnommen; Kaufmann Jos. Baclesse hatte sie angesteigert u. überliesz sie der St. Michaelskirche für 15 Louisd'or. Der Kaufkontrakt ist vom 6. Wiesenmonat Jahr XI. Die in der Pfarrei angestellten Collecten betrugen 199 Rth. Der Silberbeschlag der aus dem Kloster u. der Kirche geretteten Bücher, der bei der Wiedereröffnung der Kirche verkauft wurde, ergab die Summe von 83 Rthl. Mit diesen Collecten u. mit einer, später aus dem Fusze der 1806 gestohlenen Monstranz gelösten Summe von 400 Fr., wurden die nothdürftigsten Kirchengeräthschaften angeschafft oder die schon vorhandenen bezahlt. Die steinernen Bodenplatten der Congregationskirche wurden der St. Michaelskirche zu der Herstellung ihres Fuszbodens übergeben. Die zum Dekadendienste gebrauchten Verzierungen wurden auf Befehl des Präfekten ausgeräumt u. vorläufig nach dem Regierungsgebäude gebracht, von wo sie nach allen vier Winden zerstreut wurden.

Der Bischof von Metz erhob den Titular der St. Michaelskirche zum *curé primaire* oder Cantonspfarrer, u. ernannte als ersten Pfarrer Hrn. M. Krantz, der lange Zeit durch Professor am Collegium war u. während der Schreckenszeit sich verborgen halten muszte. Am 30. Mai des Jahres 1803 wurden ihm die Schlüssel der Kirche vom Maire überreicht. Das Protokoll darüber lautet:

« L'an 11 de la République française, le septième jour du mois de germinal, trois heures de relevée, nous maire de la commune de Luxembourg, accompagné du secrétaire de la Mairie et du citoyen Mathias Krantz, nous nous sommes rendus à la ci-devant église des Dominicains (paroisse de St-Michel), où étant et après que ledit citoyen Krantz nous eût exhibé l'acte de son institution canonique pour ladite cure et de l'acte de la prestation du serment de fidélité en date du 6 courant, nous lui avons remis la clef de l'église paroissiale de St-Michel.

» Le maire, Servais. »

Der in dem Protokoll erwähnte Eid war folgender: « Je jure et promets à Dieu, sur les saints Evangiles, de garder obéissance et fidélité à l'Empereur, établi par les constitutions de la république française. Je promets aussi de n'avoir aucune intelligence, de n'assister à aucun conseil, de n'entretenir aucune ligue, soit au dedans, soit au dehors, qui soit contraire à la tranquillité publique, et si dans mon diocèse ou ailleurs j'apprends qu'il se trame quelque chose au préjudice de l'Etat, je le ferai connaitre à l'Empereur. »

Über den Wiederbeginn des Gottesdienstes schreibt Merjai: « Le 7 de Mai Samedi de

Digitized by Google

l'année 1803 on rebénit ce temple et le service divin s'y fit au bruit du canon et de la musique.» Auch noch jetzt lebende Augenzeugen sprechen davon als von einer auszerordentlichen Begeisterung, die alle Stände der Stadt ergriffen hatte, über die Freude, die Alle, besonders die Pfarrgenossen von St. Michael über die Wiedereröffnung ihrer Pfarrkirche fühlten u. über die Menschenmenge, die dabei zugegen war.

Der Gottesdienst konnte somit seinen gewohnten Gang wieder nehmen; aber es läszt sich leicht begreifen, in welcher Verwirrung die Pfarrgeschäfte sich vorfanden, u. welche Mühe die ersten Vorkehrungen zu einem geregelten Gange kosteten. Die früher unter der Verwaltung der Dominikaner gewohnten Muttergottesandachten waren mit diesen verschwunden, da sie ein eigenes Privilegium des Predigerordens waren; ebenso waren alle Stiftungen u. Vermächtnisse von der Habgier der Republikaner verschlungen worden, wie denn Alles, was der St. Michaelskirche zum Ruhme gereicht hatte, in dem Revolutionssturme zu Grunde gegangen war. Unterm 22. Pluviose Jahr XI richtete der Kirchenrath eine Bittschrift an den Präfekten Lacoste, um die Orgel der verlassenen Franziskanerkirche für die St. Michaelskirche zu erhalten, indem, wie die Bittschrift sagte, die Orgel von St. Michael zum Nutzen der Republik verkauft worden wäre. Der Präfekt willfahrte der Bitte unter der Bedingung, dasz der Kirchenrath auf seine Kosten die Übersetzung der Orgel bewerkstelligen muszte. Von den der Kirche gemachten Stiftungen war auch nicht das Mindeste übrig geblieben, u. muszte die Pfarrei bei weitem die meisten Ausgaben für den Gottesdienst durch freiwillige Beiträge bestreiten. Am 2. Thermidor XI kam der Kirchenrath beim genannten Präfekten ein, um wieder in den Genusz eines Theils der Vermächtnisse an die Kirchenfabrik gesetzt zu werden, die die Dominikaner zu den Kapitalien des Klosters geschlagen hatten; er wurde jedoch abgewiesen u. die Kirche ihrer Armuth überlassen. Erst 1808 weisen die Kirchenregister ein Kapital von 1800 Franken noch, das einige Privaten vor 1793 inne hatten u. wovon sie erst geraume Zeit nach der Wiederöffnung der Kirche die Interessen zu bezahlen sich bereit fanden.

Bei der neuen Cirkumskription der Pfarreien gegen das Jahr 1803 verlor die St. Michaelspfarrei die meisten der bedeutendsten Häuser, die Hälfte der Fleischer-, der Rost-, Wasser- u. Justizstraszen, u. die Kaplanei von St. Ulrich; als Entschädigung wurde ihr Neudorf adskribirt. Auch wurde von da an die St. Adrianusprozession nach St. Michael verlegt, die Heiligenbilder mit den Reliquien jedoch wurden in der Peterskirche behalten u. dort am Vorabende des Festes ausgestellt. Beides, Neudorf u. die St. Adrianusprozession, waren vielmehr neue Lasten als Entschädigungen für die erst kaum wiedererstandene Michaelskirche.

Das Personal des Pfarrclerus wurde auf den Cantonalpfarrer u. auf 3 Kapläne beschränkt, wovon der eine für die Oberstadt, der andere für Pfaffenthal u. der dritte für Clausen bestimmt wurde; letzterer jedoch galt in den Beziehungen mit der Regierung als *curé des bons malades* u. bezog auch den Gehalt eines Pfarrers.

Im J. 1806 verlor die kaum etwas eingerichtete Pfarrei eine ihrer schönsten Kostbarkeiten, die herrliche Monstranz, die aus der Zerstörung des Klosters in Clausen, aus den Händen der Republikaner gerettet worden war. Noch jetzt lebende Augenzeugen sagen, sie sei wenigstens 2 Fusz hoch, von massivem Silber u. vergoldet, u. von gothischen Formen mit den Leidens-

Digitized by Google

werkzeugen des Heilandes gewesen. Am 3. Februar um die Mittagsstunde erbrachen Diebe den Tabernakel, nahmen den obern Theil der Monstranz u. das Ciborium mit sich fort u. verhandelten, wie man allgemein wissen wollte, das Geraubte an einen Juden; der von der Monstranz abgebrochene Fusz, den sie der Eile wegen, mit der sie ihr Verbrechen vollbrachten, hatten stehen lassen, wurde nachher in Metz von der Kirchenfabrick für vierhundert Frauken verkauft. Sobald das Sakrilegium zum Segen für die Vesper am selben Tage bemerkt wurde, wurden die Kirchenthüren geschlossen, um unter den Anwesenden eine Untersuchung anzustellen; doch blieben alle Nachfragen u. späteren gerichtlichen Nachforschungen fruchtlos. Ein hochherziger Geber ersetzte zum Theil den angerichteten Schaden; es war dies P. Vandernoot aus dam Kapuzinerkloster in Arlon, der der Kirche die jetzige Monstranz durch eigenhändig geschriebenen Akt schenkte

Pfarrer Krantz verwaltete die Pfarrei bis 1819, in welchem Jahre er starb. Auf ihn folgte Pfarrer Koch, der nach einem kaum einjährigen Pfarramt starb, 1819—1820. Pfarrer Koch hatte den republikanischen Eid verweigert, hielt sich im Ösling verborgen, u. wurde nach der Restauration am Collegium als Professor angestellt; dann Pfarrer in Weimerskirch u. zuletzt Cantonalpfarrer in St. Michael. Von 1820—1832 war Hr. Steichen Pfarrer in St. Michael; auch dieser muszte sich während der Schreckenszeit in seinem Elternhause verborgen halten, entkam nur mit Mühe den Nachforschungen der Häscher, wurde als Professor an das Collegium berufen u. starb 1832 an der Cholera, die er sich am Krankenbette zugezogen hatte.

Im Jahre 1832 wurde Hr. Ambrosy, Pfarrer in Wasserbillig, zum Pfarrer u. Dechanten von St. Michael, u. seit der Errichtung des apost. Vikariats zum Synodalrath ernannt. Beim Antritte seiner Verwaltung fand er die Kirche vor, wie die Jahre 1803—1807 sie gelassen hatten. Er liesz, um der Kirche mehr Raum, Licht u. Trockenheit zu geben, im J. 1834 das frühere Refektorium der Dominikaner zu einer Seitenkapelle umschaffen u. durch Abbrechung der Trennungsmauer zu der Kirche hinzufügen; er entfernte aus dem Chore die aus der Dominikanerzeit herrührenden Altäre zum hl. Namen Jesu u. zum hl. Rosenkranz, u. liesz letztern in der neuen Kapelle aufstellen; ersterer wurde der Kapelle von Peppingen verkauft. Die Kanzel, auf die man auf einer Treppe aus dem Refektorium stieg, wurde auf der Evangelienseite aufgestellt, u. die meisten Heiligenstatuen der Kirche zur Verzierung der Seitenkapelle verwandt. Anfangs fanden diese Veränderungen etwelche Unzufriedenheit, doch überzeugte man sich bald, dasz sie nur im Interesse der Kirche selbst vorgenommen waren, und man gab sich gerne zufrieden.

Im J. 1844 wurde zur gröszten Freude der Pfarrei u. der ganzen Stadt die Rosenkranzprozession u. die dazu gehörende monatliche Abendandacht wieder eingeführt u. dadurch einem Wunsche entsprochen, den gar Viele, auf die die Erinnerungen vor der französischen Revolution gekommen waren, hegten, dessen Verwirklichung aber bis dahin unterblieben war. Hr. Dechant Ambrosy theilte diesen seinen u. der ganzen Pfarrei Wunsch dem Hochwürdigsten Hrn. Bischof Laurent mit, der sich alsdann nach Rom wandte u. um Wiedererneuerung der alten Bruderschaft mit allen Indulgenzen u. Ablässen, wie zur Zeit der Dominikaner, bat; durch päpstliches Breve wurde dieser Bitte entsprochen u. am 2. Sonntage Oktobers 1844

Digitized by Google

sah die Stadt wieder einen religiösen Umzug, dessen sie ein halbes Jahrhundert hindurch entbehrt hatte. Statt durch die Oberstadt, wie es unter den Dominikanern gebräuchlich war, bewegt sich die Prozession von der Kirche aus durch die Vorstädte Clausen u. Pfaffenthal, u. kehrt durch die Strasze Wiltheim u. den Fischmarkt wieder zurück. Diese Prozession, zu der am 2. Sonntage des Oktober die ganze Stadt u. Umgegend strömt, ist nach der Oktav-Prozession die zahlreichste u. auch wohl die schönste der Stadt.

Seit 1844 u. auch mehrere Jahre vorher hob sich der Pfarrgeist in lobenswerther Weise. Die Kirche erhielt mehrere aus freiwilligen Beiträgen gemachte Geschenke u. insbesonders wurde für den Muttergottesschmuck sehr viel gesorgt. Überhaupt ist es eine Eigenheit u. zwar lobenswerthe der Pfarrei von St. Michael, dasz sie auf privatem Wege sehr Vieles im Verhältnisz mit ihrem Vermögenszustande immer gethan hat u. noch immer thut.

Im J. 1847 wurde das Pfaffenthal mit den auszerhalb desselben zu Eydtmühl, Siechenhof u. Siechengrund gelegenen Häusern von der Mutterpfarrei abgetrennt u. zuerst als bischöfliche Pfarrei errichtet, dann im J. 1849 durch K. Gr. Beschlusz mit den Civil-Effekten anerkannt.

Während der im J. 1851 von den Redemptoristenvätern für die Stadt abgehaltenen Mission hielt P. Leroy Vorträge in französischer Sprache, zu denen sich immer zahlreiche Zuhörer aus den höheren Ständen einfanden. Ein Missionskreuz, wie damals die übrigen Pfarreien der Stadt erhielten, wäre vielleicht auch für St. Michael ein schönes Denkmal jener Zeit gewesen, u. eine Erinnerung für die Gegenwart u. die späteren Nachkommen; war ja St. Michael der Sitz der Dominikaner, von wo aus diese ihre Missionsthätigkeit auf einen groszen Theil des Landes ausdehnten.

Eine grosze Gefahr drohte der Kirche, als im J. 1853 unverhofft in einem der Kirche anstoszenden Sakristeispeicher Feuer ausbrach; die Flammen schlugen schon durch's Fenster und züngelten um den Hauptaltar u. das grosze Altarbild, und man war völlig beschäftigt, die Kirche auszuräumen, als durch die Anstrengungen der Bürger noch rechtzeitig dem verheerenden Element Einhalt gethan wurde; die Kirche nahm keinen weitern Schaden und die Pfarrei mit ihrem Pfarrer kam mit dem Schrecken davon. Dieser Brandanfang war die Ursache, dasz die Kirche ihrer alten abscheulichen Fenster los wurde u. neue erhielt.

In allerletzter Zeit ist für St. Michael das Wichtigste der Kirchenbau in Klausen. Eine Kirche in Klausen ist für die moralischen u. religiösen Interessen dieser Ortschaft eine von allen competenten Männern anerkannte Nothwendigkeit; die Volkszahl dieses grösten Theiles der Pfarrei von St. Michael, ihre Bildungsstufe u. der ganze Charakter dieser Bevölkerung im Vergleiche zu der der Oberstadt, die Lage der Ortschaften Klausen, Thiergarten, Neudorf, Weimershof und Tavion und ihre schwierige und zum Theil unmögliche Verbindung mit der Kirche in der Oberstadt sprechen, auszerdem dasz diese Ortschaften Rechtens eine Kirche beanspruchen können, in formeller Weise für ein ihnen eigenes Gotteshaus. Dieses Bedürfnisz war seit langer Zeit gefühlt worden. Im J. 1852 vereinigten sich die Bewohner Clausens zu einer Verbindung, die den Namen Cunigundis-Verein annahm u. sich zum Zwecke stellte, eine Monumental-Kirche zu Ehren der h. Cunigundis zu erbauen, in der zu-

Digitized by Google

gleich die Gebeine Johann des Blinden ruhen u. die Statüen der Luxemburger Heiligen, die das Christenthum bei uns eingeführt oder verbreitet hatten, aufgestellt werden sollten. Der Kostenanschlag zu dieser Kirche war 100,000 Fr. Eine herrliche patriotische Idee, die so recht das Abbild des Hauptzuges in unseren Herrscherfamilien, der Frömmigkeit u. Ritterlichkeit, gewesen wäre! Und Klausen, das die Wiege der Tochter Siegfrieds, der h. Kaiserin Cunigunde getragen, in dessen Bereich Johann der Blinde nach seinem Tode ruhen wollte u. wirklich auch 1340 seine Ruhestätte erhielt, wäre so recht geeignet gewesen, auch jetzt wiederum das Monument seiner von der ganzen Welt gepriesenen Herrschertochter zu tragen u. die Asche des Luxemburger Wohlthäters wieder zu bergen!

Anfangs schien dem Verein die Verwirklichung seines Vorhabens gelingen zu wollen. In einigen Wochen waren jährliche Beiträge von über 500 Fr. gezeichnet, alle Autoritäten, die geistliche u. weltliche, die Alterthumsgesellschaft u. die patriotischen Luxemburger sahen mit Vergnügen dieses schöne Streben u. ermuthigten dasselbe. Der Verein richtete Bittschriften an die höchsten Personen des Auslandes, u. unter diesen antworteten der Kaiser Ferdinand u. die Kaiserin Maria Anna zu Reichstadt in Böhmen mit einem Geschenke von 200 Gl., die durch den Grafen Bombelles dem Vereine übermacht wurden.

Es ist wohl anzunehmen, dasz die Höhe des Kostenpunktes das Werk nicht recht gedeihen liesz. Dieses und besonders das hochherzige Anerbieten des seligen Herrn J. P. Pescatore in Paris, 10,000 Fr. zu der Kirche beitragen zu wollen, wenn ihr Bau nicht über 60,000 Fr. zu stehen käme, liesz es räthlich erscheinen, von der ursprünglichen Monumentalkirche abzustehen und sich auf eine für die religiösen Bedürfnisse, die nicht länger unbefriedigt gelassen werden dürften, hinreichende Pfarrkirche zu beschränken.

Die Erbauung einer Pfarrkirche ist denn auch nun das Streben des Vereins, dessen Präsident Hr. Dechant Ambrosy ist. Die Vereinsmittel sind gegenwärtig Fr. 8132 56, die nach etwa zwei Jahren auf 10,000 Fr. gestiegen sein werden.

Es ist in naher Zukunft zu hoffen, dasz endlich Hand an die Befriedigung eines unabwehrbaren Bedürfnisses gelegt wird. Am 5. Mai 1857 erliesz der Schöffenrath der Stadt ein Schreiben an den Vorstand des Cunigundis-Vereins, in welchem er die Fragen stellte, welches der genaue Umfang der zu errichtenden Pfarrei, wie grosz die Bevölkerung der zu der künftigen Pfarrei gehörenden Abtheilungen der Gemeinden Eich und Sandweiler sei; wie hoch die Baukosten und die Ausstattung der Pfarrkirche kämen; ob die Pläne schon gezeichnet seien, und wenn gezeichnet, die Mittheilung dieser Pläne. Ferner frägt er, auf welche Weise der Verein glaubt, dasz die Kosten bestritten werden könnten, über welche Hülfsquellen der Verein jetzt verfüge und auf welche er in der Zukunft rechnen könnte, ob Hoffnung da sei, aus der Nachlassenschaft Pescatore ein Subsid zu erhalten und welches die jährlichen Ausgaben der neuen Pfarrei sein könnten.

Das Schreiben schlieszt: « Comme ces renseignements serviront à nous guider dans les démarches que nous serons peut-être dans le cas de faire dans l'intérêt du projet dont vous vous occupez spécialement, vous voudrez bien donner à vos répouses toute l'exactitude et y ajouter tous les détails désirables. »

Soweit die Geschichte der St. Michaelskirche und ihrer Pfarrei.

Digitized by Google

§ 2. *Kirchenbau u. Kirchengeräthschaften.* — 1. Meiner Ansicht nach verdient die Architektur der St. Michaelskirche eine gröszere Aufmerksamkeit, als man ihr bisher zu schenken gewohnt war. Das soll nicht vom Aeuszern der Kirche gesagt sein, denn es ist dieses weder ansprechend noch ladet es zur Besichtigung des Innern ein. Für den, der Gelegenheit hat die Geschichte der Kirche zu kennen, besagt ein Mauervorsprung und ein anderer Sockel zum westlichen Ende, zum Portal hin, dasz im J. 1519 der Bau nur bis dahin sich ausdehnte und das Uebrige von den Dominikanern nachgebaut wurde; auch die eigenthümliche Abgrenzung des Chores sagt ihm, dasz hier die Kirche einen nicht ganz unbedeutenden Theil ihrer Grösze einbüszte. Das Portal in einer Länge von etwa 8 Fusz lehnt sich an die nördliche Seite der Kirche an; über dem Eingang dazu, der von dorischen Säulen von 7—8 Fusz Höhe eingefaszt wird, steht das in Stein ausgehauene etwa 5 Fusz hohe Standbild des Erzengels Michael, das in der rechten Hand das Schwert, in der linken die Wage u. unter den Füszen den Höllendrachen hält; es mag nicht ganz ohne künstlerischen Werth sein. Unterhalb desselben und von im Renaissance-Styl eingehauenen Ornamenten umgeben befindet sich ein Wappenfeld, das nach Merjai die französischen Lilien trug, die aber gänzlich verschwunden sind; eine sonstige Inschrift ist nicht bemerkbar.

Betritt man das Innere der Kirche, so ist es nöthig, die 1834 hinzugefügte Seitenkapelle liegen zu lassen, wenn man ein Urtheil über den Bau fällen will. Die Kirche hat nur *ein* Schiff, das ganz von dem kühnsten gothischen Gewölbe, das wir bis jetzt im Lande haben, gebildet wird. Dieses Gewölbe ruht auf sich selbst, ohne an den Mauern oder an Strebepfeilern einen Ruhepunkt zu haben; die Seitenmauern dienen ihm als Füllwerk und könnten eingerissen werden, ohne dasz es den geringsten Schaden nehmen würde; es miszt 30 M. in der Länge, 11,90 M. in der Breite u. 10,95 M. in der Höhe. Spitz zusammenlaufende Gurtbogen scheiden das Gewölbe in 5 Felder, wovon jedes wieder durch bald kannelirte bald halbkreisförmige sehr zahlreiche Querrippen die gemischte Form von Stern- und Fächergewölbe erhält. Gurtbogen u. Querrippen eines jeden Feldes vereinigen sich in einer Höhe von etwa 3 Meter zu einem unregelmäszigen Rippenbündel, der sockelförmig den Fuszboden erreicht.

Da die ganze Kirche nur ein *Gewölbe* ist, das da, wo es in andern gothischen Kirchen auf den kühnsten Säulen ruht, in St. Michael fast den Boden erreicht, so kann es sich vielleicht erklären, dasz sie, im Widerspruche mit der altdeutschen Form, keinen Triumpfbogen hat; in der ganzen Länge wiederholt sich dieselbe Form ohne irgend eine Auszeichnung oder Abänderung. Nur in dem von den Dominikanern neuangebauten Theil sind die Gewölbefelder etwas schmaler und zusammengedrängter. Das Chor trägt noch ganz deutlich die Spuren der unter Vauban geschehenen Verkürzung; die Schlusszmauer durchschneidet eines der Gewölbefelder, und an diese im Innern angelehnt halten einige nachgebaute Streberippen das durchschnittene Feld. Das frühere Chor selbst scheint einen polygonen oder auch halbkreisförmigen Mauerschlusz gehabt zu haben; darauf läst der engere Abstand der beiden sich gegenüberstehenden Rippensockel in dem jetzigen Chor schlieszen, wozwischen wohl die Trennung zwischen Chor und Kirche angebracht gewesen sein mag.

Nur zur Nord- und Ostseite hat die Kirche Fenster (wir reden hier nicht von der Seiten-

Digitized by Google

kapelle), doch scheint, dasz vor den Dominikanern zu beiden Seiten Fenster angebracht waren; ein über der Sakristeithüre zugemauertes Fenster läszt darauf schlieszen. Die Fenster laufen spitz zu u. stehen dadurch mit dem Kirchenbau etwas in Einklang; auch die schrägen Sohlbänke u. abgekehlten Laibungen streben der germanischen Form nach; ob aber die Fenster den gothischen Fensterformen entsprechen, möchte ich nicht behaupten, da sie doch zu breit u. zu schwerfällig sind u. sonst nichts mit dem kühnen und schönen Gewölbe gemein haben. Die in dem im J. 1519 gebauten Theile angebrachten Fenster haben schlankere Formen als die von den Dominikanern nachgebauten. Das Chor hat 3 Fenster, ebenso viele die nördliche Giebelseite, im Ganzen also 6. Man will behaupten, dasz gegen die altdeutsche Bauform anstoszend die Kirche zu viel Licht habe, u. dasz etwas mehr Dunkel zulässig wäre. Eine angenehme Verschönerung erhielt die Kirche durch die letztes Jahr eingesetzten gemalten Glasfenster in Folge des Brandanfanges von 1853; diese Fenster sind zwar nicht von künstlerischem Werthe, tragen einfach nur zwischen weiszem Glase Rosetten und dergleichen Verzierungen, doch nehmen sie sich gut aus u. geben der Kirche ein freundliches Ansehen. Auch dadurch, dasz zugleich die Sohlbänke einigerFenster niedriger gelegt wurden, ist wenigtens Einheit in die Höhe-Dimensionen mit den andern gebracht.

Die schon öfter berührte Seitenkapelle benimmt der Kirche ihre Einheit; denn leider muszten die Ansprüche der Kunst den Ansprüchen des Raumes u. s. w. weichen. Sie steht mit dem Gewölbe durch 2 rundbogige Durchbrüche in den südlichen Seitenmauern in Verbindung, hat 3 ebenfalls rundbogige Fenster u. eine platte Decke. Die Emporbühne ruht auf zwei ionischen Säulenreihen u. ragt etwa 12 Fusz in die Kirche hinein. Sie steht mit dem Baue gänzlich in Disharmonie. Etliche Mauernischen bezeichnen noch die Stelle, wo vor der Auflösung des Klosters Seitenaltäre gestanden.

Der Kirchenbau im Ganzen u. in seinen Theilen trägt überhaupt die Merkmale der Zeiten, in denen er vollendet wurde. In dem im J. 1519 erbauten Theile sieht man das Streben, der zu jener Zeit noch geltenden germanischen Form nachzuahmen, diese Form in die Hauptkirche der Stadt, wie damals St. Michael war, hineinzubringen; aber die Geldmittel reichten nicht aus, um dem Baue eine Vollendung zu geben, wie die gewöhnlichen gothischen Kirchen sie haben, wie etwa eine Hallenkirche zu bauen; auch das Bedürfnisz, die abgebrannte Kirche so bald wie möglich herzustellen, rieth von einem groszartigen Bau ab. Die Dominikaner muszten für die Vergröszerung der Kirche dieselbe Form beibehalten, wie sie in der ihnen übergebenen Kirche lag. Zudem war es nicht das Streben der Bettelorden, in ihren Kirchenbauten das Groszartige zu suchen, sondern lieber das Einfache vorherrschen zu lassen; daher denn auch an der St. Michaelskirche die Emporbühne u. das Portal dieses Merkmal tragen u. nicht mit der Kirche übereinstimmen.

Liegt nun auch in dem ganzen Kirchenbau nicht das Majestätische, das Himmelanstrebende, so nimmt sich der Gottesdienst nichts destoweniger sehr gut aus; besonders an hohen Festtagen versteht man es in St. Michael, das Wenige, was der Kirche zu Gebote steht, in dem geräumigen u. schönen Sanctuarium auf eine recht gute Weise anzubringen.

Der grosze Thurm, in einer Höhe von etwa 150 Fusz, erhebt sich stolz in der Nähe der

Digitized by Google

Bockfelsen, am westlichen Ende der Kirche, u. ist von weitem nach Norden u. Osten hin bemerkbar. Sein Mauerwerk, vierkantig, miszt wenigstens 110 bis 120 Fusz; statt eines spitzen Helmes wölbt sich das Dachwerk kuppelförmig über dem Gemäuer. An der Vorderseite trägt er ein Wappenfeld, dessen Insignien gänzlich ausgelöscht sind; wahrscheinlich trug er wie das Portal, das französische Wappen. Ich habe schon oben bemerkt, dasz dieser Thurm nicht der ursprüngliche, mit dem Kloster u. dem neuen Theile der Kirche erbaute war, sondern erst nach dem Braude von 1679 aufgeführt wurde u. dieselbe Breite u. Tiefe erhielt wie der erste; es geht dies deutlich hervor aus einer Inschrift, die in dem vom Erdgeschosse des Thurmes gebildeten Gewölbe am Fusze der Treppe zur Emporbühne sich befindet; diese Inschrift in einem Rundbogen des Gewölbes eingegraben heiszt: « Adm. Re»verendus, eximius ac dignissimus F. Gœdert, SS. Theologiæ Magister septimo suæ provin»cialatus anno per Fratrem Nicolaum Flesgin, Luxemburgum Priorem me fecit.» Unter Prior Flesgin waren bekanntlich die Dominikaner nach St. Michael gekommen. Der kleinere Thurm über dem Kirchendache, am Schlusse des Sanctuarium, diente der ursprünglichen Kirche als Kirchenthurm; in der Belagerung von 1683 wurde er von den Kugeln zertrümmert, später aber gegen 1688 wieder aufgebaut. Die französischen Republikaner dachten daran, beide Thürme niederzureiszen, lieszen jedoch ihr Vorhaben nicht zur Ausführung kommen, als die Pfarrei sich erbot, eine neue Kirchenuhr machen zu lassen.

II. Der Vandalismus der französischen Republikaner hatte bekanntlich das Innere der Kirche verwüstet, ihre Geräthschaften u. Kostbarkeiten entweder vernichtet oder zerstreut; daher stehen denn auch die von allen Seiten nach der Restauration angekauften oder geschenkten Utensilien weder im Einklang unter einander noch mit der Bauart der Kirche, u. musz ich mich also auch auf die Erwähnung des Einzeln als für sich allein bestehend beschränken. Auch vor der französischen Okkupation scheint die Austattung des Innern mit dem Bau nicht in Harmonie gestanden zu haben; so z. B. sind die aus dieser Zeit übriggebliebenen Altäre von ganz anderm Style als die Kirche selbst.

Der Hauptaltar u. seine beiden Nebenaltäre stammen bekanntlich aus der Congregations-Kirche her, u. sind im Renaissance-Styl aus Holz verfertigt. Ueber den Seitenaltären ist als Schlusz eine Krone angebracht, in deren Mitte ein hl. Geist schwebt; die Construction dieser Altäre mit ihren korinthischen Säulchen u. ihrem Schnitzwerk ist so übel nicht Als Altarbild trägt der auf der Epistelseite die Aufopferung Mariä im Tempel zu Jerusalem; jener auf der Evangelienseite den hl. Augustinus mit den Geheimnissen des Glaubens beschäftigt u. sie niederschreibend. Beide Bilder, vielleicht von wenigem Werthe, sind gut erhalten. Ueber dem Tische des Hauptaltars umgeben 4 korintische, von Eichenblättern umwundene Säulen, deren je zwei eine Nische für Aufstellung von Reliquien bilden, das Tabernakel, das durch seine Dimensionen u. seine Ausstattung die Hauptstelle einnimmt, wie es überhaupt bei allen Altären sein soll. Und wirklich bietet die Tabernakelnische, worin das Sanctissimum steht, mit ihrem Spiegelglase u. ihren Verzierstäbchen einen Anblick, der den ganzen Altar verschönert. An beiden Enden des Gesimses knien zwei Engel als Sinnbilder des Glaubens u. der Hoffnung, der eine mit verbundenen Augen einen Kelch, der andere einen Anker haltend; in der

Digitized by Google

Mitte, über dem Tabernakel, ist das Sinnbild der Liebe, ein von einer Dornenkrone umgebenes Herz, über dem ein Kreuz steht, angebracht. In einer Erhöhung über dem Altar steht die hölzerne Statüe des Kirchenpatrons, des Erzengels Michael, wahrscheinlich noch aus der Zeit vor 1795; dss Standbild über dem Portal hat ihr als Muster gedient.

Als Altarbild reicht an der Mauer vom Altargesimse bis zur Gewölbespitze hinauf das kostbarste u. kunstvollste Oel-Gemälde, das das Land besitzt, eine *Himmelfahrt Mariä*. Einige wollen behaupten, es sei eine Copie einer Assumptio des Meisters Paul de Cock aus der niederländischen Schule, u. das Original soll sich in Antwerpen befinden; sei dem, wie ihm wolle, das Gemälde, das die Aufmerksamkeit u. in einzelnen Theilen die Bewunderung aller Kunstkenner erregt, weist die Hand eines Meisters nach, der eine grosze Vollendung in seiner Kunst mit hoher religiöser Begeisterung verband u. ein Meisterwerk schuf. Vor 1795 gehörte es in die Congregationskirche u. kam 1805 nach St. Michael; es trägt weder den Namen des Malers noch eine Jahreszahl.

Der Maler hat den Moment erfaszt, wo nach der Legende der Apostel Thomas am Grabe der allerseligsten Jungfrau erscheint u. Sie in ihrem Tode zu sehen wünscht. Einige Apostel heben den Grabstein empor u. statt der entseelten Hülle sehen alle Anwesenden das Grab mit Rosen angefüllt. Zwei Frauen, die gewöhnlichen Begleiterinnen der Gottesmutter in ihrem irdischen Wandel, halten mit der einen Hand die Grabtücher, mit der andern Hand zeigen sie die Rosen, die sie dem Grabe entnommen. Alle Apostel schauen mit Verwunderung u. Staunen in das leere Grab, mit Ausnahme des hl. Petrus im Vordergrunde u. am Rande des Grabes, der gen Himmel blickt, und mit zusammengefaltenen Händen auf die Knie sinkt, u. des hl. Johannes im Hintergrunde, der seine Hand gen Himmel ausstreckt: denn beide sehen die hl. Jungfrau von einem Engelchor getragen u. umringt, die Ihr Palmenzweige reichen, in den Himmel steigen. Die hl. Jungfrau selbst breitet die Arme aus, um Ihren Sohn zu umschlieszen; Ihr Antlitz ist himmlisch verklärt u. Alles an Ihr verkündet wieder Ihr Magnificat.

Die Zeichnung u. das Colorit der Apostelgruppe am Grabe u. der Engelgruppe mit der Madonna in der Höhe sind, nach andern Meisterwerken zu urtheilen, äuszerst gelungen; das Historische an den Gewändern u. an der Haltung, die Gemüthsbewegungen, die kleinsten anatomischen Details sind ganz treu wiedergegeben. Als ganz besonderes Meisterwerk bezeichnen Kenner einen Fusz des hl. Petrus, den er knieend unter dem Gewande hervorstreckt. Der Werth des Bildes wird auf 10- bis 20,000 Fr. geschätzt.

Die Einrahmung dieses Gemäldes ist künstlich ausgearbeitet; sie endet mit dem *apokaliptischen Lamme mit dem Buche und den Siegeln*, das von Wolken u. einem Heiligenschein umflossen ist. Unter demselben u. an die Einrahmung sich anschmiegend zieht sich in erhabenen Buchstaben die Inschrift: DIGNUS EST AGNUS QUI OCCISUS EST.

Zu beiden Seiten des Hauptaltares stehen auf eigenen Sockeln zwei schöne u. gut gearbeitete hölzerne Standbilder des hl. Augustinus, in der einen Hand den Bischofsstab, in der andern ein brennendes Herz haltend, u. des seligen Petrus Forerius im Rochett; an seiner Seite steht ein Engel mit dem aufgeschlagenen Constitutionenbuch seines Ordens. Beide Statüen sind aus der Congregationskirche nach St. Michael gekommen.

Digitized by Google

An den Seitenpilastern des Chores sind die zwei massiven Standbilder der hhl. Dominikus u. Thomas von Aquin angebracht; sie rühren noch aus der Zeit vor 1793 her.

Der Rosenkranzaltar ist ebenfalls im Renaissance-Styl gearbeitet. Ueber dem kleinen Tabernakel befindet sich eine perspektivisch nachgeahmte Nische, in deren Hintergrund ein Gemälde, die Muttergottes vom hl. Rosenkranz vorstellend, sich gar schön ausnimmt. Das Gemälde selbst scheint nicht von groszer Kunst u. hohem Werthe zu sein. Am Eingange der Nische ist das aus *einem* Stück Holz geschnitzte, schöne Bild der Königin des Rosenkranzes aufgestellt, auf der linken Hand das Jesukind mit der Weltkugel, in der Rechten einen Scepter, von einem Kranz von Rosenkranzperlen umgeben. Das Antlitz dieses Bildes zeugt von Kunst; Majestät und Milde sind darin glücklich gepaart. Nach der Inschrift seines Piedestals wäre es aus dem Anfange des vorigen Jahrhunderts; die Verehrung der Gläubigen rettete es aus republ. Händen; die Inschrift ist ein Chronogramm von silbernen Buchstaben mit dazwischen gelegtem Glase u. lautet: InterCeDe VIrgo, regIna rosarII et LIbera MortIs In periCVLIs. Mir scheint, als sei die Kirche auszer dem Hauptsitze der Rosenkranzbruderschaft auch eben dieser Andacht wegen ein Wallfahrtsort gewesen; ich schliesze darauf aus einem auf Holz gemalten Bilde, das in der Nähe des Altars unter einem Rundbogen hängt, u. aus Geschenken, die, wie noch jetzt lebende Augenzeugen wissen, unter anderen die Gattin eines österr. Hauptmannes der Besatzung, wegen einer wunderbaren Heilung verehrte. Auf dem gedachten Bilde schaaren sich Pilger u. Krüppel zu den Füszen der Muttergottes vom Rosenkranze, u. zu deren beiden Seiten hangen Anatheme. Unter den Pilgern befinden sich Figuren zweier adlichen Eheleute; der Maler hatte wohl dabei den Prinzen von Chimay im Sinne, dessen Namen unter den Mitgliedern der Bruderschaft obenanstand.

Im Tische des Altars liegt ein in Mannsgrösze, in Stein ausgehauenes Bild des Heilandes im Grabe, das sehenswerth ist; der Felsen mit dem darauf liegenden Heiland ist aus *einem* Steine gehauen. Es diente wohl früher der Verehrung der Gläubigen in der Fastenzeit u. besonders am Charfreitage.

Vor einigen Jahren kam durch freiwillige Beiträge die Kirche in Besitz von 5 Gemälden, die früher dem Dominikanerkloster gehörten, u. erwähnt zu werden verdienen; 4 davon haben jetzt eine geeignete Stelle im Chor, das fünfte über einem Beichtstuhl. Ueber der Sakristeithüre der selige Gundisalvus, ein Gemälde von Werth; ein anderes auf derselben Seite, der hl. Raymundus, der einem Maurenkönig die Glaubenswahrheiten verkündigt, auch nicht ohne künstlerischen Werth. Auf der Evangelienseite zunächst dem Altare der hl. Dominikus, der von Christus die Ordensregel erhält, und vom hl. Petrus den Reisestab. Dann ein hl. Thomas von Aquin; im Hintergrunde liegt die Häresie in Ketten u. aus dem Munde eines Dämons kommen die Worte: « *Tolle Thomam et dissipabo Ecclesiam.* » Die Allegorie ist schön, doch mag der Kunstwerth des Bildes gering sein. Das Gemälde über dem Beichtstuhl ist die hl. Katharina von Siena, die das Jesukind aus den Armen der hl. Jungfrau empfängt. Eine Taufe des Heilandes im Jordan über dem Taufbecken ist von Fr. Abraham von Orval; die Rückseite dieses Oelgemäldes trägt die Inschrift: *Fr. Abraham de l'abbaye d'Orval m'a fait* 1794, 20 *juillet, sous le digne curé Hubert Girsch, dominicain à St Ulrique au Grond à*

Digitized by Google

Luxembourg, fait prieur le 24 juillet. Hr. Prof. Engling bemerkt, dasz die Erzeugnisse dieses Malers ein sanftes Colorit u. in Allem Zartheit u. Milde athmen; dieses Urtheil wird auch durch die Jordanstaufe bestätigt.

Die übrigen Heiligenbilder sind meistens noch aus der Zeit der Dominikaner: eine schmerzhafte Mutter, die hhl. Petrus, Urbanus, Laurentius, Katharina, Peter von Mailand, Sebastianus, Franciscus Xaverius.

An kostbaren Gefäszen, reichen Meszgewändern u. d. g. ist die Kirche sehr arm; jedoch bietet Einiges davon Interesse. Ein violettes Meszgewand mit Levitten vom Grafen v. Mansfeld, das in einigen Jahren ganz abgenutzt sein wird; in den Kreuzbalken sind die Anfangsbuchstaben PE.M mit einer Grafenkrone in Goldfäden eingewirkt. Die Monstranz, die, wie schon gesagt, vom Arloner Kapuzinerpater Vandernoot der Kirche geschenkt wurde; sie ist ganz von Silber, die Strahlen um die Lunette sind vergoldet; ihr Werth in Silber wird auf 1700 Fr. geschätzt. Ein vor etwa 3 Jahren aus freiwilligen Beiträgen im Betrage von 1100 Fr. erworbenes Ciborium zählt unter die schönsten Kostbarkeiten der Kirche; es ist von reiner gothischer Form, massivem Silber u. sehr stark vergoldet; es kömmt aus einem Pariser Atelier. Vier silberne Kelche, wovon einer vergoldet; ein anderer sehr schöner, silberner u. vergoldeter Kelch mit ciselirten Bildern von Ordensheiligen diente lange Zeit durch als Ciborium; er ist vom Guardian des Franziskanerklosters geschenkt, u. trägt die Inschrift: *P. Guil. Alleri, Guardianus Conv. Luxemb.* 1621. Die Oelgefäsze für die hl. Taufhandlung sind sehr schön; von einer Höhe von 4 Zoll bilden sie ein zweiarmiges Candelaber mit einem gemeinschaftlichen Fusze; sie tragen die Inschrift ihrer Geberin: *Margaretha Busbach, uxor clarissimi domini d'Arnoult.* 1657. Das elfenbeinerne Christusbild am Crucifix des Tabernakels wurde von dem verstorbenen Hrn. v. Lassaulx, bekanntlich eine Autorität, als ein Meisterstück erklärt. Ein silbernes, über einen Fusz hohes ciselirtes Kreuz umschlieszt eine hl. Kreuzpartikel u. eine Reliquie des hl. Sebastianus; es ist vom J. 1760; eine Reliquie des hl. Blasius, des zweiten Kirchenpatrons, befindet sich in einem kupfernen, schön versilberten Reliquar; auszerdem besitzt die Kirche noch mehrere Reliquien, deren Einfassung von geringer Bedeutung ist. Ein massiv silbernes Rauchfasz verdient der Erwähnung. Der Muttergottesschatz hat sich seit Wiedereinführung der Rosenkranzprozession um ein Bedeutendes an wirklich sehr schönen u. reichen Gewändern vermehrt, die entweder geschenkt oder aus Beiträgen der Pfarrei angeschafft wurden. An Gewändern wurde aus der französischen Republick nur eines gerettet, das ziemlich groszen Werth wegen der in demselben eingestickten goldenen Sterne hatte, u. von der Sebastianusbruderschaft der hl. Jungfrau verehrt worden war: die Sterne sind in letzter Zeit ausgeschnitten u. einem neuen Gewande wieder eingenäht worden. Zu dem Muttergottesschatze gehören 2 Kronen, wovon eine von Silber u. vergoldet, 2 Scepter mit Kränzen von Rosenkranzkörnern, ein diamantenes Kreuz, eine goldene Kette, silberne u. goldene Herzen u. s. w. Die französiche Republick hatte furchtbar in den der Mutter-Gottes geweihten Gegenständen gehaust u. spätere Zeiten konnten den Verlust noch nicht wieder ausgleichen. Die Begeisterung für die Verehrung Mariens wird auch dafür das Ihrige thun.

Digitized by Google

Noch könnte man des alabasternen Taufsteines, des marmornen Weihwasserbeckens aus dem Münsterkloster, der Kanzel u. der Beichtstühle erwähnen, doch wollen wir zu den Glocken übergehen, die unstreitig eine ausgezeichnete Zierde für die Kirche sind u. die harmonischsten Klänge über Stadt u. Umgegend hinaussenden; die St. Michaelskirche hat wohl das schönste Geläute des Landes.

Die Kirche besitzt 5 Glocken, wovon 4 im Hauptthurme u. 1 im Chorthurme, womit die tägliche Frühmesse eingeläutet wird, schweben; bekanntlich wurden sie im J. 1682 aufgehängt, jedoch waren nur 3 für die Kirche u. zwei für's Kloster bestimmt. Die Bürger der Pfarrei, die in der franz. Revolution die Kirchenglocken dem Gesetze vom 1792 entzogen, retteten auch die des Klosters, die 1803 ebenfalls als Eigenthum der Kirche erklärt wurden. Leider war es mir nicht vergönnt, wegen Mangel an Zimmermannsgerüsten die Inschriften der zwei kleinern u. die Höhe u. den Durchmesser aller Glocken beider Thürme zu nehmen u. mitzutheilen; auch das Gewicht derselben konnte nicht bestimmt werden; ich musz mich nothgedrungen auf die Inschriften der zwei gröszern Glocken des Hauptthurmes, die in einer Höhe von 10 Fusz frei über dem Boden schweben, beschränken. Die gröszte Glocke trägt die Inschrift: JESUS, MARIA, JOSEPH. Darunter das Bild der Mutter-Gottes vom hl. Rosenkranze, eine ganz treue Copie des Bildes, das auf dem Rosenkranzaltar steht. Unter diesem die Namen der Pathen und Pathinnen mit ihren resp. Wappen. PATRINI: REVERENDISSIMUS AC AMPLISSIMUS DOMINUS D. WILLIBRORDUS CUNO, ABBAS MUNST. LUX. AMPLISSIMUS DMS. JOANNES D'ARNOULT, CONS. REGII DUC. LUX. PRÆSES. MESSIRE CLAUDE DE GENNESAIRE, COLONEL AU SERVICE DU ROY ET GOUVERNEUR D'ARLON.

MATRINÆ: DEMOISELLE MARIE CATH. DE HEINSBERGH, DITE KIRSCHBAUM. DAME MARIE CATH. LANSERIN, NÉE UTTINGER. DAME ANNE MARIE BAILLI, NÉE COENEN.

Um den Rand herum stehen die Worte:

SUB A. R. P. THOMA HUEBEN, PRIORE ET PASTORE AC D. JOE. GERBER ET PETRO PAULO BECKER, PRO TEMP. MAMBURINIS ME FUNDEBAT MATHIAS CROMMEL, TREVIR. ANNO MDCLXXXI.

Die zweitgröszte Glocke trägt das Bild des hl. Michael mit der Dedikation: SANCTO MICHAELI ARCHANGELO.

Darunter die Namen der Pathen u. Pathinnen, ebenfalls mit ihren resp. Wappen.

PATRINI: A. R. D. ANT. FELLER, DEC. LUX., PAST. S. NICOLAI. D. HENR. FRANC. NEUNHEUSER, PRÆPOS. LUX. SCAB. CIV. D. JOES. DEUTSCH, CIV. LUX. JUSTICIARIUS.

MATRINÆ: D. ANNA MARGARETHA HADAMAR, UXOR D. FRANC. MARTINI. D. ANNA BARBARA BOSCH. D. ELEONORA KLEFFERY, UXOR D. PETRI WITTENN.

Am Rande dasselbe wie an der gröszten Glocke.

Nur die drei gröszern dieser 4 Glocken werden geläutet; die gröszte läutet in *re*, die zweite in *mi*, die dritte in *fa*. Schade nur, dasz diese schönen u. so wohlklingenden Töne als Lumpenglocke dienen müssen!

Digitized by Google

Um die Glocken zu retten, verpflichteten sich im J. 1798, wie schon gesagt, drei der vornehmsten Bürger der Pfarrei, eine Kirchenuhr herzustellen; es war dieses nicht die erste Uhr, die die Kirche hatte, denn, wie wir oben gesehen haben, war der Kirchthurm unter den Dominikanern zu zwei Malen, wenn die Urkunden nicht irren, mit einer Uhr versehen worden; auch der ganze innere Bau des Kirchthurms weist auf eine derartige Einrichtung hin. Welches das Schicksal der letzten, von Pierret erwähnten Uhr war, konnte ich nicht ausfindig machen. Dem Erbauer der jetzigen Uhr, Renard, wurden 105 Reichsthaler ausbezahlt. Sie schlägt die Ganze-, die Halbe- u. die Viertelstunde. Die ganze Stunde wird auf der grösten, das Viertel auf der zweitgrösten, u. die halbe Stunde auf der kleinsten Glocke, die nicht geläutet wird, geschlagen von Hämmern, die das Uhrwerk mittelst Messingdrath in Bewegung setzt. Die Uhr ist unterhalb den Glocken angebracht; ihr Werk scheint solid zu sein.

Die Orgel der Kirche, in ihren Haupttheilen der Franciskanerkirche entnommen, genosz bis dahin sehr wenig Ansehen, ist aber nach Urtheil von Hrn. Oberhoffer gar nicht zu verwerfen; viel mehr Wirkung würde sie hervorbringen, wenn sie in einer grösern Kirche stände. Zu den aus der Franziskanerkirche stammenden Theilen kamen später das Pedal u. drei Bälge hinzu; in allerletzter Zeit suchte Hr. Oberhoffer aus den Pfeifen der alten Orgel von U. L. F. einige aus, um damit das Schadbare zu ersetzen u. einige neue Töne hinzuzufügen; auch brachte er wieder Klang in viele tonlos gewordene Pfeifen. Die Kirchenfabrik verwendete sehr viel auf die Instandsetzung der Orgel, so noch vor wenigen Jahren 4000 Fr.; aber es scheint, dasz es nicht die Schuld der Orgel, sondern der Organisten war, wenn sie eine für's Ohr unangenehme Wirkung hervorbrachte u. sogar in letzterer Zeit einem vollständigen Ruin entgegenzugehen drohte. Mag sie nun auch immerhin eine bescheidene Stellung unter ihren Geschwistern haben, so hat sie doch den Vortheil, einen ausgezeichneten Organisten zu besitzen. Sie hat 27 klingende Stimmen; darunter zeichnen sich durch ihre Klangschönheit aus das Krummhorn 8 Fusz, das Principal 8 Fusz, Gamba 8 Fusz und Gemshorn 4 Fusz.

Endlich bleiben noch 2 schwarzmarmorne Grabsteine zu erwähnen, deren Inschriften bis auf einige Buchstaben u. Wappenzeichen gänzlich ausgelöscht sind; das was noch davon übrig geblieben, ein Lorbeerkranz auf dem einen, u. das Wort *Pedestrium* auf dem andern lassen schlieszen, dasz sie das Grab von adligen Offizieren bedeckten, die sich grosze Verdienste erworben hatten; der eine mit dem Lorbeerkranz liegt vor der Kommunionbank, der andere vor dem Rosenkranzaltar; letzterer wurde im J. 1834 dahin aus dem Hauptschiffe verlegt. Ob sie mit den andern Bodenplatten aus der Congregationskirche gekommen sind, kann ich nicht bestimmen. Auch noch andere Gräber wurden entdeckt, als nach 1803 der von den Republikanern zur Einrichtung des Dekadentempels zerrissene Fuszboden wieder eingelegt wurde; so auch liegen noch jetzt Ueberreste unter dem Boden des hintern Theiles der Sakristei.

Ich schliesze nun mit einem *Versuche* einer Statistik der St. Michaelskirche in der Ueberzeugung, dasz vielleicht ungekannte Urkunden bessern Aufschlusz geben könnten.

Lxbg. im Mai 1857.

Digitized by Google

IX

NACHTRAG ZUR STATISTIK DER ALTEN PFARRKIRCHE DALHEM[1]),

von Pfarrer N. SCHAACK.

Die alten Gebräuche und Sitten unsers Vaterländchens verschwinden immer mehr und mehr bei dem hinreiszenden Strome der neuern Civilisation, und verdienen um so mehr in's Gedächtnisz zurückgerufen zu werden, da sie den eigenthümlichen Charakter unserer Vorfahren, ihren einfachen, biederen und christlich gerechten Sinn versinnbilden, während dem die verfeinerten Sitten unserer fortschreitenden Jetztzeit den Stempel der Verwilderung und Gewissenlosigkeit an sich tragen. Weniges wurde bisher in den werthvollen Publikationen des Alterthums-Vereins von den alten Gebräuchen und Sitten unserer Ortschaften gemeldet; mithin diene das Folgende über die innere Verwaltung der alten Pfarre Dalhem als Anhang einer früheren Statistik, wohl aber auch als Ueberbleibsel einer ehrwürdigen Vorzeit. —

Das Dörfchen Dalhem, eine Viertelstunde westlich von Garnich, im Dekanat Körich gelegen, war ehemals, wie schon anderwärts gemeldet, der Hauptort einer bedeutenden und reichen Pfarre, indem die Dörfer Sprinkingen, Schweiler und Dippach dazu gehörten, und sie bedeutende Grundgüter besasz. Als aber im Jahre 1783 Kirche und Pfarrhaus ein Raub der Flammen warden, da fing der gänzliche Untergang der alten Pfarre an. Der französische Revolutionssturm von 1790 versetzte ihr den herbsten Stosz, indem er sie aller ihrer Güter beraubte. Durch Brand und Raub verarmt ward sie in die Unmöglichkeit gesetzt, den kirchlichen Zustand eines Pfarrorts wieder herzustellen und zu behaupten, deswegen wurde 1789 die Pfarrstelle auf Sprinkingen versetzt und Dalhem als Filial-Kirche der Pfarre Garnich einverleibt. — Der letzte Titular von Dalhem, Theodor Umbscheiden, schrieb in fast unleserlicher Schrift die innere Verwältungsart der Pfarre ungeordnet in ein altes beschädigtes Büchlein nieder, welches mir letztens zufälliger Weise vor seinem bedrohten Untergang in die Hände kam. Ich übergebe dessen Inhalt etwas besser geordnet doch wortgetreu dem Alterthums-Verein hin, mit der Bitte Sprache und Aufsatz schonend zu beurtheilen und nur das Nützliche daraus zu schöpfen.

Die Kirche Dalhem. — »Dallemer Kirch ist eine Königs-Kirch aus Hispanien und ein Her Gubernalir »des Landes ist darüber Colfator, ein Patron dieser Kirch ist der hl. Remigius.

»Die zwehn Altaria in der Parkirch Dalem sita, seindt durch Her tillman Steinsel erigirt worden und »mit Hondert Daller begabt von welchen dallern pension dieselbighe sollen beluht (beleuchtet) werden.«

---

1) Publ. XI. S. 88 ff.

Digitized by Google

Hierauf sind die Lage des Pfarrhauses, die daran liegenden Umgebungen an Hofräumen und Gärten, so wie die Grundgüter der Kirche und des Pfarrhauses sammt den Zehnden angegeben. Ich übergehe die Abschrift derselben ihrer Unwichtigkeit halber um zu dem versprochenen alten Pfarrwesen von Dalhem zu schreiten.

Pflichten des Pfarrers und der Pfarrkinder. — »Den Chur (Chor) in der Parkirch ist der Pastor »schuldig zu underhalden. Die miszkleider seindt schuldig zu stellen die Jungfraven von Mariendall. Die »seidt zu den sonen (?) müssen underhalden die Hern zu Münster, den Gebel und die Glocken die Par»kinder, item den Taufstein und Kessel.

»Die necessaria in die Kirch müssen die Parkinder stellen, Predigstul, Beichtstul, Kelch, scherben, »vasa, weihrauchsfass, oligh, elterdücher, fanen, creutz, &c. &c. &c.

»Wenn das Parhaus dem Pastor geliebert ist, musz er es underhalden; wenn etwas zu bauhen ist, »seindt sie die apperey schuldig in ihrem Kost und materialia auf ein Banmeiler zu holen.«

Das Pfarrhaus musz nicht immer nett ausgesehen haben, denn Pastor Umscheiden konnte es gar nicht bewohnen, residirte zu Dippach bis er starb 1792. Früher schon beklagte sich über dessen Zustand Pastor Dipach, und muszte auch in seinem Geburtsort Dippach residiren. Er schreibt selbst:

»Als anno 1637, ich jacob Dipach begehrte sie (die Dalemer) sollen mir das Haus liebern, sagten sie: »wenn es 4 manern hette und ein Dach darüber, were es liebrigh, sie lieberten es nicht anderster, wen »aber der Pastor etwas daran will bauhen, sie willen materialia führen und apperey thun. Im Haus musz »sein ein Disch, 1 bank, 2 bettstül, 1 brotmul, 2 brantruthen, 1 tack, 2 leffel, 1 stul, 1 Schahf.

»Zu den 4 Hochtagen seindt die Parkinder zu offeren schuldig.

»item, wenn ein Pastor zu dallemer Kirmes die Vesper gesongen hat, ist jeder Inwohner ihm schuldig »zu geben ein Hausmansbrodt.

»item, wen ein Hochzeit in der Par ist, ist der Pastor und andere Parkinder schuldig dahin zu gehen »ums den Dinst zu hören.

»item, da der Pastor zu den Ostern in ein Dorf beicht hört, seindt sie ihm den Kost schuldig, oder »sie müssen nachher dallem kommen beichten.

»item, ein Pastor ist schuldig jährlich ihrem Rechentag bei zu wonen, ihnen zu assistiren, davon hat »er 28 stüber.

»item, in festis occurrentibus non patronorum pastor celebrat ubi commodaverit. Der Sinner Weistums »Dallem sagt wol ein Pastor zu Dalem soll alle sondags zu Dalem misz thun, aber er ist nicht enther»tisirt, nec habet origo, nec causa.

»item, in der Octava corporis Christi ist ein Pastor zu Dalem, Küntzig, Niederkerschen und Oberker»schen schuldig zu Oberkerschen eine Prozession zu halden, davon haben sie ihr praesens oder den Kost.

»item, den Samstagh vor S. Margareten ist die Par Dalem schuldig mit creutz und fanen nach Ham zu »gehen, mit den beiden Kerschen und Küntziger Pahren, lassen 2 messen thun, geben dem Pastor für »seine Gerechtigkeit 1 Daler.

»Die Dalemer haben ihre Brüdermeister, so ihre Kirch-Güter verhandtieren.«

Pfarr-Gebräuche. — »Wenn ein Kirmes in der Par ist, nach gesongener Vesper gebürt dem Pastor »2 stück rals und dem Nuntzen ein Stück fum Kirmes-Fladen.

»item Auf Oster Abent, die oster eyer heischt man in der par, ausgenommen zu Dallem nicht, den »die Weiber bringen sie selber auf oster morgen dem pastor in's Haus.

»item Auf S. Bartolomeus tagh seindt die weiber schuldig in der mesz zu afferen, von einem Federüh »ein paar eyber, für das Feuer Unglück abzu wenden.

»item Auf osterdinstagh gehen die Hauptzehner um die par oster eyher heischen und Ferkeln, lemmer »und kelber zu notiren.

Digitized by Google

»item wen ein neuher Pastor ankompt und die Sinner ihm die Wiedum weisen, ist er schuldig ihnen »einen ehrlichen Kost zu geben.

»item. Wen ein neuher Sinner erwelt wirdt, ist er den Sinnern einen gisguart schuldig und von ihnen »den eydt (serment) angestrichen wirdt, ist er dem herr pastor ein goltgulden 28 stüber schuldigh, dar»nach ist er den Sinnern und pastor ein tagh den Kost schuldig, so man nennt ein sinner essen und »darüber einem jeden 1 daler, einem pastor doppel. das ist geordnirt worden in visitatione archidiaconali »facta per R^dum D. decanum sulianum Floncel und R. Nicolaum Corianum societatis Jesu sacerdotem »cum placeto regii consilii Luxemburgensis.

»item. Auf allerheiligendagh post sacrum gehet der pastor in die dreyen dörfern auf die Greber betten, »und allerseelendagh zu dalem mesz lessen und auf die Greber.

»item ist allzeit ein brauch gewesen in dalemer par eine Hebam zu seyn, so ein eydt gethan hat. Wen »einer Hebam den eydt angestrichen wirdt, gebürt dem hern pastor 28 stüber.

»item wen ein Sinner stirpt, müssen die andere ihn mit dem anutz begraben. Zu dem begengnusz wen »sie erscheinen gebürt ihnen ein tagh den Kost oder ein daler gelt, dem pastor doppel. Wen ein pastor »stirpt, auch so.

»item Wen ein Johrgezeit gehalten wirdt, müssen sie ein Krug wein und ein brauhligh brodt in die »Kirch bringhen, was davon übrigh bleibt, gehört dem Nuntzen zu.»

Gerechtsame des Pastors. — »Ein Pastor wird gerechnet für ein doppel gemeiner, hat sein Holz »im gemeinen Büsch wie andere.

»Ein Pastor zu Dalem hat in seiner Vihzucht 12 stück, im Hirdelohn und Weydt frey, 6 Küh, 6 »Schwein und 25 Schaf.

»Ein Pastor zu Dalhem mag halten 2 steuer (Stiere) und zwo Wiedien, und zu seiner recréation auch »seinen Hondt ein sparvogel zu finghen und zu jagen im bezirk allein. da er ausgeht soll der Cüster dem »hern pastor sein chor Hirden nachtragen.

»Ein Pastor zu Dallem hat macht und darf ein daubhaus halten, dieweil er ein zehn Her ist und seine »Kirch nicht eine sack kirch ist.

»Ein pastor zu Dalem ist nicht schuldig die Bohr und die Behr zu halten, auch dem Hart (Hirt) kein »kost schuldig zu den 4 Hochtagen.»

Stolgebühren des Pastors. — »Wen ein Kindt getauft wirdt, gebürt dem Pastor ein paar Hunen »oder 12 stüber und dem Nuntzen ein stüber.

»Wen eine schwanger Frau umb offeren geht, ist sie schuldig zu offeren ein stüber, wen sie aus dem »Kindbet geht, ein stüber.

»Die sponsalia zu confirmiren gebürt dem pastor ein halber sester Wein und ein doppel brodt, zur »Hochzeit ein brostker oder das stück darnach, und drey deppergen voll Speis, geheck, gelbrut, und »Peffer auf der Hochzeit. Vor der Hochzeit müssen sie beichten und communiziren, item in der Hoch»mess offeren und den achten tagh wiederumb müssen sie offeren jeder 1 stüber.

»item gebürt den sinnern ein biw (?) quart 5 stüber, wen ein amt bestat wird.

»item wen der pastor bey einen Kranken geht zu communiziren, gebürt ihm ein stüber.

»item Für den h. oligh alm zu streichen, gebürt dem pastor ein paar oligh Hnuen. So ein pastor ge»rufen wirdt um zu oligben und kompt nicht, er kriegt keine oligh hnnen, stirpt der Kranke und der »pastor ist auf dem Wegh, seindt sie ihm die oligh hunen schuldig.

»den Kirchhof aufzubrechen kost 7 stüber 1 halben. ein Grabnusz 7 stüber ein halben, das offer 2 und »ein halben stüber. das begengnusz 3 tagh zu halten kostet 7 Gulden, so der pastor allein kompt, für »ein jahrgezeith 15 stüber. Wen er eine Leich holen geht zu begraben, 14 stüber.

»Auf einem begengnusz bekompt der Nuntze alle tagh 5 stüber oder sein Kost. geht er eine Jahrgezeith »des Pastors Gerechtigkeit nemen, gebürt ihm ein ziemligh morgen essen, ein Sop und ein stück fleisch.

»item wen ein begengnusz gehalten wirdt, musz man gelücht aufsetzen, 2 pont Kerzen, von welchen »der her pastor alle tagh zwo nimpt, wirdt erjgebetten das er sie stehen lasz bis zum letzten tagh, »nimpt er sie alle; hat er kein gelücht, er musz den pastor dafür zufrieden stellen auf andere weisz.

Digitized by Google

»item Wen der pastor in's Cappitel geht zu ostern gebürt ihm ein halber goltgulden und ein halber »sester Wein, das sollen sie ihm auf den abent reichen sambt der gemein Ruh 20 stüber und für den »Crisam 15 stüber.«

Pflichten des Pastors von Dalhem und seiner Pfarrkinder zu Sprinkingen. — »Ein Pastor »zu Dalhem ist schuldig über den andern sondagh, aller lieben Frauendagh, drei Königtagh und auf »Ostertagh früh, um die Hirten und kranken zu communiziren, zu Pinstdagh und Pinstmondagh mesz (zu »Sprinkingen) zu halten, item alle Samstagh mesz zu thun, davon hat er ein neuntheil Zehen von dem »Hochw. Prälaten zu münster zu dem endt gegeben, welchen theil die münstersche Scheffen zu Sprinkingen »gewalt haben in ihrer Capell in den Kerzen zu versteigern und den Hochbittenden zu verlassen nach »laut ihres in Pergament geschriebenen Dokuments.

»item auf Pinstabent ist ein Pastor zu Dalem schuldig die Vesper zu Sprinkingen zu singhen weil ihr »Küchen Kirmes ist, dan geht er Kirmes Fladen heischen, jedes Haus ist ihm schuldig 2 stück rals, »dem Nuntzen ein stück.

»Item auf S. Lucinus Abent ist zu Sprinkingen Engelweihe auf welcher Abent soll er Vesper singhen, »davon hat er 2 sester Vesper Weitzen.

»Item Auf S. Annentagh zu Sprinkingen sollen sie afferen, jede Frau ein paar eyher.

»Item auf den Halfeyertag lassen 2 messen zu Sprinkingen lesen, kosten 22 stüber 3 penningh.

»Item. Zu Herleichnamstagh musz ein pastor zu Dalem, nach Sprinkingen gehen das hh. Sakrament »zu nemen (Prozessionsweise), durch Schweiler gehen bis zu Dalem, nach verrichter Messe, eben sowol »die Dalemer als andere mit anutz und fanen zu Bartels anutz gehen (das Kreuz steht noch heute da), »nach der Predigt apud crucem, redeunt illi et pastor in Sprinkingen.

»Item alle Fromfasten lasse sie (die Sprinkinger) begehen, dem hern pastor præsent 15 stüber.

»Item. Wen etwas zerbrochen ist in der Cappell nimpt man gemeinigligh ex fabrica et ex bonis eccle»siasticis ad restauranda, si illa desint, communitas facit.

»Item zu Rekingen (an der Mesz) ist man ein bittgang schuldig auf Carfreydagh mit einer wosen Kerz »2 viertel pont und 1 stüber, alsdan bekompt man den stump Kerz des vorigen Jahrs wieder.

»Item pastor in Dalem debet esse exorcista in Sprinkingen, debet expellere spiritus immundos &c. &c.«

Dasz solche Exorcismen in der Kirche Sprinkingen vorkamen, ist noch heute in lebendigem Andenken bei den Dorfleuten und das beweisen unter andern die folgenden zwei authentischen Beschwörungs-Akten des Pastors Buringer von Dalhem:

»Die septimà Martii (1699) ad dictam capellam (Sprinkingen) venit Joannes Schneider ex Udem prope »Sirck cum filia sua decenni nomine Maria, revera a dæmone possessa. — Hæc canis instar in templo »latrantis vocem edere cogebatur ab cospiritu qui gradiendi facultate ipsam destituebat, præsertim dum »exorcisanda erat. — Cum quæ naturalia erant, exercere et eloqui posset, patrem nominare et manum »porrigere, quæ pietatem spirabant, haud ⁻ mittebatur. — tandem, deo auspice, virginis deiparæ inter»ventu, imbecilitatis nostræ, in nomine ecclesiæ, exorcismis ac precibus adhibitis, quinto conjuraticnis die, »liberata fuit puella a stygu harpite, qui corpore illius supplicis ad terram colligi, vomitum per fauces »miseliæ agitante discessit. Post cujus discessum mox, adhuc nobis in ecclesia existentibus, ad patrem »gradu delibato accurrit, quæ paulo ante gressum facere vel unum nequiverat. sic attestor. B. Buringer »pastor in Dahlem et Sprinkingen.«

»Anno eodem 1699 die decima quinta junii in capella memorata a dæmonio liberata fuit puella deci»mum annum ingressa. Hæc orunda fuit ex Sassem parentibus videlicet *Wirtz*. Adeo vero a spiritu ob»sidente agitabatur ut nullius robustissimi viri aut etiam plurium potuerit præsertim sub ecclesiæ exor»cismis, contineri viribus. Initio gradiendi facultate fuit destituta, potissimum quando templum fuit adeun»dum. — Tum, ubi aliquoties exorcisata, per fauces globulus ex limo formatus, et paucis post diebus »exustum testaceum per maleficium introductum eductum est. — Et (quod notatu dignum) die, quo totaliter »ope divina pristinæ sanitati restituta fuit, »quando a me interrogata fuit, qui valeret, sibi, inquit, »spem vivam ingeri se hodie a tribulatione sua vendicandam. Uti et revera vendicata fuit. Deo gloria.

»B. Buringer.«

Digitized by Google

»Die Sprinkinger Capell hat Wiesen und Felder so für Jahrgezeiten geben seindt worden, darüber »haben sie auch Kerfen und brief und haben ihre sonderliche Brudermeister, so die Gütter zu dem besten »nutzen der Kirch disponiren.

»Ein patroner dieser Capell ist B. Virgo, wie auch die hh. drei Könige.«

Sprinkingen besasz ehemals eine Bruderschaft zu Ehren der sel. Jungfrau Maria, wie es folgende Aufschrift des alten Registers darthut:

»Die aufgerichte Bruderschaft zu Sprinkingen haben ihre Heiligkeit Pabst Urbanus begabet mit einer »Indulgenz Bulle, welche impetrirt hat der ehrwürdige Woledle Her Peter Ernestus ab Ouren zu Wim»phen, da er nachher Rom..... von dem archiepiscopo philippo a Zotere geschickt war, in aureo annulo »Romæ. Diesselbighe haben wir nachher Trier zu dem archiepiscopo a Zotere geschickt ad videndun et »approbandum. Da aber die statt Trier durch ein Gubernator zu Luxemburgh de Embden ist eingenomen »worden und ihr churfürstliche Gnaden gefangen und nachher Brussel gefürt, seindt seine brief und auch »unsere bulla hinweg gefürt worden und nicht wiedergebracht.

»In visitatione B. M. V. plegt man zu Sprinkingen in nomine dieser obgemelten Bruderschaft eine »schöne Prozession zu halten, morgens früh soll der Pastor von dalem comparere und die Andacht in »den gang stellen.«

Hierauf ist die Ordnung der Prozession beschrieben und die Kreuze benannt wobei der Segen mit Hochw. Gut gegeben ward. Diese Prozession besteht noch heute und wird alljährlich durch den Zulauf der umliegenden Ortschaften in einer ergreifenden Feierlichkeit erhoben.

»Den andern tagh helt man anniversarien pro vivis et defunctis. Den præsens geben die brudermeister »ans dem Aufhaft des ausgeleihten Geldes so Abertus von Sprinkingen haben auf pension geben.«

Pflichten des Pastors von Dahlem zu Schauweiler. — »Ein Pastor zu Dalem ist schuldig eine »Wochen mesz zu thun zu schuweiler, darfür hat er 2 malter Korn und zwei malter Weitzen.

»Item, in dedicatione capellæ nach Luciæ Abent bekompt er 2 setzer weitzen für die Vesper zu »singhen.

»Item Auf S. Barbeltagh, Luciætagh, Margaretatagh, Grünendonerstagh, Maria Magdalena, Sebastiani»tagh, da er den Dinst gehalten hat, kriegt er von jedem tagh 28 stüber.

»Item. Ossarium oder die Kermuder zu unterhalten ist schuldig parochia.

»item. die Kirchmauern zu underhalden ist schuldig die par zu thun.

»item. die Kirchenrüste (roste) zu underhalden sind schuldig die parkinder.

»item. das Miszbuch müssen die Parkinder stellen.

»item. Zu den 4 Hochtagen sind sie schuldig die dipacher, sprinkinger und schuweiler nachher Dalem »zu kommen, ausgenomen Pentecostes propter patrocinium spiritus sancti in Sprinkingen vadunt.

»item ein pastor zu dalem ist schuldig zu den 4 fromfasten den dinst zu schuweiler zu thun, davon »hat er jedesmal 14 stüber.

»item. zu schuweiler Kirmes soll er den dienst thun, Vesper singhen, so geht er Kirmes Fladen heischen »und jedes Haus ist ihm schuldig 2 stück rals, dem Nuntzen 1 stück, den andern tagh ist Jahrgezeit »für Meyers Peter, die gemein ist die præsens 15 stüber schuldig zu geben.

»item. Was anbelangt die schuweiler Capell, sie haben ihre gewisse Wiesen und Felder, brief und »Kerfen, so depugnirt und bestatten seyndt worden bey dem legaten Apostolicum und bey der Regierung »zu Luxemburg. Darüber haben die schuweiler Meyer und Gericht macht und Gewalt diesselbe der ehre »Gottes zu stellen, und es musz jährlich vor dem hern pastor zu Dalem, Meyer und Gericht und ganzer »gemein rechnung geschehen.

»Ein patron dieser Capell ist S. Lucia.«

Dippach. — »Zu Dippach seindt gewesen Brief und Kerfer welche ausgeweiszt haben was ihre Capel »in Dinst hat, aber ein gewisser Soldat hat sie verbrant, so weisz man nicht für gewisz welche Heuser »darin schuldig seindt.

Digitized by Google

»Es gehört in ihre Capell 1 stück landt im sprinkinger flaxgarten gelegen, 3 vierdel land, in den »anwendern oben 2 stücker, 1 morgen landt under Meyers leuden von Dipach.

»S. Bodegarius und S. Elisabetha sind patrone in der Capell; vor den dinst zu thun bekompt er (der »Pastor) 2 sester Vesper weitzen von jedem tagh.

»item zu den ostern in hebdomada sancta wen ein pastor dahin kompt beicht zu hören, seindt sie ihm »den Kost schuldig, wo nicht, müssen sie nachher Dalem gehen. die oblata in trunco veniunt pastori ex »media parte, in altari ex totá parte so auch zu Sprinkingen und schuweiler.

»die dipacher haben ihre brudermeister, so die Kirchen sachen colligiren und versorgen.

»item. Auf S. Elisabeth ist Engelkirchweihungh zu Dipach, für die vesper zu singhen bekompt er 2 »sester vesper weitzen. »

Die Namen der Pfarrer von Dalhem waren bisher, bei dem Mangel an alten Urkunden, schwer zu ermitteln; Pastor Umbscheiden gibt selbe am Schlusse des oben erwähnten Büchlein's zeitgemäsz genauer an, wie bisher geschehen :

» gewesene Pfarrherrn der Pfaar Dhalem sub protectione regis et invocatione s. Remigii Episcopi et »confessoris in quantum cognoscere potui ex scriptis illorum defunctorum parochorum. 1° R. D. Petrus »Kruderer pastor in Dalem obiit 1506. —Tylmannus Hartenstein, jacet in choro ad sinistram obiit 1600.— »Joannes Wickring, jacet in choro ad sinistram obiit 1624. — R. D. Jacobus Dipach, jacet in choro ad »sinistram obiit 1630. — R. D. Jacobus Ollem, jacet in choro ad sinistram obiit 1667. — 1670. R. D. An»tonius Feller 22 april 1691 factus fuit decanus arlunensis. — 1703. R. D. Bernardus Büringer, qui in »dhalem fundavit beneficium in altari s. crucis ad 3 missas hebdomatim. » Diesz beneficium simplex stiftete er am 7. Juni 1710 mit einer Hauptsumme von 1380 brab. Gulden. Besitzer dieses Beneficium's war Jacob Retter, Pfarrer zu Oberpallen, der zu Dalem starb. Diesz Beneficium ging den Weg der andern Kirchengüter. — » item dedit campanam ecclesiæ parochiali dono quæ constat centum quinque Imp. et »medio malduo siliginis. — 1714. R. D. Robertus Duvivier. — R. D. Nicolaus Eschette ex pago Bastendorf »parochiæ dickriensis obiit 1763. — R. D. Theodorus Umbscheiden ex Rittersdorf oriundus prope Bittbur»gum ab anno 1763 pastor in Dalhem obiit et sepultus in Diepach octava Julii 1792. defectu ædium pas»toralium obiit in Diepach ubi morabatur ultra septem annos in ædibus Hames ; ædes pastorales redige»bantur in Dalhem decimá quinta maji 1785 cum toto pago Dahlem et ecclesiâ.

»Extinxit Dahlem Pancratius igne voraci. »

Pastor Umbscheiden war der letzte Pfarrer von Dalhem; seine Nachfolger daselbst waren und blieben bisher nur Kapläne, die von der Pfarre Garnich abhingen. —

Garnich, den 20. Januar 1857.

Digitized by Google

V

NOTICE SUR M. ÉMILE TANDEL,

PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE A L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE,

par l'abbé **KLEYR.**

Le philosophe laborieux, dont nous inscrivons le nom dans les annales de la patrie, occupa pendant 24 ans des chaires académiques en Belgique; il a marché d'un pas sûr dans l'immense région des systèmes, et a su se tenir en dehors des écoles excentriques et des théories paradoxales que la génération contemporaine a vues naître en si grand nombre; professeur de philosophie dans une illustre université de Belgique, aux confins de la savante Allemagne, il a cherché à mettre en commun le génie des deux peuples, et à resserrer par la science les liens d'une estime réciproque; dans son enseignement il a donné une base à la réflexion méthodique sur les objets de la raison; il s'est efforcé de constater l'admirable concert de la raison et de la foi, ces deux puissances qui se partagent l'empire des esprits; et se montrant grand dans la vertu, il ne nous dit pas seulement ce que nous avons à faire, mais il nous l'enseigne par son exemple.

Nicolas-Émile TANDEL, fils de Charles-Nicolas-Damien Tandel, receveur, et de Marie-Elisabeth-Josephine-Rosalie Couturier, naquit à Luxembourg le 9 germinal an XII (30 mars 1804). Son goût noble et délicat parut en même temps que son heureux génie. Ce fut en octobre 1814 qu'il entra au Collége de Luxembourg. Il était le plus jeune de sa classe. Sous la direction des professeurs Prim, Clomes, Joachim, Bourggraff, Mazuir, Muller, Stammer, Bochkolz, Duchêne, etc., il embrassa avec ardeur toutes les branches des connaissances préparatoires qui donnent la clef des sciences d'application, et figurait invariablement parmi les premiers. Il avait pour concurrents MM. Engling, aujourd'hui professeur à l'Athénée; Eyschen, Administrateur-général; Gregorius, inspecteur d'enseignement à Arlon; Majerus, doyen à Mersch, etc. Dans les réunions littéraires que tenaient plusieurs de ces jeunes athlètes de la science chez leur ami commun M. Ph. Graas, † doyen à Diekirch, il s'établit une confraternité qui survécut à la tombe; l'amitié de collége ne vieillit pas.

La mère et la sœur de M. Tandel allant se fixer à Bruxelles, il les y accompagna en juin 1819, sans avoir achevé son cours de rhétorique. L'affection que devaient lui témoigner plus tard ses élèves d'université, il avait su l'inspirer à ses condisciples de collége. Il eut de la peine à s'arracher à eux; il aurait voulu, disait-il, les emmener tous, pour leur épargner la douleur de la séparation.

Digitized by Google

On a souvent dit que la philosophie n'est écrite nulle part, que c'est à chacun de se la faire, qu'à ce prix seul on est philosophe. La plupart des hommes de mérite ont été autodidactes. La méthode la mieux appropriée à nos dispositions innées est celle que chacun se fait soi-même. C'est à la fois une garantie de liberté de mouvement, et un abri contre l'esprit de système. M. Tandel compléta sans maître et avec une merveilleuse facilité son éducation classique. Pour s'initier pratiquement à la carrière professorale, vers laquelle il tendait dès sa jeunesse, il se voua pendant plusieurs années à l'enseignement privé, laissant partout de profonds souvenirs d'un savoir mûri et d'une noblesse de sentiments inaltérable.

Ses talents lui assignaient une place dans les établissements de l'État. En 1826, à l'âge de 22 ans, il fut appelé à donner un cours approfondi de langue allemande au *Collège philosophique* nouvellement érigé à Louvain. M. Van Ghert, principal auteur de la création de cet établissement, avait fait ses études philosophiques en Allemagne; il était l'ami de Hegel, et sincère adepte du *Système de la Science* et de la *Phénoménologie de l'Esprit*. Sans être exclusif, il s'efforçait de faire pénétrer dans les universités de sa patrie les théories qui, depuis un quart de siècle, avaient germé sur le sol de l'Allemagne. Il publiait lui-même à La Haye un journal de philosophie, *Tijdschrift voor Wijsbegeerte*. Déjà en 1817 il avait été chargé par le Gouvernement hollandais de choisir des professeurs pour les trois universités nouvellement créées en Belgique; et ses choix, généralement heureux, étaient tombés en grande partie sur des agrégés des universités allemandes. La majorité des Belges appartenant à la souche germanique, on crut, dans la nomination des professeurs de la nouvelle institution de Louvain, devoir faire une large part à l'élément germanique. M. Tandel, par ses leçons comme par ses écrits, se concilia autant la sympathie de ses élèves que l'estime du public. Dans sa *Grammaire allemande*, *Lexigraphie* (Formenlehre), 1829, et dans la *Syntaxe* (Satzlehre), 1833, il soumet à un nouvel examen les principes de la grammaire. Fidèle à la méthode de Buffon, il rassemble et classe des faits, rapproche les analogies, oppose les différences, et ce n'est qu'après une analyse rigoureusement logique, qu'il s'élève à des généralisations, et qu'il fixe des règles. D'après lui, on n'arrange pas à sa guise les matériaux d'une grammaire; ils doivent s'arranger d'eux-mêmes. Penser et parler n'est qu'un, et les mêmes lois qui règlent l'enchaînement des idées quand l'esprit juge, doivent présider à l'ordre des mots quand nous énonçons le jugement. Esprit sage et méthodique, il sépare nettement la grammaire positive de la grammaire philosophique; il s'élève graduellement à des idées générales, dont la précision et l'analogie embrassent une série de cas particuliers. Etablissant un rapport parfait entre l'idée et le signe, conciliant les bizarreries de l'usage avec les lois de l'analogie, il a marché sur les traces de Beauzée, de Domergue, de Lancelot, de Dumarsais, de Condillac, de Sicard, de Vater, d'Adelung, de Grimm, etc. Il a imprimé à sa *Lexigraphie* et à sa *Syntaxe* les caractères qui font le mérite d'une bonne grammaire; et ces deux ouvrages sont aussi bien écrits qu'ils sont philosophiquement conçus. Faciliter l'étude de l'idiôme d'un peuple, c'est faciliter les relations internationales. En rapprochant les langues, on rapproche les hommes. De la séparation est venue la barbarie; le cosmopolitisme efface les antipathies, adoucit les mœurs et seconde les progrès de la civilisation.

Digitized by Google

On sait quel fut l'effet de la révolution de 1830 sur l'enseignement public en Belgique. Le Gouvernement provisoire, par son arrêté du 16 décembre, altéra profondément la constitution des universités; il enleva à celle de Gand les deux facultés de lettres et de sciences, c.-à-d., les cours qui alimentaient les facultés de droit et de médecine; à l'uuiversité de Liége, la faculté de philosophie; à celle de Louvain, les facultés de sciences et de droit. Par la retraite forcée des professeurs hollandais, par la retraite volontaire de plusieurs professeurs étrangers, par la mise en non-activité de quelques-uns des membres des facultés supprimées, on était parvenu à réduire tellement le nombre des professeurs des trois universités de Belgique, qu'ils n'auraient pas suffi tous ensemble à constituer une université complète. Elles ne comptaient plus que trois professeurs de philosophie et lettres, cinq professeurs de sciences, treize de médecine, et dix de droit, en tout trente-et-un. Voir la *Discussion de la loi sur l'Enseignement supérieur du 27 sept.* 1835, *et de la loi sur le Jury d'examen du* 8 *avril* 1844, p. V.

La vraie science demeure étrangère aux agitations des partis politiques. Après la tempête de 1830 nous trouvons M. Tandel à l'université de Louvain, chargé du cours de statistique et d'économie politique, c.-à-d., étudiant la pensée dans sa manifestation multiple, comme naguère il l'avait suivie dans son expression individuelle, de même que plus tard il devait l'observer à sa naissance. Il publia en 1834 la *Théorie de la statistique, traduite de l'allemand de Mone et du latin, avec additions.* Pour lui, comme pour le savant Gatterer, la statistique n'est autre chose que l'histoire pragmatique contemporaine; l'histoire elle-même, dans sa plus vaste acception, étant le récit de ce qui fut et de ce qui est. A ses yeux, le passé donne la clef du présent, et cette réciprocité dynamique montre en même temps la loi qui en régularise l'action. Si l'on admet que l'Etat lui-même est une quantité de forces, qui agissent dans une partie de la grande famille humaine, d'accord avec une intelligence souveraine et conformément à une volonté suprême; la statistique indique en même temps la circonférence d'où partent les rayons et le foyer vers lequel ils doivent converger. Inutile de faire remarquer que la disposition intellectuelle et l'état moral d'une époque donnée ne servent pas moins de facteurs aux calculs et aux conclusions du statisticien que les chiffres et les nombres. M. Tandel ne nous a laissé aucun écrit original sur sa théorie d'économie politique.

Il nous semble que, partant du principe, que la meilleure forme de Gouvernement est celle qui concilie la plus grande sécurité avec la plus grande somme de liberté, il affirmait qu'il appartient à la libre volonté humaine de faire concorder les droits de l'individu avec ceux de la société; que la société elle-même n'augmente en vitalité et en puissance, qu'autant que par ses institutions elle se déclare favorable au progrès de toutes les industries.

Lorsqu'en 1835 la Belgique réorganisa ses deux universités de l'Etat, M. Tandel fut appelé à Liége. Il y continua le cours d'économie politique et de statistique, auquel il joignit celui de géographie physique et ethnographique, cours obligatoire pour le doctorat en philosophie et lettres. L'année suivante le comte de Theux, ministre de l'intérieur, lui offrit la chaire de philosophie. M. Tandel qui dans sa modestie s'effrayait de sa responsabilité envers la science, hésita à accepter. M. Dentzinger de Wurzbourg, professeur de philosophie à Liége avant 1830, y avait laissé d'honorables souvenirs. M. Gibon, choisi à Paris par un envoyé du

Digitized by Google

Gouvernement belge, avait quitté Liége par suite des troubles qui avaient éclaté dans son cours. La réaction contre les anciennes méthodes, la liberté illimitée de l'enseignement et de la presse, l'effervescence des idées nouvelles, les envahissements du scepticisme, suite inévitable de toute révolution, tout aiguillonnait à la critique contre les systèmes et contre les personnes. Un grand nombre de chaires de haut enseignement s'étant trouvées auparavant en possession de professeurs étrangers, des publicistes réactionnaires en tiraient la conclusion injurieuse que l'esprit belge se montrait généralement antipathique aux spéculations philosophiques. Il appartenait au temps et à un Gouvernement protecteur des lettres de réhabiliter la vérité; et aujourd'hui il nous est permis d'affirmer que la Belgique indépendante, tant par son amour des études spéculatives que par sa haute sagacité d'application, se met au premier rang des peuples penseurs et des nations éclairées. Pressé par ses amis et persuadé que la Providence ne nous demande compte que de la mesure des forces qu'elles nous a départies, M. Tandel accepta la chaire que lui assignait la confiance de tous. Il fut promu au rang de professeur extraordinaire, et trois ans plus tard, à l'ordinariat. Dans ses nouvelles fonctions il fut, depuis son entrée jusqu'à sa mort, un modèle de zèle et de bonté. Il ne vivait que pour ses élèves; pour eux il s'astreignait à un travail incessant; l'affection pour lui était unanime; l'ascendant qu'il avait acquis sur eux était général. Chéri de ses collègues, estimé du public, il contribuait à la gloire de l'université et de la patrie.

Il préluda à des travaux philosophiques plus étendus par un mémoire adressé à l'académie royale de Bruxelles, lu dans la séance du 13 décembre 1839, et qui fut inséré au tome XV des mémoires couronnés et mémoires des savants étrangers. Il a pour titre : *Nouvel examen d'un phénomène psychologique du somnambulisme.* Adversaire de l'opinion surannée, émise en 1784 par la commission composée de Franklin, Lavoisier, Bailly, Leroy, Bory, Darcet, Majault, Sallin, Guillotin, Poissonier, Desperrières, Caille, Mauduyt, Andry et Jussieu; mettant à profit les observations plus récentes de Kieser, Gmelin, Hufeland, Nees von Esenbeck, Passavant, Eschenmayer, Brandis, Nasse, Strombeck, Meyer, etc., il aida à mettre la théorie du somnambulisme sur la voie de faire de nouveaux progrès. Contrairement au principe généralement admis, qu'au réveil il ne reste plus aucun souvenir de ce qui s'est passé dans l'état somnambulique, M. Tandel prouve qu'il y a souvenir pour le somnambule quand il y a association des idées entre le somnambulisme et l'état de veille, et que les conditions de cette association sont absolument les mêmes que pour deux états quelconques de la veille elle-même. C'est ainsi, comme il le dit lui-même, qu'il fait perdre beaucoup de son étrangeté à un phénomène considéré jusqu'ici comme très-extraordinaire, et qu'il le fait rentrer dans le cadre des phénomènes connus et compris de tout le monde. Pour que l'association des idées se produise, il faut que le somnambule veuille se souvenir, qu'il soit libre, qu'il soit en position de se rendre compte de lui-même, qu'il veuille réaliser les conditions d'une association entre le somnambulisme et l'état de veille. Pour M. Tandel, la clarté de nos idées dépend de l'attention que notre esprit accorde à leur objet. Dans le système de Laromiguière, l'attention est elle-même la cause de toutes nos idées. M. Tandel avoue sa prédilection pour les questions de l'ordre intellectuel et pour le côté immatériel des choses, et combat à la fois la doctrine de

Digitized by Google

Maine de Biran et celle de Broussais. Biran, pour s'expliquer les phénomènes du somnambulisme, admettait deux *moi*. Broussais, pour qui la pensée se manifeste à l'occasion du mouvement de la matière, nie le *moi* psychologique, et refuse aux psychologues la possibilité de créer une théorie indépendamment de la physiologie. Inférant mal du principe vrai: *Entia non sunt præter necessitatem multiplicanda*, il fait dériver les phénomènes moraux de la substance nerveuse, et aboutit au matérialisme. En méditant la savante monographie de M. Tandel, on est amené au corollaire pratique: que la liaison des idées est la loi fondamentale de l'association de la mémoire. Jamais une idée ne se réveille en nous qu'à l'occasion d'une autre idée qui nous est actuellement présente. On a cherché à expliquer cette loi de la nature, mais il suffit de jeter un coup-d'œil sur les théories que l'on a imaginées à ce sujet, pour se persuader que tous les essais ont été infructueux.

Le *Cours de logique à l'usage de l'enseignement universitaire* parut en 1841. Partisan de Herbart et s'associant à la doctrine de Kant, M. Tandel restreint l'essence de la logique à la partie formelle. On se rappelle que Hegel a compris dans la logique toute la philosophie théorétique. M. Tandel affirme avec raison, que de toutes les parties de la philosophie, la logique formelle est la seule dont les principes n'ont jamais été attaqués, pas même de ceux qui, comme Bacon, l'ont crue inutile aux progrès des sciences. « Le mot *formelle*, dit-il, indique » que je ne veux donner ici que cette partie essentielle de toute logique qui a pour objet, non » la vérité en général et sous tous ses rapports, mais seulement la vérité que donne la pensée, » abstraction faite de nos autres moyens de connaître. »

La logique formelle considère la pensée comme un fait qu'elle analyse, dont elle décrit les différentes formes, sans examiner d'où il vient, ni quel rapport il implique avec le monde extérieur, etc. M. Tandel reproduit dans cet ouvrage la démonstration toute formelle des jugements catégoriques, hypothétiques et disjonctifs, qu'il soumit à l'académie royale de Bruxelles, et qui fut insérée dans les *Bulletins* de 1839, N° 7. Il ramène au même principe de démonstration, au *Dictum de omni et nullo* des anciens, toutes les questions de logique susceptibles de recevoir une solution purement formelle. Il appelle l'attention du lecteur sur l'induction et l'analogie, deux espèces de raisonnements dont la nature formelle, comme il pense, n'avait pas encore été développée d'une manière aussi complète ni aussi organique.

On voit que le *Cours de Logique* renferme la théorie des lois primitives de l'entendement humain, ou qu'il expose les principes et les lois innés à l'entendement, principes et lois qui le gouvernent aussi bien dans l'exercice de la pensée en général que de la réflexion philosophique en particulier, sans égard à l'objet. S'il est vrai que la théorie de ces lois est le résultat de l'observation, ces lois elles-mêmes, indépendamment de l'observation, produisent la justesse de la pensée. « Das denkende Subjekt kann nur wissen, *wie* es sich die Dinge und » ihre Erscheinungen, zu Folge seiner eignen Gesetzmäszigkeit, vorzustellen genöthigt ist, » nicht aber, wie sie an sich sind; seine Vorstellungen sind nothwendige, und haben somit » *subjektive* Wahrheit; ob aber auch *objektive*, dies läszt sich nicht wissen. » Le *Cours de Logique* est destiné à servir de texte aux leçons orales dans les universités. La loi belge sur les grades académiques précise nettement les matières d'examen, mais l'enseignement et les

Digitized by Google

méthodes sont complétement libres. Il est permis au récipiendaire d'adopter, dans les matières controversées, le principe qui lui semble plausible; la tolérance envers le probabilisme même est une conséquence de la loi, un corollaire de la Constitution. Cabanis prend légalement place à côté de de Bonald, Broussais à côté du comte de Maistre. Voilà pourquoi M. Tandel, dans son *Cours de Logique,* comme dans ses ouvrages postérieurs, se borne souvent à énoncer le problème, abandonnant au lecteur le libre choix de réponse, ou se réservant, comme Socrate, de la chercher avec son interlocuteur. Quand le *Cours de Logique* parut en 1841, l'auteur de la présente notice en rendit compte dans les feuilles de Belgique.

Le gouvernement belge, dans sa sollicitude pour les études philosophiques vastes et profondes, avait remplacé la psychologie par l'anthropologie dans les programmes universitaires; *loi du* 27 *sept.* 1835, *art.* 45 *et* 47. Cette innovation qui devait asseoir la philosophie sur des fondements plus larges et moins arbitraires, était accueillie avec faveur. L'anthropologie comprenant, outre la psychologie, la physiologie de l'homme, détermina le zélé professeur de Liége à publier son *Esquisse d'un cours d'anthropologie.* Cet ouvrage, conçu dans un esprit éminemment scientifique, provoqua les méditations des penseurs. La science est une. Pour M. Tandel le principe de toute connaissance, et par conséquent de toute philosophie, c'est la conscience de soi-même, *conscientia seu conscientia sui ipsius.* La conscience du *moi* est antérieure à l'idée; l'idée la suppose, elle en dérive; *conscientiæ omnis cognitio innititur, ex ea evolvitur.* Convaincu qu'il n'est pas aisé de faire sa part au scepticisme, et qu'en nous enfonçant dans les profondeurs de l'idéologie, nous risquons de nous perdre dans les profondeurs des ténèbres, M. Tandel exige comme signe indispensable de toute vérité un principe incontesté, simple, permanent au milieu de la succession des états phénoménaux. Tout ordre de connaissances repose sur un fait primitif, donné par cette intuition qui n'est autre chose que l'observation interne et réfléchie. De même qu'il ne saurait y avoir de composés sans éléments, ni de conséquences sans principes, il n'y a de connaissance possible que celle qui prend de semblables faits pour point de départ. La raison ne s'en rend pas compte; l'y condamner, c'est l'anéantir. Si le raisonnement ne dérivait pas de données antérieures à la raison, l'analyse irait à l'infini, la synthèse n'aurait pas de commencement.

De la conscience de soi M. Tandel déduit la liberté: car être attentif c'est être libre. Nier la liberté c'est nier la conscience de soi, c'est nier l'homme. Toute démonstration que l'on voudrait donner de ce fait ou de cette loi ne serait qu'une exposition du fait lui-même, une tentative d'en exprimer par des mots l'esprit et le contenu. «Tout acte de conscience de soi, »dit-il, est un acte de liberté.»

Mais la connaissance du *moi,* la connaissance pure, *a priori,* n'est pas la seule. Nous ne sommes pas la forme que nous palpons, ni la couleur que nous voyons, ni les parties que nous concevons divisibles. Il est autre chose que le *moi.* L'homme s'aperçoit dans la conscience du *moi* comme opposé à ce qui l'entoure, il reconnaît quelque chose existant hors de lui qui n'est pas *moi.* Le *moi* en reçoit des impressions, mais non une direction fatale.

La raison intervient avec ses lois; elle impose à des éléments divers sa forme propre, un élément intellectuel qui les coordonne, les rallie; elle en fait des pensées. L'analyse vulgaire

Digitized by Google

s'arrête au composé; l'analyse philosophique s'élève du composé à l'abstrait, de la raison considérée dans les relations avec le *non-moi* à la raison considérée en elle-même. Nous sommes à la fois actifs et passifs, et le *moi* de Fichte n'est pas la seule existence. C'est ainsi que M. Tandel concilie le sensualisme avec l'idéalisme transcendantal du *moi* subjectif-objectif.

« Le fait de la conscience, dit-il, de même qu'il atteste la liberté, c'est-à-dire, quelque » chose de divin dans l'homme, renferme de même la preuve de l'existence de Dieu... L'idée » de l'absolu est nécessairement accompagnée de la certitude immédiate qu'à cette idée corres- » pond une réalité distincte de nous-mêmes. Cette certitude immédiate de l'existence réelle de » l'absolu est ce qu'on appelle foi naturelle... Mais si l'homme ne peut se connaître qu'à la » condition de connaître Dieu, alors la connaissance de soi... il faut la compléter par la con- » naissance de Dieu... » Abondant dans les idées de Herder, il se figure l'Etat comme une association dont Dieu est le chef. Selon M. Tandel, la notion de l'être des êtres, conçu comme législateur moral, imprime seule à la philosophie son vrai caractère; cette notion s'identifie avec la conscience humaine. Aussi cherchait-il dans ses leçons à mettre en lumière le parfait accord de la philosophie et de la foi; persuadé que ce sera toujours, et particulièrement aujourd'hui, servir dans leurs plus chers intérêts la cause de l'une et de l'autre. D'après lui, il y a une étroite corrélation entre la civilisation et le sentiment religieux; il est dans la tendance de la nature humaine de la même manière que le progrès; c'est-à-dire, la science explique les ouvrages, la foi en montre l'auteur; elle explique l'idée de cause; il n'y a point de cause sans cause première; or la métaphysique est-elle autre chose que la théorie de la causalité ?

D'après M. Tandel, la raison ne se manifeste et n'existe que par la parole; c'est la parole de nos semblables qui doit venir stimuler et féconder le principe rationnel qui est dans notre essence... L'influence de la parole se révèle par l'éducation; la raison de l'homme, quant à son entrée en action et à son développement, est assujétie à la même loi d'excitabilité qui régit sa nature physique; les actes de la raison chez nos semblables sont l'excitant dont l'homme a besoin; l'homme ne réalise son *moi* que par la société; la parole est l'image de Dieu, qui est la personnalité absolue, l'essence première et la forme primordiale de toute existence; la voix articulée représente l'analyse de la pensée, comme la voix inarticulée en figure la synthèse; l'analyse de la pensée est le corollaire de l'analyse de la voix, c'est l'âme objectivée. Il y a ici fatalité, puisqu'il est impossible que la parole ne soit pas la manifestation de tous les modes de la pensée.

Le *sommaire de philosophie morale* que M. Tandel commença en 1843, ne fut achevé que peu de temps avant sa mort; c'est le résumé du testament d'un philosophe chrétien. « Le pré- » cepte suprême de la morale, dit-il, peut se formuler ainsi : se rendre libre en réalisant par » l'amour la notion de la société, c'est-à-dire, en aimant Dieu au-dessus de toutes choses, » comme le principe de la société, et son prochain comme soi-même; car en nous rendant » compte des rapports dans lesquels la liberté doit se réaliser, nous l'avons trouvée contradic- » toire jusqu'au moment où nous avons compris qu'elle s'identifiait avec l'amour. » Ainsi il ne détache point la morale du principe social, ni d'un Dieu modérateur; il la trouve tout entière

Digitized by Google

dans les relations qui unissent l'homme à l'homme et à Dieu, dans la conscience de soi, dans la nature de l'âme humaine, dans ces divers rapports, qui, forcés à traiter ensemble, font naître, en se ralliant, l'intérêt des sociétés et la loi qui émane de la raison. Chez lui c'est le législateur lui-même qui apparaît, se dévoile, qui sanctionne son œuvre, et le proclame au péristyle du temple de la conscience.

Pour M. Tandel, comme pour Descartes et Bacon, la méthode est l'organe de l'esprit, et traiter de la méthode philosophique, c'est approfondir les principes de la philosophie, c'est chercher l'origine de nos connaissances. Analysant avec soin, s'interdisant toute hypothèse, appelant l'expérimentation au secours de l'observation, et n'arrivant à la synthèse que par une induction circonspecte, M. Tandel fut à Liége le créateur de fortes études en psychologie et surtout en morale. Deux ou trois fois il professa un cours de métaphysique, mais chaque fois, nous ignorons pourquoi, il s'arrêta à la fin de l'introduction. Cette partie de ses travaux est peu connue, mais c'est peut-être la plus noble et la plus remarquable. En ontologie il poursuivait l'idée de J. H. Fichte, le fils; il rattachait la psychologie à la métaphysique, à-peu-près dans le sens de Herbart; il ralliait la philosophie aux sciences, et s'occupait autant de mathématiques et de biologie que de principes synthétiques *a priori*. Dans ses leçons il semblait plutôt s'entretenir avec ses élèves que se poser en maître. Comme il n'écrivait que pour eux, la lecture de ses ouvrages, comme cela est inévitable, est moins aisée pour ceux qui n'ont pas suivi ses cours.

Outre les écrits que nous venons de résumer, M. Tandel nous a laissé une analyse de la philosophie morale, *Ethicæ seu Philosophiæ moralis elementa*, de M. De Cock, vice-recteur de l'université catholique de Louvain; plusieurs articles insérés dans la *Correspondance mathématique*, de M. Quetelet, et quelques lettres adressées au *Journal historique* de M. Kersten. Une polémique s'étant engagée entre MM. Tandel et Kersten sur la spontanéité des êtres vivants et sur le langage, M. Alphonse Le Roy, ancien élève de M. Tandel, et qui en 1851 lui succéda au cours de métaphysique, d'esthétique et de pédagogie, publia en 1846 ses *Questions psychologiques ou discussion sur les véritables limites de l'anthropologie*. Cette brochure de 65 pages dénote un talent d'écrivain philosophe qui honore la Belgique. Elle met en évidence les questions fondamentales de la psychologie, de la physiologie et même de la théodicée; elle relève surtout la valeur scientifique du *Cours d'anthropologie* de M. Tandel. Inspiré de la pensée de son ami, M. Alph. Le Roy conçut l'idée de la création du grade d'*élève universitaire*, qu'il parvint faire triompher au *Congrès professoral*, fondé par lui en 1848, et qui passa dans la loi sur l'enseignement supérieur. Ce grade obligatoire pour entrer à l'université fortifia singulièrement les études académiques en Belgique.

Depuis longtemps la santé de M Tandel était minée par des travaux continus. Ni la science des médecins, ni le doux climat de Nice, ni les soins affectueux de sa famille ne pouvaient arrêter les progrès de la maladie dont il était atteint; il lui fallait du repos. Il quitta la bruyante cité de Liége, et se retira au petit séminaire de St.-Trond chez son ami M. l'abbé Lonay, professeur de philosophie. Comme dernier moyen de guérison, les médecins lui avaient conseillé un essai fréquemment tenté aux environs de Paris et notamment au bois de Boulogne,

Digitized by Google

c.-à-d., d'aspirer un air imprégné d'odeurs de dépendances de ferme. On lui prépara au petit séminaire de St.-Trond un appartement disposé d'après les conseils de l'art. Mais le mal s'opiniâtra contre les ressources et les combinaisons de la médecine. Entouré de sa famille éplorée, et pénétré des sentiments de la plus pieuse résignation, il mourut en chrétien le 25 octobre 1850, âgé seulement de 46 ans.

M. Tandel, héritier des mœurs patriarchales de son pays natal, simple à la fois dans son génie et dans sa vertu, est du nombre des hommes les plus judicieux qui en Belgique aient cultivé l'analyse intellectuelle. Placé dans un pays et à une époque de civilisation où la prodigieuse complication des intérêts et les tiraillements des partis semblent avoir substitué une nouvelle race d'hommes à ceux qui vivaient à la naissance des sociétés; dans un pays de liberté, où aujourd'hui toutes les idées de progrès, pour avoir cours en Europe, paraissent venir se faire nationaliser, mais où souvent la philosophie n'est qu'un plaidoyer en faveur d'un parti, M. Tandel donna à la science pour sauvegarde, non des hypothèses plus ou moins brillantes, mais cette même philosophie qui repose sur des faits manifestes, sur les besoins invariables de la nature humaine, et qui prévaudra toujours dans l'esprit des hommes éclairés. Pour lui la foi est l'anneau suprême des grandes coordinations, elle est cette mystérieuse révélation qui unit le visible à l'invisible, le connu à l'inconnu, l'univers à la pensée.

Il était froid au premier abord; son calme était glacial, son œil bleu et doux intimidait par la fixité du regard (ce que l'on dit aussi de l'œil de Fénélon); mais touchiez-vous une corde sensible, une fibre délicate, à l'instant il s'animait, il se montrait tel qu'il était, passionné pour les idées générales, pour les enchaînements logiques, éloquent quand il traçait le tableau des égarements de l'esprit humain. Aviez-vous sa confiance, il était tout à vous, plein de cœur et d'un dévouement sans bornes. On ne savait pas ce que l'on devait le plus admirer en lui, ou sa modestie ou sa puissance de raisonnement. Comme la généralité des hommes éminents, il fut un modèle de piété filiale; il gardait la plus affectueuse tendresse envers le souvenir de sa mère, morte depuis plusieurs années. La dernière fois qu'il nous fut donné de le voir, il nous parla d'elle avec cette effusion enfantine qui caractérise l'homme de bien. Son épitaphe choisie par lui-même exprime sa foi chrétienne et résume ses espérances : « C'est ici la volonté de mon Père qui m'a envoyé : que quiconque voit le Fils et croit en lui, ait la vie éternelle; et je le ressusciterai au dernier jour. » S. Jean, VI, 40.

On peut consulter sur lui : *Notice sur la vie et les travaux de Nicolas-Emile Tandel,* lue à la séance du conseil académique de l'université de Liége, le 12 janvier 1852, par Ch. Loomans, professeur à la faculté de philosophie et lettres; — *Questions psychologiques,* etc., par Alph. Le Roy; — *Notice sur M. Nicolas-Emile Tandel*, par G. Lomay, prof. de phil. au petit séminaire de St.-Trond, *Revue catholique*, novembre 1850; — *Journal de l'instruction publique*, novembre 1850; — Warnkönig, in *Zeitschrift für Philosophie u. spekulative Kritik*, von Fichte (Sohn); Halle, XXX Band, n° 401.

Il avait épousé en 1836 Sophie Vanpuyvelde, de Bruxelles, qui vit encore et habite Liége. Il eut de son mariage deux filles, nées en 1836 et 1844, et un fils né en 1842.

Digitized by Google

VI

MÉLANGES.

I

JEAN BARON DE BECK.

Un doute sur le lieu de naissance de Jean baron de Beck, l'une des grandes figures de la guerre de trente ans, ne s'était jamais élevé dans la ville de Luxembourg, qui avait sans contradiction toujours nommé parmi ses enfants, ce glorieux soldat mort au champ d'honneur; cet homme d'Etat élevé à la dignité la plus importante d'une vaste province, celle de gouverneur ou sénéchal. Le souvenir de ce grand homme s'y était conservé dans les familles, de père en fils, et s'il avait jamais risqué de s'éteindre au milieu d'une population devenue indifférente à sa conservation, il aurait été conservé vivace et animé d'abord par les enfants et petits-enfants du général qui ont vécu à Luxembourg même, puis par la nombreuse postérité de son frère ou neveu Théodore Beck, huissier au conseil provincial, qui perpétua ce nom au milieu de nous. Aussi vit-on avec surprise, dans un écrit publié à Arlon en 1851, l'illustre compatriote des Luxembourgeois, être donné à la ville de Bastogne. Quoique ce fait en contradiction avec la tradition d'une ville entière fût jeté sans preuves au public par un écrivain étranger au Pays et dans un ouvrage sans importance, un des membres de la société des recherches historiques du Grand-Duché, M. Würth, crut devoir sans perte de temps, protester contre une assertion qui pouvait donner lieu à la propagation d'une erreur. Dans un article rempli d'intéressantes recherches, inséré dans le recueil de 1852, M. Würth prouva, autant qu'il était possible de le faire, en absence d'un acte de naissance régulier, que le général Jean baron de Beck était bien né à Luxembourg et non ailleurs.

Une circonstance imprévue vient aujourd'hui combler la lacune que M. Würth avait regretté de devoir laisser subsister. Ce n'est pas que l'on ait fait la découverte de registres de baptême etc., se rattachant à l'année du seizième siècle où le général Beck est né; cette partie importante de l'administration publique, alors confiée exclusivement au clergé, était vers ces temps dans un affreux désordre. L'article 20 de l'édit perpétuel des archiducs Albert et Isabelle du 28 novembre 1611 enjoignait, il est vrai, aux échevins des villes et villages de lever des doubles authentiques des registres de baptêmes, mariages et sépultures, tenus par les curés des dits lieux, mais les bonnes intentions des souverains échouèrent devant l'apathie des curés, et il a fallu un siècle plus tard l'intervention nouvelle du souverain, l'ordonnance de Marie-Thérèse du 6 mars 1754 pour leur rappeler l'importance du devoir qu'ils négligeaient, et leur en imposer l'observation par la menace de sévères punitions, telles que la saisie de leur temporel, — punitions qui ont dû plusieurs fois être infligées à des négligents. Pour se faire une idée du désordre qui avait envahi cette partie du

Digitized by Google

service public, il suffira de jeter les yeux sur les registres tenus dans la paroisse de St-Nicolas à Luxembourg, paroisse modèle exerçant la juridiction spirituelle sur le plus grand nombre des hauts fonctionnaires de l'Etat. Ainsi, comme appartenant au seizième siècle, l'on n'y trouve qu'un seul registre aux actes de baptême, comprenant les années 1649 à 1653, et des actes de mariage et de sépulture de la période de 1611 à 1617. — Puis un registre des baptêmes en bonne forme commençant à l'année 1601, allant au 19 avril 1796 avec une lacune qui embrasse l'espace du 17 octobre 1616 au 8 août 1638, outre quelques actes épars appartenant aux années 1628, 1632, 1633, 1634, 1635 et 1636, puis l'année 1673 toute entière; puis, quatre registres de mariage commençant avec l'année 1696, au 17 avril 1796; enfin, trois registres de sépultures partant du 2 août 1716 au 18 avril 1796.

Tous ceux qui ont eu l'occasion de compulser d'anciens registres paroissiaux de l'espèce, savent que leurs rédacteurs ne trouvaient pas d'inconvénient à joindre à la relation d'un baptême, d'un mariage ou d'une sépulture, toutes sortes d'observations étrangères à l'acte même, observations tantôt météorologiques, tantôt historiques, maintes fois facétieuses et parfois indiscrètes ou peu charitables.

C'est un acte de mariage commenté par le célébrant que nous copierons dans un instant.

M. Weyer, secrétaire actuel de la commune de Luxembourg, a entrepris avec une résolution et un zèle dignes des plus grands éloges, un travail gigantesque, devant lequel avaient reculé tous ses prédécesseurs, un travail de dépouillement de tous ces anciens registres et la confection de tables alphabétiques, relatant tous les genres d'actes y déposés durant près de deux siècles et demi. — Son travail deviendra infiniment précieux pour une foule de familles. C'est de lui que nous avons reçu l'extrait suivant :

« 1684 — november 26. Contraxerunt Matrimonium in templo Religios. Congregation hic in »urbe Ill^mus ac gen^s D^nus D. Eugenius Albertus Baro de Beck ætatis . . . . . annorum, d^nus in Beau»fort et filius legitimus ill^mi ac gener^mi d^ni Joh. Georgii Baronis de Beck Equitis ordinis militaris »sti Jacobi, colonelli in servitio hispanico *qui fuit filius magni illius generalis de Beck civis nati »hic Luxemburgi* etc. et d^na Annæ Anthoniæ de Daun conjugum et nobilis ac ill^ris d^lis Anna de »Bœtzeler consiliarii regii curtæ togæ et d^ne Evæ d'Argentaux Testes etc. »

Cet acte se traduit comme suit :

« 1684 — le 26 novembre ont contracté mariage dans l'église des religieuses de la Congrégation »en cette ville l'illustre et généreux seigneur Eugène-Albert baron de Beck, âgé de . . . . . ans, »seigneur de Beaufort, fils légitime de l'illustre et généreux Jean-Georges baron de Beck, chevalier »de l'ordre militaire de St. Jacques (de Calatrava), colonel au service espagnol, *lequel fut fils de ce »grand général de Beck, bourgeois, né en cette ville de Luxembourg*, et de dame Antoinette de »Daun, conjoints.

»Et — noble et illustre demoiselle Anne de Bœtzeler (Bœtzelaer), fille légitime de l'illustre »seigneur Philippe Conrad baron de Bœtzeler, conseiller de courte robe, et de dame Eve d'Argen»teaux (d'Argenteau). — Les témoins furent etc. »

Nous admettons que la relation de l'instrument authentique que nous venons de transcrire [1]), prévendra une polémique ultérieure sur un fait qui cesse d'offrir de l'incertitude.

DE LA FONTAINE.

---

1) A. Extrait des registres aux naissances de la paroisse de St. Michel avant 1648.

1602. — Naissance de Jean-Jacques, fils de Théodore Beck et de sa femme Marguerithe Stoll.

Digitized by Google

1605. — Naissance de Jeannette, fille des mêmes.
1609. — Naissance d'Agnès, autre fille des mêmes.
1610. — Jean, fils des mêmes.
Sans date. — Jean Michel, autre fils des mêmes.
1612. — *Nicolas*, fils des mêmes.
1615. — *Oliverius*, idem.
Depuis 1616 à 1639 point de registres.

B. Jean Beck, né à Luxembourg en 1588. — Anobli et créé baron par l'empereur Ferdinand II (1619 — 1637), gouverneur du duché de Luxembourg pour le roi Philippe IV d'Espagne en 1642, mort à Arras le 2 août 1648.

1641. — 27 sept. — *Generosus de Baro a Beck Gubernator Luxemb.* est parrain d'un fils né à *Pierre Gersin*, Rittmeister des Croates, la marraine fut *Odile de Huart*, *femme du colonel Reichling* (restée veuve de Jean Gérard de Beck, fils aîné du général.)

1644. — 19 déc. — Ce même est parrain d'un fils né à N. *Wiltains*. — La marraine fut Anne *Réveille* (Ryaville), femme au substitut du Procureur-général Didier.

C. Catherine Capelle, femme du général Jean Beck (*).

1640. — 4 septemb. — *Catherine Capelle* devient marraine d'un fils issu de *Lambert Dumont* et d'*Éléonore Matuyssen*. Charles d'Oureu prévôt de Luxembourg fut parrain.

1640. — 15 novemb. — *Catherine Beck*, femme du généralissime seign. de Beck est marraine d'un fils de Jean Rumlingen, avocat au conseil, *Pierre Weimes*, président du conseil est parrain.

1642. — 25 juillet. — *Catherine-Sidonie Beckin*, gouvernante de Luxembourg est marraine d'une fille issue du s^r *Simoni*, elere juré. Parrain, le s^r Jean Gobin, receveur-général.

1645. — 14 janvier. — *Catherine Sidonie*, femme de son excellence le baron de Beck est la marraine d'un fils né à *Gaspar Ludlingh*, procureur-général. — Parrain le très-excellent (clarissimus) Remacle Didier, substitut du procureur-général.

1649. — 29 juillet. — Gracieuse dame baronne *Beckin*, est marraine de Catherine-Sidonie, fille de Jean Winckel et de sa femme Catherine. Parrain, le très-érudit *Jean Draufeld* (paroisse St. Michel).

1650. — 14 janvier. — La dame baronne de Beck est marraine de *Catherine*, fille née du capitaine Jean *Michelbugh* et de Madeleine *Aldring* (Aldringen). Le parrain fut Nicolas Aldringen, échevin de la ville de Luxembourg.

1650. — 18 octobre. — *La dame baronne de Beck*, *veuve*, marraine d'un fils, né de *Jean Malgouverne* et d'*Élisabeth*. Parrain *Nicolas Victor*.

1652. — 10 avril. — La *dame baronnesse de Beck* devient marraine d'une fille issue du très-noble et illustre (generosus) *Jacques Dauhn* et d'Antoinette d'*Uhren* (Oureu) conjoints. Parrain, le très-noble Godfroid d'Autel.

D. Jean-George ou Jean-Gérard, baron de Beck, époux d'Odile d'Huart, mort sans postérité vers 1641.

1639. — 19 mai. — Il est parrain de George, fils de *Théodore Schaff*, la marraine est nommée *Marie Leutlinger*. Le parrain est qualifié generosus dns. Joh. Georgius Baro a Beck.

1639. — 16 déc. — Idem. d'un fils de *Pierre Kaufman*. La marraine se nomme *Magdeleine Falckhell*. Le parrain est qualifié J. Georgius Baro a Beck.

1640. — 12 avril. — Il est parrain d'un fils né à *Mathias Kung*. La marraine n'est pas nommée.

1640. — 3 août. — Idem. qualifié de d^ns Baro Joannes Georgius a Beck devient parrain de George, fils de *Théodore Gelrein*. La marraine nommée *Catherine Mary*.

1655. — 13 octobre. — Le s^r baron de Beck représenté au baptême par le capitaine Jean *Michelbuch*, est parrain de la fille du seign. Jean François *Ponsins* et d'*Anne Marguerithe Schweight*, marraine *Anne Barbe Schleight*.

(*) Suivant une tradition conservée à Luxembourg avec des circonstances assez plaisantes, ce général Beck aurait été marié deux fois. On met au compte d'une épouse méchante et acariâtre la résolution de quitter le foyer conjugal et de s'enfermer dans Arras.

Digitized by Google

E. Odile d'Huart, femme du précédent..

1640. — 22 mai. — La dame Odile, femme du colonel *Gérard du Beck*, devient marraine d'une fille née au major (Oberst-Wachtmeister) du régiment des *Geraldiner* (Waradiner). Le parrain est le *sr Charles d'Uran* (Ouren).

1640. — 25 juillet. — Odile Huart, femme du seign. colonel de Beck, marraine d'un fils né à *Grégoire Gorsan*, parrain Jacques Kalenbrand.

1644. — 27 sept. — Elle figure comme marraine au baptême d'un fils né à *Pierre Gorsin*, chef d'escadron de Croates, conjointement avec le général de Beck son beau père et prend dans cet acte la qualité d'épouse du *colonel Reichling*.

1657. — La noble dame baronnesse de Beck est marraine d'un fils né au capitaine *Gadell* de sa femme *Marie Reyer*. Parrain le *sr Jeanding*.

1637. — 31 oct. — La dame de Beck est marraine d'un fils naturel, né de Marie *Esento*, laquelle a sous serment imputé la paternité de son enfant au capitaine *Chaloup*. Le parrain fut *Christophe-Antoine Stasin*.

F. Jean-George, baron de Beck, deuxième fils du général, épousa Anne-Antoinette de Daun; il fut seigneur de Beaufort. Sa femme lui a survécu et elle était veuve en 1668.

ENFANTS.

1655. — Naissance de Philippe, fils du très-noble Jean-George de Beck et de la dame N. N. Danhn (Dann). Parrain l'illustre prince de Chimay, gouverneur du Luxembourg et la dame Marie-Sidonie de Beck, épouse du baron de *Schellard* (Chellaert).

1658. — Naissance d'*Anne-Antoinette*, fille des mêmes. Parrain, le seign. d'Autel, et marraine, la dame de la Fontaine, épouse de Charles d'Uhren (Ouren), prévôt.

1659. — Naissance de Charles-Joseph. N. B. La case n'a pas été remplie.

La même est cité comme parrain dans les actes suivants.

1650. — 19 février. — *Generosus* dns. Baro *Joës Georgius de Beck*, parrain d'une fille née à *Joës Dumal*. Marraine *Elisabeth Dumal*. (P. St. Michel).

1650. — 31 juillet. — Idem. parrain d'un fils de Jean Winckel. Marraine, *la dame Anne Bock*. (Par. St. Michel).

1650. — 19 août. — Generosus et prænobilis dns. *Joës. Georgius Baro a Beck*, qualifié capitaine de cavalerie. Parrain de la fille de maître Daniel Lœschheir, chirurgien, et de *Marguerithe*. Marraine *Anne-Maria Bidant*.

1651. — 26 janvier. — Generosus dns. *Joannes Georgius de Beck*, parrain d'une fille née du capitaine de St. Moris (St. Maurice) et d'Anne N. N. Marraine, *Régine de Brandenburg*.

1652. — 21 juin. — Le même nommé *Jean Grégoire Beck*, parrain d'un fils d'Alexandre *Kauff*. La marraine fut *Madeleine de Capell*. (Par. St. Michel).

1652. — 30 août. — *Georgius Baro a Beck*, parrain d'un fils de Théodore Krips et d'Elisabeth Bonsfeld, marraine *Anne Barbe Rouck*, *femme du colonel Gauiter*.

1653. — 14 avril. — Le baron de Beck, parrain d'une fille née du très-noble seign. de Roben de Linster et de sa femme N. N. Marraine Anne de la Fontaine, femme du prévôt (d'Ouren).

1653. — 14 novemb. — Generosissimus dns. Joës. Georgius Baro a Beck equitum capitaneus. Parrain d'un fils né de Philippe Christophe N. N. et de Catherine N. N. Marraine la dame d'Autel.

1657. — 25 août. — Jean George baron de Beck et colonel, est parrain d'un fils né de Martin Leclercq, officier de son régiment et d'Elisabeth Sonly, marraine *Marie-Barbe Schlecht*, femme de Jean Morvaux, avocat et official du seign. de Metternigh (Metterniech).

1658. — 13 février. — Prænobilis dms. Joës Georgius Baro a Beck, parrain du fils de George de *Ballauffeault* (Ballonfeaux) et de Josine Delscheit. Marraine *Marie-Magdeleine Delscheit*.

1658. — 18 août. — Jean-George baron de Beck, parrain d'une fille du capitaine Petit et d'Anne Marie Stauldre. Marraine *Marie Anne Herme*, femme du seign. de Marchant.

1660. — 25 avril. — Le même est parrain du fils du capitaine Christophore Stassen et de Barbe Wanner, épouse de ce dernier. La marraine est *Anne Bauer*, veuve du conseiller *Bock*.

1660. — 19 déc. — Le même représenté pour cause d'absence par son fils Jean-Philippe est parrain d'une fille née de *François de Bandt* (de Bande) et de *Marguerithe Greisch*. Marraine *Marguerithe Borgerot*, veuve du *sr Greisch*.

Digitized by Google

G. Anne-Antoinette de Daun, femme de Jean George, baron de Beck.

1656. — 9 juin. — Anne-Antoinette Daun, qualifiée de *Freifraue* von Beck est marraine d'une fille née à *Nicolae Bassompierre*. Le parrain est nommé *Runerus Ludovicus Renier*. (St. Michel).

1660. — La même, représentée par Eléonore de la Hausse, sa demoiselle, est marraine d'un enfant né à son cuisinier François Arnoul, le parrain fut le s^r Léonelle, capitaine lieutenant dans le régiment du baron de Beck.

H. Marie-Sidonie, baronne de Beck, épouse du baron de **Schellaert.**

1642. — 24 août. — *Marie-Sidonie, baronne de Beck* est marraine au baptême d'un fils du capitaine *Anthony*. Le colonel Behr, commandant de la place de Luxembourg est *parrain*.

1642. — 3 octob. — *Marie-Sidonie de Beck* est marraine de l'enfant de Théodore, cuisinier du général gouverneur du Luxembourg, son père. Parrain, Mathieu de Grammer (Grammaye?), secrétaire intime de celui-ci.

1642. — 8 octob. — Marie-Sidonie, baronne de Beck, marraine d'une fille du chef-d'escadron *Porulo*. Parrain, le s^r Jos. Pratz, avocat.

1645. — 18 février. — La demoiselle *Sidonie de Beck* est marraine conjointement avec Marie *d'Allamont*, de Marie-Sidonie, fille de *Charles d'Ouhren* (Ouren), vice-colonel et prévôt de Luxembourg. Le parrain *Pierre de Bourgart* dit *Bœuerchen* absent est représenté par *Joseph Canen*, échevin de Luxembourg.

1644. — Marie-Sidonie, baronne de Beck est marraine d'un fils né de N. *Bagarie* et de sa femme née de *Raville*. Parrain, le très-noble baron *Chaices de ville*.

1644. — 8 octob. — *Demoiselle Sidonie de Beck* est marraine de l'enfant de *Joseph Laprell* du village d'Abweiler. Parrain Joseph Eidig, lieutenant dans la compagnie prévôtale.

1645. — 5 février. — Marie-Sidonie de Beck, marraine d'une fille de *Mathias Friach*. Le parrain fut Jean Wycong, secrétaire de S. Exc., remplacé au baptême par Nicolas Wiltzius de Thionville.

1654. — La très-noble dame Marie-Sidonie de Beck, femme du baron de Schallart (Schellaert) est marraine d'un fils né aux conjoints *Joseph Michelbuch*, capitaine, et *Madeleine Aldring* (Aldringer).

1654. — 4 juillet. — Marie-Sidonie de Beck, épouse bien-aimée du *baron de Schellardt* est marraine d'un enfant né à *Jean Kreyer* et *Marie Neundorf*. Parrain *Frédéric Alf. Victor*.

1656. — 9 juillet. — Marie-Sidonie de Beck, baronne de *Schellardt* est marraine au baptême d'un fils de *Françoise de Marex*, sergent-major du *comte de Schwartzenberg*. Le parrain fut *Charles marquis de Gonzague*.

1656. — 31 oct. — La dame *baronne de Beck Marie-Sidonie, femme du baron de Schellardt*, est marraine d'une fille de Jean *Grunewald*, timballier du seign. Prince de Chymaie (Chimay); le seign. comte de Beaumont fut parrain.

1660. — La même, qualifiée de même, est marraine d'une fille du capitaine Michelbuch et de N. Staud. Le parrain fut *Philippe-Ernest de Beck*, fils de Jean-George.

I. Enfants du colonel, **Jean-George, baron de Beck**, et d'Anne-Antoinette baronne de Daun.

1645. — 5 avril. — Jean baron de Beck, junior. — Parrain d'un fils né à *Walter Olifelts* (Holenfels), caporal au régiment de S. Exc. La marraine fut Madeleine *Capell*.

1646. — 2 nov. — *Demoiselle Marie-Catherine Beckin*, marraine d'une fille de Nicolas *Kattermann* (Gattermann), major au régiment du baron de Beck. Le parrain a été Nicolas Aldringer, le maître de l'hôtellerie au Lion d'or.

1656. — 19 oct. — *Jean-Philippe-Ernest baron de Beck, fils du sieur Jean-George de Beck*. Parrain d'une enfant née des conjoints *Antoine Meyer, lieutenant du seign. Paschall* et *d'Antoinette Bour* (Bauer). Marraine *Petronelle Toudeu*, femme du capitaine *Toudeux*.

1657. — 31 juillet. — Le très-noble Jean-Philippe baron de Beck, fils du sieur Jean-George Beck, parrain d'un fils issu des conjoints *Jean Darlach*, cornette au rég. *de Saintetée* et de *Marie Charlici*. Marraine vertueuse *Anne-Marie Faudrug*.

1660. — 2 oct. — Philippe-Ernest de Beck, conjointement avec sa tante de Schellaert lève sur les fonds baptismaux une fille née du capitaine Michelbuch et de N. N. *Staud*.

1660. — Jean-Philippe de Beck remplace le baron de Beck, son père, au baptême d'une fille de François de *Baude* et de *Marie-Marguerithe Greysch*.

Digitized by Google

II

EXTRAITS des archives communales de la ville de Luxembourg.

1. *Tarif du maître des hautes-œuvres de la prévôté, ville et province de Luxembourg, — arrêté par la reine Marie-Thérèse, le 20 juillet 1741.*

Pour appliquer un criminel à la torture ordinaire, 5 florins 5 sols;
Et autant pour l'extraordinaire;
Ensemble 28 sols pour la chemise;
Pour la question comminatoire, 3 florins 10 sols;
Pour l'exécution par la corde, 7 florins;
Et pour celle par effigie, 3 florins 10 sols, y comprise la chaine, et fournira l'échelle nécessaire;
Pour dépendre un exécuté et l'enterrer, 3 florins 10 sols;
Pour rouer un malfaiteur vif, donner le coup de grâce, ou après avoir été billonné, 14 florins;
Pour brûler un malfaiteur vif, ou après avoir été billonné, soit qu'il lui ait au préalable coupé le poing ou non, et pour la construction du bûcher, 20 florins;
Pour le tenailler avec fers ardents, il aura en outre 3 florins 10 sols;
Et autant pour percer et couper la langue;
Pour trancher la tête, 7 florins;
Pour traîner un suicide sur la claie, 7 florins;
Pour couper le nez et les oreilles, 7 florins;
Pour fouetter un criminel par une ville ou village, 3 florins 10 sols.

Le 16 février 1720, l'exécuteur des hautes-œuvres obtint le monopole de la vidange des fosses d'aisance.

Le 5 octobre 1723, la vidange fut déclarée travail non infamant. En février 1786, cette opération ne s'effectua encore que pendant le jour.

---

2. *Eine vom Luxemburger Magistrat im Keller gehaltene permanente Sitzung* 1683.

Aus einem Register des städtischen Archives Seite 82.

Nº dasz am andern dagh nach Sᵗ Thomas dagh hiesige Statt von der alten batterie vor der trierischer Pforte, durch Bomben und Carcassen beschossen und mehretheilsz ruinirt worden, die Herrn vom Magistratt aber dagh und nacht in dem Keller des Statthausz ohnangesetzt vielfaltigen bey undt überall der Bomben und carcassen vorplieben, dero ordres für die milicen ausgetheilt, womitt dieselbe mit mundt fouder versehen und die brennende durch dero zur handt commandirte persohnen (: so viel möglich :), gelöschet werden, wie auch geschehen.

resolvirt dasz alle unnöthige und nicht dem Magistrat einverleibte persohnen sollen ausz dem Keller gesündert werden.

Denen fleissigen zum feuer und Wehr laufenden persohnen ist ein pfenningh durch Hr intendanten verehrt worden.

Digitized by Google

3. Andere Auszüge aus demselben Register.

Vom 25. february 1684.

Nach gethanenen ordinair ahnschläge ist hiesiger Statt weggelt von allen pforten dem höchstpietenden feylgethan worden, hat niemandt darauf steggen willen wegen gegenwertigen blocus nichst in die Statt kommt.

Seite 86.

Le 21 May 1687 quatre heures après midy a Louys quatorze notre souverain Prince et Monarque fait son entrée en cette ville capitale de Luxembourg dont la magnifique reception, exprimée et annotiée à part dans la maison de ville soubs la régence du justicier jean Nicolas Grosjean Landtmayeur de Bettembourg.

Nous avons fait venir de Thionville une petite mesure de sel de Lorraine qui a pesé icy 30 onces . . . en sorte que la livre revient à cinq sols et demis.

ULVELING, *directeur des contributions.*

III

MERKWÜRDIGE GLOCKEN.

Das Luxemburger Land besitzt mehrere Glocken, welche wahre Geschichtsdenkmäler sind. Sie enthalten in ihren Überschriften Namen, Daten, Schenkungs- und Widmungsakte. Schon in den vorigjahrigen Publikationen geschah von den vorzüglicheren Meldung; auch in der diesjährigen verdienen Erwähnung diejenigen, von welchen seither der archäologische Verein Kunde erhielt.

1. Zu Vianden besteht noch die s. g. Schloszglocke, welche aus der gräflichen Burg stammt und 1497 gegossen ward. Ihre mehrzeilige, aus lauter Minuskelbuchstaben bestehende Inschrift hat Hr. Prof. *Hardt* glücklich entziffert. Eine der künftigen Publikationen wird davon ein Fac-simile, die Lesungsweise und eine Übersetzung mittheilen.

2. Zu Mettendorf fand Hr. Distriktsarchitekt *Arendt* eine Glocke aus dem Jahre 1520 und gegossen von *Wilhelm van Roed*. Ihre Inschrift, wovon Pl. III ein Fac-simile enthält, ist vierzeilig und lautet in unsere jetzige Sprache übersetzt: In Gottes Name läute ich, Böse Wetter vertreibe ich, Wilhelm von Roeid gosz mich Im Jahre 1520, St. Johannes heisze ich.

Für uns ist der Name *Wilhelm van Roed* besonders merkwürdig. Denn es scheint derselbe zu sein, welcher abgekürzt steht auf der groszen Glocke zu Echternach, welche 1512 unter dem Abte *Robert von Monreal* gegossen ward (Public. XI, S. 110). Wegen des Versmaszes ist hier das *van* weggelassen. Daraus schlieszen wir, dasz die Glocke zu Echternach und die zu Mettendorf Guszwerke eines und desselben niederländischen Meisters sind, welcher in hiesiger Gegend seine Gieszerkunst mit Erfolg ausübte.

Digitized by Google

3. Die Pfarrkirche St. Michael zu Luxemburg besitzt ein herrliches aus 3 Glocken bestehendes Geläute. Diese Glocken rühren her aus dem Jahre 1681. Ihr Gewicht läszt sich jetzt nur beiläufig bestimmen und steht bedeutend unter dem der jetzigen Glocken zu U. L. F.; dennoch wird es von keinem anderen im Lande an Harmonie und Wirksamkeit des Klanges übertroffen. Vgl. oben S. 129.

4. Auch Rodenborn besitzt eine merkwürdige Glocke. Vor der französischen Revolution hatte diese Pfarre zwei Glocken, wovon die eine in die Hände der plündernden Franzosen fiel, die andere durch Vergrabung in einen Brunnen gerettet wurde. Als es später hiesz, jede Gemeinde dürfe eine Glocke haben, wofern sie eine Kirchenuhr habe, beschlossen die Ortsbewohner die Anschaffung einer Thurmuhr und den Ankauf einer der aus dem Lande nach Luxemburg gefahrenen Glocken. Zu diesem Ende gingen *Johann Ries*, jetzt ein 96 jähriger Greis, und noch ein anderer Rodenborner in die Stadt zu dem Kommissär *Seyler*, welcher, auf ihren Antrag eingehend, ihnen gestattete, sich eine von den noch vorhandenen Glocken auszuwählen. Fast allen, die sie zu Gesichte bekamen, waren die Kronen abgeschlagen. Nur drei fanden sich da unverletzt, der Sage nach die Glocken aus der ehemaligen Jesuitenkirche. Eine dieser Glocken ausersahen sich die Männer von Rodenborn, welche sie für ein unbedeutendes Sümmchen erhielten, indem sie sammt der neuangefertigten Uhr kaum 100 Kronenthaler kostete. So gelangte Rodenborn zu dem Besitze seiner s. g. «dicken Glocke», welche nach Hrn. Pfarrer *Scheer*, was Grösze, Ton und Guszarbeit anbelangt, sicher unter die ersten des Landes gerechnet werden musz. Ihr Gewicht gibt man zu beiläufig 1500 — 1600 Pfund an.

Dasz diese Glocke früher der Jesuitenkirche in Luxemburg zugehörte, setzt ihre Inschrift auszer allen Zweifel. Sie lautet: «Clariss. Dom. Aegidius Bouvet, Princeps villæ: Et Quæstor generalis »æris subsidiarii: Principium Concilii Belgii: Societati Jesu Luxemburgi fieri curavit.»

Die zwei ersten Zeilen, auf der Glocke untereinander stehend, bilden die Inschrift der einen, die zwei anderen, ebenso geordnet, die der anderen Seite. Dazwischen steht nach Vorne der Name der Heiligen, der zu Ehren sie geweihet ist: St. Gertrudis; nach Hinten das Jahr, in welchem sie gegossen wurde: 1620. Unter der Jahreszahl steht der Name *Jesus*, unter dem Namen der Heiligen der Name *Maria*, wie die Jesuiten selbe zu zeichnen pflegten: IHS und MR. In gleicher Entfernung von beiden Namen befindet sich, auf der einen Seite, das wohlausgeprägte Bildnisz des heiligen *Ignatius*, auf der andern ein herrschaftliches Wappen, wahrscheinlich das Familienzeichen des auf der Glocke genannten *Bouvet*.

Zwei andere Glocken aus der ehemaligen Jesuitenkirche, schreibt Hr. *Scheer*, sollen nach Diekirch und Schieren gekommen sein.

War vielleicht die jetzige Rodenborner Glocke, wie wir vermuthen, die kleinste von denen, welche früher den Jesuiten zugehörten, so wird uns aus diesem Umstande begreiflich, warum 1778 die Glocken der St. Nikolaus-Pfarrkirche, wovon die schwerste 3000 Pfund wog, nicht in die zur Pfarrkirche erhobene Jesuitenkirche transportirt, sondern dem Baron *de Soleuvre* von Berburg als aus dessen Hause herstammend überlassen wurden. J. Engling.

Digitized by Google

Authentische Darstellung der Brandbrieflegungen und Brandstiftungen

von Nikolaus Buchholtz von Niederpallen und Franz Georg Streff von Leudelingen, sowie deren Verurtheilung zum Feuertode und Exekution am 21. Februar 1761 (Auszug aus dem P. Feller'schen Pfarrregister von St. Nikolaus.).

Vorbemerkung. — Die hier folgende schauderhafte Geschichte lebt gegenwärtig noch allgemein fort im Andenken der Luxemburger. Unter ihnen hat sich dies Andenken bisher durch eine stete und ununterbrochene Tradition, von Vater auf Sohn, von Sohn auf Enkel, fortgeerbt. Vieles hat sich dadurch sogar erhalten, was wir in unseren Urkunden vermissen. So z. B. die Angabe, wie Buchholz seinen Namen zu verstehen gab, indem er in einem seiner Brandbriefe schrieb, dasz sein Name (Holzbock) unter dem Holzschuppen stehe. Manches mag sich dagegen aber auch die Tradition wohl alterirt und verfälscht haben. Wenigstens wissen Viele, die nur eine dunkle Vorstellung von der Sache haben, die Namen, die Orte und Data nicht mehr, und müssen folglich wünschen, eine genauere Darstellung des Geschehenen zu vernehmen. Um diesem Wunsche entgegenzukommen, haben wir uns zur Quelle begeben, um daraus die folgende aktenmäszige Erzählung der Thatsachen zu schöpfen.

Lbg., 24. Januar 1856.

Zwischen Ihro Majestät Rath General Procurator Kläger an einem Nicolas Bocket genant Buchholtz gebürtig von Niederpallen, und Franz Görg Streff gebürtig von Leudlingen, beyde Büchsenmeister hiesiger Garnison beklagte und inhafftirte am andern.

Nach Übersehung dern durch Inventarium eingeliefferter Stück.

Präsident und Räthe Ihro kayserlicher Majestät Apostolischer Königin in Hungarn und Böhmen und Luxemburg, in Zustand des Herrn von Schrœder Hauptmann und Commandanten der niederländischer Artillery in hiesiger Garnison recht sprechend, erklären den beklagten inhafftirten Nicolas Buchholtz sowohl durch seine eigne Geständnüsz als durch die aus denen Procesz-Stücken erhellenden Proben genugsam überwiesen zu seyn mit dem Franz Görg Streff, in soweit sich berathschlaget und resolution gefaszt zu haben, Brand-Brief hin und wieder zu schreiben, um einiges Geld zu erzwecken, deren dreizehn durch gedachten Streff mit seines Buchholtz Rath und Wissen geschrieben worden seyn und zwar zweyen den Hochwürdigen Herrn Prälaten von St. Maximin nächst Trier, wodurch sie ihnen eine Summen Gelds von acht tausend Rheinischer Gulden gefordert, mit Bedrohung dasz, fallsz er eine solche Summen nicht an das bestimmtes Ort hinlegen sollte, sie all sein zugehöriges zu ruiniren und zu verbrennen suchen würden, und dasz Er sogar nicht frei mehr passieren könnte mit den Kutschen oder sonsten; und die eilff übrigen an den Hochwürdigen Herrn Prälaten von Münster allhier, und Pastorn von Wasserbillig, wodurch sie die nämliche Summen von gedachtem Herrn Prälaten von Münster, und nachgehens zwey tausend und auch 1200 Reichsthaler abgefordert unter Bedrohung, ihm Alles zu verbrennen und zu sängen, wie dann auch das ganzes dorff Wasserbillig in Aschen zu legen, wann gemelter Pastor den darin bemelten Brieff gedachtem Herrn Prälaten nicht einhändigen würde.

Das er Nicolaus Buchholtz selbst neunzehn solcher Brieff geschrieben habe, erstens an N. Printz wohnhaft zu Rodt nächst Vianden, wodurch er die Summen von 1000 Reichsthaler von ihm gefordert mit Bedrohung ihme ebenfalls Alles zu verbrennen, und All sein Vieh mit Gifft zu verge-

Digitized by Google

ben, die übrige an oben gemelten Herrn Prälaten von Münster, Ihro Majestät-Rath Procuratorn General, Stadt Herrn, Pastorn zu St. Nicolas allhie, und Pastorn zu Ellwingen, um das abgeforderte Geld sowohl von gedachten Herrn Prälaten als gemeltem Pastor von Ellwingen zu erhalten mit erwiederter Bedrohung das ganzes Land zu verderben, die Münsterische Abtey in Aschen zu legen, diese Stadt zu verbrennen und sogar sich des Gifftes zu gebrauchen, dasz er in einem und andern dieser Brieffen gottlose, und der weltlicher sowohl als geistlicher Obrigkeit zum Spot und Schimpf gereichende Wörter eingeführt, dasz er, die samtliche Brieff sowohl jene die er selbst, als die so der inhafftirter Streff geschrieben hin und wieder, so gar auch und zwar am heiligen Charfreytag des Jahrs 1759 in die Pfarr Kirch St. Nicolas dahier getragen und hingelegt, und sich demnach auf die in gemelten Brieffen benänte Oerter, um das verhofft dahin gelegtes Geld zu erheben, begeben habe.

Dasz er am 14ten Februarii 1759 des Abends, den der Abtey Münster zugehörigen sogenannten Fetschenhoff, am 26ten Novembris letzthin aber die gemelter Abtey auch zugehörige sogenannte Daw-Mühlen dahier im Pfaffenthal, am 16ten folgendes Decembris in der Nacht, das Pfarr-Haus zu Reding auf der Attert, wirklich durch angelegtes Feuer verbrennet, nachdem er den Pastor dessen vorhins schriftlich bedrohet gehabt, wann er ihme nicht 30 Reichsthaler an gewisses benantes Ort hinlegen würde. Nichts weniger auch am 18ten gemeltes Monaths Decembris des Morgens vor Tagzeit Feuer am dem Tach des Schlosz zu Guirsch angelegt habe, und noch bei seinem Arrest einen andern an den Pastorn zu Reding geschriebenen und verschlossenen Brieff auf sich getragen habe, wodurch er Mangel würklicher Erhaltung dern 30 Reichsthaler gedroht, das ganze Dorff Reding zu verbrennen.

Erklären imgleichen den beklagten inhafftirten Franz Görg Streff, durch sein eignes Geständnusz sowohl als durch die aus denen Procesz-Stücken erhellenden Proben genugsam überwiesen zu sein, die dreyzehn hiroben bemelte Brieff an die Hochwürdigen Herrn Prälaten von St. Maximin und Münster, wie dann auch an den Pastorn von Wasserbillig geschrieben zu haben, nachdem er mit dem Nicolas Buchholtz die resolution gefaszt gehabt, Brand Brieff zu schreiben, und hin und wieder Brand anzulegen; dasz es ihme ebenmässig bekant ware, dasz der Nicolas Buchholtz den Fetschenhoff anstecken werde, und dieser ihm sogar den darzu verfertigten Bündel gezeigt, wessen Brands er auch nachgehends in seinen Brieffen Meldung gethan mit Bedrohung eines gröszern Schaden.

Zu reparation wissen alles ihnen zur Straff, und andern zum Abscheu ordnen, dasz die eydeb beklagte inhafftirte vor die Pfarr-Kirch St. Nicolais geführet, demnächst die zwey durch den Nicolas Buchholtz geschriebene Brieff, der einer anfangend: Ich scheisz euch Geistliche auf ewer Predigen etc., der andre: ihr hat mir nicht wollen tausend Reichsthaler geben etc. durch den Nachrichter zerrissen und verbrennt werden sollen, diesem nach solle der Nicolas Buchholtz im weissen Hembde, mit einer brennender Fackel in der Hand in Gegenwart des Franz Görg Streff vor der Thür gedachter Pfarr-Kirch Gott dem Herrn, Ihro Majestät unserer Allergnädigster Lands Fürstin, und dann der geistlicher und weltlicher Obrigkeit Abbitt thun: welchem nach sollen sie beyde beklagte inhafftirte zum Gerichtsplatz geführet, und alda in Händen des Nachrichters übergeben, um mit dem Feuer auf dem darzu angerichteten Scheiterhauffen vom Leben zum Tod hingerichtet zu werden, verweisen beyde beklagte inhafftirte darzu, in die confiscation ihrer fahrenden und liegenden Gütteren zu Nutz wessen es gebühret, und in die Verfolgs Kosten nach richtlicher Mässigung. Actum Lutzemburg den 20 Februarii 1761. Und unterhalb unterschrieben J. M. Vitry, mit paraphe.

Digitized by Google

Die 21 Februarii 1761.

Hi duo incendiarii per tres circiter annos hoc maledictum et diabolicum negotium exercuerunt, totique civitati et Provinciæ nostræ magnos causarunt angores et pavores, damna et molestias; tres litteras incendiarias ad me direxerunt; Nicolaus Bucholtz primam posuit die parasceves, quæ incidit in 13 Aprilis 1759, in nostra Ecclesia, in loco pro sepultura crucifixi parato, et, ut opinor, tempore concionis. Superscriptio hujus Epistolæ ad me directa fuit, in qua me rogavit, ut dominos magistratus inducerem, quatenus petitam in prioribus litteris suis pecuniam apud eam crucem prope Merl, in qua hæc inscriptio, *memento mori*, legitur, deponi faciant; in eadem dicit, quod exhortationibus meis catechecticis sæpius interfuerit, atque, ad misericordiam dei redeundi senserit stimulum, agebam enim per illam quadragesimam de peccatis in spiritum sanctum, inter quæ desperatio est præcipuum, atque gratiæ excitanti semper resistens non cessavit petere et extorquere pecuniam, dicens, se gravi familia oneratum, atque ex necessitate et miseria magna hanc odiosam mercaturam incipere debuisse. Alia multa ad misericordiam moventia adfert epiteta, quæ memoriæ mihi exciderunt.

Secunda Epistola inventa est in vestibulo sub porta refugii Sti Maximini, die 10 martis 1760, in qua enixe rogavit, ut inclusam domino procuratori generali in proprias manus sub secreto traderem.

Tertia jacebat prope sacellum s^tæ Crucis ante portam novam, eadem semper petens et repetens, diem ignoro, quia non mihi sed domino procuratori generali fuit tradita.

Tandem mensura scelerum eorum impleta est, et Nicolaum Bucholtz in domo sua paterna in Niederpallen captum in hanc civitatem adduxerunt in manu forti, festo s^ti Thomæ apostoli 1760. Franciscus Georgius Streeff autem captus in Germania, ubi de novo nomen militiæ dederat, et in nostram civitatem adductus est die 28 Januarii 1761.

Primus omnia scelera sua jam fassus est, antequam secundus adduceretur, qui in confrontatione juridica convictus, patratum crimen celare nequivit.

Hinc die 20 februarii 1761 sententia hic adjacens eis coram concilio nostro provinciali prælecta, et 21^a ejusdem mensis executioni mandata est, hoc ordine.

Hunc hora 8^a totum corpus arteleriæ, necnon 500 milites gregarii armati, convenerunt coram domo civica, in qua malefactores vincti detinebantur, et per quatuor cives armatos, quorum duo in carcere et duo ante portas carceris facientes excubias custodiebantur. Medio nonæ mane Nicolaus Bucholtz inter arteleristas custoditus ad fores Ecclesiæ nostræ adductus est, ubi in genua provolutus, albo indusio indutum, ac facem incensam in manu gestantem interrogavi: Was ist dein Begehren? et postquam voce tremula respondisset se petere veniam a deo, superioribus ecclesiasticis et sæcularibus omnique populo eidem prælegi sequentem deprecationem honorariam, quam ipse alta voce repetivit.

Ich Nicolasz Bucholtz bekenne mit vorsätzlichem rath, gottlosze und lasterhafte Brieff geschrieben, und sogar einen dieser in gegenwärtige Kirch gelegt zu haben, worüber ich Gott, ihro Majestät, und die geistliche sowohl als die weltliche obrigeit um Verzeihung bitte.

Interea carnifex duas litteras seu epistolas incendiarias laceravit, ac super carbones ignitos combussit. — Deinde in præsentia totius cleri nostri superpelliceis induti sequentem allocutionem eidem malefactori tenui:

Dieses dein Begehren kommt mir vor, wie jenesz, so der offne Sünder, dequo scribit s. Lucas 18 im Eingang des Tempels zu Jerusalem gethan hat, welcher aus einer innerlichen Ehrfurcht

Digitized by Google

angedrieben, so er für das heilige Orth getragen, sich nicht bis zum Altar des Herrn, sicut superbus pharisæus, hat wagen dürffen, sondern aus Demuth kaum den Eingang des Tempels betretten wollen; alwo er aus Schamröthe über die vielfältig begangnen Sünden, auf seine Knie niederfiele, ausz tieffster Demuth gegen Gott, seine Augen nicht zu dem Himmel aufhübe, ausz bitterster reu über seine Miszethaten auf die Brust schlüge, und mit reumüthigstem Herzen und weinenden Augen zu Gott schrie: deus propitius esto mihi peccatori; eben deszwegen hat er auch die trostreiche Wort aus dem allerh. Mund Christi selbst verdienet zu hören: dico vobis, descendit hic justificatus in domum suam præ illo. Luc. 18.

Eben diese von Christo so hoch gelobte, und von ihm so reichlich belohnte Demuth-Übung sehe ich auf deinem Angesicht abgemalet, dann aus einer heiligen Ehrfurcht gegen die Wohnung des Herrn, die du so schändlich verunehret, getraust du dir nicht, dessen geweihete Erd zu betreten: aus schamröthe gegen deine greuliche Miszhandlungen fallest du auf deine Knien: ausz tieffster Demuth gegen den so gröblich beleidigten Gott, den du so gröblich erzürnet, gegen die ehrwürdige Geistlichkeit, die du geschändet, gegen das gemeine Weesen, denen du so groszen Schaden zugefüget, schämst du dich deine Augen zu dem erzürnten, aber auch barmherzigen Himmel zu erheben; aus bitterster reu über deine gräuliche Miszethaten, schlagest du auf deine Brust, und höre ich dein zerknirschtesz Herz zu Gott schreien: deus propitius esto mihi peccatori. Ja wohl und recht gethan, allerliebster Bruder in Christo, quot passus facies usque ad locum supplicii, quoties halitum trahes per paucas horas, quæ supersunt vitæ tuæ, quoties pulsus in venis dabit, toties dicito: deus propitius etc., imo si linguæ locutio sit interdicta cor adhuc clamet, *deus propitius* etc.

Wann du dieszest thuest, so lebe ich der getröster Hoffnung, ja verspreche dir in nomine domini, wirst du die trostreichen Wort hören: descendit hic justificatus, und völlig gerechtfertiget aus der Zeit in die glückselige Ewigkeit fahren, welche Gnad ich dir von Herzen wünsche, et tibi eam concedere dignetur deus pater †, qui creavit te, deus Filius † qui redemit te, deus spiritus sanctus †, qui sancitificavit te. Amen.

His peractis ducti sunt extra civitatem, et ante portam novam prope sacellum Beatæ Mariæ Virginis consolatricis afflictorum, dignas scelerum pœnas cum patientia, plena resignatione et sinceræ pœnitentiæ signis in rogo luerunt.

R. I. P. Amen.

V

Une garnison hollandaise à Luxembourg. Elle est surprise par un stratagème, et retourne en Hollande.

(Épisode inédit.)

Le traité de Riswyk, signé le 20 septembre et respectivement le 30 octobre 1697, mit un terme à la guerre que la France avait recommencée en 1688 contre l'Empire, la Hollande, l'Angleterre, l'Espagne et la Savoye.

Louis XIV, devant rendre la plupart de ses conquêtes, restitua le pays de Luxembourg à Charles II, roi d'Espagne.

Digitized by Google

C'est le 28 janvier 1698 que la garnison française quitta la place de Luxembourg et la remit à des troupes espagnoles, bavaroises, hollandaises, lunebourgeoises, palatines et brandebourgeoises. Ces troupes étaient sous le commandement du comte d'Autel (Manuscrit d'un contemporain, provenant des anciens Etats. — Bibliothèque n° 146.).

D'après des stipulations, vingt-deux bataillons hollandais occupaient la ligne de forteresses belges sur la frontière française. C'était pour les Etats-Généraux d'abord une garantie pour les sommes qu'ils avaient avancées à Charles II, et puis et surtout, une précaution contre l'ancien système d'envahissement de Louis XIV, qui menaçait sans cesse la sécurité de la Hollande.

A cette époque, la politique se préoccupait avec anxiété d'un prochain événement, gros de complications, et qui, d'après toutes les probabilités, allait rallumer la guerre : c'était la mort de Charles II, qui n'avait pas d'enfants.

Le trône d'Espagne devint effectivement vacant le 2 novembre 1700. Deux prétendants y aspirèrent, savoir Louis XIV pour son petit-fils, le duc d'Anjou (plus tard Philippe V), et l'empereur Léopold pour son second fils Charles (plus tard Charles VI). On se prépara de part et d'autre à la guerre. On chercha des alliés. Toute l'Europe se remit sous les armes. Et en effet, dans cette guerre dite de succession qui éclata bientôt, bien qu'elle ne fût déclarée que le 15 mai 1702, la France avait pour alliés d'abord une partie de l'Espagne, puis Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, gouverneur-général des Provinces belges, et son frère l'Archevêque, électeur de Cologne; tandis que l'Autriche s'appuyait sur l'Empire, la Hollande et l'Angleterre. Frédéric-Guillaume, le premier roi de Prusse depuis le 18 janvier 1701, s'était engagé d'envoyer 20,000 hommes sur le Rhin et 6000 en Italie.

Mais déjà avant l'ouverture des hostilités, Louis XIV, cherchant à gagner une bonne position militaire et à transporter le champ de bataille en Belgique, s'entendit avec Maximilien-Emmanuel pour être mis en possession des forteresses belges occupées par les troupes hollandaises. Ce gouverneur-général, qui (d'après Anquetil), avait été gagné à la France par la promesse qu'il serait nommé souverain des provinces belges, et qui avait ardemment embrassé la cause française, entra volontiers dans les vues de Louis XIV. Le maréchal de Boufflers, qui commandait en Flandre, se rendit à Bruxelles pour se concerter secrètement avec Emmanuel sur les mesures à prendre. Les gouverneurs de ces forteresses reçurent des instructions confidentielles dans le sens du plan arrêté.

Suivant Capefigue (histoire de Louis XIV), 30,000 hommes de troupes françaises furent disposées sans bruit de manière à se présenter à l'improviste et simultanément, dans la même nuit du 6 février 1701, aux portes ouvrantes des places fortes en question. Les gouverneurs étaient là pour introduire ces troupes étrangères.

Les mesures avaient été si bien concertées et le secret si bien gardé, que nulle part la moindre résistance n'a pu être organisée.

Quant à Luxembourg, le manuscrit de Pierret se borne à dire :

« La france et l'espagne, unis d'intérêts pour le soutien du testament de feu Roy Charles II, se »tinrent sur la défensive et surprirent en une même nuit, 6e de février les villes espagnoles des »pays-bas où il y avait des garnisons hollandaises comme à Luxembourg, Namur, etc. »

Voici ce qui se passa à cette occasion à Luxembourg d'après un manuscrit contemporain, dont l'auteur paraît avoir été témoin de l'événement :

« Le comte d'Autel avait auparavant engagé les Hollandais à prendre les postes des villes basses, »et d'aller demeurer aux casernes qui y sont, ce qu'ils firent sans difficulté, ne soupçonnant rien;

Digitized by Google

»mais ils furent bien surpris de voir le 6 février, propre jour du dimanche gras de 1701, que les »Français étaient entrés en ville, au nombre de 12,000 hommes qu'on avait fait avancer des villes »frontières de France, et auxquels le comte d'Autel avait fait ouvrir la Porte-Neuve pour leur en »donner l'entrée. Les Hollandais qui étaient dans les villes basses, hormis les officiers qui étaient »en ville haute, ne pouvaient se défendre, étant enfermés. Cependant voyant qu'ils étaient obligés »de se rendre à discrétion, ils firent toutes sortes d'honnêtetés aux français, qui, de leur côté, »avaient ordre d'en agir honnêtement avec eux. Au bout de trois jours, on monta la garde pêle-»mêle avec défense sous peine de la vie, de faire aucun bruit. Cela dura environ quatre mois après »lesquels la garnison hollandaise partit, voyant qu'ils perdraient leur temps de rester davantage »dans une place où ils n'étaient plus les maîtres.»

D'après un rapport du Magistrat de la ville de Luxembourg, en date du 2 juillet 1711, il existait alors à l'Hôtel de Ville au premier étage, à côté de l'escalier, deux chambres voûtées «appelées »communément l'une la prison de Friesland et l'autre la prison de Hollande.»

Ces dénominations dérivent-elles de quelques circonstances se rattachant à la surprise de la garnison hollandaise? — C'est ce que l'on ne voit pas.

Luxembourg eut de nouveau garnison hollandaise en 1713, 1714 et 1715, en vertu d'une convention entre les Etats-Généraux et le Gouvernement espagnol.

ULVELING.

VI

Variétés archéologiques.

1. *Antiquités celtiques et romaines sur le plateau du Weimershof.* — Depuis quelques années, Monsieur Fischer II, pharmacien à Luxembourg, a attiré notre attention sur le plateau du Weimershof, sur lequel le berger de M. Bricher a trouvé à plusieurs reprises des instruments celtiques en silex. On y a trouvé des pointes de flèches, des couteaux de formes différentes, des haches. Plusieurs de ces précieuses reliques d'une époque bien reculée ont été acquises pour le musée de notre société par les soins de M. Fischer.

Cette localité a aussi été habitée par les Romains. Des substructions, des fragments de poterie, en sont la preuve.

Sur le plateau du Weimershof-Kirchberg, dit Monsieur Fischer, un peu avant l'entrée du Kièm dans le Grünwald il y a une localité qu'on appelle encore aujourd'hui *Heidenplatz;* des constructions supérieures y sont nivelées par la culture, mais il y existe encore des substructions recouvertes de grosses pierres. A côté il y a une mare, qui est comblée depuis quelque temps, mais dont l'emplacement reste encore humide.

Sur le même plateau, au lieu dit *Birkenheid* on a trouvé des fragments de vases romains de cinq pâtes différentes.

2. *Autres traces du séjour des Romains dans les environs de Luxembourg, observées par M. Fischer.* — *a*) Dans les environs de Mamer, dans la direction du moulin vers la route de Mamer à Kehlen, M. Fischer a observé des fragments de grandes cruches à pâte grise demi-poreuse, ainsi que des morceaux de briques romaines. *b*) A gauche de la route de Mamer à Kehlen, en approchant des jardins de ce dernier village, on reconnaît encore sur une assez grande étendue

Digitized by Google

les vestiges de murs très-considérables, à côté et dans les débris de ces constructions on a trouvé une grande quantité de cendres que l'on a employées dans un but agricole. On y a également rencontré des briques de grandes dimensions qui paraissent avoir servi de conduits d'eau. Leur ouverture carrée oblongue est au moins de 9″ de large sur 4 à 5″ de long. La plaque inférieure présente 2 rainures dans lesquelles se plaçaient les briques latérales. Les nombreuses antiques provenant de cette localité, et données au musée par M. Welter, receveur à Kehlen, prouvent que cette contrée était habitée par les Romains. *c)* En venant de Strassen à Merl on trouve à quelque distance à gauche du chemin un champ tout couvert de morceaux de briques romaines. C'est à côté du petit champ qui seul dans ces environs est entouré d'une haie vive. *d)* Entre les hauteurs du Hohwald et les bois de Cockelscheuer j'ai rencontré, dit M. Fischer, grande quantité de fragments de briques romaines, surtout sur ce lieu élevé duquel on peut observer Bonnevoie, Gasperich, Luxembourg et une partie de la vallée de Rœser. *e)* A Bergem, commune de Rœser, on a trouvé dans une propriété du sieur Klein des constructions en briques romaines, sur une grande étendue. Les objets qu'on y a découverts permettent de conclure qu'il y avait dans ce lieu, à l'époque gallo-romaine, des fours à poterie. *f)* A droite du chemin qui conduit de Bonnevoie vers le pont d'Itzig on rencontre l'emplacement d'une mare à côté d'un champ couvert de fragments de briques romaines; il paraît qu'il y a aussi des substructions dont la charrue touche les fondations. *g)* Du village d'Itzig au Scheidhof on a rencontré plusieurs substructions romaines en briques, des âtres en briques contenant des cendres. On trouve dans cette contrée beaucoup de ces petites mares qui ordinairement se trouvent sur des hauteurs à côté de constructions romaines. *h)* Du Scheidhof à Sandweiler, à droite du chemin, à quelque distance du village on trouve des traces de constructions romaines, à côté deux mares, non alimentées par des sources. *i)* Dans la direction de Sandweiler au Birelerhof, derrière la maison du garde-forestier Gaspard des substructions romaines recouvrent un espace d'au moins 3 journaux; on y a vu des murs, trouvé à plusieurs reprises des monnaies et différents autres objets de l'époque gallo-romaine, des styles, des ossements, des bois de cerfs en grande quantité etc. Il n'y a pas de source en cet endroit, mais une mare, qui quoique comblée en ce moment, a conservé de l'humidité. Derrière cet emplacement, à gauche du chemin qui conduit vers la Wolfsmühl on a rencontré sur une longueur de 1000 mètres des conduits d'eau formés de canaux trilatéraux de pierres d'Audun, ouverts supérieurement, d'une largeur de 11″ et d'autant de hauteur. La longueur de chaque pierre est de 3′ à 5′; l'épaisseur des parois de 4″; ces pierres sont posées dans la terre glaise. Monsieur Fischer se demande quel peut avoir été le but de ces constructions gigantesques. Servaient-elles à un cours d'eau? Mais il n'y a pas de sources en ces lieux. Il n'y en a que dans le fond de Birel, qui est inférieur à cet emplacement de 80 à 100 mètres. Sur la hauteur de ce plateau il n'y a que du sable et du grès.

Les Romains auraient-ils déjà connu la méthode de canalisation ou de drainage dans les sables pour recueillir de cette manière des eaux saines et bien filtrées, méthode employée avec succès dans les temps modernes? Il importerait de soumettre cette question à un examen attentif. *k)* En allant de Sandweiler à Contern, à gauche du chemin vers le Krôngeshof on a trouvé des briques romaines et différentes mares dans la terre glaise.

Jusqu'ici, dit M. Fischer, on a cherché à expliquer l'existence de ces mares, en les prenant généralement pour des mardelles celtiques. Ne serait-il pas plus probable de les prendre en partie du moins pour des réservoirs d'eau qui servaient d'abreuvoirs aux habitations des localités envi-

Digitized by Google

rounantes? On les rencontre généralement dans les terres fortes sans eau de sources, et à côté d'anciennes habitations de l'époque gallo-romaine, sur les points culminants, à côté des voies de communication dont le pays est sillonné. Cette question semble également digne d'une étude approfondie. Ce qui est constaté jusqu'à présent, c'est que dans nos contrées, voies romaines, habitations gallo-romaines et mares sont dans une constante corrélation.

l) Monsieur Fischer mentionne enfin sommairement quelques autres localités qui ont fixé son attention : 1° sur la rive gauche de la Syre entre le moulin dit Mühlbach et Syren, grand nombre de fragments de poterie romaine, des pierres de construction des carrières d'Audun, des meules romaines, des monnaies, etc.; 2° sur les plateaux de Folschette, Rambrouch, Nagem, constructions souterraines, carrelage cimenté, pierres de taille d'Audun, meules, ustensiles et monnaies romaines; 3° dans les environs de Dudelange, entr'autres entre Buringen et Budersberg, des substructions romaines, des monnaies et plusieurs autres souvenirs du séjour du peuple romain.

3. *Tumulus de Drauffeld* (rapport de M. Muller, receveur d'enregistrement à Clervaux). — Drauffeld est un village d'une vingtaine de maisons, à une lieue de Clervaux, sur un petit monticule dans un étroit vallon traversé par le ruisseau dit Clerf. Ce monticule mesure à peu près quelques journaux; c'est dans son versant qu'on a découvert à environ un mètre sous terre cinq urnes romaines, disposées en groupe accompagnées de petits plats (qui servaient probablement à recouvrir ces urnes). Les urnes étaient remplies de terre fine et probablement de cendres. La terre qui les recouvrait est noire par intervalles comme une terre brûlée réduite en cendres. Une de ces urnes a été sauvée. Monsieur Muller la destine, nous a-t-on dit, au musée de notre société.

4. *Amphores romaines de Heffingen et Steinfort.* — Parmi les objets recueillis dans les cimetières gallo-romains de Heffingen et de Steinfort, décrits par M. le prof. Engling, page 13 de ce volume, nous remarquons quelques amphores qui méritent surtout de fixer l'attention des archéologues. L'une contenant à peu près 36 litres, est la véritable amphore qui d'une capacité d'un pied cubique, servait de mesure des liquides dans les premiers siècles de notre ère; l'autre contenant 24 litres, était à la même époque une subdivision de l'amphore et en représentait les $^2/_3$. Il paraît qu'il est assez rare de rencontrer ces sortes de vases dans les sépultures gallo-romaines; dans la *Normandie souterraine* de M. l'abbé Cochet, qui est sans contredit un recueil des plus complets, nous trouvons souvent le *dolium*, mais pas une fois l'amphore. (Voir pl. I et pl. II.)

5. *Tumulus de Niederwampach.*

A Messieurs les membres de l'administration de la Société archéologique à Luxembourg.

Messieurs,

Conformément à la promesse que j'en avais donnée, j'ai fait ouvrir le 15 mai écoulé la butte au lieu dit « in der Schleif » près de Niederwampach.

Mes prévisions se sont réalisées; c'est un véritable tumulus ayant 10 mètres de diamètre à sa base, mais qui, à la longue, a souffert une telle dépression qu'en hauteur il ne mesure plus que 2m75.

Le compartiment en pierres renfermant les cendres du défunt, était placé juste au centre du tumulus, il avait 0m70 dans toutes ses dimensions, et il était formé de six dalles, c.-à-d. les quatre pièces de côté, le fond et le couvercle. Ces dalles sont en schiste gélif, aussi le couvercle n'a-t-il pu résister à la pression : il était défoncé; l'urne cinéraire, d'un travail superbe, brisée, bref tout le contenu de la boîte entremêlé de terre.

Les terres jectisses dont est formé le tumulus étant de nature très-éveuse, les antiques qui

Digitized by Google

accompagnaient l'urne se sont trouvées anéanties par érosion; je n'ai recueilli qu'un petit bout de ceinturon, en cuir maroquiné et brodé de perles métalliques, un fragment de fibule en bronze ou en potin, entièrement corrodé, des ossements calcinés, du lignite et du charbon. La monnaie, ou le denier de Caron, ne présentait plus qu'une feuille ronde, érugineuse et très-friable, car au premier contact elle est tombée en poussière.

De l'ensemble, je n'hésite point à conclure que ce tumulus renfermait les cendres d'un personnage de distinction de l'époque gallo-romaine.

Plus tard je compte vous adresser un rapport plus détaillé avec une notice sur Niederwampach, etc.

J. Blaise.

6. *Voie romaine et souvenirs de l'époque gallo-romaine dans les propriétés de M. Boch-Buschmann au Grünwald.* — L'étude et le tracé des voies romaines qui ont sillonné les Gaules font l'objet de la sollicitude toute particulière des archéologues de tous les pays. La société archéologique du Grand-Duché s'est imposé la tâche de recomposer le réseau des voies romaines du pays. Ce réseau formera le fond de la carte archéologique que nous avons à composer. Mais nous n'avons pas seulement à faire l'étude de ces voies importantes de communication, nous devons contribuer de tous nos efforts à leur conservation. M. Boch-Buschmann de Septfontaines a parfaitement compris l'importance de cette tâche. Les sacrifices qu'il a faits avec une sollicitude toute particulière, dans une de ses propriétés, en donnent la preuve :

Entre le 8e et le 9e lot du Grünwald, dans la direction du Neudorf vers la montagne de Senningen, M. Boch-Buschmann a fait réparer et déblayer sur une longueur d'une lieue le Kiém qui traverse sa propriété. En faisant élaguer des deux côtés de cette voie le touffu des arbres et des haies qui en rendaient le passage presqu'impratiquable, M. Boch a procuré aux voyageurs une promenade des plus agréables, tout en assurant la conservation d'une partie considérable de la voie principale qui conduisait de Trèves à Luxembourg par Andethanna. Pendant ses opérations il a trouvé plusieurs antiques qui témoignent du séjour des Romains en ces lieux, et qu'il a généreusement offertes au musée de notre société.

Dans le Kiém même on a trouvé à des distances différentes et à différentes profondeurs 24 monnaies romaines dont 13 assez bien conservées, offrent les revers suivants : TIBERIVS. — 1. TI. CÆSAR DIVI AVG F AVGVSTVS. — Buste lauré de dr. ℞ PONTIF. MAXIM. (argent). ANTONINVS PIVS. — 2. ANTONINVS AVG PIVS P. P... — Buste lauré de dr. ℞ LIRER.... (gr.b.). 3. ANTONINVS AVG. PIVS P. P. TR. P. COS III. ℞ IMPERATOR ... — Fig. debout (g. b.). 4. ANTONINVS AVG PIVS ... ℞ Légende fruste. — Fig. assise (g. b.). 5. ANTONINVS AVG. PIVS ... ℞ TR. P. XXI ... — Femme debout tenant un gouvernail et une corne d'abondance (g. b.). FAVSTINA I. — 6. DIVA FAVSTINA. — Buste de dr. ℞ AVGVSTA. — Femme voilée tenant une haste et des épis (arg.). MARCVS AVRELIVS. — 7. AVRELIVS CÆSAR AVG. PII F. COS II. ℞ VOTA PVBLICA. — Deux fig. debout se donnant la main, la concorde au milieu (m. b.). Pièce assez rare. 8. M. ANTONINVS AVG. TR. P. XXV. ℞ COS. III. — Mars marchant armé de haste et portant un trophée (g. b.). 9. M. AVREL. ANTONINVS AVG TR. P. X... ℞ FELICITAS AVG. (IMP. X.) COS III S. C. — Femme debout tenant un caducée et une haste (g. b.). 10. M. ANTONINVS .... TR. P. XXVI. — Buste rad. de dr. ℞ IMP. VI COS I ... — Victoire marchant portant sur un bouclier vic. ger. (victoria germanica). — (m. b.). FAVSTINA II. — 11. FAVSTINA ANTONINI PII F. ℞ VENERI AVGVSTÆ. — Vénus debont (g. b.). COMMODVS. — 12. M. COMMODVS ANTON. AVG. PIVS. BRIT. — Tête de dr. ℞ Lég. fruste; Victoire assise sur

Digitized by Google

un monceau d'armes tenant un grand bouclier. CONSTANTINVS I. — 13. CONSTANTINVS AVG. — Buste casqué et cuirassé de dr. ℞ VIRTVS EXERCIT vexillum avec vot. XX entre deux captifs; à l'exergue : PLC. (p. b.)

Il faut remarquer que toutes ces pièces, à l'exception de la première et de la dernière, sont de l'époque des Antonins. Pourrait-on peut-être en induire que cette partie de la voie romaine dans laquelle on a trouvé ces monnaies, date de la même époque (139 — 180 après Jésus-Christ ?)

En creusant un fossé le long du Kiém sur une distance de 2300 mètres, longeant la partie défrichée appartenant à M. le notaire Funck dans le 9e lot, on a trouvé une tête en bronze, d'un beau travail, représentant probablement un fragment d'une statue de Jupiter. Dans le même lot, à 300 mètres du Kiém, on a rencontré environ au milieu d'une élévation de forme carrée oblongue qui mesure à peu près un journal de terre, des substructions de l'époque gallo-romaine dans lesquelles se trouvaient des charbons, des cendres, des fragments de poterie, de la ferraille. Tous les objets recueillis, ainsi que la nature même des murs mis à découvert semblent prouver que c'était l'humble demeure d'une famille peu aisée. A. NAMUR.

7. *Extraits d'une lettre de Mr le baron de Ziegesar sur l'emploi des fers à cheval trouvés à Dalheim. Dessinés, vol. XI, pl. III, fig.* 21 *et* 24.

Herr Präsident!

Ich habe die Publications etc., etc. mit vielem Interesse gelesen und nehme die Freiheit, Ihnen meine Ansicht über einen Gegenstand mitzutheilen, der auf Seite XCII und LCIV, sowie auf Pl. III unter 21 und 24 näher behandelt ist.

Nach meinem unmaszgeblichen Dafürhalten, sind die fraglichen Gegenstände, denen man den bezeichnenden Namen Hipposandales beilegte, *keine* sogenannten zum Beschlag der Pferde dienende *Hufeisen*, wohl aber *Huffesseln* oder *Lagereisen*, womit man « Pferde » (auch vielleicht unter andern Verhältnissen und Umständen « Kameele » und « Elephanten ») *im Lager*, oder *während der Nachtruhe auf dem Marsche fesselte und an « Piquet-Pfähle » anband.* —

Dieser, bei den Völkern östlicher und südlicher Zonen bestehende Gebrauch, hat sich grösztentheils bis auf den heutigen Tag erhalten, wenn auch in dieser Beziehung einige Modificationen stattgefunden haben mögen.

Die Römer, welche mit den Bewohnern Westasiens und Africas Kriege führten, wurden vielleicht mit diesen Gebräuchen, um Pferde und Lastthiere, für soviel überhaupt nöthig, am Fusze zu fesseln, näher bekannt, und ahmten diese höchst practische Sitte nach.

Jedenfalls waren unsere heutigen « Halftern » nicht bekannt und wurden erst viel später und lange nach Einführung des Zaums und Gebisses zur Führung der Kriegspferde, erfunden. —

Die Scythen, Araber und Africaner fesselten und fesseln grösztentheils noch heute ihre Pferde am Fusz, d. h. an demjenigen Theil des Körpers, der zum « Laufen » dient.

Der Araber kennt noch heutigen Tags keine andere Fessel.

Der Unterzeichnete kann auszerdem nur befestigen, was Herr Roach-Smith, Seite LCIV der Publicationen in Betreff Hollands sagt; — wo man weidende Pferde am « Vorderfusze » fesselt.

Das Morgenland fühlte kein Bedürfnisz, um die Hufe seiner Pferde durch Eisen *zu beschützen;* man hatte dort keine Hufeisen.

Das Abendland erzeugte Pferde mit weicheren Hufen, seine Bodenverhältnisse waren anderer Natur und man suchte daher Mittel, um den Huf zu schützen!

Man kannte den Gebrauch der Nägel, man kannte den Huf und wird ohne Zweifel auch wohl

Digitized by Google

die Hufeisen, welche den Huf des Pferdes auf hartem, steinigen Boden schützen sollten, aufgenagelt haben!

Es liegt im Widerspruch nicht allein, mit der Folgordnung, womit das Pferd sich seiner Beine im Schritt, Trabe und Galopp oder dem gestreckten Laufe bedient, dasz man ihm Eisen mit Ringen und Hacken gegeben haben sollte; sondern es ist eine absolute Unmöglichkeit, dasz ein Pferd, ohne zu straucheln und sich zu beschädigen und seinen Reiter in Lebensgefahr zu bringen, nur 10 à 20 Meter weit, mit solchen Eisen hätte «gehen», vielweniger «laufen» können.

Der Unterzeichnete stellt keineswegs in Abrede, dasz man die Erfindung der heutigen Zeit, um «kranke Hufe», durch Sohlen und Rand-Eisen zu schützen, nicht auch bereits im Alterthum gekannt habe.

Da dieses mit so vielen andern s. g. Erfindungen der Fall ist, so kann solches auch in dieser Beziehung der Fall gewesen sein.

Der Unterzeichnete erlaubt sich daher, in der Hoffnung, dasz solches nicht für anmeszend, oder unbescheiden erklärt werden dürfte, seine Meinung in Betreff der, in römischen Lagern gefundenen s. g. Hipposandales dahin auszusprechen, dasz diese Gegenstände nimmer zum «Marschieren», sondern einzig und allein zum «Zwang des Stillstehens», mithin nicht als Huf-Eisen im heutigen Sinne, sondern als «Lagerfessel», gedient haben dürften. —

Genehmigen Sie etc.

Berg, den 26. Septemb. 1856. BARON DE ZIEGESAR.

8. *Les Antiques de Rheinzabern.* — Dans le 9e vol., p. 207 et suivantes, nous avons publié une notice sur une collection d'antiquités de Rheinzabern, dont notre musée a fait l'acquisition en 1853. Immédiatement après cette publication, Messieurs nos honorables confrères Schayes, de Bruxelles, Janssen, de Leide et Braun, de Bonn nous ont exprimé leur doute bien fondé sur l'authenticité de la plupart de ces antiques. Monsieur le professeur de Hefner de Munich s'est récemment livré sur les lieux mêmes à de nouvelles investigations, et les résultats obtenus ont confirmé les doutes exprimés ci-dessus. Dans l'intérêt de la vérité je me fais un devoir de transcrire ci-après un petit article publié à ce sujet dans les annales de la société des antiquaires du Rhin à Bonn.

A. NAMUR.

Bonn. Die Unächtheit der Rheinzabern'schen Alterthümer. — Unter den Fundstätten von römischen Alterthümern in Deutschland hat Rheinzabern, besonders in der neuern Zeit, den Ruf ausgezeichneten Reichthums an römischen Anticaglien aller Art erlangt. Die Museen von München, Paris, Luxemburg und vieler englischen Privaten sind im Besitze zum Theil sehr theurer Gegenstände, deren Ursprung auf Rheinzabern zurückführt. Professor Braun, dem eine sehr schöne und werthvolle Urne zu Gesichte kam, die ebenfalls von Rheinzabern herstammte, erklärte dieselbe für unächt, und setzte später die Gründe für seine Ansicht im 23. Hefte dieser Jahrbücher S. 93 — 98 auseinander; er beschränkte seine Behauptung aber nicht auf die bezeichnete Urne, sondern fügte hinzu, auch ohne sie gesehen zu haben, könne man einen Theil der Antiquitäten, welche in dem Münchener Antiquarium aus Rheinzabern herstammen, für unächt erklären (a. a. O. S. 98).

Professor Dr. Becker in Frankfurt fand sich durch diese Ansichten veranlasst, eine genaue Untersuchung über die Aechtheit der Rheinzabernschen Alterthümer anzustellen, und legte die Resultate seiner Forschungen in einem aus den period. Blättern der mittelrheinischen Alterthumsvereine besonders abgedruckten Aufsatze: «der Meroving. Kirchhof zu La Chapelle St. Eloi und

Digitized by Google

die Antiquitätenfabrik zu Rheinzabern» S. 7 ff. nieder; sie bestätigen die von Braun aufgestellten Ansichten auf das vollkommenste und weisen nach, dasz die Fabrikation römischer Alterthümer namentlich von Formschüsseln, Urnen u. s. w. mit stereotypen Töpfernamen in Rheinzabern planmäszig betrieben werde.

Der Conservator des königl. Antiquariums zu München, Herr von Hefner, verfügte sich zu seiner persönlichen Ueberzeugung, im Laufe des vorigen Spätherbstes nach Rheinzabern; es gelang ihm bis in's Einzelne die Wege aufzuspüren, auf welchen die unächten römischen Alterthümer Rheinzaberns angefertigt werden und in den Verkehr gelangen.

9. *Trésor numismatique du XIVe et du XVe siècle découvert à Echternach en* 1856. — En creusant une cave, dans la ferme de l'ancien couvent de religieuses à Echternach, un ouvrier brisa une petite cruche en terre cuite d'un travail tout à fait ordinaire, à une anse. Les ouvriers s'en approprièrent aussitôt le contenu. Il y avait en tout 6 pièces en or et au delà de 150 pièces en argent.

Par les soins de M. le professeur Hardt, qui se trouvait sur les lieux peu après la découverte, la société archéologique est parvenue à acquérir 90 pièces en argent; elle en a acquis de plus deux en or d'un des ouvriers qui a fait la découverte, et grâce à la complaisante communication faite par MM. le docteur Elberling de Luxembourg, Eltz, répétiteur à Diekirch, E. Vannerus, docteur en droit, A. Glesener, médecin à Diekirch, Fichtel, architecte, Fichtel, géomètre, et Föhr, aubergiste à Echternach, nous avons appris à connaître encore 58 autres pièces de ce précieux dépôt.

Ces monnaies sont pour la plupart des monnaies épiscopales de Trèves et de Cologne, de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle. Il y a, en outre, quelques épiscopales de Mayence et quelques monnaies des duchés de Berg, de Brabant, de Juliers, de Lorraine, de Luxembourg et de Saxe.

Ces monnaies ont été décrites dans le tome VI, 2e série de la *Revue numismatique belge*. En voici sommairement le relevé :

Archevêché de Trèves. Conon de Falkenstein (1362—1388), 34 types différents; Werner de Falkenstein (1388—1418), 1 type.

Archevêché de Cologne. Frédéric III, archevêque de Cologne (1370—1414), 11 types.

Archevêché de Mayence. Adolphe I, archevêque de Mayence (1373—1390), 1 type; Jean II, archevêque de Mayence (1397—1419), 1 type.

Duché de Berg. Guillaume I (1389—1408), 1 pièce.

Duché de Brabant. Jean III, le triomphant (1312 — 1355), 1 pièce.

Duché de Juliers. Guillaume VII (1402), 3 pièces.

Duché de Lorraine. Jean I, duc de Lorraine (1346—1389), 1 pièce; Charles II, duc de Lorraine (1390—1431), 1 pièce.

Duché de Luxembourg. Wenceslas II (1383—1388), 2 types; Josse de Moravie (1388—1402 et 1407—1411), 1 pièce.

Duché de Saxe. Marquisat de Misnie, Frédéric IV dit le belliqueux, né en 1368, mort en 1428, 1 pièce.

Il est probable que le dépôt a été fait dans les premiers temps de l'épiscopat de Werner. Cet épiscopat fut accompagné de grands troubles et ce prélat eut le déplaisir aussi bien que son oncle de se voir continuellement les armes en mains.

Quoi de plus naturel que d'admettre qu'en ces temps de troubles les riches propriétaires, surtout les voisins des plus importantes abbayes, comme celle d'Echternach, confièrent momentanément à la terre les trésors qu'ils voulaient soustraire aux exigences de la guerre.

Digitized by Google

Les usages de l'époque nous font connaître que lorsque les princes se disposaient à combattre, ils ordonnaient à leurs sujets de prendre les armes et ils ne les entretenaient que pendant le cours de leurs services. Les sujets formaient l'infanterie des armées, les nobles, les vassaux, les feudataires fournissaient la cavalerie, et marchaient eux-mêmes à la tête de leurs troupes. Les abbayes et les villes étaient obligées à donner une certaine quantité de blé, de chariots, de provisions de bouche, et par le dénombrement qu'on a fait de ce qui revenait à l'archevêque de Trèves, on trouve qu'il pouvait compter sur 213 bœufs, 612 brebis, 78 chariots et 13870 écus d'or, taxe ordinaire des villes et des monastères de son diocèse, et qui suffisait à toutes les expéditions de peu de durée. Dans d'autres cas, il fallait que le prélat eût dans ses épargnes les ressources nécessaires à l'entretien de l'armée. Ce ne fut que sous les empereurs Sigismond et Maximilien I qu'on leva en Allemagne des troupes réglées, que depuis lors on a entretenues sur pied.

10. La Société archéologique a reçu dans le courant de l'année communication d'un document important, provenant des archives de Melle de Reinach, de Heisdorf. C'est le privilége de battre monnaie accordé par l'empereur Wenceslas à Hubert d'Autel de la Rochette, le 28 févr. 1404. Cette intéressante pièce sera insérée textuellement dans la prochaine publication.

11. *Trouvaille numismatique de Helfant, cercle de Sarrebourg*, 1856. Au mois de juillet 1856 on a trouvé à Helfant, sous un grand tas de pierres, environ 500 monnaies du moyen-âge, renfermées dans un vase en plomb, à une anse. Un des zélés membres honoraires de notre société archéologique, M. de Musiel, du château de Thorn, me fit aussitôt l'honneur de m'annoncer la découverte et de m'envoyer en communication 14 de ces pièces acquises pour son cabinet. Voici l'indication sommaire de ces pièces : *Philippe le hardi, duc de Bourgogne*, 2 types; *René I, d'Anjou, duc de Bar et de Lorraine*, 5 types; *Palatinat, Frédéric le victorieux*, 1 pièce; *Metz, évêché*, 1 pièce; *Duché de Luxembourg, Elisabeth de Görlitz*, 4 types, les n°s 141, 142, 146 et 147 du catalogue de la Fontaine; *Jean de Bavière*, 1 pièce; *Joh. dux Bav (ar) Z fili*, dans le champ l'écu écartelé de Bavière et de Hainaut. R, *Mone-nova Luce bur.* — Croix pattée coupant la légende, au centre écu au lion de Luxembourg, diam. 0^m^22 (type inédit ?). A. NAMUR.

Addition à l'article de M. Ulveling sur l'époque de 1839 à 1848, page 1 ci-dessus.

Comme corollaires des faits énoncés dans cet article, on cite encore les faits suivants :

1) Les contribuables appréciant leur nouvelle position, étaient de bonne volonté et payaient exactement. Au milieu de la crise alimentaire, en 1847, le directeur des contributions signala l'empressement des contribuables à se libérer. L'inspecteur écrivit le 9 mars 1848, N° 754 :

« Pendant l'année 1847, les termes échus sont rentrés avec une exactitude peu commune, ce »qui a été dû principalement à la bonne volonté des contribuables aisés, qui ont pour la plupart »payé par anticipation sur l'appel qui leur en a été fait. » — C'était du patriotisme.

2) L'administration jouissait de la confiance des Etats. Tous les budgets votés sous la Constitution de 1841 ont été adoptés à l'unanimité, sauf celui de 1848. — Le budget de 1844 a seulement été touché d'une abstention.

3) Le roi, dans ses voyages dans le Grand-Duché fut reçu avec enthousiasme.

Que 1848 ait altéré beaucoup de bonnes dispositions, rien d'étonnant.

Digitized by Google

VII

NACHTRAG

ZUR

STATISTIK DER St. MICHAELSKIRCHE IN LUXEMBURG.

(SEITE 79.)

Die Abhandlung über die Geschichte der St. Michaelskirche war bereits gedruckt, als ich durch die Güte des Hrn. Steuerdirekters Ulveling in Stand gesetzt wurde, zwei Thatsachen in Bezug auf die genannte Kirche kennen zu lernen, die ich nicht vorenthalten zu können glaube, die aber nicht füglich auf die nächstjährige Publikation der Alterth. Gesellsch. verschoben werden konnten, weszhalb ich sie als Nachtrag anzubringen wünsche.

Die erste Thatsache bezieht sich auf einen in der Michaelskirche von Wenzel I abgelegten Eid, den unsere Stände gegen die Neuerungen Joseph II anriefen. Unstreitig beweist diese Thatsache die zu mehrern Malen von mir ausgesprochene Meinung, dasz die St. Michaelskirche lange Zeit durch Hauptkirche der Stadt war. Das Aktenstück, welches sich im Stadtarchiv befindet, lautet: Nous Wenceslas..... avons juré la franchise de la ville de Luxembourg et des bourgeois sur l'autel St. Michel à Luxembourg, à tenir bien et loyalement dont ainsi que les lettres de nos ancêtres la Noble Dame Ermesinde..... Luxembourg, le 5 août 1354.

Die zweite Thatsache bezieht sich auf Anfang des verflossenen Jahrhunderts. Das Original befindet sich ebenfalls im Stadtarchiv. Es widerlegt die Ansicht, als ob vor der französischen Republik die St. Michaelskirche keine Uhr besessen habe, eine Ansicht, der ich im Laufe meiner Abhandlung widersprochen. Das Aktenstück lautet: «Le 24 sept. 1713, MM. du «Magistrat, assemblés en l'hôtel de ville le sindique présent, il y a été proposé s'il convenait «de faire reparer l'horloge qui est sur la tour de St. Nicolas et la faire entretenir comme «cydevant par Pierre Laloix au moyen d'un gage de 25 Escus, par an, et après plusieurs «débats il a été jugé que cette dépense était fort inutile, d'autant plus que la dite horloge a «toujours été si mal entretenue et gouvernée que toute la ville a fait des plaintes de son dé«règlement sonnant quelques fois jusques à vingt quatre heures à la fois, une quand elle devait «sonner six etc., et a été résolu pour que le publique soit servi et la boumaisterie déchargée «de la dite dépense qu'on ferait passer la dite horloge sur la tour de la paroisse de St. Michel «les révérends pères Dominicains qui occupent la dite église voulant bien l'entretenir et faire «monter tous les jours régulièrement sans frais à la charge de la ville, et comme il fallait tou«jours indispensablement des sentinelles sur la tour de St. Nicolas pour veiller au feu, icelle «sera aussi chargée de faire sur la grande cloche de la dite tour la répétition des heures qu'il «entendra sonner chez les R. pères jésuites par où la ville haute ne sera pas seulement bien «servie, mais on sera toujours sûr que la dite sentinelle fait bonne et diligente garde. Et si en «après il sera jugé à propos de faire mettre une horloge sur la dite tour de St. Nicolas on le «fera facilement par l'épargne des gages que tirait le dit Laloix.»

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

TEXTE.

PREMIÈRE PARTIE.

Page

1. Changements dans le personnel de la société III
2. Sociétés historiques et archéologiques avec lesquelles la société archéologique de Luxembourg est entrée en relation depuis la publication du XIe volume IV
3. Notices nécrologiques : *a*) Jean-François Gangler V
   b) Johann Nikolaus Nauert VI
   c) Gustave Munchen X
   d) Henri Gomand XI
   e) Georges Even XII
4. Rapport du conservateur-secrétaire A. Namur sur les travaux de la soc. pendant 1856. XIII

DEUXIÈME PARTIE.

1. Recueil méthodique de renseignements et de notes sur la période de 1839 à 1848 de l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg par J. Ulveling, dir. des contributions. 1
2. Die Römerbegräbnisse auf den Gemarkungen der Gemeinden Waldbillig, Heffingen und Steinfort von Prof. Joh. Engling 13
3. Essai étymologique sur les noms de lieux du Luxembourg germanique, par M. de la Fontaine, ancien gouverneur 26
4. Geschichte der St. Michaelskirche in Luxemburg von N. Breisdorff, Vik. zu U. L. F. 79
5. Notice sur M. Emile Tandel, prof. de philos. à l'université de Liége, par l'abbé Kleyr. 138
6. Mélanges : *a*) Jean baron de Beck, par M. de la Fontaine 146
   b) Extraits des archives communales de la ville de Luxembourg, par M. Ulveling, directeur des contributions. 151
   c) Merkwürdige Glocken, von Prof. Joh. Engling 152
   d) Authentische Darstellung der Brandbrieflegungen und Brandstiftungen von Nik. Buchholtz und Franz Georg Streff 154
   e) Une garnison hollandaise à Luxembourg. Elle est surprise par un stratagème et retourne en Hollande. Episode inédit, par M. Ulveling. . 158
   f) Variétés archéologiques 159
   g) Nachtrag zur Geschichte der St. Michaelskirche in Luxemburg . . . 167

PLANCHES.

I. Gegenstände gefunden in den Römergräbern zu Heffingen und im Niesenthal.
II. Gegenstände gefunden in den Römergräbern bei Steinfort.
III. Inscription d'une cloche de Mettendorf, calquée par M. Ch. Arendt, architecte de district à Grevenmacher.

Digitized by Google

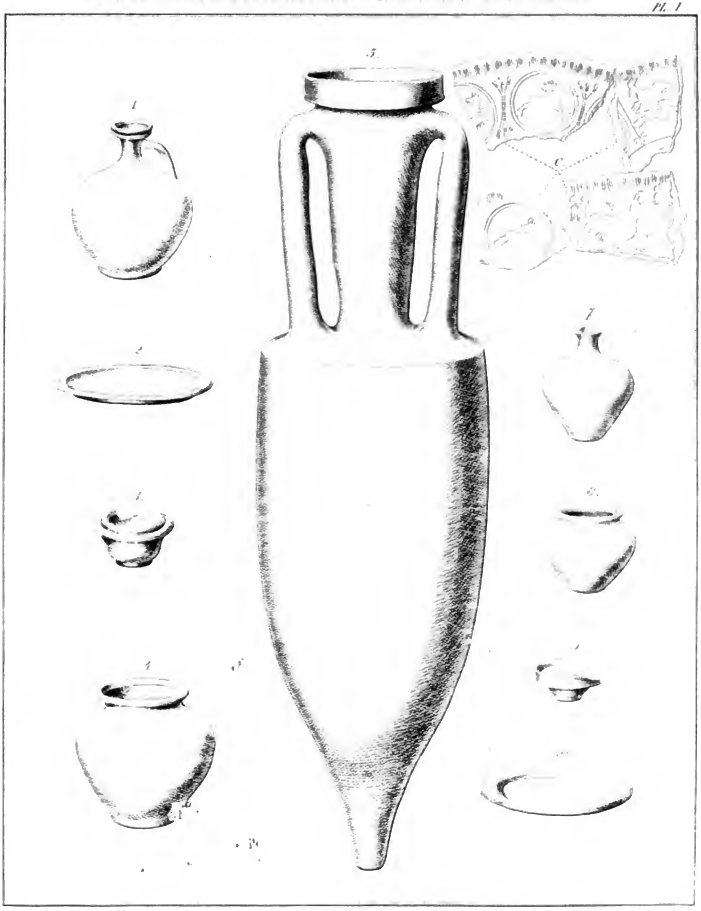

Digitized by Google

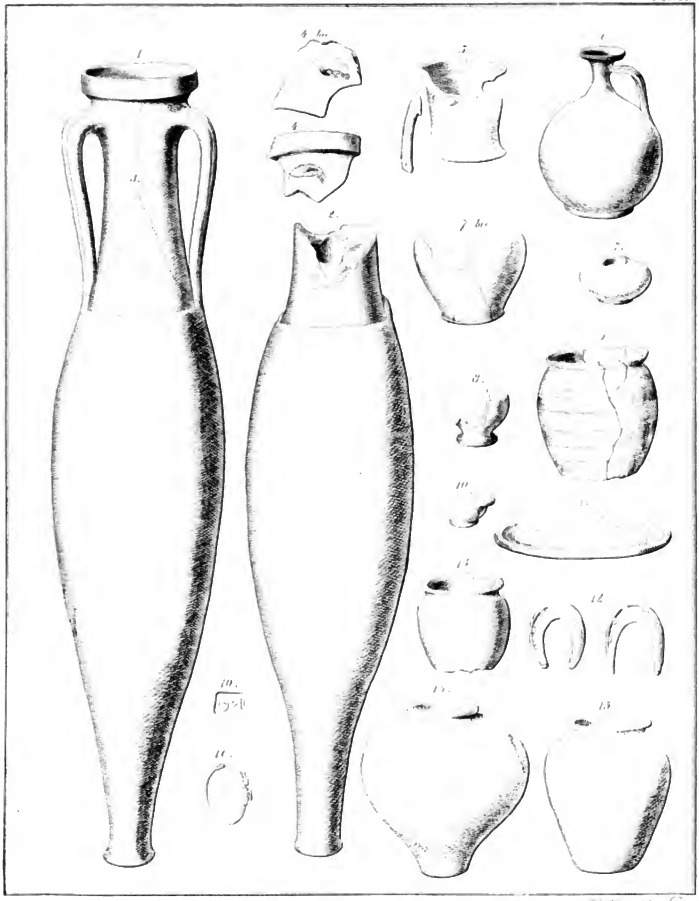

Digitized by Google

INSCRIPTION AN LA LAUDENNE CLOCHE DE METTENDORF
(VAL. DER KAPELLE ARENDT ARCHIDIACRE DE TRIER) A GREVENMACHER.

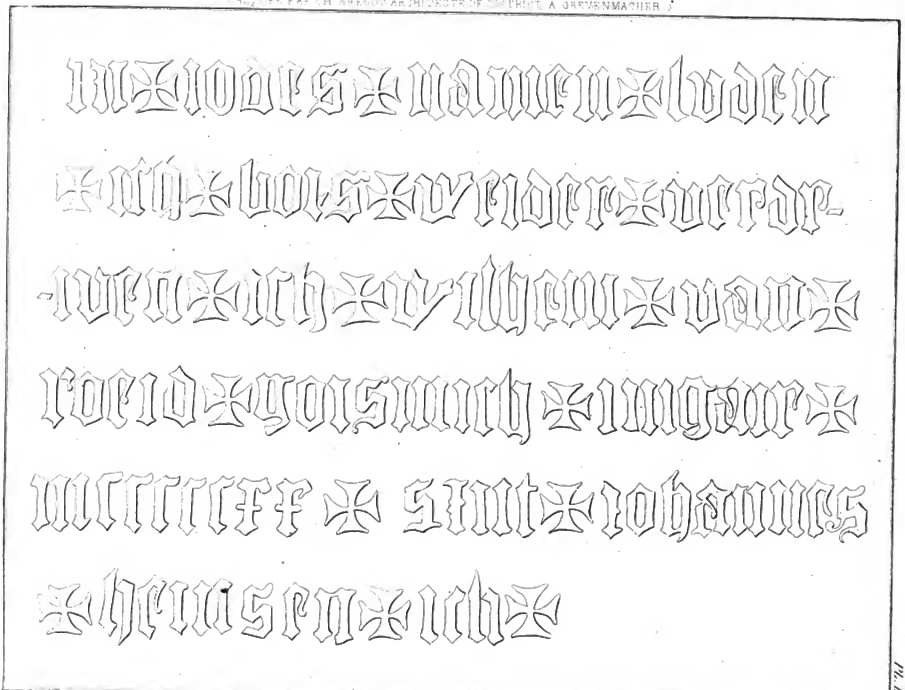

Digitized by Google